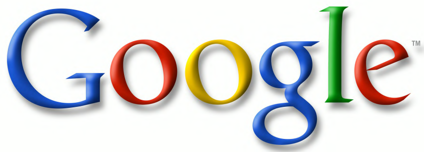
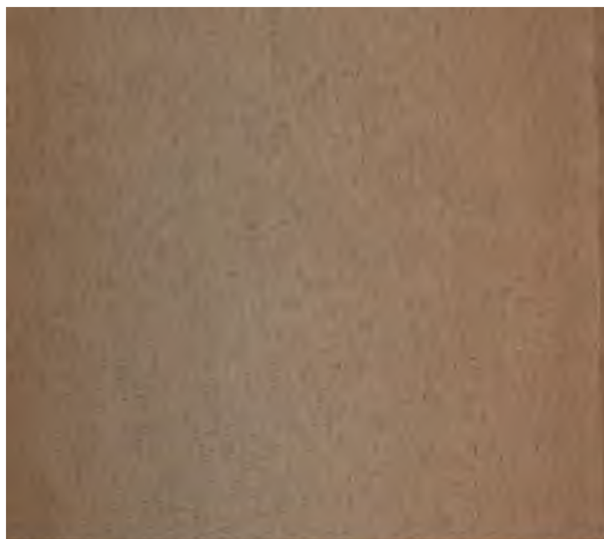



LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN





ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

1re Partie. FRANCE, DOCUMENTS OFFICIELS.

2e » VILLE DE PARIS.

3e » ALGÉRIE ET COLONIES.

4e » PAYS ÉTRANGERS.

5e » VARIÉTÉS.

Saint-Denis. — Typographie de A. MOULIN.

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

PAR

MM. GUILLAUMIN, JOSEPH GARNIER, M^CE BLOCK

1866

PAR M. MAURICE BLOCK

ET

MM. J. DE BOISJOSLIN — PAUL BOITEAU — BOUQUET — ALP. COURTOIS
JULES DUVAL — A. LEGOYT — A. MONNIER — JULES PAUTET, ETC.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

PARIS

GUILLAUMIN ET CIE, LIBRAIRES

Éditeurs du *Journal des Économistes*, de la *Collection des principaux Économistes*,
du *Dictionnaire de l'Économie politique*,
du *Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation*, etc.

14, RUE RICHELIEU

—

1866

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

POUR 1866.

PREMIÈRE PARTIE.

FRANCE.

SUPERFICIE DE LA FRANCE.

54,305,141 hectares ou 543,051 kilom. carrés.

DÉNOMBREMENT DE 1861.

Population totale : 37,386,313 habitants. (Bulletin des Lois n° 1,001 rectifié par le n° 1,084.)

Mouvement de la population pendant l'année 1863.

DÉPARTEMENTS.	POPULATION en 1861.	NAISSANCES.		TOTAL.	ENFANTS morts-nés.	DÉCÈS.	MARIAGES
		Enfants légitimes	Enfants naturels.				
Ain	369,767	8,850	445	9,295	396	7,982	2,899
Aisne	564,597	12,466	1,406	13.872	682	12,723	4,602
Allier	356.432	10 287	476	10,763	365	7,127	3,570
Alpes (Basses-)	146,368	3.925	69	3,994	187	3,814	1,194
Alpes (Hautes-)	125,100	3,486	89	3,575	162	3,706	838
Alpes-Maritimes.	194,578	5,298	244	5,542	305	4,781	1,607
Ardèche	388.529	11,394	307	11,701	199	9,776	2,808
Ardennes	329.111	7.315	475	7,790	346	6.116	2,550
Ariége	251,850	6,765	306	7.071	197	5,342	2,043
Aube	262.785	5,005	358	5.363	262	5,274	1,924
Aude	283.606	7,233	301	7.534	226	7.045	2,223
Aveyron	396.025	11,934	425	12.359	347	9,587	3,172
Bouches-du-R.	507,112	14.077	1,549	15,626	1,086	14.365	4,184
Calvados	480,992	8.621	971	9,592	388	10.653	3,527
Cantal	240.523	5,854	363	6,217	133	5,384	1.825
Charente	379,081	7,892	299	8.191	276	7,253	3,224
Charente-Inf.	481.060	10,319	346	10.665	435	8.585	3,876
Cher	323,393	9 344	660	10.004	247	6,461	2,962
Corrèze	310,118	9,127	437	9,564	169	7.430	2 854
Corse	252,889	7,023	585	7,608	115	6,479	1,749
Côte-d'Or	384.140	7,943	501	8.444	361	7.939	3,002
Côtes-du-Nord.	628,676	19,020	717	19,737	1,009	15,031	4,561
Creuse	270.055	6,376	427	6,803	138	4,989	2.328
Dordogne	501,687	12,832	495	13.327	477	10,864	4,493
Doubs	296,280	7.410	776	8.186	426	7.036	2,218
Drôme	326,684	8,009	512	8,521	346	7.757	2,367
Eure	398.661	7.196	731	7,927	343	9,535	3.113
Eure-et-Loir	290.455	6,593	340	6,933	238	6,523	2.232
Finistère	627,304	21,478	673	22.151	1,110	15,603	5,435
Gard	422,107	13,101	249	13,350	454	11,748	3.232
Garonne (H.-)	484,081	9,782	789	10,571	492	9,352	3.890
Gers	298,931	5,358	267	5,625	190	6,051	2,380

DÉPARTEMENTS.	POPULATION en 1861.	NAISSANCES. Enfants légitimes	Enfants naturels.	TOTAL.		
Gironde.	667,193	14,278	1,756	16,034		
Hérault.	409,391	11,102	507	11,609		
Ille-et-Vilaine.	584,930	15,757	492	16,249		
Indre.	270,054	7.063	420	7,483		
Indre-et-Loire.	323.572	6,243	369	6,612		
Isère.	577,748	14,334	651	14.985		
Jura.	298,053	7,273	357	7,630		
Landes.	300,839	7.871	744	8,615		
Loir-et-Cher.	269,029	6,535	402	6.937		
Loire.	517.603	15,455	711	16.166		
Loire (Haute-).	305,521	8,645	350	8,995		
Loire-Infér.	580,207	14.903	679	15,582		
Loiret.	352,757	9.133	744	9,877		
Lot.	295,542	6,875	195	7,070		
Lot-et-Garonne	332,065	6,069	192	6 261		
Lozère.	137.367	4,006	201	4,207		
Maine-et-Loire.	526.012	11.160	494	11,654		
Manche	591.421	11,847	803	12 650		
Marne.	385,498	8,505	875	9.380	503	
Marne (Haute-).	258,501	5,641	236	5 877	257	
Mayenne.	375,163	8 824	416	9 240	464	
Meurthe.	428,643	9,892	853	10,745	651	
Meuse	305.540	6,391	320	6,711	291	
Morbihan.	486,504	14,678	445	15,123	723	
Moselle.	446,457	11,981	788	12,769	610	
Nièvre.	332,814	9,712	471	10,183	178	
Nord.	1,303,380	40,612	4,346	44,958	2,243	
Oise.	401,417	8,599	667	9,266	409	
Orne.	423,350	7,467	401	7,868	322	
Pas-de-Calais.	724,338	19.797	2,150	21.947	897	
Puy-de-Dôme.	576,409	13,812	333	14,145	343	
Pyrénées (B.-).	436,628	10,258	891	11,149	249	
Pyrénées (H.-).	240,179	4,999	505	5.504	185	
Pyrénées-Or.	181,763	5,752	329	6,081	201	
Rhin (Bas-).	577.574	17,637	2,136	19,773	970	
Rhin (Haut-).	515.802	18,008	2,229	20,237	1,059	
Rhône.	662,493	15,210	2.537	17,747	1,140	
Saône (Haute-)	317,183	7,690	596	8,286	349	
Saône-et-Loire.	582,137	16.622	808	17,430	814	
Sarthe.	466.155	9.190	653	9,843	495	
Savoie.	275.039	7.832	280	8.112	569	[illegible]
Savoie (Haute-).	267,496	7,353	444	7,797	462	[illegible]
Seine.	1,953.660	45,771	16,402	62.173	4 478	49
Seine-Infér.	789,988	20,297	2,732	23,029	1 038	20
Seine-et-Marne.	352.312	8,365	454	8,819	341	7
Seine-et-Oise.	513.073	11,382	864	12,246	551	12
Sèvres (Deux-).	328.817	7,449	389	7,838	197	6,
Somme.	572 646	12.155	1,413	13,568	649	13
Tarn.	353,633	9,438	267	9,705	383	7,
Tarn-et-Gar.	232,531	4,847	144	4,991	205	5
Var.	315.526	7 142	376	7,518	360	7,
Vaucluse.	268.255	7,497	322	7,819	389	6,
Vendée.	395,695	10,450	324	10.774	329	7,
Vienne.	322,028	7,384	405	7.789	283	6,
Vienne (Haute-)	319,595	9,322	596	9,918	358	7,
Vosges.	415 485	10,470	1.051	11,521	719	8,
Yonne.	370,305	8,018	380	8,398	289	7,
TOTAUX.	37,386,313	936,311	76,483	1,012.794	43,453	846,

45453

I. — Accroissement de la population par l'excédant des naissances sur les décès.

Vers le mois de juin 1861, la population des 89 départements qui constituent la France proprement dite, s'élevait à 37,386,313 habitants.

Depuis quelques années, cette population a été subdivisée d'après le degré d'agglomération des habitants, en trois sections principales :

1° Le département de la Seine, qui représente le maximum de densité de la population ;

2° La population urbaine (des autres départements) qui comprend la population totale de toutes les localités ayant plus de 2,000 habitants agglomérés ;

3° La population rurale, qui comprend toutes les communes où la population agglomérée n'atteint pas 2,000 âmes.

En voici le détail, d'après le recensement de 1861 :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
Seine	1,004,461	949,199	1,953,660
Villes	4,414,571	4,463,194	8,877,765
Campagnes	13,226,244	13,328,644	26,554,888
	18,645,276	18,741,037	37,386,313

En l'absence de données précises sur le nombre des Français qui ont quitté le pays depuis cette époque, et des étrangers qui sont venus s'y établir, on ne peut évaluer qu'*approximativement* l'accroissement que la population a éprouvée dans les deux années suivantes.

Pour déterminer le chiffre de la population, dans ces deux années, nous avons ajouté à la population initiale, les excédants de naissances sur les décès qui se sont produits depuis.

D'après ces bases, voici quelle a été la population moyenne de la France, en 1862 :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
Seine	1,010,048	954,624	1,964,672
Villes	4,429,713	4,474,242	8,903,955
Campagnes	13,296,399	13,381,622	26,678,021
	18,736,160	18,810,488	37,546,648

Et en 1863 :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.	T
Seine	1,016,689	961,361	1,9
Villes	4,448,861	4,487,810	8,9
Campagnes	13,407,847	13,446,151	26,8
	18,873,397	18,895,322	37,7

C'est à la population ainsi établie que nous allon
tacher tous les faits relatifs à ses mouvements. C'est-
les mariages, naissances et décès enregistrés à l'état
pendant les années 1861, 1862 et 1863.

En 1863, les naissances l'ont emporté sur les dé
165,877; c'est un accroissement de 0,44 pour 100
tants.

Cet excédant s'est réparti comme il suit, par se
par grandes divisions :

	Nombre absolu.		
	Sexe mascul.	Sexe fémin.	
Seine	5,914	6,351	1
Villes	13,918	11,254	
Campagnes	72,541	55,899	1
	92,373	73,504	1

		Rapport à la population.	1863.	Rappo 1861.
Seine	0.58	0.66	0.62	0.55
Villes	0.31	0.25	0.28	0.26
Campagnes	0.54	0.42	0.46	0.39
	0.49	0.39	0.44	0.37

On voit que, sous ce rapport, c'est l'année 18
présente les résultats les plus favorables ; mais ce
l'année 1863 s'en rapprochent beaucoup.

En calculant le doublement probable de la popu
d'après ces données, on trouve, pour 1861, 170 ans
1862, 141 ans; et enfin, pour 1863, 158 ans.

Dans les trois années, le progrès de la populati
l'excédant des naissances est plus rapide dans les ca
gnes que dans les villes. Si le résultat opposé se pr
quand on compare les recensements, c'est que ces d
res tendent de plus en plus à absorber les populatio

rales, au grand détriment de la santé publique et de la puissance réelle du pays.

On remarquera que, par une exception remarquable, le département de la Seine présente, au point de vue de l'excédant des naissances, un taux plus élevé même que celui des populations rurales. Ce fait, qui se reproduit régulièrement depuis 1855, paraît tenir à deux causes principales : 1° aux améliorations considérables apportées dans les conditions hygiéniques de la capitale et du département par les grands travaux publics et privés en cours d'exécution; 2° aux immigrations importantes que ces travaux déterminent et qui portent presque exclusivement sur les adultes, c'est-à-dire sur les âges qui donnent le moins de décès.

Il résulte des rapports qui précèdent, que le progrès dû au jeu régulier de l'état civil, est moindre dans le sexe féminin que dans l'autre sexe. Comme d'un autre côté les immigrations étrangères accusent toujours un excédant en faveur du sexe masculin, on est amené à conclure que bientôt ce sexe présentera dans la population le chiffre le plus élevé. L'étude des recensements prouve avec évidence la vérité de cette tendance. L'excédant du sexe féminin est tombé, en effet, de 1806 à 1861, date du dernier recensement, de 1,66 à 0,26 p. 100.

II. — Naissances.

1° *Rapport des naissances à la population.* — En 1863, les naissances, morts-nés non compris, se sont élevées à 1,012,794 ; c'est, par rapport à l'année précédente, une augmentation de 17,627, et de 7,716 seulement par rapport à 1861. — Elles se sont réparties comme il suit entre les trois grands groupes de la population :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total des 2 sexes.
Seine	31,802	30,371	62,173
Villes	131,989	127,390	259,379
Campagnes	354,790	336,452	691,242
	518,581	494,213	1,012,794

En divisant chaque groupe d'habitants par les naissan-

ces qui leur appartiennent, on obtient des rapports qui, dans une population où les naissances sont stationnaires, et c'est presque le cas de notre pays, expriment, avec une approximation suffisante, la durée moyenne de la vie :

	1863. Sexe masculin.	1863. Sexe féminin.	1863. Les 2 sexes.	1861.	1862.
	a. m.	a. m.	a. m.	a. m.	a. m.
Seine......	32. »	31.8	31.10	32.1	32.8
Villes......	33. 8	35.2	34. 6	34.6	35.»
Campagnes.	37.10	40.»	38.10	38.8	39.2
	36. 5	38.4	37. 4	37.2	37.8

Nous croyons devoir rapprocher ces rapports de ceux qui expriment, d'après les tables mortuaires de notre pays, l'âge moyen des décédés :

	1863. Sexe masculin.	1863. Sexe féminin.	1863. Les 2 sexes.	1861.	1862
	a. m.	a. m.	a. m.	a. m.	a. m.
Seine......	32. 1	32. 7	32.3	31. 1	31.6
Villes......	33. »	35.11	34.5	33. 4	34.8
Campagnes.	36. »	39. 1	37.6	35. 9	38.»
	34.11	37.10	36.4	34.10	36.[illegible]

Si l'on met de côté l'année 1861, qui paraît présente quelques anomalies à cet égard, on ne peut s'empêch d'être frappé de la ressemblance que présentent ces de séries de rapports, bien qu'ils soient calculés avec des te mes très-différents. C'est une garantie de l'exactitude re tive des dénombrements français et des relevés de l'é civil, et c'est une preuve que, dans notre pays, on p prendre indifféremment pour mesurer la vie moyenne rapport des naissances à la population, et l'âge moyen décédés.

De quelque façon qu'on procède, on remarque q durée moyenne de la vie est en raison inverse de l'a mération des habitants, et qu'elle est plus grande p *sexe féminin. — S'il paraît* se manifester une exc

dans le département de la Seine, elle n'est due qu'à l'excédant considérable des adultes du sexe masculin dans la population de passage de ce département.

En résumé, on peut évaluer à 37 ans, la durée moyenne de l'existence dans notre pays. — C'est un chiffre supérieur à celui de la plupart des autres États de l'Europe.

2° *Rapport sexuel.* — En France, les garçons ont toujours eu, jusqu'à présent, dans les naissances, une supériorité marquée sur les filles. Longtemps même le rapport entre les deux sexes s'est maintenu à 106 garçons pour 100 filles, mais, depuis quelques années, ce rapport tendait à décroître; il était même descendu, en 1860, à 104,80. — Les rapports des années suivantes semblent indiquer un arrêt dans cette diminution et un retour, quoique peu accusé encore, vers le taux normal.

	1861.	1862.	1863.
Seine	104.72	102.55	104.71
Villes	104.18	105.61	103.61
Campagnes	105.28	105.76	105.45
	104.98	105.53	104.93

Dans les enfants légitimes, le rapport sexuel est, en 1863, de 104,96, il est de 104,56 dans les enfants naturels; mais il est à croire que ces rapports sont accidentels, les enfants issus du mariage ayant, dans toutes les années précédentes, conservé sur les autres un excédant masculin beaucoup plus marqué.

3° *Enfants naturels.* — Il est né, en 1863, 76,483 enfants naturels et 936,311 enfants légitimes. C'est 1 enfant naturel pour 12,24 enfants nés dans le mariage. — On en avait compté, en 1861, 1 sur 12,10, et, en 1862, 1 sur 12,46. — En général, ce nombre subit depuis plus de 40 ans des oscillations assez faibles, pour qu'on puisse le considérer comme à peu près constant.

Les agglomérations, favorisant les unions illicites, le nombre des enfants illégitimes doit naturellement être plus considérable dans le département de la Seine et dans les villes que dans les populations rurales. C'est ce que confirment de nouveau les faits recueillis en 1863.

	Enfants naturels.	Total des naiss.	Enfants nat. par 100 naissances. 1863.	1861.	1862.
Seine......	16,402	62,173	26.38	26.53	26.08
Villes......	29,740	259,379	11.47	12.	11.18
Campagnes.	30,341	691,242	4.39	4.32	4.38
	76,483	1,012,794	7.55	7.63	7.43

Ainsi, le département de la Seine continue à fournir proportionnellement plus de deux fois plus d'enfants naturels que les villes et six fois plus que les campagnes. — C'est pour ce département une situation défavorable, mais dont il ne faudrait pas s'exagérer la portée ; il est prouvé, en effet, qu'un très-grand nombre de filles-mères de province viennent faire leurs couches à Paris, pour cacher leur faute et prendre leur part des secours que l'administration de l'assistance publique distribue avec tant de largesse. — Ajoutons qu'il résulte des documents publiés par la préfecture de la Seine, que le nombre de ces enfants diminue considérablement dès l'année de leur naissance, par suite de nombreuses légitimations. Beaucoup de naissances naturelles sont d'ailleurs, à Paris, le fruit d'unions qui, quoique illicites, se rapprochent des mariages par leur durée, et par les soins dont les parents entourent leurs enfants. Quelques modifications aux nombreuses formalités dont la loi entoure le mariage en France, et un patronage intelligent en diminueraient certainement le nombre.

La proportion des enfants naturels est restée à peu près stationnaire dans les campagnes, mais elle a un peu augmenté dans les villes et dans le département de la Seine. A cet égard, l'année 1863 reproduit, à peu de choses près, les chiffres de 1861.

Au point de vue de leur situation dans la société, les enfants naturels se divisent en deux classes bien distinctes, la première comprend ceux qui ont été *reconnus* par le père ou la mère ou par l'un et l'autre, soit dans l'acte de présentation à l'officier de l'état civil, soit par un acte authentique dont mention a été faite sur les registres dans l'année même de la naissance ; la seconde se compose des enfants *non reconnus*, ou dont la reconnaissance (non lé-

gale) ne résulte que de la simple déclaration de nom du père ou de la mère, par les témoins de l'acte de naissance.

	Enfants naturels.			Enfants reconnus pour 100 enfants naturels.		
	recon.	n. recon.	Total.	1863.	1861.	1862.
Seine........	4,296	12,106	16,402	26.19	26.39	25.61
Villes........	9,730	20,010	29,740	32.71	23.51	25.44
Campagnes. .	13,404	16,937	30,341	44.18	38.65	43.32
	27,430	49,053	76,483	35.89	29.84	32.28

A en juger par ces rapports, la proportion des enfants reconnus a éprouvé, en 1863, une augmentation notable, principalement dans la population urbaine. — Cette proportion est d'ailleurs d'autant plus élevée que les populations sont moins agglomérées. — Elle est le plus faible possible dans le département de la Seine, où par 100 enfants, on compte 73,81 enfants naturels sans filiation légale.

La reconnaissance n'est pas le seul moyen d'assurer l'état civil des enfants naturels. Ces enfants peuvent, en effet, être légitimés par le mariage ultérieur de leurs parents. — En 1863, on a compté 13,708 mariages de ce genre, savoir : 2,242 dans le département de la Seine, 4,821 dans les villes et 6,645 dans les campagnes, et ces mariages ont assuré la légitimation à 16,888 enfants, savoir 3,151 dans le département de la Seine, 6,116 dans les villes et 7,621 dans les campagnes. — Un grand nombre de ces enfants pouvant être nés dans les années antérieures, il ne paraît pas possible de les rapporter aux naissances naturelles de 1863; toutefois on peut dire que les mariages qui ont donné lieu à ces légitimations et que pour cette raison on pourrait appeler des *mariages réparateurs* sont beaucoup plus nombreux à Paris que dans les villes et surtout que dans les communes rurales. — Pour la France entière, on compte un mariage de cette nature sur 22. Cette proportion est de 1 sur 9 dans le département de la Seine, de 1 sur 19 dans les villes et de 1 sur 32 dans les campagnes. Sous ce rapport, on voit se produire chaque année des résultats à peu près identiques.

4° *Morts-nés*. — En France, on comprend sous cette

dénomination tous les enfants présentés sans vie à l'officier de l'état civil, qui n'ont pas été l'objet d'un acte de naissance. — Aucune distinction n'est donc faite entre les enfants qui sont morts avant, pendant ou après l'accouchement. La présentation doit être faite d'ailleurs dans le délai de trois jours.

De 1841 à 1860, le nombre des morts-nés s'était accru de 3,27 à 4,42 pour 100 conceptions. Mais il est à croire que cet accroissement trouve au moins en grande partie son application dans l'exécution de plus en plus exacte des instructions spéciales de l'administration.

Depuis 1853, en effet, et c'est à partir de cette époque que les instructions paraissent avoir été comprises, ce rapport n'a plus varié que de 4,25 à 4,50 p. 100.

Nous donnons ici les résultats de 1863, comparés à ceux des deux années précédentes.

			Morts-nés pour 100 conceptions.		
	Morts-nés.	Conceptions.	1863.	1861.	1862.
Seine.......	4,478	66,651	6.72	6.70	6.80
Villes.......	14,023	273,402	5.13	3.15	5.11
Compagnes..	26,952	718,194	3.75	3.76	3.80
	45,453	1,058,247	4.30	4.29	4.32

Ces chiffres indiquent un temps d'arrêt assez prononcé dans le développement de cette mortalité prématurée. — Comparés à la période précédente (1858-1860), les morts-nés des départements sont descendus de 4,21 à 4,14, et ceux de la Seine de 6,76 à 6,74 p. cent. Les rapports qui précèdent montrent de plus l'influence fâcheuse des agglomérations.

C'est sur les enfants naturels que cette mortalité prématurée sévit avec le plus d'intensité. On peut en juger par les rapports comparés qui suivent :

	Enfants légitimes.		Enfants natur.		Morts-nés p. 100 concep.	
	M.-nés.	Concep.	M.-nés.	Concep.	Légit.	Nat.
Seine.........	2,945	48,716	1,533	17,935	6.05	8.56
Villes.........	11,382	241,021	2,641	32,381	4.72	8 15
Campagnes....	24,823	685,724	2,129	32,470	3.62	6.56
	39,150	975,461	6,303	82,786	4.01	7.61

Année 1862	4.02	7.82
Année 1861	4.03	7.34

On ne pouvait trouver de témoignage plus frappant des dangers que court jusque dans le sein de sa mère, l'enfant conçu en dehors du mariage. On verra que cette mauvaise situation relative se poursuit dans les âges suivants.

Ce sont les accouchements multiples qui produisent le plus de morts-nés : dans les naissances doubles, leur proportion est de 15 p. 100, et dans les naissances triples de 35. Les mêmes faits avaient été constatés dans les années précédentes.

5° *Naissances multiples.* — Le nombre total des naissances, en y comprenant les morts-nés, s'est élevé en 1863 à 1,058,247. Ces naissances proviennent de 1,047,379 accouchements, dont 1,036,624 simples, 10,642 ayant produit deux enfants, et 113 en ayant produit trois. — En résumé, comme dans les années précédentes, la proportion des accouchements multiples dépasse à peine 1 p. 100.

Sur les 10,642 accouchements qui ont produit des jumeaux, 3,557 ont donné le jour à deux garçons, 3,339 à deux filles et 3,726 à un garçon et une fille. Ces derniers sont toujours les plus nombreux.

Suivant le mode d'accouchement, les naissances de 1863 se répartissent ainsi entre les deux sexes :

	Enfants nés vivants.		Morts-nés.	
	Sexe mascul.	Sexe fémin.	Sexe mascul.	Sexe fémin.
Accouchements simples.	509,295	485,179	25,125	17,025
— . multiples.	9,286	9,034	1,742	1,561
	518,581	494,213	26,867	18,586
	1,012,794		45,453	

Garçons par 100 *filles.*

Accouchements simples	104.97	147.58
— multiples	102.79	111.60
	104.93	144.55

On voit que dans les accouchements multiples, comme dans les accouchements simples, il naît plus de garçons que

de filles, mais la prédominance du sexe [illegible]
dre dans les premières.

La prédominance masculine est extrê[illegible]
nés, et elle se reproduit tous les ans. —
prématurée des garçons se poursuit d'ail
l'enfance, et tend à rétablir entre les deux s
que le rapport des naissances leur avait fa

III. — Mariages.

1° *Nombres absolus et proportionnels* [illegible]
tion. — Le nombre des mariages contra[illegible]
pendant l'année 1863, s'est élevé à 301,37[illegible]
moins qu'en 1861. La répartition s'en est o[illegible]
il suit :

	Mariages en	Mariages pour 10[illegible]	
	1863.	1863.	1861.
Seine......	48,813	0.95	0.93
Villes.....	71,179	0.80	0.79
Campagnes.	211,384	0.78	0.81
	301,376	0.80	0.81
		soit 1 sur 125 hab.	soit 1 sur 123 hab.

On voit que la diminution n'a porté que sur
munes rurales : de 1817 à 1850, on avait con
mariages par 100 habitants, et de 1850 à 1860
On ne peut donc pas dire que le nombre annuel
riages contractés en France ait éprouvé une dir
C'est tout au plus s'il est resté stationnaire.

En même temps leur durée s'est accrue. — Elle
en 1831, que de 23 ans 2 mois, elle s'est trouvée
en 1861, à 24 ans 1/2.

Par cette double raison, le nombre des couples
existant à chaque dénombrement n'a pas cessé de
croître. C'est ce qui ressort directement des rappor
vants, qui indiquent, à l'époque des divers recensen
la proportion des mariés des deux sexes à l'ensemb
habitants :

1806............	33.93	1841............	3[illegible]
1821............	36.99	1851............	38[illegible]
1831............	37.17	1861............	39[illegible]

D'où il résulte que la proportion des mariés existants s'est élevée dans cet intervalle de 36 à 40 p. 100.

2° *Fécondité des mariages.* — Si l'on mesure cette fécondité en rapportant les mariages annuels aux enfants nés vivants qui en proviennent, on constate qu'elle n'a cessé de diminuer jusqu'en 1860. — Mais les trois dernières années indiquent un temps marqué dans cette diminution.

Voici les résultats depuis le commencement du siècle :

1800—1815........	3.93	1841—1845........	3.21
1826—1830........	3.73	1846—1850........	3.18
1831—1835........	3.48	1851—1855........	3.10
1836—1840........	3.25	1856—1860...	3.03
		1861—1863........	3.06

Mais en même temps que cette fécondité reprend un nouvel accroissement, comme tout se tient dans les mouvements de la population, la vie moyenne tend à diminuer.

Si, pour évaluer la fécondité complète des mariages, on tient compte des morts-nés, on trouve les rapports suivants :

	Fécondité.	Age moyen des décédés.
1653—1856................	3.22	36. 4
1857—1860.................	3.12	36. 4
1861.................	3.17	34.10
1862.................	3.16	36. 8
1863.................	3.24	36. 4

Et il résulte de ce rapprochement, que l'accroissement de fécondité qu'on a remarqué en 1861 et en 1863, correspondait à une diminution correspondante dans la durée de la vie.

Dans le département de la Seine, le chiffre de la fécondité est de 2.59. — Il est de 3.39 dans les communes urbaines, et de 3.24 dans la population rurale. — Si la fécondité générale, exprimée par le rapport des naissances à la population est au contraire plus élevée dans ce département, c'est que, d'une part, il produit beaucoup plus d'enfants naturels, et que, de l'autre, les mariages, quoique moins féconds, y sont beaucoup plus nombreux.

Malgré les augmentations qu'on vient de constater, la fécondité des mariages français est relativement faible,

surtout quand on la compare à celle de la pl
étrangers, mais il faut dire que ce term
dans tous les pays où la durée de la vie es
Ces pays sont généralement ceux dont la ci
plus avancée, et c'est là que domine prin
prit d'ordre, de prévoyance et de circonsp
que presque toujours aux populations en
tion, ou dont les moyens d'existence sont b

3° *Mariages par état civil :*

	Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Veufs et filles.	
Seine........	15,607	846	1,659	
Villes.......	59,189	2,775	6,577	2,
Campagnes..	181,665	6,324	16,865	6,
	256,461	9,945	25,101	9,

Nombres proportionnels.

Seine........	82.96	4.50	8.81	3.7
Villes........	83.16	3.90	9.24	3.7
Campagnes..	85.94	2.99	7.98	3.0
	85.10	3.30	8.32	3.2

Il résulte de ces rapports que les premiers
sont d'autant plus nombreux que les popul
moins agglomérées ; les seconds mariages entr
total pour 15 p. 100 dans la France entière. L
partement de la Seine, cette proportion est de 17
de 16 dans les villes et de 14 dans les campagnes
mariages sont d'ailleurs en voie de diminution, a
des mariages en premières noces, comme on peut
surer par le tableau suivant :

	1851-60.	1860.	1861.	1862.
Mariages en 1res noces.	83.29	83.33	84.19	84.76
Mariages ultérieurs...	16.71	16.67	15.81	15.24

En 1863 il y a eu par 100 mariages 88.40 maria
garçons ; par 11.60 mariages de veufs, et 93.42 ma
de filles pour 6.58 de veuves. Ainsi tandis que po
garçons qui se marient, il y a 13 veufs qui se rem
pour un même nombre de filles il ne se remarie
veuves; de sorte qu'on peut dire qu'à égalité de ma

les veuves ont environ deux fois moins de chances de se remarier que les veufs.

Ces chances au mariage peuvent d'ailleurs se calculer directement en comparant les mariages d'une année à la population correspondante. C'est ce que nous avons fait pour l'année 1861, date du dernier recensement, et le tableau qui résume nos calculs à cet égard a paru être assez intéressant pour être reproduit ici :

Ages.	Mariages de garçons pour 100 garçons.	Mariages de filles pour 100 filles.	Mariages de veufs pour 100 veufs.	Mariages de veuves pour 100 veuves.
15—20......	1.4	4.	»	40.5
20—25......	5.8	10.7	29.7	16.5
25—30......	12.	11.4	24.	10.6
30—35......	11.6	8.4	23.2	8.1
35—40......	8.5	5.3	16.8	4.8
40—50......	3.7	2.2	7.9	2.1
50—60......	1.6	0.9	3.5	0.9
60—65......	0.7	»	1.4	»
	6.7	6.7	5.6	2.8

En comparant les garçons aux filles, on voit qu'au-dessous de 20 ans les filles ont à peu près trois fois plus de chances de se marier que les garçons ; elles en ont encore à peu près deux fois plus de 20 à 25 ans, les chances sont à peu près égales de 25 à 30 ans ; mais au-dessus de cet âge ce sont les garçons qui se marient dans la plus forte proportion.

Au-dessous de 20 ans, les veuves se remarient dans une proportion considérable ; mais au-dessus de 20 ans et à tous les autres âges, ce sont les veufs qui ont à cet égard les plus grand nombre de chances.

En résumé, et pour tous les âges, il se trouve que les garçons et les filles ont les mêmes chances de se marier, mais que les veufs en ont deux fois plus que les veuves. — Ce résultat confirme ce qui a été dit plus haut, et fait comprendre pourquoi on trouve à tous les recensements deux fois plus de veuves qu'il n'y a de veufs.

4° *Mariages par âge.* — Depuis 1853, les mariages ont été relevés d'après l'âge respectif des époux au moment de

[illegible] Cette classification de[illegible] chaque année les résultats les plus co[illegible] [illegible] trouve toujours la mê[illegible] [illegible], comme ceux de [illegible] des vieillards de plu[illegible] de jeunes gens de 18 ans avec de[illegible] [illegible] la vieillesse la plus avancée.

Nous avons calculé l'âge respectif de[illegible] les circonstances d'âge et d'état civil qu[illegible] Nous nous contenterons ici de présent[illegible] [illegible] à l'année 1863. — Les années [illegible] [illegible] lieu d'ailleurs à des conclusi[illegible] [illegible].

L'âge des époux varie selon leur ét[illegible] bleau qui suit fait voir dans quelle pro[illegible]

Entre garçons et filles.

	Age de l'homme.
Seine	29. 8
Villes	28. 5
Campagnes	28.

Entre garçons et veuve[illegible]

Seine	36. 7
Villes	35. 5
Campagnes	34. 2

Entre veufs et filles.

Seine	41. 7
Villes	41. 3
Campagnes	40. 8

Entre veufs et veuves.

Seine	49. 10
Villes	48. 5
Campagnes	47. 1

En général l'âge moyen de la femm[illegible] mariage est inférieur à celui de l'hom[illegible] qu'une exception, c'est celle des veuves [illegible] garçons. C'est dans les premiers mariag[illegible] époux est le moins élevé, et quant à [illegible] mariages ultérieurs, ce sont les célib[illegible]

moins âgés. — Quelle que soit d'ailleurs la nature du mariage, on voit que les époux sont plus jeunes dans les campagnes que dans les villes, et que c'est dans le département de la Seine qu'ils atteignent l'âge le plus avancé.

Dans l'année qui nous occupait, les garçons avaient en moyenne 30 ans dans le département de la Seine, 28 ans 10 mois dans les villes et 28 ans 2 mois dans les campagnes, et les filles 25 ans 9 mois, 25 ans 1 mois et 24 ans 6 mois; les veufs 44 ans, 43 ans 4 mois et 42 ans 7 mois, et les veuves 40 ans 6 mois, 39 ans 5 mois et 38 ans 2 mois. — En résumé, l'âge des hommes a varié suivant la population, de 31 ans 10 mois à 29 ans 9 mois, et celui des femmes de 27 ans à 25 ans 4 mois.

C'est dans les mariages contractés par les garçons avec les veuves que la disproportion d'âge des époux est la moindre. — Cette disproportion varie de 1 à 8 mois, suivant l'agglomération des habitants, et elle porte, comme on l'a vu, sur l'âge de la femme.

Pour les premiers mariages, l'homme est plus âgé que la femme, de 4 ans à 4 ans et demi. — Pour les mariages entre veufs et filles, cette disproportion varie de 9 ans 8 mois à 10 ans et demi. Elle n'est que de 5 ans et quelques mois dans les mariages contractés entre les veufs.

On voit d'ailleurs que c'est dans les campagnes que quel que soit l'état civil, il y a le moins de disproportion d'âge. C'est dans le département de la Seine qu'il y en a le plus.

Pour conclure, les chiffres qui précèdent permettent d'affirmer que c'est dans les campagnes qu'on se marie le plus jeune, et qu'il y a moins d'inégalité entre l'âge des époux. Nous ne devons pas omettre de dire que quelques statisticiens attribuent à cette double circonstance l'excédant relatif de naissances masculines que présente cette population.

Nous ne nous sommes pas contentés de calculer la disproportion d'âge qui existe entre les époux au moment de leur mariage, suivant la nature de ce mariage; il nous a paru utile de rechercher les variations que cette disproportion *éprouve suivant l'âge* réciproque de deux époux. — *Le tableau que nous analysons* s'applique à tous les cas

nous nous contenterons ici de présenter les résultats relatifs aux mariages en premières noces, contractés dans la France départementale.

Age de l'homme.	Age de la femme.	Dispropor. d'âge de l'homme.	Age de la femme.	Age de l'homme.	Dispropor. d'âge de la femme.
19.	21.8	2. 8	17.6	25. 6 —	8. 0
22.6	21.8	0.10	22.6	26.10 —	3. 4
27.6	23.8	3.10	27.6	29. 5 —	1. 4
32.6	25.8	6.10	32.6	32. 7 —	0. 1
37.6	28.1	9. 5	37.6	35. 4	1. 7
45	31.8	13. 4	45.	40. 5	4. 7
55.	36.3	18. 9	55.	46. 9	8. 3
62.6	39.4	23. 2	»	»	»
28.1	24.	4. 1	24	28. 1	4. 1

En ordonnant les mariages suivant l'âge de l'homme, on trouve que la disproportion d'âge qui existe entre l'homme et la femme est d'autant plus élevé que l'homme approche plus de la vieillesse. C'est ainsi que lorsque le mari a 20 ans, la femme est plus âgée d'environ 3 ans ; s'il a de 20 à 25 ans, la femme est à peu près du même âge, lorsque l'homme atteint 45 ans, la différence d'âge en faveur de la femme est d'un peu plus de 13 ans ; enfin cette disproportion, lorsque le mari a dépassé 60 ans, peut aller, en faveur de la femme, jusqu'à 23 ans passés.

Si d'autre part, on étudie les mariages suivant l'âge de la femme, on remarque que plus elle est jeune, plus est grande la disproportion d'âge des deux époux. Ce n'est qu'au delà de la jeunesse et après l'âge mûr que les femmes, suivant en cela l'exemple de l'autre sexe, s'allient à des époux de plus en plus jeunes ; ces différences se trouvent exprimées à la dernière colonne du tableau précédent.

On peut conclure de ces observations que, si l'homme paraît libre de son choix, au moins, à partir de sa majorité, la femme semble jouer un rôle purement passif jusqu'à un âge assez avancé. Ce n'est qu'alors qu'elle rentre dans les conditions de l'autre sexe, et qu'en prenant un époux, elle écoute surtout la voix de la nature et cède à *l'attrait qu'inspire* la jeunesse.

5° *Mariages consanguins.* — On donne ce nom aux

unions contractées entre tantes et neveux, oncles et nièces, beaux-frères et belles-sœurs et cousins germains. En général pour 100 mariages de cette nature, on n'en compte qu'un seul de la première catégorie, 4 de la seconde, 21 de la troisième et 74 de la dernière. Relativement au nombre total des mariages, la proportion des mariages consanguins est en moyenne de 1 sur 75 ou de 1.32 p. 100.

	Mariages.	Mariages consanguins.	Mariages consang. p. 100 mar.	Rapports de 1861.	Rapp. de 1862.
Seine...	18.813	222	1.18	1.20	1.21
Villes...	71.179	906	1.27	1.11	1.33
Campag.	211.384	3.409	1.61	1.35	1.35
	301.376	4.537	1.50	1.29	1.32

Il semblerait d'après ces rapports, que les mariages consanguins tendraient à augmenter, principalement dans les campagnes ; ce serait là un résultat fâcheux s'il est vrai, comme le pensent un très-grand nombre de praticiens distingués, que ces mariages produisent un grand nombre d'enfants atteints de surdi-mutité ou d'idiotie, ou qui tout au moins sont d'une faible constitution.

6° *Instruction élémentaire des époux.* — Depuis 1855, l'administration cherche à se rendre compte, à l'occasion du relevé du nombre des mariages, du degré d'instruction élémentaire des époux. Dans ce but, les mariés ont été classés en deux catégories : 1° ceux qui ont signé leur acte de mariage ; 2° ceux qui ont déclaré ne pas pouvoir le signer (1).

Pour la France entière, et par sexe, la proportion des individus complétement illettrés au nombre total des mariés a suivi, depuis 1855 jusqu'en 1863 inclusivement, la marche ci-dessous :

	Hommes.	Femmes.	Les 2 sexes.
1855..................	32.20	48.36	39.92
1856..................	31.15	47.01	39.08
1857..................	30.88	46.49	38.68
1858..................	30.78	46.14	38.45

(1) Nous ferons remarquer *que le fait de la* signature n'indique pas nécessairement *que celui qui l'a donnée sait lire et écrire.* — Il n'y a là qu'un *indice, mais non une certitude.*

1859..................	30.80	45.95	38.38
1860..................	29.81	44.90	37.56
1861..................	29.27	44.16	36.72
1862..................	28.54	43.26	35.90
1863..................	27.93	42.50	35.22

Il en résulte qu'en 8 ans le nombre des illettrés est tombé de 40 à 35 p. 100; pour les hommes le progrès est de 4.27, et pour les femmes de 5.86.

Malgré ces progrès, on peut dire encore aujourd'hui que plus d'un tiers des personnes qui se marient ne savent pas même signer leur nom. — On peut voir par les rapports qui précèdent que les femmes sont à cet égard moins bien partagées que les hommes.

Pour juger des progrès de l'instruction élémentaire dans les trois subdivisions de la population, nous croyons devoir rapprocher les rapports de l'année 1863 de ceux de 1856, première année par laquelle ces faits aient été étudiés d'une manière complète.

	1863. Illettrés.	1863. Mariés.	1863. Illettrés p. 100 mariés.	Rapport de 1856.	Progrès accomplis.
Seine.....	3,032	37,626	8.06	10.17	2.11
Villes.....	43,673	142.358	30.68	34.62	3.94
Campag...	165,578	422,768	39.16	43.21	4.05
	212,283	602,752	35.22	39.08	3.86

Ces progrès sont, comme on le voit, plus rapides dans les campagnes que dans les agglomérations urbaines, toutefois les populations rurales sont sur ce point encore extrêmement arriérées. A ce point de vue le rapport du département de la Seine est très-favorable; il l'est moins cependant que ceux des départements de l'Alsace, de la Lorraine et de la Franche-Comté. Ces départements sont, au point de vue de l'instruction, au sommet de l'échelle; mais combien reste-t-il à faire dans le reste du pays !

Les documents relatifs au recrutement de l'armée fournissent une nouvelle indication sur la marche de l'instruction élémentaire dans notre pays; mais elle ne s'applique qu'aux *classes*, c'est-à-dire aux jeunes gens de 20 ans ac-

complis. — Voici pour ceux d'entre eux qui ont été examinés la proportion de ceux qui ne savent ni lire ni écrire.

1827—29	55.21	illettrés pour 100 inscrits.
1830—34	48.92	—
1835—39	44.43	—
1840—44	40.93	—
1845—49	36.54	—
1850—54	34.51	—
1855—59	31.76	—
1860	29.96	—
1861	29.14	—
1862	28.21	—

On remarquera combien ces rapports se rapprochent de ceux qui ont été obtenus pour les mariés hommes.

Il nous restait une autre source d'informations, c'est celle qui est relative au degré d'instruction des accusés. Nous avons puisé dans les *comptes rendus de la justice criminelle*, les résultats sommaires qui suivent, en les rapprochant de ceux que fournit la statistique des mariages.

Période.	Illettrés p. 100 accusés.			Illettrés p. 100 mariés		
	Hom.	Fem.	Total.	Hom.	Fem.	Total.
1851—54	42	65	46	»	»	»
1855—58	40	66	44	31	47	39
1859—62	36	56	40	30	44	37

Ainsi l'instruction primaire s'est également accrue parmi les accusés. Le tableau ci-dessus apprend en outre que le degré de l'instruction élémentaire est beaucoup moins élevé dans cette classe d'individus que dans la population générale.

7° *Détails divers.* — A l'occasion de la statistique des mariages, l'administration a recueilli quelques renseignements qui ne sont pas dénués d'intérêt. — C'est le nombre des mariages précédés de contrats, celui des actes respectueux, et des *oppositions*. — *Voici* à cet égard les résultats *de l'année 1863.*

	Total des mariages	Nombre des Contractants.	Actes respectueux.	Oppositions.
Seine........	18.813	3.866	102	3
Villes.......	71.179	29.083	367	32
Campagnes..	211.384	90.814	1.133	150
	301.376	123.763	1.602	185

Rapports de l'année 1858............

Les mariages qui ne sont précédés d'au
partiennent généralement à la classe la m
population ; l'absence d'apports par les c
inutile toute stipulation sur les dispositio
régir les biens des époux. Or il est re
département de la Seine fournit deux fois plu
de cette catégorie que le reste de la France.

Pour le pays entier, les contrats se sont é
de 39 à 41 p. 100. Les actes respectueu
près les mêmes partout, mais c'est dans l
qu'il y a le plus d'oppositions.

IV. — Décès.

1° *Nombres absolus et mortalité relative.* —
les décès, distraction faite des morts-nés, s
répartis.

		Décès pour 100 habit.	Rapports de 1861.
Seine........	49,908	2.52	2.57
Villes........	234,207	2.62	2.63
Campagnes...	562,802	2.10	2.19
	846,917	2.24	2.32

Au point de vue de la mortalité, l'année 186
une position intermédiaire entre 1861 et 1862, c
situation relativement favorable si on la compare
de la plupart de ces dernières années.

1841—45.............	2.24	1860...............	
1846—50.............	2.38	1861...............	
1851—55.............	2.42	1862...............	
1856—60.............	2.40	1863...............	

On remarquera de plus que, comme les années précédentes, tout en dépassant la mortalité des communes rurales, la mortalité du département de la Seine est inférieure à celle de la population urbaine des départements.

2° *Rapport des décès aux naissances.* — Nous avons vu que, dans les naissances, l'excédant des garçons a été, en 1863, de 4.93 p. 100 filles ; dans les décès, l'excédant du sexe masculin n'est que de 1.30 ; il en résulte nécessairement que, pour un même nombre de naissances, il doit y avoir plus de décès féminins que de décès masculins, bien qu'en réalité le nombre absolu des décès masculins l'emporte sur celui des décès de l'autre sexe. On en trouve la preuve directe dans les rapports suivants :

	Naissances.	Décès.	Décès p. 100 naiss.	Rapports de 1862.	Rapports de 1863.
Sexe masculin.	518,581	426,208	82	80	85
Sexe féminin..	494,213	420,709	85	84	88
	1,012,794	846,917	83	82	86

Dans les années récentes, il n'y a guère que l'année 1855 qui ait fait exception à cette règle, l'effet de la guerre de Crimée ayant été tel que l'excédant des décès masculins avait compensé et au delà l'excédant des garçons dans les naissances.

3° *Décès par sexe et par état civil.* — On a enregistré, en 1863, 33,939 décès de plus qu'en 1862. — Cette augmentation s'est répartie ainsi qu'il suit entre les divers éléments de l'état civil.

	Déc de 1863.	Déc. de 1862.	Accroiss.
Sexe masculin.			
Enfants (0.18 ans)......	174,680	164,970	9,710
Célibataires............	55,504	54,645	859
Mariés.................	132,399	127,126	5,273
Veufs..................	63,625	61,817	1,808
	426,208	408,558	17,650
Sexe féminin.			
Enfants (0.15 ans)......	151,427	142,346	9,081
Célibataires............	57,544	56,821	723
Mariées................	115,721	112,245	3,476
Veuves.................	96,017	93,008	3,009
	420,709	404,420	16,289
TOTAL général.......	846,917	812,978	33,939

A la seule inspection de ce tableau, l'augmentation des décès constatés en 1 assez uniformément sur les diverses subd pulation. — L'année précédente, la dimin qui avait été relevée, portait presque e les décès de l'enfance.

Voici d'ailleurs, pour les diverses clas es la mortalité comparée des trois années.

	Décès pour	
	1861.	
Enfants....................	3.13	
Célibataires................	1.34	
Mariés.....................	1.70	
Veufs......................	6.69	
Sexe masculin............	2.34	
Enfants....................	3.29	
Célibataires................	1.30	
Mariées....................	1.52	
Veuves.....................	5.29	5.
Sexe féminin............	2.30	2.
Les deux sexes..........	2.32	2.

Les faibles différences qui se sont manife mortalité des divers groupes n'ont en rie mortalité respective. — L'ordre des groupe même, et les coefficients des enfants et des v toujours les plus élevés. — Leur classement des décès, où ils occupent, au point de vue d positions extrêmes, justifient d'ailleurs parfa résultat.

En comparant les deux sexes, on vérifie u plus que le coefficient le plus faible appartient a minin. Enfin si l'on compare les célibataires a on remarque que les premiers sont placés à vue, dans les conditions les plus favorables.

Faut-il conclure de ce fait que le célibat est ré plus favorable que le mariage à la prolongation d Ce serait trop se hâter. On ne peut en effet avoir

(1) Les faibles différences qu'on remarque entre les coefficien bleau, et les coefficients généraux calculés plus haut, proviennen dans ce dernier tableau, les décès ont été rapportés, non à la de l'année courante, mais à celle de 1861.

précises sur cette question qu'en l'étudiant dans les diverses phases de la vie.

Voici, à cet égard, les résultats auxquels nous avons été amenés en calculant la mortalité respective des deux sexes, suivant leur état civil, depuis 18 ans pour les hommes, et 15 ans pour les femmes, jusqu'à 60 ans. — Ces calculs se rapportent à la fois au recensement de 1861, et au relevé des décès survenus pendant la même année.

DÉCÈS POUR 100 HABITANTS.

	Sexe masculin.			*Sexe féminin.*		
Ages.	Célibat.	Mariés.	Veufs.	Célibat.	Mar.	Veuv.
Au-dessous de 20 ans	0.69	3.78		0.74	1.17	
20—30...........	0.92	0.65	2.80	0.82	0.92	2.01
30—40...........	1.16	0.68	1.92	0.99	0.90	1.44
40—50...........	1.68	0.98	1.96	1.39	1. »	1.42
50—60...........	2.74	1.71	3.03	2.32	1.58	2.13
	1.02	1.02	2.50	0.94	1.06	1.83

S'il est vrai, d'après ces rapports, qu'en moyenne la mortalité des mariés est égale à celle des célibataires dans le sexe masculin, et qu'elle la dépasse dans l'autre sexe, ce fait tient exclusivement à la mortalité qui frappe les mariages prématurés, c'est-à-dire ceux qui sont accomplis avant l'âge de 20 ans. Au-dessus de cet âge, le mariage est toujours plus favorable à la longévité que le célibat, au moins dans le sexe masculin, pour l'autre sexe, les conditions du mariage ne sont meilleures qu'à partir de 30 ans.

L'état de veuvage, constitue, à tous les âges, la condition la plus défavorable. Toutefois, pour le sexe féminin, les célibataires sont soumis, au delà de 60 ans, à une mortalité plus rapide que les veuves. — Mais cette exception n'en laisse pas moins subsister le fait général qu'on vient d'énoncer.

Si maintenant on compare les deux sexes, on voit que l'état de mariage est plus favorable au sexe masculin, du moins en ce qui regarde la longue période qui s'étend de 20 à 50 ans. A partir de 20 ans, les femmes supportent au contraire beaucoup mieux le veuvage.

4°. *Table mortuaire et vie moyenne à chaque âge.* — On donne le nom de *Table mortuaïre* au classement des décès d'un pays dans une année ou pour une série d'années, d'après l'âge des décédés. Si elle se rapporte à une

population stationnaire, c'est-à-dire où les naissances sont égales aux décès et où la mortalité est la même aux mêmes âges, elle donne exactement la mesure des années de vie que tout individu arrivé à un âge déterminé peut encore espérer. Si elle ne la donne pas dans les populations progressives, c'est-à-dire où les naissances sont supérieures aux décès, elle l'*indique* cependant avec une certaine approximation, et, malgré son incorrection sur ce point, on n'a pas hésité à s'en servir là où il n'a pas été possible de déterminer réellement, à l'aide de recensements par âge effectués dans des conditions d'exactitude rigoureuse, le véritable coefficient de mortalité de chaque âge.

C'est sous le bénéfice de cette observation que nous donnons la table ci-après, calculée d'après l'ensemble des décès des 5 années de la période 1855-1859. Elle comprend, pour chaque sexe : 1° les décès par âge, rapportés à 100,000 ; 2° les survivants ; 3° enfin la durée de la vie moyenne, à partir de chaque âge. Les nombres des 3e et 6e colonnes indiquent combien sur 100,000 garçons et 100,000 filles, que l'on suppose nés en même temps, il en survit à chaque âge jusqu'à celui où la génération s'est complétement éteinte.

	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				Les 2 sexes	
Ages.	DÉCÈS par âges.	Survivants à chaque âge.	Durée de la vie moyenne.		DÉCÈS par âges.	Survivants à chaque âge.	Durée de la vie moyenne.		Durée de la vie moyenne	
			ans	mois			ans	mois	ans	m
0	21,120	100,000	33	8	17,692	100,000	87	2	35	
1	12,342	78,588	41	8	12,172	82,308	44	»	42	
5	3,856	66,246	45	2	4,052	70,136	47	5	46	
10	2,176	62 390	42	10	2 481	66.104	45	2	44	
15	2,782	60,214	39	3	3.049	63,623	41	10	40	
20	5,319	57,432	36	0	3,368	60,574	38	10	37	
25	3,460	52.113	34	6	3,175	57.206	35	11	35	
30	2,800	48 653	31	9	3,073	54.031	32	8	32	
35	2,736	45,853	28	6	3,023	50.958	29	9	29	
40	3,094	43 117	25	2	3,139	47,935	26	6	25	
45	3,366	40.023	21	11	3,188	44,796	23	2	22	
50	3,935	36.657	18	9	3,680	41,608	19	9	1	
55	4,835	32,722	15	8	4,585	37,928	16	5	1	
60	5.424	27,887	12	11	5,917	33,343	13	4	1	
65	5,266	22,463	10	6	6,096	27.426	10	8	1	
70	6,290	17.197	7	11	7,378	20.730	8	3		
75	5 573	10,907	6	0	6,249	13.352	6	6		
80	3 491	5,534	4	9	4,453	7,103	4	11		
85	1,398	1,843	4	»	1,974	2,650	4	1		
90	357	445	3	7	537	676	3	7		
95	79	88	2	10	123	139	2	10		
100	9	0		9	16	16	»	6		

Il résulte de l'examen de cette table que le cinquième des enfants du sexe masculin meurt dans la première année de leur naissance, un second cinquième avant la quinzième année. Entre 25 et 30 ans, il en reste la moitié; entre 60 et 65 ans le quart; entre 65 et 70 ans le cinquième ; le sixième seulement a survécu à 70 ans.

Le sixième des enfants du sexe féminin meurt la première année ; le cinquième suivant ne s'éteint qu'à 20 ans, La moitié survit encore à 35 ans, le quart entre 65 et 70 ans, le cinquième à 70 ans, et le sixième entre 70 et 75 ans. La vitalité du sexe féminim l'emporte donc sur celle de l'autre sexe à tous les âges de la vie.

La comparaison des vies moyennes amènent aux mêmes conclusions; ainsi la différence en faveur du sexe féminin, est la plus grande possible dans l'enfance; elle diminue ensuite assez régulièrement jusqu'à la fin de la table.

On remarquera que la durée de la vie moyenne, qui varie, suivant le sexe, entre 33 ans 8 mois et 37 ans 2 mois, pour un enfant qui vient de naître, s'accroît ensuite rapidement jusqu'à l'âge de 5 ans, où elle atteint son maximum (45 ans 2 mois pour le sexe masculin et 47 ans 5 mois pour le sexe féminin). Elle diminue ensuite insensiblement jusqu'au terme ordinaire de l'existence.

La longueur de la vie moyenne à la naissance calculée d'après les décès par âge de la France entière, ou plus exactement l'âge moyen des décédés de tous les âges, a suivi, depuis le commencement du siècle, la marche ci-après :

	Sexe masculin		Sexe féminin.		Les 2 sexes.	
	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.
1806—1810.....	30	6	32	7	31	6
1810—1815.....	30	7	33	3	31	10
1815—1820.....	30	8	33	»	31	10
1820—1825.....	30	2	32	8	31	5
1825—1830.....	31	5	33	11	32	8
1830—1835.....	32	1	35	»	33	6
1836—1840.....	33	5	36	4	34	11
1840—1845.....	33	5	36	7	35	»
1845—1850.....	34	4	37	7	36	[illegible]
1850—1855.....	35	»	38	[illegible]	36	8

1855—1860.....	33	8	37	2	35	5
1860........	36	»	38	8	37	4
1861........	33	4	36	4	34	10
1862........	35	2	38	2	36	8
1863........	33	11	37	10	36	4

Il résulte de ce tableau que la durée de la vie moyenne, calculée par cette méthode, s'est accrue en un demi-siècle de près de six ans. Ce progrès n'est pas d'ailleurs parfaitement régulier; c'est de 1825 à 1830, de 1835 à 1840 et de 1846 à 1850, enfin, en 1860 et 1862, qu'il s'est fait particulièrement sentir.

La progression de l'âge moyen des décédés suit les mêmes phases que l'expression de la vie moyenne déduite du rapport de la population aux naissances, et on peut voir de plus que les deux termes ne diffèrent que très-peu. C'est là un fait curieux, et qui ne se produit, à vrai dire, que dans notre pays.

Périodes et années.	Vie moyenne P./N.	Age moyen des décédés.
1815—25.......	32.2	31. 8
1815—54.......	34.3	33. 3
1847—55.......	37.4	36. 4
1855—60.......	37.8	35. 5
1860........	38.2	37. 4
1861........	37.2	34.10
1862........	37.7	36. 8
1863........	37.4	36. 4

De 1840 à 1860, le progrès survenu dans la durée de la vie, est, suivant le premier rapport, de 6 ans; et suivant le second de 5 ans 8 mois. — Il y a eu un temps d'arrê et même une diminution en 1861 et 1862; toutefois, dan cette dernière année, la durée de la vie n'en est pas moin supérieure à ce qu'elle était en 1820, de 5 ans 5 mois, o de 5 ans suivant qu'on mesure l'accroissement par la m thode directe ou les tables de décès. Il reste donc acqu que la population française est douée aujourd'hui d'u plus forte *vitalité* qu'au commencement du siècle. Ce sultat est dû à l'introduction de la vaccine, à des amél rations incessantes dans l'hygiène publique et privé surtout aux progrès de l'aisance générale.

Tels sont les principaux faits du mouvement de la p

lation française, pendant les trois dernières années. — Pour les lecteurs qui voudraient se borner à des notions plus sommaires, nous publions le tableau synoptique qui suit :

Mouvement de la population.	Population en 1861. 37,386 313 habit.		
	1861.	1862.	1863.
Enfants légitimes.			
Garçons................	475,788	472,696	479,487
Filles..................	452,593	448,552	456,824
TOTAL...........	928,381	921,248	936,311
Enfants naturels.			
Garçons................	38,947	37,615	39,094
Filles..................	37,750	36,304	37,389
TOTAL...........	76,697	73,919	76,483
Total des naissances.			
Garçons................	514,735	510,311	518,581
Filles..................	490,343	484,856	494,213
TOTAL...	1,005,078	995,167	1,012,794
Morts-nés.			
Garçons................	26,772	26,640	26,867
Filles..................	18,252	18,275	18,586
TOTAL...........	45,024	44,915	45,453
Décès.			
Sexe masculin...........	435,374	408,558	426,208
Sexe féminin............	431,223	404,420	420,709
TOTAL...........	866,597	812,978	846,917
Mariages................	305,203	303,514	301,376

A. LEGOYT.

FINANCES DE LA FRANCE.

Budget de 1866.

Les lois du 8 juillet 1865 ont ainsi évalué les bases du budget de l'exercice 1866 :

	Serv. ordinaire.	Serv. extraord.	Budget total.
Dépenses..........	1,691,321,614	149,718,800	1,841,040,414
Recettes..........	1,699,901,837	151,805,011	1,851,706 848
Excédant de recettes.	8,580,223	2,086,211	10,666 434

Voici le résumé sommaire, puis l'état détaillé d[...] penses prévues et des recettes présumées du budget de 1866.

RÉSUMÉ SOMMAIRE.

Dépenses.

Ministère d'État	3,0
— de la justice et des cultes	81,1
— des affaires étrangères	12,7
— de l'intérieur	52,6
— des finances	908,8
— de la guerre	361,0
Gouvernement général de l'Algérie	14,5
Ministère de la marine et des colonies	152,4
— de l'instruction publique	19,9
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics	72,4
— de la maison de l'Empereur et des beaux-arts	12,3
Total du service ordinaire	1,691,3
Dépenses extraordinaires	149,7
Total général des dépenses	1,841,0

Recettes.

Contributions directes	317,1
Enregistrement, timbre et domaines	414,5
Produits des forêts	42,0
Impôts et revenus indir. — Douanes et sels	155,6
Impôts et revenus indir. — Contributions indirectes	573,0
Impôts et revenus indir. — Postes	74,4
Divers revenus	69,2
Produits divers	53,7
Total des voies et moyens ordinaires	1,699,9
Ressources extraordinaires	151,8
Total général des recettes	1,851,7

DÉPENSES DÉTAILLÉES PAR SECTIONS.

Ministère d'État.

1re Section. — Administration centrale	4
2e Section. — Conseil privé. — Conseil d'État, etc.	2,6
TOTAL	3,0

Ministère de la justice et des cultes.

Service de la justice.

1re Section. — Administration centrale. — Conseil du sceau des titres	699,450
2e Section. — Cours et tribunaux	27,409,260
3e Section. — Frais de jusiice criminelle en France et en Algérie et frais de statistique	5,000,000
4e Section. — Dépenses diverses. — Secours temporaires, etc	70,000
TOTAL.[1]	33,178,710

Service des cultes.

1re Section. — Administration centrale	264,400
2e Section. — Personnel du culte catholique	42,661,050
3e Section. — Matériel et travaux du culte catholique	3,129,000
4e Section. — Personnel et matériel des cultes non catholiques	1,929,236
TOTAL	47,983,686

Récapitulation.

Service de la justice	33,178,710
Service des cultes	47,983,368
TOTAL pour les deux services	81,162,396

Ministère des affaires étrangères.

1re Section. — Administration centrale	931,400
2e Section. — Traitements des agents du service extérieur	6,852,300
3e Section. — Dépenses variables et service temporaire	4,999,500
TOTAL	12,783,200

Ministère de l'intérieur.

1re Section. — Administration centrale	1,817,100
2e Section. — Administration générale	11,581,450
3e Section. — Services télégraphiques	8,983,460
4e Section. — Sûreté publique	7,674,895
5e Section. — Service des prisons	17,637,100
6e Section. — Subventions et secours	4,988,410
TOTAL	52,682,415

Ministère des finances.

Dette publique et dotations.	1re Section. — Dette consolidée. — Amortissement. — Emprunts spéciaux pour canaux, chemins de fer et travaux divers. — Capitaux remboursables à divers titres. — Dette viagère. — Dotations et indemnités du Corps législatif..........	644,196,292
	2e Section. — Administration centrale. — Monnaies et médailles. — Dépenses des exercices périmés..	8,685,576
	3e Section. — Cour des comptes...............	1,539,100
	4e Section. — Service de Trésorerie...........	11,283,500
Frais de régie et de perception des impôts et revenus publics.	5e Section. — Administration des contributions directes..................	17,940,571
	6e Section. — Administration de l'enregistrement, du timbre et des domaines...............................	15,231,900
	7e Section. — Administration des forêts.	9,548,047
	8e Section. — Administration des douanes et des contributions indirectes...	59,885,895
	9e Section. — Administration des tabacs.	68,689,709
	10e Section. — Administration des postes.	61,358,451
Remboursements et restitutions.	11e Section. — Remboursements et restitutions (non compris les contributions directes), non-valeurs, primes et escomptes........................	10,542,500
	TOTAL................	908,871,211

Ministère de la guerre.

1re Section. — Administration centrale. — Dépôt de la guerre..................................	2,614,538
2e Section. — États-majors. — Gendarmerie...	49,729,716
3e Section. — Solde et entretien des troupes....	283,801,859
4e section. — Matériel de l'artillerie et du génie et service des poudres et salpêtres............	17,650,828
5e section. — Écoles militaires. — Invalides de la guerre. — Traitements temporaires et secours. — Dépenses secrètes.................	7,232,282
TOTAL................	361,029,223

Gouvernement général de l'Algérie.

1re section. — Administration centrale. — *Dépenses secrètes*............................	696,060
2e *section*. — Administration générale.........	3,901,065

3e section. — Services de la justice, de l'instruction publique et des cultes. — Services financiers. — Services maritimes	4,072,980
4e section. — Colonisation. — Travaux publics.	5,883,908
TOTAL	14,554,013

Ministère de la marine et des colonies.

1re section. — Administration centrale. — Conseils. — Inspections générales	1,826,634
2e section. — États-majors. — Équipages. — Troupes. — Corps entretenus. — Hopitaux et vivres	62,117,540
3e section. — Salaires d'ouvriers. — Approvisionnements généraux. — Travaux hydrauliques. — Poudres	60,298,028
4e section. — Écoles navales. — Service hydrographique et scientifique. — Frais d'impressions. — Frais de voyages et dépenses diverses. — Traitements temporairés. — Chiourmes	3,727,680
5e section. Service colonial	24,481,600
TOTAL	152,451,482

Ministère de l'instruction publique.

1re section. — Administration centrale	710,950
2e section. — Services généraux de l'instruction publique	1,710,000
3e section. — École normale supérieure et enseignement supérieur. — Établissements scientifiques et littéraires	7,493,071
4e section. — Instruction secondaire	3,141,000
5e section. — Instruction primaire	6,863,100
TOTAL	19,918,121

Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

1re section. — Administration centrale	1,346,950
2e section. — Personnel et services des travaux publics	9,720,253
3e section. — Agriculture	3,928,500
4e section. — Commerce. — Industrie. — Établissements thermaux. — Service sanitaire. — Secours aux colons de Saint-Domingue et autres	7,029,250
5e section. — Travaux ordinaires des ponts-et-	

chaussées. — Matériel des mines............	50,405,000
TOTAL................	72,429,953

Ministère de la maison de l'Empereur et des beaux-arts.

1re section. — Administration centrale, — Archives de l'empire, — Correspondances de l'empereur Napoléon Ier. — Asile de Saverne.......	824,200
2e section. — Beaux-arts et théâtres. — Monuments historiques. — Bâtiments civils........	7,650,500
3e section. — Service des haras...............	3,872,500
TOTAL................	12,347,200

Dépenses extraordinaires

Ministère de la justice et des cultes.

Services des cultes.

3e section. — 2e partie. — Matériel et travaux du culte catholique........................	5,300,000

Ministère de l'intérieur.

2e section. — 2e partie. — Administration générale....................................	15,000
3e section. — 2e partie. — Service télégraphique....................................	1,000,000
6e section. — 2e partie. — Subventions et secours....................................	3,495,000

Ministère des finances.

2e section. — 2e partie. — Monnaies...........	500,000
7e section. — 2e partie. — Forêts.............	2,500,000
9e section. — 2e partie. — Tabacs.............	1,225,000

Ministère de la guerre.

4e section. — 2e partie. — Matériel de l'artillerie et du génie..............................	5,000,000

Gouvernement général de l'Algérie.

4e section. — 3e partie. — Colonisation. — Travaux publics..............................	6,235,000

Ministère de la marine et des colonies.

3e section. — 2e partie. — Salaires d'ouvriers. — Approvisionnements généraux. — Travaux hydrauliques..............................	12,500,000

Ministère de l'instruction publique.

3e section. — 2e partie — École normale supé*rieure et enseignement* supérieur. — Établis-

sements scientifiques et littéraires...........	325,000
5ᵉ section. — 3ᵉ partie. — Instruction primaire...	1,100,000
Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.	
6ᵉ section. — Travaux extraordinaires des routes et ponts, canaux, rivières et ports; travaux agricoles et autres........................	38,821,800
7ᵉ section. — Chemins de fer................	27,632,000
7ᵉ section *bis*. — Paiements aux Compagnies de chemins de fer à titre de garantie d'intérêts..	33,000,000
8ᵉ section. — Exposition universelle de 1867....	3,000,000
Ministère de la maison de l'Empereur et des beaux-arts.	
4ᵉ section. — Travaux extraordinaires. — Publication de l'ouvrage de M. Place, sur Ninive...	8,070,000
TOTAL...............	149,718,800

RECETTES DÉTAILLÉES PAR CHAPITRES.

Contributions directes (fonds généraux).

Contribution foncière..........................	169,300,000
— personnelle et mobilière...........	49,608,000
— des portes et fenêtres.............	37,056,000
— des patentes....................	60,652,000
Taxe de premier avertissement (portion)........	564,000
TOTAL...............	317,180,000

Enregistrement, timbre et domaines.

Droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques et perceptions diverses......................	325,396,000
Droits de timbre............................	77,926,000
Revenus et prix de vente de domaines..........	4,719,700
Prix de vente d'objets mobiliers provenant des ministères..........................	5,200,000
Produits d'établissements spéciaux régis ou affermés par l'État........................	1,338,916
TOTAL...............	414,580,616

Produits des forêts.

Produits des coupes de bois...................	36,540,000
Produits divers..............................	3,878,500
Valeurs des bois cédés directement aux arsenaux de la *marine*............................	400,000
Contributions des communes et établissements	

publics pour frais de régie de leurs bois......	1,200,000
TOTAL.................	42,021,500

Douanes et sels.

Droits de douanes à l'importation. Marchandises diverses......	65,278,000
Sucres coloniaux............	43,326,000
— étrangers..........	17,940,000
Droits de douanes à l'exportation..............	333,000
Droits de navigation........................	4,203,000
Droits et produits divers de douanes...........	1,458,000
Taxe de consommation des sels perçue dans le rayon des douanes.......................	23,156,000
TOTAL.................	155,694,000

Contributions indirectes.

Droits sur les boissons........................	216,765,000
Taxe de consommation des sels perçue hors du rayon des douanes..................	8,797,000
Droit sur le sucre indigène..............	42,200,000
Droits divers et recettes à différents titres......	58,990,000
Produit de la vente des tabacs...............	233,212,000
Produit de la vente des poudres à feu..........	13,074,000
TOTAL.................	573,038,000

Produits des postes.

Produit de la taxe des lettres..................	68,116,000
Droit de 1 p. 100 sur les envois d'argent.......	1,099,000
Droit de transport des valeurs déclarées........	756,000
Droit de transit des correspondances étrangères.	4,391,000
Recettes diverses...........................	60,000
TOTAL.................	74,422,000

Divers revenus.

Produits universitaires......................	3,020,000
Produits et revenus de l'Algérie..............	19,451,300
Retenues et autres produits affectés au service des pensions civiles.....................	14,717,400
Produit de la réserve de l'amortissement.......	32,011,565
TOTAL.................	69,200,265

Produits divers du budget (principaux articles).

....	....
....	....
Taxe annuelle des biens de mainmorte..........	3,367,952

Redevances et produits extraordinaires des mines	1,229,978
Droit de vérification des poids et mesures	1,536,000
Produit de la rente de l'Inde	1,060,000
Produit de la taxe des brevets d'invention	1,400,000
Pensions et rétributions des élèves des écoles militaires et navales	1,110,900
Retenue de 2 p. 100 sur la solde des officiers de l'armée, et des sapeurs-pompiers de Paris	1,232,456
Portion des dépenses de la garde de Paris, remboursée à l'État par la ville de Paris	1,944,322
Versement par la caisse de la dotation de l'armée, des suppléments à sa charge dans les pensions militaires	7,275,000
Versement de la caisse des invalides de la marine	1,000,000
Revenus de divers établissements spéciaux (écoles vétérinaires, écoles des arts et métiers, écoles régionales d'agriculture, lazarets et établissements sanitaires)	1,187,875
Produits provenant des ministères, et recettes attribuées au Trésor public par le décret impérial du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique	4,872,415
Valeur, au prix de revient fixé par le budget, des poudres livrées par le service des poudres et salpêtres, aux départements de la guerre, de la marine et des colonies et des finances et au gouvernement général de l'Algérie	7,329,707
Produits de la télégraphie privée française et étrangère	8,850,000
Bénéfices réalisés par la caisse des dépôts et consignations pour l'année 1866	2,000,000
Produits divers des prisons et établissements pénitenciers	4,000,000
Intérêts et frais provenant des prêts faits à l'industrie (loi du 1er août 1860)	1,200,000
....	....
....	....
TOTAL	53,765,456

Ressources extraordinaires.

Rentes de l'amortissement	4,907,700
Prélèvements sur la dotation de l'amortissement	90,762,311
Indemnité de Chine (complément)	2,500,000

Indemnité de Cochinchine (annuité)..... ..
Indemnité du Mexique..................
Produits extraordinaires des forêts pour sement, routes et gazonnement........
Intérêts d'une somme due par le Mont de
Produit de la refonte des anciennes mo d'argent de 50 et de 20 centimes.......
Produit d'aliénation des bois des dunes..
Sommes remboursées par la caisse de la d de l'armée et afférentes aux années antér à 1864..............................

TOTAL...........

DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES CORRÉLATIVES.

Dépenses.

Ministère de l'intérieur.

7e section. — Service départemental sur cont butions directes et sur produits éventuels.

Ministère des finances.

5e section. — 2e partie. — Frais de prem avertissement et de confection de rôles spéciaux. — Cadastre.........................
11e section. — 2e partie. — Restitutions et non-valeurs sur contributions directes............

Ministère de l'instruction publique

5e section. — 2e partie. — Dépenses de l'instruction primaire sur ressources spéciales...

Ministère de l'agriculture, du commerce et des tra

2e section. — 2e partie. — Frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer...........
3e section. — 2e partie. — Secours spéciaux à l'agriculture..............................
4e section. — 2e partie. — Frais de surveillance de sociétés et établissements divers..........

Gouvernement général de l'Algérie.

1re section. — 2e partie. — Exposition permanente des produits de l'Algérie à Paris.......
4e section. — 2e partie. — Frais de délimitation de la propriété ainsi que de contrôle et de surveillance des chemins de fer concédés.......

TOTAL DES DÉPENSES............... 2

Recettes.

Contributions directes.	Fonds pour dépenses départementales....	110,238,000
	Fonds pour dépenses communales........	82,272,156
	Fonds pour secours spéciaux à l'agriculture..................................	2,117,000
	Fonds de non-valeurs et réimpositions....	8,712,392
	Fonds pour frais de confection de rôles spéciaux d'impositions extraordinaires..	27,500
	Portion de la taxe de premier avertissement..................................	396,000
Produits éventuels départementaux............		26,100,000
Produits divers spéciaux.	Ressources spéciales pour dépenses des écoles normales primaires.............	550,000
	Produits éventuels départementaux attribués à l'instruction primaire...........	50,000
	Subvention prélevée sur les centimes facultatifs pour les dépenses de l'instruction primaire..............................	400,000
	Centimes pour frais de distribution des avertissements de taxes spéciales (mainmortes et mines)....................	2,070
	Remboursements des frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer en France et en Algérie..................	1,904,300
	Remboursement de frais de surveillance de sociétés et établissements divers.....	96,900
	Subvention locale de l'Algérie pour les frais de l'exposition permanente de ses produits à Paris.........................	19,000
Pour contributive des tribus dans les frais de délimitation de la propriété arabe...........		200,000
Total des recettes...............		233,085,318

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

Recettes et Dépenses.

Ministère de la justice et des cultes.

Section unique. — Imprimerie impériale....... 4,640,000

Ministère des affaires étrangères.

Section unique. — Chancelleries consulaires.... 1,350,000

Ministère des finances.

Section unique. — Service de la fabrication des monnaies et médailles........................ 1,861,745

Ministère de la guerre.

Section unique. — *Caisse* de la dotation de l'ar-

mée 63,915,004

Ministère de la marine et des colonies.

Section unique. — Caisse des invalides de la marine 16,374,004

Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Section unique. — École centrale des arts et manufactures 459,470

Ministère de la maison de l'Empereur et des beaux-arts.

Section unique. — Légion d'honneur 16,930,608

TOTAL 105,530,524

Alph. COURTOIS fils.

BILAN GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES AU 1er JANVIER 1865.

Actif.

Valeurs de caisse et de portefeuille :

Caissier payeur central du Trésor public....	Numéraire	11,575,978 60
	Portefeuille	62,834,520 81
	Numéraire en dépôt à la Banque	96,242,042 80
Receveurs généraux des finances		30,204,527 58
Receveurs des impôts et revenus indirects.		15,091,815 08
Directeurs de la fabrication des monnaies.		2,215,212 90
Payeurs du Trésor public		93,380,589 60
Comptables en Algérie		34,944,917 58
Trésoriers payeurs des colonies		42,142,120 74
Directeurs de la fabrication des monnaies (matières d'or et d'argent à convertir en espèces)		20,467,865 86
		409,097,167 47
Valeurs en route		47,190,290 37
TOTAL des *valeurs de caisse et de portefeuille* 456,287,457 84		

Créances actives :

Avances pour divers services	5,826,198 69
Créances administratives	2,197,881 39
Débets de comptables et créances litigieuses poursuivis par l'agent judiciaire du Trésor	1,247,370 54
Compte entre le Trésor public et l'ancien *Trésor* de la couronne	3,498,847 52
TOTAL des créances actives. 12,770,298 14	

Découverts et avances du Trésor :		
Période antérieure à 1848		292,543,003 18
Budget de 1848		3,005,050 51
— 1849		214,625,477 52
— 1850		41,014,767 28
— 1851		100,728,868 78
— 1852	25,759,013 54	
— 1853	23,148,545 53	
— 1854	186,033,322 74	
— 1860	119,008,884 37	
— 1861	164,903,163 93	
— 1862	34,953,625 98	
— 1863	22,131,099 90	
Remboursements de capitaux de rente 5 °/o (décret du 14 mars 1852)	78,706,849 76	
Résultat des stipulations financières du traité de Zurich avec l'Autriche et le Piémont	39,880,055 64	
	694,524,561 39	
A déduire :		
Produit de la consolidation en rentes 3 °/o de fonds disponibles de la dotation de l'armée. 115,947,704 32 Produit de l'augmentation du capital de la Banque de France... .... 100,000,000. Montant de quatre annuités remboursées à la Banque de France sur son prêt de 75 millions...... .... 20,000,000. Produit net de la soulte proven. de la convers. de rentes 4 et 4 1/2. 157,064,191 20 Recouvrements effectués sur l'emprunt de 300 millions. 281,996,782 38	675,008,677 90	19,515,883 49
TOTAL des *découverts et avances du Trésor*...	671,433,050 56	
TOTAL DE L'ACTIF...........		1,140,490,806 54

Passif.

Dette flottante :

Bons du Trésor représentant la réserve de l'amortissement pour les trois derniers mois de l'année 1864............		45,225,828 32
Effets émis par le caissier central du Trésor.....		446,771,423 88
Effets émis par les comptables extérieurs.		13,371,491 64
Correspondants du Trésor..............		503,935,400 96
Correspondants des comptables des finances (solde débiteur à déduire).........		20,231,905 70
Fonds particuliers des comptables des finances...............................		85,080,249 33
TOTAL de la *dette flottante*...............	1,074,152,488 40	
Budgets et services spéciaux :		
Budgets des exercices en cours d'exécution (solde)...........................		132,544,015 20
Services spéciaux (solde à déduire)......		66,205,697 06
TOTAL des *budgets et services spéciaux*..	66,338,318 14	
TOTAL DU PASSIF............		1,140,490 806 54

Alph. C. f.

COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES EN 1864.

Recettes.

Valeurs de caisse et de portefeuille au 1er janvier 1864 :

Numéraire..........	131,653,833 68	
Effets à recevoir.....	179,164,784 83	315,030,230 76
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées.	4,211,612 25	

Contributions et revenus publics :

Exercice 1863.......	116,843,788 44	
— 1864.......	2,051,628,820 73	2,171,359,063 65
— 1865.......	3,886,454 48	
Services spéciaux......................		386,159,676 41
Recettes en atténuation des découverts du Trésor.............................		282,371,779 98

Opérations de trésorerie :

Bons du Trésor remis à la caisse d'amortissement.........	177,437,251 70	
Recettes en augmentation des créances passives..........	7,003,954,304 75	
Recettes en atténuation des créances actives............	36,700,113 55	11,334,187,287 72
Mouvements de fonds entre les comptables de finances (fonds reçus)......	4,116,095,617 72	
TOTAL............		14,489,108,038 52

Dépenses.

Dépenses publiques :

Exercice 1863.......	307,332,505 92	
— 1864.......	1,936,628,787 20	2,256,390,351 66
— 1865.......	12,429,058 54	
Services spéciaux........................		395,418,109 98

Opérations de trésorerie :

Bons du Trésor remis à la caisse d'amortissement.........	175,603,394 88	
Payements en atténuation des créances passives..........	7,092,913,526 52	
Payements en augment. des créances actives............	36,723,971 30	11,428,202,409 41
Mouvements de fonds entre les comptables de finances (fonds envoyés)....	4,122,961,516 71	

Valeurs de caisse et de portefeuille au 31 décembre 1864 :

Numéraire..........	210,655,078 44	
Effets à recevoir.....	177,974,223 17	409,097,167 47
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées.	20,467,865 86	
TOTAL............		14,489,108,038 52

Alph. C. f.

MOUVEMENT DES RENTES DU 1er AVRIL 1814 AU 1er JANVIER 1865.

	5 %—4 1/2 % (1852).	4 1/2 % (1852).	4 %	3 %	TOTAL.
Première période.					
(1er avril 1814—31 juillet 1830).					
Situation au 1er avril 1814.....	63,307,637 »	»	»	»	63,307,637 »
Rentes créées................	135,632,645 »	1,034,764 »	3,434,950 »	47,505,695 »	187,308,054 »
Rentes annulées............ .	85,177,914 »	7,068 »	9,740 »	16,003,761 »	51,198,483 »
Deuxième période.					
(1er août 1830—28 février 1848).					
Situation au 1er avril 1830.....	163,762,368 »	1,027,696 »	3,425,210 »	31,501,934 »	199,417,208 »
Rentes créées................	15,794,762 »	» »	23,387,067 »	38,564,235 »	77,746,064 »
Rentes annulées..............	32,807,539 »	1,096 »	4,902 »	62,529 »	32,876,066 »
Troisième période.					
(1er mars 1848—31 décem. 1851)					
Situation au 1er août 1848.....	146,749,591 »	1,026,600 »	26,507,375 »	70,003,640 »	244,287,206 »
Rentes créées................	44,351,068 60	» »	» »	34,314,644 »	78,665,712 60
Rentes annulées..............	8,782,465 »	131,298 »	24,135,464 »	50,599,164 »	83,648,391 »
Quatrième période.					
(1er janvier 1852—31 déc. 1864).					
Situation au 1er janvier 1852...	182,318,194 60	895,302 »	2,371,911 »	53,719,120 »	239,304,527 60
Rentes créées................	179,723,015 08	» »	» »	323,222,324 »	502,945,339 08
Rentes annulées..............	322,893,005 68	895,302 »	1,902,650 »	12,596,874 »	338,287,831 68
Situation au 1er janvier 1865...	39,148,204 »	» »	469,261 »	364,344,570 »	403,962,035 »

Alph. C. f.

SITUATION DE LA DETTE CONSOLIDÉE AU 1er JANVIER DES ANNÉES SUIVANTES :

	1861	1862	1863	1864	1865
Nombre d'inscriptions ou de parties.					
4 1/2 %	681,965	710,789	197,866	191,968	186,401
4 %	2,237	2,445	968	976	885
3 %	354,263	395,792	769,698	775,034	978,245
TOTAUX	988,445	1,108,676	968,502	967,998	1,165,531
Montant des rentes.					
4 1/2 %	173,383,444 »	173,340,437 »	39,726,957 »	39,319,394 »	39,148,204 »
4 %	2,177,509 »	2,112,015 »	472,386 »	472,386 »	469,261 »
3 %	174,326,213 »	180,621,924 »	335,568,108 »	342,911,185 »	364,344,570 »
TOTAUX	349,887,166 »	356,044,376 »	375,767,481 »	382,702,965 »	403,962,035 »
Capital nominal des rentes.					
4 1/2 %	3,852,965,422 21	3,854,343,043 88	882,821,933 33	873,764,311 11	869,960,068 88
4 %	54,437,725 »	52,800,375 »	11,809,650 »	11,809,650 »	11,781,525 »
3 %	5,810,873,706 66	6,020,730,800 »	11,185,603,600 »	11,430,372,833 33	12,144,819,000 »
TOTAUX	9,718,276,913 88	9,924,874,218 88	12,080,235,183 33	12,315,946,794 44	13,026,510,643 88

Alph. C. f.

OPÉRATIONS ET SITUATION

DES

CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

PENDANT L'ANNÉE 1864.

(Extrait du *Rapport fait au Sénat et au Corps législatif par la Commission de surveillance.*)

Caisse d'Amortissement.

L'action effective de l'amortissement est encore restée suspendue pendant toute l'année 1864, et l'on a continué le système fictif dont il a été parlé dans le dernier rapport; il consiste à délivrer à la Caisse d'amortissement sur les crédits ouverts pour ordre, à cet effet, au budget de l'État, des bons du Trésor dont le montant est périodiquement inscrit en son nom en rentes 3 p. 100 sur le grand-livre de la dette publique.

Les opérations faites ainsi en 1864 se résument comme suit :

La Caisse avait en portefeuille, au 31 décembre 1863, des bons du Trésor pour une somme de		43,391,971 50
Elle a reçu en 1864, dans les mêmes valeurs, pour le montant de sa dotation légale, les arrérages de rentes provenant de consolidations et de rachats, et intérêts des bons du Trésor :		
Dotation	118,022,745 00	
Arrérages de rentes inscrites à son nom	58,746,442 50	177,437,251 70
Intérêts à 3 p. 100 sur les bons délivrés par le Trésor.	668,064 20	
Elle avait à faire emploi de		220,829,223 20
Les consolidations effectuées en vertu de décrets impériaux se sont élevées à		175,603,394 88
Et il restait pour solde en bons du Trésor, au 31 décembre 1864 (1).		45,225,828 32

(1) Cette somme a été consolidée en vertu d'un décret du 7 janvier 1865; elle est représentée par trois inscriptions de rente 3 p. 100, montant ensemble à 2,045,019 francs.

Les consolidations faites en 1864 ont donné lieu à la création de 7,992,964 fr. de rente 3 p. 100.

La dotation s'est aussi accrue d'un nouveau revenu de 4,751,131 fr., représentant le centième du capital nominal du dernier emprunt de 309 millions.

C'est donc une somme totale de 12,744,095 fr., dont s'est ainsi accrue pour 1865 la puissance nominale de l'amortissement qui se trouve élevée à 186,550,245 fr. répartis comme suit entre les trois espèces de rentes :

	Dotation.	Rentes.	Total.
Rentes 4 1/2 p. 100.	14,985,764	40,292,441	55,278,255
— 4 —	413,286	764,628	1,177,914
— 3 —	107,374,826	22,719,250	130,094,076
	122,773,876	63,776,319	186,550,245

Une loi présentée en 1865 au Corps législatif réduira sans doute l'importance de ce chiffre sans rien changer au caractère fictif des opérations (1).

Un fait réel a cependant eu lieu par l'entremise de la Caisse d'amortissement ; il résulte des opérations de la Caisse des retraites pour la vieillesse qui a fait annuler, en 1864, 169,992 fr. de rente 4 1/2 p. 100 représentant un capital d'achat correspondant à la valeur des rentes viagères inscrites au Trésor pendant la même année.

Les rentes annulées par cette caisse, depuis le 11 septembre 1852 jusqu'au 31 décembre 1864, montent à 2,063,846 fr. pour un capital de 46,706,143 fr. 35 c.

Caisse des Dépôts et Consignations.

Cette caisse comprend plusieurs services dont l'importance va toujours croissant ; sa bonne organisation permet cependant à l'administration de suffire à tous ses besoins.

Les opérations auxquelles ont donné lieu, pendant l'année 1864, ces divers services, sont développées, avec tous les détails nécessaires, dans les états annexés à ce rapport. Le bilan qui fait suite résume toutes ces opéra-

(1) Un projet de loi, soumis au Corps législatif en janvier 1866, propose un système tout nouveau : nous en parlerons au *Coup-d'œil* (5e partie) et cette loi est déjà votée au *moment où nous la rédigerons.*

tions et fait ressortir la situation de chacun des services à la fin de l'année.

Les explications qui suivent sont destinées à faire apprécier cette situation.

Consignations judiciaires et administratives. — Le mouvement des fonds consignés en 1864 se solde, au 31 décembre, par un excédant de recette (1) de 139,176,087 fr. 52 c.

En voici les détails par catégories :

1. Prix d'immeubles	29,567,929 29
2. Prix de ventes mobilières	3,317,004 38
3. Produits de successions	12,085,675 68
4. Fonds de faillites et de concordats	20,785,38[illegible] 19
5. Cautionnements de comptables et autres	2,739,210 37
6. Cautionnements d'adjudicataires et d'entrepreneurs de travaux	21,710,806 83
7. Cautionnements judiciaires et de surenchère	2,375,050 24
8. Loyers, fermages, deniers saisis, etc.	19,761,540 24
9. Retenues sur traitements civils et militaires	2,765,450 05
10. Consignations administratives diverses	24,068,038 25
Total	139,176,087 52

Caisses d'épargne et de prévoyance. — Le solde créancier de ce compte, qui était au 31 décembre 1863 de 436,468,810 fr. 92 c., s'élève au 31 décembre 1864 à 450,003,590 fr. 64 c., avec une augmentation de 13,534,779 fr. 72 c.

Le nombre des Caisses d'épargne en activité s'est accru de 6, ce qui le porte à 476, y compris celle de Paris.

Les achats de rentes qui, l'année précédente, s'étaient élevés à 557,359 fr., ont atteint 672,091 fr. en 1864, et le nombre des acheteurs a monté de 14,585 à 17,142.

Le solde dû aux Caisses dépargne est représenté par les fonds placés en rentes 3 p. 100 : ci	308,822,411 fr. 94
et ceux en compte courant au Trésor	141,181,178 70
Total égal au solde indiqué plus haut.	450,003,590 fr. 64

(1) C'est-à-dire, les recettes de l'année ajoutées à l'encaisse du 1er janvier, défalcation faite des sorties effectuées dans le courant de l'année.

Le compte courant du Trésor n'a pas sensiblement varié d'une année à l'autre, et l'excédant des recettes des Caisses d'épargne a été employé à solder l'achat de 600,000 fr. de rentes, par transfert entre le compte des Caisses d'épargne et celui de la Caisse des dépôts et consignations. Le fonds de roulement de cette dernière Caisse était devenu momentanément insuffisant.

Le bénéfice provenant du placement de la plus forte partie des fonds en rentes en excédant des intérêts bonifiés aux Caisses d'épargne, a été porté au compte spécial de réserve créé à partir de 1860 avec l'assentiment du ministre des finances.

Ce compte se trouve élevé, au 31 décembre 1864, à 2,195,877 fr. 87 c., et cette réserve s'accroîtra sans doute chaque année.

Dépôts volontaires. — La Caisse peut recevoir les dépôts volontaires des particuliers et des établissements publics. Les conditions de ces dépôts sont restées en 1864 les mêmes que pendant l'année précédente, et partout ailleurs on offre aux déposants des avantages croissants et des facilités nouvelles. C'est sans doute à cette cause que l'on doit attribuer la diminution des dépôts à la Caisse.

Déjà la somme des dépôts volontaires des particuliers, à la fin de 1863, était réduite à 10,158,906 fr. 59 c. Elle est descendue, au 31 décembre 1864, à 9,088,927 fr. 90 c., avec une nouvelle diminution de 1,069,978 fr. 69 c.

Ce mouvement de décroissance remonte à 1860.

Quant aux dépôts volontaires des établissements publics, qui s'effectuent tant à Paris que dans les départements, le solde créancier a augmenté de 853,031 fr. 11 c., et le nombre des comptes auxquels ils se rapportent s'est élevé, en 1864, de 1,281 à 1,396 fr.

Dépôts des instituteurs primaires. — Le solde créancier de ce compte, au 31 octobre 1863,

S'élevant à..............................	6,640,642 fr.	61
S'est accru, en 1864, par les intérêts à 4 p. 100 capitalisés par semestre, de.........	258,426	58
Ensemble.............	6,899,069 fr.	19

Il a été ordonnancé en 1864, au profit de 737 instituteurs sortis de fonctions ou de leurs ayants droit........................	344,481 59
Et le solde, au 31 décembre 1864, monte à.	6,554,587 fr. 60

Cette somme comprend un fonds commun de 158,270 fr. 50 c. à la disposition du ministre de l'instruction publique, et le surplus appartient à 19,402 instituteurs en exercice.

Sociétés de sécours mutuels. — Le compte de ces sociétés se compose de trois parties : le fonds de dotation, le fonds de dépôts et le fonds de retraites.

Le fonds de dotation, constitué en faveur des Sociétés mutuelles approuvées, est représenté par une inscription de rente de 437,500 fr. Le revenu est augmenté des fonds restant libres au 31 décembre de l'année précédente, 407,771 fr. 61 c. Sur le produit s'élevant ainsi à 845,271 fr. 61 c., on a acquitté une dépense de 458,130 fr. 74 c., dont 395,599 fr. consistent en subventions en faveur de 132 des Sociétés qui ont constitué des fonds de retraite.

La réunion de ces différents fonds de retraite, y compris les intérêts à 4 1/2 p. 100 capitalisés par la Caisse des dépôts, présentait, au 31 décembre 1864, une augmentation de plus d'un million. et le solde du compte de ces fonds de retraite se totalisait à cette époque par 8,106,304 fr. 08 c., non compris un capital de plus de 900,000 fr., versé à la Caisse des retraites pour le service de 640 pensions de vieillesse, constituées par les Sociétés au profit d'un pareil nombre de sociétaires. Le nombre et l'importance de ces pensions vont en augmentant d'année en année.

Le nombre des Sociétés déposant volontairement leurs excédants de fonds s'est encore accru en 1864. Au 31 décembre 1863, elles s'élevaient à 482, elles sont au nombre de 532 au 31 décembre 1864, et le solde de ces comptes montait à 3,256,033 fr. 18 c., soit 360,000 fr. environ de plus qu'en 1863.

Prêts aux départements et aux communes. — Une augmentation considérable s'était produite en 1863 dans les avances consenties en faveur des départements, villes et communes, et la raréfaction croissante des capitaux

disponibles a exigé, pour 1864, un changement dans les conditions de ces avances.

Ainsi que l'indique le rapport précédent, la Caisse s'était bornée à porter, à partir de 1864, de 4 1/2 à 5 p. 100 l'intérêt des emprunts remboursables dans un délai de 4 à 12 ans. Mais, dans le courant de cette dernière année, les circonstances générales firent juger cette mesure insuffisante, et la Commission de surveillance détermina le chiffre maximum, que l'administration ne devait pas dépasser, à 300,000 francs pour chaque opération, le taux uniforme de 5 p. 100, et réduisit de 12 à 8 années le délai maximum de remboursement.

Sous l'influence de ces dispositions, les demandes de prêts ont diminué en 1864 : 24 millions, au lieu de 36 millions demandés en 1863 ; et les prêts consentis ont subi une réduction beaucoup plus considérable : 10 millions, au lieu de 28 millions en 1863.

Cependant les engagements antérieurement contractés ont encore exigé des avances qui ne sont que de 2 millions inférieures à celles réalisées pendant l'année précédente, et qui ont monté à 19,504,060 fr. 94 c.

Ainsi le total des sommes prêtées, qui était, au 31 décembre 1863, de	72,520,657 fr.	13
s'est accru de	19,504,060	94
TOTAL	92,024,718 fr.	07
Il s'est atténué des remboursements effectués en 1864	12,714,626	46
Et se trouve ainsi établi	79,310,091 fr.	61

Ce chiffre est encore supérieur de plus de 4 millions à celui de 75 millions indiqué par la Commission de surveillance, comme limite actuelle des prêts faits aux départements, villes et communes.

Indemnité de Saint-Domingue.— Emprunt d'Haïti. — La vingt-sixième annuité, échue en 1864, était de 3 millions ; le montant des paiements a été, sur le capital, de 2,919,373 fr. 36 c., plus 44,230 fr. 67 c. d'intérêts.

La somme à payer pour les semestres courants, pour les coupons arriérés et pour l'amortissement des obligations de l'emprunt, était de 799,160 fr. Il a été payé aux por-

teurs, à ces divers titres, une somme de 791,370 fr.

Au 31 décembre 1864, le solde créditeur en faveur du gouvernement haïtien s'élevait, pour ce double service, à 2,768,781 fr. 83 c.

Services militaires. — La Caisse reçoit, sous cette dénomination, les fonds de masse des militaires libérés, les successions des militaires décédés, les dépôts et fondations militaires et les fonds de masse de la 2e portion du contingent.

Le compte des fonds de masse des militaires libérés et des successions des militaires décédés, qui présentait au 31 décembre 1863 un solde créancier de 1,356,392 fr. 49 c., se solde en 1864 par 1,433,438 fr. 70 c., avec 77,046 fr. 22 c. d'augmentation. Cet excédant provient presque en entier des fonds de successions, dont le mouvement s'est beaucoup accru dans la dernière année.

Le compte des fonds de masse a présenté un excédant moins considérable qu'en 1863, parce qu'il se rapporte à la libération d'un contingent de 100,000 hommes, tandis que la classe de 1855, libérée en 1863, avait été de 140,000 hommes.

Le service de fonds de masse de la 2e portion du contingent s'accroît d'année en année; il a porté, en 1864, sur 5 classes, ayant chacune son compte distinct subdivisé en trois : infanterie, cavalerie, artillerie; ce compte s'accroîtra encore jusqu'à ce qu'il comprenne les 7 classes de l'armée.

Les comptes sont au nombre de 500, et le solde créancier, au 31 décembre 1864, s'élève à 1,312,992 fr. 58 c., supérieur de 275,332 fr. 80 c. à celui qui existait au 31 décembre 1863.

Légion d'honneur. — Le service financier de l'Ordre Impérial de la Légion d'honneur, qui se fait par la Caisse des dépôts et consignations, a continué à s'accroître. Le mouvement de fonds a été supérieur de plus de 2 millions et demi à celui de 1863.

Le nombre des titulaires dont le traitement se paie à Paris s'est élevé dans l'année de 6,246 à 6,566.

Le compte d'avances ouvert à la Grande Chancellerie pour le paiement, au Trésor, de la soulte de la conversion

de ses rentes, a été réduit par le paiement de la première annuité, et laisse encore la caisse créancière de 7,488,281 fr. 56 c.

D'autre part, le compte courant de la Légion d'honneur présente, au 31 décembre 1864, un solde créditeur, en faveur de l'ordre, de 4,937,230 fr. 36 c.

Fonds de retraites et pensions diverses. — Les fonds de retraites constitués en faveur d'agents et employés de quelques grandes administrations à Paris et des préfectures, mairies, octrois, etc., gérés par la Caisse des dépôts, sont toujours au nombre de 235.

Les recettes, y compris l'excédant au 31 décembre 1863, s'élevaient à...........................	6,805,656 fr. 32
Et la dépense à........................	5,553,306 27
Il restait, au 31 décembre 1864, un solde en faveur des fonds de retraite, de.........	1,252,350 fr. 05

inférieur de peu à celui qui existait au 31 décembre précédent.

La dépense comprend pour 1,696,218 fr. 18 c. le prix de 78,229 fr. de rentes inscrites au nom des fonds de retraite, qui sont titulaires de 1,500,000 fr. de rentes environ.

Services spéciaux. — Sous ce titre sont compris trois services : Caisse des retraites pour la vieillesse, Dotation de l'armée, Caisse des offrandes nationales.

Caisses de retraites pour la vieillesse. — Les recettes de cette caisse, consistant en versements et en arrérages de rentes, se sont élevées en 1864 à la somme de 9,054,065 fr. 94 c., soit 746,043 fr. 27 c. de plus qu'en 1863.

Les sommes versées présentent, comparées à l'année précédente, une augmentation de près de 10 p. 100 ; mais le nombre des versements a été inférieur d'environ 7 1/2 p. 100.

Le premier résultat est la conséquence de la loi du 4 mars 1864, qui a élevé le maximum des dépôts et celui des rentes viagères ; le second provient principalement du changement opéré par la Compagnie du chemin de fer de Lyon-Méditerranée dans le mode de rémunération de ses agents.

Sur les recettes, il a été prélevé 927,442 fr. 61 c. qui

ont été remboursés, comme capitaux réservés ou irrégulièrement versés, et la Caisse des retraites a employé l'excédant à l'achat de 371,751 fr. de rentes, soit environ 84,800 fr. de rentes de plus qu'en 1863.

Ces placements représentent un revenu approximatif de 4 fr. 64 c. p. 100 supérieur de 14 centimes au taux qui sert de base au tarif des rentes viagères.

La somme de 367,278 fr. de rentes viagères inscrites au grand-livre est au nom de 2,571 parties, et la Caisse a fait annuler en contre-valeur 169,992 fr. de rentes perpétuelles.

Les recettes de la Caisse de la vieillesse, depuis sa création, se sont élevées à 103 millions, avec lesquels, déduction faite des remboursements exigibles, elle a acheté 4,142,004 fr. de rentes ; sur cette somme, 2,063,846 fr. ont été annulés en compensation de 25,000 parties de rentes viagères montant ensemble à 4,778,573 fr. L'actif en portefeuille, de 2,078,158 fr. de rentes, représente une valeur approximativement égale au passif restant à liquider par suite des opérations antérieures.

Caisse de la dotation de l'armée. — Les recettes réalisées en 1864 pour le compte de cette Caisse s'élèvent à .... 64,259,238 fr. 93
Les dépenses montent à 29,244,326 86

L'excédant de recette sur les opérations de 1864 est donc de .... 35,014,912 fr. 07
en y ajoutant le solde disponible au 31 décembre 1863 .... 31,380,209 85

On obtient le total de 66,395,121 92
Sur cette somme il a été employé en achats de rentes .... 48,301,706 »

Solde disponible au 31 déc. 1864 ...... 18,093,415 fr. 92

La Dotation possédait au 31 décembre 1863 13,203,364 fr. de rentes 3 p. 100. Cette somme, réunie au solde ci-dessus indiqué, forme un actif qui paraît suffisant pour faire face à toutes les charges résultant des engagements contractés (1).

Caisse des offrandes nationales. — Le solde de cette Caisse s'élevait, au 31 décembre 1863, à .... 102,413 fr. 10

(1) Voy. plus loin l'article *Dotation de l'armée.*

Les recettes, en 1864, montent à..........	268,315	78
Ensemble................	370,728 fr.	88
Les dépenses se sont élevées à............	246,294	»
Solde disponible au 31 décembre 1864.....	124,434 fr.	88

La recette est presque entièrement composée des arrérages de l'inscription de 265,651 fr. de rentes 3 p. 100 appartenant à la Caisse, et la dépense du service semestriel des rentes viagères constituées au profit des militaires blessés, ou d'ascendants de militaires morts dans les dernières campagnes.

Le nombre des rentiers viagers s'élevait au 31 décembre 1864 à 6,222, et la somme des rentes viagères à 243,391 fr.; la moyenne serait d'environ 39 fr. pour chaque rente.

Profits et pertes. — Il ressort de l'ensemble des mouvements des fonds et de la balance générale une augmentation d'actif et de passif de plus de 11 millions, qui provient d'un accroissement de plus de 36 millions sur les services des Caisses d'épargne, Consignations, Fonds de retraite, etc., compensé par une diminution de 20 millions portant principalement sur la Dotation de l'armée, par suite de l'emploi en rentes de ses fonds disponibles ; sur les Dépôts provisoires, en conséquence de la restitution des fonds versés pour fournitures d'armes et sur dépôts volontaires des particuliers.

Il résulte du compte des profits et pertes que, prélèvement fait d'une somme d'environ 1,860,000 fr. pour frais administratifs et judiciaires et pour les taxations allouées aux préposés de la Caisse dans les départements, les bénéfices de l'année se sont élevés à 3,913,577 fr. 25 c., excédant de 268,896 fr. 86 c. ceux de l'année précédente.

Sur cette somme il a été prélevé :

1° Celle de 915,695 fr. 86 c. qui, provenant d'emploi en rentes de la plus grande partie des fonds des Caisses d'épargne, a été portée au compte spécial de réserve créé à cet effet ;

2° Celle de 800,000 fr. restituée au compte bénéfices à réaliser en atténuation de l'avance imputée à ce compte, de la soulte payée au Trésor pour la conversion des rentes appartenant à la Caisse des dépôts.

Le surplus des bénéfices, montant à 2,197,881 fr. 39 c., a été versé au Trésor, auquel il apporte pour l'exercice 1864 un excédant de recette de près de 200,000 fr. sur les prévisions du budget.

En résumé, les opérations de la Caisse des dépôts et consignations pour l'année 1864, s'élèvent :

En recette, à	940,955,983 fr. 27
En depense, à	943,750,044 79
D'où il résulte un excédant de dép. de.	2,794,061 fr. 52
qui, rapproché des valeurs de caisse et de portefeuille au 31 décembre 1863, montant à	412,616,828 44
réduit le montant des valeurs de caisse et de portefeuille au 31 décembre 1864, à...	409,822,766 fr. 92
qui se décomposent ainsi :	
Numéraire en caisse à la Banque	1,359,203 30
Effets à recevoir	3,355,283 24
Effets publics appartenant à la Caisse des dépôts	89,355,662 29
Emploi de fonds des Caisses d'épargne, en rentes	308,822,411 94
Emploi de fonds de retraites et des Sociétés de secours mutuels, en rentes	6,930,206 15
TOTAL égal	409,822,766 92

Le bilan fait ressortir, à la même époque du 31 décembre 1864, des soldes créditeurs sur divers services, formant le passif, pour un total de 714,150,414 fr. 40 c.

Et des soldes débiteurs, sur d'autres services, formant l'actif pour	304,327,647 48
Auxquels ajoutant les valeurs de caisse et de portefeuille, montant à	409,822,766 92
On trouve un actif égal au passif	714,150,414 40

COMMERCE ET NAVIGATION DE LA FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1864.

(Extrait du *Document officiel*).

Commerce. — Le commerce général de la France avec ses colonies et les puissances étrangères a embrassé, en 1864 (importations et exportations réunies), une masse de

produits représentant 7,329 millions en valeurs *actuelles* : c'est une augmentation de 566 millions (8 p. 100) sur l'année précédente et de 1,394 millions (23 et demi p. 100) sur la moyenne de la période quinquennale antérieure à 1864.

A l'importation, les valeurs ont atteint le chiffre de 3,407 millions, lequel est supérieur de 171 millions à celui de l'année précédente et de 561 millions à la moyenne quinquennale.

A l'exportation, le montant des valeurs s'est élevé à 3,921 millions; il offre une augmentation de 395 millions sur celui de 1863 (3,526 millions) et de 833 millions sur la moyenne quinquennale (3,088 millions).

Envisagés au point de vue du commerce spécial, les faits se résument de la manière suivante pour 1864 :

	(Valeurs actuelles.)
Importations et exportations réunies....	5,452 millions.
Les chiffes de 1863 étaient de...........	5,069 —
Différence en plus pour 1864......	383 —

Dans les chiffres de 1864, les importations sont comprises pour 2,528 millions, les exportations pour 2,924 millions : c'est, relativement à l'année 1863, une différence en plus de 102 millions pour les marchandises importées et de 281 millions pour les marchandises exportées.

Le tableau ci-après, divisé en trois périodes quinquennales, présente le mouvement du commerce spécial de la France pendant les quinze dernières années.

	MARCHANDISES.		NUMÉRAIRE.	
Années.	Importat.	Exportat.	Importé.	Exporté
1850...........	790.7	1,068.1	221	127
1851...........	765.1	1,158.1	298	133
1852...........	989.1	1,256.9	240	226
1853...........	1,196.1	1,541.9	433	260
1854...........	1,291.6	1,413.7	582	329
TOTAUX......	5,032.9	6,438.7	1,774	1,075
Moyenne.......	1,006.6	1,287.8	355	215
1855...........	1,594.1	1,557.9	504	481

1856...........	1,989.8	1,893.0	576	483
1857...........	1,872.9	1,865.8	670	584
1858...........	1,552.8	1,887.3	717	242
1859...........	1,640.7	2,266.4	940	570
TOTAUX......	8,660.3	9,470.4	3,407	2,357
Moyenne.......	1,732.1	1,894.1	681	471
1860...........	1,897.3	2,277.1	604	448
1861...........	2,442.3	1,926.3	420	503
1862...........	2,198.6	2,242.7	536	456
1863...........	2,426.4	2,642.6	533	588
1864...........	2,528.2	2,924.2	734	651
TOTAUX......	11,492.8	12,012.9	2,287	2,646
Moyenne.......	2,298.6	2,402.6	565	529

Les marchandises étrangères admises temporairement pour recevoir une transformation ou un complément de main-d'œuvre en France ne figurent, ni à l'importation ni à l'exportation, dans les comptes du commerce spécial. Elles représentent, en 1864, 89 millions de francs. Les produits réexportés après main-d'œuvre comprennent 198 millions. En ajoutant ces chiffres à ceux des opérations ordinaires d'entrée et de sortie, on obtient comme expression complète de l'importance du commerce spécial les résultats comparatifs ci-après :

	1864.	1863.
Importations..............	2,617 millions.	2,540 millions.
Exportations..............	3,122 —	2,806 —

L'importance comparative en valeurs, à l'importation comme à l'exportation, des marchandises transportées *par mer* et de celles transportées *par terre*, s'établit ainsi :

Commerce général.

	Import.	Export.	Imp. et Exp.
Par mer......... (millions).	2,243	2,892	5,135
Par terre....................	1,170	1,029	2,193
TOTAUX..........	3,407	3,921	7,328

Dans les transports par mer, qui ont embrassé une valeur totale de 5,135 millions (importations et exportations réunies), la part du pavillon français a été de 2,422 millions.

Sur ces 2,422 millions, 391 millions reviennent à la navigation avec les colonies françaises et la grande pêche, et 2,031 millions à la navigation internationale, à laquelle la marine étrangère a, de son côté, pris part pour 2,713 millions.

Les puissances étrangères avec lesquelles nos échanges ont eu le plus d'importance en 1864, sont : l'Angleterre, la Suisse, le royaume d'Italie, la Belgique, l'Association commerciale allemande, l'Espagne, la Turquie, le Brésil, l'Égypte, les États-Unis, les Indes anglaises et la Russie.

Les pays de provenance se présentent dans l'ordre suivant, d'après le rang que leur assigne le chiffre des valeurs des produits importés :

	Commerce général.	Commerce spécial.
Angleterre	680 millions.	567 millions.
Belgique	397 —	285 —
Suisse	345 —	62 —
Association commerciale allemande	286 —	155 —
Royaume d'Italie	278 —	228 —
Turquie	167 —	142 —
Indes anglaises	117 —	111 —
Égypte	101 —	81 —
Russie	93 —	69 —
Brésil	86 —	59 —
États-Unis	75 —	69 —
Espagne	72 —	57 —

Les produits de l'Algérie livrés au marché intérieur de la métropole en 1864 se sont élevés à 76 millions ; c'est 54 p. 100 de plus aussi que la moyenne quinquennale. Ceux de l'île de la Réunion n'ont atteint que le chiffre de 26 millions. La moyenne quinquennale est de [illegible] millions. Les autres possessions françaises d'outre-mer ont présenté des résultats à peu près semblables à ceux de 1863 et de la moyenne quinquennale.

En résumant de la même manière les faits de l'exportation, on voit que les principaux pays de destination, d'après l'importance, en valeurs *actuelles*, des marchandises qui *y ont été expédiées sont :*

	Commerce général.	Commerce spécial.
Angleterre	1,145 millions.	894 millions.
Royaume d'Italie	410 —	275 —
Suisse	360 —	202 —
Espagne	266 —	169 —
Belgique	258 —	229 —
Association commerciale allemande	237 —	216 —
Turquie	129 —	80 —
Brésil	129 —	82 —
États-Unis	101 —	89 —
Égypte	97 —	66 —
Russie	27 —	24 —
Indes anglaises	10 —	8 —

La valeur des marchandises françaises expédiées en Algérie est de 129 millions. Moyenne quinquennale, 137 millions.

Dans la snmme de 3,407 millions de francs dont se compose le commerce général à l'importation, les matières nécessaires à l'industrie figurent pour 2,130 millions, dont 1,867 millions s'appliquent au commerce spécial.

Les objets de consommation naturels et fabriqués, importés à toutes destinations, sont évalués (commerce général), à 1,278 millions, et commerce spécial à 662 millions.

Les valeurs des exportations se décomposent de la manière suivante :

	Commerce général.	Commerce spécial.
Produits naturels	1,551 millions.	1,219 millions.
Objets manufacturés	2,370 —	1,705 —
TOTAUX	3,921 —	2,924 —

Primes. — Dans le chiffre (2,924 millions) de la totalité des marchandises exportées de notre marché intérieur en 1864, la part de celles expédiées à l'étranger, sous bénéfice de primes ou drawbacks, a été de :

39,359,460 f pour les marchandises qui ont obtenu la restitution des droits payés à l'importation; et de

37,406,524 pour celles qui ont donné lieu au remboursement de la taxe de consommation sur les sels employés à leur fabrication. (Viande et beurre salé.)

La somme totale des primes d'exportation ou drawbacks payés par le Trésor avait été, en 1863, de 54,802,335 fr.; elle ne s'est élevée qu'à 25,065,946 fr. en 1864 [1].

La taxe de consommation perçue sur les sels a été remboursée dans les proportions déterminées :

Sur 2,546,770 kilogrammes de viandes salées, soit 48 p. 100 de plus qu'en 1863;

Et sur 12,467,902 kilogrammes de beurre salé, soit 25 p. 100 de plus aussi qu'en 1863.

Importations temporaires. — Les marchandises importées temporairement, à charge de réexportation après main-d'œuvre, en 1864, représentent une somme de 89 millions de francs. Voici la décomposition de ce chiffre :

Froment. (Grains.).	37 mill.	Tissus de coton....	4 mill.
Fonte brute.......	8	Aciers............	1
Graines oléag. de toute espèce.....	9	Autres marchandises admissibles au régime créé par la loi du 5 juillet 1836.........	9
Tôles............	7		
Fers étirés en barres	8		
Plomb brut........	6		

La valeur des objets fabriqués réexportés s'est élevée de 163 millions en 1863 à 198 millions en 1864. Les plus fortes différences en plus existent ici sur les machines et mécaniques et sur les ouvrages en métaux.

Pêche de la morue. — Les navires armés pour la pêche de la morue ont rapporté 297,171 quintaux métriques de morues vertes et sèches, de draches, de rogues et d'issues en 1864; les exportations de morues sèches sous bénéfice de prime ont atteint le chiffre de 29,584 quint. métriques.

Armement pour la pêche de la morue de 1855 *à* 1863

Années.	Nombre de navires.	Nombre d'hommes.	Dépenses.
1859..............	516	14,949	722,550 f
1860................	469	13,968	678,335
1861.............. ...	478	14,193	687,210
1862................	517	14,081	689,110
1863................	560	13,753	669,450
TOTAUX.........	2,540	70,944	3,446,655

(1) Ne sont comprises dans ces chiffres ni les primes payées pour les viandes et beurres salés exportés, ni les primes d'encouragement pour la grande pêche. Ces dernières sont liquidées et ordonnancées par le département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Moyenne quinquennale.	508	14,189	689,331
1864................	557	12,774	620,320

Pêche de la baleine. — Les produits en huile et en fanons rapportés de la pêche de la baleine et du cachalot ont été de 1,865 quintaux métriques en 1864, tandis qu'ils avaient encore atteint le chiffre de 2,236 quintaux métriques en 1863 : différence en moins, 371 quint. métriques.

Pêche du hareng. — 726 navires, jaugeant ensemble 21,315 tonneaux, ont été armés en 1864 pour la pêche du hareng ; ils étaient montés de 10,027 hommes d'équipage. Les armements de 1863 avaient embrassé 707 voiles et 20,703 tonneaux ; la force totale des équipages avait été alors de 9,977 hommes. C'est 19 navires, 612 tonneaux et 50 hommes de plus pour 1864.

Les quantités de harengs, tant frais que salés, rapportées dans nos ports, ont été supérieures de 45,997 quintaux métriques à celles de 1863.

Entrepôts. — Le poids total des marchandises de toute nature entrées dans les entrepôts de l'Empire en 1864 a été de 10,483,540 quintaux métriques, représentant en valeurs 563 millions de francs. En 1863, les produits introduits dans ces établissements composaient un poids de 12,008,790 quintaux, valant ensemble 575 millions. Il y a diminution de 1,525,250 quintaux sur le poids et de 72 millions sur les valeurs.

Les différences portent principalement sur les céréales, les sucres, les soies et l'huile d'olive.

Quant à leur importance relative, les principaux entrepôts se présentent dans l'ordre suivant : le Havre, Marseille, Bordeaux, Nantes, Paris, Dunkerque, Rouen, Boulogne, Caen, Cherbourg, etc.

Transit. — Les marchandises étrangères expédiées en transit par la France, en 1864, ont eu un poids total de 2,713,391 quintaux métriques, représentant une valeur de 723 millions.

Les tissus de soie figurent au premier rang, avec un chiffre de 132 millions. Viennent ensuite les tissus de laine, avec 104 millions ; les tissus de coton, avec 71 millions ; les soies, avec 46 millions ; le coton en laine, avec 38 millions, l'horlogerie, avec 16 millions ; les tissus

de lin ou de chanvre, avec 10 millions; le café, avec 7 millions; les fontes, fers et aciers, avec 7 millions aussi, etc.

En ajoutant, aux chiffres de l'ensemble des opérations du transit proprement dit, ceux afférents aux marchandises qui ont été réexportées en transit après avoir été placées sous le régime des admissions temporaires, on obtient, En 1864, 5,635,893 quintaux métriques, d'une valeur de 927 millions.

Comme pays de provenance, la Suisse, l'Association allemande, l'Angleterre et la Belgique figurent en première, en seconde, en troisième et en quatrième ligne. Les pays de destination se classent dans l'ordre suivant : l'Angleterre, la Suisse, le Royaume d'Italie, le Brésil, l'Espagne, l'Association allemande, la Belgique, etc.

Perceptions. — Les perceptions de toute nature opérées par le service des douanes se sont élevées à 161,866,771 fr. Elles se décomposent ainsi qu'il suit :

Droits d'entrée	133,413,533 f
— de sortie	333,610
— de navigation	4,203,362
Droits et produits accessoires	726,445
Taxe de consommation appliquée aux sels	23,189,821
Somme égale	161,866,771

Navigation — Le nombre des voyages qui se sont effectués sous tous pavillons et par navires chargés, soit à voiles, soit à vapeur, entre la France, d'une part, les colonies, la grande pêche et l'étranger, d'autre part, a été de 48,631 en 1864; les navires qui y ont été affectés jaugeaient ensemble 7,889,000 tonneaux.

Notre marine a pris part à ces mouvements dans la proportion de près de 44 p. 100 quant au tonnage.

En distinguant entre la navigation à voiles et la navigation à vapeur, on voit que le pavillon français figure dans la première pour à peu près 48 centièmes. Dans la navigation à vapeur, la part proportionnelle de notre pavillon s'élève à environ 31 centièmes.

Les pays étrangers avec lesquels la France a entretenu le plus de relations maritimes se présentent dans l'ordre suivant en 1864 :

	Tonneaux.
L'Angleterre.. (1)	3,022,845
Le Royaume d'Ilie...........	917,626
L'Espagne.......	377,877
La Turquie......	314,388
La Russie.......	251,734
La Norwége.....	235,658
L'Égypte........	229,019
Les États-Unis — Océan Atlant.	186,238
La Suède,.......	153,946
Le Brésil........	136,979
Le Pérou........	102,935
Les Villes anséatiques..........	98,177
Les Possessions espagnoles d'Amérique.......	91
Les Indes anglaises...........	76
L'Autriche......	75
Les États barbaresques.......	64
La Côte occidentale d'Afrique..	64
Les Pays-Bas....	61
Le Mexique.....	59
Le Rio de la Plata.	55
L'Associat. commerciale allemande........	49

TABLEAU des Importations et des Exportations réu
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL

PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION.	VALEURS actuelles.	PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION.	VA act
Angleterre.............	1,458.3	Posses. angl. Méditer...	
Belgique..............	513.3	Suède..............	
Royaume d'Italie.......	503.0	Guadeloupe...........	
Assoc. com. allemande.	370.8	Vénézuela.............	
Suisse................	263.9	Sénégal...............	
Espagne...............	225.4	Côte occid. d'Afrique...	
Turquie...............	221.3	Grèce.................	
Algérie...............	204.8	Chine.................	
Etats-Unis............	153.3	Etats-Romains.........	
Egypte................	146.9	Poss. franç. dans l'Inde.	
Brésil................	140.7	Poss. angl. en Amérique.	
Indes anglaises........	119.4	Guyane française......	
Russie................	92.7	Indes hollandaises.....	
Rio de la Plata........	80.9	Poss. dan. en Amérique.	
Poss. espag. en Amér..	72.8	Australie.............	
Pays-Bas..............	67.0	Autres pays d'Afrique..	
Mexique...............	63.0	Nouvelle-Grenade......	
Pérou.................	61.2	Cochinchine, Siam.....	
Villes anséatiques......	53.0	Océanie...............	
Norwége..............	50.9	Equateur..............	
Uruguay..............	49.6	Danemark.............	
Ile de la Réunion......	43.4	Guatemala.............	
Haïti.................	40.7	Ste-Marie, Mayotte, etc.	
Chili.................	39.3	Philippines...........	
Martinique............	32.2	Mecklembourg Schw...	
Portugal..............	29 3	Epaves et sauvetages...	
Autriche..............	29.0	Japon................	
Posses. angl. en Afrique.	28.8	Bolivie...............	
Etats Barbaresques.....	27.7	Poss. holl. en Amérique.	
Grande-Pêche, etc......	27.7	TOTAL........	5.

(1) Non compris la navigation entre la France et les Possessio
ses dans la *Méditerranée*, relevée d'une manière distincte actue
Le chiffre s'en est élevé à 138,460 tonneaux en 1864.

TABLEAU des Importations par pays de provenance. (Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

PAYS DE PROVENANCE.	VALEURS actuelles.
Angleterre	567.2
Belgique	284.7
Italie	227.9
Zollverein	155.3
Turquie	141.8
Indes anglaises	111.4
Egypte	81.3
Algérie	75.9
Etats-Unis	69.2
Russie	68.9
Suisse	61.6
Brésil	58.7
Espagne	56.8
Norwége	46.2
Posses. espag. en Amér.	45.9
La Plata	41.6
Pérou	36.4
Pays-Bas	35.7
Haïti	31.1
Uruguay	29.8
Réunion	26.2
Autriche	23.6
Grande-Pêche, etc.	22.6
Villes anséatiques	20.8
Suède	20.6
Etats Barbaresques	18.9
Martinique	16.9
Chili	16.9
Côte occid. d'Afrique	15.0
Vénézuela	13.2
Posses. angl. en Afrique	13.1
Posses. angl. Méditerr.	11.5
Guadeloupe	10.9
Sénégal	10.1
Indes françaises	10.0
Chine	8.2
Indes hollandaises	7.0
Portugal	5.7
Mexique	5.7
Posses. angl. en Amér.	5.3
Autres pays d'Afrique	3.8
Grèce	3.5
Etats-Romains	2.7
Nouvelle-Grenade	1.3
Ste-Marie, Mayotte, etc.	1.2
Philippines	1.2
Guyane française	1.1
Guatemala	1.0
Danemark	0.7
Océanie	0.7
Equateur	0.4
Posses. dan. en Amér.	0.4
Epaves et sauvetages	0.3
Japon	0.2
Cochinchine, Siam	0.1
Australie	0.0
Posses. holland. en Am.	0.0
Mecklembourg Sch.	0.0
Bolivie	0.0
TOTAL	2,528.2

TABLEAU des Exportations par pays de destination. (Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

PAYS DE DESTINATION.	VALEURS actuelles.
Angleterre	891.1
Italie	275.1
Belgique	229.1
Zollverein	215.5
Suisse	202.3
Espagne	168.6
Algérie	128.9
Etats-Unis	84.1
Brésil	82.0
Turquie	79.5
Egypte	65.6
Mexique	57.[illegible]
La Plata	59.3
Villes anséatiques	32.2
Pays-Bas	31.3
Posses. espag. en Amér.	26.9
Pérou	24.8
Russie	23.8
Portugal	23.6
Chili	22.4
Uruguay	19.8
Réunion	17.2
Posses. angl. en Afrique	15.7
Martinique	15.3
Posses. angl. Méditer.	13.3
Grèce	11.7
Guadeloupe	11.0
Haïti	9.6
Etats-Romains	9.6
Etats Barbaresques	8.8
Sénégal	8.3
Indes anglaises	8.0
Vénézuela	7.8
Posses. dan. en Amér.	7.1
Guyane française	6.9
Autriche	5.4
Chine	5.4
Grande-Pêche, etc.	5.1
Australie	4.7
Norwége	4.7
Posses. angl. en Amér.	4.7
Suède	3.4
Cochinchine. Siam	2.9
Nouvelle-Grenade	2.7
Côte occid. d'Afrique	2.7
Océanie	1.8
Equateur	1.5
Indes françaises	1.2
Danemark	1.0
Indes hollandaises	0.9
Mecklembourg Schw.	0.7
Guatemala	0.7
Ste-Marie, Mayotte, etc.	0.4
Autres pays d'Afrique	0.3
Bolivie	0.2
Posses. holland. en Am.	0.2
Japon	0.1
Philippines	0.0
TOTAL	2,924.2

TABLEAU des principales Marchandises importées.

(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEURS actuelles.
Coton	344.2
Soies	285.8
Laines	214.3
Bois communs	132.4
Houille et coke	115.2
Peaux et pelleteries	102.8
Café	83.4
Bestiaux	77.3
Sucre étranger	73.3
Graines oléagineuses	59.8
Lin	53.0
Cuivre	46.6
Sucre des colonies	46.6
Cendres d'orfèvre	37.4
Suif et saindoux	35.2
Tissus de laine	32.0
Huile d'olive	29.3
Minerais	25.1
Engrais	24.0
Céréales	23.1
Graines à ensemencer	21.5
Poissons de mer	21.4
Tabac en feuilles	20.6
Indigo	18.8
Fruits oléagineux	18.4
Fromages et beurre	15.7
Fruits de table	15.5
Zinc	14.6
Tissus de lin	14.3
Nattes ou tresses	13.1
Bois exotiques	12.6
Etain brut	12.2
Riz	12.0
Fils de laine	11.5
Machines	11.3
Chevaux	10.6
Plomb	9.7
Chapeaux de paille	9.6
Tissus de coton	9.5
Poils	9.2
Cacao	8.6
Chanvre	8.4
Nitrate et potasse	8.2
Soufre	7.7
Jute	7.7
Huiles grasses	7.6
Viandes	7.5
Fils de coton	7.3
Tissus de soie	7.1
Fer et acier	5.8
Légumes secs	5.8
Eaux-de-vie	5.7
Tissus de poils	5.7
Vins	5.5
Œufs de vers à soie	5.5
Outils en métaux	5.4
Fils de lin	5.1
Plumes de parure	5.1
Houblon	4.6
Autres marchandises	266.6
TOTAL	2,528.[illegible]

TABLEAU des princip[...] Marchandises exporté[...]

(Valeurs exprimées en milli[...] francs.) COMMERCE SPÉCIA[...]

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VA[...] act[...]
Tissus de soie	4
Tissus de laine	3
Vins	2
Tabletterie, mercer. etc.	1
Confection (lingerie)	1
Soies	1
Tissus de coton	
Peaux ouvrées	
Sucre raffiné	
Eaux-de-vie	
Peaux tannées, etc.	
Coton	
Céréales	
Produits chimiques	
Laines	
Fromages et beurre	
Outils en métaux	
Papier	
Bois communs	
Poterie et verres	
Œufs	
Chevaux, bestiaux, etc.	
Tissus de lin	
Poils	
Fils de coton et de laine	
Fils de lin	
Graines à ensemencer	
Orfèvrerie, etc.	
Modes et fleurs	
Fruits de table	
Peaux et pelleteries	
Parfumerie	
Poissons de mer	
Médicaments	
Horlogerie	
Chapeaux de feutre	
Cuivre	
Huile d'olive	
Tourteaux	
Garance	
Machines	
Graines et fruits oléag.	
Garancine	
Couleurs	
Savons	
Graisses	
Indigo	
Plumes de parure	
Instruments de mus.	
Matériaux	
Minerais	
Armes	
Bougies stéar	
Viandes salées	
Huiles grasses	
Or battu, tiré	
Articles de Paris	
Safran	
Liqueurs	
Autres marchandises	
TOTAL	

STATISTIQUE

DE LA JUSTICE CIVILE ET COMMERCIALE EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1863.

(Extrait du *Rapport officiel.*)

COUR DE CASSATION. — La Cour de cassation a été saisie, en 1863, de 780 pourvois, formés : 493 contre des arrêts de cours impériales ; 106 contre des jugements de tribunaux civils ; 13 contre des jugements de tribunaux de commerce ; 72 contre des décisions de juges de paix en matière électorale ; 91 contre des décision de jurys d'expropriation pour cause d'utilité publique, et 5 contre des décisions de chambres de notaires ou d'avoués.

La chambre des requêtes a prononcé, en 1863, sur 611 pourvois ; elle en a rejeté 387 (plus des six dixièmes) et admis 224. Elle a reçu 11 demandes en règlement de juges, qui ont donné lieu à 14 arrêts, savoir : 7 préparatoires, 2 de rejet et 5 contradictoires, réglant de juges. Enfin elle a rejeté une enquête tendant à l'annulation, pour excès de pouvoir, d'une décision d'un tribunal de paix.

La chambre civile a statué sur 223 affaires, qui ont été suivies : 111 d'arrêts de rejet et 112 d'arrêts de cassation. Saisie de 2 pourvois dans l'intérêt de la loi, elle a cassé l'un des arrêts qui lui étaient déférés et rejeté le pourvoi formé contre l'autre.

Les chambres réunies de la Cour de cassation ont, en outre, rejeté les pourvois dirigés contre deux arrêts des cours impériales d'Aix et de Bourges.

En résumé, la Cour de cassation a rendn 637 arrêts définitifs, savoir : 1° par la chambre des requêtes, 387 arrêts de rejet et 25 arrêts de cassation en matière électorale ; 2° par la chambre civile et les chambres réunies, 225 arrêts, dont 112 de cassation et 113 de rejet ; au total 500 arrêts de rejet et 137 de cassation ; de sorte que la moyenne des arrêts cassés ne dépasse pas 21 p. 100 du nombre total des décisions soumises à la Cour. Les arrêts qui prononcent la cassation se classent ainsi, eu égard aux *matières dans* lesquelles ils sont

intervenus : Code Napoléon, 37 ; Code de procédure civile, 15 ; Code de commerce, 12 ; élections, 25 ; expropriation forcée pour cause d'utilité pubique, 18 ; enregistrement, 8 ; lois diverses, 22.

Il restait à juger, le 31 décembre de l'année du compte, 761 pourvois, soumis : 561 à la chambre des requêtes ; 199 à la chambre civile, et un aux chambres réunies.

COURS IMPÉRIALES. — Les cours impériales étaient restées saisies, au 31 décembre 1862, de 5,368 affaires ; 293 causes anciennes ont été réinscrites en 1863 ou sont revenues sur opposition à des arrêts par défaut ; 11,145 affaires nouvelles ont été mises aux rôles pour la première fois pendant la même année ; c'est donc un total de 16,806 affaires dont les cours impériales ont eu à s'occuper. En 1862, ce total n'était que de 16,629 affaires, ainsi réparties : 5,243 anciennes et 11,386 nouvelles. L'année 1863 présente donc une diminution de 241 sur les affaires mises au rôle pour la première fois au cours de l'exercice.

12,199 causes (près des trois quarts : 73 p. 100) ont été terminées, savoir : 9,002 (0,738) par des arrêts contradictoires ; 684 (0,056) par des arrêts par défaut, et 2,513 (0,206) par désistement, transaction, etc., le nombre des affaires restant à juger le 31 décembre 1863 est descendu de 5,372 à 4,607.

Les cours impériales ont encore prononcé sur 101 adoptions (28 de moins qu'en 1862) ; elles ont déclaré qu'il y avait lieu à adoption sur 97 requêtes ; les 4 autres ont été repoussées. Les adoptés étaient au nombre de 106, savoir : 59 hommes et 47 femmes. 49 d'entre eux étaient enfants naturels des adoptants ; 25 avaient été précédemment reconnus par leurs parents adoptifs.

TRIBUNAUX CIVILS. — Le nombre des affaires inscrites pour la première fois aux rôles des tribunaux civils, qui s'était élevé de 115,975 en 1861 à 118,480 en 1862, est retombé en 1863 à 116,614, se divisant en 56,883 causes ordinaires (488 sur mille) et 59,731 causes sommaires. En ajoutant à ces affaires nouvelles 21,654 affaires qui restaient de l'année précédente et 10,859 affaires anciennes revenues par réinscription ou sur opposition à des jugements par défaut, on trouve un total de 149,127 procès

inscrits aux rôles et répartis entre tous les tribunaux civils de l'empire.

Sur ces 149,127 affaires, 128,473 ont été terminées, savoir : 68,648 (0,534) par des jugements contradictoires ; 29,309 (0.228) par des jugements par défaut, et 30,516 (0.238) par transaction ou désistement. Les 20,654 autres ont été léguées à l'année 1864.

En examinant au point de vue de la compétence les 97,957 causes jugées, on en trouve 42,751 dont l'intérêt n'excédait pas le dernier ressort, et 55,206 susceptibles du second degré de juridiction ; 7,517 jugements ont été frappés d'appel. Sur 1,000 arrêts, la juridiction supérieure en a rendu 684 portant confirmation et 316 prononçant l'infirmation. En 1862, la moyenne des premiers avait été de 669 et celle des seconds de 331. Les affaires suivies de transaction ou de désistement ont été moins nombreuses qu'en 1862 ; la différence en moins est de 879.

Il a été dit plus haut que les tribunaux laissaient aux rôles 20,654 affaires le 31 décembre 1863 ; plus d'un tiers d'entre elles (7,650) avaient déjà été l'objet de jugements d'avant-faire-droit. Parmi les affaires restant à juger, le nombre proportionnel de celles inscrites depuis moins de trois mois et qu'il est impossible de considérer comme arriérées est de 549 sur mille en 1863 ; il était seulement de 535 en 1861 et de 541 en 1862.

Le nombre des affaires jugées sur requête ou sur rapport a subi une réduction analogue à celle des causes inscrites aux rôles ; après avoir été de 46,365 en 1862, leur nombre n'est plus, en 1863, que de 45,768. Elles avaient principalement pour objet des homologations d'actes de notoriété, des rectifications d'actes de l'état civil, des autorisations de femmes mariées, des ventes de biens de mineurs, des homologations de délibérations de conseils de famille, des nominations d'administrateurs provisoires à des successions, etc.

Les magistrats du ministère public ont donné des conclusions dans 74,723 affaires, parmi lesquelles 25,542 pouvaient être jugées sans leur intervention.

Les tribunaux civils ont prononcé 28,857 avant-faire-*droit, se divisant ainsi : 23,870* jugements préparatoires

ou interlocutoires, et 4,987 jugements sur incidents. Les premiers ordonnaient notamment des expertises (7,674), des jonctions de défaut (5,353), des enquêtes (5,276); les seconds réglaient des difficultés survenues dans le cours d'instances en partage, accordaient des provisions alimentaires, statuaient sur des déclinatoires.

Les ordonnances rendues par les présidents des tribunaux civils avaient été, en 1862, au nombre de 240,662 ; on n'en compte plus que 239,405 en 1863. En dehors des ordonnances de taxes de frais dont le total s'élève, chaque année à plus de 100,000, celles qui sont le plus fréquentes ont rapport à des assignatious à bref délai (19,841), à des autorisations de saisie-arrêt (16,015), à des ouvertures de testaments olographes (11,561), à des référés (13,313).

Les présidents ont ordonné la comparution des parties, conformément à l'article 876 du Code de procédure civile, dans 3,514 affaires de séparation de corps; 2,677 n'ont pu être suivies de conciliation. Il n'a pourtant été introduit devant les tribunaux que 2,419 procès de ce genre. Les neuf dixièmes des demandes étaient formées par les femmes.

Le mariage avait duré moins d'un an pour 32 conjoints; d'un an à cinq ans pour 516; de cinq à dix ans pour 619; de dix à vingt ans pour 859; plus de vingt ans pour 370; la durée de vingt-trois mariages n'a pu être constatée.

Les tribunaux ont statué sur 2,107 demandes en séparation de corps, dont 1,856 (près des neuf dixièmes) ont été accueillies et 251 rejetées. Parmi les 312 autres, retirées des rôles, 202 ont été rayées par suite de la réconciliation des époux.

Les tribunaux civils ont eu à s'occuper, en 1863, de 16,734 ventes judiciaires d'immeubles : 15 seulement de moins qu'en 1862. Ils ont renvoyé l'adjudication de 7,389 d'entre elles à des notaires, et terminé les 9,345 autres à leur barre.

Ces 16,734 ventes se divisaient ainsi : 8,139 licitations de biens indivis; 5,040 saisies immobilières; 1,443 ventes de biens de mineurs; 663 ventes de biens de faillis; 641 ventes de biens dépendant de successions bénéficiaires, et 808 autres espèces de ventes. Le nombre des ventes sur

saisies immobilières est un peu plus élevé qu'en 1862 et en 1861 : 5,006 ; mais il est encore inférieur de 300 au chiffre de 1860, et de 800 à la moyenne de la période quinquennale de 1856 à 1860.

Les incidents ont été moins fréquents ; on n'en compte que 4,907 au lieu de 5,045 en 1862 ; cette diminution porte presque exclusivement sur les expertises, les sursis et les subrogations.

L'importance des ventes judiciaires est à peu près la même chaque année. En ce qui concerne les procédures de 1863, le montant du prix d'adjudication a été de 500 fr. au moins pour 1,075 ; il a varié de 501 fr. à 1,000 fr. pour 1,328 ; de 1,001 fr. à 2,000 fr. pour 2,440 ; de 2,001 fr. à 5,000 fr. pour 4,488 ; de 5,001 fr. à 10,000 fr. pour 3,198 ; enfin il a dépassé 10,000 fr. pour 4,205.

Ces ventes ont produit ensemble 255,781,783 fr. et elles ont donné lieu à des frais s'élevant à 8,799,549 fr., ce qui donne un prix moyen de 15,285 fr. et un coût moyen de 526 fr. par vente. En 1862, ces deux derniers chiffres avaient été de 15,641 fr. et de 507 fr. Ainsi, en 1863, malgré la réduction du montant total des prix de vente, les frais ont été plus considérables ; la raison de cette anomalie apparente s'explique sans doute, en partie, par les dispositions de la loi de finances du 2 juillet 1862, qui a élevé les droits de timbre. Cet accroissement des frais est, en effet, commun à tsutes les catégories de ventes.

Sur les 16,734 ventes de l'année de ce compte, 14,341 (80 p. 100) ont été terminées dans les trois mois du dépôt du cahier des charges, et 1,592 (10 p. 100) dans lé deuxième trimestre ; 801 seulement (les 4 centièmes) dataient de plus de six mois.

Les juges-commissaires aux ordres et contributions avaient à régler 11,920 procédures, savoir : 9,637 ordres et 2,283 contributions. Ils se sont dessaisis, pendant l'année, de 7,235 des premiers et de 1,297 des secondes.

A l'égard des ordres, voici quel a été le mode de solution : 2,287 ont été terminés par règlement définitif ; 3,909 ont été réglés à l'amiable par les soins du juge ; 377 ont été renvoyés à l'audience en exécution de l'article 773 du Code de *procédure civile* ; les 662 autres ont été

suivis d'arrangement entre les parties, sans l'intervention des magistrats, abandonnés ou joints à d'autres procédures de même espèce.

Parmi les 1,297 contributions terminées, 1,069 ont été l'objet de règlements définitifs des juges-commissaires.

Il résulte de ce qui précède qu'en 1863, sur cent ordres réglés par les magistrats, 63 (prés des deux tiers) l'ont été à l'amiable.

La moitié des ordres amiables est terminée dans le mois de la réquisition d'ouverture du procès-verbal; les trois cinquièmes de l'autre moitié sont clos dans le deuxième mois.

La moyenne des frais pour les procédures de cette catégorie est de 200 fr. seulement, tandis qu'elle est de 532 fr. pour les ordres terminés judiciairement.

ORDRES		NOMBRE total des procé dures.	MONTANT TOTAL DES SOMMES à distribuer	MONTANT TOTAL DES SOMMES pour lesquelles il a été fait des productions.	FRAIS TAXÉS. MONTANT total.	FRAIS TAXÉS. [illegible]
			fr.	fr.	fr.	fr.
Réglés à l'amiable par les soins des juges-commissaires	1862	3,727	28,549,936	49,295,446	792,364	213
	1863	3,909	34,438.400	52,808,450	782,627	200
Terminés par règlement définitif	1862	2,345	31 874,367	58,294,109	1,215,128	518
	1863	2,287	32,231,599	53.192,564	1,215,754	532
Contributions réglées définitivement	1862	1,032	4,007,198	23,718,570	402,746	390
	1863	1,069	5,566,352	22,200,083	472,168	442

Les deux dernières colonnes du tableau présentent, à l'égard des ordres judiciaires et des contributions, un montant des frais supérieur en 1863 à celui de 1862; mais cet accroissement paraît devoir être attribué, comme celui qui a été constaté pour les ventes, à l'élévation des droits de timbre. Quant à la diminution des frais en matière d'ordre amiable, elle est due à l'application, autorisée par l'administration de l'enregistrement, de la doctrine d'un arrêt de la Cour de cassation, en date du 9 mars 1863, par lequel la chambre des requêtes a décidé que le procès-

verbal d'ordre amiable était passible du droit *fixe* d'un franc, et non du droit *proportionnel* de 50 centimes p. 100 fixé par l'article 69, § 2, n° 9, de la loi du 22 frimaire an VII, pour l'expédition des jugements portant condamnation, collocation ou liquidation de valeurs mobilières.

AFFAIRES COMMERCIALES. — Le nombre des affaires commerciales a subi une réduction bien plus considérable que les affaires civiles : elle n'est pas moindre de 12 p. 100. En 1862, 249,571 affaires avaient été inscrites aux rôles des tribunaux de commerce de l'empire ; ce nombre s'est abaissé à 220,747 en 1863 ; la différence en moins est ainsi de 28,222 ; on verra plus loin que les faillites ont subi une diminution proportionnelle plus sensible encore : 17 p. 100.

Si l'on recherche dans quelle mesure s'est produite la diminution dans les villes où siégent les tribunaux de commerce les plus occupés, on trouve d'abord que le tribunal de la Seine entre pour 11,716 affaires, autrement dit pour plus des deux cinquièmes, dans le chiffre qui vient d'être indiqué comme représentant la diminution totale. On constate ensuite une réduction de 54 p. 100 à Caen ; de 30 p. 100 à Angoulême ; de 24 p. 100 à Amiens ; de 23 p. 100 à Besançon ; de 22 p. 100 à Saint-Quentin et à Beauvais ; de 21 p. 100 à Mulhouse ; de 20 p. 100 à Rouen et à Toulon ; enfin de 16 p. 100 à Saint-Étienne. A Marseille, Nantes, Toulouse et au Havre, une légère augmentation s'est au contraire manifestée.

Si l'on ajoute aux 220,747 causes nouvelles 10,336 affaires qui restaient à juger au 1er janvier 1863 et 5,785, qui ont été réinscrites pendant l'année, on voit que les tribunaux de commerce ont eu à statuer sur 236,868 contestations. Il n'en ont laissé aux rôles, le 31 décembre 1863, que 9,953, soit 42 sur mille. Les 226,915 affaires terminées l'ont été : 57,569 (0.254) par des jugements contradictoires ; 105,076 (0.463) par des jugements par défaut, et 64,270 (0.283) par désistement, transaction, etc.

Les quatre cinquièmes des affaires contentieuses jugées par les tribunaux *de commerce* sont de minime importance ; *29,319 seulement*, le huitième environ, portaient

sur des intérêts supérieurs au taux du dernier ressort.

Il a été interjeté appel contre 3,304 jugements (113 appels pour mille jugements); les arrêts confirmatifs sont dans la proportion de 72 sur cent ou quatre centièmes de plus qu'en matière civile.

Actes de société. — Le nombre des actes de sociétés commerciales déposés aux greffes des tribunaux de commerce a été, en 1863, de 3,849; c'est 204 de plus qu'en 1862. Ces actes se divisent ainsi eu égard à la nature des sociétés : 3,101 actes de sociétés en nom collectif, 738 de sociétés en commandite, 10 de sociétés à responsabilité limitée (loi du 23 mai 1863).

Les statuts de 27 sociétés anonymes, 10 d'assurances et 17 industrielles, ont été insérés au Bulletin des lois.

Les greffes, qui avaient reçu 2,441 actes de dissolution de sociétés commerciales en 1862, n'en ont reçu en 1863 que 2,332.

Faillites. — Il a été ouvert 940 faillites de moins en 1863 qu'en 1862 (4,450 au lieu de 5,390); 7,041 restaient à régler des années précédentes; les tribunaux de commerce avaient donc à diriger et à surveiller la liquidation de 11,491 faillites.

5,124 seulement ont été terminées en 1863, savoir: 1,359 par concordat; 314 par la liquidation de l'actif abandonné (loi du 17 juillet 1856); 2,178 par celle de l'union des créanciers; 1,124 ont été closes pour l'insuffisance de l'actif, et 149 par suite de l'annulation du jugement déclaratif.

Le nombre des faillites non liquidées à la fin de l'année était donc de 6,367. Il est évidemment trop élevé, puisqu'il représente plus de la moitié des faillites à régler (554 sur 1,000); il laisse de trop nombreux intérêts en souffrance.

1,273 faillites n'ont pu être suivies d'une liquidation, soit parce que l'actif était insuffisant pour couvrir même les frais des premiers actes, soit parce que le jugement déclaratif a été rapporté; leur importance échappe donc à la statistique. Mais les 3,851 autres, considérées au point de vue du montant total de leur passif, se divisent ainsi : le *passif était de* 5,000 francs ou au-dessous dans 509; il

variait de 5,001 à 10,000 francs dans 733; de 10,001 à 50,000 francs dans 1,737; de 50,001 à 100,000 francs dans 431 ; enfin il dépassait 100,000 francs dans 441.

Le montant total des passifs s'élevait à 248,898,890 fr., dont 6,549,570 fr. étaient réclamés par des créanciers privilégiés, 17,885,138 francs, par des créanciers hypothécaires, et 224,944,182 francs par des créanciers chirographaires. L'actif du chiffre total de 81,900,887 francs se composait de 23,224,572 francs d'actif immobilier et de 58,676,315 fr. d'actif mobilier. Il résulte du rapprochement de ces chiffres qu'après le paiement des créances privilégiées et hypothécaires les créanciers chirographaires ont encore pu toucher un dividende moyen de 25 fr. 60 cent. pour 100 francs.

Justice de paix. — Nous constatons aussi une diminution dans l'importance des travaux des justices cantonales. Les juges de paix, qui avaient adressé 3,621,134 billets d'avertissement en 1862, n'en ont délivré, en 1863, que 3,506,112, soit 115,000 de moins. Le nombre des affaires ainsi appelées en conciliation en dehors de l'audience n'est que de 3,476,535, après avoir été, et 1862, de 3,576,715. Dans plus des quatre dixièmes de ces différends (1,472,886), les parties n'ont pas répondu à l'appel qui leur était fait et se sont presque toujours arrangées à l'amiable hors de la présence du juge ; elles ont comparu dans 2,003,649 (0,576) dont les trois quarts ont été suivies de conciliation. Ces proportions ne varient pour ainsi dire jamais.

Les affaires soumises au préliminaire de conciliation avant d'être introduites devant les tribunaux d'arrondissement (articles 48 et suivants du Code de procédure civile) ont été, en 1863, au nombre de 59,339; en 1862, il y en avait eu 60,856. Pour avoir la mesure exacte des résultats obtenus par les juges de paix, on doit défalquer du total de ces affaires celles dans lesquelles le défendeur n'a pas comparu (10,964) ; on constate alors que les magistrats ont réussi à concilier les parties dans 19,671 (les quatre dixièmes).

Les juges de paix *ont eu à connaître comme juges*, de *450,609 contestations, chiffre inférieur* de 11,565 à celui

de 1862 ; ils n'ont laissé sans solution au 31 décembre que 8,277 d'entre elles ; c'est 18 sur mille.

Les 442,332 affaires terminées ont été : 138,560 (313 sur mille) jugées contradictoirement ; 95,777 (217 sur mille) jugées par défaut ; 144,782 (327 sur mille) arrangées à l'audience et 63,213 (143 sur mille) abandonnées.

Le nombre réel des ayant-faire-droit auxquels ces affaires ont donné lieu est aussi moins élevé (61,496 au lieu de 63,414) ; mais la proportion reste la même : 139 pour mille affaires ; la moitié de la réduction effective porte sur les jugements qui ordonnent des transports sur les lieux.

Les trois dixièmes des affaires jugées par les magistrats cantonaux le sont à charge d'appel ; ce compte en présente 72,063. Dans 4,635 d'entre elles (0,664), les décisions des juges de paix ont été attaquées ; mais les tribunaux d'arrondissement en ont confirmé les six dixièmes.

Les juges de paix ont convoqué et présidé 74,672 conseils de famille, délivré 9,693 actes de notoriété et procédé à 14,668 appositions de scellés et à un nombre à peu près égal de levées de scellés. En 1862, le premier chiffre était de 75,674 ; le second de 9,927, et le troisième de 16,307. On doit toutefois signaler un léger accroissement du nombre des actes d'émancipation reçus (6,258 au lieu de 6,152).

Prud'hommes. — Les bureaux particuliers des conseils de prud'hommes ont été saisis, en 1863, de 42,263 différends entre patrons et ouvriers, relatifs à des questions de salaire et de malfaçons (25,535), de congés (5,596), d'apprentissage (2,925), de livres d'acquit du tissage (391), etc.

Près du quart de ces contestations (9,844) ont été retirées par les intéressés ; les conseils ont entendu les parties dans 32,602 affaires, et réussi à les concilier quatre fois sur cinq.

Les conseils de prud'hommes, chargés de statuer en bureau général sur les affaires non conciliées par le bureau particulier, en ont jugé 2,196 ; les parties en ont retiré 4,130 avant la décision des conseils, et il restait 140 af-

faires seulement sur lesquelles le bureau général n'avait pu se prononcer le 31 décembre.

Sur 656 jugements en premier ressort, 114 (17 p. 100) ont été portés en appel devant les tribunaux de commerce, qui en ont confirmé 59 et infirmé 26. Les 29 autres appels ont été suivis de conciliation.

NOTAIRES. — Les répertoires prescrits par l'article 30 de la loi du 25 ventôse an XI ont été déposés, en 1863, par 9,762 notaires ; ils constataient que ces officiers ministériels avaient reçu 3,414,664 actes, soit 350 par notaire et 91 par mille habitants. En 1862, il en avait été dressé 3,558,357, ou 364 par chaque officier ministériel et 95 par mille habitants. L'addition, sur le répertoire, du montant des droits d'enregistrement, n'étant pas obligatoire, les indications de la statistique ne permettent pas d'apprécier l'importance des actes notariés.

ASSISTANCE JUDICIAIRE. — Les demandes d'assistance judiciaire soumises aux bureaux d'arrondissement ont presque doublé en dix ans ; de 8,771 en 1853, il est en 1863 de 15,923. Parmi ces dernières, 1,443 ont été retirées par les parties après arrangement, et 1,512 ont été renvoyées à d'autres bureaux, seuls compétents ; enfin les bureaux ont statué sur 12,131 demandes ; ils en ont admis 6,718 (55 p. 100) et rejeté 5,413 ; ils restaient saisis, au 31 décembre, de 837 demandes.

Les tribunaux civils ont jugé pendant l'année 3,040 affaires dans lesquelles le bénéfice de l'assistance judiciaire avait été accordé ; ils ont accueilli les demandes des parties assistées dans 2,535 d'entre elles ; c'est plus des huit dixièmes.

Les demandes portées devant les bureaux d'appel ont suivi, depuis la promulgation de la loi du 22 janvier 1851, la même progression que les précédentes ; elles sont aujourd'hui au nombre de 593 ; tandis qu'en 1853, 1852 et 1851, il n'y en avait eu que 295, 244 et 127.

Les bureaux d'appel admettent à l'assistance judiciaire dans une moindre proportion que ceux d'arrondissement. En 1863, ils ont répondu à 517 demandes par 247 décisions d'admission, soit 48 p. 100, et 270 de rejet.

CONTRAINTE PAR CORPS. — Le nombre des individus

contre lesquels la contrainte par corps est exercée a diminué successivement depuis plusieurs années ; il s'est abaissé en cinq années de 2,131 à 1,682, c'est le chiffre de 1863.

Les individus arrêtés se divisaient ainsi : 1,595 hommes et 87 femmes ; 1,653 Français et 29 étrangers. 1,263 avaient été incarcérés pour des obligations commerciales, 184 pour des engagements civils, et 235, comptables publics, pour un déficit constaté à leur charge.

Les créances pour lesquelles la contrainte était exercée s'élevaient, savoir : à moins de 500 francs pour 629 débiteurs (37 p. 100) ; de 500 à 1,000 francs pour 330 (20 p. 100) ; de 1,000 à 3,000 francs pour 359 (21 pour 100) ; de 3,000 à 5,000 francs pour 116 (7 p. 100), et à plus de 5,000 pour 248 (15 p. 100).

1,391 de ces mêmes individus ont été élargis dans le cours de l'année 1863, après avoir été détenus : 519 (37 p. 100), moins d'un mois ; 708 (51 p. 100) d'un mois à six ; 115 (8 p. 100) de six mois à un an ; 40 (3 p. 100) d'un an à deux ans, et 9 (1 p. 100) de deux à cinq ans.

Ils ont été mis en liberté : 371 (27 p. 100) après le paiement de leur dette ; 279 (20 p. 100) faute de consignation des aliments par les créanciers ; 216 (15 p. 100) à cause de l'expiration des délais de contrainte ; 1 parce qu'il avait atteint sa soixante-dixième année ; enfin 524 (38 p. 100) pour divers autres motifs.

Parmi les individus élargis : 29 avait moins de vingt et un ans ; 66 étaient âgés de vingt et un à vingt-cinq ans ; 153 de vingt-cinq à trente ans ; 411 de trente à quarante ans , 457 de quarante à cinquante ans ; 275 avaient plus de cinquante ans.

Naturalisation. — Il a été accordé 50 lettres de naturalisation pendant l'année de ce compte : 247 étrangers ont en outre été admis à établir leur domicile en France.

Dispenses. — Le nombre des dispenses pour mariage s'est élevé à 1,030, savoir : 884 qui ont été accordées à des alliés, 141 à des oncles et nièces ou à des tantes et neveux, et 5 à des individus n'ayant pas l'âge requis par la loi.

Les droits de sceau montaient à 336,030 fr. ; mais il a

été fait remise de 205,306 francs représentant les six dixièmes.

STATISTIQUE DE LA JUSTICE CRIMINELLE

PENDANT L'ANNÉE 1863.

(*Extrait du Rapport officiel.*)

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — Deux lois importantes ont été promulguées dans le cours de cette année. L'une, du 13 mai, a modifié soixante-cinq articles de notre Code pénal, et l'autre, du 20 mai, a placé, à côté des informations judiciaires du Code d'instruction criminelle, une nouvelle procédure, spéciale aux délits flagrants.

La première consacre quelques incriminations nouvelles, défère à la juridiction correctionnelle des faits classés à tort au rang des crimes, si l'on en juge par les verdicts systématiques du jury, ou modifie la pénalité édictée contre certaines infractions. Son but et son effet ont été de rendre la répression plus sûre et mieux proportionnée à la gravité de la faute. La seconde, en permettant de réprimer les délits flagrants au moment où ils viennent d'être commis, a, dans un grand nombre de cas, supprimé les inconvénients de la détention préventive.

Par suite de l'application de ces deux lois pendant sept mois de l'année, les résultats de 1863 se trouvent, sous plusieurs rapports, très-différents de ceux de 1862; mais c'est précisément la comparaison des travaux accomplis par la magistrature pendant ces deux années, qui fera ressortir l'importance des améliorations qui ont été réalisées. Abstraction faite des bienfaits résultant de la nouvelle législation, ce compte offre, au point de vue de la criminalité générale, des indications très-satisfaisantes.

COURS D'ASSISES. — Le nombre total des accusations soumises au jury, qui avait été de 3,842 en 1861 et de 3,906 en 1862, est descendu, en 1863, à 3,614, dont 1,673 (46 p. 100) concernaient des crimes contre les personnes, et 1,941 des crimes contre les propriétés.

Cette diminution de 292 affaires n'est pas due exclusivement à l'application de la loi du 13 mai 1863; elle

porte en effet principalement sur les accusations de crimes contre les propriétés, tandis que c'est dans la classe des attentats contre les personnes, que la loi précitée a opéré des déclassements, comme pour les coups et blessures ayant entraîné une incapacité de travail de plus de vingt jours; les faux témoignages en matière civile, correctionnelle et de police; les menaces de mort par écrit sous condition. Il faut chercher la raison d'un décroissement aussi sensible dans un progrès réel de la moralité publique correspondant à une prospérité matérielle incontestable ; cette déduction se trouvera confirmée plus loin par les indications relatives aux délits.

Le rapprochement, au point de vue de leur nature, des accusations jugées par les cours d'assises en 1862 et en 1863, démontre que presque tous les crimes ont participé à la diminution. Par une fâcheuse exception, on constate pour les infanticides un accroissement de 12 p. 100 (188 en 1862; 211 en 1863).

Les accusations de viol et d'attentat à la pudeur, prises dans leur ensemble, ont éprouvé une réduction (921 au lieu de 941); mais, si l'on distingue les crimes commis sur des adultes de ceux dont les mineurs de quinze ans ont été victimes, on reconnait que le nombre des derniers s'est élevé de 728 à 750. Cette augmentation ne doit peut-être pas inquiéter, si l'on réfléchit que les dispositions de la loi du 13 mai, en étendant jusqu'à la treizième année la protection spéciale accordée à l'enfance, ont dû déterminer le renvoi devant les assises d'un plus grand nombre d'attentats à la pudeur sans violence.

Les 3,614 affaires jugées contradictoirement pendant l'année comprenaient 4,543 accusés. Le nombre de ces derniers avait été, en 1862, de 4,990.

La diminution du nombre des accusés ne se répartit pas également entre tous les départements. Parmi ces départements, on remarquera surtout celui de la Corse, qui, jusqu'ici, avait occupé, alternativement avec le département de la Seine, le premier rang dans l'échelle de la criminalité, et où le nombre total des accusés est descendu de 80 en 1862, à 38 en 1863, y compris 29 accusés de crimes *contre les personnes*, au lieu de 53 en 1862 et de 65 en

1861. Cette réduction est évidemment due à l'application énergique et persévérante de la loi qui porte prohibition du port d'armes en Corse, et qui, promulguée le 10 juin 1853, a été, pour la deuxième fois, prorogée le 23 mai 1863. A cette occasion, le législateur a pensé que, si les résultats obtenus n'étaient pas encore de nature à justifier l'abrogation de la loi, ils pouvaient du moins légitimer un adoucissement à sa rigueur, et il a autorisé les tribunaux à invoquer l'article 463 du Code pénal en faveur des délinquants. On verra, en 1864, si ses prévisions ont été justifiées par l'événement.

Dans le département de la Seine, au contraire, on compte 560 accusés en 1863 au lieu de 539 en 1862, et cette augmentation porte presque entièrement sur les crimes contre les personnes.

Les 4,543 accusés jugés en 1863 par les cours d'assises se divisaient en 3,840 hommes (0,845) et 703 femmes (0,155). Depuis 10 ans, le nombre de ces dernières a diminué de moitié ; il s'élevait à 1,398 en 1854.

Ces 4,543 accusés étaient âgés : 657 (0,145) de moins de 21 ans ; 2,517 (0,554) de 21 à 40 ans; 1,090 (0,240) de 40 à 60 ans, et 279 (0,061) de plus de 60 ans. On comptait parmi eux 2,436 accusés célibataires (0,536), 1,797 mariés (0,396), et 310 (0,068) veufs.

Au point de vue de l'instruction, 1,756 accusés (0,386) étaient complétement illettrés ; 1,964 (0,432) ne savaient qu'imparfaitement lire et écrire ; 625 (0,138) pouvaient se servir utilement de leurs connaissances élémentaires ; 198 seulement (0,044) avaient reçu une instruction supérieure. Ces diverses proportions sont à peu près semblables à celles de 1862.

On a remarqué depuis longtemps que les résultats des accusations soumises au jury varient très-peu d'une année à l'autre. En 1863, le jury a répondu négativement sur 717 accusations (un cinquième). Il en a accueilli entièrement 2,394 (les deux tiers). Les 503 autres accusations ont subi aux débats les modifications suivantes : dans 326, le verdict, en écartant quelques-unes des circonstances aggravantes, a laissé aux faits incriminés le caractère de crime ; et, dans 177, il les a réduits à la classe des simples délits.

Si l'on examine ces résultats, eu égard à la nature des crimes, on voit que les accusations de crimes contre les personnes sont, plus fréquemment que les autres, rejetées ou modifiées; la différence proportionnelle est de 10p. 100

Parmi les 4,543 accusés, 1,144 ont été acquittés; c'est un quart du nombre total. 3,375 ont été condamnés, savoir : 20 à mort; 145 aux travaux forcés à perpétuité; 745 aux travaux forcés à temps; 746 à la réclusion; 1 à la dégradation civique; 1,520 à un emprisonnement de plus d'un an, et 198 à moins d'un an de la même peine; enfin, 24 mineurs de seize ans, déclarés coupables, mais sans discernement, ont été envoyés dans des maisons de correction, en vertu de l'article 66 du Code pénal.

Le nombre des condamnations à mort est descendu de 39 en 1862 à 20 en 1863. 18 hommes ont été condamnés : 15 pour assassinat, 1 pour parricide et 2 pour meurtre précédé de vol. 2 femmes avaient été déclarées coupables, l'une d'infanticide, l'autre de parricide.

Tous ces condamnés s'étaient pourvus en cassation; la cour suprême n'a cassé qu'un arrêt, et la seconde cour d'assises a prononcé la même peine. Pour 8 de ces condamnés, il a été substitué à la peine capitale celle des travaux forcés à perpétuité. Un condamné s'est évadé de la maison d'arrêt et n'a pas été repris; les 11 autres ont été exécutés.

En 1864, le nombre des condamnations à mort est descendu à 9, et celui des exécutions à 5.

Le jury, en déclarant coupables de crimes 3,175 accusés, a admis les circonstances atténuantes en faveur de 2,412 (75 p. 100.) Cette proportion n'avait pas encore été atteinte.

Si l'on cherche à classer les verdicts du jury d'après la nature des affaires, il semble que, pour certaines accusations, les circonstances atténuantes sont admises systématiquement. Ainsi, en matière d'infanticide, le jury ne les refuse guère, à moins que le crime n'ait été entouré de circonstances horribles. Sur 126 condamnations prononcées pour ce crime pendant l'année 1863, on ne compte qu'une condamnation à mort, c'est-à-dire une seule déclaration de culpabilité sans circonstances atténuantes, et,

dans les 125 autres cas, on relève 121 condamnations aux travaux forcés à temps, par suite de l'abaissement de la peine de deux degrés. Le jury paraît également disposé à l'indulgence en matière d'attentat à la pudeur, lorsque l'accusé n'a pas autorité sur la victime, et dans les cas d'avortement, de fausse monnaie, de coups et blessures ayant entraîné une incapacité de travail de plus de vingt jours, de faux témoignage, etc. La loi du 13 mai 1863 a, du reste, déféré aux tribunaux correctionnels la répression de ces deux dernières infractions.

Le nombre des accusations jugées par contumace s'est élevé, en 1863, à 310, comprenant 338 accusés dont la plupart étaient poursuivis pour banqueroute frauduleuse, faux, vol et viol ou attentat à la pudeur. Un seul acquittement a été prononcé (en matière de faux) ; tous les autres accusés ont été condamnés : 12 à mort, 16 aux travaux forcés à perpétuité, 235 aux travaux forcés à temps et 74 à la réclusion.

Parmi ces mêmes condamnés, 15 ont été repris dans l'année du compte, et, en les réunissant à 82 autres contumax jugés antérieurement et repris en 1863, on trouve que 107 accusés sont venus pendant cette année répondre devant le jury de crimes sur lesquels les cours d'assises avaient déjà eu à statuer sans l'assistance de jurés. Ces 107 accusés ont été : 45 acquittés (les deux cinquièmes) et 62 condamnés, savoir : 19 aux travaux forcés à temps ; 11 à la réclusion et 32 à des peines correctionnelles.

Tribunaux correctionnels. — On a constaté la diminution assez sensible survenue en 1863 dans le nombre des accusations soumises au jury, le mouvement corrélatif, qui s'est produit dans le nombre des affaires portées devant les tribunaux correctionnels, n'est pas moins digne d'intérêt. Au chiffre de 145,246 affaires en 1862, correspond, en 1863, celui de 135,817; soit, 9,429 affaires de moins !

Les délits qui ont pris la plus large part à cette diminution sont : la tromperie sur la qualité ou la quantité de la chose vendue (*réduction de* 21 p. 100); l'escroquerie et le vagabondage (*11 p. 100*) ; le vol et l'abus de confiance (*9 p. 100*) ; la mendicité (6 p. 100).

Quant aux contraventions spéciales, on doit signaler, à l'égard des contraventions forestières *jugées*, une diminution de 2,876 ou de 18 p. 100.

Ce chiffre ne représente pas exactement une diminution correspondante dans les contraventions commises. En effet, le nombre des transactions pour délits constants ayant augmenté de 6 p. 100, grâce à l'application intelligente du droit concédé à l'administration par la loi du 18 juin 1859, la diminution réelle n'est que de 1,190 contraventions ou 3 p. 100. La réduction la plus considérable, constatée en 1863, porte sur les faits d'usage de timbres-poste oblitérés; elle est de 30 p. 100. En deux ans, ces infractions ont diminué de près de moitié; en 1861, on en relevait encore 1,216; en 1862, il n'y en avait plus que 983, et en 1863, on n'en compte que 693.

Les délits d'infraction au ban de surveillance ont été un peu plus nombreux en 1863 que l'année précédente (3,345 au lieu de 3,189). Il en a été de même pour les délits de coups et blessures volontaires, dont le nombre s'est accru de 821 (15,294 au lieu de 14,473); le contingent apporté au chiffre de 1863 par la loi du 13 mai n'est cependant que de 128 affaires.

Ces résultats généraux sont de nature à satisfaire les esprits les plus exigeants, surtout si on les compare à ceux révélés par la statistique officielle anglaise. Ainsi les vols de toute espèce, crimes ou délits, jugés par nos cours et tribunaux, ne dépassent pas 30,375, tandis qu'en Angleterre ces mêmes faits, soumis aux juridictions ordinaires, atteignent le chiffre de 39,025, *non compris* les vols jugés par la voie exceptionnelle de la *summary conviction*. Ajoutons encore que l'Angleterre compte 738 vols sur les grands chemins, et la France, 42 seulement.

Le nombre des prévenus a nécessairement subi un mouvement correspondant à celui des affaires: il n'est que de 165,104, tandis qu'il atteignait 176,456 en 1862; c'est, en faveur de 1863, une diminution de 11,352 ou 6 p. 100.

Les 165,104 prévenus jugés en 1863 par les tribunaux correctionnels se répartissent, eu égard au sexe, en *138,003 hommes* (836 sur 1,000) et 27,101 femmes

(164 sur 1,000). C'est, à un centième près, les mêmes proportions qu'en 1862.

L'âge n'a pu être connu que pour 137,718 prévenus de délits communs, sur 139,529. Ils se classent ainsi : 5,627 (41 sur 1,000) avaient moins de seize ans; 18,601 (135 sur 1,000) étaient âgés de seize à vingt et un ans, et 113,490 (824 sur 1,000) avaient dépassé leur majorité.

Quant aux prévenus de contraventions fiscales et forestières, souvent jugés par défaut, la statistique néglige de relever l'âge, qu'il serait difficile et coûteux de constater.

L'initiative de la poursuite a été prise par les parties lésées dans 7,600 affaires, et par les administrations publiques dans 14,881. Les autres affaires (113,336) ont été jugées à la requête du ministère public, savoir : 40,419 (un peu plus du tiers) après une instruction préalable; 65,140 sur citation directe (Code d'Inst. crim.), et 7,777 (délits flagrants) en vertu de la loi du 20 mai 1863.

Les délits qui ont le plus fréquemment motivé l'application de cette dernière loi sont : le vol (2,375 affaires), la mendicité (1,144), le vagabondage (975), les coups et blessures (632), la rébellion (535), l'outrage envers des fonctionnaires ou agents de la force publique (476), la rupture de ban (465), l'escroquerie (408), l'outrage public à la pudeur (223), l'abus de confiance (175).

Le résultat général des poursuites diffère très-peu d'une année à l'autre; les proportions sont, pour ainsi dire, identiques. Sur les 165,104 prévenus de 1863, on trouve : 13,762 (83 sur 1,000) acquittés; 1,293 (8 sur 1,000) mineurs de seize ans remis à leurs parents ou placés simplement en surveillance (art. 66 et 271, § 2, du code pénal); 2,046 (13 sur 1,000) mineurs de 16 ans acquittés faute de discernement, mais envoyés dans une maison de correction ; 9,279 (56 sur 1,000) condamnés à un an et plus d'emprisonnement; 75,041 (460 sur 1,000) atteints de peines d'emprisonnement inférieures à un an; et 62,783 (380 sur 1,000) soumis à l'amende seulement.

Parmi les 85,220 prévenus condamnés à l'emprisonnement, 2,662 ont été, en outre, placés sous la surveillance de la haute *police, 278 ont été interdits* des droits *mentionnés en l'art. 42 du code pénal,* et 2 ont été condamnés

à faire réparation ou à s'éloigner d'un lieu déterminé, en vertu des art. 227 et 229 du code pénal.

Les condamnés pour délits communs n'obtiennent pas le bénéfice des dispositions de l'art. 463 du code pénal dans une proportion aussi large que les accusés déclarés coupables par le jury. Cependant, en 1863, cette faveur a été accordée à 56 condamnés sur 100, en matière de délits qui permettent l'atténuation de l'art. 463. La proportion était de 58 p. 100 en 1862.

Appels. — Le nombre total des appels interjetés en 1863 a éprouvé une réduction correspondante à celle qui vient d'être constatée pour les jugements rendus par les tribunaux correctionnels (6 p. 100) ; mais la proportion est la même qu'en 1862, c'est-à-dire qu'il y a eu 46 appels pour 1,000 jugements.

Il a été interjeté appel, en 1863, par 7,656 prévenus contre 6,267 jugements qui les frappaient. En 1862, le premier chiffre avait été de 8,443, et le second de 6,715.

Sur les 6,267 jugements attaqués par la voie de l'appel, 4,456 (711 sur 1,000) ont été confirmés par les cours ; c'est un centième de moins qu'en 1862, mais un de plus qu'en 1861.

Récidives — Parmi les 4,543 accusés jugés en 1863 par les cours d'assises, 1,701 (374 sur 1,000) avaient été antérieurement condamnés : 85 aux travaux forcés, 87 à la réclusion, 525 à plus d'un an d'emprisonnement, 838 à un an ou moins de la même peine, et 166 à l'amende seulement. Les sept dixièmes de ces récidives (1,233) étaient poursuivis, en 1863, pour des crimes contre les propriétés, et les trois quarts de ce nombre, ou 948, étaient accusés de vols qualifiés de toute espèce. Ainsi c'est au vol que s'est livrée la moitié au moins des récidivistes.

Les 1,701 récidivistes traduits devant le jury pendant l'année de ce compte ont été : 199 (117 sur 1,000) acquittés, 915 (538 sur 1,000) condamnés à des peines afflictives et infamantes, et 587 (345 sur 1,000) condamnés à des peines correctionnelles.

Le nombre des prévenus jugés en récidive par les tribunaux correctionnels est descendu, en 1863, à 45,937,

après avoir été de 47,548 en 1862. Cette diminution, conséquence naturelle de celle du nombre total des prévenus, est plus apparente que réelle. En effet, si l'on rapproche le chiffre ci-dessus (45,937) de celui qui représente le nombre des prévenus dont les antécédents judiciaires ont pu être constatés (148,592), on voit que la proportion des récidivistes (309 sur 1,000 prévenus) dépasse celle fournie par l'année 1862 (304 sur 1,000).

Les 45,937 prévenus récidivistes de 1863 se divisent de la manière suivante, eu égard aux peines qu'ils avaient précédemment subies : 716 étaient libérés des travaux forcés, 777 de la réclusion, 8,640 d'un emprisonnement de plus d'un an, 28,284 d'un emprisonnement d'un an ou moins; 7,520 n'avaient été antérieurement condamnés qu'à des peines pécuniaires.

Par suite des nouveaux débats, 1,584 (0,034) ont été acquittés, et 44,353 condamnés, savoir : 7,906 à l'amende et 36,447 à l'emprisonnement. Il faut surtout constater que la durée de l'emprisonnement a été de moins de six jours pour 966 récidivistes; de six jours à un an pour 30,451 ; d'un an et un jour à cinq ans pour 4,366; de cinq ans pour 532; de cinq à dix ans pour 87; enfin de dix ans pour 45.

En examinant le mouvement des récidivistes, au point de vue de la nature des faits incriminés, on constate, par rapport à 1862, une plus grande diminution parmi les prévenus de délits contre les propriétés que parmi les auteurs d'attaques contre les personnes ou l'ordre public. On compte 23,802 récidivistes de la première catégorie au lieu de 25,021, tandis que le nombre des récidivistes de la seconde est descendu seulement de 22,527 à 22,135.

Tribunaux de police. — Les travaux des juges de paix, en matière de simple police, ont été moins considérables en 1863 qu'ils ne l'avaient été les années précédentes. Le nombre des contraventions soumises à ces magistrats s'élevait, en 1861, à 416,202, et en 1862, à 434,602. Il est descendu, en 1863, à 392,605. C'est une diminution de 10 p.100, eu égard au chiffre de 1862, et de 6 p. 100 par rapport à celui de 1861.

Il est impossible d'assigner une cause spéciale à cette

réduction, qui porte sur toutes les espèces de contraventions et sur tous les ressorts de Cours impériales. Ainsi le département de la Seine, où la surveillance n'a certainement pas subi d'altération, entre pour un sixième dans la diminution et ne présente plus, en 1863, que 42,274 affaires de simple police au lieu de 49,429.

Dans les 392,605 affaires de 1863, on compte 335,394 jugements contradictoires (0,854) et 57,211 jugements par défaut, 386,064 affaires ont été introduites à la requête du ministère public, et 6,541 par la partie lésée. Ce dernier chiffre, toujours très-faible, ne dépasse jamais 2 p. 100.

Sur les 518,089 inculpés que ces décisions intéressaient, 863 ont été renvoyés en vertu de déclarations d'incompétence; 28,979 (0,056) acquittés; 451,914 (0,874) frappés d'amendes et 36,333 (0,070) condamnés à l'emprisonnement d'un à cinq jours.

Il a été déféré aux tribunaux correctionnels 517 appels contre des jugements de simple police; 267 ont été suivis de confirmation, et 250 ont été couronnés de succès. On doit constater que les décisions des juges de paix qui avaient été maintenues par la juridiction du second degré, dans la proportion de 60 sur 100 en 1861, n'ont plus triomphé dans cette épreuve que 54 fois sur 100 en 1862, et 52 fois en 1863.

Indépendamment de leurs attributions comme juges de répression, ces magistrats ont entendu 123,801 témoins dans 28,720 informations criminelles, auxquelles ils ont procédé en 1863, soit en cas de flagrant délit, soit à la requête des juges instructeurs ou du ministère public.

Instruction. — J'ai eu l'occasion de signaler plus haut les principales espèces d'infractions qui ont été jugées en vertu de la loi du 20 mai 1863 sur les flagrants délits. Mais les détails qui vont suivre permettront de mieux constater les excellents résultats produits par l'exécution de cette loi, pendant les sept derniers mois de l'année 1863.

Le ministère public, qui avait eu à s'occuper, en 1862, de 270,956 plaintes, dénonciations ou procès-verbaux, en a inscrit, en 1863, sur les registres des parquets, 265,427.

qui, ajoutés à 1,333 provenant de l'année antérieure, forment un total de 266,760. Les flagrants délits, prévus par la loi précitée entrent pour un vingtième dans le total des affaires de 1863 ; ils sont au nombre de 12,972.

Comme on devrait s'y attendre, cette loi n'a reçu d'application fréquente que dans les grands centres de population. C'est là surtout que la circulation assure à la justice répressive de nombreux témoins qu'on peut immédiatement requérir de déposer presque sans déplacement. C'est là encore que la police est organisée de façon à constater les faits avant que le coupable et les preuves aient pu disparaître. Presque toutes les affaires dont le ministère public a été saisi en vertu de la loi du 20 mai appartiennent aux grandes villes de l'empire. On en compte : à Paris, 8,423, sur 36,305 affaires inscrites au parquet, soit 23 p. 100 ; à Lyon, 610 sur 5,745 ou 11 p. 100 ; à Lille, 384 sur 2,815, ou 14 p. 100 ; à Saint-Étienne, 316 sur 2,131, ou 15 p. 100 ; à Nantes, 301 sur 2,181, ou 14 p. 100; à Nice, 156 sur 989, ou 16 p. 100; à Bordeaux, 144 sur 2,748, ou 5 p. 100. A Marseille il n'y en a eu que 80 sur 4,182, soit 2 p. 100 seulement.

Le ministère de la justice est convaincu que la loi sur les flagrants délits peut et doit recevoir une application beaucoup plus fréquente; ses efforts, poursuivis avec persévérance, arriveront à la faire entrer plus profondément dans les habitudes judiciaires.

Sur le nombre total des affaires signalées aux parquets et qui forment le bilan de la criminalité apparente, 265,306 ont reçu une direction après examen. 118,748 procès-verbaux ont été classés comme ne pouvant donner lieu à aucune poursuite, et les affaires introduites en exécution de la loi du 20 mai figurent pour 5,123 dans ce chiffre. 6,666 procès-verbaux ont été renvoyés aux juridictions compétentes. 80,918 affaires ont été portées directement à l'audience correctionnelle, savoir : 7,664 à la requête des parties civiles, et 73,254 à celle du ministère public. Enfin, 58,974 informations ont été déférées aux juges d'instruction.

La comparaison *de ces résultats* avec ceux de 1862 *accuse une augmentation du* nombre des affaires aban-

données par le ministère public (4,741 de plus qu'en 1862). Il y a une diminution sensible des affaires envoyées à l'instruction (14,674 de moins : un cinquième). Enfin, et par voie de conséquence, le nombre des affaires poursuivies par citation directe du ministère public s'élève de 67,527 (chiffre de 1862), à 73,254.

Quant à la procédure appliquée à ces dernières affaires, on doit remarquer que, dans 1,462 (0,020), l'inculpé a été conduit immédiatement à la barre, et que, dans 6,307 (0,086), il a été cité d'urgence, avec mandat, tandis que les 65,485 autres affaires ont été poursuivies par la voie de la citation directe ordinaire.

La loi du 20 mai 1863 a eu pour effet, comme on vient de le voir, de réduire considérablement la tâche imposée aux juges d'instruction. Le nombre des affaires que ces magistrats ont réglées par des ordonnances, en 1863, n'est que de 59,348, après avoir été de 74,224 en 1862. Dans 14,913 affaires (un quart), ils ont déclaré qu'il n'y avait lieu à suivre contre aucun des prévenus.

Des ordonnances de renvoi ont déféré 3,863 affaires à la chambre d'accusation, 40,045 au tribunal correctionnel, et 527 à d'autres juridictions.

Indépendamment de l'instruction des affaires de leur compétence, les juges instructeurs ont eu à exécuter 11,808 commissions rogatoires à la requête de leurs collègues de l'empire, et 148 à la demande de magistrats étrangers. Ils en ont expédié 9,892 (0,838) dans les dix jours de leur réception. Cette proportion n'avait été, en 1862, que de 0,818.

Les chambres d'accusation, qui avaient rendu 4,326 arrêts en 1862, n'en ont prononcé que 4,002 en 1863. Cette réduction correspond à celle qui a été constatée dans le nombre des affaires soumises au jury. Elle porte, en effet, presque exclusivement sur les arrêts de renvoi aux assises, dont le nombre est descendu de 4,050 à 3,741.

Rien ne fait resssortir d'une maniére plus saisissante les excellents résultats de la loi du 20 mai 1863 que l'effet produit par une exécution de sept mois à peine sur l'application de la détention préventive, cette mesure d'instruc-

tion, souvent nécessaire dans l'intérêt de la société, mais que le Gouvernement s'est attaché à restreindre.

En 1862, on avait arrêté préventivement et écroué 67,427 individus. En 1863, le nombre en est réduit à 58,861 : c'est un progrès de 8,566, quoique la loi, à laquelle il paraît dû, n'ait été mise en vigueur qu'à partir du 1er juin.

D'ailleurs, sur 1,000 individus soumis à la détention préventive, 639 ont vu statuer sur leur sort dans les quinze premiers jours de leur arrestation, 225 dans la seconde quinzaine, 97 dans le deuxième mois, 25 dans le troisième, et 14 seulement plus tard. En 1862, le premier de ces nombres proportionnels n'était que de 574 sur 1,000.

Ces chiffres comprennent les accusés de crimes; mais si l'on isole, à ce point de vue, les individus traduits devant les tribunaux correctionnels, après avoir été détenus jusqu'au jugement, on constate que, sur 1,000 prévenus de cette catégorie, 673 ont été jugés dans la quinzaine de l'arrestation en 1863, tandis qu'en 1862, il n'y en avait eu que 550.

Le nombre réel de ces derniers est de 30,292; c'est la moitié du nombre total des individus arrêtés : ajoutons encore que 902 (30 p. 100) ont été détenus préventivement *moins d'un jour*; 4,443 (147 p. 100) d'*un* jour à *trois* jours, 13,365 (441 p. 100) de *quatre* à *huit* jours, et 11,582 (382 p. 100) de *neuf* à *quinze* jours.

« Ces résultats seraient plus satisfaisants encore, si, à Paris, les délinquants arrêtés pouvaient être mis plus promptement à la disposition du ministère public. On remarquera, en effet, comme une anomalie, que le nombre des individus jugés dans les trois jours du délit est inférieur à celui des affaires dont le tribunal a été saisi en vertu de la loi des flagrants délits. Ce fait n'accuse aucune négligence de la part d'un parquet où le zêle et l'exactitude sont héréditaires. Mais l'organisation de la police municipale et les délais de l'information préparatoire à laquelle se livrent ses divers agents retardent souvent de deux à trois jours la conduite du prévenu au parquet, tandis que la statistique, avec sa sincérité inflexible, prend pour point

de départ de la détention le jour même de l'arrestation. S'il était possible d'appliquer à Paris les procédés adoptés dans d'autres villes, le nombre des individus jugés avant le quatrième jour s'élèverait de 3,600. »

Les détenus font rarement usage du droit de réclamer, aux termes du chapitre VIII, livre Ier, du code d'instruction criminelle, leur mise en liberté provisoire. Sur 58,861 individus arrêtés pendant l'année du compte, 275 seulement ont obtenu le bénéfice de la liberté avec caution, en vertu de l'article 114. En 1862, il y en avait eu 520.

Les juges d'instruction, d'accord avec le ministère public, avaient, en 1862, donné main-levée du mandat de dépôt en faveur de 1,727 individus arrêtés pour crimes ou délits. La loi du 4 avril 1855 n'a reçu d'application en 1863 qu'à l'égard de 1,455 inculpés. Cette diminution s'explique facilement par l'influence de la loi des flagrants délits sur le nombre des affaires envoyées à l'instruction.

Pendant les sept derniers mois de l'année, les tribunaux correctionnels ont mis en liberté provisoire, avec ou sans caution (article 5 de la loi du 20 mai), 110 inculpés arrêtés pour des délits flagrants et dont ils renvoyaient le jugement à une autre audience.

POURVOIS. — Il a été soumis en 1863, à la chambre criminelle de la cour de cassation, 1,081 pourvois formés : 533 contre des arrêts criminels, 391 contre des arrêts ou des jugements correctionnels, 153 contre des jugements de simple police, et 4 contre des décisions des conseils de discipline de la garde nationale.

La cour, déjà saisie de plusieurs pourvois antérieurs, a rendu 1,092 arrêts, savoir : 163 de cassation, 653 de rejet, et 276 de non-lieu à statuer. Elle a enfin prononcé 59 arrêts de règlement de juges, et 3 arrêts de renvoi à d'autres juges pour cause de suspicion légitime ou de sûreté publique.

DIVERS. — *Extradition, etc.* — On s'est occupé, en 1863, de 139 extraditions, dont 65 étaient réclamées par la justice française, et 74 ont été accordées aux puissances étrangères. Le chiffre total est presque le même que celui de 1862 (136), mais la répartition en est bien dif-

férente : on comptait, en 1862, 80 extraditions demandéés par la France et 56 accordées par elle.

La police de Paris a arrêté 23,166 délinquants en 1863 ; 19,525 hommes et 3,641 femmes. C'est 1,817 arrestations de moins qu'en 1862.

Parmi ces 23,166 individus, 11,232, près de la moitié, avaient déjà été arrêtés, soit pendant l'année, soit antérieurement.

L'autorité judiciaire a été saisie dans 20,239 cas ; les autres inculpés ont été relaxés immédiatement ou admis dans les hôpitaux.

Morts accidentelles. — De 9,810 en 1858, ce nombre s'est régulièrement élevé jusqu'a 12,233 en 1863. Plus des huit dixièmes de ces accidents (10,057) ont atteint des hommes. Le nombre des suicides n'a été cette année que de 4,613, tandis qu'il s'était élevé en 1862, à 4,770. Le département de la Seine surtout, compte 101 suicides de moins.

Les 4,613 suicides de 1863 ont été commis : 3,637 (775 sur 1,000) par des hommes et 976 par des femmes.

La statistique criminelle s'est complétée, pour la première fois, par l'indieation de l'état civil et de famille des suicidés.

Les 4,454 malheureux à l'égard desquels ce renseignement a pu être fourni, se classent de la manière suivante : célibataires, 1,588 (36 sur 100) ; mariés avec enfants, 1,432 (32 sur 100) ; mariés sans enfants, 684 (15 sur 100); veufs avec enfants, 483 (11 sur 100); et veufs sans enfants, 267 (6 sur 100).

Grâces, réhabilitations, frais de justice. — Nombre des grâces, commutations ou réductions de peines accordées à l'occasion de la fête nationale du 15 août 1863. Sur 1,678 condamnés signalés par l'administration comme pouvant mériter le bienfait de la clémence impériale, 1,276 (plus des trois quarts) ont obtenu : 551 (43 p. 100), la remise entière de la peine qui leur restait à subir, et 725 une commutation ou une réduction de durée. En 1862, le rapport des décisions gracieuses aux présentations n'avait été *que de 58 p. 100, un* peu moins des trois cinquièmes.

Le nombre des réhabilitations accordées s'est élevé à 130. Il y en avait eu 111 en 1862, 107 en 1861, 82 en 1860, et 64 seulement en 1859. Elles ont donc presque doublé en cinq ans. On peut affirmer que le progrès serait plus sensible encore si, au cours et surtout à l'expiration de leur peine, les détenus recevaient des instructions sur les conditions à remplir pour obtenir la réhabilitation et des exhortations à mériter cette réintégration dans tous les droits du citoyen.

Le montant total des frais de justice, réellement (1) payés en 1863 par les receveurs de l'enregistrement, a subi une réduction proportionnelle au nombre des affaires criminelles et correctionnelles poursuivies pendant l'année. Il n'est que de 4,542,984 fr., après avoir été de 4,832,370 fr. en 1862.

Les recouvrements opérés sur les frais de justice ou les amendes ont été plus faciles. Les condamnés ont acquitté 7,481,492 fr. au lieu de 7,293,472 fr.

La moyenne des frais taxés par affaire déférée au jury est, en 1863, inférieure de 20 fr. à celle que donnait l'année 1862 (246 fr. au lieu de 266).

Les frais par prévenu traduit devant la juridiction correctionnelle sont exactement les mêmes : 20 fr. en moyenne pour les délits communs, et 9 fr. en matière de contraventions fiscales et forestières. On comprend que l'abréviation des détentions préventives n'amène de réductions que sur le budget des prisons.

La contrainte par corps a été exercée, en 1863, contre 2,871 condamnés criminels, correctionnels ou de police ; 1,189 solvables n'ont été mis en liberté qu'après avoir payé ou fourni caution, et 1,682 ont été élargis, en justifiant de leur insolvabilité ou à l'expiration du terme fixé par la loi.

On compte, en outre, 1,053 délinquants forestiers soumis à cette mesure, et parmi lesquels 226 étaient solvables.

---

(1) C'est-à-dire sans y comprendre les sommes *visées pour timbre et enregistrée en débet* par l'administration de l'enregistrement et des domaines.

STATISTIQUE MILITAIRE.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE PENDANT L'ANNÉE 1863.

(Extrait du *Compte rendu officiel.*)

Effectif de l'armée active et de la réserve. — L'effectif entretenu sous les drapeaux pendant l'année 1863, en vertu des lois de finances, a été, en moyenne, de 420,850 officiers, sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats.

Au 1er janvier 1864, l'armée avait un effectif de 421,411 hommes, non compris 5,207 enfants de troupe savoir :

Dans les corps de l'intérieur	307,006
Dans les corps de l'armée d'Afrique	61,944
Dans les corps de la division française à Rome	15,430
Dans les corps de l'expédition de Cochinchine	1,713
Dans les corps de l'expédition du Mexique	35,318
	421,411
La réserve se composait, à la même époque de, sur lesquels 87,020 avaient déjà servi.	178,804
L'effectif général de nos forces militaires était donc, au 1er janvier 1864, de	600,215

Il a été fait en 1863 un appel de 100,000 hommes sur la classe de 1862 pour les troupes de terre et de mer, en vertu de la loi du 24 mai 1862.

Le nombre des jeunes gens qui ont été rayés des tableaux de recensement ou des listes de tirage comme étant étrangers a été de 903. Le nombre de ceux qui ont été maintenus sur les listes comme étant Français, conformément à l'article 9 du Code Napoléon et à l'article 1er de la loi du 7 février 1851, a été de 678.

Le nombre des omis des classes antérieures qui ont été inscrits sur les listes de la classe de 1862, en conformité de l'article 9 de la loi, a été de 2,083.

Quant aux omis ayant atteint l'âge de 30 ans révolus, et qui, par ce seul fait, ne peuvent plus être repris pour le service militaire, le chiffre en est toujours peu élevé. Il a été de 28 pour la classe de 1862 ; il avait été de 11 pour la classe de 1861.

Exemptions. — Le chiffre total des exemptions accor-

dées aux jeunes gens de la classe de 1862 a été de 103,994.

La force totale de la classe de 1862 après rectification des tableaux de recensement et des listes de tirage a été de 323,070 (1). Sur ce nombre, les conseils de révision ont examiné 204,047 jeunes gens, savoir : (Le tableau qui suit fait connaître la cause des exemptions.)

		Proportion sur 100 comparativement	
1° *Jeunes gens exemptés.*	NOMBRE des jeunes gens par catégorie.	aux 323.070 jeunes gens composant la classe.	aux 204,047 jeunes gens examinés.
Pour défaut de taille	11,428	3.54	5.60
Pour infirmités. (Voy. plus loin les détails	56,885	17.60	27.88
Comme aînés d'orphelins	2,070	0.64	1.01
Comme fils ou petits-fils de veuves	13,198	4.09	6.49
Comme fils ou petits-fils de septuagénaires ou d'aveugles	753	0.23	0.37
Comme puînés de frères aveugles ou impotents	47	0.01	0.02
Comme aînés de deux frères appelés à faire partie du même tirage, et désignés tous deux par le sort	84	0.03	0.04
Comme frères de militaires sous les drapeaux à tout autre titre que pour remplacement.	16,788	5.20	8.23
Comme frères de militaires morts en activité de service, ou réformés, ou admis à la retraite pour blessures reçues dans un service commandé, ou pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer	2,741	0.84	1.34
TOTAL des exemptés	103,994	32.18	50.97
2° *Jeunes gens compris dans le contingent.*			
Déduits en vertu de l'article 14 de la loi. (Voir plus loin)	8,649	»	»
Déclarés bons pour le service			

de décisions défini-	88,539	»	»
s qui ne se sont ni s ni fait représenter, ont été considérés résents, en vertu de 16 de la loi.........	2,509	»	»
s inscrits condition- t, aux termes des 6 et 27 de la loi....	170	»	»
jeunes gens compris contingent (défalca- de 133 jeunes gens cantons n'ont pu	99,867 (1)	»	»
ns désignés pour r au besoin dans le nt ceux qui ont été conditionnellement, es des articles 26 et loi...............	186	»	»
jeunes gens exemp- ceux compris dans gent..............	204,047	»	»
s non examinés....	119,023	»	»
éral égal à la force sse...............	323,070	»	»

r *les jeunes soldats* : le l'article 14 de la loi 1832. de l'article 75 de la loi s 1850, sur l'enseigne-	NOMBRE des déduits.	Proportion sur 100 comparativement. aux 323,070 jeunes gens composant la classe.	 aux 204,047 jeunes gens examinés.
service dans les ar- terre ou de mer, en ement volontaire..	3,857	1.19	1.89

(1) ...rence entre ce chiffre et celui de 323,428, qui a servi à la ...nérale du contingent, provient des radiations effectuées sur ...irage par les conseils de *révision*, au moment des opérations, *des jeunes gens décédés, reconnus* étrangers, ou inscrits dans *etc.*

D'un brevet ou d'une commission	37	0.01	0.02
Inscrits maritimes et charpentiers de navires, perceurs, voiliers et calfats immatriculés	2,411	0.75	1.18
Elèves de l'École polytechnique.	63	0.02	0.03
Membres de l'instruction publique; membres ou novices des associations religieuses vouées à l'enseignement et reconnues par la loi	1,206	0.37	0.59
Elèves de l'École normale de Paris et de celle des jeunes de langues et professeurs des institutions impériales de sourds-muets	21	0.01	0.01
Élèves des grands séminaires.	1,041	0.32	0.51
Étant autorisés à continuer leurs études pour se vouer au ministère dans les autres cultes salariés par l'État	12	»	»
Ayant obtenu des grands prix de l'Institut ou de l'Université.	1	»	»
TOTAL égal	8,649	2.67	4.23

Tableau des infirmités qui ont causé l'exemption.

Organes génito-urinaires :	
Vice de conformation des organes urinaires	279
Varicocèle	1,579
Hydrocèle et maladies des testicules	1,097
Maladies des voies urinaires (autres)	259
Perte de l'usage des membres supérieurs :	
De naissance ou suite de maladie	240
Par accidents ou blessures	491
Perte de l'usage des membres inférieurs :	
De naissance ou suite de maladie	341
Par accidents ou blessures	431
Mutilation de doigts ou d'autres organes	1,500
Varices	2,049
Amaigrissements et contractures, suite de sciatique et de douleurs rhumatismales	1,109
Pieds plats	857
Système osseux :	
Pieds bots et autres incurvations des membres	3,143

Déviation de la colonne vertébrale. Gibbosité..........		1,743
Système nerveux et encéphale :		
Épilepsie.......................................		318
Convulsions, danse de Saint-Guy, tremblements, catalepsie..		32
Crétinisme, idiotisme, imbécillité..................		755
Aliénation mentale (monomanie, manie, démence)....		108
Paralysie d'un ou de plusieurs membres.............		109
Faiblesse de constitution :		
Enfants légitimes.............................	17,783	
Enfants naturels..............................	475	
Élèves des hospices...........................	186	
TOTAL..........	18,444	18,444
Infirmités diverses non comprises dans les colonnes précédentes..................................		4,647
Défaut de taille :		
Enfants légitimes.............................	10,859	
Enfants naturels..............................	365	
Élèves des hospices...........................	204	
TOTAL..........	11,428	11,428
TOTAL général...........		68,313

Le nombre des militaires qui ont obtenu des congés de réforme pour blessures reçues ou infirmités contractées sous les drapeaux, s'est élevé, en 1863, à 1,083.

Le nombre des congés de réforme délivrés aux hommes incorporés ou non incorporés, reconnus impropres au service militaire pour des causes antérieures, soit à leur admission dans le contingent, soit à leur mise en activité, a été de 1,748.

Le chiffre des engagés réformés a été de 147; relativement aux 63,544 engagés présents sous les drapeaux en 1863, ce chiffre est certainement peu élevé.

Sur 33,539 jeunes soldats, remplaçants ou substituants de la classe de 1862 mis en route en 1863, 755 ont reçu des congés de réforme avant ou après incorporation.

Voici le tableau des 20 départements qui comptent le plus et *ceux qui comptent le moins* de réformes eu égard *au nombre des mises en route.*

DÉPARTEMENTS qui comptent le plus de réformes.	NOMB. des réformes prononcées.	PROPORT. sur 100 du nomb. des réformes.	DÉPARTEMENTS qui comptent le moins de réformes.	NOMB. des réformes prononcées.	PROPORT. sur 100 du nomb. des réformes.
Aube........	9	6.12	Sarthe.......	»	»
Nièvre.......	23	5.97	Gard.........	1	0.27
Garonne (H.-)	29	5.49	Lot..........	1	0.35
Somme......	26	5.48	Hérault......	1	0.39
Eure-et-Loir.	11	5.47	Pyrénées-Or..	1	0.49
Var...	7	5.42	Ariége.......	2	0.56
Calvados.....	17	5.16	Pyrénées (B.-)	4	0.73
Morbihan.. ..	24	4.80	Gers.........	2	0.78
Eure.........	10	4.71	Vaucluse	2	0.78
Seine-Infér...	26	4.17	Corse........	2	0.82
Savoie.......	14	4.01	Ardennes.....	2	0.83
Lot-et-Gar. ..	8	3.75	Ille-et-Vilaine	5	0.87
Seine........	47	3.73	Orne.........	3	0.91
Puy-de-Dôme.	19	3.69	Charente.....	3	1.01
Meuse	10	3.63	Landes.	4	1.11
Lozère.......	5	3.44	B.-du-Rhône..	3	1.14
Cantal.	8	3.22	Rhin (Bas-)...	9	1.14
Loir-et-Cher..	8	3.22	Creuse.	3	1.26
Rhône........	14	3.00	Indre........	4	1.31
Jura.........	9	2.98	Ain..........	5	1.32

Convocation et examen des jeunes gens. — Après rectification des tableaux de recensement et des listes de tirage de la classe de 1862, le chiffre total des inscrits a été de 323,070 ; jamais il n'a été plus élevé ; il est supérieur de 1,615 à celui de la classe de 1861, qui était de 321,455, chiffre qui dépassait déjà de 9,251 celui de la classe précédente.

Sur les 323,070 inscrits, les conseils de révision en ont examiné 204,047 pour arriver à la formation du contingent ; 119,023 n'ont pas été visités, et ont été mis hors du contingent par l'élévation de leurs numéros de tirage.

Le contingent de 100,000 hommes n'a pu cependant être formé en totalité ; il y a eu un déficit de 133 hommes, par suite de l'impossibilité où se sont trouvés certains cantons de fournir le nombre de jeunes soldats qui leur était assigné par la répartition proportionnelle.

Parmi les jeunes gens appelés à faire partie du contingent, 2,509 ne se sont ni présentés ni fait représenter. Ils

été procédé à leur égard comme s'ils avaient été présents, en conformité de l'article 16 de la loi.

Substitutions et remplacements. — Le nombre des remplaçants admis, en 1863, jusqu'au 1er janvier 1864, par les conseils de révision est de 423 ; quant au nombre des substituants, il a été de 36.

Au 1er janvier 1864, l'armée active, dont l'effectif soldé était de 396,073 (1) sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, comptait 577 substituants et 41,624 remplaçants.

Le tableau ci-après indique les diverses subdivisions de ce dernier nombre :

CLASSÉS suivant les années pendant lesquelles ils auront droit à leur libération.	REMPLAÇANTS admis par les conseils de révision.	REMPLAÇANTS admis par les corps.	Remplacements administratifs.	TOTAL.
1863.............	25	11	8	44
1864.............	309	106	187	602
1865.............	363	152	541	1,056
1866.............	243	97	6,342	6,682
1867.............	190	74	8,491	8,755
1868.............	157	54	9,431	9,642
1869.............	182	20	8,056	8,258
1870.............	68	56	6,461	6,585
Dont :	1,537	570	39,517	41,624
Ayant déjà servi...	327	297	5,505	6,129
N'ayant pas servi.	1,210	273	34,012	35,495

L'Administration a donné satisfaction aux besoins des populations, en laissant dans leurs foyers un certain nombre de jeunes soldats de la classe de 1862, désignés par les conseils de révision comme étant les soutiens indispensables de leurs familles. La proportion qui a servi de base à ces désignations a été de deux pour cent hommes du contingent, et le nombre de jeunes soldats admis à jouir de cette faveur s'élève à 2,044.

(1) Dans ce chiffre ne sont pas compris l'état-major général et le corps d'état-major, l'intendance militaire, l'état-major des places, les états-majors particuliers de l'artillerie et du génie, les officiers des corps de toutes armes, les vétérinaires, les parcs de constructions et les services administratifs, soit en totalité 25,338.

Répartition du contingent. — Il a été procédé de la manière suivante à la répartition, entre les différents corps des armées de terre et de mer, des 100,000 hommes formant le contingent de la classe :

Armée de mer.

Infanterie de la marine..............................	2,000
Équipages de la flotte :	
Compagnies de dépôts de mécaniciens..............	800
Apprentis marins....................................	3,200
Artillerie de la marine..............................	520
Ouvriers d'artillerie de la marine..................	305
	6,825

Armée de terre.

Infanterie..	79,975
Cavalerie...	8,000
Artillerie..	4,000
Génie...	600
Équipages militaires..................................	600
	93,175
TOTAL égal............	100,000

Instruction. — On remarque une amélioration constante dans l'instruction des jeunes gens. Le progrès est sensible pour la classe de 1862.

Sur 323,070 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage, il y en avait, savoir :

	Jeunes gens maintenus sur les tableaux.	Proportion sur 100.
Ne sachant ni lire ni écrire.........	88,796	27.49
Sachant lire seulement.............	9,331	2.89
Sachant lire et écrire..............	216,591	67.04
Dont on n'a pu vérifier l'instruction.	8,352	2.58
TOTAUX...........	323,070	100.00

Quant aux jeunes gens compris dans le contingent, il y en avait, savoir :

	Jeunes gens compris dans le contingent.	Proportion sur 100.
Ne sachant ni lire ni écrire.........	25,407	25.44
Sachant lire seulement.............	2,554	2.56

Sachant lire et écrire	68,907	69,00
Dont on n'a pu vérifier l'instruction.	2,999	3.00
TOTAUX	(1) 99,867	100.00

Les hommes qui ont profité de l'enseignement régimentaire, en 1863, sont au nombre de 92,003, savoir :

Hommes ayant suivi les cours du 1er degré	65,753
Hommes ayant suivi les cours du 2e degré	26,250
TOTAL égal	92,003

Taille. — La moyenne de la taille, pour la classe de 1862, a été de 1 mètre 654.00.

Voici maintenant la décomposition de l'effectif sous le rapport des tailles :

	Nombre.	Proportion sur 100.
1° D'un mètre 560 à 580 millimètres	28,638	7
2° — 580 à 600 —	36,213	9
3° — 600 à 620 —	47,123	12
4° — 620 à 640 —	49,750	13
5° — 640 à 660 —	47,776	12
6° — 660 à 680 —	41,655	10
7° — 680 à 690 —	29,545	8
8° — 690 à 710 —	38,618	10
9° — 710 à 730 —	31,442	8
10° — 730 à 760 —	27,493	7
11° — 760 millim. et au delà	17,820	4
TOTAL	396,073	100

Libération du service militaire. — Le nombre des hommes qui ont été libérés dans le cours et à la fin de l'année 1863 a été de 63,779, savoir :

1° Sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats des corps stationnés à l'intérieur 54,391
dont 7,196 étaient au corps, et 47,195 avaient été renvoyés par anticipation dans leurs foyers.

2° Jeunes soldats de la classe de 1856 qui avaient été maintenus à divers titres dans leurs foyers 4,587

(1) La différence entre ce chiffre et celui du contingent (100,000) provient de l'*impossibilité où se sont trouvés certains* cantons de fournir le nombre *d'hommes qui leur avait été assigné* par la répartition.

dées aux jeunes gens de la classe de 1862 a été de 103,994.

La force totale de la classe de 1862 après rectification des tableaux de recensement et des listes de tirage a été de 323,070 (1). Sur ce nombre, les conseils de révision ont examiné 204,047 jeunes gens, savoir : (Le tableau qui suit fait connaître la cause des exemptions.)

		Proportion sur 100 comparativement	
1° Jeunes gens exemptés.	NOMBRE des jeunes gens par catégorie.	aux 323,070 jeunes gens composant la classe.	aux 204,047 jeunes gens examinés.
Pour défaut de taille.........	11,428	3.54	5.60
Pour infirmités. (Voy. plus loin les détails...............	56,885	17.60	27.88
Comme aînés d'orphelins.....	2,070	0.64	1.01
Comme fils ou petits-fils de veuves....................	13,198	4.09	6.49
Comme fils ou petits-fils de septuagénaires ou d'aveugles..	753	0.23	0.37
Comme puînés de frères aveugles ou impotents..........	47	0.01	0.02
Comme aînés de deux frères appelés à faire partie du même tirage, et désignés tous deux par le sort...........	84	0.03	0.04
Comme frères de militaires sous les drapeaux à tout autre titre que pour remplacement.	16,788	5.20	8.23
Comme frères de militaires morts en activité de service, ou réformés, ou admis à la retraite pour blessures reçues dans un service commandé, ou pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer.........	2,741	0.84	1.34
TOTAL des exemptés...	103,994	32.18	50.97
2° Jeunes gens compris dans le contingent.			
Déduits en vertu de l'article 14 *de la loi.* (*Voir plus loin*)...	8,649	»	»
Déclarés bons pour le service			

Ces rengagements concernent exclusivement des hommes appartenant à des corps qui ne se recrutent pas par la voie des appels ou des engagés volontaires pour deux ans, qui se décident à rester sous les drapeaux. Ces militaires ne formant qu'une partie minime de l'armée, on comprend que le nombre des rengagements dans les conditions de la loi du 21 mars 1832 soit peu considérable.

Dispositions pénales. — Un seul individu a été déféré aux tribunaux comme prévenu de s'être fait omettre dans les tableaux de recensement à l'aide de fraude. Il a été condamné. Les dispositions répressives de cet article demeurent presque toujours sans application, par suite de la difficulté qu'on rencontre à constater le délit.

Le nombre des jeunes soldats signalés comme insoumis sur les classes de 1841 à 1862 s'élevait, au 1er janvier 1864, à 25,688. Sur ce nombre, 6,437 avaient été arrêtés ou s'étaient présentés volontairement, et les conseils de guerre avaient prononcé 3,296 condamnations.

Sur le même nombre de 25,688 insoumis, 2,315 avaient été rayés des contrôles de l'insoumission pour diverses causes (décès, erreur d'inscription, etc.), sans avoir été mis en jugement.

Quant aux insoumis restant à rechercher à la même époque (1er janvier 1864), ils étaient au nombre de 16,936, dont 238 de la classe de 1862.

33 jeunes soldats, appartenant tous à la classe de 1862, ont été déférés aux tribunaux comme prévenus de s'être rendus impropres au service; 18 ont été condamnés.

Au 1er janvier 1864, 9,714 militaires en activité avaient une prolongation de service à faire, par suite de condamnations judiciaires.

Dans ce nombre figurent 2,671 hommes, appartenant, savoir :

250 aux compagnies de discipline;
2,421 aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, qui reçoivent tous les hommes ayant subi des condamnations correctionnelles excédant trois mois de prison.

8 individus *ont été poursuivis* pour des délits autres que *ceux spécifiés ci-dessus; 6 ont été* condamnés.

En résumé, 42 affaires judiciaires ont été déférées aux tribunaux en 1863 :

25 ont donné lieu à des condamnations;
17 ont été suivies d'acquittement.

Quant à la dotation de l'armée, voy. plus loin l'article spécial.

Composition du contingent de la classe de 1862, sous le rapport des professions.

	Nombre des jeunes soldats.	Proportion sur cent.
Ouvriers en bois....................	6,944	6.95
Ouvriers en fer et autres métaux....	4,962	4.97
Ouvriers en cuir....................	2,468	2.47
Ouvriers en pierre et mineurs.......	5,018	5.02
Employés aux travaux de la campagne............................	51,135	51.20
Commis de bureau.................	4,494	4.50
Tailleurs d'habits..................	776	0.78
Bateliers ou mariniers..............	2,532	2.53
Professions autres que celles spécifiées ci-dessus..................	19,899	19.93
Sans profession et vivant de leur revenu............................	1,944	1.95
TOTAUX.............	99,867	100.00
Nombre d'hommes que des cantons n'ont pas pu fournir.............	133	» »
TOTAL égal au contingent...	100,000	

Engagés volontaires reçus, en 1863, dans les corps français.

Considérés sous le rapport de l'âge :

	Nombre d'engagés.	Proportion sur 100.
De 17 à 18 ans.....................	2,154	27.68
De 18 à 20.........................	2,081	26.74
De 21 à 25.........................	1,091	14.02
De 25 à 30.........................	1,773	22.78
De 30 à 35.........................	593	7.62
De 35 à 45.........................	90	1.16
TOTAUX..........	7,782	100.00

Sous le rapport de la taille :

D'un m. 560 millim. à 1 m. 678 millim. (*taille* de l'infanterie de ligne)...	4,441	57.07

D'un m. 679 millim. à 1 m. 705 millim. (taille de la cavalerie légère et du génie)........................	1,646	21.15
D'un m. 706 millim. à 1 m. 732 millim. (taille de la cavalerie de ligne et de l'artillerie)........................	968	12.44
D'un m. 733 millim. et au delà (taille de la cavalerie de réserve)........	727	9.34
TOTAUX..........	7,782	100.00
Sous le rapport des professions :		
Ouvriers en bois....................	393	5.05
— en fer....................	391	5.02
— en cuir....................	242	3.11
— en métaux....................	167	2.15
Maçons, carriers, etc....................	250	3.21
Laboureurs et manouvriers............	1,130	14.52
Sans profession ou étrangers à celles ci-dessus........................	5.209	66.94
TOTAUX..........	7,782	100.00

SITUATION ET OPÉRATIONS

DE LA CAISSE DE LA DOTATION DE L'ARMÉE

PENDANT L'ANNÉE 1864.

(Extrait du *Rapport de la commission supérieure.*)

Conformément à l'avis émis par la Commission supérieure, un arrêté ministériel du 9 mars 1864 a élevé la prime de rengagement et d'engagement après libération à 2,300 francs, chiffre égal à celui de la prestation exigée pour l'exonération. Sur cette somme, 1,000 francs étaient payables au moment du rengagement ou de l'incorporation et 1,300 francs à la libération définitive du service.

Le même arrêté a fixé le taux de l'annuité à 320 francs, dont 140 francs payables comptant et 180 francs à la libération définitive.

Le chiffre des rengagements reçus, en 1864, dans les conditions de la loi du 26 avril 1855, s'est élevé, y compris 642 hommes de l'armée de mer, a.......................... 8,462

Dont : par des sous-officiers............... 2,310

— *par des caporaux ou brigadiers*...... 1,195

— par des soldats...................... 4,957

Le nombre des engagements volontaires après libération, contractés en 1864, dans les mêmes conditions, a été de.. 2,696

Total des rengagements et des engagements... 11,158

Ces rengagements et engagements volontaires après libération ont été souscrits, savoir :

	Rengagem.	Engagements volontaires.	Total.
Pour 2 ans............	1,293	31	1,[illegible]
Pour 3 ans............	1,649	185	1,834
Pour 4 ans............	647	52	[illegible]
Pour 5 ans............	804	43	847
Pour 6 ans............	267	1	268
Pour 7 ans............	3,832	2,384	6,216
Totaux.........	8,462	2,696	11,158

Ramenés à 7 ans, les actes dont il s'agit donnent un total de 8,597, dont 6,064 rengagés et 2,533 engagés après libération.

Tableau indiquant le nombre des rengagements des sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, en 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863 et 1864.

	Sous-officiers.	Caporaux ou brigadiers.	Soldats.	Totaux.
1855.........	12,406	4,162	10,570	26,[illegible]
1856.........	4,248	2,057	11,775	18,[illegible]
1857.........	2,786	1,160	5,468	9,414
1858.........	3,450	1,168	5,890	10,[illegible]
1859.........	3,649	2,084	10,639	16,372
1860.........	5,640	3,403	20,458	29,501
1861.........	4,164	3,229	20,390	27,783
1862.........	3,994	2,481	14,655	21,130
1863.........	2,509	1,302	6,918	10,729
1864.........	2,310	1,195	4,957	8,462

Les remplacements par voie administrative ont continué à être ouverts, en 1864, aux termes de l'article 15 de la loi du 26 avril 1855. Sur la proposition conforme de la Commission supérieure de la dotation, un arrêté de M. le maréchal Randon, ministre de la guerre, en date du 9 mars 1864, a fixé la prime de remplacement de la manière suivante :

Pour un remplacement de 7 ans, 2,300 francs, dont 1,000 francs payables immédiatement, et 1,300 francs à la libération définitive.

Pour un remplacement de moins de 7 ans, 320 francs par annuité, dont 140 francs payables immédiatement, et 180 francs payables à la libération définitive.

Les remplacements administratifs contractés en 1864, s'élevaient au 31 décembre, à 7,401. Ils ont été souscrits, savoir :

Pour 3 ans.........	141	Pour 6 ans....... ..	»
Pour 4 ans..........	36	Pour 7 ans..........	7,193
Pour 5 ans..........	31		

Contractés presque tous pour 7 ans, ces 7,401 remplacements administratifs compensent 7,296 exonérations de 7 ans.

Les rengagements, les engagements volontaires après libération et les remplacements administratifs reçus en 1864, et destinés à compenser les exonérations de la classe de 1863, ont été au nombre de 18,559. Ajoutés aux 236,644 contractés de 1855 à 1863, ils donnent un total de 255,203, représentant 226,574 exonérations de 7 ans. Les exonérations prononcées en 1864, par les conseils de révision, ont été de 20,566, qui, avec les 176,249 des années 1856 à 1863, forment un total de 196,815, auxquelles viennent s'ajouter 20,005 exonérations prononcées de 1855 à 1864 par les conseils d'administration des corps, soit ensemble 216,820. Il existait donc, au 31 décembre 1864, un excédant de 9,754 rengagements, engagements après libération et remplacements administratifs à valoir sur les exonérations futures, dont 4,651 rengagemeuts arrivés à leur période active, et 5,103 ne devant produire d'effet qu'au 1er janvier des années 1866 et 1867.

Conformément à la proposition de la Commission supérieure, un arrêté du Ministre de la guerre, en date du 9 mars 1864, a maintenu à 2,300 francs le taux de la prestation individuelle que les jeunes gens compris dans le contingent de *la classe de 1863* auraient à payer pour obtenir *l'exonération du service* militaire.

Sur l'avis conforme de la Commission supérieure, un arrêté de même date a également maintenu à 500 francs, par chaque année ou fraction d'année de service restant à accomplir, le prix d'exonération des militaires sous les drapeaux.

20,566 jeunes gens de la classe de 1863 ont profité, en 1864, du bénéfice de la loi, et se sont fait exonérer par les conseils de révision.

La proportion des exonérés, comparativement au contingent, est, en 1864, de 20.56 p. 100.

Les exonérations prononcées par les conseils d'administration des corps se sont élevées, pour toute l'année 1864, y compris 223 exonérations dans l'armée de mer, à 1,996, représentant 1,049 exonérations de sept ans.

Départements classés d'après le rapport numérique entre le chiffre de leur contingent pour la classe de 1863 et le chiffre des exonérations prononcées en faveur de jeunes appelés de cette classe.

DÉPARTEMENTS.	PROP. sur 100.	DÉPARTEMENTS.	PROP. sur 100.
Seine-et-Marne	40	Seine	26
Eure	39	Aisne	
Seine-et-Oise	38	Haute-Marne	
Lot-et-Garonne	37	Vendée	25
Yonne	36	Pas-de-Calais	24
Eure-et-Loir	35	Tarn-et-Garonne	
Marne	34	Cantal	23
Gironde	33	Saône-et-Loire	
Hérault		Sarthe	
Oise		Gard	22
Aube	32	Loir-et-Cher	
Charente-Inférieure	31	Mayenne	
Loiret		Nièvre	
Maine-et-Loire		Nord	
Somme		Vienne	22
Bouches-du-Rhône	30	Aude	20
Creuse		Loire	
Indre-et-Loire	29	Meuse	
Rhône		Vaucluse	
Calvados	28	Ain	19
Charente		Allier	
Côte-d'Or		Gers	
Deux-Sèvres		Indre	
Var		Loire-Inférieure	
Ardennes	27	Lot	
Orne		Jura	18
Puy-de-Dôme		Basses-Alpes	

DÉPARTEMENTS.	PROP. sur 100.
Manche	17
Seine-Inférieure	
Cher	
Doubs	16
Haute-Garonne	
Hautes-Alpes	
Alpes-Maritimes	15
Isère	
Haute-Saône	14
Haute-Vienne	
Aveyron	
Dordogne	
Drôme	
Lozère	13
Meurthe	
Pyrénées-Orientales	
Tarn	
Haute-Loire	12
Vosges	

DÉPARTEMENTS.	PROP. sur 100.
Ille-et-Vilaine	
Landes	11
Moselle	
Hautes-Pyrénées	10
Haut-Rhin	
Finistère	
Basses-Pyrénées	
Savoie	9
Haute-Savoie	
Ardèche	
Ariége	
Corrèze	
Côtes-du-Nord	8
Morbihan	
Bas-Rhin	
Corse	2

Situation financière de la dotation de l'armée. — La vérification des écritures de la caisse, qui, cette année comme les précédentes, a été faite, sur place et sur pièces, par les membres de la Commission supérieure délégués à cet effet, constate que la situation financière de la dotation continue à offrir, pour l'avenir comme pour le présent, toute espèce de garantie aux intérêts qui lui sont confiés.

Les recettes et les dépenses effectuées en 1864 sont divisées en quatre comptes distincts, sous les titres : *Dotation de l'armée, Versements volontaires, Versements avant l'appel, Militaires savoisiens et niçois.*

I. 20,572 jeunes gens, compris dans le contingent de la classe de 1863, ont versé, en 1864, les 2,300 francs fixés pour le prix de leur exonération, et en totalité 47,315,600 francs. Mais 6 de ces jeunes gens n'ayant pas profité du bénéfice de la loi pour diverses causes (admissions conditionnelles non suivies d'inscription définitive dans le contingent, remplacement d'un jeune soldat par son frère, erreur commise dans le tirage), la recette définitive, applicable aux 20,566 exonérations prononcées, est de 47,301,800 francs.

1.998 *militaires, autorisés* à se faire exonérer du service, ont

versé	3,677,642 fr.	85 c.
Déductions diverses (erreurs, etc.)	7,557	15
Reste	3,670,085	70

pour 1,996 militaires exonérés en 1864.

La somme de rentes achetées, en 1864, au nom des sous-officiers, s'est élevée à 14,853 francs, ayant coûté 327,905 fr. 40 c.

Au 31 décembre 1864, les rentes de cette origine s'élevaient à 20,343 francs et appartenaient à 773 sous-officiers.

Les arrérages perçus en 1864 ont été de 11,930 francs 50 c.

La différence entre cette somme et celle de 20,343 fr. ci-dessus indiquée s'explique par l'échelonnement des achats de rentes effectués successivement pendant le cours de l'année 1864.

Les sommes prélevées, en exécution de l'arrêté ministériel du 28 février 1863, pour premières mises de petit équipement, sur les premières portions de primes allouées aux engagés volontaires après libération et aux remplaçants administratifs, figurent dans les recettes de la Dotation pour une somme de 453,247 francs 72 c., savoir :

Engagés volontaires après libération	81,129 fr.	72 c.
Remplaçants par voie administrative	372,118	00
	453,247	72

Le montant des arrérages de rentes touchés en 1864 a été de 12,198,739 francs.

En outre, les intérêts bonifiés par la Caisse des dépôts et consignations ont produit une somme de 555,409 fr. 40 c.

Le chiffre des restitutions à la Caisse de la dotation, pour primes et hautes payes indûment payées à des rengagés, à des engagés volontaires après libération et à des remplaçants administratifs est de 46,669 fr. 46 c.

Ces divers produits ont porté les recettes de 1864, *propres à la* Dotation, à 64,259,238 fr. 93 c.

II. La Caisse de la dotation a cependant fait encore d'autres encaissements, dont elle est seulement dépositaire. Ainsi elle a reçu :

251,688 fr. 35 c. provenant des versements volontaires faits, à titre de dépôt, par des officiers ou des militaires sous les drapeaux, en vertu des dispositions du quatrième paragraphe de l'article 1er de la loi du 26 avril 1855, de la décision impériale du 13 novembre 1859 et du décret du 18 juillet 1860 ; les versements volontaires n'avaient été, en 1863, que de 208,090 fr. 30 c. Les achats de rentes faits sur la demande de quelques déposants, sans frais de courtage et de timbre, ont employé, en 1864, un capital de 45,010 fr. 90 c.

Et 43,627 francs provenant de versements faits par des militaires, au moment de leur rengagement et du congé qui leur est accordé, à cette occasion, pour aller dans leurs familles (décision ministérielle du 16 juillet 1856, circulaires des 14 mai 1858, 31 juillet 1859 et 28 mai 1864), à l'effet de toucher, au lieu de leur résidence, la portion de prime immédiatement payable ; ces versements avaient été, en 1863, de 79,081 fr. 51 c.

III. Les facilités qu'offrent, pour l'exonération, les compagnies d'assurances, continuent à rendre peu importante cette nature d'opérations. Les versements ne se sont élevés qu'à la somme de 400 fr. et les remboursements à celle de 3,000 fr.

IV. Au 31 décembre 1863, les fonds appartenant aux engagés ou remplaçants savoisiens et niçois et versés à la Caisse des dépôts et consignations par le gouvernement italien, présentaient un solde de 356,100 fr. 33,200 fr. ont été remboursés à des militaires libérés définitivement. Il reste, au 31 décembre 1864, un solde en capital de 322,900 fr. Le total général des recettes effectuées, en 1864, par la Caisse de la dotation, s'élève à la somme de 64,579,496 fr. 71 c.

Dépenses au 31 *décembre* 1864. — La Caisse de la dotation a payé :

Première portion de la prime et des annuités à des militaires *rengagés ou engagés* pendant l'année 1864... 5,820,860 »

Emploi en rentes de la première portion de

la prime allouée aux sous-officiers rengagés..		327,905 40
Deuxième portion de la prime et des annuités à des militaires rengagés ou engagés dans les années 1855 à 1859....................		146,258 27
Compléments de primes et d'annuités payés à des militaires rengagés ou engagés........		6,881,935 52
Arrérages de rentes 3 p. 100 payés aux sous-officiers rengagés en 1864.............		10,390 12
		13,187,339 31
Hautes payes de 10 et de 20 centimes aux militaires servant en vertu de rengagements ou d'engagements volontaires après libération.		5,054,545 05
Première portion de la prime et des annuités aux remplaçants par voie administrative admis en 1864...............	7,292,040 »	
Compléments de primes et d'annuités.................	216,292 63	
	7,508,332 63	7,508,332 63
Ensemble............		25,750,216 99

Les dépenses comprennent, pour remboursements à divers titres, une somme de 461,589 fr. 27 c., savoir :

Remboursement aux corps de premières mises prélevées sur la première portion de la prime allouée :

Aux engagés volontaires après libération.........................	81,374 72	
et aux remplaçants administratifs...	358,657 »	
	440,031 72	440,031 72
Remboursement à des sous-officiers de fractions de primes non convertibles en rentes....		200 40
Remboursement de versements indûment faits par 6 appelés de la classe de 1863 dont l'exonération n'a pas été prononcée....................		13,800 »
Remboursement de versements irrégulièrement effectués par des militaires sous les drapeaux, en vue d'obtenir l'exonération du service..........		7,557 15
TOTAL................		461,589 27

Les intérêts bonifiés par la Caisse de la dotation de l'armée sur les versements faits dans les colonies et sur les dépôts de militaires savoisiens et niçois ont donné lieu à une dépense de 1,563 fr. 08 c.

Le remboursement au Trésor public et à la Caisse des invalides de la marine du supplément des pensions de retraite payé à 11,405 militaires des armées de terre et de mer et à 737 veuves, et mis à la charge de la Dotation de l'armée par les articles 19 et 20 de la loi du 26 avril 1855, figure, en 1864, pour la somme de 2,328,392 fr. 57 c., savoir : Armée de terre, 2,210,653 fr. 62 c.; armée de mer, 117,738 fr. 95 c.

Le nombre des pensions s'est élevé à 1,212, dont 1,070 pour l'armée de terre; et 142 pour l'armée de mer.

La dépense à la charge de la Dotation, pour le supplément des mêmes pensions, a été de 191,263 francs, dont 172,967 pour l'armée de terre, et 18,296 pour l'armée de mer.

Les dépenses de la Dotation de l'armée, en ce qui concerne les pensions de retraite, augmenteront considérablement à partir de 1865.

Par suite d'une délibération de la Commission supérieure, en date du 4 janvier 1864, la Dotation de l'armée a pris à sa charge le surcroît de dépense résultant de l'application de l'article 19 de la loi du 26 avril 1855, aux sous-officiers, caporaux, brigadiers et soldats des corps qui se recrutent par la voie des appels et provenant de la réduction à vingt-cinq ans, au lieu de trente, de la durée de service exigée pour créer le droit à la pension de retraite.

La même délibération autorisait le remboursement au Trésor, pour le rappel de l'arriéré provenant du même chef, depuis 1855, d'une somme qui, évaluée provisoirement à 10,000,000 fr., est établie aujourd'hui, après décompte, à 7,300,000 fr.

En 1865, sur la proposition du Ministre des finances, la Commission supérieure, après un examen approfondi des charges et des ressources de la Dotation, a donné son assentiment :

1° A l'imputation au compte de la Dotation de l'armée du surcroît de dépense résultant de l'application de l'article 19 de la loi du 26 *avril 1855* aux sous-officiers, *caporaux, brigadiers et soldats* des corps *qui ne* se recrutent *pas par la voie des appels ;*

2° Au versement au Trésor d'une somme égale aux arrérages payés par lui à ce titre depuis 1855.

Ces dispositions n'ont exercé aucune influence sur les opérations de la Dotation en 1864 ; mais elles ont créé pour l'avenir de nouvelles dépenses dont il est tenu compte plus loin dans l'évaluation des charges futures de la Dotation.

Les frais d'administration, les taxations allouées aux préposés de la Caisse des dépôts et consignations, les taxations et les intérêts payés au Trésor pour le service des pensions dans les départements figurent au compte des paiements faits en 1864, pour 699,564 fr. 95 c., savoir :

Frais administratifs	[illegible]
Taxations aux préposés	167,[illegible]
Taxations et intérêts payés au Trésor	146,[illegible]
Somme égale	699,564 95
Les dépenses de 1864, propres à la dotation, s'élèvent à	29,244,[illegible]
Les recettes étant de	64,2[illegible]
L'excédant de recette est de	35,014,9[illegible]
Le solde en faveur de la dotation, au 31 décembre 1863, était de	31,380,[illegible]
Ensemble	66,395,4[illegible]
Il a été employé en rentes sur l'État	48,301,706 »
Reste en compte courant, au crédit de la dotation, au 31 décembre 1864	18,09[illegible],445 [illegible]
Il reste, en outre, dans la Caisse de la dotation, pour solde des versements volontaires, des versements avant l'appel et des sommes dues aux militaires savoisiens et niçois	858,140 [illegible]
Ensemble	18,951,5[illegible] 17
Au 31 décembre 1863, la dotation avait en portefeuille des inscriptions de rentes 3 p. 100 s'élevant à	11,082,[illegible] »

Elle a employé, en 1864, une somme de 48,301,706 francs, savoir :

— 16,189,746 fr. 50 cent. restant disponibles sur les fonds dont l'emploi avait été autorisé en 1863,

— et 32,111,959 fr. 50 cent. dont l'emploi a été autorisé, en 1864, par les arrêtés ministériels des 9 mars, 23 mai et 22 juillet.

Le rentes ainsi achetées se sont élevées à...	2,170,500 »
Au 31 décembre 1864, les rentes appartenant à la dotation montaient à..............	13,203,364 »

Ces rentes ont coûté 300,465,936 fr. 29 c.; évaluées au taux moyen du 31 décembre 1864, elles représentent un capital de 291,134,176 fr. 20 c.

Total général du compte des dépenses de la Dotation. — Le total général des dépenses effectuées en 1864 par la Caisse de la Dotation, y compris les dépenses d'ordre pour remboursement de versements volontaires à titre de dépôts ou provenant de primes de rengagement et de sommes appartenant aux militaires savoisiens et niçois, ainsi que pour payement d'intérêts, montant ensemble à 270,243 fr. 03 c. s'élève à la somme de 77,816,275 fr. 89 c.

Situation générale de la dotation. — Au 31 décembre 1864, l'actif de la Dotation se composait ainsi :

Solde en compte courant à son crédit.....	18,093,415 92
Inscriptions de rentes 3 p. 100 s'élevant à 13,203,364 fr. et évaluées en capital, au cours moyen du 31 décembre 1864, à..............	291,134,176 20
Solde des versements volontaires, des versements avant l'appel et des sommes dues aux militaires savoisiens et niçois..........	858,140 25
TOTAL de l'actif.............	310,085,732 37

A la même époque, le passif de la Dotation s'établissait de la manière suivante :

Compléments de primes à payer aux rengagés, aux engagés volontaires après libération et aux remplaçants administratifs à l'époque où ils quitteront le service,

de 1864 à 1875.............	174,610,522 10	
Hautes payes à rembourser de 1864 à 1875 aux militaires rengagés ou engagés après libération.................	28,640,810 50	
	203,251,332 60	203,251,332 60

SERVICE DES PENSIONS.

Corps se recrutant par la voie des appels.

Suppléments de pensions payés en 1864 par

le Trésor public et la Caisse des invalides, et dont le remboursement n'a pas encore été effectué par la Caisse de la dotation........................ 2,000,000

Suppléments de pensions à la charge de la dotation, pour le service des arrérages jusqu'à l'extinction probable des pensionnaires dont les pensions ont été liquidées de 1855 à 1863.... 55,449,922

Suppléments de pensions liquidées pendant l'année 1864 et à payer jusqu'au décès du dernier titulaire, soit, pour 191,263 fr., et pour une moyenne de 20 ans. 3,825,260

Remboursement à faire par la dotation de l'armée, aux termes de la loi du 26 avril 1865 (art. 20), du surcroît de depenses résultant pour le Trésor, de 1855 à 1865 inclusivement, de la liquidation à 25 ans de service des pensions de retraite à titre d'ancienneté..................... 7,300,000

68,575,182 68,575,182

Corps ne se recrutant pas par la voie des appels.

Versement à faire au Trésor comme compensation des sommes payées par lui, de 1855 à 1864 inclusivement, pour le surcroît de dépenses résultant de la liquidation à 25 ans de service des pensions concédées à titre d'ancienneté..................... 25,205,099

Arrérages du supplément de pensions jusqu'à l'extinction probable des ayants droit dont les pensions ont été liquidées de 1855 à 1864................. 39,425,618

64,630,717 64,630,717

Solde des versements volontaires, des versements avant l'appel et des sommes dues aux militaires savoisiens et niçois........ 858,140

D'après l'exposé qui précède, le total des dépenses incombant dans l'avenir à la dota-

tion de l'armée serait de.................. 337,315,317 80

Toutefois, comme les sommes dues aux rengagés, aux engagés après libération et aux remplaçants administratifs, et celles que la dotation est tenue d'acquitter pour le service des pensions, sont remboursables à des époques plus ou moins éloignées, il a paru convenable, pour se rapprocher, autant que possible, de l'exactitude, de retrancher du passif un escompte calculé à raison de 4 p. 100 sur sur les diverses échéances.

escompte s'élève :

Sur la somme de 203,251,332 fr. 60 c. représentant la somme due pour compléments de primes et pour hautes payes à........................		32,007,825 33	
Sur les 55,449,922 francs dus par la dotation de l'armée pour les pensions liquidées de 1855 à 1863 (corps qui se recrutent par la voie des appels), à........	23,046,069 71	39,492,236 26	
Sur les .... 3,825,260 de supplément à payer pour pensions concédées en 1864 (corps se recrutant par la voie des appels), à........	1,454,556 90		
Sur les ....39,425,618 fr. représentant les arrérages de pensions liquidées de 1855 à 1864 (corps qui ne se recrutent pas par la voie des appels), à..	14,991,609 65		
TOTAL de l'escompte....		71,500,061 59	71,500,061 59
RESTE au passif de la dotation.........			265,815,310 26

Récapitulation.

L'actif étant de........................	310,085,732 37
Et le passif, escompte déduit, de.........	265,815,310 26
Il reste en avoir net au profit de la dotation.	44,270,422 11

OPÉRATIONS ET SITUATION

DE LA CAISSE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE

PENDANT L'ANNÉE 1864

(Extrait du *Rapport officiel*).

Le montant des versements s'est élevé, en 1864, à 7,182,906 fr. 44 c. Mais le nombre des versements est descendu, en 1864, à 279,985. Le chiffre du versement moyen, s'est élevé en 1864, à 25 fr. 65 cent.

Le nombre des versements reçus dans les départements n'a pas cessé de s'accroître, mais la diminution a été constatée sur ceux effectués à Paris, elle provient exclusivement de deux compagnies de chemins de fer, celle de Lyon-Méditerranée et celle du Midi.

La compagnie de Lyon-Méditerranée a constitué, en 1864, pour les agents et les ouvriers qu'elle emploie, un nouveau système de pensions qu'elle se charge de faire fonctionner elle-même sans recourir à l'entremise de la Caisse de retraite instituée par l'État. En élevant la retenue sur les traitements et les salaires de 3 à 4 p. 100, en plaçant les revenus de la caisse dans les valeurs de la compagnie, plus productives que les rentes sur l'État, en faisant bénéficier la nouvelle caisse du produit des retenues subies par ceux qui n'atteindront pas la durée réglementaire de service exigée pour avoir droit à la pension, la compagnie promet à ceux qui se trouveront dans des conditions déterminées d'âge et de services, des pensions plus fortes que celles résultant des versements à la Caisse des retraites. C'est par suite de cette mesure que le nombre des versements de cette compagnie, qui avait été de 25,743 en 1863, est descendu, en 1864, à 2,924 versements, afférents à ceux des anciens employés et ouvriers qui ont persisté à préférer la Caisse de l'État.

Si la compagnie du Midi a interrompu quelque temps ses versements à la Caisse, les compagnies d'Orléans, du Nord, de l'Ouest et des docks de Saint-Ouen, ont continué d'accroître le nombre et la somme de leurs versements ; la compagnie d'Orléans surtout a versé des sommes beaucoup plus

importantes que par le passé, ce que l'on peut attribuer en partie aux facilités nouvelles données par la dernière loi pour élever le maximum des retraites.

Emploi des fonds. — La Caisse a reçu en 1864 :

En versements..............................	7,182,906 44
En arrérages de rentes......................	1,871,159 50
Montant brut des recettes............	9,054,065 94

Dont à déduire :

Remboursements de :		
Capitaux réservés (482 décès)....	917,708 66	927,442 61
Versements irréguliers.........	9,733 95	
Reste à employer en rentes........ ...		8,126,623 33

Les achats ont été effectués comme il suit :

En rentes 4 1/2 p. 100.	136,944	de rente ayant coûté	2,867,992 79
— 4 p. 100....	10,707		228,306 »
— 3 p. 100....	229,100		5,030,337 90
TOTAL.......	376,751		8,126,636 69

La Caisse des retraites a pu employer, en achat de rentes, près de 1,800,000 francs de plus que dans l'année précédente, qui avait été grevée du payement des deux tiers de la soulte exigée pour la conversion de ses rentes. Aussi les rentes achetées dépassent-elles de 84,000 fr. les achats de 1863; cet excédant eût été plus considérable, si la Caisse n'avait cru devoir profiter des bas cours pour placer la plus forte partie de ses capitaux en rentes 3 p. 100, au cours moyen de 65 fr. 87 cent., ce qui représente pour elle un placement à 4 fr. 55 cent., tandis que les sommes placées en 4 1/2, au taux moyen de 94 fr. 24 c. lui produisent un intérêt de 4 fr. 77 cent. Néanmoins, sur l'ensemble, elle a placé ses fonds à près de 4 fr. 64 cent., taux supérieur à celui de 4 fr. 62 cent. obtenu en 1863.

Le placement des fonds en 3 p. 100, s'il est moins productif pour la Caisse des retraites, la met du moins à l'abri des conversions qui, en 1852 et en 1862, sont venus amoindrir le revenu de son portefeuille. C'est par un motif semblable, et pour concourir aux vues exprimées par le gouvernement en *faveur de l'unification* de la dette pu-*blique, que pour indemniser le* Trésor de la charge de

367,278 francs de rentes viagères inscrites, en 1864, au nom de 2,571 parties, elle a fait annuler par l'amortissement 169,992 francs de rentes perpétuelles en 4 1/2 p. 100, représentant un capital d'achat de 3,573,704 fr. 46 c. valeur, d'après le tarif, desdites rentes viagères, bien qu'elle eût pu s'acquitter de la même obligation au prix d'une moindre somme de rentes en 3 p. 100.

Opérations depuis l'origine. — Depuis sa création, en 1851, la Caisse des retraites a ouvert des comptes individuels à 239,309 déposants qui ont versé 87,135,992 fr. 50 cent.; en ajoutant à ces versements les arrérages des rentes de son portefeuille, elle a réalisé un ensemble de recettes,

montant à	103,107,207 »
Les remboursements s'étant élevés à	8,697,699 36
Il est resté	94,409,507 64

à employer en achats de rentes.

Avec ce capital, réduit toutefois d'une somme de 1,886,972 fr. 40 cent. payée au Trésor pour la soulte de conversion des rentes 4 1/2 p. 100, la Caisse des retraites a acheté.. 4,142,004 » de rentes, dont elle a fait successivement annuler ... 2,063,846 »

Et il lui reste en portefeuille :

Rentes 4 1/2 p. 100	189,872	2,078,158
— 4 p. 100	29,866	
— 3 p. 100	1,858,420	

Les rentes annulées par l'amortissement représentaient un capital d'achat de 46,706,143 fr, 35 cent., valeur égale, d'après le tarif, à celle de 4,778,573 francs de rentes viagères, successivement inscrites au Trésor aux noms de 24,999 parties.

Les rentes en portefeuille constituent, d'après leur coût d'achat, un capital de 47,703,356 fr., valeur de l'actif destiné à balancer le passif restant à liquider par suite des engagements contractés jusqu'au 31 décembre 1864.

Ce n'est pas toutefois à cette date, et d'après ces chiffres, que la Caisse peut, en ce moment, établir sa balance financière ; à raison des longs calculs qu'elle exige, cette *balance ne* peut être arrêtée que postérieurement à l'époque des comptes rendus annuels, et se trouve ainsi tou-

jours d'une année en arrière dans les résumés qu'en donnent les rapports. La Caisse des retraités ne peut donc établir en ce moment sa balance qu'au 31 décembre 1863.

A cette date, la somme des capitaux versés depuis l'origine, avec réserve de remboursement au décès, s'élevait à 33,774,804 fr. 47 cent.

Cette somme, échelonnée d'après les échéances calculées suivant la table de Déparcieux, et ramenée par l'escompte à 4 1/2 p. 100 à sa valeur au 31 décembre 1863,

constituait un passif réel de................		21,862,331 51
Sur lequel il avait été remboursé, à la même date................................		7,439,613 21
Le passif probable de ce chef restait donc de.		14,422,718 30
La valeur des rentes viagères à faire inscrire aux époques de jouissance, ramenée à la valeur actuelle, constituait un second passif de........................	70,830,394 48	
Sur lequel il avait été amorti, au 31 décembre 1863.........	43,132,378 89	
Et il restait à amortir à cette date........................	27,698,015 59 ci	27,698,015 59
Le passif total, formé de l'addition de ces deux éléments, était donc de...............		42,120,733 89
Pour faire face à ces charges, la Caisse des retraites avait en portefeuille 1,871,399 francs de rentes, qui, capitalisées à 4 1/2 p. 100, représentent un actif de.....................		41,586,644 44
Le passif excédait dont l'actif de...........		534,089 45
La situation établie l'année dernière, au 31 décembre 1862, présentait, au contraire, un excédant d'actif de.........................		429,840 23
La Caisse des retraites a donc réalisé, en 1863, une perte de.........................		963,929 68
Mais, comme elle a payé au Trésor, dans la même année, quatre termes de la soulte exigée pour la conversion de ses rentes 4 1/2 p. 100..		1,257,981 60
Les opérations de 1863 ont réellement produit une bonification de....................		294,051 92

laquelle *provient de l'emploi* des recettes de l'année à un *taux d'intérêt (4 fr. 62 c.)* supérieur à celui des tarifs, et

de la jouissance d'un capital de près de deux millions de dépôts remboursables au delà de l'époque prévue d'après la table de mortalité.

La comparaison des rentes viagères à inscrire, d'après Déparcieux, avec celles réellement inscrites depuis 1851, faisait ressortir pour celles-ci, à la fin de 1862, un excédant de 23,407 francs de rentes. Cet excédant, calculé au 31 décembre 1863, n'est plus que de 22,145 francs pour une somme de rentes éventuelles, accrue de celles qui avaient été calculées à la jouissance de cette dernière année. Il en résulte qne la différence entre la mortalité de Déparcieux et celle des déposants qui, à la fin de 1862, se chiffrait par 0,566, n'a plus pour expression, au 31 décembre 1863, qu'une fraction de 0,486 ; ce qui paraît signifier qu'en pénétrant plus avant dans les classes inférieures, la Caisse des retraites tend à trouver dans les tables dont elle fait usage une expression de plus en plus exacte, dans son ensemble, de la mortalité réelle au moins pour les âges moyens.

Le calcul des capitaux réservés qui devraient être remboursés, d'après Déparcieux, et qui, n'ayant pas été réclamés, font foi de la longévité plus grande des déposants, fait ressortir un excédant de 2 millions, soit d'à peu près 20 p. 100 comme l'année dernière. C'est un indice assez sûr de la mortalité plus lente dans les âges avancés, et un élément de bénéfice pour la Caisse des retraites, compensé, il est vrai, par un excédant de dépenses pour le Trésor, chargé du service des rentes viagères.

Les calculs établis par la Caisse des retraites pour évaluer cet excédant se résument ainsi :

Les arrérages de rentes viagères payés par le Trésor, de 1851 à 1863 inclus, se sont élevés, en somme totale à.	26,900,637 46
Ils n'auraient dû être, déduction faite des extinctions, selon Déparcieux, que de la somme de.	26,419,474 »
La différence à la charge du Trésor a été de.	481,163 46

qui représente, en faveur des rentiers inscrits, une mortalité *plus lente que* celle de Déparcieux dans la proportion d'environ *1.82 p.* 100. Mais le Trésor public a été largement

couvert de cette perte peu importante par la soulte qu'il a reçue de la Caisse des retraites en 1862 et 1863.

État, par département, des versements effectués du 11 mai 1851 au 31 décembre 1864

DÉPARTEMENTS	Nombres.	Sommes.
Ain	7,494	123,237 94
Aisne	7,193	1,331,246 75
Allier	4,042	127,750 23
Alpes (Basses-)	3,063	110,772 14
Alpes (Haute-)	3,437	51,221 20
Alpes-Maritimes	5,439	56,725 66
Ardèche	3,881	85,935 80
Ardennes	4,494	261,467 63
Ariége	3,359	41,913 86
Aube	7,447	682,706 93
Aude	5,200	114,397 78
Aveyron	4,035	99,833 11
Bouches-du-Rhône	14,002	932,788 87
Calvados	9,485	949,875 14
Cantal	3,106	98,760 05
Charente	3,267	163,300 43
Charente-Inférieure	4,841	314,258 37
Cher	8,614	134,694 07
Corrèze	2,576	24,280 06
Corse	3,643	33,905 62
Côte-d'Or	10,317	913,086 95
Côtes-du-Nord	2,603	62,179 75
Creuse	4,192	55,535 20
Dordogne	7,462	169,005 42
Doubs	11,627	376,520 36
Drôme	5,389	130,294 95
Eure	4,455	386,592 73
Eure-et-Loir	5,428	228,774 96
Finistère	10,644	311,263 03
Gard	10,940	146,342 »
Garonne (Haute-)	12,215	449,117 25
Gers	5,690	87,995 46
Gironde	17,121	372,482 19
Hérault	6,361	356,516 58
Ille-et-Vilaine	4,561	251,684 39
Indre	13,475	116,639 62
Indre-et-Loire	6,885	1,517,399 65
Isère	10,476	374,928 67
Jura	8,150	183,221 23

Landes	5,354
Loir-et-Cher	2,976
Loire	3,645
Loire (Haute-)	3,457
Loire-Inférieure	9,758
Loiret	18,058
Lot	6,248
Lot-et-Garonne	9,889
Lozère	2,076
Maine-et-Loire	8,531
Manche	23,224
Marne	8,585
Marne (Haute-)	8,141
Mayenne	5,987
Meurthe	26,372
Meuse	15,609
Morbihan	2,626
Moselle	12,378
Nièvre	9,271
Nord	17,305
Oise	10,194
Orne	19,578
Pas-de-Calais	12,400
Puy-de-Dôme	5,444
Pyrénées (Basses-)	6,262
Pyrénées (Hautes-)	4,364
Pyrénées-Orientales	4,145
Rhin (Bas-)	29,407
Rhin (Haut-)	17,100
Rhône	75,994
Saône (Haute-)	12,263
Saône-et-Loire	11,858
Sarthe	6,134
Savoie	1,770
Savoie (Haute-)	3,181
Seine-et-Marne	19,130
Seine-et-Oise	11,305
Seine-Inférieure	19,449
Sèvres (Deux-)	2,996
Somme	11,212
Tarn	8,772
Tarn-et-Garonne	364
Var	4,058
Vaucluse	3,062
Vendée	2,181
Vienne	1,160

Vienne (Haute-)...............	7,769	88,381 38
Vosges.......................	13,095	236,330 31
Yonne........................	9,277	427,436 72
Alger........................	289	12,272 »
Constantine..................	40	302 »
Oran.........................	33	294 »
TOTAL des départements...	806,683	35,389,918 63
Seine........................	686,975	51,746,073 87
TOTAL gén. au 31 déc. 1864.	1,493,658	87,135,992 50

État des versements faits par des intermédiaires ou donateurs, du 1er janvier au 31 décembre 1864.

	Nombres.	Sommes.
Chemins de fer :		
De Lyon......................	2,924	60,901 »
Du Nord......................	24,774	225,732 »
D'Orléans....................	7,623	939,731 »
De l'Ouest...................	21,769	283,003 »
Docks de Saint-Ouen..........	339	10,453 »
Sociétés :		
De secours mutuels du 4e (ancien 9e) arrondissement......	536	4,693 »
Des garçons de recettes de Paris.	38	990 »
De secours mutuels de Saint-Sébastien.................	58	488 »
Caisse de retraites des pasteurs de l'Église réformée.........	51	70,729 »
Manufacture des glaces de Saint-Gobain, Chauny et Cirey.....	3,819	77,990 »
Entreprise générale des omnibus.	5,545	53,485 »
Direction de la capsulerie de guerre.....................	121	2,050 »
M. Savard, bijoutier..........	908	12,758 »
M. Gilles, porcelainier........	48	1,492 »
MM. Hachette et compagnie, libraires..................	60	2,580 »
M. Chrétien, négociant.........	2	80 »
M. Blancard, pharmacien.......	6	1,695 »
M. Chagot, fleuriste...........	9	6,232 »
M. Trianon, propriétaire.......	8	2,200 »
Société des phares lenticulaires.	10	110 »
Legs Narabutin...............	8	807 »
TOTAUX..................	68,656	1,758,199 »
Départements divers...........	80,214	1,923,564 »

Cantonniers..................	126,836	1,023,742 60
Agents des manufactures impériales des tabacs............	50,667	354,195 »
Gardes forestiers..............	16,210	105,362 »
Agents de poursuites..........	1,547	8,853 »
Sociétés de secours mutuels approuvées (Versements opérés en exécution du décret du 26 avril 1856.)..............	178	280,774 »
Caisses d'épargne de Paris, Nancy, Vimoutiers et Cambrai.	80	40,585 »
Instituteurs communaux. (Versements opérés en exécution du décret du 29 août 1857.)...	7	3,545 56
TOTAUX....................	275,239	3,710,621 46

Statistique des déposants, 1864

État civil :	Hommes.	Femmes.	Total.
Célibataires....................	2,452	1,937	4,389
Mariés........................	5,968	5,480	11,448
Veufs.........................	160	145	305
Sans indication................	12	2	14
TOTAL...........	8,592	7,564	16,156
Age au jour du versement :			
De 3 à 19 ans................	317	1,227	1,544
De 20 à 29 ans................	3,115	3,097	6,212
De 30 à 39 ans................	3,175	1,952	5,127
De 40 à 49 ans................	1,079	743	1,822
De 50 à 59 ans................	451	316	767
De 60 à 64 ans................	197	110	307
De 65 et au-dessus............	246	107	353
Sans indication................	12	12	24
TOTAL...........	8,592	7,564	16,156
Age d'entrée en jouissance :			
De 50 à 54 ans...............	2,713	2,975	5,688
De 55 à 59 ans................	779	1,157	1,936
De 60 à 64 ans................	4,502	3,136	7,638
De 65 et au-dessus............	586	284	870
Sans indication................	12	12	24
TOTAL...........	8,592	7,564	16,156

Classification professionnelle :

1re *classe*. Ouvriers (professions

diverses)	3,637	3,568	7,205
2e classe. Marchands	25	20	45
3e classe. Domestiques	56	84	140
4e classe. Employés	936	349	1,285
5e classe. Militaires et marins	35	14	49
6e classe. Clergé et professions libérales	121	31	152
7e classe. Rentiers, sans profession	252	340	592
8e classe. Agriculteurs	42	14	56
9e classe. Cantonniers	3,122	2,850	5,972
10e classe. Gardes forestiers	333	279	612
11e classe. Gardes champêtres	22	11	33
Sans indication	11	4	15
TOTAL	8,592	7,564	16,156

CAISSES D'EPARGNE EN 1864.

(Extrait du *rapport à l'Empereur.*)

Dans le cours de 1864, il a été créé 7 caisses d'épargne par l'initiative et par les soins des conseils municipaux des communes dont les noms suivent :

Saint-Julien, Sommedieue, Cannes, Château-du-Loir, Saint-Palais, Montmorillon et Challans. En outre, 5 caisses : celles de Lunéville, Montargis, Fontainebleau, Angoulême et Laon ont été réorganisées par des décrets des 20 février, 30 mars et 25 juillet 1864.

Le nombre des caisses d'épargne autorisées au 1er janvier 1864 était de 485; il a donc été porté au 31 décembre de la même année à 492.

Le nombre des caisses ouvertes dans le cours de l'année a été élevé à 473; mais deux caisses, celles d'Aix-les-Bains (Haute-Savoie) et de Cavaillon (Vaucluse), n'ayant pu fournir leurs comptes en temps utile, ne figurent pas dans le compte rendu des opérations des caisses d'épargne pour 1864, qui ne porte donc que sur 471 caisses.

Les 492 caisses établies se répartissent, dans toute l'étendue du territoire, de la manière suivante :

88 dans des chefs-lieux de département (1);

(1) *Le seul chef-lieu de departement* qui n'ait pas de caisse d'épargne

262 dans des chefs-lieux d'arrondissement;
140 — — de canton;
2 — — de commune.

38 nouvelles succursales ont été ouvertes en 1864; le nombre de ces établissements, qui était de 392 au 31 décembre 1863, a donc atteint 430 à la fin de 1864, ce qui est un résultat satisfaisant.

Le tableau suivant présente le mouvement de la fortune propre des caisses d'épargne.

NATURE DES FONDS.	en 1864.	en 1863.
Capital :		
De dotation au 1er janvier....	7,284,058 87	7,072,787 65
De réserve à la même date...	4,768,816 48	4,245,969 96
Souscriptions, dons et legs....	14,432 76	8,830 94
Subventions des conseils :		
Généraux..................	18,470 »	20,170 »
Municipaux................	61,800 94	75,427 85
Intérêts des capitaux de dotation et de réserve.........	399,426 28	380,942 63
Bonifications perçues :		
1° par l'effet de la retenue....	1,915,706 35	1,859,606 50
2° par l'effet de la déchéance trentenaire..............	3,289 09	2,489 35
TOTAL des ressources.....	14,466,000 74	13,666,224 88
Dépenses d'administration...	1,777,580 38	1,627,999 71
Reste au 31 décembre....	12,688,420 36	12,038,225 17

La moyenne de la retenue pour frais d'administration exercée par les caisses sur les intérêts servis par la Caisse des dépôts et consignations, en vertu de l'article 7 de la loi du 30 juin 1851, a été de 0 fr. 34 c. pendant l'année 1864.

Livrets. — Il existait au 1er janvier 1864, dans les 471 caisses qui ont fonctionné durant l'année, 1,471,509 livrets; 239,326 ont été ouverts pendant l'exercice 1864, 8,950 ont été transférés de caisse à caisse : ce qui donne un total de 1,719,785 livrets. Si on en déduit 156,584 livrets soldés,

est celui des Ardennes; mais, en fait, la ville de Mézières étant contiguë à Charleville, qui possède une caisse d'épargne jouit par cette caisse du bénéfice de l'institution.

plus les 8,950 livrets portés plus haut comme transférés, on trouve qu'il en restait en circulation, au 31 décembre 1864, 1,554,151. Ce chiffre, rapproché du chiffre correspondant de l'exercice 1863, 1,471,347, présente une augmentation de 82,804 livrets, soit 5.62 p. 100 environ.

Si l'on divise le nombre des livrets en circulation au 31 décembre 1864 par le nombre des caisses d'épargne en activité à la même époque, on voit que le nombre moyen des livrets existants dans chaque caisse est de 3,285 ; il n'était que de 3,150 au 31 décembre 1863.

En rapprochant le nombre total des livrets (1,554,151) du chiffre légal de la population (37,382,225 habitants), on voit qu'il y avait, au 31 décembre 1864, 1 déposant à la caisse d'épargne sur 24 habitants ; au 31 décembre 1863, il y avait 1 déposant sur 25 habitants.

La moyenne est atteinte et dépassée dans 28 départements, qui présentent une proportion égale ou plus élevée, savoir :

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE d'habitants pour 1 déposant.	DÉPARTEMENTS.	NOMBRE d'habitants pour 1 déposant.
Seine	7	Meurthe	17
Seine-et-Marne	8	Moselle	18
Oise	9	Aube	18
Rhône	10	Bouches-du-Rhône	18
Seine-et-Oise	10	Somme	19
Loiret	11	Aisne	19
Marne	12	Doubs	19
Eure-et-Loir	13	Nord	20
Côte-d'Or	15	Haute-Marne	21
Seine-Inférieure	15	Gironde	21
Yonne	16	Maine-et-Loire	21
Meuse	16	Jura	23
Hérault	17	Ardennes	23
Sarthe	17	Eure	24

Le tableau suivant permet d'apprécier séparément les résultats obtenus, pour ce qui concerne les livrets, par les caisses qui ont le plus grand nombre de déposants en 1864.

CAISSES.	LIVRETS ouverts pendant l'année.	CAISSES.	LIVRETS existants au 31 décembre.
Paris	33,078	Paris	252,656
Lyon	4,809	Lyon	30,162

Marseille.........	4,756	Marseille.........	27,288
Bordeaux........	4,059	Bordeaux........	25,104
Lille............	2,723	Metz............	20,761
Nancy.	2,535	Lille............	17,290
Saint-Etienne....	2,356	Orléans..........	16,272
Amiens..........	2,177	Rouen.	16,206
Strasbourg.......	2,152	Angers.	15,959
Grenoble.........	2,142	Nancy.	14,522
Besançon........	2,070	Strasbourg.......	14,452
Le Mans.........	2,027	Beauvais.........	13,394
Toulon.	1,922	Amiens.	13,151
Brest...........	1,886	Le Mans.........	13,024
Lons-le-Saulnier..	1,873	Lons-le-Saulnier..	12,824
Mamers..........	1,775	Grenoble.........	12,758
Orléans..........	1,749	Dijon.	12,607
Rouen...........	1,702	Meaux...........	12,422
Villefranche (R.).	1,692	Corbeil...........	12,001
Meaux...........	1,677	Brest............	11,600

Crédits. — Au 1er janvier 1864, le solde dû par les 474 caisses d'épargne qui ont fonctionné pendant l'année était de.. 447,871,542 78

Pendant l'année les versements reçus par les mêmes caisses se sont montés à.............. 175,623,724 10

Les intérêts alloués aux déposants, à....... 15,886,178 33

Les arrérages de rentes touchés, à......... 363,002 56

TOTAL............... 639,744,417 86

De cette masse il convient de déduire les remboursements en rentes achetées :

1° D'office :

En exécution de la loi du 30 juin 1851 (réduction des comptes)..................	541,329 90	
En exécution de la loi du 7 mai 1853 (consolidation des comptes abandonnés)........	7,952 81	
2° A la demande des déposants....................	13,999,059 86	
Les versements à la caisse des retraites pour la vieillesse.	10,653 »	
Et les remboursements en espèces (capital, intérêts et arrérages de rentes)...........	163,109,906 82	
Soit une masse de.........	177,668,902 39	177,668,902 39

De sorte qu'au 31 décembre 1864, le solde *dû aux déposants* était de.................. 462,075,515 47

Rapproché du chiffre correspondant de l'exercice 1863, 447,977,314 fr. 21 c., le solde dû aux déposants s'est accru de 14,098,201 fr. 26 c., soit 3.15 p. 100 environ.

En comparant les résultats obtenus pour l'année 1864 avec ceux constatés pour l'exercice précédent, on voit que les opérations des caisses présentent sur presque tous les points une augmentation. Cette augmentation s'élève :

Sur les versements, à 202,494 fr. 35 c., soit 0.12 p. 100 environ ;

Sur les intérêts alloués aux déposants, à 578,311 fr. 50 c., soit 3.77 p. 100 environ ;

Sur les arrérages de rentes perçus par les caisses à 73,821 fr. 65 c., soit 25.52 p. 100 environ ;

Sur les remboursements en achats de rentes d'office, à 66,610 fr. 45 c., soit 15.08 p. 100 environ ;

Sur les remboursements en achats de rentes à la demande des déposants, à 1,757,336 fr. 25 c., soit 14.35 p. 100 environ ;

Sur les remboursements en espèces, à 8,631,930 francs 96 c., soit 5.58 p. 100 environ.

Les versements à la caisse des retraites ont présenté une diminution de 11,322 fr. 90 c., soit 51.52 p. 100 environ.

Si l'on divise le solde général dû par les caisses d'épargne à leurs déposants au 31 décembre 1864 par le nombre total des livrets en circulation à la même date, on obtient une moyenne générale de 297 fr. 34 c. par livret. Au 31 décembre 1863, la moyenne était de 304 fr. 46 c.

La moyenne de l'exercice 1864 est dépassée dans les 64 départements suivants :

DÉPARTEMENTS.	MOYENNE.	DÉPARTEMENTS	MOYENNE.
Vaucluse...........	476 33	Aveyron..........	351 44
Cantal.............	464 81	Haute-Vienne.....	351 30
Pyrénées-Orientales.	454 46	Haute-Garonne....	346 39
Loire..............	438 78	Seine-Inférieure....	343 30
Var................	438 06	Nord.............	343 13
Savoie.............	421 98	Basses-Pyrénées....	341 96
Morbihan....	411 95	Charente..........	341 75
Loire-Inférieure....	409 52	Bouches-du-Rhône..	341 82
Gironde...........	397 22	Haute-Marne.......	340 89
Haute-Savoie......	391 01	Ardennes.........	339 88

Gard	387 38	Cher	336 42
Finistère	386 97	Marne	334 94
Landes	382 56	Isère	334 42
Haut-Rhin	375 39	Vienne	329 55
Alpes-Maritimes	374 52	Bas-Rhin	328 85
Mayenne	371 41	Loiret	328 67
Lozère	370 82	Jura	328 62
Indre	368 47	Vendée	328 53
Ille-et-Vilaine	367 96	Ariége	328 07
Corse	366 19	Tarn-et-Garonne	322 26
Manche	365 52	Lot-et-Garonne	321 90
Haute-Loire	363 19	Orne	319 05
Creuse	363 07	Aisne	315 02
Tarn	359 53	Loir-et-Cher	314 40
Meuse	357 96	Nièvre	312 82
Charente-Inférieure	357 85	Haute-Saône	310 76
Drôme	356 18	Ain	306 97
Aude	352 75	Doubs	304 90
Aube	352 60	Gers	303 05
Basses-Alpes	352 52	Côte-d'Or	299 64
Allier	351 90	Calvados	299 27
Hérault	351 51	Corrèze	297 61

Le tableau suivant indique les versements reçus pendant l'année, ainsi que les soldes dus au 31 décembre 1864 par les caisses d'épargne dont les opérations ont le plus d'importance.

CAISSES.	VERSEMENTS.	CAISSES.	SOLDE.
Paris	21,088,546 43	Paris	47,216,806 06
Marseille	3,914,516 16	Lyon	10,457,621 05
Lyon	3,595,260 54	Bordeaux	10,140,583 29
Bordeaux	3,308,990 55	Marseille	9,319,657 01
Nancy	1,915,546 69	Lille	5,274,469 92
Strasbourg	1,742,532 24	Orléans	5,110,520 74
Grenoble	1,665,149 61	Saint-Étienne	4,926,521 02
Orléans	1,654,940 08	Brest	4,894,973 76
L.-le-Saulnier	1,651,482 40	Rouen	4,557,962 70
Saint-Etienne	1,614,524 62	Strasbourg	4,388,906 95
Amiens	1,609,968 49	Nantes	4,252,475 27
Besançon	1,565,986 70	L.-le-Saulnier	4,214,281 19
Angers	1,461,407 82	Metz	4,018,447 26
Metz	1,433,904 52	Nancy	3,982,636 94
Villefranche	1,410,515 65	Reims	3,979,656 20
Compiègne	1,409,546 11	Grenoble	3,963,901 54
Toulon	1,401,670 79	Amiens	3,911,811 [illegible]

leaux.......	1,399,636 »	Toulon.......	3,795,225 14
Beauvais.....	1,392,725 06	Besançon....	3,651,542 28
Brest........	1,380,535 28	Meaux.......	3,617,602 19

Voici la division, par classes de quotité, des livrets et les crédits au 31 décembre 1864.

CLASSES DE QUOTITÉ.	Livrets.	CRÉDITS.	Moyenne.
De 500 fr. et au-dessous........	1,172,361	156,756,046 03	133 70
De 501 à 800 francs............	185,976	115,549,629 20	621 31
De 801 à 1,000 francs..........	110,550	98,788,708 05	893 61
De 1,001 fr. et au-dessus, passibles de réduction dans le délai de trois mois (1)..........	83,204	85,804.105 84	1,031 25
De 1,001 fr. et au-dessus, exemptées par la loi de réduction....	2,060	5,177,026 25	2,513 11
TOTAUX et moyenne générale.	1,554,151	462,075,515 47	297 34

Le tableau suivant présente, suivant la profession des déposants, la division des livrets ouverts pendant l'année 1864, et du premier versement effectué par chacun des nouveaux déposants.

PROFESSIONS des déposants.	Livrets.	Montant du 1er versement.	Moyenne
Ouvriers................	85,099	15,918,715 09	187 06
Domestiques............	38,698	6,029,325 56	155 80
Employés...............	11,305	2,081,056 04	184 08
Militaires et marins......	7,174	1,491,852 15	207 95
Professions diverses.....	54,997	13,335,556 32	242 47
Mineurs................	41,735	4,590,026 73	109 98
Sociétés de secours mut..	318	145,740 80	458 30
TOTAUX et moyenne gén..	239,326	43,592,272 69	173 78

En rapprochant l'ensemble de ces résultats de ceux qui ont été obtenus l'année précédente, on constate pour le nombre total des livrets pris pendant l'année une faible augmentation de 1,083.

Si maintenant on examine les résultats particuliers obtenus sur chaque classe des déposants prise isolément, on remarque :

(1) *Voyez à la 2e partie, l'article* Caisse d'épargne de Paris. Il est pro-*bable que ce maximum sera élevé.*

1° Une augmentation,		
Pour les ouvriers, de........................	1,749	
Pour les mineurs, de........................	1,232	
TOTAL............	2,981	2,981
2° Une diminution,		
Pour les domestiques, de.....................	812	
Pour les employés, de.......................	370	
Pour les militaires et marins, de..............	489	
Pour les professions diverses, de.............	216	
Pour les sociétés de secours mutuels, de.......	11	
Soit un total de..............	1,898	1,898
Qui, retranché du nombre précédent, ramène à la véritable augmentation ci-dessus indiquée, de..........		1,083

Le mouvement général des inscriptions de rente pendant l'année 1864, s'établit ainsi :

Les 471 caisses d'épargne qui ont fonctionné pendan l'année avaient en garde au 1er janvier 13,896 inscrip tions, produisant 362,317 fr. 10 c. de rente et appartenant à 13,751 déposants :

Dans le cours de l'année, elles ont acheté :

1° D'office (exécution des lois des 30 juin 1851 et 7 mai 1853), 2,588 inscriptions, produisant 26,393 francs de rente et appartenant à 2,590 titulaires ;

2° A la demande des déposants, 14,470 inscriptions, produisant 638,277 fr. 90 c. de rente et appartenant à 15,255 titulaires.

Elles ont reçu 140 inscriptions parvenues d'autres caisses par transferts, produisant 3,188 francs de rente et appartenant à 121 titulaires.

D'autre part, elles ont livré 15,350 inscriptions, produisant 620,724 fr. 95 c. de rente et appartenant à 16,106 titulaires ;

Et elles ont déposé à la Caisse des dépôts et consignations (exécution de la loi du 7 mai 1853) 46 inscriptions, produisant 751 francs de rente au nom de 46 titulaires.

Ainsi, au 31 décembre 1864, il leur restait à garder 15 698 inscriptions, produisant 408,900 fr. 05 c. de rente et appartenant à 15,565 titulaires.

SITUATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

PENDANT L'ANNÉE 1864.

(Extrait du *Rapport de la Commission supérieure d'encouragement et de surveillance.*)

Au 31 décembre 1864, on comptait 5,027 sociétés de secours mutuels, tant approuvées qu'autorisées, comprenant 714,345 membres, dont 85,559 honoraires et 628,786 participants; ces derniers se divisent en 531,750 hommes et 97,036 femmes. L'avoir total des deux catégories de sociétés, y compris le fond de retraites, s'élevait à la somme de 36,624,622 fr. 77 centimes.

Les recettes de l'année ont produit...........		11,613,096 49
Savoir :		
Souscriptions des membres honoraires................	960,934 50	
Subventions, dons et legs.....	581,478 95	
Intérêts des fonds placés.....	1,024,658 39	
Cotisations des membres participants................	7,880,932 81	
Droits d'entrée..............	333,498 07	
Amendes..................	247,150 46	
Recettes diverses............	584,443 31	
Somme égale............	11,613,096 49	
Les dépenses ont été de....................		9,401,808 78
Savoir :		
Indemnités aux malades.....	3,801,683 77	
Honoraires des médecins.....	1,242,862 33	
Médicaments...............	1,435,856 46	
Frais funéraires.............	395,668 99	
Secours aux veuves et aux orphelins.................	234,953 71	
Pensions d'infirmités et de vieillesse................	897,696 39	
Frais de gestion.............	491,585 03	
Dépenses d'installation, mobiliers, assemblées générales.	901,502 10	
Somme égale............	9,401,808 78	
Les recettes excèdent les dépenses de....		2,211,287 71

Le nombre des malades a été de 165,782, dont 139,926

hommes et 25,856 femmes, ce qui donne une moyenne de 27 malades par 100 sociétaires. La proportion est, pour les hommes, de 26,94 ; pour les femmes, de 27,15.

Il a été payé 3,198,224 journées de maladie, savoir : 2,738,822 aux hommes, et 459,402 aux femmes. La moyenne des journées payées a été de 19,58 pour chaque homme malade, et de 17,76 pour chaque maladie chez les femmes. Le nombre moyen de journée de maladies a été pour chaque sociétaire, de 5,20, dont 5,21 pour les hommes et 4,84 pour les femmes.

Les décès, pendant l'année, se sont élevés à 8,377, ce qui donne pour moyenne 1,36 par cent sociétaires.

Le nombre des sociétés approuvées, qui, au 31 décembre 1863, était de 3,031, s'est élevé, en 1864, à 3,357. L'augmentation est de 326 sociétés, dont 306 ont été fondées, et 20 anciennes ont demandé l'approbation ; une seule s'est dissoute, ce qui ramène le nombre des sociétés approuvées à 3,356 au 31 décembre 1864.

Les sociétés approuvées avaient, en 1864, un personnel de 486,674 membres, dont 76,168 honoraires, et 410,506 participants. Ces derniers se divisaient en 340,996 hommes et 69,510 femmes. L'augmentation a été, pour les membres honoraires, de 7,025, et pour les participants de 30,553, 24,494 hommes et 6,059 femmes, L'avoir des sociétés approuvées s'est augmenté d'une somme de 2,112,849 fr. 34.

Sur plus de 5,000 sociétés fonctionnant en 1864, on n'a à noter que la dissolution d'une seule.

Sur le fonds de la dotation, il a été distribué en 1864 une somme de 25,950 fr., à titre de subventions extraordinaires, entre 57 sociétés, ce qui donne une moyenne de 455 fr., représentant, pour la plupart, les frais de gestion et de premier établissement.

Les sociétés approuvées ont versé au fonds de retraites 558,230 fr. 76 cent.; la dotation y a ajouté la somme de 395,559 francs, ce qui, avec les intérêts capitalisés, les dons et legs, et les fonds réintégrés par suite du décès des pensionnaires, élève le total des recettes de l'année à 1,335,830 fr. 31 cent.

1,961 sociétés possédaient au 31 décembre 1864, au

fonds de retraites, une somme de 9,016,062 fr.; à la même époque, le nombre des rentes viagères servies sous forme de pensions montait à 644, et le chiffre des rentes à 41,038 fr. Le capital constitutif de ces rentes était de 909,758 fr., devant faire retour au fonds de retraites après le décès des pensionnaires et au nom des sociétés qui l'ont créé.

Sans que le chiffre des versements ait beaucoup varié, 94 sociétés de plus qu'en 1863 ont versé au fonds de retraites; 1,070, indépendamment de celles fondées pendant l'année, c'est-à-dire plus du tiers des sociétés *approuvées*, n'ont encore rien placé. Quelques-unes sont trop nouvelles pour avoir pu faire les économies nécessaires; d'autres, malgré l'exemple des mieux dirigées, n'ont pas encore compris tout ce que cette institution présente de sécurité et de ressources aux associations qui restent toujours propriétaires du capital des pensions qu'elles accordent, et se créent ainsi les moyens de venir en aide, à perpétuité, aux plus fidèles et aux plus anciens de leurs membres; d'autres, dont le nombre diminue chaque jour, grâce aux corrections que la commission leur fait introduire dans leurs statuts, n'ont rien à donner à leurs vieillards pour avoir exagéré l'indemnité de leurs malades; mais un certain nombre, avec une organisation prudente et des statuts réguliers, ne parviennent pas à la fin de l'année à un excédant de recettes, parce que la pauvreté du pays ne permet que de très-minimes cotisations et prive les sociétés de membres honoraires.

Le désir de venir en aide à des situations si dignes d'intérêt, et d'arriver à la plus grande équité possible dans l'attribution des revenus de la dotation, a engagé la Commission supérieure à proposer une modification aux bases de la répartition annuelle. Au moment de la création du fonds de retraites, il importait d'en faire connaître les avantages aux sociétés et de les encourager à en prendre le chemin. Telle a été la première application de la dotation répartie d'abord proportionnellement aux versements opérés par les sociétés elles-mêmes. Plus tard, lorsque la cause de l'institution était à peu près gagnée, on introduisit *un nouvel élément* dans le partage. A côté de la récom-

pense des sacrifices que faisaient les sociétés en faveur de leurs infirmes et de leurs vieillards, on voulut donner quelques compensations à celles qui avaient moins de facilités et d'économies. Il y eut une forte part destinée à remplacer pour les associations pauvres en membres honoraires ce que ceux-ci apportaient au fonds de retraites dans les sociétés plus favorisées. Il s'agit de faire un pas de plus, et de tenir grand compte de l'âge avancé des sociétaires et des secours que réclame leur vieillesse. Des renseignements recueillis par l'administration ont préparé le travail, et bientôt, nous l'espérons, la part de chaque société dans les revenus de la dotation sera proportionnée moins à ses ressources qu'aux besoins de ceux pour qui a été créé le fonds de retraites.

L'approbation a été accordée à plusieurs associations nouvelles composées de membres à qui leur position ou leur emploi assure des ressources en cas de maladie et qui ne demandent à la mutualité que des pensions pour la vieillesse; car le secours contre l'absence de salaire qu'amène l'inaction forcée des dernières années a toujours paru un des objets les plus légitimes de l'association ; seulement la loi et l'expérience recommandent sur ce point une extrême prudence. En ce moment de grands efforts sont tentés pour trouver des combinaisons capables de garantir comme une certitude ce qui, dans les conditions ordinaires et d'après le principe même qui a présidé à l'organisation du fonds de retraites, n'est jamais qu'une possibilité et une espérance.

Le droit à la pension a été, de la part de plus d'une société conduite avec beaucoup d'intelligence, l'objet de calculs très-profonds et de très-actives recherches; mais cette nature d'assurance exige de tels sacrifices et court de si grands risques qu'il vaudra toujours mieux, même pour les sociétés les plus riches, s'en tenir au régime si heureusement inauguré par la création du fonds de retraites ; hors de là, la caisse pour la vieillesse, en offrant pour chaque individu une pension toujours proportionnée à ses versements et ne dépendant par conséquent d'aucun élément incertain ou inconnu, présente à ceux qui veulent s'assurer une retraite à l'abri de tous les mécomptes et de

toutes les vicissitudes, les conditions les plus solides et les plus favorables.

L'importante question relative au passage d'une société dans une autre et au service des malades ayant cessé d'habiter leur circonscription a reçu pour le département de la Seine la solution la plus satisfaisante. Dans une séance présidée par M. le ministre de l'intérieur, et à laquelle ont été appelés les présidents de toutes les sociétés municipales et communales du département de la Seine, il a été arrêté qu'à l'avenir le membre passant d'une société dans celle d'une circonscription différente serait reçu dans celle-ci aux conditions de ses statuts, mais sans condition d'âge, de stage, et sans payer de droit d'entrée, et que si, par la déclaration du médecin, ou par suite de quelques circonstances prévues dans les statuts, le membre étranger ne pouvait être reçu dans la société dont il viendrait habiter la circonscription, son ancienne société le conserverait, mais pourrait charger la société du nouveau domicile de son sociétaire de le visiter et de le faire soigner en cas de maladie, de payer le médecin, les médicaments et l'indemnité, en s'engageant à la rembourser de toutes ses dépenses. Ces résolutions, adoptées par toutes les sociétés municipales avec empressement et reconnaissance, et dont l'application n'a (jusqu'aujourd'hui) soulevé aucune difficulté et n'a rencontré aucun obstacle, ont acquis ainsi force de loi, et doivent être inscrites dans tous les statuts; elles ont mis fin à une solution aussi contraire au développement des sociétés qu'à la sécurité de leurs membres, exposés à perdre, par des changements souvent involontaires de quartier et d'habitation, tous les fruits de leur prévoyance. Un rapport spécial a exposé les avantages et les moyens d'exécution de ces mesures, qui, si elles se généralisaient dans toute la France, assureraient à tout membre d'une société de secours mutuels, quelle que soit la partie du pays où il irait s'établir et même où il tomberait malade, la protection de la mutualité.

SOCIÉTÉ DU PRINCE IMPÉRIAL.

PRÊTS DE L'ENFANCE AU TRAVAIL. — ANNÉE 1864-65.

(Extrait du *Rapport officiel.*)

Le rapport constate que la société est en voie de progrès, que ses opérations s'étendent en même temps qu'elles deviennent plus sûres. L'organisation est depuis longtemps complète à Paris ; elle se développe dans les départements. Ainsi la société comptait au 1er avril de l'année 1864 28 comités établis dans 11 villes. Depuis cette date, 23 comités ont été institués dans 13 villes, ce qui porte le nombre des villes où la société fonctionne à 24, et le nombre des comités à 51.

Les opérations de la société, présentées en détail dans le rapport, offrent les résultats généraux suivants :

Pour le département de la Seine, la somme prêtée pendant cet exercice s'élève à 600,600 fr., répartie entre 2,028 emprunteurs.

La somme prêtée pendant les exercices précédents s'élevait à 475,800, ce qui porte à 1,076,400 fr. le chiffre des avances faites à Paris et dans le département de la Seine.

Dans les autres départements, la somme prêtée est de 162,881 fr. 17, qui, jointe à la précédente, donne un total de 1,239,281 fr. 17, qui est répartie entre environ 5,000 emprunteurs.

Sur le montant de ses avances, la somme due à l'échéance semestrielle de décembre 1864 était : Pour Paris, de 321,976 fr. 91. Pour les départements, de 19,048 fr. 46.

Il a été remboursé : A Paris, 305,290 fr. 40. Dans les départements, 11,447 fr. 37.

Ce qui établit un retard de : Pour Paris, 15,686 fr. 50. Pour les départements, 7,601 fr. 09.

Parmi les prêts consentis à l'origine de la Société et dont l'échéance est aujourd'hui passée, il est quelques-uns dont le remboursement n'a pu être obtenu par suite du décès des emprunteurs en état de complète insolvabilité. Ces derniers sont au nombre de 72, et la somme due par eux se monte à 16,381 francs.

Cette perte qui, répartie entre quatre années d'exercice, ne dépasse guère 4,000 francs par an, est certainement regrettable, mais il n'y a pas lieu de s'en étonner. Une institution qui, comme la Société du Prince Impérial, n'avait aucun précédent, ne pouvait arriver que graduellement et après une période inévitable d'incertitude, au développement sûr et régulier de ses opérations.

Dans les conditions actuelles, après quatre années d'expériences et d'efforts, les chances d'erreurs sont bien rares. Elles le deviendront de plus en plus.

L'avoir de la Société, au 1er avril 1865, s'élevait à 1,814,870 fr. 35 c.

Les situations antérieures présentaient les résultats suivants :

1er avril 1862	732,458 fr.	78
— 1863	1,331,338	27
— 1864	1,590,418	29
— 1865	1,814,870	35

ORPHELINAT DU PRINCE IMPÉRIAL.

SITUATION DE 1865.

Extrait du *Rapport de la Commission supérieure*.)

Les résumés numériques établissant la situation actuelle de l'Orphelinat, et celle de ses pupilles dans les 20 arrondissements de Paris et dans les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, donnent un total de 219.

Ce total de 219 est le même que celui de l'année dernière, bien que 46 admissions nouvelles aient été prononcées (1). Mais la situation financière de l'œuvre s'étant améliorée, la commission a cru devoir élever aussi la quotité de ses secours, et les subventions, presque toutes augmentées aujourd'hui, permettent aux familles d'accorder plus de bien-être à leurs enfants adoptifs et de réaliser en leurs noms des placements plus importants et plus nombreux à la caisse d'épargne. Il y a six ans, la moyenne

(1) Ces admissions ont eu lieu à la suite d'un nombre égal de vacances provenant des causes ci-après : Fin d'apprentissage, 25 ; décès, 3 ; radiation, 18.

des pensions n'excédait pas 207 francs, elle est aujourd'hui de 224 francs. Voici l'état comparé des subventions aux deux époques :

1859.			1865.		
Subventions.	Fr.	Fr.	Subventions.	Fr.	Fr
1...........	100	100	1...........	100	100
13..........	120	1,560	2...........	120	240
29...........	150	4,350	8...........	150	1,200
4...........	160	640	»..........	160	»
9...........	180	1,620	8...........	180	1,440
73...........	200	14,600	82...........	200	16,440
1...........	220	220	2...........	220	440
29...........	240	6,960	43...........	240	10,320
23...........	250	5,750	30...........	250	7,500
1...........	260	260	3...........	260	780
22...........	300	6,600	40...........	300	12,000
205...........		42,660	219...........		50,420

Il résulte de ce tableau que le nombre des subventions au-dessous de 200 fr. est descendu de 56 à 19, tandis que le nombre des pensions fixées au taux *maximum* de 300 fr. a, au contraire, doublé. Ce chiffre de 300 fr. est bien modique encore, mais la commission doit tenir compte du nombre considérable de demandes dont elle est saisie, et ce qu'elle ne peut attendre de ses secours pécuniaires, elle s'efforce de l'obtenir en faisant appel à l'esprit de désintéressement des familles adoptives. Celles-ci d'ailleurs tiennent surtout à la protection morale de l'œuvre. Elles savent, dit le rapport officiel, que le titre d'*Orphelins du Prince impérial* est la meilleure des recommandations auprès des chefs d'atelier, que l'œuvre n'abandonne jamais ses pupiles et que, dans les circonstances difficiles, ils sont assurés toujours de rencontrer ses conseils et son appui. C'est dans ce but que la commission, dès les premières années de son mandat, a institué, sous le titre de *Patronage*, une tutelle officieuse commençant au moment même où expire l'apprentissage et suivant l'orphelin jusqu'à sa majorité. 132 jeunes gens en ont déjà ressenti les heureux effets. Dans ce nombre, 39 sont aujourd'hui émancipés ou majeurs ; 14 ont disparu des contrôles par suite de éloignement du département de la Seine ; 7 sont

; 72 figurent encôre dans le cadre des *patronnés.*
›ux que s'applique le tableau ci-dessous :

rofessions.	Nombre d'orph.	Professions.	Nombre d'orph.
's ou orfèvres.	9	Marbrier.	1
›rs-selliers. .	4	Mégissier. ....,..	1
s, graveurs étaux.......	4	Militaires ou marins.	4
de magasin.	1	Monteurs en bronze ou en fer.........	3
. en châles. .	1	Relieur.	1
sur bois ou ›taux........	2	Sculpt. ou tourneurs sur bois...........	2
....	2	Séminaristes (élèves).	2
's, instr. de ion	4	Serruriers, mécaniciens, etc.........	7
rs.	2	Tapissiers	2
›rs, ébénistes, ...	11	Typographe.........	1
		Professions diverses.	8
A reporter...	40	Total.....	72

oint de vue financier, l'Orphelinat du Prince Impé-
›ursuivi sa marche progressive. Des legs importants
été faits cette année Au premier rang, la commis-
it citer un legs de 50,000 fr. que lui a laissé M. le
ı d'Andigné de Marcé, décédé le 16 février 1865 à
(Sarthe). Un décret impérial du 23 février 1861
utorisé l'Œuvre à accepter la nue-propriété d'une
de 2,000 fr. Le mari de la testatrice à qui apparte-
sufruit est mort récemment, et il a voulu ajouter au
sa femme une libéralité testamentaire de 6,000 fr.
us espérons le recouvrement prochain. Un troisième
1,000 fr. a été notifié à la commission ; il résulte
ıment de M. Soulas. Enfin, l'Orphelinat du Prince
ıl vient d'être constitué nu-propriétaire d'une rente
fr. dont les héritiers de Mme veuve Retou consentent
'rance. Indépendamment de ces ressources extraor-
s, qui, n'ayant pu être réalisées encore, prendront
our mémoire seulement dans le compte de l'exercice,
ns manuels, présentant un total de 7,457 fr. 65 c.,
enus grossir notre actif. Ils se décomposent ainsi :

ıs *particuliers*........................	4,634	»
scriptions collectives.................	2,823	65

Dans ces dernières figurent pour 400 fr. environ diverses collectes du jury de la Seine, et 818 fr. provenant d'une représentation donnée le 16 mars dernier sur le théâtre français de Nice, à l'occasion du 9e anniversaire de la naissance du Prince Impérial.

Placés en rentes sur l'État, suivant la règle de nos statuts, ces fonds ont produit un accroissement de revenus fixes de 470 fr., ce qui porte à 49,570 fr. notre dotation annuelle, savoir :

Subvention de l'Empereur	30,000 fr.
Subvention du département de la Seine	2,000
Rentes 3 p. 100	17,570
	49,570

FINANCES COMMUNALES.

SITUATION FINANCIÈRE DES COMMUNES EN 1836 ET EN 1862.

(Extrait du *Rapport à l'Empereur*, *Moniteur du 8 juillet* 1865.)

Population en 1836, 33,540,910 habitants; en 1862, 37,382,225 habitants.

Observation. — A raison de son importance exceptionnelle, la ville de Paris a fait l'objet de tableaux distincts.

Communes de France, Paris (et les départements annexés) excepté.

Les recettes et les dépenses se décomposaient de la manière suivante en 1836 et 1862 :

Recettes ordinaires.

	1836.	1862.
Cinq centimes additionnels ordinaires	8,932,300 »	9,659,330 31
Attributions sur les patentes.	1,711,935 »	3,477,533 90
Impositions pour insuffisance de revenus, dépenses obligatoires et facultatives. — Produit	9,128,930 »	19,432,825 19
Produit brut de l'octroi	39,853,055 »	72,656,153 42
Droit de location des places aux halles, marchés, abattoirs et du pesage et me-		

surage	11,925,641 »	15,550,219 33
Impositions pour l'instruction primaire :		
Produits des cent. spéciaux.	»	7,043,377 34
Produit de la rétrib. scolaire.	»	16,793,580 24
Chiffre de la subvention accordée par l'État ou le département	»	4,832,312 76
Chemins vicinaux :		
Impositions. (Produit des centimes spéciaux)	»	12,602,438 75
Prestations. (Évaluation en argent)	»	48,922,659 86
Fermage des biens communaux	6,368,675 »	15,005,343 59
Coupes ordinaires de bois	3,328,629 »	10,849,494 86
Taxes affouagères et de pâturage	9,926,780 »	15,054,210 23
Rentes sur l'État	2,812,238 »	4,481,788 86
Rentes sur particuliers et intérêts de capitaux placés	688,906 »	1,049,406 68
Taxes communales diverses. (Transport des corps et concessions de sépulture dans les cimetières, péages, expéditions des actes civils ou administratifs, droits de voirie, droits de marque, etc.)	1,347,822 »	7,406,281 49
Taxe sur les chiens	»	4,975,803 37
Intérêts de fonds placés au Trésor	1,053,556 »	4,341,576 31
Recettes diverses et éventuelles. (Passeports, permis de chasse, attributions sur les amendes, etc.)	3,770,523 »	17,765,392 91
	100,848,990 »	291,899,431 40

Recettes extraordinaires.

Ventes d'immeubles	2,168,776 »	20,670,573 85
Coupes extraordinaires de bois	7,368,436 »	13,503,497 64
Impositions pour dépenses extraordinaires. (*Amortissement d'emprunts, acquisi-*		

tions, etc.) — Produit.....	4,690,558 »	19,486,136 42
Taxes additionnelles à l'octroi....................	»	6,012,650 70
Emprunts ou portions d'emprunts réalisés...........	2,524,393 »	55,462,043 55
Dons et legs..............	91,298 »	3,771,009 63
Recettes éventuelles diverses. (Remboursements de capitaux, etc.)..............	7,617,612 »	30,611,647 59
	24,461,073 »	149,547,559 38

Dépenses ordinaires.

Frais d'administration : Personnel. — Salaire des différents employés et agents municipaux, à l'exception des commissaires et agents de police...............	17,415,065 »	24,654,404 »
Matériel. — Frais de bureau; fournitures diverses; entretien du mobilier.......		7,483,254 38
Entretien des immeub. communaux. — Mairies, marchés, pavés, horloges, fontaines, éclairage, balayage et voirie municipale......	6,414,588 »	24,588,784 50
Police. — Salaire des commissaires de police, gardes champêtres et gardes forestiers..................	6,232,762 »	17,896,848 36
Frais d'administration de l'octroi....................	5,288,971 53	10,055,695 69
Secours publics. — Subventions aux hospices, bureaux de bienfaisance, enfants assistés, sociétés de secours mutuels................	8,925,711 »	15,745,877 15
Garde nationale, pompiers. — Entretien des corps de gardes, achat de mobilier, etc................	2,237,069 »	3,164,873 76
Cultes. — Personnel. — Traitement des ministres......	4,605,868 60	4,452,908 69
Matériel. — Entretien des églises et presbytères, achat de mobilier................		3,513,864 45

Instruction publique........	15,115,424 50	17,899,795 31
Chemins vicinaux............	»	66,693,691 12
Pensions de retraite et secours....................	351,462 »	971,791 81
Contributions des propriétés communales, frais de casernement et dépenses diverses....................	17,244,004 58	32,836,159 38
	83,830,926 21	256,954,948 60

Dépenses extraordinaires.

Travaux publics et acquisitions d'immeubles :		
Pour le culte............	3,861,708 »	24,353,632 17
Pour l'instruction publique..	3,239,579 »	17,217,249 54
Chemins vicinaux...........	»	10,284,878 79
Pour divers services........	18,051,393 12	77,266,734 11
Acquisitions de rentes......	300,892 »	4,275,012 81
Remplois de capitaux.......		413,459 12
Intérêts et amortissement d'emprunts...............	5,877,101 »	27,949,055 17
Dépenses diverses extraordinaires....................	2,631,531 67	31,523,397 98
	33,962,204 79	193,283,419 76

De l'examen de cette situation ressortent les faits suivants :

Recettes. — 1° Le revenu immobilier des communes qui, en 1836, ne s'élevait qu'à 19,624,084 fr. atteignait, en 1862, le chiffre de 40,909,048 fr. 68 c. (1).

	1836.	1862.
Fermage de biens communaux.	6,368,675 »	15,005,343 59
Coupes ordinaires de bois...	3,328,629 »	10,849,494 86
Taxes affouagères de pâturage....................	9,926,780 »	15,054,210 23
TOTAUX..........	19,624,084 »	40,909,048 68
Sans compter les coupes extraordinaires de bois......	7,308,436 »	13,503,497 64

(1) Il résulte d'un autre travail fait par les soins du ministère de l'intérieur que le revenu de 1862 *s'appliquait à 3,449,878* hectares de propriétés productives. *Il restait encore 935,965* hectares de terres vaines et vagues *qui ne rapportaient rien aux communes.*

2° Le revenu mobilier des communes s'élevait, aux deux époques, à :

	1836.		1862.
Rentes sur l'État..........	2,812,238	»	4,481,788 86
Rentes sur particuliers et intérêts de capitaux placés..	688,906	»	1,049,406 68
TOTAUX.........	3,501,144	»	5,530,895 54

3° Les communes retiraient de l'impôt direct, savoir :

	1836.		1862.
Cinq centimes additionnels ordinaires..............	8,932,300	»	9,659,330 31
Attributions sur les patentes.	1,711,935	»	3,477,535 90
Impositions pour insuffisance de revenus..............	9,128,930	»	19,432,825 19
Impositions pour l'instruction primaire (3 c.)...........	»		7,043,377 24
Impositions pour chemins vicinaux (5 c.)............	»		12,602,438 75
Taxes sur les chiens........	»		4,975,803 37
Impositions pour dépenses extraordinaires..........	4,690,538	»	19,486,136 42
TOTAUX.........	24,463,728	»	76,677,447 25

4° Les communes ont demandé à l'impôt indirect, savoir :

	1836.		1862.
Octroi :			
Taxes ordinaires..........	39,853,055	»	72,656,153 42
Taxes additionnelles.......			6,012,650 70
Location de places dans les halles, foires et marchés...	11,925,641	»	15,530,219 33
Taxes communales diverses.	1,347,822	»	7,406,281 49
Recettes diverses et éventuelles..................	3,770,523	»	17,765,392 91
TOTAUX...	56,897,041	»	119,390,697 85

Dépenses. — 1° La comparaison des dépenses faites en 1836 et en 1862 montre les améliorations dont les services municipaux les plus intéressants ont été l'objet.

	1836.	1862.
Cultes.		
Dépenses ordinaires........	4,605,368 60	7,966,773 14
Dépenses extraordinaires...	3,861,708 »	24,353,632 47
	8,467,576 60	32,320,405 31

Instruction publique.		
Dépenses ordinaires........	15,115,424 50	47,899,795 31
Dépenses extraordinaires....	3,239,579 »	17,217,249 54
	18,355,003 50	65,117,044 85
Secours publics............	8,925,711 »	15,745,877 15
Chemins vicinaux.		
Dépenses ordinaires........	....	66,693,691 12
Dépenses extraordinaires....	....	10,284,878 79
		76,978,569 91

2° En 1836, on comptait 29,855 communes s'imposant seulement 9,128,930 francs pour les dépenses facultatives et obligatoires ; tandis qu'en 1862 le produit des impositions s'élevait, dans 24,080 communes, à 19,432,825 fr. 19 c. Mais il faut remarquer que, depuis 1836, le nombre des dépenses rendues obligatoires pour les communes, par diverses dispositions législatives, a augmenté d'une manière sensible.

Le nombre des petites communes, dont les ressources ordinaires satisfont difficilement aux nécessités de la vie municipale, a sensiblement diminué. Le tableau suivant montre la situation aux deux époques de 1836 et de 1862:

	AU-DESSOUS de 100 fr.	De 101 fr. à 200 fr.	De 201 fr. à 500 fr.	De 501 fr. à 10,000 fr.	De 10,001 f. à 30,000 f.	De 30,001 f. à 100,000 f.	De 100,001 f et au delà.
1836.	860	1,909	8,595	25,090	499	184	95
1862.	45	121	416	33,454	2,815	453	201

Paris. — Les recettes et les dépenses de la ville de Paris offraient les résultats suivants :

	1836.	1862
Population.................	899,313 h.	1,667,841 h.
Produit de l'octroi..........	25,715,800 »	80,764,511 20
Recettes ordinaires.........	41,874,503 »	116,999,788 44
— extraordinaires....	184,000 »	45,636,845 16
TOTAUX des recettes....	42,058,503 »	162,636,633 60
Dépenses ordinaires........	31,857,021 79	64,115,518 81
— extraordinaires...	10,201,481 21	98,495,574 84
TOTAUX *des dépenses...*	*42,058,503* »	162,611,093 65

MISE EN VALEUR DES COMMUNAUX.

(Extrait de l'*Exp. de la Situation de l'Empire.*)

En ce qui touche la mise en valeur des communaux par application de la loi du 28 juillet 1860, les communes dont la situation a été vérifiée sont maintenant au nombre de 32,000; celles qui possèdent des terrains susceptibles de tomber sous l'application de la loi sont au nombre de 6,011, et la superficie de ces terrains est évaluée à 310,000 hectares. La dépense de mise en valeur dépasserait 65 millions; mais la plus-value à en recueillir n'est pas évaluée à moins de 172 millions. La mise en valeur s'effectue généralement par les communes elles-mêmes. Ainsi, sur 1,282 projets intéressant 27,000 hectares, qui sont aujourd'hui soit exécutés, soit en cours d'exécution, 14 projets seulement intéressant 382 hectares ont été entrepris d'office par l'Administration, tandis que les communes intéressées, au nombre de 1,261, en ont exécuté elles-mêmes 1,268.

Parmi ces projets, 546 actuellement terminés et embrassant 11,491 hectares ont coûté 941,000 francs et ont produit une plus-value de 4 millions et demi, et 722 en cours d'exécution et s'appliquant à 15,144 hectares doivent, avec une dépense de 1,100,000 francs, produire une plus-value de 6 millions. Ces faits démontrent que les conseils municipaux apprécient toute l'utilité de la loi, et que les mesures coercitives ne sont qu'exceptionnelles. L'Administration procède d'ailleurs avec une excessive modération à l'égard des communes qui justifient de motifs légitimes pour maintenir, au moins à titre temporaire, les communaux en leur état actuel. C'est ainsi que les préfets se sont abstenus d'insister pour l'exécution de 611 projets de mise en valeur, intéressant 600 communes et embrassant 14,709 hectares.

Les projets à un degré plus ou moins avancé d'instruction sont au nombre de 1,502, et intéressant 1,708 communes; ils embrassent 97,000 hectares, et sont présumés devoir procurer, pour une dépense de 17 millions et demi, *une plus*-value de 48 millions. Ainsi l'application de la loi *du 28 juillet* 1860 s'accomplit, au plus grand avantage des

communes, sans difficultés sérieuses, et suivant un mouvement de progression continu.

ALCOOL.

Voici d'abord le tableau des productions de la campagne commençant au 1er octobre 1864 et finissant le 30 septembre 1865 :

I. Bouilleurs et distillateurs de profession (résultats constatés) :

Vins.........	649,319 h.	Mélasse.......	219,634 h.
Subst. farin....	196,654	Subst. diverses	70,011
Betteraves....	268,156	TOTAL......	1,074,072
II. Bouilleurs de cru (évaluation) :			
Alcool provenant de vin.................			151,263
— — de marcs et fruits..........			80,570
III. Importations.........................			43,065
IV. Quantités en magasin, en entrepôt, etc., au commencement de l'année.................			205,015
TOTAL...............			1,553,985
V. Mise en consommation................			1,301,857
Stock....... (hectol.).			252,122
VI. Existant dans les entrepôts réels de douane. Importation non encore accomplie.............			1,797,800 k.

SUCRE.

Voici la production, en France, du sucre de betteraves pendant la campagne commençant le 1er septembre 1864 et finissant le 31 août 1865 :

NOMS des départements.	NOMBRE DE FABR. En activit.	Inactives.	CHARGES ET ENTRÉES Totaux. kil.	Dont quantit. fabriquées. kil.
Aisne..........	69	»	24,946,684	23,395,572
Nord..........	160	»	66,571,434	55,635,552
Oise...........	28	»	12,632,816	12,092,486
Pas-de-Calais. .	63	»	29,907,098	25,652,025
Somme........	45	»	14,991,678	14,055,277
Autres départts.	33	»	20,143,091	18,183,404
TOTAUX......	398	»	169,192,801	149,014,3[illegible]
En 1863-1864...	*366*	5	126,396,835	108,106,[illegible]

Les quantités produites se subdivisent ainsi par mois :

Sept. 1864....	2,755,400	Avril.........	606,954
Octobre.......	38,847,910	Mai...........	349,930
Novembre.....	44,382,875	Juin..........	133,452
Décembre.....	35,476,845	Juillet........	238,440
Janvier 1865...	13,474,652	Août..........	2,896,650
Février.......	6,475,008		
Mars.........	2,926,200		149,014,316

La différence entre la production et le total des entrées doit être mise presque entièrement à la charge des reprises au commencement de l'année.

Voici maintenant le tableau des décharges et sorties.

Principaux modes de sorties.

NOMS des DÉPARTEMENTS.	TOTAUX des sorties.	Mises en consommation.	Envois aux entrepôts réels.	EXPÉDITIONS sur les distilleries et décharge de toute autre nature.	EXPÉDITIONS à l'étranger.
	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
Aisne.......	23 310.513	331,403	21,669.611	481,181	458,041
Nord.......	61,927.357	3,289,785	51.535,198	1,990,349	2,296.487
Oise........	12 274,541	212,254	11.591,580	242,316	139.100
Pas-de-Calais...	28,038 511	1,545.371	22.579,117	1.020.695	862,928
Somme......	18.989,921	28,888	13,287.195	208.162	177.772
Autres départem.	18.625,364	3,265.100	13,460,874	482,798	406,171
TOTAUX ...	158,166,207	8,672,801	134,123.575	4,425,496	4,340,499
Résultat de la campagne précédente....	113,820.290	32,212,714	70,579,266	3,025,331	4,189,230

Il est resté en outre dans les fabriques, à la fin d'août 1865.

Sucre achevé..........................	5,268,528
Matières en cours de fabrication, etc....	5,758,066

Voici enfin le tableau des entrepôts (fin août 1865) :

NOMS des entrepôts.	Totaux des entrées.	Totaux des sorties.	Restes en en entrepôt.
	kil.	kil.	kil.
Paris...............	51,741,414	48,760,524	2,980,890
Lille...............	10,529,900	8,486,782	2,043,118
Valenciennes........	10,100,419	8,885,589	1,214,830
Douai...............	10,963,348	9,927,752	1,035,596

Marseille..............	622,670	570,956	51,714
Le Havre..............	3,915,072	3,915,072	»
Saint-Quentin.........	2,440,544	2,156,185	284,359
Nantes..............	2,636,663	2,529,874	106,789
Raffineries et villes d'entrepôt (décret du 3 octobre 1861).	90,446,855	90,446,855	»
TOTAUX...........	183,396,885	175,679,589	7,717,296
Résultats de l'époque correspondante de 1864..............	91,106,220	71,222,411	19,885,809
Augmentation.....	92,290,665	104,457,178	»
Diminution.........	»	»	12,168,513

CHEMINS DE FER.

(*Exposé de la situation de l'Empire.*)

Situation du réseau. — Le réseau des chemins de fer comprenait, à la fin de l'année 1864, un développement de 19,988 kilomètres concédés à titre définitif, de 912 kilomètres concédés à titre éventuel, et du chemin de ceinture, rive gauche, de 11 kilomètres de longueur, entrepris par l'État dans les conditions de la loi de 1842, et non encore concédé. La longueur exploitée était de 13,054 kilomètres.

Dans le courant de l'année 1865, sept concessions éventuelles, représentant ensemble une longueur de 304 kilomètres, ont été rendues définitives, savoir :

Orléans.	Orléans à Pithiviers....................	40 kil.
	Pithiviers à Malesherbes....................	16
	Limoges à Brives....................	77
Est.	Bar-sur-Seine à Châtillon....................	32
Midi.	Toulouse à Auch....................	82
	Montréjeau à Bagnères....................	37
	Lourdes à Pierrefitte....................	20
	TOTAL..................	304

Le chemin de ceinture, rive gauche, a en outre été concédé à la compagnie de l'Ouest, en même temps qu'un *embranchement destiné à raccorder* le chemin de cein-

ture, rive droite, avec la ligne d'Auteuil; cette concession a été sanctionnée par la loi du 10 juillet 1865. Enfin quatre autres lignes ont été concédées par décret impérial, sans subvention ni garantie d'intérêt.

La longueur totale des nouveaux chemins concédés dans le cours de l'année 1865 est de 100 kilomètres, savoir :

Vitré à Fougères..............................	35 kil.
Marseille à la Madrague de Podestat.............	11
La Bassée à Béthune et embranchement.........	19
Saint-Dizier à Vassy..........................	22
Chemin de ceinture (R. G.), et raccordement du chemin de Ceinture (R. G.) avec la ligne d'Auteuil....................................	13
TOTAL..................	100

La situation générale des concessions au 31 décembre 1865 est donc la suivante :

Concessions définitives.........................	20,392 kil.
Concessions éventuelles.................	608
TOTAL................ ..	21,000

La longueur totale des lignes exploitées s'élève ainsi, au 31 décembre 1865, à 13,570 kilomètres, et le développement des lignes à terminer, à 7,430 kilomètres.

Noms des compagnies	Longueur totale concédée. kil.	Longueur exploitée au 31 déc. 1865. kil.	Reste à terminer au 1er janv. 1866. kil.
Nord.................	1,613	1,197	416
Est..................	3,088	2,512	576
Ouest................	2,520	1,857	663
Orléans..............	4,199	3,067	1,132
Paris-Méditerranée....	5,817	3,198	2,619
Midi.................	2,252	1,496	756
Compagnies diverses...	1,511	243	1,268
Ensemble..........	21,000	13,570	7,430

Au reste, si la campagne de 1865 n'a pas donné de résultats très-saillants, elle en a préparé de considérables pour les campagnes prochaines. D'après les prévisions des *compagnies*, la longueur des lignes à ouvrir dans le cours

des années 1866 et 1867 dépasseraient 2,200 kilomètres, de sorte que, à la fin de cette dernière année, le développement total des chemins de fer exploités atteindrait le chiffre de 15,800 kilomètres environ, c'est-à-dire plus des trois quarts des lignes concédées.

Dépenses. — Les dépenses totales faites par les compagnies s'élèvent, au 31 décembre 1865, à 5 milliards 840 millions ; et les dépenses restant à faire sont évaluées à 1 milliard 900 millions, y compris les lignes concédées en 1865. Quant aux dépenses faites par l'État, elles étaient à la même époque de 984 millions, y compris 13,782,000 fr. formant, pour 1865, l'annuité des subventions stipulées par la loi du 11 juin 1863 (Voy. les dépenses à faire par l'État, p. 179).

Garanties d'intérêts. — Il est vrai qu'indépendamment des subventions dont nous venons de parler, l'État est tenu, par les contrats passés avec les compagnies, de leur payer, s'il y a lieu, à titre d'avance, pendant cinquante ans, une garantie d'intérêt de 4 p. 100, avec l'amortissement calculé au même taux, sur le capital affecté à la construction du nouveau réseau. Cette garantie constituera sans doute pendant quelques années une lourde charge pour le Trésor, ou pour la Caisse d'amortissement, si le projet préparé à cet effet devient une loi de l'État ; mais la progression constante des produits des chemins de fer, progression qui, en 1865, a dépassé de beaucoup les prévisions, donne l'espoir légitime que l'application de cette clause sera beaucoup moins onéreuse qu'on avait pu le craindre dans le principe, et qu'en tout cas les avances faites pourront être intégralement remboursées par les compagnies, conformément aux stipulations des conventions. La somme à avancer pour l'exercice 1865 ne paraît pas devoir dépasser le chiffre de 33 millions.

Exploitation. — En 1864, la longueur moyenne des chemins exploités a été de 12,390 kilomètres. Le nombre total des voyageurs s'est élevé à 77,705,000, leurs parcours moyen à 41 kilomètres, soit 3 milliards 180 millions de voyageurs transportés à 1 kilomètre. En ce qui concerne les marchandises de *petite vitesse*, le nombre de tonnes *expédiées à toute distance a été* de 31,210,000, et le par-

cours moyen de 148 kilomètres environ, ce qui équivaut à 4 milliards 628 millions de tonnes ramenées au parcours de 1 kilomètre.

Les recettes brutes se sont élevées, pour les voyageurs, à 177,419,469 f. ; pour les marchandises, à 285,523,452 f.; et pour les produits divers, soit de la grande, soit de la petite vitesse, à 69,644,705 fr. Ces chiffres réunis représentent une recette brute totale de 532,587,626 fr. ou de 42,985 fr. par kilomètre.

En comparant ces résultats à ceux de l'exercice 1863, on voit que dans cette dernière année le prix moyen kilométrique des marchandises de petite vitesse ressortait à 6 c. 62 ; il s'est abaissé en 1864, à 6, 17. Cette réduction de 0 c. 45, appliquée à 4,628,000,000 tonnes transportées à 1 kilomètre, représente une économie de près de 21 millions de francs réalisés par l'industrie et le commerce.

Ce fait démontre que les compagnies comprennent de plus en plus l'avantage que présente, pour l'intérêt général comme pour leur propre intérêt, l'abaissement progressif des tarifs.

Accidents. — Si l'on considère, pour l'exercice 1865, l'exploitation des chemins de fer au point de vue de la sûreté de la circulation, on doit reconnaître que cette année a apporté son contingent douloureux à la statistique des accidents. Toutefois, ces funestes événements n'ont pas eu des conséquences aussi graves qu'on pouvait le redouter. L'accident de Rognac, qui a eu le plus de retentissement, a entraîné la mort d'un seul voyageur et de deux agents de la compagnie ; mais aucune des personnes blessées, dont le nombre ne s'est pas élevé à moins de 75, n'a succombé à ses blessures. On a eu, en outre, à déplorer quelques accidents moins graves et notamment l'incendie d'une voiture à voyageurs près de la station de Joigny. Ces divers accidents ont eu ensemble les résultats suivants : 5 voyageurs et 7 agents des compagnies ont péri, 87 voyageurs et 91 agents ont été blessés.

Dans ces chiffres ne sont pas compris les voyageurs et les agents qui, en 1865, comme dans les années précédentes, ont été victimes de leur imprudence ou de la violation des règlements. Les accidents de ce genre ne sauraient

équitablement être imputés à l'exploitation des chemins de fer.

Recettes en 1865. — Voici le tableau des recettes des chemins de fer français, en 1865.

NOMS DES CHEMINS.	LONGUEUR totale exploitée au 31 décemb.	LONGUEUR moyenne exploitée pendant les 4 trimestres	RECETTES TOTALES.	recettes kilométriques.
Ancien réseau.	kil.	kil.	fr.	fr.
Nord	1,066	1,054	76,519,873	72,600
Est	977	977	53,489,649	54,749
Ouest	900	900	55,054,977	61,172
Orléans	1,906	1,764	75,294,730	42,684
Paris à Lyon et à la Méditerranée	2,007	2,007	144,523,018	72,009
Midi	797	797	32,505,687	40,785
Vict.-Emmanuel (section du Rhône)	116	116	1,855,398	15,995
Ceinture	17	17	2,510,881	147,699
Épinac à Vélars	27	27	390,901	14,478
Graissessac à Béziers	51	51	825,113	16,179
Bességes Alais	32	32	1,849,819	57,807
Anzin à Somain	19	19	590,421	31,075
Carmaux à Alby	15	15	191,175	12,745
La Croix-Rousse à Sathonay	7	7	144,560	20,651
Lyon à La Croix-Rous.	1	»	»	»
TOTAUX et moyennes.	7,938	7,783	445,746,202	57,272
Nouveau réseau.				
Nord	122	122	2,799,273	22,945
Est	1,539	1,518	38,301,294	25,231
Ouest	957	888	13,328,321	15,009
Orléans	1,138	1,138	18,147,617	15,947
Paris à Lyon et à la Méditerranée	1,230	1,230	35,909,302	29,195
Midi	633	561	5,765,009	10,276
TOTAUX et moyennes.	5,619	5,457	114,250,816	20,937
Récapitulation.				
Ancien réseau	7,938	7,783	445,746,202	57,272
Nouveau réseau	5,619	5,437	114,250,846	20,937
Ensemble	13,557	13,240	559,997,048	42,296

STATISTIQUE DE LA MARINE MILITAIRE.

(Extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire.*)

Pendant l'année 1865, on a continué la construction des navires de la nouvelle flotte dans la mesure des crédits alloués. Les bases adoptées en 1857 ont dû être complétées par de nouveaux types de quelques bâtiments cuirassés plus spécialement destinés, les uns aux missions lointaines, les autres à la défense des ports, des rades et des embouchures des rivières.

Deux de ces bâtiments de guerre, rentrant dans la catégorie de ceux portés dans les tableaux présentés les années précédentes dans l'Exposé de la situation de l'Empire, ont donc été créés : une corvette cuirassée et un garde-côte à éperon.

Le nombre des navires de cette flotte, qui (non compris les canonnières) était de 123 au 31 décembre 1864, est de 129 au 31 décembre 1865.

Ils se subdivisent ainsi qu'il suit :

	Navires rapides.	Navires mixtes.	TOTAUX.
Frégates cuirassées...........	10	»	10
Corvettes cuirassées..........	1	»	1
Garde-côtes cuirassés à éperon.	1	»	1
Vaisseaux non cuirassés.......	13	23	36
Frégates non cuirassées.......	18	6	24
Corvettes non cuirassées......	11	»	11
Avisos non cuirassés..........	46	»	46
TOTAUX.............	100	29	129

Ainsi la flotte nouvelle s'est accrue, en navires achevés, de 6 bâtiments, savoir :

3 frégates cuirassées de 1,000 chevaux ;
1 corvette cuirrassée de 500 chevaux ;
1 garde-côte cuirassé de 500 chevaux ;
1 corvette non cuirassée de 500 chevaux.

La flotte à vapeur comprend, en outre, *en achèvement à flot, 11* navires d'une force de 7,050 chevaux.

CAISSE DES INVALIDES DE LA MARINE

(*Exposé de la situation de l'Empire.*)

Au 31 décembre 1864, elle acquittait 24,996 soldes de retraites et pensions et 15,304 demi-soldes; l'année 1865 est venue y ajouter 2,820 pensions et 1,749 demi-soldes. La somme nécessaire pour ce service est de 13,800,000 fr. La dépense augmente chaque année dans une assez forte proportion par suite de l'application des lois des 21 juin 1856, 26 juin 1861 et 28 juin 1862, qui ont élevé le chiffre des pensions de retraite et des demi-soldes; et elle ne cessera de s'accroître qu'au moment où les extinctions des pensions liquidées d'après les nouveaux tarifs compenseront le montant des liquidations de nouvelles pensions.

Indépendamment de cette somme de 13,800,000 fr., la caisse des invalides alloue des indemnités temporaires à plus de 3,000 enfants de marins et d'ouvriers, et distribue à près de 8,000 personnes le fonds de secours de 600,000 fr. porté à son budget.

Pour faire face à ces dépenses, la caisse des invalides emploie l'intérêt des rentes qu'elle possédait en 1795, des rentes et actions de la Banque qu'elle a pu acquérir depuis au moyen de ses parts de prises, de ses économies, des dons qui lui ont été faits; enfin elle y consacre le montant des retenues prélevées sur les traitements et salaires, ainsi que la remise de 3 p. 100 sur les dépenses du matériel.

Parmi les retenues, celles opérées sur les salaires des marins employés au commerce figurent au budget de 1866 pour 1,570,000 fr.; et les pensions dites *demi-soldes* réglées par les lois de 1791 et 1862, c'est-à-dire les pensions acquises par les marins du commerce ayant ou non des services à l'État, s'élèvent à 3,200,000 fr., sans compter les pensions des veuves de ces marins. La dépense est ainsi de beaucoup supérieure au montant des retenues; et, sous ce rapport, l'établissement des invalides de la marine offre de sérieux avantages aux gens de mer. Il se charge aussi de leur faire parvenir sans frais, ainsi qu'à

leurs familles, les sommes qu'ils ont acquises pendant leur embarquement, soit sur les navires de l'État, soit sur ceux du commerce. C'est un service que l'Administration supérieure cherche à simplifier.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ANNÉES 1864 et 1865.

Enseignement primaire. (Extrait de la *situation de l'Empire*).

Lors du dernier Exposé de la situation de l'Empire, une statistique générale de l'instruction primaire était en cours d'exécution. Ce travail, auquel ont concouru un grand nombre de fonctionnaires, a paru dans le courant de l'année.

Il n'est pas possible de donner ici les détails contenus dans les cent trente-huit tableaux de cette statistique; il suffira d'indiquer les principaux faits qui y sont constatés.

Au 1er janvier 1864, 36,692 communes (sur 37,510) étaient en possession, soit par elles-mêmes, soit par leur réunion à d'autres localités, de moyens d'enseignement primaire.

818 communes étaient dépourvues d'écoles.

Le nombre des écoles publiques de garçons s'élevait à 38,386, sur lesquelles 20,703 étaient spéciales aux garçons, et 17,683 recevaient à la fois des filles et des garçons.

Il y avait 35,634 écoles de garçons payantes, et 2,752 écoles entièrement gratuites.

37,236 écoles étaient spéciales aux enfants du culte catholique, 917 aux enfants du culte protestant, et 67 aux enfants du culte israélite.

Les écoles publiques de garçons, ou mixtes, recevaient ensemble 2,399,293 élèves.

Les 38,386 écoles publiques de garçons étaient dirigées par 35,348 laïques et 3,038 congréganistes.

On comptait 14,059 écoles publiques de filles.

11,882 étaient payantes, et 2,177 étaient entièrement gratuites.

Les écoles publiques de filles recevaient 1,014,537 élèves.

Ces écoles étaient dirigées par 5,998 laïques et 8,061 congréganistes.

D'où il suit qu'il y avait, en 1863, 52,524 écoles publiques de garçons et de filles, recevant ensemble 3,413,830 enfants.

L'enseignement libre était représenté par 3,108 écoles de garçons et 13,208 écoles de filles; en tout, 16,316 écoles libres, recevant ensemble 922,548 élèves.

Si l'on ajoute à ces chiffres 2,335 salles d'asile publiques, et 973 salles d'asile libres, savoir : 3,308 établissements, recevant ensemble 383,856.enfants, on trouve que le nombre total des établissements d'instruction primaire était de 68,840, et que 4,720,234 enfants y recevaient un enseignement primaire proportionné à leur âge.

Les sacrifices de l'État en faveur des maisons d'école ont été, en 1865, considérables. Ainsi il a été alloué à 780 communes des secours montant à 1,980,751 fr., soit, en moyenne, 2,540 fr. par commune, 36 communes ont en outre reçu des secours montant ensemble à 106,650 fr., pour les aider à construire des salles d'asile, et le Comité central de patronage a aidé à la fondation ou à l'entretien de 49 établissements du même genre, entre lesquels il a distribué 37,550 fr.

Enfin 735 communes, profitant des dispositions du décret du 4 septembre 1863, ont demandé et obtenu, pour créer le mobilier personnel de leur instituteur ou de leur institutrice des secours s'élevant à 224,100 fr., ce qui représente une dépense double, puisque ces secours ne sont accordés qu'aux communes qui fotn au moins un sacrifice égal.

C'est donc au total une somme de 2,349,051 fr. qui a été employée par l'État, en 1865, pour améliorer le matériel de l'enseignement primaire.

Enseignement secondaire. — L'an dernier, les Lycées de l'Empire avaient gagné environ 1,000 élèves. La rentrée de 1865 a donné une nouvelle augmentation de 1,179 élèves. Le lycée *du Havre,* récemment inauguré, *figure dans ce chiffre pour* 278 élèves,

La population des colléges est restée stationnaire; elle était, en 1864, de 33,151 élèves; elle est descendue, en 1865, à 33,038 élèves, ce qui, avec les 32,794 élèves des lycées, donne un total de 65,832, chiffre supérieur de 1,007 à celui de la rentrée de 1864.

Sur ce nombre de 65,832 élèves, l'enseignement secondaire spécial en compte 16,882, savoir : 5,002 élèves dans les lycées, 11,880 dans les colléges communaux, soit à peu près le quart de la population totale des établissements d'enseignement secondaire, mais avec cette différence que les élèves des cours spéciaux ne comptent que pour un septième dans les lycées, tandis qu'ils forment plus du tiers dans les colléges.

Enseignemeut supérieur. — Le nombre des étudiants a suivi la progression croissante signalée depuis plusieurs années. Cette augmentation est surtout remarquable pour les facultés de droit.

La faculté nouvelle de Nancy, ouverte en novembre 1864 avec 109 élèves, en compte aujourd'hui 155; celle de Douai a inauguré ses cours, en novembre dernier, avec 183 inscriptions, dont 90 pour la première année et 16 pour le doctorat.

On constate une augmentation totale de 777 inscriptions, dans les facultés de droit, pour novembre 1865, sur novembre 1863. Les deux facultés nouvelles ne réunissant que 338 élèves, c'est encore, pour les anciennes facultés, une augmentation de 439 élèves. En multipliant les moyens d'instruction, on multiplie donc en même temps le nombre des étudiants. Il est juste d'ajouter que l'étude du droit tend à devenir le complément indispensable de toute éducation libérale, et appelle beaucoup d'autres élèves que ceux qui songent à suivre la carrière du barreau et de la magistrature.

Dans les facultés de médecine, il y a une augmentation totale de 62 inscriptions. La faculté de Paris en a perdu 28, mais celles de Montpellier et de Strasbourg en ont gagné 90, et le recrutement du personnel médical se maintient dans les mêmes conditions que par le passé.

Le chiffre total des diplômes délivrés par les facultés,

en 1864, a été de 8,608; ce nombre présente, sur celui de l'année 1863, une diminution de 77.

La proportion moyenne des réceptions a été de 40 au lieu de 41 p. 100 pour le baccalauréat ès-sciences, et de 44 au lieu de 46 p. 100 pour le baccalauréat ès-lettres, par rapport à l'année 1863.

L'institution des cours libres d'enseignement supérieur dans 115 villes n'a coûté au Trésor public aucun sacrifice, et a donné lieu à l'initiative privée, comme à celle des autorités locales et des sociétés savantes, de montrer qu'un tel enseignement, « contenu avec une vigilante sollicitude dans les limites qui lui ont été assignées, » répondait à un besoin sérieux et durable.

876 cours ont été autorisés, dont 296 à Paris et 580 dans les départements, 194 cours ont été organisés par des sociétés savantes, 256 par les Préfets ou les municipalités, 12 par les Chambres de commerce ou de notaires, 19 par des sociétés industrielles; le reste, soit 395 par des particuliers. Les fonctionnaires de tout ordre et de tout rang, surtout les professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur, y ont pris la part la plus active.

Sous le rapport des matières qui y ont été traitées, ces cours se répartissent de la manière suivante :

Désignation des cours.	Paris.	Départem.	Totaux.	
Sciences	109	80	189	345
Sciences appliquées	22	134	156	
Littérature	65	141		206
Histoire	21	79		100
Philosophie	8	23		31
Économie politique	6	14		20
Droit	15	20		35
Archéologie	1	10		11
Beaux-arts	23	5		28
Hygiène	7	35		42
Agriculture	3	24		27
Géographie	16	15		31
TOTAUX	296	580		876

PRESSE PÉRIODIQUE.

(Extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire*.)

Le 1er *janvier 1866, le nombre* des journaux politiques

était de 330, dont 63 imprimés à Paris et 267 imprimés dans les départements.

Le 1er janvier 1865, le nombre des journaux politiques avait été de 337; dont 63 imprimés à Paris et 274 imprimés dans les départements.

Le nombre des journaux non politiques était, le 1er janvier 1866, de 703 à Paris et 604 dans les départements.

Le 1er janvier 1865, ce chiffre avait été de 511 à Paris et 250 dans les départements.

Dans le cours de l'année 1865-1866, le Gouvernement a accordé 4 autorisations pour la création de nouvelles feuilles politiques, dont 2 à Paris et 2 en province.

Du 1er janvier au 8 juin 1865, date de l'amnistie accordée par l'Impératrice Régente, il a été donné 18 avertissements, dont 3 à Paris et 15 dans les départements; 2 suspensions de deux mois ont, en outre, été prononcées contre un journal départemental.

Depuis l'amnistie, il a été donné 15 avertissements, dont 6 à Paris et 9 en province. Il n'y a pas eu de suspension ni de suppression depuis le 8 juin 1865.

Il a été prononcé 26 condamnations judiciaires à la requête du ministère public, dont 9 à Paris et 17 en province.

Le nombre des communiqués s'est élevé à 260, dont 176 à Paris et 84 dans les départements.

Dans le courant de la même année, on a présenté à l'examen du colportage 1,542 ouvrages. L'autorisation a été accordée à 1,462 et refusée à 80.

STATISTIQUE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 1865.

(Extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire.*)

Conformément aux dispositions de la loi du 5 mai 1855, il a été procédé, au mois de juillet dernier, au renouvellement intégral des Corps municipaux.

Les maires et les adjoints ont présenté des listes de vote qui, presque partout, ont obtenu une immense majorité. Sur les 446,000 conseillers élus, 434,000 environ figu-

raient sur les listes municipales. Le scrutin n'a pas été moins favorable aux maires en exercice. Dans les chefs-lieux de département, 8 maires seulement n'ont pas été élus ; dans les chefs-lieux d'arrondissement, 23 ont été écartés, et dans les chefs-lieux de canton, en regard de 1,963 maires élus, on n'en compte que 216 qui n'aient pas réuni un nombre de suffrages suffisant. Pour l'ensemble de l'Empire, sur 36,354 maires qui se sont présentés au scrutin, 31,900 ont été appelés par l'élection au conseil de leur commune.

286,828 conseillers ont vu leur mandat renouvelé; 159,454 candidats ont été appelés pour la première fois à siéger dans les assemblées municipales.

Les élections ont été immédiatement suivies de la nomination des maires et des adjoints. Le Gouvernement avait exprimé le légitime espoir de pouvoir les choisir presque tous parmi les nouveaux élus. Cette espérance n'a pas été trompée : 36,468 maires et 38,266 adjoints font partie des Conseils municipaux.

Des considérations de diverse nature ont nécessité la nomination de 692 maires et de 578 adjoints en dehors du Conseil.

Depuis le renouvellement triennal de 1864, il a été procédé à 318 élections pour le remplacement de conseillers généraux ou de conseillers d'arrondissement; 186 de ces élections ont eu lieu par suite de décès; 51 par suite de démissions; 81 pour des causes diverses.

Les Colléges électoraux de huit circonscriptions ont dû être convoqués, depuis la clôture de la dernière session législative, à l'effet de pourvoir au remplacement de députés décédés ou démissionnaires : 5 de ces élections ont eu lieu par suite de décès (Ain, Aisne, Oise, Orne et Yonne), et 3 par suite de démissions (Landes, 1re et 2e circonscriptions des Basses-Pyrénées).

FORÊTS.

(*Moniteur*, 28 *mai* 1865.)

L'état du sol forestier était, en 1850, pour

les bois des particuliers, *de*...............	5,707,592	hect.
— *des communes et établiss.* publics..	1,869,028	

[illegible]

Au 1er janvier 1865, la superficie totale des terrains drainés atteignait 179,000 hectares; on estimait à 47 millions environ la somme dépensée pour ce travail, et la plus-value était évaluée à 145 millions en capital et 12 millions en revenu. La superficie drainée paraît s'accroître en moyenne d'un dixième environ par an.

HARAS.

(Exposé de la situation de l'Empire.)

Une période chevaline de cinq ans s'est écoulée depuis la réorganisation du service des haras.

En 1860, l'administration des haras possédait dans ses établissements, 1,320 étalons, ainsi décomposés par espèces : pur sang, 352; demi-sang et de trait léger, 728; gros trait, 240. De son côté, l'industrie privée disposait de 650 sujets, dont 79 appartenaient à l'espèce de pur sang, 230 à celle de demi-sang, et 341 à celle de trait. Or, si l'on porte au crédit de chaque étalon un effectif moyen de 50 juments saillies, et s'il est exact, comme on l'a généralement remarqué, que les naissances sont aux saillies dans le rapport de 1 à 2, on arrive à constater que cet ensemble de 1,970 étalons donnait 49,250 produits. Mais, en défalquant de ce dernier chiffre les 14,525 poulains qui sont à mettre au compte des 581 reproducteurs de l'espèce de trait, il n'en restait plus que 34,725, destinés à subvenir à tous les besoins du luxe, du demi-luxe et de l'armée.

En 1861, la Direction générale des haras, procédant par de larges réformes dans la composition des effectifs des dépôts, n'entretenait déjà plus que 80 chevaux de gros trait, et, deux ans plus tard, elle voyait ceux-ci disparaître avec les dépôts d'Abbeville et de Charleville, frappés par le décret de suppression du 5 septembre 1863.

Aujourd'hui, les établissements ne comptent plus que des étalons de pur sang et de demi-sang, et sauf quelques exceptions, l'industrie étalonnière privée n'a elle-même, pour le service de son exploitation, que des reproducteurs de ces deux catégories. Il s'ensuit que, si l'on applique aux œuvres de ces étalons, qui, réunis, forment un total de 2,000 têtes, le même calcul qui a été fait plus haut, on

obtient 50,000 produits de pur sang ou de demi-sang, tous plus ou moins aptes, du fait même de leur origine, aux divers besoins du commerce. Ce chiffre, rapproché de celui des 34,725 naissances de même ordre afférentes aux 1,389 étalons de pur sang et de demi-sang, appartenant à l'État ou approuvés en 1860, donne la théorie différentielle des deux systèmes, et démontre les avantages saisissants de celui qui est actulelement suivi.

Industrie étalonnière. — Dans le compte-rendu de l'année dernière, nous établissions que l'industrie étalonnière privée avait mis à la dispositiou des éleveurs, pour la fabrication du cheval de service, 808 reproducteurs de pur sang et de demi-sang, dont 707 approuvés, recevant ensemble 421,950 francs, et 101 autorisés. En 1865, le nombre des étalons approuvés de pur sang et de demi-sang était de 783, pour une somme de 476,400 francs, et celui des autorisés de mêmes espèces de 99. En 1860, 309 étalons particuliers étaient appelés à se partager un crédit de 153,400 francs.

Les départements et les sociétés ont continué de prêter leur concours à l'Administration dans l'œuvre qu'elle poursuit, et, cette année, plus de 50 étalons de demi-sang ont éte achetés en Normandie, sur les conseils de la Commission administrative, pour le compte de ces sociétés, puis rétrocédés par la voie des enchères à des éleveurs de la contrée.

Écoles et primes de dressage. — En 1860, il n'existait que trois Écoles — à Sées, à Napoléon-Vendée et à Rochefort, — recevant ensemble de l'État une somme de 24,000 fr. Dans le cours de la période quinquennale qui s'est écoulée depuis cette époque, le nombre de ces établissements s'est progressivement augmenté, et, en 1865, il était de vingt-quatre (Airel, Angers, Bordeaux, Bourges, Caen, Carpentras, le Dorat, Dozulé, Étrépagny, Feurs, le Mesle-sur-Sarthe, Nancy, Nantes, Napoléon-Vendée, Nevers, Pau, Poitiers, Rennes, Rochefort, Saint-Maixent, Sées, Strasbourg, Tarbes et Toulouse), entre lesquels l'Administration a réparti, à titre de subventions, une somme de 233,500 francs. Le développement de cette institution se poursuit.

Concours de poulinières. — *Primes.* — En 1860, l'allocation attribuée à cette institution était de 111,000 fr.; celle qui a été inscrite au budget de la nouvelle Administration s'est trouvée, dans le cours de la période quinquennale écoulée, portée à 220,000 francs, et, en y ajoutant la part des départemants (239,840 fr.), on atteint le chiffre de 459,840 francs.

Courses. — En 1860, il n'y avait en France que 63 hippodromes, avec une dotation de 862,700 francs, entrées non comprises : dans cette somme, les départements, les sociétés, les villes, les Compagnies de chemins de fer et les particuliers figuraient pour 480,700 francs.

Voici la décomposition du chiffre total à cette époque :

1° Courses plates	749,760 fr.
2° Courses à obstacles	59,280
3° Courses au trot	53,660

Deux ans plus tard, en 1862, le nombre des terrains de courses était déjà de 80, recevant ensemble une somme de 1,180,770 francs; l'année suivante, cette dotation s'élevait, pour 90 hippodromes, à 1,592,490 francs, dont 1,037,735 fr. en courses plates, 365,685 fr. en courses à obstacles, et 189,070 fr. en courses au trot. Poursuivant la même progression, le budget des courses a atteint, en 1865, la somme considérable de 1,860,090 fr. en même temps que le nombre des hippodromes s'est trouvé porté à 110, c'est-à-dire 47 de plus qu'en 1860, et près d'un million de francs en excédant.

Dans la somme ci-dessus indiquée, la part de l'État, abstraction faite des objets d'art affectés aux courses militaires et d'une valeur de 7,220 francs, a été, pour les divers modes d'épreuves, de	511,800 f.
Celle de l'Empereur et de l'Impératrice (non compris les objets d'art, 9,950 francs) de	103,000
Celle des sociétés hippiques, des départements, des villes, des Compagnies de chemins de fer et des particuliers, de	1,245,290
TOTAL égal	1,860,090

DESSÈCHEMENTS, CURAGES, USINES, IRRIGATIONS.

(*Exposé de la situation de l'Empire.*)

Les travaux de desséchement et d'assainissement en cours d'exécution, au 31 décembre 1864, s'étendaient à une surface de 82,000 hectares. Cette surface s'est accrue, pendant l'année 1865, de 75,000 hectares, et s'est trouvée ainsi portée à 157,000 hectares, sur lesquels les travaux sont terminés ou se poursuivent encore. Ces diverses opérations doivent entraîner une dépense totale de 7 millions de francs, sur lesquels 5 millions de francs étaient dépensés à la fin de 1865.

De nouveaux projets ont en outre été mis à l'étude. Dans leur ensemble ils intéressent près de 200,000 hectares, dont l'amélioration coûterait 34 millions environ.

Les curages ont pour but direct d'assurer le libre écoulement des eaux et, par là, de prévenir l'inondation des terres. Dans soixante-quatre départements on a entrepris des travaux de cette nature, dont la dépense est évaluée à 9,980,000 fr., et qui s'étendent à 1,900 cours d'eau d'une longueur de plus de 16,500 kilomètres. Sur l'évaluation totale de ces travaux les intéressés avaient, avant l'année 1865, dépensé 6,374,000 fr. Pendant le dernier exercice, une somme de 1,520,000 fr. a été consacrée par eux à ces travaux, et 2 millions de francs restent à dépenser.

L'État n'a concouru que très-exceptionnellement à ces travaux; ses subventions se sont élevées, avant 1865, à 230,000 fr., et en 1865, à 30,000 fr. De plus, dans cinquante-six départements, des études de curage entreprises sur près de 600 cours d'eau, d'une longueur de 4,790 kilomètres, intéressent une étendue de plus de 125,000 hectares, et doivent coûter environ 4,400,000 francs.

Dans 84 départements, les préfets, sur les propositions des ingénieurs, ont procédé à la réglementation de 621 usines mises en mouvement par les eaux courantes. Dans ce nombre, 336 sont des usines nouvelles.

L'irrigation se pratique, soit au moyen de grands *canaux distributeurs* des eaux, qui font l'objet de conces-

sions accordées par des décrets délibérés en Conseil d'État, soit au moyen de prises d'eau particulières, qui sont établies par les propriétaires riverains des rivières ou ruisseaux, sous de certaines conditions réglementaires, déterminées par décrets impériaux pour les rivières navigables ou flottables, et par arrêtés préfectoraux pour les cours d'eau non navigables ni flottables.

Parmi les grands canaux d'irrigation figure le canal de Saint-Martory à Toulouse, qui, projeté originairement comme canal de navigation et d'arrosage à la fois, a été ramené, par le décret du 4 mai 1864, au rôle de simple canal d'irrigation, destiné à répandre les eaux de la Garonne sur la vaste plaine qui borde la rive gauche de ce fleuve. Une tentative d'adjudication, faite avec l'offre d'une subvention de 3 millions, étant demeurée sans résultat, l'Administration s'est mise en rapport avec une compagnie qui offre toutes les conditions de capacité et de solvabilité nécessaires pour entreprendre et mener à fin, avec la subvention offerte par l'État, cette entreprise importante.

Un autre travail non moins considérable, entrepris par l'État en vertu de la loi du 31 mai 1846, la dérivation de la Neste (Hautes-Pyrénées), est aujourd'hui à peu près terminé.

Le canal du Verdon, concédé à la ville d'Aix (Bouches-du-Rhône)par un décret du 20 mai 1863, avec une subvention de 1,500,000 francs, est évalué à 8 millions de francs, et doit arroser une surface de 6,000 hectares; les travaux ont été poussés activement en 1865. La dépense, pendant cette année, s'est élevée à près de 2 millions de francs, qui représentent un quart environ de l'évaluation des dépenses.

Pour le canal du Forez, dont un décret du 20 mai 1863 a accordé la concession au département de la Loire, avec une subvention de 1,112,500 francs, les projets définitifs sont rédigés et approuvés, et les travaux sont en cours d'exécution depuis le mois de juillet dernier. Ce canal, d'une longueur de 126 kilomètres, doit irriguer 9,000 hectares, dont la plus-value est présumée devoir s'élever à 20 *millions de francs*.

Un canal dérivé du Drac, pour l'irrigation de la plaine

de Gap, constitue l'opération la plus importante du département des Hautes-Alpes; ce canal a été concédé par décret du 11 avril 1863, et la subvention a été fixée à 750,000 fr.; sa longueur est de 69 kilomètres; il arrosera 4,000 hectares. Les travaux n'ont été commencés que dans la dernière campagne, et les dépenses à la fin de l'année s'élèvent à 250,000 fr. La plus-value est évaluée à 7 millions de francs environ.

Outre les grands canaux d'irrigation dont nous venons de parler, soixante-neuf canaux de moindre importance, mais offrant néanmoins le caractère d'utilité collective, sont exécutés ou en cours d'exécution dans vingt-trois départements. Leur longueur totale est de 1,200 kilomètres environ, et l'évaluation des dépenses s'élève à 8 millions de francs, sur lesquels il reste 2,500,000 francs environ à dépenser. Quant aux canaux encore à l'étude, ils sont au nombre de cent cinquante-neuf et intéressent également vingt-trois départements.

Les irrigations d'intérêt privé n'ont donné lieu qu'à un très-petit nombre de décrets. Les irrigations sont surtout alimentées par les cours d'eau non navigables ni flottables, et les conditions de leur exécution sont réglées par des arrêtés préfectoraux. Dans le cours de 1865, il a été rendu 151 arrêtés pour régulariser des prises d'eau déjà existantes, et 536 pour en autoriser de nouvelles. En outre, 816 demandes d'irrigation sont à l'instruction. L'ensemble de ces entreprises privées s'étend à près de 14,000 hectares.

LANDES DE GASCOGNE.

(*Exposé de la situation de l'Empire.*)

La superficie totale des landes communales de la Gironde et des Landes, auxquelles s'applique la loi du 19 juin 1857, s'élève à 280,000 hectares. Aujourd'hui, 177,000 hectares sont assainis et mis en valeur, et sur 47,000 les travaux sont entrepris. Ces chiffres montrent avec quelle intelligence les communes intéressées comprennent les avantages qu'elles doivent recueillir de l'exécution de la loi. Le gouvernement, à sa grande satisfaction,

est à peu près assuré maintenant de n'avoir jamais à invoquer les dispositions coercitives que renferme cette loi.

STATISTIQUE POSTALE.

Nous donnons, ci-après, les principaux renseignements statistiques contenus dans l'*Annuaire des Postes*, publication qui émane de la Direction générale des postes.

Nombre et produit des lettres.

	NOMBRE DES LETTRES		PROPORTION DES LETTRES	
ANNÉES.	Affranchies.	Taxées.	Affranchies.	Taxées.
1847....	12,648,000	113,832,000	10 °/o	°/o
1848....	12,214,040	109,926,360	10	
1849....	23,740,200	134,527,800	15	
1850....	31,900,000	127,600,000	20	80
1853....	40,819,240	144,722,760	22	78
1854....	104,068,650	108,316,350	49	51
1855....	198,489,450	35,027,550	85	15
1856....	221,773,000	30,241,800	88	12
1857....	222,790,480	29,663,320	88 1/4	11 3/4
1858....	224,112,000	29,122,000	88 1/2	11 1/2
1859....	229,558,000	29,342,000	88 2/3	11 1/3
1860....	234,515,000	28,985,000	89	11
1861....	244,059,000	29,141,000	89 1/3	10 2/3
1862 (1).	253,730,000	29,270,000	89 2/3	10 1/3
1863 (2).	261,000,000	29,000,000	90	10
1864....	276,048,600	24,495,100	91,12	8,88
1865....	287,261,000	23,834,000	91,71	8,29

Nombre des Lettres chargées, des Journaux, etc.

ANNÉES.	Lettres chargées.	Journaux et imprimés.
1847............	176,000	90,275,466
1851............	303,000	33,967,500
1852.......... ..	437,075	94,863,666
1853............	488,594	99,536,933
1854............	542,103	115,774,433
1855............	654,642	123,647,266

---

(1) Élévation de 7 1/2 à 10 grammes le poids des lettres simples circulant de bureau à bureau.

(2) Loi *qui porte à 15 c. la taxe* des lettres non affranchies de et pour la *circonscription postale bureaux.*

1856............	751,686	127,321,445
1857............	885,177	144,295,200
1858............	986,400	151,298,000
1859............	1,272,600	165,300,000
1860............	1,729,036	179,13[illegible],000
1861............	1,997,700	188,930,000
1862............	2,254,700	202,000,000
1863............	2,952,576	212,000,000
1864............	3,241,470	264,982,000
1865............	3,722,000	275,499,120

Les lettres chargées dont la taxe était double de celle des lettres ordinaires ne supportent plus qu'une surtaxe fixe de 20 cent. : 1er juillet 1854.

L'augmentation considérable dans le nombre des lettres chargées, en 1859 et 1860, est le résultat de la loi du 4 juin 1859, qui autorise la circulation par la poste des valeurs au porteur, et qui élève de 7 1/2 à 10 grammes le poids de la lettre chargée simple.

Nombre et produit des articles d'argent.

	NOMBRE DES MANDATS		SOMMES VERSÉES			
ANNÉES.	de 10 f. et au-dessous.	En totalité (1).	de 10 f. et au-dessous.		En totalité (1).	
1847.	637,871	1,355,181	5,102,968	»	39,744,522	90
1848.	904,098	1,758,112	7,006,759	5	49,867,464	49
1849.	1,174,810	2,181,001	9,457,220	5	55,764,449	29
1850.	1,082,383	2,103,266	8,659,064	»	55,785,484	55
1852.	1,052,627	2,118,470	7,894,702	»	57,368,093	82
1853.	1,045,136	2,185,907	6,793,884	»	61,203,739	74
1854.	1,517,805	2,955,470	9,896,088	60	78,357,577	»
1855.	1,745,629	3,358,222	11,608,432	85	87,103,272	99
1856.	1,666,033	3,344,268	12,018,361	»	89,137,591	51
1857.	1,379,193	2,969,617	10,243,947	50	85,198,659	77
1858.	1,358,264	2,901,619	10,051,153	60	83,163,990	51
1859.	2,059,658	3,879,383	14,6[illegible]3,571	80	93,393,784	03
1860.	1,716,481	3,492,701	12,873,607	50	87,297,198	65
1861.	1,713,565	3,572,019	12,851,737	50	90,680,923	74
1862.	1,659,966	3,544,957	11,619,762	»	90,736,812	95
1863.	1,705,356	3,740,229	12,800,170	»	110,850,767	33
1864.	1,854,200	3,913,101	13,906,500	«	113,021,495	37
1865.	1,798,712	4,124,556	13,490,310	»	120,236,788	80

(1) Les mandats au-dessous de 10 fr. y compris.

Tableau du nombre de lettres renfermant des valeurs déclarées pendant les années 1859, à 1865.

ANNÉES.	LETTRES contenant des valeurs déclarées.	SOMMES déclarées.	DROIT perçu.	Lettres disparues.	SOMMES rembour. aux ayants droit par l'Administrat.	SOMMES restituées à l'Administration.	REMBOURSEMENTS par les agents.
1859 (2e semest.	224,724	145,161,857	147 082	2	2,100	»	»
1860...	69 ,684	427,338,800	430,125	41	24-150	5,500	2 150
1861...	815.408	521,860.679	524,649	30	9,853	»	3.700
1862...	976.065	595,935,791	600,180	9	8,300	»	3,200
1863...	1,043 050	643.000,000	660.000	14	6,300	»	3 700
1864...	1,177,685	713,732,060	723.756	20	7,406	»	1.200
1865...	1,298,816	775,824 900	793,308	16	3,800	»	3,520

État indiquant le nombre des Lettres tombées en rebut.

ANNÉES.	PROPORTION des lettres en rebut.	PROPORTION des rebuts remis en distrib.	ANNÉES.	PROPORTION des lettres en rebut.	PROPORTION des rebuts remis en distrib.
1847..	2,93 °/o	»	1857..	1,00 °/o	20,82 °/o
1848..	3,26	»	1858..	0,93	21,54
1849..	2,75	»	1859..	0,89	22,63
1851..	2,46	7,57 °/o	1860..	0,82	25,70
1852..	2,12	7,86	1861..	0,78	29,50
1853..	1,67	10,14	1862..	0,76	29,00
1854..	1,53	9,03	1863..	0,85	35,75
1855..	1,43	11,94	1864..	0,67	42,26
1856..	1,13	13,57	1865..	0,73	40,85

État des recettes et des dépenses de l'Administration des Postes depuis 1847.

INDICATION des diverses natures de recettes.	PRODUITS RÉALISÉS			
	1847.	1852.	1859.	1864.
Taxe des lettres. . .	45,048,120	40,633,199	52,017,762	61,611,454
Taxe des journaux et imprimés.	2,708,264	2,845,911	4,670,597 (1)	6,624,550 (1) (2)
Droit sur les articles d'argent.	794,890	1.147,698	1,829.235	1,082.123

(1) Dans ces chiffres, le droit perçu sur les mandats délivrés en Algérie n'est pas compris.

(2) Réduction du droit de 2 à 1 p. 100.

Droit sur les valeurs déclarées.	»	»	147,081	757,121
Transport des matières d'or etc. par les paquebots. . .	412,569	8	»	»
Pl. dans les malles	2,042,978	624,057	»	»
Voyageurs sur les paquebots.	1,064,735	75,709	»	»
Offices étrangers. . .	1,103,679	1,243.961	2,592,077	4,389.777
Recettes diverses.. .	120,441	38,980	337,384	60,971
TOTAL des recettes..	53,295,676	46.609,523	61.594,136	74,525,996
Dépenses.	35,477,340	33,119,630	38,165,656	55,002,132 (1)
Excédant des recettes sur les dépens.	17,336,818	13,489,893	23,428,482	19,523,864

TRAVAUX PUBLICS EXTRAORDINAIRES.

(Extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire.*)

La situation générale, au 1er janvier 1866, des travaux extraordinaires se résume de la manière suivante :

Le service des ponts-et-chaussées, comprenant les routes impériales, la navigation intérieure, les ports maritimes et les travaux d'amélioration agricole, exige, à partir du 1er janvier 1866, pour l'achèvement des entreprises décrétées, les sommes ci-après :

Lacunes des routes impériales	9,500,000 f.
Rectifications des routes impériales	24,991,800
Routes impériales de Corse	5,280,008
Routes forestières de Corse	2,996,000
Grands ponts	4,002,500
Grandes voies de communication de Paris	26,776,667
Rivières	27,813,225
Canaux	13,356,000
Ports maritimes	82,274,000
Service hydraulique	19,886,500
TOTAL	216,876,692
En déduisant le crédit de 1866, ci	38,251,000
On trouve pour les dépenses restant à faire au 1er janvier 1867	178,625,692

Soit en nombre rond 180 millions.

(1) *Dans ces chiffres* figure la subvention payée aux paquebots-poste, qui *s'élève pour l'année* 1864 à la somme de 17,701,888 fr.

Mais l'administration a déjà signalé la nécessité urgente d'ajouter aux entreprises actuellement décrétées de nouveaux ouvrages que réclament impérieusement les besoins du commerce et de l'industrie. Ces ouvrages étaient évalués, dans le projet de loi sur les travaux extraordinaires présenté dans la dernière session, à la somme de 160 millions de francs. Nous croyons devoir maintenir cette évaluation, qui porte à 340 millions de francs le montant total des travaux à exécuter à partir du 1er janvier 1867.

Les dépenses relatives aux *chemins de fer* ne sont pas comprises dans ces chiffres. Voy. l'article CHEMINS DE FER; or les dépenses restant à faire par l'État au 1er janvier 1867 pour les chemins de fer, s'élèvent, pour ce qui regarde les sommes à payer, en capital, à 26,950,000 fr. pour travaux, et à 50,450,000 fr. pour subventions.

Le Trésor a en outre, à payer en annuités, conformément aux conventions de 1863, un capital de 396,169,863 fr. Le montant de chaque annuité est de 18,279,400 fr. et devra être payé pendant 92 ans à partir de 1864.

CHEMINS VICINAUX.

(Extrait de *l'Exposé de la situation de l'Empire*.)

Le service des *chemins vicinaux* voit chaque année ses ressources s'augmenter. De 120,752,530 fr. en 1863, elles se sont élevées à 122,330,150 fr. en 1864, savoir :

82,419,962 fr. 94 c. en argent.

39,910,187 fr. 09 c. provenant de prestations en nature.

Ces *ressources* ont fait face à la fois aux dépenses d'entretien des anciennes lignes et aux frais de construction des nouvelles. Elles ont été réparties de la manière suivante :

Chemins de grande communication	43,413,706 77
— d'intérêt commun	31,448,858 76
— ordinaires	40,562,663 59
Dépenses diverses du service	6,904,920 99

Les *travaux neufs* exécutés dans l'année ont compris, *savoir :*

Chemins de grande communication.

Amenés à l'état d'entretien................	1,713 k.	859 m.
— de premier empierrement..	256	521
— de terrassement...........	474	703

Chemins d'intérêt commun.

Amenés à l'état d'entretien................	2,674 k.	348 m.
— de premier empierrement..	634	081
— de terrassement...........	1,261	500

Chemins vicinaux ordinaires.

Amenés à l'état d'entretien................	3,734 k.	250 m.
— de premier empierrement..	1,319	382
— de terrassement...........	2,381	306

Le *prix de revient* des travaux a varié, suivant les catégories de chemins :

Chemins de grande communication.

	1863.	1864.
Construction........................	9 33	9 86
Entretien...........................	0 31	0 30

Chemins d'intérêt commun.

	1863.	1864.
Construction........................	5 15	5 48
Entretien...........................	0 19	0 20

Chemins vicinaux ordinaires.

	1863.	1864
Construction........................	4 40	3 94
Entretien...........................	0 14	0 14

Au 31 décembre 1864, la situation des chemins vicinaux des trois catégories se résumait ainsi :

Chemins de grande communication.

Nombre : 3,788.

A l'état d'entretien......................	71,302 k.	899 m.
— de premier empierrement.........	2,356	780
— de terrassement..................	3,010	026
— de sol naturel....................	6,260	813

Chemins d'intérêt commun.

Nombre : 6,725.

A l'état d'entretien......................	46,298 k.	798 m.
— de premier empierrement.........	5,089	121
— de terrassement..................	7,396	127
— de sol naturel....................	20,521	587

Chemins vicinaux ordinaires.

Nombre : 201,312.

A l'état d'entretien	114,687 k.	664 m.
— de premier empierrement	23,465	146
— de terrassement	43,284	912
— de sol naturel	169,527	383

PONTS A PÉAGE.

(*Moniteur*, 30 juin 1865.)

Il existe, à cette heure, 49 ponts à péages sur les routes impériales, 142 sur les routes départementales, 276 sur les routes communales, 4 sur les routes stratégiques.

En somme, 471 ponts à péage, rapportant ensemble 3,780,640 fr.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

(Extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire*.)

Le réseau des voies navigables de l'Empire comprend :

3,000 kilomètres de rivières ou de parties de rivières flottantes en train :

9,600 kilomètres de rivières navigables;

4,800 kilomètres de canaux ou de rivières assimilées aux canaux.

Dans les 9,600 kilom. constituant la longueur totale des rivières navigables sont comprises les parties maritimes des fleuves, d'un développement total de 260 kilom.; mais en outre 2,600 kilom. environ qui, bien que classés parmi les rivières navigables ne sont, en fait, le siége d'aucune navigation et ne figurent pas au tableau des contributions indirectes, de sorte que la longueur des cours d'eau réellement navigables doit être réduite à 7,000 kilomètres environ.

Les canaux navigables, dont la longueur totale est, comme nous l'avons dit, de 4,800 kilomètres, représentent une dépense d'environ 800 millions.

Sur cette longueur, 1,030 kilomètres sont l'objet de concessions, en sorte que l'étendue des lignes administrées par l'État n'est que de 3,770 kilomètres.

Quelques nouveaux canaux, d'une longueur ensemble de 160 kilomètres, sont en outre en voie d'exécution. Ce sont ceux de Vitry à Saint-Dizier, des houillères de la Sarre, de Roubaix, de La Rochelle à Marans, et de la haute Seine entre Troyes et Bar-sur-Seine.

PÊCHE COTIÈRE.

(Extrait *de l'Exposé de la situation de l'Empire.*)

La pêche côtière continue à se développer; en 1864, elle a employé 15,428 bateaux jaugeant 81,337 tonneaux, montés par 56,306 hommes, faisant ainsi ressortir, sur l'année précédente, une augmentation de 158 bateaux, 3,629 tonneaux et 1,106 hommes.

ÉCLAIRAGE ET BALISAGE DES COTES.

(Extrait *de l'Exposé de la situation de l'Empire.*)

Le service de l'éclairage et du balisage des côtes a reçu, en 1865, une allocation de 880,000 fr. Les principaux ouvrages exécutés ou terminés en 1865 sont : l'achèvement et la mise en place du feu flottant des Minquiers, opération de la plus haute importance pour la sécurité de la navigation sur les côtes de la Manche, l'achèvement du phare de la Banche, dans la Loire-Inférieure, l'achèvement ou l'exécution de 28 tours balises, l'établissement de 6 balises ordinaires et de 3 grands amers, la mise en place de 10 bouées en tôle, ouvrages qui portent aux chiffres suivants le balisage actuel des côtes de France; 982 balises en bois ou en fer, 151 tourelles en maçonnerie, 483 bouées et 379 amers.

MINES ET USINES.

HOUILLES, FER ET FONTE.

(Extrait *de l'Exposé de la situation de l'Empire.*)

Houilles. — En 1865, l'extraction des mines de houille, qui atteignait 111 millions de quintaux en 1864, paraît devoir dépasser 113 millions de quintaux métriques, va-

tant en moyenne 1 fr. 15 c. le quintal; et si l'on se rappelle qu'en 1860 l'extraction était de 83 millions de quintaux, on voit qu'en cinq ans la production de la houille en France s'est accrue de 30 millions de quintaux.

Pendant cette période, les prix sont demeurés presque stationnaires : le prix moyen pour toute la France était de 1 fr. 16 c. en 1860, il est de 1 fr. 15 c. en 1865.

L'abaissement des droits de douane sur les houilles n'a donc pas eu pour effet de faire baisser les prix, et l'on pourrait, dès lors, en conclure que la consommation a marché plus vite que la production.

Fer et fonte. — En 1865, il a été produit, tant en fonte pour affinage ou pour moulage en seconde fusion qu'en fonte de moulage de première fusion, 2,212,000 quintaux métriques de fonte au combustible végétal, valant 32,184,000 francs; 988,000 quintaux de fonte aux deux combustibles mélangés, valant 12,422,000 francs, et 8,483,000 quintaux de fonte au combustible minéral, valant 82,949,000 fr.; soit, en tout, 11,683,000 quintaux d'une valeur de 127,555,000 fr.

En 1864, la production des hauts fourneaux peut être évaluée à 2,247,000 quintaux de fonte au combustible végétal, à 1,105,000 quintaux de fonte aux deux combustibles, et à 8,314,000 quintaux de fonte au combustible minéral; soit en tout 11,666,000 quintaux, chiffre presque identique à celui relevé pour l'année 1865.

En comparant les résultats de ce dernier exercice à ceux de l'année 1860, on voit qu'en cinq ans, si le chiffre de la production des fontes au bois s'est abaissé de 3,164,000 à 2,212,000 quintaux, par contre, le poids des fontes au combustible minéral seul ou mélangé de combustible végétal est monté de 5,818,000 à 9,471,000 quintaux; d'où il suit que, pour l'ensemble des fontes, l'accroissement de production a atteint 2,721,000 quintaux.

Quant aux prix de vente, ils ont notablement diminué, au grand avantage du consommateur. Ainsi, le prix moyen du quintal de fonte brute, qui était, en 1860, de 12 fr. 13 c. pour toute la France, n'a pas dépassé, en 1865, 10 fr. 27 c.

Les progrès, en ce qui concerne les fers, ne sont point non plus sans importance.

En 1865, la fabrication paraît s'être élevée à 6: quintaux métriques, d'une valeur de 24,820,000 fr. les fers au bois ; à 211,000 quintaux métriques, d'u leur de 8,833,000 fr., pour les fers aux deux combus et à 7,295,000 quintaux métriques, d'une vale 166,875,000 fr., pour les fers au combustible mi ensemble 8,120,000 quintaux, d'une valeur de 200,5: francs.

En 1860, la quantité totale fabriquée n'a point d 5,322,000 quintaux métriques valant 151,903,000 fr. donc, de 1860 à 1865, il y aurait accroisseme 2,798,000 quintaux dans la production, et de plus millions dans la valeur.

Ajoutons qu'en 1864 la production des usines à f été évaluée qu'à 7,928,000 quintaux, c'est-à-dire est demeurée inférieure de près de 200,000 quin celle du dernier exercice.

STATISTIQUE DES EFFETS DE LA FOUDR

Nous trouvons dans la *Gazette des Hôpitaux* (déc 1865), la curieuse statistique que voici :

Dans le cours de l'année 1864, le nombre des pers qui ont péri en France par l'action immédiate de la f a été de 87, dont 61 du sexe masculin, 26 du sexe fé — En 1863, ce nombre avait été de 103 ; dans la p de 1835 à 1864, il s'est élevé à 2,311 pour les 86 a départements. En ajoutant 120 décès, à raison de an, pour les trois nouveaux départements, on obtien la France actuelle, pendant la période de 30 ans, u de 2,431 décès par fulguration.

Le nombre des personnes blessées par la foud peut-être quatre fois plus élevé que celui des per tuées *roide*, seule catégorie qui soit recensée par l nistration. Il résulterait de là que, de 1835 à 18 nombre total des victimes (tués et blessés), a dû s'él environ 12,000, ce qui donne une moyenne de 40 *times par an.*

CÉRÉALES.

On lit ce qui suit dans le *Moniteur* du 5 mars 1866 :

« Quelques personnes qui s'occupent des questions agricoles ayant exprimé le désir d'avoir des renseignements puisés aux sources officielles sur la production, la consommation et le prix des grains en France et sur le commerce des céréales avec l'étranger depuis quelques années, on croit devoir publier les tableaux ci-après, relatifs à la production et au commerce du froment pour les cinq années écoulées de 1861 à 1865.

» Pour constater la situation et le produit des récoltes, le ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics se fait adresser chaque année, d'une manière régulière, par tous les préfets, cinq rapports successifs. Le premier rend compte, au commencement de l'hiver, de la manière dont se sont effectuées les semailles d'automne ; le deuxième donne, au mois d'avril, des renseignements analogues sur les semailles du printemps ; vers la fin de juin ou le commencement de juillet, un troisième rapport fait connaître comment s'est accomplie la floraison des grains ; le quatrième est fourni très-peu de temps après la récolte dont il indique d'une manière approximative les résultats. Enfin, c'est seulement dans un cinquième rapport, qui n'est envoyé que plus tard et qu'on commence à recevoir vers la fin de l'année que les préfets donnent au sujet des diverses récoltes des évaluations en chiffres qu'ils ont recueillies avec soin et maturité en recourant aux moyens d'investigation qui leur paraissent offrir le plus de garanties d'exactitude.

» C'est d'après les données approximatives empruntées aux quatrièmes rapports des préfets que l'Exposé de la situation de l'Empire avait annoncé que la récolte de 1865 présentait un déficit d'à peu près 10 p. 100 comparativement au produit d'une année moyenne. A l'époque où cette indication était donnée, les documents définitifs étaient loin d'être au complet. Mais depuis, les rapports désignés sous le nom d'*états numériques* sont parvenus au ministère et les chiffres fournis pour l'année 1865 dans le tableau ci-dessous qui porte le n° 1, en sont extraits.

» Les premières appréciations sur le résultat de la récolte du froment en 1865 se trouvent par suite modifiées d'une manière assez sensible. En effet, cette récolte aurait atteint, pour l'ensemble de la France, le chiffre de 95,400,000 hectolitres, et le produit moyen des dix années précédentes (1855 à 1864) ayant été de 97,000,000 d'hectolitres, le déficit de la dernière récolte, par rapport à la *production* moyenne, ne serait guère que de *2 p. 100 environ.* »

1° Production en France, pendant les années ci-après.

ANNÉES.	Nombre d'hectares ensemencés.	Nombre d'hectolitres récoltés.	Nombre d'hectol. récoltés par hectare.	Prix moyen.
1861........	6,754,227	75,116,287	11 22	24f 55
1862........	6,881,613	99,292,224	14 43	23 24
1863........	6,918,768	116,781,794	16 88	19 78
1864........	6,889,073	111,274,018	16 15	17 58
1865........	6,891,440	95,431,028	13 85	16 41

2° Consommation, en 1864.

Nourriture des habitants........................	75,391,240
— des animaux........................	409,608
Semences................................	14,197,490
Autres usages................................	277,152
TOTAUX....................	90,275,490

3° Importations et exportations de froment (grains et farines), (commerce général) (1), y compris l'Algérie.

Importations.

ANNÉES.	Froment en grains. quintaux.	Farines de froment. quintaux.	Total en quintaux de grains (2). quintaux.
1861............	10,425,935	893,063	11,701,739
1862............	5,664,447	259,034	6,034,495
1863............	3,605,299	149,646	3,819,079
1864............	2,617,440	43,729	2,679,910
1865............	2,131,320	16,970	2,155,563

Exportations.

ANNÉES.	Froment en grains. quintaux.	Farines de froment. quintaux.	Total en quintaux de grains (2). quintaux.
1861............	604,252	617,945	1,487,030
1862............	807,350	926,406	2,130,758
1863............	631,521	1,394,689	2,623,934
1864............	910,253	1,717,647	3,363,991
1865............	2,253,722	2,658,053	6,050,940

(1) Le commerce général comprend toutes les quantités arrivées et toutes les quantités exportées, à quelque titre que ce soit.

(2) Pour établir ces totaux, les quintaux de farine ont été convertis en quintaux de grains.

2° *Importations et exportations de froment (grains et farines), de 1861 à 1865 (commerce spécial) (1), y compris l'Algérie.*

Importations.

ANNÉES.	Froment. en grains. quintaux.	Farines. de froment. quintaux.	Total en quintaux de grains (2). quintaux.
1861............	9,197,641	752,271	10,272,314
1862............	4,145,217	400,047	4,716,713
1863............	1,625,177	158,638	1,851,803
1864............	561,201	34,459	610,428
1865............	240,320	17,710	265,620
Exportations.			
1861............	383,917	377,068	922,585
1862............	191,172	161,800	422,315
1863............	458,661	114,443	622,151
1864............	831,197	498,200	1,542,911
1865............	2,217,136	955,990	3,582,836

3° *Importations provenant de l'Algérie et exportations pour cette colonie (commerce spécial).*

Importations.

ANNÉES.	Froment en grains. quintaux.	Farines de froment. quintaux.	Total en quintaux de grains (3). quintaux.
1861............	228,261	13,650	246,904
1862............	72,393	4,624	78,999
1863............	174,365	4,999	181,506
1864............	373,993	21,493	404,697
1865............	196,960	»	196,960
Exportations.			
1861............	10,193	46,567	76,717
1862............	23,478	22,992	56,324
1863............	26,875	9,237	40,071
1864............	»	589	841
1865............	»	1,384	1,977

(1) Le commerce spécial comprend seulement à l'entrée les quantités livrées à la consommation en France, et, à la sortie, les marchandises françaises exportées.

(2) Même observation qu'au tableau précédent.

(3) Même observation qu'au tableau précédent.

BANQUE DE FRANCE.

OPÉRATIONS PENDANT L'ANNÉE 1865.

(Extrait du *Compte-rendu.*)

§ 1. — *Masse des opérations, — De leur importance tant à Paris que dans les succursales.*

En 1864, le chiffre des opérations s'élevait à..	7,909,327,600
Il s'élève, en 1865, à........................	7,422,611,100
Soit, pour 1865, une diminution de.........	486,716,500

Si l'on compare le chiffre total des opérations de 1865 à celui de l'année 1863, la diminution ne serait que de 119,665,000 francs.

§ 2. — *Du taux de l'Escompte.* — Le taux de l'escompte pendant le cours de l'année 1865 a varié six fois, et n'a jamais dépassé 5 p. 100.

A 4 1/2 p. 100 depuis le 22 décembre 1864, il a été abaissé : à 4 p. 100 le 9 février 1865; à 3 1/2 p. 100 le 9 mars; à 3 p. 100 le 1er juin; puis porté à : 4 p. 100 le 5 octobre; et à 5 p. 100 le 9 du même mois. Il a été abaissé à 4 p. 100 le 23 novembre, et est resté à ce chiffre jusqu'à la fin de l'année 1865. Il est à 5 p. 100 depuis le 4 janvier 1866.

Le taux moyen de l'escompte pour l'année 1865 est de 3,66 p. 100. Il a été, pour 1864, de 6,51 p. 100.

§ 3. — *De l'Escompte des Effets de commerce et du Portefeuille.* — Comparé à celui de 1864, le chiffre de l'escompte présente une diminution de plus de 500 millions.

En 1864, il s'est élevé à..................	6,550,735,400
En 1865, il s'élève à......................	6,039,652,300
Diminution...........................	511,083,100
Le nombre des effets escomptés est, pour Paris, de 2,220,924, représentant en somme...	2,458,055,016

Soit en moyenne, par effet, 1,106 fr. 77.

Pour les succursales, le nombre d'effets est de 2,514,637, représentant une somme de....	3,582,095,412

Soit en moyenne, par effet, 1,424 fr.

Au 2 novembre 1865, les deux portefeuilles réunis de Paris et des succursales présentaient un chiffre de...........................	698,403,700

C'est le maximum de l'année.

Le minimum, au 1er juin 1865, était de.....	486,044,800
Il est aujourd'hui, 25 janvier 1866, de......	740,630,000

Le chiffre des effets de commerce présentés à l'escompte à Paris, pendant l'année 1865, s'élève à 2,220,922, pour une somme de 2,486,664,228 fr.

Sur ce total, il a été rejeté par le conseil : 34,817 effets pour une somme de 38,533,181 fr. dans laquelle les effets irréguliers qui, après régularisation, peuvent être représentés, figurent au nombre de 5,605, pour une somme de 6,396,321 fr. : d'où il résulte que les rejets, à proprement parler, s'élèvent à 1,29 p. 100.

Nota. — Pendant le mois de décembre à Paris, il a été présenté à l'escompte une somme de 279,125,140 fr., sur laquelle 5,034,858 fr. ont été rejetés, soit 1,80 p. 100.

Dans les trois derniers jours de décembre (28, 29, et 30), sur 102,210,790 fr. d'effets présentés, 617,170 fr. seulement ont été refusés, soit 0,60 p. 100.

Dans les succursales, pendant le même mois de décembre, la somme des billets admis à l'escompte a été de 400,409,996 francs.

On a quelquefois douté du concours prêté par la Banque pour l'escompte des effets les plus modestes souscrits par le commerce de détail. Or, pendant les trois derniers jours de décembre seulement, le nombre des effets escomptés à Paris au-dessous de 100 francs a été 17,162, et celui des effets de 100 à 500 francs a dépassé 45,000.

§ 4. — *Des Avances sur Effets publics, Chemins de fer, etc.* (*Paris et Succursales.*) — Les opérations de cette nature ont été un peu inférieurs à celles de l'année 1864.

Elles donnaient, pour cette année, un chiffre total de..................................	423,278,100
Elles ne s'élèvent, en 1865, qu'à..........	402,324,600
Soit une *diminution de*....................	20,953,500

qui se répartit comme suit en 1865 :

Avances :	1865.
Sur bons du Trésor, actions de canaux et autres valeurs	15,882,300
Sur rentes	110,417,300
Sur valeurs de chemins de fer	270,447,800
Sur obligations du Crédit foncier	5,577,200
	402,324,600

Depuis le commencement de l'année 1865 jusqu'au 8 octobre, le taux de l'intérêt des avances a été maintenu à 1 p. 100 de plus que le taux de l'escompte. Nous avons cru pouvoir, à partir du 9 du même mois, réduire cette différence à un demi pour cent, sans nuire en rien à nos justes préoccupations pour l'escompte des effets de commerce.

§ 5. — *Des Réserves métalliques.* — Les encaisses réunis de la Banque et des succursales étaient, au 26 décembre 1864, jour où a commencé l'exercice de 1865, de 367,134,100 fr.

Leur maximum, au 6 juillet 1865, était de 521,352,600 f.

Leur minimum, au 17 janvier 1865, de 311,379,200 fr.

Ils sont aujourd'hui, 25 janvier 1866, à 391,380,000 fr.

En 1865, nous n'avons consacré aucune somme au payement d'achats d'or. Moins demandé pendant cette année, beaucoup expédié en France par l'Angleterre, qui avait ses importations à solder, et en conséquence un change défavorable à subir, l'or est venu naturellement dans les caisses de la Banque pour une somme de 194 millions.

§ 6. — *De la circulation des Billets.*

Le chiffre de la circulation des billets émis par la Banque centrale et les succursales était, au 26 décembre 1864, de	731,507,000
Le maximum, au 31 juillet 1865, de	924,138,000
Le minimum, au 29 décembre 1864, de	726,212,200
Il est aujourd'hui, 25 janvier 1866, de	972,811,075
Savoir :	
9 Billets de 5,000	45,000
538,268 id. de 1,000	538,268,000
214,928 id. de 500	107,464,000
199,691 id. de 200	39,938,200
2,502,985 id. de 100	250,298,500

703,498	id.	de 50	35,174,900
1,159,379	id.	pour	971,188,600
Billets de diverses coupures des anciens types.			4,622,475
			972,811,075

§ 7. — *Des mouvements généraux des Espèces, Billets et Virements dans la Banque centrale.* — L'ensemble de ces mouvements dépasse de 1,122,216,400 celui de l'année 1864. Il s'élève, pour 1865, à 29,846,856,000 fr., savoir :

Pour les virements	15,934,596,600
Pour les billets	11,979,783,500
Pour les espèces	1,932,475,900
	29,846,856,000

L'augmentation porte sur les virements ; elle est, sur le chiffre de 1864, de 1,915,289,900 fr.

Mais il y a diminution, savoir :

Sur les espèces, de	42,115,200	793,073,500
Sur les billets, de	750,958,300	
Reste en augmentation		1,122,216,400

§ 8. — *Des Effets au comptant.*

En 1864, le nombre des effets encaissés s'élevait à		1,266,312
Pour une somme de	1,701,317,400	
En 1865, le nombre des effets est de		1,397,138
Pour une somme de	1,736,860,300	
En plus pour 1865, effets		130,826
Pour une somme de	35,543,200	

Ce service est purement gratuit.

§ 9. — *Des Comptes courants de Paris.* — En 1864, le maximum des comptes courants de Paris avait été, au 25 janvier, de 168,515,400 fr. Le minimum, au 26 septembre, de 86,339,600 fr.

En 1865, le maximum, au 6 oct., était de 203,701,700 fr. Le minimum, *au 14 avril*, de 101,176,700 fr.

Les comptes courants réunis de Paris et des succursales

s'élevaient, au 6 juillet, à 221,420,000 fr. Leur minimum, au 13 avril, était de 130,834,700 fr.

§ 10. — *Des Billets à ordre tirés de la Banque sur les succursales, et vice versâ, et des Virements.* — En 1864, les billets à ordre et virements délivrés par la Banque centrale et ses succursales s'élevaient, y compris les versements des receveurs généraux, à 822,425,400 fr.

En 1865, ils s'élèvent, pour Paris, à...........	187,600,600
Et pour les succursales, à.....................	331,532,300
Les versements des receveurs généraux dans les succursales montent à..................	350,878,300
	870,011,200

Soit, pour 1865, une augmentation de 47,585,800 fr.

§ 11. — *Du service des Recettes en ville. (Effets au comptant compris.)*

En 1864, le nombre des effets encaissés était de..		3,294,828
Pour une somme de.............	5,020,453,200	
En 1865, il est de................		3,365,196
Pour une somme de.............	4,661,494,100	
Différence pour 1865 :		
En plus comme effets............		70,368
En moins comme somme.........	359,259,100	

La plus forte recette, en somme, à encaisser pendant l'année 1865, a été celle de la fin de septembre. Elle se montait à 104,649,235 fr., pour 104,528 effets. La plus forte en nombre d'effets est celle de la fin d'octobre. Elle s'élevait à 106,090 effets, pour 98,295,926 francs.

§ 12. — *Des Effets en souffrance.* — Le compte d'effets en souffrance était débiteur, au 24 décembre 1865, de 136,270 fr. 59 c. Nous avons tout lieu de croire que cette somme sera recouvrée dans le courant de la présente année. La liquidation des créances grecques se poursuit, et nous avons la ferme espérance qu'il n'en résultera aucune perte pour la Banque. (V. les rapports antérieurs.)

§ 13. — *Du service de la Caisse des Dépôts de Titres.*

Le nombre de titres en caisse, au 24 décembre 1864, s'élevait à.. 2,215,075

Représentant une valeur de......	1,116,886,000	
En 1865, il s'élève à..............		2,287,576
Pour une somme de.............	1,113,781,200	
C'est, pour 1865, une augmentation, en nombre de titres, de........		12,501
En valeur, une diminution de.....	3,104,800	

Ces titres, de 777 natures différentes, appartiennent à 22,572 déposants.

Les arrérages encaissés par la Banque, tant pour les valeurs déposées que pour celles engagées en garantie d'avances, représentent une somme de 70,908,768 fr., pour 4,635,803 coupons et titres nominatifs.

Les succursales, indépendamment des arrérages et coupons qu'elles ont encaissés elles-mêmes et qui, pour cette année, s'élèvent à la somme de 10,647,294 fr. ont transmis à la Banque, pour en faire le recouvrement, 490,643 coupons, montant à la somme de 5,273,269 francs.

Les caisses des succursales de Bordeaux, Lyon et Marseille, où le service des dépôts est organisé, renfermaient, au 9 décembre dernier, 477,019 titres, d'une valeur de 224 millions, appartenant à 5,404 déposants.

§ 14. — *Des Succursales.*

Les opérations des succursales s'élevaient, en 1864, à....................................	1,427,928,100
Elles s'élèvent, en 1865, à..................	1,476,466,900
Soit, pour 1865, une augmentation de........	48,538,800

En 1865, comme en 1864, les cinq succursales qui ont eu le plus grand développement d'affaires sont celles de Marseille, Lille, le Havre, Lyon et Bordeaux.

En 1864, les opérations de la succursale de Marseille s'élevaient à......................................	654,182,200
En 1865, elles s'élèvent à....................	635,477,300
Lille. En 1864, ses opérations s'élevaient à....	381,900,800
En 1865, elles s'élèvent à..................	431,274,800
Lyon. En 1864, ses opérations s'élevaient à.....	302,624,500
En 1865, elles s'élèvent à..................	338,362,100
Bordeaux. En 1864, ses opérations s'élevaient à.	273,966,100
En 1865, elles s'élèvent à..................	286,056,600
Le Havre. En 1864, *ses opérations* s'élevaient à.	314,392,200
En 1865, elles ne s'élèvent qu'à............	231,947,100

Quatre succursales sont en perte; ce sont celles de :

Annecy..... pour..................	27,466	25
Chambéry... —	20,338	82
Flers....... —	2,989	59
Saint-Lô.... —	354,089	49
	404,584	15

Les deux premières, Annecy et Chambéry, créées par décret impérial du 8 avril 1865, ont eu à faire face à leurs frais de premier établissement, et n'ont pu nécessairement les couvrir par les bénéfices faits sur leurs premières opérations.

§ 15. — *Des dépenses de la Banque centrale et de ses Succursales.*

Les dépenses de la Banque centrale se sont élevées à..............................	3,574,657	»
Celles des succursales à....................	3,474,515	»
TOTAL..................	7,049,172	»
Déduisant de cette somme les frais de transport d'espèces, s'élevant à................	228,611	59
Il reste pour les dépenses ordinaires......	6,820,560	41

§ 16. — *Des Dividendes.*

Le dividende du 1er semestre 1864 a été de.......	78 fr.
Celui du 2e semestre, de..........................	76 fr.
Soit, pour l'année......................	154 fr.

par action, répartis entre 14,399 actionnaires représentant 182,500 actions, sur lesquelles 108,874 appartiennent à des propriétaires ayant la libre disposition de leurs biens, et 73,626 à des mineurs, interdits, femmes mariées et établissements publics.

LOIS ET DÉCRETS.

FINANCES.

8 juillet. Budget de 1866 (Loi de Finances). D. 28 oct. Répartition par chapitres.

12 — Emprunt de la ville de Paris.

12 — *Loi* qui approuve la création d'une société financière en Algérie (Frémy, etc.). D. 18 sept.

21 — Timbre mobile, nouveau type.
26 août. Répartition par chapitre des suppléments de crédit.

Crédits ouverts.

Ministères : guerre, 8 juillet (6,648,398 fr.).
— marine, 8 juillet (1,967,000 fr.).

Virements.

Légion d'honneur, 6 janvier (2 D.), 26 avril.
Ministère de la marine, 7 janvier, 25 mars (2 D.), 17 nov.
— d'État, 8 février (2 Décrets).
— de la justice, 15 mars.
— de la guerre, 25 mars.
— des finances, 26 avril, 8 juill., 23 déc.
— de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, 26 avril.
Gouvernement gén. de l'Algérie, 26 avril, 28 juin, 9 oct., 30 nov.
Ministère de l'intérieur, 24 juin (2 D.), 2 déc.
— des affaires étr., 22 juill., 12 déc.
— de l'agriculture, 24 juil. 2 déc.
— de l'inst. publique, 9 oct.

POSTES.

17 mai. Navigation dans les mers de Chine.
18 — Correspondance avec les colonies.
— — — et l'Algérie (échantillons).
31 — — entre Cayenne et la Martinique.
21 juin. — avec le Japon.
14 — — entre les bureaux de poste français en Turquie et l'Amérique du Sud.
20 août. Convention avec la Suisse.
25 — — Prusse, *id.*, 23 nov.
18 octobre. — Belgique, relativement aux valeurs papier et aux mandats (2 et 4 nov).
25 — — Tour et Taxis.
28 — Divers pays.

CONVENTIONS TÉLÉGRAPHIQUES (date des promulgations en France).

— avec la Prusse, 31 janvier.
— avec divers pays, 11 nov.
9 décembre. Déclaration franco-belge relative aux télégraphes.
6 décembre. Déclaration franco-turque relative aux télégraphes.
27 décembre. Déclaration franco-suisse relative aux télégraphes.

TRAITÉS DE COMMERCE.

Traité de commerce avec la Suède et la Norwége, 25 mars (plusieurs décrets). — Traité avec la Prusse et le Zollverein, du 2 août 1862, promulgué le 10 mai 1865. 4 décrets de la même date. — Voy. aussi les 5 Décrets du 13 mai suivant. — Traité avec les villes anséatiques, 3 et 24 juin. — Avec la Suisse, 4 et 30 juin (plusieurs D.). — Avec le Mecklembourg-Schwerin, 24 juin. — Avec l'Espagne, 26 juillet, 15 août. — Avec les Pays-Bas, 15 et 26 août.
Arrangement avec le Pérou relativement au guano, 17 mai.
Convention relative aux sucres, 8 juillet.
Convention relative aux militaires blessés, 14 juillet.
Arrangement avec l'Uruguay (traité de commerce), 3 sept.
Convention additionnelle avec la Belgique, 18 oct.
— avec le Monaco, 2 décembre.

DOUANES. — Dispositions diverses.

11 févr. (guano).
8 avril. Tare légale du sucre.
24 juillet. Sucre (surtaxe).
12 août. Diverses marchandises.
5 sept. Savons, parfumeries.

DIVERS.

Actes antérieurs à 1865.

22 juin 1863. D. portant qu'une exposition s'ouvrira à

Paris le 1er mai 1867 (inséré au n° 1273 du B. des L., année 1865) V. aussi décret du 1er févr. 1865.

26 décembre 1864. D. qui détermine les attributions respectives du ministre de la guerre et du gouvern. gén. de l'Algérie en matière de budget (n° 1268). V. aussi D. 7 juill. 1864 et 14 janv. 1865.

1865.

14 janv. Modification de la composition de la commission de la pêche de la morue.

— Cours d'eau des départements annexés où la pêche sera exercée au profit de l'État.

25 — D. relatif aux chaudières à vapeur.

8 févr. Taxe pour la transmission des dépêches télégr. par les appareils autographiques.

25 — Les sociétés anonymes russes reconnues en France.

8 avril, D. approuvant le transfert du privilége de la Banque de Savoie à la Banque de France.

— Création de succursales de la Banque de France à Chambéry et Annecy.

31 mai. Loi relative à la pêche.

14 juin. Loi concernant les chèques.

21 — Loi sur l'enseignement secondaire spécial.

— — les associations syndicales.

12 juill. — les chemins de fer d'intérêt local.

14 — S. C. sur l'état des personnes et la naturalisation en Algérie. (V. Finances ci-dessus.)

8 — L. qui approuve la convention de garantie relative à l'Exposition universelle de 1867 (Règlement du 12 juillet.)

5 déc. Prohibition de l'entrée d'animaux étrangers.

DEUXIÈME PARTIE.

VILLE DE PARIS.

Superficie de la ville, 7,806 hectares, dont le lit du fleuve couvre 714. Superficie du département de la Seine, 47,550 hectares.

Population de la ville, selon le recencement de 1861, 1,696,141 habitants. Population du département, 1,953,668 habitants.

Mouvement de la population de la ville de Paris, pendant l'année 1864.

Naissances.

A domicile......	en mariage.....	Garçons.	19,083	37,639
		Filles...	18,556	
	hors mariage...	Garçons.	4,740	9,504
		Filles...	4,764	
Aux hôpitaux....	en mariage.....	Garçons.	657	1,328
		Filles...	671	
	hors mariage...	Garçons.	2,751	5,364
		Filles...	2,613	
		TOTAL.................		53,835
Naissances......	en mariage.....	Garçons.	19,740	38,967
		Filles...	19,227	
	hors mariage...	Garçons.	7,491	14,868
		Filles...	7,377	
		TOTAL...................		53,835
Naissances totales des garçons.............			27,231	53,835
— — des filles...............			26,604	
Enfants naturels.	reconnus, compris dans les naissances ci-dessus.......	Garçons.	1,819	3,600
		Filles...	1,781	
	non reconn.. *id.*	Garçons.	5,672	11,268
		Filles...	5,596	
		TOTAL...................		14,868

Enfants mort-nés.

Masculins		2,440	4,264
Féminins		1,824	

Décès.

A domicile	Masculins	15,926	32,442
	Féminins	16,516	
Aux hôpitaux civils	Masculins	5,781	11,426
	Féminins	5,645	
— militaires	Masculins	549	552
	Féminins	3	
Dans les prisons	Masculins	76	116
	Féminins	40	
Déposés à la Morgue reconnus	Masculins	238	281
	Féminins	43	
Exécution	Masculins	1	1
TOTAL			44,818
Déposés à la Morgue non reconnus	Masculins	80	95
	Féminins	15	
TOTAL des décès			44,913

Différence entre les naissances et les décès.

Total des naissances :	Masculines	27,231	53,835
—	Féminines	26,604	
Total des décès :	Masculins	22,651	44,913
—	Féminins	22,262	
Excès des naissances sur les décès :	Masculins	4,580	8,922
—	Féminins	4,342	

Mariages.

Garçons et filles	13,771	16,714
Garçons et veuves	819	
Veufs et filles	1,486	
Veufs et veuves	638	

TABLEAU DES DÉCÈS DANS

Avec distinction d'âge,

AGES.	HOMMES.			
	Non mariés.	Mariés.	Veufs.	Total.
De la naisance à 3 mois.	2,719	»	»	2,719
De 3 à 6 mois.........	636	»	»	636
De 6 à 12 mois.........	1,091	»	»	1,091
De 0 jour à 1 an.........	4,446	»	»	4,446
De 1 à 2 ans..........	1,580	»	»	1,580
De 2 à 3 ans..........	759	»	»	759
De 3 à 4 ans..........	476	»	»	476
De 4 à 5 ans..........	359	»	»	359
De 5 à 6 ans..........	198	»	»	198
De 6 à 7 ans..........	134	»	»	134
De 7 à 8 ans..........	113	»	»	113
De 8 à 9 ans..........	70	»	»	70
De 9 à 10 ans..........	62	»	»	62
De 10 à 15 ans..........	272	»	»	272
De 15 à 20 ans..........	603	2	»	605
De 20 à 25 ans..........	840	51	»	891
De 25 à 30 ans..........	695	252	12	959
De 30 à 35 ans..........	486	494	31	1,011
De 35 à 40 ans..........	384	666	62	1,112
De 40 à 45 ans..........	325	805	97	1,227
De 45 à 50 ans..........	287	855	122	1,264
De 50 à 55 ans..........	228	836	183	1,247
De 55 à 60 ans..........	217	739	190	1,146
De 60 à 65 ans..........	231	802	296	1,329
De 65 à 70 ans..........	185	730	329	1,244
De 70 à 75 ans..........	93	425	327	845
De 75 à 80 ans..........	77	287	318	682
De 80 à 85 ans..........	48	133	188	369
De 85 à 90 ans..........	19	30	82	131
De 90 à 95 ans..........	4	8	20	32
De 95 à 100 ans...... ..	2	2	2	6
De 100 ans et au-dessus. .	»	»	»	»
Sans désignation d'âge...	1	»	1	2
TOTAUX......	13,194	7,117	2,260	22,571

LA VILLE DE PARIS, PENDANT 1864.

de sexe et d'état civil.

FEMMES.				TOTAL des deux sexes.		TOTAL
Non mariées.	Mariées.	Veuves.	Total.	Masculin.	Féminin.	général
2,279	»	»	2,279	2,719	2,279	4,998
526	»	»	526	636	526	1,162
998	»	»	998	1,091	998	2,089
3,803	»	»	3,803	4,446	3,803	8,249
1,602	»	»	1,602	1,580	1,602	3,182
793	»	»	793	759	793	1,552
495	»	»	495	476	495	971
316	»	»	316	359	316	675
206	»	»	206	198	206	404
140	»	»	140	134	140	274
95	»	»	95	113	95	208
64	»	»	64	70	64	134
49	»	»	49	62	49	111
299	»	»	299	272	299	571
613	54	»	667	605	667	1,272
812	363	13	1,188	891	1,188	2,079
631	630	41	1,302	959	1,302	2,261
377	742	63	1,182	1,011	1,182	2,193
284	659	84	1,027	1,112	1,027	2,139
184	615	118	917	1,227	917	2,144
160	547	153	860	1,264	860	2,124
157	496	220	873	1,247	873	2,120
122	462	265	849	1,146	849	1,995
157	442	432	1,031	1,329	1,031	2,360
180	365	597	1,142	1,244	1,142	2,386
186	245	777	1,208	845	1,208	2,053
163	132	740	1,035	682	1,035	1,717
109	49	513	671	369	671	1,040
46	10	252	308	131	308	439
9	1	92	102	14	102	134
4	»	10	14	6	32	20
»	»	2	2	»	2	2
5	2	»	7	2	7	9
12,061	5,814	4,372	22,247	22,571	22,247	44,818

De plus, déposés à la Morgue et non reconnus :

Du sexe masculin................ 80 }
Du sexe féminin.................. 15 } 95

Total général.......... 44,913

CONSOMMATION DE LA VILLE DE PARIS EN 1864.

Boissons.

	Quantités.	
Vins en cercles	2,866,123	hect.
— en bouteilles	16,496	—
Alcools purs et liqueurs	112,602	—
Cidre, poiré et fruits réduits	76,000	—
Alcools dénaturés	762	—

Liquides.

Huiles d'olive	8,900	—
— de toute autre espèce	176,504	—
Vinaigres de toute espèce	37,647	—
Bière à l'entrée	220,194	—
à la fabrication	120,414	—
Essence de térébenthine	26,127	—
Raisins	7,549,298	kilog.
Vernis gras, blanc de céruse	11,862	hect.

Comestibles.

Sortie des abattoirs.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre	96,218,497	kilog.
Abats et issues de veaux	2,457,036	—
Viande et graisse de porcs	10,894,418	—
Abats et issues de porcs	1,687,634	—
Suifs bruts ou fondus	293,677	—
Huile animale	416	hect.

Provenance de l'extérieur.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton bouc et chèvre	17,268,014	kilog.
Abats et issues de veaux	288,209	—
Viande fraîche et graisse de porcs, sangliers, cochons de lait, marcassins	7,092,486	—
Abats et issues de porcs	861,723	—
Charcuterie de toute espèce	1,800,274	—
Pâtés, terrines, écrevisses, truffes, etc	112,929	—
Fromages secs	3,082,120	—
Marée (montant de la vente sur les marchés)	18,291,251	francs.
Huîtres	2,409,910	—
Poissons d'eau douce	1,139,866	—
Volailles et gibiers	22,815,332	—

Beurre	27,195,132	—
Œufs	13,956,875	—

Combustibles.

Bois dur neuf ou flotte	450,129	stères.
— blanc —	258,426	—
Menuise, cotrets et fagots de toute espèce.	89,418	—
Charbon de bois, charbon artificiel	4,926,461	hect.
Poussier de charbon, tan carbonisé	141,312	—
Charbon de terre, coke, tourbe carbonisée.	695,138,155	kilog.

Fourrages.

Orge	5,172,390	—
Avoine	155,291,075	—
Foin	16,661,682	bottes.
Paille	28,526,097	—

Matériaux.

Chaux grasse, chaux hydraulique et ciment	526,830	hect.
Ciment contenant de la chaux	37,283,801	kilog.
Plâtre	6,008,824	hect.
Moellons bruts et piqués	592,371	m. c.
Pierre de taille de toute espèce	249,455	—
Marbre et granit	5,680	—
Fers employés dans les constructions	26,204,127	kilog.
Fontes — —	16,688,299	—
Ardoises de toutes dimensions	7,684,285	unités.
Briques	23,841,642	—
Tuiles	896,047	—
Carreaux de terre cuite	4,197,526	—
Mottes de terre glaise et sable gras	161,276	m. c.
Poteries, pots creux, etc	12,922,894	kilog.

Bois de construction.

Chêne et autres bois durs	190,523	stères.
Sapin et autres bois blancs	267,162	—
Lattes et treillages	275,568	bottes.
Bateaux. En chêne	61	unités.
Bateaux. En sapin	259	—
Bois de déchirage. En chêne	7,806	m. car.
Bois de déchirage. En sapin	25,877	—

Objets divers.

Sel gris et blanc	10,877,530	kilog.
Glace à rafraîchir	8,446,019	—

Cire blanche et spermacéti raffiné.......	79,078	—
Cire jaune et spermacéti brut..........	112,400	—
Acide et bougie stéarique.............	3,082,483	—
Suifs de toute espèce et graisses non employées comme comestibles...........	2,709,767	—
Éthers et chloroforme..................	233	hect.

MAISONS, RUES, ÉTABLISSEMENTS, ETC., DE PARIS.

On compte aujourd'hui dans Paris :

56 barrières, 24 boulevards, 2,258 rues (1), 120 impasses, 38 carrefours; 157 passages, 70 places. 35 quais, 3 îles, 22 ponts;

11 palais, 500 hôtels, 33,341 maisons, 225,000 ménages, 25,500 boutiques;

115 fontaines, 38,451 mètres de canaux d'égouts;

28 halles, 17 marchés, 1 grenier de réserve, 5 abattoirs;

12 hôpitaux civils, 5 hôpitaux militaires, 16 établissements pour les indigents, 10 prisons, 22 casernes;

20 arrondissements, 40 paroisses, 3 temples réformés, 5 synagogues;

10 bibliothèques, 250 établissements d'instruction, 22 académies ou sociétés savantes;

2 manufactures de tabac, et un hôtel des monnaies pouvant frapper 1,200,000 fr. de numéraire par jour.

ÉGOUTS DE PARIS.

De tous les grands travaux d'utilité publique entrepris et poursuivis par l'administration municipale, le plus long, le plus considérable et aussi le plus compliqué dans les mille détails de son exécution, est sans contredit la canalisation souterraine de Paris. Il est curieux de voir par le tableau suivant quelle a été, depuis le commencement de

(1) Le nombre des rues a diminué parce qu'on a souvent étendu le *même nom* à des voies qui avaient eu pendant longtemps chacune des noms *séparés*.

ce siècle, la marche ascendante de cette œuvre gigantesque.

En 1800, les canaux souterrains de Paris, ajoutés les uns aux autres, présentaient une longueur totale de..	15,386 m.
De 1800 à 1831, c'est-à-dire dans l'espace de 30 années, on en construit........	20,124
De 1832 à 1839......	50,870
De 1840 à 1847......	27,804
De 1848 à 1849......	5,925
De 1850 à 1855......	21,738

En 1856...........	3,528
En 1857...........	10,999
En 1858...........	1,436
En 1859...........	18,383
En 1860...........	19,944
En 1861...........	20,079
En 1862...........	30,057
En 1863...........	30,682
En 1864...........	39,227
Embranchements particuliers.......	16,559

Ce qui donne aujourd'hui, pour l'ensemble de la canalisation souterraine, sans y comprendre les travaux exécutés cette année, un total de 388,451 mètres de canaux et une longueur de près de 400 kilomètres.

ÉCLAIRAGE AU GAZ DANS PARIS.

Nous empruntons au *Moniteur* les lignes qui suivent :

Les progrès de l'éclairage au gaz de Paris sont chaque jour plus considérables. Le premier essai de ce genre d'éclairage se fit dans la nuit du 31 décembre 1829, au 1er janvier 1830, rue de la Paix ; puis, six mois après, rue Vivienne. Ce n'est qu'après la révolution de Juillet que l'éclairage au gaz fut adopté pour les principaux quartiers de Paris. Les huit compagnies qui existaient en 1859, dont le capital était de plus de 30 millions, se sont fusionnées en 1855 sous le nom de *Compagnie parisienne* pour l'éclairage et le chauffage par le gaz.

En 1855, la production du gaz a été de 40,774,400 mètres cubes ; en 1860, elle était de 75,518,922 ; en 1861, de 84,230,176 ; en 1862, de 92,502,370 ; en 1863, de 100,833,258.

Le développement des tuyaux de conduite atteignait, en 1860, 817 kilomètres ; en 1862, 924 ; en 1863, 1,037.

L'usage du gaz s'est propagé principalement dans les *rez-de-chaussée. Nous sommes* loin d'en avoir généralisé

l'emploi, comme en Angleterre, où on le retrouve presque dans toutes les pièces et à tous les étages.

Il y a à Paris dix usines à gaz, dont huit appartiennent à la Compagnie parisienne : ce sont celles de la Villette, Ternes, Passy, Belleville, Vincennes, Vaugirard, Maison-Blanche et Batignolles.

Les deux autres sont l'usine de Charonne (Compagnie du gaz portatif) et l'usine des Invalides.

Ces dix usines occupent environ 2,700 ouvriers. L'administration de la Compagnie parisienne emploie, en outre, des manœuvres, une armée d'allumeurs, ayant pour objet l'allumage, l'extinction et l'entretien des lanternes; il y a environ 500 agents de cette classe dont le travail n'est que de deux ou trois heures par jour, et dont le salaire varie de 0,55 à 0,70, suivant le nombre d'appareils qu'ils ont à entretenir.

Dans les huit usines de la Compagnie, il y a 43 machines à vapeur de la force d'environ 500 chevaux.

LES CONSTRUCTIONS ET LES LOGEMENTS A PARIS EN 1865.

(Extrait du *Mémoire du préfet de la Seine.*)

Du 1er octobre 1864 au 30 septembre de la présente année (1865), il a été construit, à Paris seulement, 3,351 maisons. Le nombre des démolitions est de 1,942 maisons : 465 ont été atteintes par l'expropriation, et 1,477 volontairement démolies par leurs propriétaires, en vue de reconstructions fructueuses. Ainsi, le nombre des constructions nouvelles est supérieur à celui des démolitions de 1,409.

De même pour les logements : il en a été créé par les constructions nouvelles	19,924
Les démolitions en ont supprimé	11,976
Le gain est de	7,948

On a prétendu que la tendance de l'esprit d'entreprise est de créer plus de grands appartements à haut prix que *de petits à bon* marché.

Voici la preuve du contraire : il résulte du dernier re-

censement cadastral que, de 1860 à 1863 inclusivement, on a construit ou agrandi à Paris 12,443 maisons, contenant 71,566 logements, qui se classent ainsi :

Loyers au-dessus de 1,000 fr.	11,095
— de 1,000 fr. à 500 fr.	21,369
— de 500 fr. à 300 fr.	19,134
— au-dessous de 300 fr.	19,968
Total égal	71,566

Dans plusieurs arrondissements, et surtout dans les 1er, 2e, 3e, 8e et 9e, la cherté des logements vient du loyer excessif des nouvelles boutiques, et de l'enchère que met sur le prix des autres locaux le commerce de luxe qui envahit les étages supérieurs. Mais ces arrondissements n'en ont pas moins, comme les autres, des logements à tous les prix. On en peut juger par un tableau qui donne la répartition, par arrondissement, des 637,369 logements existant aujourd'hui à Paris, classés d'après leur valeur locative, sur les bases qui servent à l'assiette de la contribution mobilière, c'est-à-dire avec une réduction uniforme du cinquième du taux réel des loyers. Voici le résumé de ce tableau :

Logements non imposables	259,604
Exonérés en totalité de la contribution mobilière par la ville	109,634
Exonérés partiellement de la contribution mobilière :	
De 250 fr. à 499 fr.	153,346
De 500 fr. à 999 fr.	38,125
De 1,000 fr. à 1,500 fr.	11,806
Non exonérés, 1,500 fr. et au-dessus	17,851
Logements vacants	17,040
Affectés exclusivement au commerce et à l'industrie.	29,963
TOTAL	637,369

Indépendamment des 29,963 logements qui figurent dans ce total, et qui sont exclusivement affectés au commerce ou à l'industrie, c'est-à-dire séparés de l'habitation de leurs locataires, il existe environ 80,000 locaux également consacrés au commerce ou à l'industrie, dont chacun, avec le logement habité auquel il est réuni, ne forme qu'un seul *article dans le rôle, et ne compte* aussi que pour un seul

dans l'une des colonnes 3, 4,5, 6 ou 7 du tableau précédent. Il en est de même des hôtels garnis, dont chacun ne figure, dans ce tableau, qu'à titre d'unité, quel que soit le nombre de locations qu'il offre à la population flottante.

De la comparaison de ce même tableau avec celui qu'on a donné, sous une autre forme, dans mon mémoire de l'année dernière, ressortent les augmentations suivantes :

1° Logements entièrement exonérés, par la Ville, de la contribution personnelle et mobilière : 109,634, au lieu de 106,327 ;

2° Logements exonérés en partie seulement : 203,277, au lieu de 198,532 ;

3° Logements qui ne sont pas exonérés : 17,851, au lieu de 17,425 ;

4° Logements qui sont exclusivement affectés au commerce ou à l'industrie : 29,963, au lieu de 29,708 ;

5° Logements vacants : 17,040, au lieu de 15,650.

Ce dernier résultat est encore insuffisant. On estime que, pour maintenir un juste équilibre dans le prix des loyers, il ne faudrait pas moins de 25,000 à 30,000 vacances : la spéculation du bâtiment a donc encore de la marge.

L'activité des constructions ne se ralentit pas non plus dans les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux : le nombre des maisons construites ou agrandies, depuis l'année dernière, est de 2,995 ; celui des démolitions n'est que de 275, savoir :

	Constructions.	Démolitions.
Arrondissement de Saint-Denis.....	1,635	146
— de Sceaux.........	1,360	129
TOTAUX..........	2,995	275

Le relevé numérique de toutes les constructions nouvelles destinées à l'habitation et de toutes les démolitions entières ou partielles opérées dans tout le département, relevé qui a été tenu au courant depuis 1852, donne, cette année, les résultats suivants :

Constructions :

De 1852 au 30 sept. 1864	67,023
1865	6,346
TOTAL	73,369

Démolitions :

De 1852 au 30 sept. 1864	14,294
1865	2,217
TOTAL	16,511

BUDGET DE 1866.

Les recettes ordinaires prévues au budget de 1865 avaient été de 128,527,863 francs ; les propositions du préfet se sont élevées, pour 1866, à 134,160,414, chiffre qui a été voté par le conseil municipal et que le décret impérial a admis. Voici les détails de ce chiffre :

Recettes ordinaires.

Centimes communaux	3,184,700
Octroi	92,385,000
Halles et marchés	8,150,210
Poids public et mesurage	1,005,000
Droits de voirie	400,000
Établissements hydrauliques	5,803,344
Abattoirs	2,355,000
Entrepôts	510,000
Location d'emplacement sur la voie publique	3,205,330
Loyers de propriétés communales	1,083,322
Expéditions d'actes	151,000
Taxes funéraires	721,475
Concessions de terrain dans les cimetières	1,611,000
Exploitation des voiries	700,360
Contributions, legs, etc, pour travaux et services divers	10,476,062
Recettes diverses annuelles	2,418,611
TOTAL des recettes ordinaires	134,160,414
Recettes extraordinaires	12,250,480
— supplémentaires	10,500,000
— applicables à des services spéciaux	61,248,011
TOTAL général	218,158,905
Total correspondant pour 1865	155,590,040

Aux dépenses, le total général de 1865 a été de 155,590,040

francs, et les recettes ordinaires de 84,646,124 francs, dont 13,428,746 francs de dette. En 1866, le total général a été fixé à 218,158,905 francs, savoir :

Dépenses ordinaires (non compris la dette).....	72,142,343
Dette municipale (charge annuelle)............	16,432,466
Dépenses extraordinaires.....................	10,918,204
Dette municipale (remboursements)............	44,920,881
Dépenses supplémentaires.....................	10,500,000
— sur fonds spéciaux..................	61,248,011
Total général..........................	218,158,905

Voici le détail des dépenses ordinaires :

Dette municipale (charges annuelles)...........	16,432,466
Charges de la ville envers l'État..............	2,245,000
Préfecture, mairie centrale....................	2,148,785
Octroi et autres services de perception........	8,011,872
Mairies d'arrondissement.......................	1,176,806
Garde nationale, garde de Paris................	2,954,772
Cultes...	154,806
Inhumations....................................	792,228
Etablissements de bienfaisance.................	10,853,867
Lycées, colléges, institutions spéciales........	144,745
Instruction primaire...........................	5,207,309
Entretien des édifices communaux...............	1,606,050
Voirie de Paris, service ordinaire.............	756,300
Service municipal des travaux publics..........	23,681,252
Pensions et secours............................	113,084
Fêtes et cérémonies publiques..................	752,600
Dépenses diverses..............................	710,100
Préfecture de police...........................	12,636,846
Total..	90,571,809

COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES

DE LA VILLE DE PARIS (Exercice 1864.)

Les recettes ordinaires admises au budget se sont élevées à 123,945,812 francs. Les recouvrements effectués atteignent 126,407,121 fr.; il reste à recouvrer 1,817,037 francs, ensemble 128,224,158 francs. Ce sont les divers chapitres ou articles qui forment ce dernier total que nous *allons donner.*

Recettes ordinaires.

1. Centimes communaux	3,022,595
2. Octroi	88,075,653
3. Produits des halles et marchés	7,957,349
4. Poids publics et mesurage	1,013,153
5. Droit de voirie	421,346
6. Établissements hydrauliques	5,175,221
7. Abattoirs	2,340,661
8. Entrepôts	438,795
9. Location d'emplacements	3,104,733
10. Loyers de propriétés communales	1,131,418
11. Expédition d'actes	139,600
12. Taxe funéraire	693,841
13. Concessions dans les cimetières	1,438,473
14. Exploitation des voiries	659,525
15. Contributions, legs et donations pour travaux et services divers	10,850,497
16. Recettes diverses annuelles	1,761,293
TOTAL des recettes ordinaires	128,224,158
17. Recettes extraordinaires (art. divers)	11,942,599
TOTAL des recettes ordin. et extraordin.	140,166,757
Recettes supplémentaires	8,623,061
Recettes extraordinaires applicables à des services spéciaux	14,426,739
TOTAL général des recettes	163,216,557

Un grand nombre d'articles ont excédé les prévisions du budget ordinaire, mais il ne s'agit en général que de faibles sommes ; seul l'octroi a dépassé de près de 4 millions le chiffre prévu. Si ensuite nous envisageons l'ensemble des recettes, nous trouvons un boni de 11,807,615 francs relativement aux évaluations.

Dépenses annuelles ordinaires.

1. Dette municipale	14,353,253
2. Charge de la ville envers l'État	2,207,573
3. Préfecture, mairie centrale	1,983,033
4. Octroi et autres services de perception	7,656,133
5. Mairies d'arrondissement	1,047,388
6. Garde nationale, garde de Paris, postes de sûreté et recrutement	2,889,306
7. Cultes	167,164
8. Inhumations	751,896

9. Établissements de bienfaisance	10,200,965
10. Lycées, colléges et institutions spéciales	182,260
11. Instruction primaire	3,283,140
12. Entretien des édifices et établissements communaux	1,476,628
13. Alignement et plan de Paris	1,601,746
14. Voie publique et carrières	15,671,272
15. Eaux et égouts	2,450,727
16. Promenades et plantations	2,083,437
17. Pensions et secours	111,600
18. Fêtes et cérémonies publiques	717,864
19. Dépenses diverses	477,250
20. Préfecture de police	12,251,200
TOTAL des dépenses ordinaires	82,714,142
Dépenses extraordinaires.	
21. Dette municipale (Remboursements)	10,121,283
22. Subvention à l'assistance publique	1,276,287
23. Grands travaux d'architecture et beaux-arts	10,824,153
24. *Idem.* de ponts-et-chaussées	3,819,601
25. Grande voirie (service extraordinaire)	7,848,677
26. Réserve (extension des lim. de Paris)	23,224,949
TOTAL des dépenses extraordinaires	57,505,101
29. Reliquat disponible et fonds libre	417,130
27 et 28. Dépenses supplémentaires	2,624,146
TOTAL des dépenses sur fonds de budget	143,260,519
30 et 31. Dépenses sur fonds spéciaux	5,979,966
TOTAL général	149,240,485

INSTRUCTION PRIMAIRE A PARIS.

Aujourd'hui (décembre 1865), le nombre des établissements scolaires de la ville s'élève à 522, et celui des élèves qu'ils renferment à 104,540, savoir :

	Nombre des établissem.	Laïques.	Congréganistes.	Nombre des élèves.
Écoles de garçons	118	65	53	34,640
Écoles de filles	118	59	59	32,300
Salles d'asile :				
92 mixtes (4 de garçons	25			
4 de filles)	59	71	22	19,140

Classes d'adultes (h.).	100	49	96	5,940
Classes d'adultes (f.)..	75	14	11	5,620
Ouvroirs.............	»	»	59	5,200
Écoles spécial. de dessin (hommes)......	7	7	[illegible]	1,200
Écoles spécial. de dessin (femmes).......	20	20	»	500
TOTAUX.......	522	291	291	104,540

HOPITAUX ET HOSPICES DE PARIS.

(Extrait du *Compte moral pour* 1864.)

Voici le mouvement de la population des hôpitaux, service de médecine et service de chirurgie réunis :

Existant le 1er janvier 1864..................		6,192
Savoir : Adultes, hommes...............	2,711	
— femmes................	2,198	
Enfants, garçons.	636	
— filles..................	647	
Entrés pendant l'année......................		87,586
Savoir : Adultes, hommes...............	41,012	
— femmes................	32,493	
Enfants, garçons.	7,181	
— filles..................	6,900	
Sortis pendant l'année.		77,701
Savoir : Adultes, hommes...............	36,635	
— femmes................	28,923	
Enfants, garçons.	6,143	
— filles.	6,000	
Morts pendant l'année......................		9,737
Savoir : Adultes, hommes.................	4,299	
— femmes................	3,527	
Enfants, garçons................	1,037	
— filles.	874	
Restant au 31 décembre au soir..............		6,340
Savoir : Adultes, hommes.	2,789	
— femmes.	2,241	
Enfants, garçons...............	637	
— filles.................	673	

Le nombre de journées de malades a été de 2,360,705, dont 1,035,980 d'adultes hommes, 848,266 d'adultes femmes, 233,402 de garçons, 243,057 de filles. Le nombre de

journées de sous-employés s'élève à 733,611, dont 614,208 nourris, et 119,403 non nourris, à ajouter 29,712 journées d'élèves sages-femmes.

Dans les hospices, le mouvement a été ainsi qu'il suit :

			Aliénés.	Vieillards et infirmes.
Existant au 1er janvier 1864			2,318	7,314
Entrées pendant l'année			2,017	9,087
Admissions	2,003	1,532		
Réadmissions	14	7,555		
Sortis pendant l'année			1,464	7,714
Définitivement	1,450	150		
Temporairement	14	7,564		
Morts pendant l'année			543	1,190
Restant au 31 décembre			2,328	7,488

Le nombre des journées a été de 815,410 pour les aliénés, et de 2,655,176 pour les vieillards et les infirmes.

Le mouvement des enfants assistés a donné les résultats qui suivent : Il existait à la campagne et dans les colonies agricoles, le 31 décembre 1862, 14,091 enfants, dont 7,037 garçons. Ce nombre s'est augmenté en 1864 de 4,056 enfants, et la diminution à divers titres a atteint 3,804. Il reste 14,343 enfants à la campagne, à la charge du département de la Seine. Il ne restait à la fin de l'année 1863 que 100 à l'hospice, il en est entré 3,786, on en a réintégré 703, il en est sorti 4,061, décédés 421, de sorte qu'à la fin de 1864, il n'en restait plus que 107.

Voici le nombre total des indigents inscrits dans les 20 arrondissements de Paris en 1863 :

1er	3,074	12e	5,291
2e	2,049	13e	12,100
3e	3,485	14e	6,085
4e	5,965	15e	6,119
5e	10,879	16e	2,363
6e	4,298	17e	5,551
7e	3,898	18e	8,537
8e	2,239	19e	7,570
9e	2,296	20e	8,262
10e	7,161		
11e	10,618	TOTAL	117,840

Nous passons à l'exposé succinct des recettes et des *dépenses*. *Les* recettes se résument ainsi :

Domaines et revenus immobilires	3,386,015 59
Revenus éventuels	253,309 34
Bénéfices et bonis prescrits du Mont-de-Piété.	572,785 12
Concessions de terrains dans les cimetières	209,074 50
Droits sur les spectacles	1,797,236 64
TOTAL des recettes propres à l'administration.	6,218,421 19
Remboursements de dépenses	2,126,7?0 31
Subvention municipale	8,787,317 »
Revenus des fondations	571,536 94
TOTAL général	17,704,025 44

Voici quelques-unes des dépenses : administration, 794,133 fr. 13 ; charges foncières, 258,851 fr. 44 ; hôpitaux, 5,987,513 fr. 46 ; hospices et maisons de retraite, 4,281,366 fr. 60 ; hospices fondés, 290,532 fr. 70 ; enfants assistés, 740,501 fr. 10 ; secours à domicile, 3,996,114 fr. 30.

Recettes des bureaux de bienfaisance de Paris. Voyez l'*Annuaire* précédent.

MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS.

Pendant l'année 1865, les opérations du Mont-de-Piété ont dépassé 30 millions ; en voici le détail pour un mois seulement :

Articles engagés, 138,449. — Sommes prêtées sur ces articles, 3,008,146 fr. — Articles dégagés, 121,636. — Sommes rentrées, 2,408,669 fr. — Articles renouvelés, 37,680. — Sommes renouvelées, 1,026,645 fr. — Articles vendus, 6,520. — Produit de cette vente, 183,532 fr.

Sur ces 6,520 articles vendus pendant un mois, pour la somme de 183,532 fr., l'administration du Mont-de-Piété n'avait prêté que 122,949 fr. C'est donc un excédant ou *boni* de 60,583 fr. qui, après prélèvement des frais, a été proportionnellement remboursé aux emprunteurs.

CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS.

(Extrait du *Rapport de M. François Delessert*).

La Caisse d'épargne de Paris a reçu, en 1864 :

1° En 270,390 *versements, dont* 33,078 nouveaux, la somme *de* 20,050,158 91

2° En 1,2[illegible]0 transferts-recettes provenant des Caisses d'épargne départementales...........	4[illegible],[illegible]7 52
3° En 22,904 parties d'arrérages de rentes appartenant aux déposants..................	277,[illegible] 75
Elle a en outre capitalisé pour le compte des déposants, les intérêts montant à...........	1,524,443 34
TOTAL des recettes.............	22,[illegible],[illegible] 52

Elle a remboursé par contre :

1° En 93,443 retraits, dont 30,954 pour solde de la somme de...........................	21,[illegible],221 24
2° En 1,277 transferts-paiements envoyés à des Caisses d'épargne départementales......	[illegible],2[illegible]5 87
3° En achats de 147,713 fr. de rentes pour le compte de 5,228 déposants, la somme de......	3,[illegible],[illegible] 55
4° En placements à la caisse des retraites pour la vieillesse, pour le compte de 22 déposants, la somme de........................	4,840 »
5° En annulations, par suite de la déchéance trentenaire des reliquats de 98 comptes abandonnés, la somme de.........................	2,[illegible] 77
TOTAL des dépenses...........	24,886,224 53

Le solde dû par la Caisse d'épargne de Paris à 252,656 déposants était, à la fin de l'exercice 1864, de 47 millions 416,806 fr. 06 c.

La situation de la Caisse d'épargne de Paris à la fin de l'année 1864, comparée à la situation à la fin de l'année 1863, présente une diminution dans l'avoir des déposants et une augmentation dans leur nombre.

Voici le nombre des versements par année depuis 1860, jusques et y compris 1864, et, en regard, la moyenne de chaque versement.

Années.	Nombres.	Moyennes.
1860......................	261,447	100 f.
1861......................	257,447	92
1862......................	256,185	88
1863......................	267,053	82
1864......................	270,390	76

Ajoutons le nombre des livrets existants à la fin de *chaque* année et les moyennes des soldes depuis 1860 jus*ques et* y compris 1864 :

Années.	Nombres.	Moyennes.
1860	242,881	209 f. 76
1861	245,833	203 54
1862	247,814	204 59
1863	250,806	197 56
1864	252,656	189 04

« Ainsi, messieurs, le nombre des versements augmente, tandis que leur moyenne diminue, le nombre de nos déposants devient plus grand, en même temps que la moyenne de leur avoir devient moindre ; tout concourt donc à démontrer cette vérité si importante pour les amis de l'institution, que la Caisse d'épargne pénètre plus profondément chaque jour dans les classes auxquelles elle a été, dès sa fondation, plus particulièrement destinée.

» Néanmoins, ce double mouvement en sens inverse ne pourrait se continuer au delà de certaines limites sans entraîner à sa suite des inconvénients. En effet, tandis que nos dépenses croissent naturellement avec le nombre de nos opérations et de nos comptes, nos ressources qui consistent, comme vous le savez, dans une retenue faite sur l'intérêt alloué par la Caisse des dépôts et consignations, décroissent avec le solde sur lequel porte cette retenue.

» Étrangère à toute idée de spéculation ou de bénéfice, la Caisse d'épargne n'en est pas moins soumise à la condition de tout établissement financier; il est nécessaire à sa marche que ses ressources ne descendent pas au-dessous d'un certain niveau. Tenir constamment à jour avec calculs d'intérêts un nombre de 500,000 comptes courants (y compris les doubles comptes ou contrôles), animés d'un mouvement incessant, est une tâche qui ne peut être comparée à celle d'aucun autre établissement; et comme les dépenses auxquelles donne lieu la majeure partie de ces comptes peu importants sont bien loin d'être couvertes par le produit de la retenue, la Caisse d'épargne a besoin de trouver dans les comptes d'une somme plus élevée une compensation nécessaire.

» Nous avons donc dû rechercher avec sollicitude les causes de la diminution de notre solde et les moyens *d'empêcher qu'elle ne soit* portée à l'excès. — Elle doit

être principalement attribuée, selon nous, à la limite du maximum légal de 1,000 fr. par livret. Ce maximum si restreint, eu égard à la valeur actuelle de toutes choses, nous enlève trop tôt des déposants qui, sans cela, resteraient à la Caisse d'épargne, et qui regrettent d'être privés prématurément des avantages qu'elle leur offre. Le remède nous a paru dès lors naturellement indiqué : il consisterait à élever le maximun et à le porter à 2,000 fr.

» Nous avons appelé sur ce point l'attention du gouvernement. Nous lui avons signalé en même temps une autre disposition légale dont l'abrogation nous paraît désirable, parce qu'elle n'a plus aujourd'hui sa raison d'être, c'est celle qui limite à 300 fr. le maximum de chaque versement. »

Le solde en capital dû à la totalité des déposants à la fin de l'exercice s'élevait à 46,006,030 fr. 99 c., et les intérêts à capitaliser pour l'année montaient à 1,410,775 francs 07 cent. Le solde total s'est trouvé par conséquent arrêté à 47,416,806 fr. 06 c.

Les séances de recettes, du mardi au samedi, ouvertes à la Caisse centrale depuis le mois d'octobre 1862, sont de plus en plus fréquentées par nos déposants. Pendant le cours de l'année 1864, il y a été fait 65,840 versements s'élevant ensemble à la somme de 3,625,993 fr. 91 c. A la vérité, ces versements comprennent tous ceux faits sur bordereaux collectifs par diverses administrations : la ville de Paris, par exemple, pour les retenues opérées mensuellement sur le traitement des cantonniers du service municipal et de divers autres salariés, pour les prix d'apprentissage distribués dans les écoles, etc. Mais, en faisant la défalcation du montant de ces bordereaux collectifs, on trouve encore qu'il a été versé pendant ces séances par des déposants se présentant individuellement 2,930,065 fr. en 27,961 versements. De la comparaison de ce résultat avec celui de 1863, il ressort que le nombre des déposants a augmenté en 1864 de plus de 3,000, et les sommes versées de plus de 240,000 fr.

Les 30 succursales établies dans les mairies des arrondissements de Paris et dans celles des principales commu-

nés du département ont reçu, en 1864, 11,632,901 fr. en 153,289 versements. Leurs recettes réunies ont dépassé d'un million et demi environ celles de la Caisse centrale.

La caisse a continué à servir d'intermédiaire aux emprunteurs de la Société du Prince impérial pour le remboursement, par petites fractions, des sommes dues à cette Société, dont les opérations prennent chaque jour plus d'extension. L'ensemble des sommes à elle transmises par son intermédiaire, dans le courant de l'année 1864, aux deux échéances de juin et de décembre, a été de 162,380 francs 36 cent. La somme transmise pour le seul semestre de juin 1865, s'est élevée à 193,977 fr. 72 centimes.

Le nombre des déposants nouveaux a été, en 1864, de 33,078.

Ces déposants sont divisés en huit classes; la première, celle des ouvriers est toujours de beaucoup la plus nombreuse; on en compte 19,635 en 1864, c'est-à-dire 3 à 400 de plus qu'en 1863.

Si l'on réunit à la classe des ouvriers celle des artisans patentés, qui en diffère plus par la qualification que par la position de ses divers membres, nous trouvons que ces deux classes réunies présentent 21,579 nouveaux déposants, c'est-à-dire les deux tiers du nombre total.

La classe des employés, celle des militaires et marins, et celle dite des professions libérales, ne présentent avec l'année 1863 que des différences insignifiantes; mais la classe des domestiques a subi une diminution relativement importante; elle était en 1863 de 5,787; elle n'est plus, en 1864, que de 5,256. Ainsi, la classe des domestiques ne figure que pour un sixième environ dans le nombre total de nos nouveaux déposants et est quatre fois moins nombreuse que celle des ouvriers.

Si, maintenant, pénétrant plus avant dans le détail, nous étudions de plus près la classe des ouvriers, par rapport aux diverses professions de ses membres, nous constatons deux faits qui s'expliquent d'eux-mêmes : l'augmentation progressive du nombre des ouvriers appartenant *à l'industrie du bâtiment*, si développée aujourd'hui

à Paris, et la diminution des ouvriers appartenant à l'agriculture. Les constructions chassent les cultures à Paris et dans sa banlieue. Dans les autres divisions, nourriture, vêtement, objets de luxe et journaliers, les différences sont insignifiantes ; naturellement, les industries les plus florissantes à Paris sont toujours celles qui nous fournissent le plus grand nombre de déposants.

On a déjà dit que la moyenne du solde dû à chaque déposant s'est encore abaissée cette année, et est descendue de 197,56 fr. à 189,04 fr.. Dans la première catégorie qui comprend les comptes de 1 à 500 fr., l'abaissement a été de 2 fr. 47 ; dans la seconde catégorie (comptes de 500 fr. à 800 fr.), la moyenne des soldes s'est au contraire élevée de 34 centimes ; dans les autres (comptes de 800 fr. à 1,000 fr. et comptes au-dessus de 1,000 fr.), la diminution n'a été que de 27 centimes et 55 centimes. Ce qui explique pourquoi la moyenne générale est si fort audessous de celle de l'an dernier, c'est que le nombre des comptes qui figurent dans la première catégorie s'est accru de près de 3,000.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.

ANNÉE 1864-1865.

Il restait au 1er juillet 1864, 558 affaires à juger ; depuis cette époque, 66,282 ont été soumises au tribunal ; 37,743 jugements ont dû être rendus par défaut, 18,151 contradictoirement ; 4,661 affaires retirées et 5,763 conciliées. Le chiffre des affaires, dans l'exercice précédent, s'était élevé à 62,573 ; celui de cette année étant de 66,840, il en résulte une augmentation, pour le dernier exercice, de 4,267.

Il a été déposé par les arbitres rapporteurs 3,854 rapports, il en a été ouvert 3,494.

Pendant l'exercice 1864-1865, 97 appels de prud'hommes ont été portés devant le tribunal. Sur ces chiffres, 44 sentences ont été confirmées, 14 seulement infirmées, 22 retirées ou conciliées.

Sur 1,560 appels à la cour, il y a eu 562 confirmations,

222 radiations, 197 infirmations, 579 restaient à juger au 31 décembre 1864.

Du 1er juillet 1864 au 30 juin 1865, il a été déclaré 1,571 faillites. C'est 165 en plus que pendant l'exercice précédent.

Le crédit des faillites en cours était, au 30 juin dernier, de 6,428,752 fr. 56.

Sur lesquels il a été déposé à la Caisse des consignations par les syndics 6,358,432 fr. 52.

Il restait entre les mains des syndics 70,320 fr. 04.

Soit une moyenne de 59 fr. 09 c. par faillite.

Il a été ordonnancé cette année 583 répartitions, s'élevant à 6,808,399 fr. 89.

Les concordats ont donné les résultats suivants :

Dans	26	faillites................	de 5 à 10 p. 100
—	105	—	de 10 à 20 —
—	158	—	de 20 à 30 —
—	74	—	de 30 à 40 —
—	38	—	de 40 à 50 —
—	7	—	de 50 à 60 —
—	3	—	de 60 à 80 —
—	1	—	de 80 à 100 —
—	32	—	100 p. 100

Les concordats par abandon ont été au nombre de 116.

Les faillites terminées par union ont donné les résultats suivants :

Dans	189	faillites................	de 5 à 10 p. 100
—	97	—	de 10 à 20 —
—	61	—	de 20 à 30 —
—	21	—	de 30 à 40 —
—	19	—	de 40 à 50 —
—	8	—	de 50 à 60 —
—	5	—	de 60 à 80 —
—	5	—	100 p. 100
—	143	— La liquidation n'a rien produit.	

Les mesures intéressant la personne des faillis ont été les suivantes :

50 saufs-conduits ont été accordés ;

441 faillis ont été, après l'union, déclarés excusables ;

108 faillis non excusables ;

4 réhabilitations ont été demandées.

Le chiffre des déclarations de faillite avait été, en 1862-63, de 1,404.

En 1863-64, de 1,418.

Dans le cours de l'année 1864-1865, il s'est élevé à 1,647.

Soit en plus cette année sur le précédent exercice, 229.

Statistique des sociétés.

Il a été déposé au greffe dans l'année 1864-1865 :

1,089	actes de société en nom collectif,	
294	—	en commandite simple,
65	—	en commandite par actions,
12	—	anonymes,
74	—	à responsabilité limitée.
1,534		

En 1863-1864, le greffe avait reçu 1,221 actes de société ; il y a donc, en faveur du dernier exercice, une augmentation de 298 actes reçus.

982 actes de dissolution de société ont été publiés dans le courant de l'année ; dans la même période de temps, le tribunal a statué sur 263 contestations entre associés, et un grand nombre d'entre elles ont été conciliées.

225 liquidations ont été confiées au soins des agents choisis par le tribunal ; les autres ont été faites par les associés eux-mêmes ou remises à des liquidateurs désignés par eux.

L'augmentation du nombre des sociétés constituées dans le cours de cette année, est un heureux indice du développement des affaires et témoigne de la tendance du commerce à reconnaître qu'à notre époque, où la lutte s'engage dans des proportions de jour en jour plus importantes, les forces individuelles se présentent dans des conditions d'infériorité en présence de l'agglomération des capitaux et le puissant concours des intelligences réunies dans un même intérêt.

Dans l'énumération que nous venons de faire des sociétés, nous signalons particulièrement à votre attention le nombre des sociétés à responsabilité limitée, qui, de

15 en 1863-1864, s'est élevé à 74 dans le cours de cette année.

Malgré la date récente de sa création, cette société, d'une espèce nouvelle, a déjà conquis le sentiment du commerce auquel elle présente toutes les garanties de contrôle et de sécurité.

OMNIBUS DE PARIS.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DE L'EXPLOITATION EN 1864.

Voitures. — Le nombre des voitures mises en service pendant l'année sur les lignes de Paris a été, par jour, en moyenne, de 562 (maximum, 575; minimum, 535).

Pour les services de banlieue, il a été de 48, dont 28 à deux chevaux et 20 à un cheval.

Travail des voitures. — Chaque voiture omnibus de Paris a parcouru par jour, terme moyen, 97 kilomètres 37 mètres; les 562 voitures ont parcouru 54,491 kilomètres par jour, et 19,943,614 kilomètres pendant l'année entière.

Dans la banlieue chaque voiture a parcouru par jour, terme moyen, 79 kilomètres 785 mètres; les 48 voitures employées ont parcouru 3,876 kilomètres par jour, et 1,418,904 kilomètres pendant l'année entière.

Effectif des chevaux. — L'effectif total des chevaux a été, en 1864, de 7,261 chevaux, terme moyen. L'effectif moyen total, en y comprenant les chevaux au labour, a été de 7,528.

L'effectif au 31 décembre 1864 était de 7,539, soit de 288 de plus qu'au 31 décembre 1863.

Travail des chevaux. — Les chevaux de rang et de relais employés à la traction des voitures omnibus de Paris ont parcouru dans l'année 39,887,228 kilomètres, et le travail moyen de chaque cheval a été par jour de 16 kilomètres 901 mètres.

Dans la banlieue les chevaux ont parcouru dans l'année 2,251,565 kilomètres, et le travail moyen de chaque cheval a été par jour de 15 kilomètres 695 mètres.

Nombre de chevaux par voiture non compris les che-

vaux au labeur. — Le nombre moyen des chevaux, y compris les chevaux des services accessoires et ceux d'infirmerie, par chaque voiture de Paris, a été de 12 16/100, soit de 12 centièmes de plus qu'en 1863. Ce nombre a été, pour les voitures de la banlieue, de 8 84/100, soit de 19 centièmes de plus qu'en 1863.

Voyageurs. — Les omnibus de Paris ont transporté, en 1864, 93,279,721 voyageurs; par jour, 254,862; par voiture, 453; et enfin, par course, 29.

Sur les 93,279,721 voyageurs transportés dans les omnibus de Paris, 53,814,766 ont pris l'intérieur de la voiture, et 39,464,955 sont montés sur l'impériale.

Sur le nombre total des 93,279,721 voyageurs transportés dans les omnibus de Paris, 78,626,807 ont payé place entière, soit 30 cent. dans l'intérieur et 15 cent. sur l'impériale; les autres, c'est-à-dire 14,652,914 voyageurs, ont profité des correspondances.

Les services de banlieue ont transporté, en 1864, 3,187,664 voyageurs; par jour, 8,709; par voiture, 179; et enfin, 9 par course.

Il en résulte qu'en 1864, le nombre des voyageurs transportés par les omnibus et les voitures de banlieue s'est élevé à 96,467,385, soit 263,571 voyageurs par jour.

L'Entreprise a transporté en outre, sur les diverses sections de la voie ferrée, de la place de la Concorde au Rond-Point de Boulogne et à Sèvres, 2,760,928 voyageurs, ce qui porte le nombre total des voyageurs transportés en 1864 à 99,228,313, soit 271,115 en moyenne par jour.

Produit moyen par voyageur. — Omnibus de Paris : 0 fr. 18 cent. 7/10 en 1864, comme en 1863. Voitures de banlieue : 0 fr, 25 cent. 3/10 en 1864, soit 8 dixièmes de moins qu'en 1863.

Produit moyen par kilomètre. — Omnibus de Paris : 0 fr. 87 cent. par kilomètre parcouru, soit 1 centime de moins qu'en 1863. Voitures de banlieue : 0 fr. 58 cent. par kilomètre parcouru, comme en 1863.

Accroissement progressif de l'exploitation de la Compagnie.

ANNÉES.	Nombre de voitures.	Nombre des chevaux.	Nombre des voyageurs transportés.
1854..............	400	3.728	34.000.000
1855..............	435	4.389	40.000.000
1856..............	436	4.671	49.590.121
1857..............	465	5.253	60.067.147
1858..............	501	5.725	67.642.349
1859..............	503	6.066	73.362.801
1860..............	510	6.716	74.060.052
1861..............	571	7,037	81.875.221
1862..............	601	7.202	87.477.938
1863..............	615	7.486	95.448.950
1864..............	646	7.832	99.228.313

Recettes des voitures par mois en 1864.

MOIS.	Omnibus dans Paris.	Services de banlieue et locations.	Ensemble.
Janvier......	1,314,983 68	63,061 29	1,378,044 97
Février......	1,189,518 78	52,963 43	1,242,482 21
Mars........	1,433,671 99	64,911 69	1,498,583 68
Avril........	1,531,958 53	66, 622 28	1,598,580 81
Mai.	1,642,371 07	79,643 79	1,722,014 86
Juin.........	1,532,771 94	75,067 73	1,607,839 67
Juillet.......	1,621,205 83	81,319 17	1,702,525 »
Août.........	1,609,610 44	83,786 11	1,693,396 55
Septembre...	1,473,754 42	75,005 41	1,548,759 83
Octobre......	1,498,340 86	72,660 56	1,571,001 42
Novembre....	1,347,234 69	60,241 83	1,407,476 52
Décembre. ..	1,316,155 21	55,623 02	1,371,778 23
TOTAUX pour l'année....	17,511,577 44	830,906 31	18,342,483 75
Recette moy. par jour...	47,845 84	2,270 23	50,116 07

Résumé des recettes, dépenses et bénéfices de l'exploitation des exercices 1863 et 1864.

Omnibus de Paris.

Recettes.	Sommes.	PAR JOURNÉE de voiture.	PAR JOURNÉE de cheval.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Recette des voitures omnibus de Paris..........	17,511,577 44	85 20	7 01
Recettes diverses :			
Fumiers................	406,691 38	1 98	» 16

Affichage	7,000 »		
Recettes diverses	19,373 85		
Intérêts des fonds disponibles	60,145 48		
Intérêts du capital des voies ferrées produits par l'exploitation	76,579 68	1 62	» 13
Recettes d'ordre :			
Reprise des sommes portées en dépense pour ordre dans divers comptes	36,754 97		
Intérêts des sommes employées dans les ateliers de carrosserie	133,179 95		
TOTAUX pour les omnibus de Paris	18,251,302 75	88 80	7 30
Recette des services de banlieue, y compris le produit des fumiers	856,495 57	48 15	5 44
Ensemble des produits de l'exploitation	19,107,798 32	85 57	7 19
Dépenses d'exploit. des omnibus de Paris	15,447,084 76	75 16	6 18
Dépenses des services de banlieue	854,513 61	48 04	5 43
TOTAL des dépenses de l'exploitation	16,301,598 37	73 »	6 14
Report des produits de l'exploitation	19,107,798 32	85 57	7 19
Bénéfices nets	2,806,199 95	12 57	1 05

Objets trouvés dans les omnibus de Paris.

En 1865, les agents de la compagnie ont déposé au bureau des objets perdus 17,432 articles d'une valeur totale de 115,000 fr. environ. Sur ce nombre, il y a eu 1,928 porte-monnaie, renfermant 63,306 fr. Les autres articles consistent principalement en cannes, parapluies, livres de messe, etc.

Sur la somme de 63,306 fr., il a été réclamé, dans le délai de trois jours, par les propriétaires, 52,556 fr. On a *réclamé* aussi, dans les 3 jours, 3,800 objets divers.

TROISIÈME PARTIE.

ALGÉRIE ET COLONIES.

ALGÉRIE.

JUSTICE CIVILE ET COMMERCIALE.

Les travaux de la Cour impériale d'Alger ont pris, depuis quelques années, une extension considérable. Le nombre des affaires inscrites pour la première fois au rôle, qui n'avait été que que de 429 pendant l'année 1860, s'est élevé en 1863 à 844, c'est-à-dire à près du double. Cet accroissement est dû, en grande partie, au décret du 31 décembre 1859, que la population indigène a accueilli avec reconnaissance, parce qu'il lui permettait de soumettre à nos tribunaux les décisions de juridictions musulmanes. En 1863, il a été porté à la connaissance de la Cour, en vertu de ce décret, 347 sentences des cadis, notamment en matière de revendication d'immeubles, de succession, de mariage, de divorce, de tutelle. Il y avait eu 265 affaires musulmanes seulement en 1862 et 143 en 1861. Pour faire face à l'augmentation progressive et considérable des affaires déférées à la Cour impériale d'Alger, un décret du 1er mars 1864 a autorisé la création d'une seconde chambre civile, qui a été constituée dès le mois d'octobre suivant.

La Cour avait à statuer, indépendamment des 844 affaires nouvelles de 1863, sur 555 causes anciennes. De ces 1,399 procès, 686 seulement ont pu être terminés pendant l'année, savoir : 511 (les trois quarts) par des arrêts contradictoires ; 51 par des arrêts par défaut, et 124 par transaction. Il restait donc à juger, au 31 décembre, 713 affaires, plus de la moitié du nombre total ; tandis que la *plupart des Cours impériales* de France en laissent à peine

un quart à la fin de chaque année ; mais le concours de la seconde chambre amènera promptement la diminution de l'arriéré, sinon sa disparition totale.

Les sept dixièmes des appels formés, tant en matière civile qu'en matière commerciale, ont été suivis de confirmation ; la proportion est la même sur le continent.

Les tribunaux civils ont également vu s'accroître le nombre des causes de leur compétence : de 5,477 en 1860, il est successivement monté à 6,225 en 1861 ; à 6,734 en 1862 ; enfin à 7,250 en 1863.

Celles-ci se décomposent ainsi : 1,479 portées devant les tribunaux sur requête ou sur rapport, et 5,771 inscrites préalablement aux rôles.

Les premières ont été jugées : 1,335 en audience publique, et 144 en chambre de conseil ; quant aux affaires du rôle, il en a été terminé 5,004, savoir : 2,350 (0.470) par des jugements contradictoires ; 1,771 (0.354) par des jugements par défaut, et 883 (0.176) par transaction, désistement, etc. Les appels des jugements des cadis entrent pour un dixième dans le nombre des affaires du rôle terminées par jugement.

De 885 au 31 décembre 1862, le nombre des affaires restant à juger est descendu à 757 au 31 décembre 1863.

Il a été prononcé 769 jugements préparatoires ou interlocutoires en 1863, dans les 5,004 affaires du rôle terminées, c'est 15 p. 100 des affaires ; en 1860, il y en avait eu 646 dans 3,453 causes rayées du rôle, soit 19 p. 100.

Les ordonnances rendues par les présidents des tribunaux civils sont, en 1863, au nombre de 8,442 ; en 1862, il y en avait eu 9,731. Le tribunal d'Alger participe, dans une très-large mesure, à cette réduction ; son président, qui avait signé 2,027 ordonnances de taxes de frais en 1862, n'en a rendu en 1863 que 1,056.

En Algérie, les ventes judiciaires d'immeubles sont presque toujours suivies d'adjudication à la barre des tribunaux : sur 394 qui ont été terminées pendant l'année du compte, 3 seulement avaient été renvoyées à des notaires. Les ventes sur saisies immobiliaires et sur licitation entre *majeurs ou* entre majeurs et mineurs sont, comme en *France, les* plus nombreuses.

A l'égard de ces 394 ventes, la mise à prix totale avait été de 1,698,790 francs; les immeubles ont été adjugés pour la somme de 3,996,061 fr., supérieure de 2,297,271 fr. à la précédente; le produit moyen de chaque vente a donc été de 10,074; enfin les frais se sont élevés à 256,723 fr., soit, en moyenne, 652 francs par vente ou 126 francs de plus que sur le continent. Ce résultat est d'autant plus regrettable qu'en Algérie les ventes judiciaires comprennent généralement des immeubles de peu d'importance.

Les juges-commissaires aux ordres étaient saisis, au 1er janvier 1863, de 131 ordres et de 45 contributions ouverts précédemment; il leur a été communiqué, pendant l'année, 403 procédures nouvelles : 297 ordres et 106 contributions; c'est donc un total de 579 procédures dont il convient d'indiquer les suites.

Il a été terminé 280 ordres, les deux tiers du nombre total, de la manière suivante : 136 par règlement définitif; 116 par règlement amiable des juges-commissaires; 11 par renvoi à l'audience, et 17 par transaction entre les créanciers et les débiteurs sans l'intervention de la justice, par abandon ou jonction. Si les règlements amiables sont dans une proportion plus faible qu'en France (48 p. 100 au lieu de 63 p. 100), il n'en faut pas moins reconnaître que les résultats obtenus sont satisfaisants, si l'on considère les obstacles que présentent à l'accord de tous les intéressés l'établissement de la propriété en Algérie, l'éloignement des créanciers et les difficultés des communications.

Parmi les 151 contributions, 81 ont fait l'objet de règlements judiciaires; 13 ont été abandonnées ou transigées, et 57 restaient à régler le 31 décembre.

Dans les 252 ordres terminés définitivement ou à l'amiable par les juges-commissaires, il a été distribué 2,295,105 francs à 1,402 créanciers qui réclamaient 3,863,852 francs; dans les 81 contributions réglées, il y avait 222,263 francs à répartir entre 461 créanciers dont les réclamations s'élevaient à 906,983 francs.

Les rapports de ces différentes sommes entre elles sont à peu près les mêmes qu'en France. Ces procédures ont coûté en moyenne : *les ordres* judiciaires 398 francs; les *ordres amiables 158 francs* et les contributions 428 francs;

sur le continent, le coût moyen est supérieur : 532, 200 et 442 francs.

L'augmentation constatée plus haut à l'égard des affaires civiles ne s'est pas produite pour les causes commerciales, qui sont au nombre de 8,761 au lieu de 9,322, chiffre de 1862. Les tribunaux en ont jugé 2,367 (0.283) contradictoirement et 4,732 par défaut; 1,263 ont été rayées des rôles après désistement ou transaction; enfin, 399 seulement restaient sans solution à la fin de l'année.

Les faillites, au contraire, ont été plus nombreuses : on en compte 392, ou 19 de plus qu'en 1862. Il n'en a été terminé que 146, un tiers ; mais en Algérie la liquidation des faillites rencontre encore plus d'obstacles qu'en France. Voici quel a été le mode de solution de ces 146 faillites : 53 ont été suivies d'un concordat; 50 ont été terminées par la liquidation de l'union; 4 par celle de l'actif abandonné; dans les 39 autres, la clôture a été provoquée par l'insuffisance de l'actif ou par une décision rapportant le jugement déclaratif.

Les 107 faillites liquidées, ou dans lesquelles est intervenu un concordat, présentait, ensemble, un actif immobilier de 278,344 francs et un actif mobilier de 916,501 fr.; le passif privilégié s'élevait à 107,112 francs, le passif hypothécaire à 152,027 francs, et le passif chirographaire à 2,833,495 francs. Déduction faite sur l'actif, des créances privilégiées et hypothécaires, il restait, pour les créanciers chirographaires, une somme permettant de leur payer un tiers de ce qui leur était dû; dans la métropole, ces créanciers n'ont reçu que le quart.

Le nombre des affaires appelées en conciliation en dehors de l'audience, devant les juges de paix ou les commissaires civils, a été de 46,722, ayant presque toutes donné lieu à des avertissements; les parties se sont, en effet, présentées quelquefois d'elles-mêmes. Le défendeur a refusé de comparaître dans 20,179 de ces affaires (les deux cinquièmes comme en France); les magistrats n'ont donc connu que de 26,543 contestations; ils ont réussi à arranger les parties dans 13,427 cas, la moitié seulement; les juges de paix du continent obtiennent une transaction dans les trois quarts des affaires.

Comme conciliateurs à l'audience, ces mêmes magistrats ont été saisis de 974 affaires ; ils n'ont pu en concilier que 112. Comme *juges*, ils ont vu porter devant eux 14,879 affaires ; c'est 1,194 de moins qu'en 1862. Il en a été terminé, pendant l'année, 14,663, savoir : 6,559 (45 p. 100) par des jugements contradictoires ; 5,629 (38 p. 100) par des jugements par défaut ; 1,226 (8 p. 100) par arrangement à l'audience, et 1,249 (9 p. 100) par abandon.

Nombre des jugements préparatoires ou interlocutoires prononcés : 654 en 1863 au lieu de 862 en 1862.

Si l'on compare 1863 et 1862, ces deux années au point de vue des attributions extrajudiciaires des juges de paix, on constate une réduction notable du nombre des actes de notoriété délivrés, qui est encore, cependant, de 1,403, parce que les Européens, autres que les Français, établis en Algérie, ne peuvent pas toujours obtenir facilement des autorités de leur pays les actes de l'état civil qui leur sont nécessaires.

JUSTICE CRIMINELLE.

Les cours d'assises d'Algérie ont eu, comme celles de France, moins d'affaires à juger en 1863 qu'en 1862. De 352, le nombre de ces affaires est descendu à 262, savoir : 84 accusations de crimes contre les personnes, et 178 de crimes contre les propriétés. On ne compte que 453 accusés, tandis qu'en 1862 il y en avait 574.

Sur 100 accusés, 12 sont Français, 6 autres Européens, et 81 indigènes.

Les 453 accusés de 1863 ont été : 95 (21 p. 100) acquittés ; 168 (37 p. 100) condamnés à des peines afflictives et infamantes, et 190 (42 p. 100) condamnés à des peines correctionnelles.

En 1862, les proportions étaient respectivement de 24, de 31, et de 45 sur 100. La répression avait donc été moins sévère.

Le nombre des délits suit, à l'inverse de celui des crimes, une marche ascensionnelle qu'explique, du reste, l'organisation meilleure de la police judiciaire dans la colonie. Les tribunaux correctionnels ont statué définitivement, en 1863, sur 3,653 affaires, tandis qu'ils n'en

avaient jugé que 3,181 en 1862, 2,718 en 1861, et 2,198 en 1860.

Les 3,653 affaires de 1863 concernaient 4,775 prévenus, dont 910, ou un cinquième, ont été acquittés, 20 mineurs de 16 ans ont été envoyés en correction (article 66 du Code pénale). Les 3,845 autres ont été condamnés : 318 à l'emprisonnement pour plus d'un an ; 2,806 à moins d'un an de la même peine, et 721 à l'amende.

A ces chiffres, il convient d'ajouter 229 délits et 285 inculpés jugés par les tribunaux de paix à compétence étendue, en vertu du décret du 19 août 1854. Devant cette juridiction, la proportion des acquittements et des condamnations est identique à celle qui vient d'être donnée pour les individus traduits devant les tribunaux correctionnels.

Les juges de paix de l'Algérie ont, en outre, statué, en 1863, sur 11,124 affaires de simple police, intéressant 13,022 contrevenants. Ils se sont déclarés incompétents à l'égard de 56 inculpés. Ils en ont acquitté 1,374 (un dixième), et condamné : 10,948 à l'amende; et 644 à l'emprisonnement.

Enfin, ces magistrats ont procédé à 1,264 informations au criminel, dans lesquelles ils ont eu à entendre 5,472 témoins.

Au point de vue de la détention préventive, le compte de l'Algérie offre des indications intéressantes. L'abréviation sensible de la détention ne peut, comme en France, être attribuée à la loi des flagrants délits, dont l'application dans l'Afrique française est nécessairement fort restreinte. 135 affaires seulement ont été jugées en vertu de cette loi pendant l'année 1863. Cependant, sur 1,000 individus arrêtés, 307 ont vu cesser leur détention préventive dans les quinze jours, et 392 dans le mois de leur arrestation. En 1862, les nombres proportionnels correspondants étaient 244 et 347. Tous les tribunaux ont concouru, dans une certaine mesure, à cette amélioration, mais celui de Constantine mérite d'être particulièrement signalé ; le nombre considérable des affaires envoyées à l'instruction n'y a pas ralenti la marche des procédures.

COMMERCE.

Importations et exportations. — Le commerce géné-

ral extérieur de l'Algérie, celui qui s'effectue avec les puissances étrangères et les entrepôts de France, a porté en 1864 sur 47,507,429 francs en valeurs *officielles*; l'importation y figure pour 19,471,419 francs, et l'exportation à 28,036,010 francs.

Au commerce spécial, l'ensemble du mouvement avec l'étranger a été, en 1864, de 46,134,190 francs, l'importation a été de 18,809,817 francs et l'exportation, de 27,324,373 francs.

Comptes spéciaux. — Les importations des entrepôts de France pour la consommation en Algérie ont une valeur de 10,559,093 fr., au lieu de 5,768,849 fr. en 1863. La différence porte principalement sur les ouvrages en métaux, les fontes, fers et aciers et les tissus de coton.

La part de l'Angleterre a été de 1,012,050 francs, et les expéditions à destination du même pays se sont élevées à 13,439,597 francs; il y a eu ainsi diminution à l'entrée, mais augmentation à la sortie au compte de ce pays.

Le mouvement commercial avec l'Italie a presque triplé à la sortie d'Algérie. L'augmentation est de plus de 2 millions de francs sur le froment (grains).

Quant aux marchandises extraites des États barbaresques et importées pour la consommation de l'Algérie, la valeur n'en a été que de 841,438 francs : c'est une diminution notable sur 1863. Les expéditions à destination de ces pays ont été supérieures de 989,891 francs à celles de l'année précédente.

Commerce avec l'étranger et la métropole réunis. — En ajoutant aux chiffres représentatifs du mouvement commercial de l'Algérie avec l'étranger et les entrepôts de France, ceux des transports qui se sont opérés entre la France et l'Algérie, d'après les relevés des douanes métropolitaines (soit le *commerce spécial* pour l'exportation de France, et le *commerce général* pour l'importation d'Algérie [1]), on obtient les résultats suivants pour 1864.

(1) *A l'exportation de France* on ne doit prendre que le commerce spé-

Commerce de l'Algérie avec l'étranger et les entrepôts de France......		47,507,429 f
— — avec la métropole......		205,574,787
		253,082,216

Entrepôts. — Les marchandises de toute nature introduites dans les entrepôts de l'Algérie en 1864 comprennent un poids total de 132,933 quintaux métriques, chiffre supérieur de 22,711 quintaux métriques à celui de 1863. Les valeurs *officielles* de ces marchandises se sont élevées à 5,377,264 francs.

Perceptions. — Le tableau ci-après indique, par nature de perceptions d'abord, et ensuite par douane principale à l'importation, le montant des droits perçus en Algérie pendant l'année 1864.

Droits de douane à l'importation :	
Sur les sucres raffinés venus de France..........	466,137 f
Sur les produits venus de l'étranger et des entrepôts....................................	1,493,830
TOTAL................	1,959,967
Droit de navigation..........................	232,225
Droits et produits accessoires................	190,642
TOTAL GÉNÉRAL.........	2,382,834

Droits perçus à l'importation par les douanes de :

Alger...........	805,333	Bône............	147,928
Oran...........	652,803	Tlemcen.........	9,936
Philippeville	337,588	Constantine.....	6,379
		TOTAL..................	1,959,967

Navigation. — Les navires chargés expédiés de l'Algérie à l'étranger, et *vice versa*, ont effectué 3,246 voyages en 1864. Le tonnage total de ces navires a été de 252,088 tonneaux.

En réunissant à ce mouvement celui des transports entre la métropole et l'Algérie, on constate, pour 1864, 5,278 voyages, 681,827 tonneaux.

---

cial, attendu que la différence entre le commerce général et le commerce *spécial constitue* le compte des entrepôts de France dans le relevé des *douanes algériennes.*

Le pavillon français figure dans ce mouvement général pour 81 p. 100 quant au tonnage; il a couvert 551,377 tonneaux.

Voici, au surplus, comment la navigation se répartit, sous le rapport du tonnage, entre notre marine et la marine étrangère, dans les relations de l'Algérie avec les principales puissances auxquelles il est ouvert des comptes particuliers pour les importations et les exportations de marchandises.

	Navires français.	Nav. étrang.
États barbaresques............	97 p. 100	3 p. 100
Espagne......................	2 —	98 —
Angleterre....................	34 —	66 —
Royaume d'Italie..............	12 —	86 —

Parmi les puissances étrangères dont les bâtiments ont fait des opérations de commerce dans les ports de l'Algérie en 1864, les États barbaresques occupent le premier rang, avec 90,290 tonneaux; l'Espagne le second, avec 42,596 tonneaux; l'Angleterre le troisième, avec 38,639 tonneaux, et le royaume d'Italie le quatrième, avec 27,034 tonneaux. Il s'agit ici, bien entendu, de la navigation par navires chargés et des entrées et sorties réunies.

Dans l'ensemble de cette navigation entre les ports de l'Algérie et l'étranger, dont l'importance, comme on l'a vu, est représentée par 252,088 tonneaux, notre pavillon a couvert 121,638 tonneaux (48 p. 100), et le pavillon étranger, 130,450 tonneaux (52 p. 100).

Enfin l'effectif de la marine marchande dans les ports de l'Algérie, au 31 décembre 1864, est de 148 navires, jaugeant ensemble 4,280 tonneaux.

COLONIES FRANÇAISES.

Les documents qui suivent sont extraits des dernières statistiques publiées par le ministère de la marine.

I. COLONIES A CULTURES.

MARTINIQUE.

Superficie : *98,708 hectares.*

Population : *En 1862*, 136,956 âmes y compris les

fonctionnaires, employés et leurs familles, et les émigrants (coolies indiens ou chinois).

En 1863, 137,034 âmes, dont 600 fonctionnaires et employés non propriétaires, avec leurs familles; 1021 hommes de troupes; 15,576 émigrants. La population de couleur est environ dix fois plus nombreuse que la population blanche. Il n'est plus fourni de renseignements sur la part pour laquelle figurent les nouveaux affranchis dans le chiffre des mariages, légitimation ou reconnaissance d'enfants, parce que les registres de l'état civil ne comportent plus aucune distinction entre les diverses parties de la population.

Le mouvement commercial de 1863 présente, avec celui de 1862, les différences suivantes:

Commerce.	1862.	1863.
Importations....................	29,759,269	25,513,179
Exportations....................	22,111,648	25,546,745
TOTAL.............	51,870,917	50,669,924

Le chiffre des importations comprend : 1° la valeur des denrées et marchandises françaises importées de France et des colonies et pêcheries françaises, par navire français; 2° celle des denrées et marchandises étrangères, importées par tous pavillons. Le chiffre des exportations comprend aussi : 1° la valeur des denrées et marchandises de la colonie exportées en France, dans les colonies françaises et à l'étranger; 2° Celle des denrées et marchandises françaises provenant de l'importation.

Les huiles, vins, tissus de lin et de coton, articles d'habillement, de modes, de mercerie, métaux ouvragés forment les principaux articles des importations. Le sucre brut représente plus des 3/4 des exportations. Le commerce avec la France s'élève à 35,457,690 francs sur 50,669,924 francs que représente le commerce entier de la colonie. Le mouvement commercial avec la France était plus élevé en 1862 (40,058,775 fr.)

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES

Guadeloupe. — Marie-Galante. — Les Saintes. — La Désirade. — Saint-Martin (partie française).

Superficie : 265,123 hectares.

Population : En 1862, 138,501 h. dont 2,316 Européens (fonctionnaires et troupes), et 12,421 immigrants. En 1862, 138,830, dont 2,250 Européens, et 15,062 émigrants. La population de couleur est environ 12 fois plus nombreuse que la population blanche,

Commerce.	1862.	1863.
Importations....................	24,937,670	23,287,367
Exportations....................	22,912,530	21,376,899
TOTAL.............	47,850,200	44,664,266

La morue, les huiles, les vins, les légumes secs, les graines oléagineuses, les viandes, le riz, les ouvrages en cuir et les habillements, surtout les tissus de coton, représentent les 2/3 des importations. Le sucre brut représente près des 2/3 des exportations, le sucre raffiné 1/10e.

GUYANE FRANÇAISE.

Superficie : 72,000 kilomètres carrés.

Population.	En 1862	24,951	dont	2,171	immigrants.
—	—		—	1,700	Indiens indigènes.
—	—		—	1,170	troupes.
—	—		—	168	transportés.
—	En 1863	24,264	—	2,085	immigrants.
—	—		—	1,500	indigènes.
—	—		—	1,379	troupes.
—	—		—	372	transportés.

La population de couleur est 15 fois plus nombreuse que la population blanche. Le plus grand nombre des immigrants sont Africains, 1,015.

Commerce.	1862.	1863.
Importations....................	8,994,515	8,061,281
Exportations....................	1,391,986	725,776
TOTAL.............	10,386,501	8,787,057

Le commerce avec la France était évalué, en 1862, aux 3/4 du commerce général de la colonie (6,576,031).

Ce commerce avec la France est encore près des 2/3 du commerce général, bien que descendu à 5,380,472.

Les viandes salées, les légumes secs, les huiles, le riz, les vins, la lingerie et les vêtements représentent la moitié

des importations. Le sucre représente 1/3 des exportations; les bois d'ébénisterie et le rocou préparé un autre tiers; le reste se compose de cacao, café, diverses graines, etc.

LA RÉUNION.

Superficie : 251,160 hectares.

Population. En 1862, 193,288, dont 704 fonctionnaires, employés, etc., et 1069 soldats. En 1863, 197,265. La population de couleur est 6 fois plus nombreuse que la population blanche.

Commerce.	1862.	1863.
Importations	49,615,024	[illegible]
Exportations	50,606,522	55,706,960
TOTAL	100,221,556	94,071,060

Le mouvement commercial entre la France et la Réunion peut être évalué aux 3/4 du commerce général et s'élève à 75,912,403 francs.

Les mules et mulets, les viandes salées, les huiles, les couleurs, les médicaments composés, les vins, les tissus, les ouvrages en cuir, la lingerie, représentent les 2/3 des importations; le sucre, les 7/8 des exportations, la vanille et les lichens y entrent pour 1/5.

II. COMPTOIRS.

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

(*Saint-Louis et Gorée.*)

Population : En 1862, 27,636 h. à Saint-Louis et dans sa banlieue, dont 400 environ d'Européens, et dans tous les pays de la colonie soumis immédiatement à la France, 113,291. Ce chiffre total s'est élevé en 1863 à 137,666, décomposé ainsi, par suite d'une nouvelle division des circonscriptions territoriales :

Arrondissement de Saint-Louis	81,000
— de Gorée	52,066
— de Bakel	4,000

Il y avait eu en 1862, à Saint-Louis et dans les faubourgs, pour la population de couleur, 6 mariages, 3 reconnaissances d'enfants naturels, et dans la population noire, 1 mariage et 14 reconnaissances; à Gorée, 4 maria-

ges entre noirs et 26 reconnaissances. En 1863, il y a eu à Saint-Louis et dans les faubourgs, dans la population de couleur, 4 mariages et trois reconnaissances, et dans la population noire, 5 mariages et 13 reconnaissances. Cette dernière partie de la population étant presque entièrement musulmane et les mariages des mahométans ne se contractant pas devant l'officier de l'état civil, l'administration n'a aucun moyen de les constater. A Gorée, il y a eu 3 mariages entre noirs qui ont donné lieu à 14 reconnaissances d'enfants.

Commerce.	1862.	1863.
	Importations.	
Saint-Louis....................	8,839,834	10,366,009
Gorée.........................	7,178,021	8,277,888
	16,017,855	18,643,897
	Exportations.	
Saint-Louis....................	7,446,594	7,174,312
Gorée.........................	8,331,452	7,325,481
	15,778,046	14,499,793
TOTAUX...........	31,795,901	33,143,690

Le commerce avec la France était en 1862 de 20,618,045, les 2/3 du commerce général de la colonie. Il n'est plus en 1863 que de 12,150,706, à peine la moitié, bien que le commerce général ait augmenté.

Les tissus, surtout de coton, les habillements, le riz, les vins, sont les principaux articles d'importation, les arachides, les gommes, les bois de teinture, forment les 4/5 des exportations.

ÉTABLISSEMENTS DE LA CÔTE D'OR ET DU GABON.

Le mouvement commercial se composait ainsi en 1862 :

Importations.....	655,554	dont 193,414	avec la France (1/5).
Exportations......	1,624,804	330,112	id. (2/3).
	2,222,336	523,626	

Il s'établit ainsi en 1863 :

Importations.....	1,067,505	dont 276,045	avec la France (1/5).
Exportations......	944,463	254,737	id. (1/3).
	2,011,968	530,782	

Les tissus, l'eau-de-vie, le tabac, les conserves, représentent les 2/3 des importations; l'huile de palme, l'ivoire, les bois de construction, les 4/5 des exportations.

MAYOTTE ET DÉPENDANCES.

Superficie de Mayotte : 15 à 20,000 hectares; de Nossi-Bé, 15,000.

Population. Il n'est pas parvenu de nouveaux renseignements depuis 1862; ces renseignements donnaient :

MAYOTTE.		NOSSI-BÉ.	
2,945	de population sédentaire.	14,005	sédentaire.
1,992	— flottante.	855	flottante.
4,937		14,860	

Commerce.	1862.	1863
Importations......................	1,169,367	392,022
Exportations......................	625,226	1,013,721
TOTAL..............	1,784,593	1,406,043

Les principaux articles d'importation sont les tissus, la vannerie; ceux d'exportation, le sucre brut, les résineux, le riz.

SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR.

Superficie : 90,975 hectares.

Population en 1862 : 5,620.

Commerce. Les importations et les exportations réunies se sont élevées, en 1863, à 345,184 fr., dont 219,945 fr. de commerce avec la France. Les produits sont les mêmes que ceux des colonies précédentes ; il faut y ajouter surtout des bois d'ébénisterie.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'INDE.

(*Pondichéry. — Karikal. — Yanaon. — Mahé. — Chandernagor. — Surate.*)

Superficie : 48,962 hectares.

Population : En 1862, 228,870, dont 1,483 Européens

(fonctionnaires et troupes), 1,546 métis et 217,430 indigènes.

En 1863 : 229,057, dont 1,511 Européens, 1,636 métis et 225,958 indigènes.

Commerce.	1862.	1863.
Importations	7,692,968	8,432,071
Exportations	29,380,600	18,944,575
TOTAL	37,073,568	27,376,646

Le commerce avec la France était, en 1862, de 18,817,365 fr., la 1/2 environ du commerce général. Il est, en 1863, de 8,949,413 fr. seulement, le 1/3 à peine du commerce général.

Les vins, la pulpe de coco, l'areck, le jagre, les bois, le vieux cuivre, les tissus de coton, représentent le 1/3 des importations ; les arachides, les graines de sésame, le café, les huiles, l'indigo et les indiennes les 2/3 des exportations.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE

Population. Taïti. En 1863..... 7,735 Moorea..... 1,253

Les deux îles................. 8,988

Commerce.	1862.	1863.
Importations	2,787,947	2,105,762
Exportations	1,698,077	1,141,206
TOTAL	4,486,024	3,246,968

Productions : Indigo, rocou, tabac, sorgho, canne à sucre, noix de Bancoul, nacre, huile de coco, arron-root,

Nouvelle-Calédonie.

Superficie : 650 lieues carrées.

Population en 1862 : 40 ou 50,000 indigènes ; 420 Européens ; — en 1863, 40 ou 50,000 indigènes ; 434 Européens.

Commerce. 1862.

Importations.. 1,227,630 dont 148,930 par navires français (vivres et objets de colonisation).

Exportations..	55,443 —	2,600 id. (laines, suifs, nacre, huile de coco, bois de sandal).
TOTAL.........	1,283,073	

1863.

Importations..	1,484,000	dont 221,700 par navires français.
Exportations..	46,412	sous pavillon étranger.

ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Population en 1862.	2,497 sédentaire.	En 1863.	2,700 id.
—	766 flottante...	—	742 id.
	3,263		3,442

Commerce.	1862.	1863.
Importations....................	3,528,763	3,[illegible],408
Exportations....................	5,267,998	5,[illegible],014
TOTAL..............	8.796,761	9,206,447

Le mouvement commercial avec la France, en 1862, était de 2,474,683 fr., un peu plus du 1/4 du commerce général. Il s'est élevé, en 1863, à 3,155,650 fr. (le 1/3 du commerce général.)

Le sel de pêche, les cordages, le beurre salé, font les 2/3 des importations, et les morues et l'huile de morue les 3/4 des exportations.

RÉSUMÉ.

Le total général de la population des colonies françaises était, en 1862, de 855,554 ; en 1863, de 881,948.

Le total général du commerce, en 1862, de 287,995,404; en 1863, de 267,918,769.

Le commerce des sucres avec les colonies a présenté les résultats suivants.

1. Quantités de sucre importées des colonies françaises dans les ports de France :

1859....................................	188,169,931
1863....................................	235,614,656
Moyenne des cinq années 1859-1863.......	212,657,340

2. Quantités mise en consommation :

1859....................................	93,289,671
1863....................................	127,449,765
Moyenne des cinq années.................	110,121,399

3. Quantités réexportées de France après raffinage :

1859	76,361,297
1863	139,132,253
Moyenne des cinq années	98,408,882

Banques coloniales.

Le mouvement général des opérations des banques coloniales a présenté les résultats suivants pendant l'exercice 1864-1865 :

Escomptes.

Martinique	22,701,095 48
Guadeloupe	24,719,475 25
Réunion	23,041,655 70
Guyane	3,995,660 89
Sénégal	904,715 28
TOTAL	75,362,602 60
Si l'on ajoute à ce chiffre celui des émissions et remises, qui représente le mouvement avec la métropole, soit	43,507,768 64
On aura un total de	118,870,371 24

inférieur de 19,543,710 fr. 48 c. aux résultats de l'année dernière.

En 1864, les opérations d'escompte ont été confondues, au Sénégal, avec les émissions et remises, qui devaient être comprises dans un chiffre spécial. Le montant des escomptes, en 1864, était de 758,230 fr. 67 c.; il est, en 1865, de 904,715 fr. 28 c. C'est donc une amélioration de 146,484 fr. 61 c. au profit de 1865.

JACQUES DE BOISJOSLIN.

QUATRIÈME PARTIE.

PAYS ÉTRANGERS.

ANHALT (DUCHÉ DE).

Superficie : 2,603 *kil.* carrés; population au 31 décembre 1864 : 193,046 hab.; capitale : Dessau, 16,306 hab.

FINANCES. — *Budget de 1865 (en thalers de 3 fr. 75)*

Recettes.

Excédant de l'année 1863	28,442	Taxes ecclésiast.	6,450
Domaines	1,032,945	Revenus du fonds de l'instr. publ.	29,300
Impôts	1,953,905	Divers	5,935
Mines et usines	677,596	TOTAL	3,815,247
Taxes	80,674		

Dépenses.

Maison ducale	270,950	Culte et instruct.	165,805
Admin. générale.	38,998	Armée	170,050
— de la dette publ.	187,045	Rentes, ind., etc.	12,482
— de la just.	119,550	Pensions, etc.	142,385
— de l'intér.	136,663	Architecture	322,178
— de finances	2,237,156	Divers	2,510
Comm. générale.	9,775	TOTAL	3,815,247

Dette publique au 1er janvier 1864.

De l'ancien duché d'Anhalt-Dessau-Cœthen	1,827,593
— — — Bernbourg	1,618,634

Armée, 1,836 hommes.

AUTRICHE.

Superficie : 643,911 kil. carrés ; population : 35,018,986 *hab. ; capitale* : Vienne, 578,525.

Pays d'Autriche faisant partie de la Confédération Germanique.

Pays	Population.
Archid. d'Autriche	2,389,147
Duché de Salzbourg	146,769
Duché de Styrie	1,056,773
Duché de Carinthie	332,456
Duché de Carniole	451,941
Littoral (Ville de Trieste et territoire, Cercle de Goertz, partie du cercle d'Istrie)	361,972
Comté de Tyrol et de Vorarlberg	851,016
Royaume de Bohême	4,705,525
Margraviat de Moravie	1,867,094
Duché de Silésie	443,912
Les duchés d'Auschwitz et de Zator (De la Galicie)	196,339
Total	12,802,944

(Voyez dans l'*Annuaire* précédent la population selon le culte et la nationalité.)

FINANCES. — *Budget de 1865 en florins de 2 fr. 50.*

Recettes brutes.	Florins.
Impôts directs	126,949,134
Impôts indir., monopoles de l'État et droits régaliens	238,621,913
Produits des propriétés de l'État, mines, monnaies	121,960,385
Recettes diverses du ministère des finances	16,611,105
Recettes diverses des autres administrations	15,656,487
Total	519,799,024

(Voyez les subdivisions des recettes à l'*Annuaire* de 1865.)

Dépenses ordinaires et extraordinaires.

Maison de l'Empereur	7,421,144
Chancellerie du cabinet	63,482
Reichsrath (conseil de l'empire)	685,971
Conseil d'État	145,782
Conseil des ministres	69,608

Ministère des affaires extérieures	2,290,360
Ministère d'État	24,555,566
Chancellerie aulique de Hongrie	13,372,144
Chancellerie aulique de Croatie et Esclavonie.	2,188,199
Chancellerie aulique de Transylvanie	3,449,925
Ministère de la police	2,983,910
Ministère de la justice	7,976,800
Ministère des finances	125,573,864
Ministère du commerce et de l'agriculture	13,050,948
Contrôle (de la comptabilité)	3,638,042
Pensions	11,596,850
Subventions à des entreprises industrielles	6,449,352
TOTAL	245,425,947
Ministère de la guerre	90,962,772
Ministère de la marine	5,472,800
TOTAL	96,435,572
Dette publique	180,170,274
Perte au change	3,750,000
TOTAL des dépenses	527,764,793
Rappel des recettes	519,798,024
Déficit	7,966,769
Dette en octobre 1865	2,619,076,879

Dette publique au 31 décembre 1864.

Dette consolidée antérieure	41,325,844
Dette consolidée nouvelle	2,326,928,640
Dette flottante	152,050,360
Dette lombardo-vénitienne	65,797,134
Rachat de servitude	13,142,491
Rentes dues à la Bavière	1,750,000
	2,600,994,469
Dette en octobre 1865	2,619,076,879

Situation de la dette publique de l'empire au 30 juin 1865, contrôlé par la commission du Reichsrâth. La dette totale s'élève à 2,619,076,879 flor. 11 k. (6,547,692,198 fr.), dont les intérêts annuels sont de 118,343,823 flor. 29 k. (295,869,558 fr.). Les dettes de rachat foncier se montent à 525,089,405 flor. 10 k. (1,211,723,523 fr.), portant un *intérêt* annuel de 26,217,255 flor. 10 1/2 k. (64,543,138 fr.)

(Gazette de Vienne.)

Chemins de fer en 1863.

NOMS DES LIGNES.	LONGUEUR	FRAIS d'établissement par mille.	RECETTES en 1863.	DÉPENSES. en 1863.
Société des chem. de fer de l'État.				
Lignes :	milles	florins.	florins.	florins.
Du Nord.			7,596,231	
Du Sud-Est.	174 50	754,921	7,408,352	
Vienne-N.-Szony.			1,320,454	
Ensemble.			16,325,037	9,960,944
Société des chem. de fer du Sud de l'Autriche, Lomb.-Vénit. et de l'Italie centrale.				
Lignes :				
Du Sud (Vienne-Trieste).			12,976,310	
Vénitiennes.			3,369,011	
Du Tyrol.	246 40	957,644	1,056,887	
Hongroises.			2,337,305	
Croatienne.			689,263	
Ensemble.			20,428,776	12,905,140
Empereur Ferdinand du Nord.	82 50	918,844	15,074,953	5,490,090
Impératrice Elisabeth.	73 80	1,006,755	5,375,454	2,709,655
Jonction Sud-Nord-Allemande.	25 83	758,476	1,034,090	366,343
Charles-Louis de Galicie.	47 50	776,139	3,704,694	2,071,536
Société des chem. de la Theiss.	76 99	545,280	2,638,280	1,058,377
Aussig-Tœplitz.	2 40	1,381,753	406,440	220,462
Gratz-Kœflach.	5 30	507,735	329,613	187,735
Buschterad.	10 93	265,461	763,452	374,132
Ligne de l'Ouest de Bohême.	25 58	896,742	1,329,535	689,499
— de Brunn-Rossitz.	3 10	836,055	307,409	155,311
— de Presbourg-Tiznaw.	8 42	153,818	»	»
— de Fünfkirchen-Mohacz.	8 02	845,464	636,409	317,567
— de Zittau et Reichenberg.	2 87	»	»	»
TOTAUX généraux.	794 19			

A la fin de 1863, la longueur totale des chemins de fer a été de 794 milles; le nombre des voyageurs transportés pendant l'année de 11,847,997; le nombre des quintaux (50 kil.) de marchandise, 170,689,119; les recettes, 68,354,149 flor.; les dépenses, 39,506,791 flor.

Routes à la fin de 1861.

Routes principales, 3,032 milles de 7 k. 4.
— secondaires, 11,325 milles.

Commerce extérieur en 1864.

	Importations.	Exportations.
Commerce des douanes générales de l'Autriche (florins)	253,180,153	333,583,953
Commerce des douanes de la Dalmatie	7,509,997	5,491,147
TOTAL	260,690,150	339,075,100

Détails sur le commerce autrichien de l'année 1863 (1)
(en millions de florins).

	Imp.	Exp.	Total.
Commerce avec et par la frontière de l'Allemagne du sud (2).........	53.7	53.0	106.7
Par la Saxe.	78.9	68.0	146.9
Par la Prusse.	31.8	57.9	89.7
Avec et par le Zollverein...........	164.4	158.9	323.3
Avec et par la Suisse (2)...........	2.3	1.4	3.7
— l'Italie.................	9.8	20.5	30.3
— la Turquie............	28.7	42.4	71.1
— la Russie.............	9.0	15.7	24.7
— les autres frontières...	49.8	80.0	129.8
Commerce par terre (3)............	214.2	238.9	453.1
Commerce par mer................	40.0	52.3	92.3
Total général............	254.2	291.2	545.4

Effectif de la marine marchande en 1864.

	Nombre de nav.	Tonn.	Equip.
Bâtiments à voiles :			
Vaisseaux de long cours.........	533	209,772	5,881 h.
— de cabotage...... ...	2,690	80,211	9,662
Barques de pêcheurs, alléges, etc.	6,205	22,152	16,353
Vapeurs (d'une force de 11,570 chevaux).....................	63	24,065	1,799
Total.........	9,491	336,200	33,695 h.
Savoir :			
Goertz, Trieste, Istrie...........	2,538	262,848	14,166
Royaume lombardo-vénitien.....	1,359	35,675	5,017
Croatie......................	308	3,457	776
Confins militaires...............	153	2,502	525
Dalmatie.	5,133	31,718	13,211

Armée, Pied de paix, 280,996 h. ; pied de guerre, 619,169 h., non compris 12,432 h. de la garde.

Marine militaire. 59 vapeurs ; force, 10,900 chevaux, 638 canons ; 51 voiles avec 348 canons.

(1) Ces détails ne sauraient concorder avec les totaux de l'année dernière qui n'indiquaient, comme cette fois celui pour 1864, que des résultats provisoires qui se trouvent toujours un peu modifiés par la révision faite à loisir et avec soin.

(2) On ne distingue, sur les registres autrichiens, que les frontières par où passe une marchandise et non sa destination ultérieure.

(3) Entrepôts des ports libres de Venise et de Trieste compris.

BADE (GRAND DUCHÉ DE).

Superficie : 15,284 kil. carrés ; population (fin 1864), 1,428,090.

Savoir : catholiques, 929,860 ; évangéliques, 470,443 ; mennonites et autres dissidents, 2,553 ; israélites, 25,234.

Capitale : Carlsruhe, 30,367 h. ; autres villes, Manheim, 30,555 ; Fribourg, 19,167 ; Heidelberg, 17,666 ; Pforzheim, 16,320.

FINANCES. — *Compte de 1865.*

Recettes (en florins de 2 fr. 12).

Domaines	1,418,053 fl.
Forêts	2,036,788
Mines et usines	345,043
Impôts foncier et industriel	3,310,053
— sur le capital	219,998
— par classes (de revenu)	158,766
Accise (boissons)	2,270,460
Taxes de justice et autres	1,384,744
Sel (monopole)	1,481,506
Douanes	2,970,250
Monnaies	653,888
Autres	911,471
TOTAL des recettes	17,161,020 fl.

Dépenses.

Frais d'exploitation et de perception		5,226,656
Par exemple :		
Domaine	779,010	
Forêts	835,701	
Mines et usines	322,532	
Impôts directs	219,849	
Accises	655,842	
Sel	339,713	
Douanes	1,021,702	
Monnaies	687,965	
Ministère d'État		4,014,947
Y compris : Liste civile	930,204	
— Chambres	43,960	
— des affaires étrangères		115,000
— de la justice		1,598,960
— de l'intérieur		2,215,283
Y compris : Culte	118,639	
— *Instruction*	547,532	

— du commerce et des travaux publics.......	1,221,402
— des finances...........................	1,856,616
— de la guerre...........................	2,944,063
TOTAL des dépenses............	16,297,927

Les budgets des administrations qui ont des comptes spéciaux, s'élèvent, pour les années 1864 et 1865, aux chiffres ci-après pour les deux années :

	Recettes pour les deux années.	Dépenses pour les deux années.
Administration des postes........fl.	3,409,922	2,744,340
Direction des chemins de fer......	18,361,741	10,574,733
Administration de la construction des chemins de fer..............	—	20,000,000
Service de vapeurs sur le lac de Constance......................	253,744	222,682

Dette publique (au 1er janvier 1865).

Dette genérale..............................fl.		40,571,715
Dont ne portant pas d'intérêts :		
Fonds des domaines..............	12,000,000	
Papier-monnaie................	3,000,000	15,999,566
Divers.........................	999,566	
Reste, dette portant intérêts..................		24,572,149
Créances....................................		12,410,879
Dette des chemins de fer :		
Le passif s'élève à............................		76,532,982
Dont ne portant pas d'intérêts.	5,817,203	
L'actif s'élève à...............................		942,845
Reste................................		75,590,137

Longueur des chemins de fer : 11,457 kil.

Armée. Pied de paix, 7,903 h. ; pied de guerre, 18,378 h.

BAVIÈRE (ROYAUME DE).

Superficie : 76,184 kilom. carrés ; population (fin 1864), 4,807,440 hab. Capitale : Munich, 167,054 hab. (143,316 sans la population militaire).

Autres villes : Nuremberg, 70,492 hab. ; Augsbourg, 49,332 ; Wurzbourg, 41,082 ; Ratisbonne, 29,893 ; Bamberg, 25,240 hab.

FINANCES.

PROJET DE BUDGET ANNUEL POUR LA 8e PÉRIODE FINANCIÈRE (1861-1867).

Recettes (en florins de 2 francs 12).

Impôt foncier	4,804,031	florins.
Impôt sur les maisons	717,076	
Impôt sur l'industrie	1,222,921	
Impôt sur le capital	536,171	
Impôt sur les revenus	232,708	
Impôts supplémentaires	1,820,130	
Taxes	4,500,000	
Timbre	1,210,343	
Malt	6,200,000	
Douanes	6,350,000	
Salines	3,130,000	
Mines	250,000	
Chemins de fer	5,003,256	
Postes	570,000	
Bataux à vapeur sur le Danube	25,149	
Canal de Louis	26,133	
Feuille officielle	11,597	
Télégraphes	30,000	
Banque de Nuremberg	150,000	
Autres droits régaliens	8,656	
Forêts, etc.	5,000,000	
Domaines agricoles et industrie	365,911	
Redevances	4,116,284	
Intérêts des capitaux de l'État	1,543	
Contributions particulières	27,545	
Autres recettes	271,193	
TOTAL	46,520,597	florins.
Retenues annuelles des années précédentes	200,000	
TOTAL général	46,720,597	florins.

Dépenses.

Dette publique	13,556,376	florins.
Liste civile	2,995,605	
Conseil d'État	74,905	
Diète	75,000	
Ministère de la maison du roi et des affaires étrangères	172,742	

Ministère de la justice	3,373,492
— de l'intérieur	1,650,000
— des cultes	99,087
— du commerce et des trav. publics	252,846
— des finances	879,712
Instruction publique	1,153,073
Culte catholique	1,240,522
Culte protestant	433,623
Affaires sanitaires	289,850
Bienfaisance	218,111
Sûreté publique	1,304,564
Arts et industrie	404,657
Ponts-et-chaussées	2,954,687
Subventions aux communes	19,548
Cadastre	290,000
Monnaie	11,226
Peinture sur verre	3,000
Subventions accordées aux caisses des cercles en faveur de l'instruction primaire	503,000
Armée	9,500,000
Gendarmerie	962,800
Bureau topographique	50,000
Fonds des invalides, etc	92,000
Pensions	700,000
Entretien des forteresses	95,200
Aumônerie militaire	15,000
Agriculture	774,003
Pensions de veuves et orphelins	716,000
Fonds de réserve	1,008,274
Intérêts garantis aux chemins de fer	475,000
TOTAL des dépenses	46,720,597 florins.

Dette à la fin du mois de septembre 1864.

Ancienne dette	79,328,643 fl.
Nouvelle dette (y compris l'emprunt militaire de 1855)	43,300,099
Dette des chemins de fer	115,712,700
Rachat des rentes foncières	99,492,025
TOTAL	337,833,467 fl.

Chemins de fer en 1864.

CHEMINS EXPLOITÉS par les COMPAGNIES.	LONGUEUR en kilom.	RECETTE totale en francs.	RECETTE kilomét. en francs.	CAPITAL employé.
Est Bavarois.......	580	9,713,471	16,747	119,439,493
Louis du Palatinat..	159	5,202,990	32,723	42,358,290
Maximil. du Palatinat	63	1,067,436	16,943	12,642,837
Nuremb.-Fürth(1862)	6	217,751	36,292	»
Totaux des chem. de fer exploités par les compagnies...	808	16,201,648	102,705	174,440,640
Totaux des chem. de fer exploités par l'État (1863)......	1,282	32,794,078	25,580	288,184,194

Armée. — Infanterie, 151,748 hommes; cavalerie, 22,569 h.; artillerie (sans le train), 22,967 (136 bouches à feu); génie (sans les compagnies de garnison), 3,076 hommes.

A ajouter : landwehr active, infanterie, 54,000 h.; cavalerie, 2,500 hommes.

BELGIQUE (ROYAUME DE).

Superficie : 29,455 k. c.; population, 4,940,570 hab. Capitale : Bruxelles, 187,155 habitants, et, avec les 8 communes adjacentes, 308,662 habitants.

Autres villes : Gand, 124,441 hab.; Anvers, 122,665; Liége, 102,888; Bruges, 50,593; Malines, 35,576; Louvain, 32,783; Tournay, 31,629; Verviers, 30,246; Mons, 27,331; Namur, 26,525; Saint-Nicolas, 24,107; Courtrai, 23,510 hab.

FINANCES. — Budget de l'État pour 1865 et 1866.

Recettes.

	1865.	1866.
Impôts additionnels compris foncier....................	18,886,290	18,886,290 fr.
Impôt personnel..............	10,845,000	11,100,000
Patentes.....................	4,125,000	4,290,000
Débit des boissons alcooliques.	1,320,000	1,390,000

Débit des tabacs..............	215,000	225,000
Redevances sur les mines.....	400,000	400,000
Douanes (1)..................	13,065,000	13,065,000
Accises : sel.................	5,400,000	5,400,000
— vins étrangers (2)...	2,080,000	2,080,000
— eaux-de-vie étrangères (2)............	26,000	26,000
— eaux-de-vie indigènes (2)..........	6,500,000	7,000,000
— bières et vinaigres (2).	8,580,000	8,580,000
— sucres de canne et de betterave (2)......	3,900,000	3,900,000
— glucoses, etc........	20,000	20,000
Garantie d'or et d'argent......	250,000	260,000
Droits de magasin des entrepôts, etc..................	225,000	225,000
Enregistrement..............	14,000,000	14,300,000
Greffe.......................	275,000	280,000
Hypothèques.................	2,600,000	2,600,000
Droits de succession et de mutation par décès............	9,240,000	9,600,000
Droit de mutation en ligne directe.....................	1,600,000	1,700,000
Droit dû par les époux survivants.....................	160,000	200,000
Timbre......................	3,750,000	3,850,000
Naturalisations...............	5,000	5,000
Amendes en matière d'impôts.	150,000	170,000
— de condamnation....	140,000	150,000
TOTAL des impôts..	107,757,290	109,702,290 fr.
Péages. — Routes de l'État....	1,550,000	1,550,000 fr.
Rivières et canaux............	2,700,000	2,200,000
Bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres................	225,000	430,000

(1) Déduction faite des 75 p. 100 du produit probable sur les cafés, soit 1,800,000 fr., de 35 p. 100 du produit des droits d'entrée sur les eaux-de-vie étrangères importées sous le régime du traité du 1er mai 1861, soit 91,000 fr., et de 35 p. 100 (ou 35,000 fr.) du produit des mêmes droits sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, ensemble une somme de 1,926,000 fr., attribuée au fonds communal, créé par suite de la suppression des octrois.

(2) Déduction faite des 35 p. 100 du produit probable, affectés au fonds communal.

Postes (1)	3,360,000	3,481,000
TOTAL des péages	7,835,000	7,661,000 fr.
Capitaux et revenus. — Chemins de fer	33,000,000	37,500,000
Télégraphes électriques	700,000	800,000
Domaines (valeurs capitales), forêts, dépendances des chemins de fer, établissements et services régis par l'État, produits divers, revenus des domaines	3,400,000	3,480,000
Abonnements au *Moniteur*, etc., perçus par l'administration des postes	24,000	24,000
Produits divers des prisons, fonds des cautionn., actes des commiss. marit., droit de chancell., de pilotage et de fanal, fabricat. de monnaie de cuivre et de nickel	4,464,000	1,973,500
Chemins de fer rhénan. — Dividendes	232,500	232,500
Part dans les bénéf. de la Banque nationale	350,000	400,000
TOTAL des capitaux et revenus	42,170,500	44,410,000 fr.
Remboursements	1,750,000	2,270,000
TOTAL du budget	150,512,790	164,043,290 fr.
Fonds spécial. — Produits des ventes de biens domaniaux	100,000	46,200
TOTAL général des recettes en 1865	150,612,790	164,089,490 fr.
TOTAL général en 1864	157,782,790	»

Dépenses.

	1865.	1866.
Dotations. — Liste civile	2,751,322 75	3,300,000 »
— Comte de Flandre	150,000 »	150,000 »
— Sénat	60,000 »	60,000 »
— Chambre des représentants	615,497 25	612,778 85

(1) Déduction faite des 41 1/2 p. 100 du produit probable, soit 2,190,000 fr. attribués au fonds communal

— Cour des comptes.	184,370 »	184,370 »
TOTAL des dotations.........	4,261,190	
Dette publique.............	40,911,746 94	41,284,669 18
Justice....................	14,838,168 »	15,354,968 »
Affaires étrangères..........	3,070,792 50	3,381,292 »
Intérieur..................	11,596,715 90	11,894,027 15
Travaux publics......... (1)	29,670,456 82	30,974,250 »
Finances..................	13,915,120 »	12,806,900 »
Guerre.....................	34,904,950 »	34,906,400 »
Non valeurs et remboursem.	975,200 »	737,200 »
TOTAL...............	154,144,340 16	

Dette. — Capital nominal :

Au 1er mai 1865, pour les dettes à 4 1/2 p. 100.	347,951,682 22
Au 1er juillet — à 4 et 2 1/2 p. 100.	231,892.631 74
Au 1er août, pour la dette à 3 p. 100..........	22,522,000 »
	602,366,313 96

FINANCES PROVINCIALES.

Budget de recettes en 1866.

Anvers.....	787,908 19	Liége.......	954,913 13
Brabant.. (2)	3,313,169 14	Limbourg...	235,622 65
Flandre oc..	1,858,376 66	Luxembourg.	544,359 15
Flandre or..	712,156 89	Namur... (3)	534,462 79
Hainaut.....	1,131,498 19		
		TOTAL....	10,072,466 79

Armée. — 95,483 hommes ; 12,190 chevaux.

TÉLÉGRAPHES.

Longueur des lignes : 2,647 kilom, soit 6,238 kilom. de fils.

Le coût d'un kilomètre de fil revient à 196 fr. 94 c. en moyenne.

Recettes brutes en 1862......................	612,363 fr.
Dépenses......................................	469,427
Revenu net......................	142,936

(1) Ces travaux d'utilité publique sont toujours l'objet de lois spéciales et les dépenses qui en résultent sont couvertes au moyen de ressources extraordinaires en dehors du budget. Tel est l'emprunt de 60 millions décrété en 1865.

(2) *Plus* 138,300 fr. de recettes pour ordre.

(3) *Plus* 32,051 fr. de recettes pour ordre.

Le nombre des télégrammes de toute espèce avait été, en 1862, de 291,787; il s'est élevé, en 1863, à 416,113, soit 124,326 dépêches ou 43 p. 100 d'augmentation.

Nombre des stations. Au 31 décembre 1858, 75 ; au 31 décembre 1861, 165 ; au 31 décembre 1863, 252.

En 1864, la valeur de l'importation et de l'exportation générales réunies a atteint la somme totale de 2,432,700,000 fr. ; l'exportation seule s'éleva à la somme de 1,173,300,000 fr. Quant au commerce spécial, la valeur des produits belges exportés s'éleva à la somme de 596,600,000 fr., et celle des produits de pays étrangers importés en Belgique à la somme de 688,900,000 francs.

Voici le tableau des principaux objets du commerce belge en 1864 :

IMPORTATIONS.

Grains de toute sorte	francs.	82,675,000
Laine	kilog.	20,854,000
Coton	—	6,883,819
Café	—	19,237,189
Résine et bitume	—	47,611,109
Peaux brutes	—	18,036,354
Engrais	—	95,948,000
Graines oléagineuses	—	63,567,000
Tissus de laine, quantité	—	1,126,996
— valeur	francs.	24,430,000
Bois de construction	—	17,712,000
Tissus et rubans de soie, quantité	kilog.	128,192
— — — valeur	francs.	19,709,000
Métaux et minéraux non dénommés	—	18,555,000
Vins	hectol.	133,114
Sucre brut	kilog.	14,495,497
Viande	—	2,027,173
Tabac brut	—	5,707,069
Fil de lin et de chanvre, quantité	—	1,466,003
— — valeur	francs.	11,494,000
Or et argent ouvrés	kilog.	23,759
Tissus de coton, non compris le nankin.	—	455,422
— — — valeur.	francs.	7,937,000
Riz	kilog.	27,564,161
Cuivre brut	—	4,968,000
Graisses	—	6,145,253
Merceries et quincailleries	francs.	5,719,000
Poissons de toute sorte	—	4,544,

Fil de laine, quantité	—	485,684
— valeur	francs.	5,151,000
Beurre	—	6,429,000
Peaux tannées et corroyées	kilog.	662,427
Soie (non compris la soie à coudre et à broder)	—	112,965
Huile pour l'industrie (non compris huile d'olive et de poisson)	—	3,122,000
Machines et mécaniques	francs.	3,244,000
Fruits de toutes sorte	—	3,438,000
Tourteaux	kilog.	31,755,761
Produits chimiques	francs.	3,649,000
Acier non ouvré	kilog.	2,129,012
Fromage	—	1,737,872
Zinc brut, etc	—	5,257,590

EXPORTATIONS.

	Valeur.		Quantité.
Bestiaux	19,230,000	»	»
Beurre	11,962,000	kilog.	4,272,075
Houille	46,530,000	tonn.	3,323,394
Coke	10,540,000	»	4?8,511
Ecorce à tan	2,502,000	kilog.	12,512,155
Engrais	2,095,000	»	8,381,882
Fer, clous	6,282,000	»	12,565,728
— rails	12,668,000	»	84,451,647
— tôle	4,353,000	»	18,157,810
— autres	7,810,000	»	45,940,829
Lin	47,442,000	»	27,015,926
Fil de coton	5,354,000	»	738,584
— laine	23,446,000	»	2,298,675
— lin	24,720,000	»	3,671,343
Grains	4,782,000	»	26,656,078
Houblon	3,355,000	»	1,389,498
Laine	3,702,000	»	1,234,002
Machines en fonte	4,490,000	»	7,483,014
— en fer	16,222,000	»	9,542,263
Armes portatives	16,393,000	»	»
Papier de toute sorte	8,934,000	»	»
Peaux brutes	23,842,000	»	14,024,498
Résines et bitumes	12,049,000	»	19,126,188
Sucre brut	10,027,000	»	13,369,372
— raffiné	6,191,000	»	7,739,348
Tissus de coton	20,109,000	»	2,188,354
Draps et casimir	36,910,000	»	2,636,462
Autres tissus de laine	5,448,000	»	330,159

Tissus de lin	41,061,000	»	4,243,602
— de soie	509,000	»	»
Verreries et cristaux	14,054,000	»	»
Zinc brut	5,594,000	»	12,430,527
— laminé	6,069,000	»	10,115,789

Navigation en 1864.

Entrées. 4,130 navires jaugeant 794,596 tonneaux.
Sorties.. 4,116 — — 779,223 —

Effectif de la marine marchande.

Au 31 décembre 1864, cette marine comprenait :

99 navires à voiles, jaugeant ensemble 33,902 tonneaux.
8 — à vapeur, — 4,075 —

107 navires, jaugeant ensemble....... 37,977 tonneaux.

Chemins de fer exploités par l'État au 1er janvier 1865.

		Mètres.
Ligne du Nord. Bruxelles à Anvers et autres		56,745
Ligne de l'Ouest. Malines à Ostende	122,349	361,018
Gand à la frontière de France	58,722	
Mouscron à Tournay	19,135	
Tournay à Jurbise	47,506	
Dendre-et-Waes (Ath à Lokeren)	74,112	
Bruxelles à Gand par Alost	34,171	
Bureau de Bruges au bassin	2,675	
Station de Gand à l'entrepôt	2,348	
Ligne de l'Est. Malines à la frontière de Prusse, etc.		134,864
Ligne du Midi. Bruxelles à la frontière de France	80,671	195,979
Braine-le-Comte à Namure	78,590	
Bruxelles (Allée-Verte) à Bruxelles (Midi)	2,782	
Bureau de Namur à la Meuse	1,191	
Mons à Manage	32,745	
TOTAL		748,606

De ce total des chemins exploités par l'État, 558,885 m. ont été construits par l'État, et 189,721 m. par des sociétés.

Les dépenses de premier établissement des chemins construits par l'État s'élevaient, à la date du 31 décembre 1863, à 207,284,233 francs, ce qui fait ressortir le coût moyen d'un kilomètre de chemin à 364,228 francs.

L'exploitation par l'État a produit, en 1862, les résultats *suivants* ;

Recettes brutes....................	33,886,436 fr.
Dépenses.........................	16,711,534
Recette nette......................	17,174,902 fr.

soit 50.68 (en 1862) 54.23 pour 100 du produit total.

Par kilomètre de voie :

	1860.	1861.	1862.	1863.
Recette brute.	39,636	42,655	43,778	45,266 fr.
Dépenses......	19,003	19,451	19,901	22,324
Recette nette..	20,633	23,204	23,577	22,942 fr.

Chemins de fer concédés (résultats de 1862).

CHEMINS EXPLOITÉS par les COMPAGNIES.	LONGUEUR en kilom.	RECETTE totale en francs.	RECETTE kilomét. en francs.	CAPITAL employé en francs.
Lierre-Turnhout......	37	292,425	7,824	4,300,000
Est-Belge.............	131	2,331,396	17,739	28,710,627
Manage-Wavre.........	41	400,467	9,746	9,978,625
Flandre-Occidentale...	121	1,276,152	10,546	15,023,294
Lichterwelde à Furnes.	34	140,632	10,064	5,122,643
Entre Sambre-et-Meuse	104	2,245,141	17,172	27,816,197
Namur à Liége et Charleroy à Erquelines...	100	4,865,783	45,429	52,345,364
Pepinster à Spa.......	12	293,828	24,245	2,836,671
Hainaut et Flandres...	76	726,055	9,576	26,305,502
Anvers à Rotterdam...	119	1,607,060	13,470	15,091,123
Anvers à Gand........	50	817,243	16,447	4,961,186
Dendre-et-Waes et Bruxelles vers Gand.	106	1,322,940	»	22,[illegible]00,000
Tournay à Jurbise et Landen à Hasselt....	75	844,473	»	13,740,204
Landen à Aix-la-Chapelle..............	66	1,112,617	11,389	20,812,585
Carrières de Quenast..	7	88,628	11,817	398,246
Haut et Bas-Flénu.....	7	1,038,435	16,855	4,469,485
Mons à Hautmont et St-Ghislain...........	60	1,239,000	27,677	18,391,156
Liége à Maestricht.....	29	341,586	11,745	8,413,731
Gand à Ecloo.........	19	131,390	6,907	»
Chimay..............	30	224,984	7,394	3,869,358
Centre...............	36	546,614	15,299	12,318,438
Grand Luxembourg....	218	5,599,970	25,679	62,670,061

BOLIVIE (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 24,015 m. c. géogr. ou 1,315,022 kil. carr.

Provinces.	Habitants.	Provinces.	Habitants.
La Paz..........	475,322	Tarija..........	88,900
Cochabamba.....	343,892	Veni............	53,973
Potosi..........	281,229	Atacama........	5,273
Chuquisaqua....	223,668	TOTAL.........	1,742,352
Oruro...........	110,931	Indiens.......	245,000
Santa-Cruz......	153,164	Population totale.	1,987,352

Capitale : Sucre, 19,200 hab.

Autres villes : La Paz, 76,000 hab.; Cochabamba, 41,000; Potosi, 22,850; Oruro, 24,000; Tarija, 18,000; Santa-Cruz, 11,300; Veni, 9,200; Atacama, 3,600.

FINANCES EN 1864.

Recettes :	Impôts directs..............	956,000 piastres.
	Impôts indirects.............	1,245,000
	Divers......................	270,000
	TOTAL.................	2,471,000

Dépenses.

Liste civile.......	370,000	Guerre et marine.	742,000
Congrès ou chambres...........	42,000	Instr. publique... / Culte............ / Com. et industrie.	155,000
Ministères. Extérieur et finances........	214,000	Dépenses diverses.	640,000
Intérieur et justice	272,000	TOTAL (en piastres)	2,435,000

Dette publique. — La république n'a pas de dette extérieure. Sur un emprunt fait à l'intérieur en 1857, lors de la révolution, il reste encore 100,000 dollars à payer.

Commerce. — 5,570,000 dollars.

Armée. — 2,100 hommes environ, plus 32,000 gardes nationales.

BRÊME.

Superficie : 192 kil. carrés. Population au 3 déc. 1864 : 104,006 dont Brême (ville) : 70,903; campagne : 21,911; Vegesack : 3,978; Bremerhaven : 7,448.

FINANCES. — *Compte de l'année* 1864.

Recettes..............................	1,708,965 Thalers-or
Dépenses..............................	2,027,206
Déficit....................	318,241

15.

Dépenses de la dette publique pour 1864 : 631,833 thalers-or.

Force militaire. **— 760 hommes.**

Dépenses militaires : 150,157 thalers-or.

Navigation commerciale en 1864.

(Capacité des navires exprimée en lasts de 4,000 livres.)

Venant de et en partance pour	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.
Ports allem. de la mer du Nord y comp. Heligoland, Schleswig et Holstein....	1,201	32,119	1,309	37,269
Pays de la mer Baltique et Norwége................	514	25,096	547	35,342
Grande-Bretag. et Irlande.	302	67,306	369	75,070
Hollande et Belgique......	151	8,747	245	7,769
France..................	26	2,488	7	1,253
Reste de l'Europe.........	45	3,912	16	2,083
Amérique du Nord.........	103	74,346	101	75,812
Indes occident., Amérique centrale et méridionale..	203	32,607	134	25,323
Afrique et îles d'Afrique....	4	419	11	1,328
Indes orientales, Chine, îles de Sandwich...........	54	26,757	40	15,070
Pêcherie de Groënland......	5	910	5	910
TOTAL...............	2,608	274,707	2,784	277,199
Dont : chargés............	2,361	248,364	1,912	196,327
sur lest............	343	26,343	872	80,872

Navigation sur le Weser en 1864.

Venant de et en partance pour	ARRIVAGES.			DÉPARTS.		
	Navires et radeaux.		Capacité en lasts.	Navires et radeaux.		Capacité en lasts.
	chargés.	sur lest.		chargés.	sur lest.	
Hanovre...........	1,855	360	62,105	648	896	53,007
Oldenbourg.......	1,279	353	43,851	1,204	528	45,650
Brunswick........	80	7	5,361	31	47	2,550
Prusse............	425	»	7,688	407	29	8,775
Lippe-Detmold....	2	»	492	1	»	70
Hesse-Electorale...	110	»	7,671	103	16	8,484
Ports brémois du *Weser*.........	1,768	136	87,869	1,158	569	79,117
TOTAL.....	5,219	856	211,737	3,252	2,055	197,653

Commerce en 1864.

Pays de provenance et de destination.	Importation.	Exportation.
	Valeur en thlrs.-or.	
Hanovre	4,796,776	6,447,286
Oldenbourg	2,122,400	3,867,560
Prusse	7,747,756	10,538,569
Autriche	1,219,666	3,003,159
Autres États allemands	11,090,905	14,241,356
Danemark	3,567	493,582
Russie et Pologne	360,667	2,405,456
Suède	85,460	1,039,202
Norwége	233,605	765,073
Grande-Bretagne et Irlande	10,955,127	4,063,604
Pays-Bas	361,042	240,037
Belgique	189,333	324,036
France	755,363	251,137
Suisse	104,730	764,772
Espagne	123,524	65,319
Portugal	88,868	95,334
Italie	115,478	169,114
Grèce	15,671	479
Turquie d'Europe, Égypte et Levant	25,404	82,516
Pêcherie du Groënland	43,091	»
Amérique du Nord britannique	10,464	69,487
États-Unis	9,155,912	8,062,679
Mexique	45,601	61,808
Amérique centrale	199,842	93,291
Cuba	3,924,335	533,541
Jamaïque	187,172	91,060
Porto-Rico	375,229	225,704
Haïti	188,058	87,987
Saint-Thomas	1,060	1,280
Curaçao	500	»
Trinidad	2,435	»
Nouvelle-Grenade	4,196,765	121,267
Vénézuela	552,997	430,163
Brésil	2,689,642	95,900
Buénos-Ayres	82,870	252,812
Uruguay	»	19,172
Chili	440	32,774
Pérou	17,861	92,268
Équateur	13,040	41,896
Bolivie	»	225
Iles Canaries et Cap Vert	65,321	60,907

Afrique	31,372	35,549
Cap de Bonne-Espérance	»	3,903
Ile Maurice	1,942	22,559
Arabie	»	400
Turquie d'Asie	23,117	53,547
Perse	»	200
Indes orient. britanniques	1,981,551	57,205
Indes néerlandaises	745,692	7,013
Pondichéry	1,800	»
Russie d'Asie	»	64,621
Chine	151,704	474,226
Japon	5,285	4,746
Birman et Siam	1,689,429	11,349
Manille	352	8,472
Australie	»	17,799
Iles Sandwich	361,812	369,804
Objets d'équipement pour la marine	»	703,955
Valeur totale en 1864	67,113,930	61,466,848
— — 1863	67,145,146	60,406,656

Marine marchande. — Au 31 déc. 1864, 298 bâtiments jaugeant ensemble 103,400 lasts de 4,000 livres et comprenant 10 vapeurs à hélice, et 62 frégates (3 mâts).

BRÉSIL (EMPIRE DU).

Superficie : 7,130,000 k. c. Population 9,370,000 habitants (1).

Capitale : Rio de Janeiro, 396,136 hab.

FINANCES.

Budget de l'exercice 1864-1865.

Dépense :	Milreis.		Milreis.
Intérieur (2)	4,698,267	Guerre	14,012,914
Justice	3,123,452	Finances	17,155,400
Extérieur	737,144	Agriculture, etc.	9,261,535
Marine	7,600,106	TOTAL	56,588,818
		TOTAL des recettes	52,000,000

(1) Évaluation officielle du gouvernement brésilien.

(2) *Dont 1,073,400* milreis pour la maison impériale.

Projet de budget pour l'exercice 1865-1866.

Dépense :	Milreïs.		Milreïs.
Intérieur (1)…	5,100,000	Guerre…	14,583,742
Justice…	3,139,336	Finances…	18,042,644
Extérieur…	848,753	Agriculture, etc.	9,185,402
Marine…	7,975,306	TOTAL…	58,875,183
		Recette totale…	55,000,000
		Déficit probable…	3,875,183

Dette publique.

Dette extérieure fondée, au 31 déc. 1864. (En livres sterling.)

EMPRUNTS de	CAPITAL PRIMITIF		MONTANT DES amortissements		En circulation.
	réel.	nominal.	réel.	nominal.	
1839…	312,312	411,200	93,517	94,400	316,800
1852…	954,250	1,040,600	148,542	160,200	880,400
1858…	1,425,000	1,526,500	204.699	225.000	1,301,500
1859…	508.000	508.000	89,785	89,900	418.100
1860…	1,210,000	1.373,000	98,889	109,100	1,263,600
1863…	3,300,000	3.853.300	31,752	37,800	3.817,500
TOTAL…	7,709,762	8,714,600	667,184	716,700	7,997,900
Pour la construction de chem. de fer :					
1. de 1858…	1,425,000	1.526.500	185,200	203.200	1,328,300
2. de 1860…	1,210,000	1.373,000	85,469	94,400	1.278.600
	10,344,762	11,614,100	937,853	1,014,300	10,599,800

Dette intérieure fondée. Elle s'élevait au 31 déc. 1864 à 80,264,400 milreïs.

L'*actif de l'État* consistait à la fin de décembre 1864, outre les contributions arriérées et la dette des chemins de fer de Bahia, Pernambouc et de la compagnie *Union et Industrie* (qui s'élevait au 1er déc. 1863 à 2,237,176 milreïs), en une dette des États de la Plata, d'une valeur totale de 7,905,859 milreïs, dont 2,066,204 étaient dus par la Confédération Argentine, et 5,839,655 par la République Orientale.

Armée. — 18,000 hommes, et dans les cas extraordinaires 60,000 h. Effectif des troupes de la marine, pied de paix 3,000 h., pied de guerre 6,000 h.

MARINE.

Bâtiments armés. — 1° 16 navires à voiles; 2° 22 bâtiments à vapeur.

(1) *Dont 1,078,000 milreïs pour la maison de l'empereur.*

Bâtiments non armés. — 2 frégates, 1 corvette, 1 brick, 1 bâtiment de transport, 1 vapeur, 1 chaloupe canonnière à vapeur.

COMMERCE ET NAVIGATION.

Commerce extérieur de l'année 1863 (en milreïs).

Destination et provenances.	Export.	Import.
Russie	591,557	»
Suède et Norwége	2,347,472	116,676
Danemark	1,026,379	68,111
Villes ans., Prusse	5,050,770	5,379,328
Grande-Bretagne et colonies	46,247,528	50,765,700
France et Colonies	15,446,522	18,382,574
Pays-Bas	117,851	131,201
Belgique	1,043,753	1,008,111
Autriche	374,395	791,929
Italie	571,219	587,571
Portugal et possessions	7,702,826	5,966,137
Espagne et possessions	2,364,147	1,854,551
Turquie	566,668	»
États-Unis	15,258,418	6,044,134
Indes occidentales	»	»
Mexique	135,800	»
Chili	961,054	»
États de la Plata	5,152,289	6,550,578
Ports de l'empire brésilien	»	907,403
Ports du canal non dénommés	15,985,724	»
Ports de la Méditerranée	701,738	»
Ports d'Afrique	441,863	292,367
Autres ports	522,396	224,196
Pêcheries	»	2,156
Approvisionnements des navires	69,930	»
TOTAL	122,479,999	99,072,713

La valeur de la réexportation et du transit s'est élevée en 1863 à 1,578,976 milreïs.

Part des différents pays au mouvement des échanges du Brésil en 1863. — A l'importation : Grande-Bretagne et Colonies, 46 p. 100; France, 17 p. 100; États de la Plata, 6 p. 100; Villes anséatiques, 5 p. 100; États-Unis, presque 5 p. 100; Portugal et Colonies, 4,8 p. 100; Espagne, 1,7 p. 100; Belgique, 0,9 p. 100; Autriche, 0, 77 p. 100; Italie, 0,59 p. 100; autres pays, 9 p. 100; — *A l'exportation* : Grande-Bretagne, 45 p. 100; France,

environ 11 p. 100; États-Unis, environ 11 p. 100; Portugal, 5 p. 100; Villes anséatiques, 4 p. 100; États de la Plata, 4 p. 100; Suède, 1,91 p. 100; Espagne, 1,88 p. 100; Belgique, 0,85 p. 100; Danemark, 0,83 p. 100; autres pays, 12 p. 100.

Mouvement des ports en 1863.

	Entrée.		Sortie.	
Pavillon.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Brésilien.............	386	41,064	167	39,682
Étranger.............	2,647	902,585	2,530	1,054,810
TOTAL..........	3,033	943,649	2,697	1,094,492
Cabotage (pavil. brés.)	3,447	725,180	3,384	720,937

BRUNSWICK (DUCHÉ DE).

Superficie, 3,672 kil. carrés. Population, fin 1864, 293,388 h. Capitale Brunswick, 45,450 habitants, y compris 1,000 hommes de troupes.

FINANCES DE LA PÉRIODE 1864-66.

Recettes nettes.

Produit net des domaines.....	512,000
Impôts directs :	
— foncier. .	1,050,000
— personn..	400,000
Impôts indir. savoir :	
Boissons, etc....	1,209,000
Sel (produit net).	45,000
Timbre.........	120,000
Péages sur les routes, bacs, etc..........	120,000
Divers..........	6,000
Chemins de fer et poste......	1,602,000
Recettes de la maison de prêt.	255,000
Loterie.........	150,000
Recettes extraordinaires.......	6,000
TOTAL......	5,475,000

Dépenses.

Dépenses génér..	24,000
Ministère d'Etat et archives....	90,000
Affaires étrang..	21,900
Chambres.......	20,000
Justice.........	463,500
Finances........	396,800
Armée.........	1,140,850
Police..........	294,115
Trav. publics...	606,500
Pensions........	348,200
Dette publique..	1,833,800
Dépenses extraordinaires.......	235,835
TOTAL......	5,475,500

Le *fonds des cultes et études* est administré à part; son produit net est évalué à 533,000 thalers. Il est distribué entre les divers services des cultes et de l'instruction publique.

La liste civile ne figure pas dans les dépenses de l'État, parce que le montant en est prélevé en partie sur la caisse des domaines — 220,722 thalers, — et en partie — 22,333 sur d'autres fonds; enfin il y a encore un capital de 100,000 th. dont les intérêts sont perçus par la liste civile.

Dette publique. — Au 1er janvier 1864 : 11,354,036 thalers, dont 8,765,600 th. provenant d'un emprunt fait pour la construction de chemins de fer rapportant un profit net de 11 p. 100. La dette du domaine est de 414,205 th., et le fonds des cultes et études s'élève à 1,594,591 th.

Armée. — 5,359 hommes en temps de guerre et 2,720 hommes en temps de paix.

Chemins de fer en 1864. — Longueur en kilomètres, 126; recette totale, 1,861,300 thalers; capital employé, environ 11 millions de thalers.

Routes en 1862, 89,000 de 7.4 kilomètres. Chemins vicinaux, 369 milles.

CHILI (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 298,824 kilomètres; population en 1865, 1,814,097 (en 1854, 1,439,120; en 1843, 1,083,801).

OBSERVATION. Le chiffre de 1,814,097 doit être augmenté de 10 pour 100 d'après l'opinion des personnes qui ont opéré le dernier recensement, pour arriver au nombre exact de la population, qui serait alors de 1,975,507 sans y comprendre la population indigène d'Arauco et de la Patagonie. (*Almanach de Paris.*)

Capitale : Santiago, 80,000 hab.

FINANCES EN 1863 ET 1864.

Recettes en 1864 et 1863.

	1864.		1864.
Douanes........	4,047,787	Postes..........	129,881
Monopoles de l'*État*..........	1,110,648	Monnayage......	1,967
		Péage.........	25,247

Impôt foncier...	643,078	Chemin de fer central......	162,651
Alcabalas.......	237,831	Recettes éventuelles........	32,347
Impôt sur les capitaux........	3,370	Tot. des recettes 1864. Pesos (1).	6,574,912
Patentes........	84,980		
Timbre.........	95,105		

Dépenses en 1864.

Intérieur........	1,149,669	Finances........	3,652,951
Extérieur.......	91,627	Guerre.........	1,471,476
Justice.........	378,116	Marine.........	533,507
Culte...........	212,437		
Instruction publ.	580,583	Total. Pesos....	8,070,366

DETTE PUBLIQUE.

Dette intérieure au 31 décembre 1865.

Dette 3 p. 100..................................	2,375,000
— flottante, 7,85 p. 100 (en moyenne)........	403,000
— du chemin de fer central, 8 p. 100.........	139,059
— Meiggs, 6 p. 100..........................	2,116,000
Emprunt de 1865, 8 p. 100.....................	3,000,000
Total. Pesos..............	8,033,059

Dette extérieure au 31 décembre 1865 :

Emprunt de 1822, 3 p. 100 et 6 p. 100..........	3,575,000
— 1858, 4 1/2 p. 100.....................	7,193,500
Total. Pesos..............	10,768,500

Armée régulière. — Pied de paix : 3,056 hommes.

Garde nationale. — Artillerie : 1,022 hommes ; infanterie, 23,200 ; cavalerie, 40,696.—Total, 63,918 hommes.

Marine de guerre. — 1 corvette à hélice : 200 chevaux, 20 canons ; 1 vapeur à hélice, 200 chevaux, 5 canons ; 2 vapeurs, 100 chevaux chacun, 2 canons ; 1 frégate-école ; en construction, 2 corvettes à vapeur cuirassées.

Effectif de la marine marchande. — 257 navires, avec 67,090 tonneaux montés par 2,620 matelots.

COMMERCE EN 1864.

Importat. Pesos.	18,867,365	Exportat. Pesos.	27,242,853
Diminut. sur 1863	1,620,152	Accrois. s. 1863.	7,124,001
Import. 1861-64.	73,257,857	Export. 1861-64.	89,705,771

(1) Un Peso est égal à 5 fr.

Le commerce de cabotage monta, en 1864, à 28,896,783 pesos, l'accroissement sur 1863 étant de 3,892,994 pesos.

La valeur de toutes les marchandises qui sont entrées pour la consommation nationale ou pour être réexportées monte : par mer à 23,212,497 pesos, par terre à 1,161,854 pesos.

La réexportation a été : par mer de 3,143,115 pesos ; par terre de 510,629. — Total : 3,653,744 pesos.

NAVIGATION.

Mouvement des navires marchands dans les 12 ports ouverts au commerce.

Entrées	2,830 navires,	1,011,702 tonneaux.
Sorties	2,811 —	994,184 —
Entrées, sous le pavillon national	1,440 nav.	261,371 tonn.
— sous les autres pavillons	1,390 —	750,331 —

Chemins de fer. — 586 kilomètres en service, qui ont coûté 23,619,154 pesos. Plusieurs lignes en construction et en projet.

CHINE (EMPIRE DE).

Superficie : 3,500,000 kilom. carrés ; population, chiffre officiel pour 1864, 360,279,897 âmes, non compris la population des pays tributaires (40 millions d'âmes) ; capitale : Pékin, 1,650,000 hab.

Finances. — Les revenus publics ont été évalués à 500 millions de fr. (par le comte d'Escayrac de Lauture).

Armée. — Chiffre officiel, 1,200,000 h. ; chiffre réel, selon l'évaluation des voyageurs, 340,000 hommes.

Commerce et navigation en 1863. — Voici le nom des onze ports chinois ouverts au commerce européen, et la valeur réunie des importations et des exportations pour l'année 1863 :

En million de francs.

Shang-Haï	1,524	Kiang-Chow	68
Nanking	183	Swatow	64
Fou-Tchou	176	Tien-Tsin	60
Canton	154	Tang-Chow	42
Ning-Po	138	Taï-Wau	32
Amoy	88	TOTAL	2,529

About 350 miles

Dont, importation 1 milliard 276 millions ; exportation, 1 milliard 253 millions.

Mouvement maritime en 1863.

	Navires.	Tonneaux.
Shang-Haï	6,847	1,961,000
Kiou-Kiang	1,171	718,000
Conton	1,734	601,000
Ning-Po	3,188	503,000
Fou-Tchou	1,105	447,000
Amoy	1,358	416,000
Han-Kao	1,093	395,000
Swatow	808	304,000
Tchin-Kiang	672	288,000
Tché-Fou	674	209,000
Tien-Tsin	268	73,000
TOTAL	18,918	5,915,000

Commerce de 1864.

On écrit de Pékin, août 1865 : Les *Returns of Trade*, pour 1864, viennent d'être publiés par l'administration européenne des douanes chinoises. Le commerce semble n'avoir pas eu beaucoup à se louer des résultats de l'année 1864. Une diminution de 75 millions environ se fait remarquer dans le total général qui, cette année, est au-dessous de 1,500 millions (190 millions de taëls). Les importations entrent dans cette somme pour les deux tiers, et les opérations du cabotage entre les divers ports de la Chine atteignent 900 millions.

Le mouvement de la navigation s'est accru de 200,000 tonneaux environ, soit 6 millions et demi d'augmentation. Le pavillon français a atteint, cette année, le chiffre de 95,000 tonneaux, entrées et sorties réunies, doublant ainsi le chiffre de l'année 1863. Il n'a néanmoins que le 5me rang sur la liste générale, et après l'Angleterre, les États-Unis, le Zollverein et le Danemark.

Exportation des thés de Chine et du Japon.

ANNÉES.	ANGLETERRE.	ÉTATS-UNIS, non compris la Californie.	AUSTRALIE.	EUROPE continentale.	TOTAL.
1859-60 (1).	38,672,000	14,340,000	4,631,000	1,153,000	58,796,000
1860-61.. .	39,249,000	12,075,000	6,541,000	744,000	58,609,000
1861-62.. .	48 308,000	13,081,000	4.170,000	876,000	66,435 000
1862-63.. .	51,368,000	9,873,000	3,569,000	1,550,000	66,360,000

(1) *L'année commerciale*, dans l'extrême Orient, embrasse la période du *1er juin au 31 mai suivant.*

L'exportation des thés se répartit aujourd'hui approximativement ainsi :

Angleterre	78 p. 100
États-Unis	15 —
Australie	5 —
Europe (continentale)	2 —

Exportations des soies grèges et moulinées de Chine et du Japon.

ANNÉES.	Angleterre. balles (1).	France. balles.	TOTAL. balles
1859-60	63,706	5,431	69,137
1860-61	80,295	8,459	88,754
1861-62	67,653	5,669	73,322
1862-63	72,844	10,420	83,264

Exportations des cotons de Chine et du Japon en 1863. — L'exportation des cotons de la Chine et du Japon a pris, en 1863, un grand essor, et s'est élevée, pour le port de Shang-Haï, à 22 millions de kilogrammes, représentant une valeur de près de 50 millions de francs. Les autres ports ont eu également leur part dans les expéditions, et Hong-Kong y figure pour 4,428,000 kilogrammes, Canton pour 1,222,000. Le Japon serait représenté par 644,000 kilogrammes, dirigés du port de Yokohama sur l'Europe. Mais l'exportation des cotons japonais est beaucoup plus considérable en réalité, et peut être évaluée à 1,500,000 kilogrammes ; c'est surtout dans les derniers mois de 1863 que ces envois ont pris un grand développement. Par suite de l'insuffisance de la récolte, les prix de vente ont plus que doublé dans le cours de cette année, et ont été, en décembre 1863, de 3 fr. 65 c. le kilogramme pour les cotons de Shang-Haï, de 3 fr. 80 c. pour les cotons de Ning-Po, et de 4 fr. 20 c. pour ceux du Japon. Toutes les expéditions ont été dirigées exclusivement sur l'Angleterre. Liverpool en a reçu 16 millions de kilogrammes, et Londres environ 5 millions.

(1) La balle de soie de Chine pèse 50 kilogrammes.

EXPORTATION DE L'ANGLETERRE POUR LA CHINE.

Valeur des exportations pour la Chine et pour Hong-Kong.

I. Pour les deux destinations réunies.

	Liv. st.		Liv. st.
1834............	845,192	1839............	851,969
1835............	1,074,709	1840............	524,198
1836............	1,326,388	1841............	862,570
1837............	678,375	1842............	969,381
1838............	1,204,336		

II. A partir de 1843, les tableaux indiquent séparément chacune des deux destinations.

	EXPORTATION.		
	Pour la Chine. liv. st.	Pour Hong-Kong. liv. st.	Total liv. st.
1843.............	719,693	736,487	1,456,180
1844.............	493,356	1,812,261	2,305,617
1845.............	855,196	1,539,631	2,394,827
1846.............	565,212	1,226,227	1,791,439
1847.............	735,039	768,880	1,503,969
1848.............	795,465	650,494	1,445,959
1849.............	885,140	651,969	1,537,109
1850.............	975,954	598,191	1,574,145
1851.............	1,528,869	632,299	2,161,268
1852.............	1,918,244	585,355	2,503,599
1853.............	1,373,689	375,908	1,749,597
1854.............	532,639	468,077	1,000,716
1855.............	888,679	389,265	1,277,944
1856.............	1,415,478	800,645	2,216,123
1857.............	1,728,885	721,097	2,449,982
1858.............	1,730,778	1,145,669	2,876,447
1859.............	2,525,997	1,931,576	4,457,573
1860.............	2,872,045	2,445,991	5,318,036
1861.............	3,114,694	1,733,963	4,848,657
1862.............	2,024,118	1,113,224	3,137,342
1863...........	2,416,705	1,473,222	3,889,927
	fr. 60,418,000	fr. 36,830,000	fr. 97,248,000

COLOMBIE (ÉTATS-UNIS DE LA).

AUTREFOIS NOUVELLE-GRENADE.

Superficie : 1,010,160 kilom. carrés. — Population, 2,223,867 hab. — Capitale, Bogota, 40,000 hab.

FINANCES. (1861-1862, du 1er sept. au 31 août).

Recettes	1,824,000	piastres.
Dépenses	2,136,517	—

Dette.

Intérêts de la dette extérieure	202,000	—
— intérieure	218,104	—
— flottante	68,100	—
TOTAL	488,204	piastres.

Armée. — 19,385 hommes.

Mouvement commercial de l'isthme de Panama en 1861.

Importations.—Le total des importations dans l'isthme de Panama, en 1861, a été de 10,735,000 francs, dont il convient de déduire : 1° le numéraire et la poudre d'or envoyés comme retour, soit 2,697,000 fr., et 2° la valeur du charbon de terre servant aux lignes de bateaux à vapeur et au chemin de fer, 1,140,000 fr. ; ce qui réduit à 6,896,000 fr. la valeur des marchandises introduites. Les tissus de coton y figurent pour 2,875,000 fr., les métaux précieux et numéraire pour 2,697,000 fr., la houille pour 1,144,000 fr., les viandes salées, comestibles, etc., pour plus de 1 million, le tabac pour 221,000 francs, etc., etc.

Exportations. — Le chiffre brut des exportations s'est élevé, pour 1861, à 5,293,000 francs, dont 2,652,000 en numéraire expédié aux États-Unis, en Angleterre et en France. Les produits naturels sont dirigés en presque totalité sur les trois marchés qui font l'importation dans l'isthme, c'est-à-dire sur l'Angleterre, pour 1,106,000 fr., les États-Unis, 948,000 fr., et la France, 387,000 francs.

Parmi les produits exportés, les perles fines ont représenté une valeur de 700,000 francs, dont 230,000 fr. pour la France ; les peaux brutes, 445,000 fr. ; le caoutchouc, 251,000 fr. ; la nacre, 248,000 fr. ; l'écaille, 225,000 fr. ; la salsepareille, 194,000 fr. ; les cocos, 161,000 fr. ; le cacao, 142,000 fr. ; l'ivoire végétal (morfil ou noix de palmier), 128,000 francs.

Navigation. — Il est entré à Panama en 1861 :

1° Sous pavillon anglais, venant du Chili, de Bolivie, du Pérou et de l'Équateur, 24 vapeurs jaugeant 23,559 tonneaux, et des ports de Tumaco, de Buenaventura et

Guayaquil, 11 vapeurs du port de 5,500 tonneaux ; total, 29,059 tonneaux.

2° Sous pavillon des États-Unis, venant de Californie et de la côte du Mexique, 39 vapeurs d'une capacité de 65,221 tonneaux, et sous même pavillon, ayant desservi tous les ports du Centre-Amérique, 23 vapeurs jaugeant 16,309 tonneaux, soit ensemble 81,530 tonneaux, plus 49 navires à voiles sous divers pavillons, et réunissant ensemble une capacité de 5,055 tonneaux Un seul bâtiment français figure pour 337 tonneaux dans le chiffre total des entrées, soit 115,644 tonneaux.

Dans le cours du même exercice, 140 navires, d'une capacité totale de 113,791 tonneaux, sont sortis de Panama. Ils doivent être classés de la même manière qu'à l'entrée.

Port de Colon ou d'Aspinwal. — En 1861, 173 navires anglais, du port de 87,493 tonneaux, sont entrés dans la rade, venant, les uns directement d'Angleterre, les autres des Antilles ou de la Côte ferme d'Amérique, et 149 bâtiments américains, jaugeant 83,862 tonneaux, y ont jeté l'ancre, arrivant la majeure partie de New-York, ce qui donne un total de 171,355 tonneaux. Les autres nations ont envoyé 19 navires, du port total de 2,631 tonnes, au nombre desquels figure un seul navire français de 210 tonneaux.

A la sortie de Colon sont inscrits 329 navires d'une jauge de 168,688 tonneaux se classant de la même façon qu'à l'entrée.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Superficie : 2,491,000 kil. — Population, 1,450,000 hab. — Capitale, Buénos-Ayres, 121,000 hab.

FINANCES.

Recettes en 1863	8,900,562	piastres fortes.
Dépenses	9,500,000	—
Dette extérieure à 6 p. 100	962,000	liv. sterl.
— à 3 p. 100	1,323,000	—
Papier-monnaie en circulation ..	351,000,000	piastres (1).

(1) *25 piastres en papier valent 5 fr. 40.*

Dette intérieure à 4 p. 100.....	617,648	—
— à 6 p. 100.....	103,600,000	—
	104,217,648	(piast. 900,000 liv. sterl.)

Armée. — 6,000 hommes, non compris la milice.

Marine. — 7 vapeurs et 10 navires à voiles.

Commerce. — Les deux principaux ports du pays sont : Buénos-Ayres (importation en 1860, 100,000,000 fr.; exportation, 103,000,000 fr.), et Rosario (importation 1861, 12,742,270 dollars ; exportation, 5,752,085 dollars).

Les navires d'outre-mer entrés dans le port de Buénos-Ayres, pendant l'année 1862, ont été au nombre de 642, jaugeant 186,692 tonneaux. Un nombre à peu près égal de navires est parti pendant la même année à diverses destinations. Ne sont pas compris dans cette statistique les bateaux à vapeur, ni les navires du cabotage.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

La Confédération a une superficie de 11,467 milles carrés géographiques ou 628,282 kilomètres carrés, avec une population (recensement de 1864) de 46,059,329 habitants, dont 3,589 milles carrés, avec environ 13 millions d'habitants appartenant à l'Autriche, et 3,390 milles carrés géographiques avec 14,500,000 habitants à la Prusse.

Voyez, dans l'*Annuaire* de 1865 :

1° Le tableau des contingents fédéraux ;
2° — des contributions pour dépenses communes ;
3° — de la situation des banques allemandes
4° Les postes ;
5° Les télégraphes,
Et divers autres renseignements.

Voy. aussi plus loin l'article Zollverein.

COSTA-RICA (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 55,393 kil. carrés.—Population, 122,000 h. *environ.* — Capitale, San José, 30,000 hab.

Armée. — 7,000 hommes.

Finances. — Revenus ordinaires : 1 million de piastres. Dette, néant.

Commerce. — Environ 1,500,000 piastres à l'entrée et à peu près autant à la sortie.

Port unique dans le Pacifique : Punta-Arenas, avec un mouvement de 72 à 75 navires, tant à l'entrée qu'à la sortie.

DANEMARK.

Superficie : 114,093 kil. — Population, 1,732,115 hab. Capitale, Copenhague.

FINANCES.

Budget de l'exercice 1865-1866 (1er avril 1865 au 31 mars 1866) :

Recettes.

	Rigsdalers.
Domaines et créances	2,466,882
Contributions directes	4,034,125
— indirectes	7,134,520
Postes et télégraphes	58,428
Divers	4,848,026
TOTAL	18,541,981

Dépenses.

Liste civile et apanage	675,272
Réprésentation	120,000
Intérêts et amortiss. de la dette publique	6,584,200
Pensions	1,166,250
Ministères civils	5,781,801
— de la guerre	3,399,800
— de la marine	1,595,737
Divers	803,592
TOTAL	20,126,652

Dette. — La dette du royaume était, au 31 mars 1865, de 132,110,802 rigsdalers.

L'actif de l'état s'élevait à 42,000,000 rigsdalers.

On doit ajouter aux créances de l'État la somme de 29 millions de rigsdalers, qu'en vertu de l'article 8 du traité de paix de Vienne du 30 octobre 1864, les duchés cédés *par ce traité* ont à payer au Danemark, pour l'ac-

quittement de leur quote-part de l'ancienne dette commune.

Armée. — Pied de pied : 5,000 hommes ; pied de guerre, 30,000 hommes.

Passage du Sund en 1864. — Sur un total de 6,720 navires qui ont déclaré leur relâche sur la rade d'Elseneur en 1864, 257 portaient le pavillon français.

Parmi les autres pavillons on voit figurer : l'Angleterre pour 2,398 ; la Norwège pour 1,815 ; la Hollande pour 846 ; la Suède pour 670 ; la Russie pour 272.

Depuis l'abolition des droits du Sund en 1857, l'année 1864 est celle qui offre le plus grand nombre de relâches régulièrement constatées ; elles avaient été : en 1861 de 6,635 ; en 1862 de 6,025 ; en 1863 de 6,145.

Dans le total de 1864 ne sont point compris les nombreux navires qui, ayant relâché par suite de mauvais temps, ou de toutes autres circonstances, n'ont point communiqué avec la terre ; car, depuis l'abolition des droits du Sund, les capitaines, ne se trouvant plus dans l'obligation de s'arrêter devant Elseneur et de faire viser leurs papiers de bord, continuent, en général, directement leur voyage pour leur destination, ou bien s'arrêtent sur rade sans déclarer leur relâche. Or on a calculé, en moyenne, que le quart seulement des bâtiments se rendant ou revenant de la Baltique, s'arrêtent à Elseneur. Le nombre des navires qui ont passé devant cette ville dans l'année 1864 s'élèverait donc, si cette appréciation est exacte, de 26 à 28,000 environ.

ÉQUATEUR (RÉPUBLIQUE DE L').

Superficie : 644,000 kil. carrés. — Population en 1859, 1,040,000 h., dont environ 600,000 blancs descendant d'Européens. Capitale Quito, 70,000 hab.

FINANCES EN 1865.

Recettes de l'État	1,401,300	piastres.
Dépenses	1,399,672	—

Les revenus municipaux s'élèvent, dans toute la république, à 155,000 piastres par an.

Dette publique en 1865.

Intérieure..........................	3,692,955 piastres.
Extérieure..........................	9,390,554 —

Il n'y a ni armée permanente ni marine.

Commerce de 1856 à 1861. Voy. l'*Annuaire* de 1865.

Produits naturels. — Ils ont consisté, en 1864, dans les articles suivants :

Cacao........	quint.	118,120	Laine.........	quint.	404
Chap. de paille.	douz.	13,512	Salsepareille..	—	210
Orseille......	quint.	7,150	Riz..........	—	38
Quinquina....	—	4,375	Roseaux servant aux construct.	pièces.	51,434
Tabac........	—	2,223	Bois de constr.	—	5,890
Coton........	—	2,784	Bois..........	tonn.	419
Café..........	—	2,463			
Caoutchouc...	—	1,889			

Il a été récolté, en 1864, 118,120 quintaux de cacao ; mais si l'on y ajoute 11,000 quintaux, reste de la récolte antérieure, on obtient un chiffre de 129,120 quintaux, sur lesquels il en a été exporté 122,620, dont 74,019 pour l'Espagne, 23,036 pour Panama en transit, 7,433 pour Hambourg, 7,317 pour le Pérou, 5,585 pour l'Angleterre, 3,097 pour la France, 2,132 pour le Chili.

Le relevé suivant fait connaître l'exportation du cacao pendant cinq années :

	1859. quint.	1860. quint.	1861. quint.	1862. quint.	1863. quint.
Espagne........	98,641	91,154	96,024	89,379	84,995
Europe, É.-Unis, Antilles et Mexique (voie de Panama)........	11,062	33,195	35,748	28,924	28,370
France........	»	»	26,877	13,712	12,983
Allemagne.....	3,531	12,958	8,480	7,695	8,053
Angleterre.....	20,004	10,169	28,891	20,437	6,935
Pérou.........	2,422	8,222	9,746	4,959	5,498
Chili..........	450	11,457	7,619	1,608	888
TOTAUX.....	136,110	167,155	213,385	166,714	147,722

L'abstention de la France à l'exportation de 1859 et 1860 doit *provenir* de l'abondance de ses *approvisionnements ; car,* dans les années antérieures, elle achetait

à peu près les mêmes quantités qu'en 1861 et 1862.

Exportations en 1862. — Les deux ports ouverts au commerce extérieur sont Guayaquil et Manta (province de Manabi). D'après les documents remis par le département des finances au Congrès équatorien, le chiffre des exportations du pays par ces ports n'a pas dépassé, en 1862, 12,509,000 francs[1]. L'Espagne y figurait pour 4,473,000 francs; les États colombiens et Panama, pour 3,806,000; le Pérou, pour 1,718,000; l'Angleterre, pour 957,000; Hambourg, pour 566,000; la France, pour 394,000, et le Chili, pour 234,000. Indépendamment de ces exportations par mer, les seules qui aient été constatées, l'Équateur expédie par terre des marchandises à la Confédération grenadine et au Pérou. On ne tient pas compte en douane de ces envois, et il n'est pas publié de renseignements sur les importations, qui se composent de pacotilles françaises et allemandes, destinées surtout à l'usage des classes aisées. L'Angleterre y prend peu de part.

Parmi les principaux produits exportés par mer en 1862, le cacao vient en première ligne pour une somme de 8,064,000 francs, dont 4,470,000 à destination de l'Espagne, 1,426,000 pour les Etats colombiens et Panama, 910,000 pour l'Angleterre et 394,000 pour la France. Ce cacao, de qualité assez inférieure, est produit par les provinces maritimes, et le meilleur vient, mais en petite quantité, de la province d'Esmeralda.

Les chapeaux dits de *Panama* sont fabriqués dans l'Équateur, et spécialement dans la province de Manabi, qui fournit la matière première. Ils figurent dans le total des exportations ci-dessus pour une somme de 2,040,000 francs Ces chapeaux, évalués en moyenne à 80 francs la douzaine, ont été payés parfois, à Guayaquil même, jusqu'à 400 francs, ce qui les porte à 33 francs la pièce.

Le tabac, dont il a été exporté pour une valeur de 496,000 francs, tient le troisième rang à la sortie, et est appelé sans doute à prendre le premier.

Quinquina. — Le chiffre de 423,000 francs attribué

(1) En évaluant la piastre à 5 francs.

aux exportations de quinquina paraît faible. C'est, un des principaux produits du pays, et Guayaquil a servi, pendant toute l'année 1862, de débouché au quinquina produit par la province de Pasto, alors en guerre avec le reste de la Colombie. L'exportation, au dire du commerce, a dû être plus considérable. Le quinquina, transporté aux Indes depuis une dizaine d'années, y a donné d'excellents résultats. Pour conserver le monopole de ce produit, la législation équatorienne a édicté des peines contre les extracteurs de la plante et même de la graine. Jusqu'à ce jour, la cascarille a été exploitée d'une façon primitive, car pour en avoir l'écorce on abattait l'arbre. Aujourd'hui on s'occupe d'en faire des plantations régulières.

Produit des droits de douane de l'Équateur. — En 1861, 3,615,000 et en 1862, 2,233,000 fr.

Navigation. — Elle a compté, en 1864, 409 navires d'une capacité collective de 103,282 tonneaux, dont 206 navires avec 51,862 tonneaux à l'entrée et 203 avec 51,420 tonneaux à la sortie.

Les principaux pavillons qui ont pris part à cette navigation sont les suivants :

Pavillons.	Nav.	Tonn.		Nav.	Tonn.	
Espagnol.....	10	3,697	entrés.	8	2,693	sortis.
Français.....	7	2,977	—	7	2,977	—
Chilien.......	7	1,472	—	9	1,944	—
Prussien.....	74	1,601	—	65	1,479	—
Anglais......	5	1,243	—	5	1,243	—
Équateur.....	37	911	—	41	1,113	—
Vap. anglais..	49	36,901	—	49	36,901	—
Autres.......	17	3,060	—	49	3,070	—
TOTAL.....	206	51,862	entrés.	203	51,420	sortis.

ESPAGNE.

Superficie, 507,045 kilomètres. Population, en 1860, 15,151,677 hab. ; avec les îles : 15,673,481 hab. Capitale, Madrid, 298,426 hab.

Autres villes : Barcelone, 189,948 hab. ; Séville, 118,298 hab. ; Valence, 107,703 hab. ; Malaga, 94,732

hab.; Murcie, 87,803 hab.; Cadix, 71,521 hab.; Saragosse, 67,428 hab.; Grenade, 67,326 hab.

FINANCES.

Budget de l'année 1865-1866.

Recettes ordinaires.

	Réaux (1)
Contribution foncière	430,000,000
— industrielle (patente)	86,600,000
Droits d'enregistrement et d'hypothèque	42,000,000
Autres contributions directes	8,625,000
Douanes	283,000,000
Droits de consommation (octrois)	200,000,000
Autres contributions indirectes	71,340,000
Timbre	126,810,000
Monopoles. Tabac	394,000,000
— Sel	128,000,000
— Poudres	2,700,000
— Loterie	232,200,000
— Monnayage	8,434,000
— Postes	2,808,000
— Divers	15,610,000
Propriétés de l'État. Domaines	106,814,670
Excédant des colonies	37,348,700
Créances du Trésor	46,000,000
TOTAL des recettes ordinaires	2,186,983,330
Recettes extraordinaires	562,376,960

Dépenses ordinaires.

Maison royale	49,350,000
Sénat et congrès	3,094,120
Dette publique	458,221,240
Rachats de rentes et servitudes	15,051,570
Classes passives (1)	157,329,160
Présidence du conseil	624,000
Conseil d'État	3,334,500
Statistique	6,494,390
Ministères. Affaires étrangères	17,098,640
— Cultes et Justice	242,065,500
— Guerre	420,450,050

(1) Le réal de vellon vaut 27 centimes.

(2) Pensions aux fonctionnaires retraités ou mis en disponibilité, aux veuves, aux orphelins, aux religieux et religieuses des couvents supprimés en 1834, aux exilés étrangers, etc.

Ministères. Marine.	116,729,520
— Intérieur	107,992,310
— Fomento (agric. et industrie, 14 mill.; instr. publ., 25 mill.; travaux publ., 60 mill., etc. etc.)	107,992,310
— Finances	508,061,120
— Colonies	1,632,380
TOTAL des dépenses ordinaires	2,184,955,410

Dépenses extraordinaires.

Frais de ventes de biens nationaux	160,105,355
Réparation d'églises	18,730,000
Guerre. Fortifications et matériel de l'armée	42,500,000
Marine. Navires et arsenaux	101,912,181
Intérieur. Construction d'établissements de bienfaisance et de prisons	8,985,000
Travaux publics	171,000,523
Finances. Chemins de fer	67,188,420
Constructions, etc., etc	15,229,820
TOTAL des dépenses extraordinaires	562,276,960

Dette (capital nominal).

Désignation des dettes.	Juillet 1863.	Mars 1865.
Dette consolidée 5 p. 100 due aux États-Unis	12,000,000	12,000,000
Dette extérieure 3 p. 100	1,051,204,000	1,051,204,000
— intérieure 3 p. 100	3,977,166,808	4,347,217,701
Rentes 3 p. 100 non transférables inscrites en faveur de corporations civiles	810,768,407	955,360,777
Rentes inscrites en faveur du clergé	706,809,973	889,724,610
Dette extérieure différée	2,344,964,000	2,298,125,000
— intérieure différée	2,646,836,072	2,661,797,803
— amortiss. de 1re clas.	237,701,000	257,241,534
— — intér. de 2e cl.	305,785,000	356,610,000
— — extér. de 2e cl.	609,120,000	602,224,000
Réclamations anglaises	10,000	10,000
Actions des ponts-et-chauss.	178,533,000	166,311,000
— des chem. de fer	265,000	249,000
— des trav. publics	69,494,000	67,738,000
Obligations des chem. de fer.	460,968,000	902,796,977
Dette du matériel	10,206,506	8,319,998
— du personnel	568,447,992	565,311,963
Arrérages dus, mais non en-		

core payés..................	47,743,153	36,589,429
Dette contractée en vertu de la loi sur les dîmes.......	47,033,797	27,524,158
Dette convertible...........	42,692,382	4,754,747
Intérêts dus aux détenteurs de la précédente.........	803,792	23,912
Seigneurie de Saint-Jean....	2,485	2,485
Dette ancienne non encore présentée à la conversion.	1,251,239,931	1,187,460,122
TOTAUX..........	15,349,883,230	16,392,747,190

Il a été donné lecture au congrès du budget de l'État pour la prochaine année financière. En voici les résultats : Le déficit de l'année dernière est de 215 millions à l'ordinaire et de 354 millions à l'extraordinaire. Les réductions dans le budget de la prochaine année sont de 160 millions provenant, à l'ordinaire, de la pension de l'infant D. Francisco, d'économies dans la présidence du conseil, de suppressions dans l'armée, le matériel des navires, arsenaux, etc. On s'attend à de plus fortes recettes que l'année précédente à cause d'excédants coloniaux, revenu des douanes (1 million et demi de réaux) et autres nouvelles ressources. On évalue les recettes à 2,219 millions, les dépenses à 2,153 millions; excédant, 66 millions. Le ministère annonce que le désamortissement doit être considéré comme terminé. Ses ressources sont : 1,690 millions, montant de billets à ordre existant au 31 décembre 1865, 23,254,000 montant de la vente aux enchères de biens aliénés en adjudication, 1,331 millions de valeur approximative de ce qui reste à vendre, 1,065 millions 80 p. 100 de l'augmentation qu'auront ces biens à l'enchère, 387 millions des biens qui doivent faire retour à l'État, 750 millions de la partie des biens du patrimoine royal. Total, 4,787 millions de réaux. Déduisant de ce chiffre plus de 1,000 millions livrés à la Banque et les 1,000 millions qui doivent être livrés à la caisse des dépôts en vertu du nouveau projet, restent 2,670 millions.

Armée. — 105,000 hommes; avec les troupes provinciales, les carabiniers et la milice : 212,836 h.

Marine. — 113 navires, dont 83 vapeurs, le tout avec 958 canons.

Professions. — A la fin de décembre 1860 il y avait en Espagne 42,765 ecclésiastiques; 11,166 sacristains; 1,335 sonneurs de cloche; 4,233 enfants de cœur et acolytes; 1,350 chantres; 906 organistes; 322 suisses et bedeaux; 1,683 congrégations de moines; 65,897 employés en service actif; 7,215 en non activité ou retraités; 147,145 militaires en activité; 11,192 vétérans; 10,280 marins en service actif; 5,009 capitaines de bâtiments marchands; 39,437 mariniers; 2,595 professeurs; 1,396 précepteurs; 15,537 instituteurs; 36,140 élèves d'enseignement secondaire; 11,375 élèves d'études supérieures; 7,029 étudiants se préparant à des carrières spéciales; 11,991 avocats; 5,061 écrivains et notaires; 3,989 pharmaciens; 2,545 procureurs; 13,994 médecins et chirurgiens; 8,132 vétérinaires; 1,834 architectes et entrepreneurs; 2,329 agronomes et arpenteurs; 1,406,061 propriétaires; 510,527 fermiers locataires; 71,556 commerçants; 13,457 fabricants; 278,829 industriels; 551,093 artisans; 23,358 mineurs; 99,728 ouvriers de fabriques; 2,354,110 laboureurs ou journaliers; 401,833 domestiques.

La statistique établie par le dernier recensement officiel compte en outre 6,346 sourds-muets; 39,020 aveugles et infirmes; 88,957 pauvres.

Agriculture. — L'Espagne possède une superficie de 20,992,582 fanègues (64 ares) consacrées aux céréales; 3,564,830 à la culture des légumes; 2,877,211 aux vignes de toutes classes; 1,395,013 aux arbres fruitiers. Les oliviers en couvrent en outre 1,446,316; les plantes textiles et tinctoriales 5,361,266; 10,898,433 sont consacrées aux pâturages et bois; 583,228 aux vergers et jardins; 51,242 aux canaux, aqueducs. Le tout forme un total de 47,677,121 fanègues superficielles susceptibles de produire un revenu net. Mais en tenant compte seulement du nombre de fanègues employées par la culture des céréales nous trouverons que, terme moyen, dans une année de bonne récolte, chaque fanègue de terre produit 8 fanègues (58 lit. 8) de blé, et que par conséquent la culture des céréales donne 168,995,656 fanègues. Chaque habitant consommant six fanègues, la *quantité* nécessaire à la nourriture de l'Espagne est de 105,000,000 fanègues et il reste pour l'expor-

tation un excédant de 63,995,656 fanègues. (*Gazette de Madrid.*)

Bétail **(d'après un reconsement publié en février 1866.)**

Chevaux.......	672,559	Brebis.........	22,054,967
Mulets........	1,001,878	Chèvres........	4,429,576
Anes..........	1,290,814	Porcs..........	4,264,817
Bœufs.........	2,904,598	Chameaux.....	3,104

Mouvement général du commerce extérieur en 1862.

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	TOTAUX EN	
Commerce	réaux.	réaux.	réaux.	francs.
d'Europe...	1,262,242,000	711,430,000	1,973,672,000	531,891,000
d'Afrique...	4,032,000	25,021,000	29,053,000	7,845,000
d'Amérique.	401,157,000	367,854,000	769,011,000	207,[illegible]
d'Asie......	11,882,000	6,227,000	18,109,000	4,[illegible]
TOTAUX..	1,679,313,000	1,110,532,000	2,789,845,000	753,258,000

Le commerce avec l'Europe se subdivise ainsi :

	Importations.	Exportations.	TOTAUX.
France......	625,301,000	253,414,000	878,715,000
Angleterre...	419,842,000	306,821,000	726,663,000
Gibraltar....	85,402,000	38,595,000	123,[illegible],000
Belgique.....	39,260,000	12,941,000	52,201,000
Suède.......	39,133,000	6,230,000	45,363,000
Portugal....	8,615,000	32,674,000	41,289,000
Autres pays..	44,689,000	60,755,000	105,444,000
	1,262,242,000	711,430,000	1,973,672,000

Subdivision du commerce avec l'Afrique :

	Importations.	Exportations.	TOTAUX.
Algérie..........	2,443,000	21,678,000	24,121,000
Maroc...........	1,316,000	387,000	1,703,000
Tétuan...........	61,000	1,949,000	2,010,000
Autres pays......	212,000	1,007,000	1,219,000
TOTAUX.....	4,032,000	25,021,000	29,053,000

Le commerce avec l'Amérique se décompose comme suit :

		Importations.	Exportations.	TOTAUX.
Possess. *espagn.*	Cuba.....	210,263,000	230,842,000	441,105,000
	Porto-Rico	7,344,000	10,396,000	17,740,000
États-Unis.........		47,102,000	40,108,000	87,210,000

Plata	44,940,000	45,088,000	90,028,000
Équateur	24,502,000	102,000	24,604,000
Brésil	9,133,000	17,775,000	26,908,000
Autres pays	57,873,000	23,543,000	81,416,000
TOTAUX	401,157,000	367,854,000	769,011,000

Sur les 18,109,000 réaux dont se compose le commerce de l'Espagne avec les pays de l'Asie, la colonie des Iles Philippines absorbe 16,383,000 réaux, dont 11,546,000 réaux à l'importation et 4,837,000 réaux à l'exportation. Le total présente, comparativement à celui de 1861, une différence en moins de 6,057,000 réaux.

Développement par marchandises. — Voici le relevé des principales marchandises ayant alimenté le commerce général de l'Espagne en 1862 :

1° *Importations de tous pays en Espagne.*

	Réaux.		Réaux.
Sucre (3,754,000 arrobes) (1)	148,443,000	Mach. et mécan.	39,720,000
Fils de chanvre et de lin	94,682,000	Soie écrue ou filée	39,156,000
Tissus de laine	70,559,000	Houille	34,966,000
Coton (276,390 quint.) (2)	69,098,000	Cuirs bruts	34,860,000
Morue	53,282,000	Tissus de soie	31,470,000
Cacao	47,245,000	Tissus de coton	30,646,000
Bois	45,791,000	Eaux-de-vie	24,322,000
Fer	38,443,000	Tissus de chanvre et de lin	22,203,000

2° *Exportations de l'Espagne à tous pays.*

	Réaux.		Réaux.
Vins (7,573,000 arrobes) (3)	313,115,000	Huile d'olive	38,670,000
Mét. (1,143,000 quintaux)	141,415,000	Minéraux	33,427,000
Fruits secs	93,998,000	Laines	30,961,000
Farine	86,511,000	Grains et légumes	30,363,000
Monnaies d'arg.	48,207,000	Bouchons	28,411,000
Oranges et citrons	47,006,000	Sel	20,636,000
		Savon	20,629,000
		Eaux-de-vie	20,133,000

(1) L'arrobe *poids* = 11 kilogr. 1/2.
(2) Le quintal = 46 kilogr.
(3) L'arrobe *capacité* = 16 litres 14.

Droits de douane. — La perception s'en est élevée à 241,254,000 réaux, soit 5,544,000 réaux de moins qu'en 1861. Le droit sur le sucre a produit 31,471,000 réaux, et le droit sur la morue 22,671,000 réaux. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les tissus de laine, le fer, le cacao, la houille, etc.

Navigation. — Les transports maritimes, à l'entrée, ont été effectués pendant l'année 1862 par 10,239 navires à voiles et à vapeur jaugeant ensemble 1,530,822 tonneaux, dont 1,136,730 occupés par des marchandises; ils étaient montés par 114,119 hommes d'équipage. Comparativement à 1861, il y a eu diminution de 1,388 navires ou de 12 p. 100 et de 2,206 tonneaux de jauge et augmentation de 26,307 tonnes de marchandises importées ou de 2 p. 100.

Des 10,239 navires entrés, 8,006 étaient chargés et 2,236 étaient sur lest; 5,038, dont 4,011 étaient chargés et 1,047 sur lest, portaient pavillon espagnol et 5,181, dont 2,995 chargés et 1,186 sur lest, portaient pavillon étranger.

Il a été déclaré à la sortie 8,581 navires à voiles et à vapeur, d'une capacité totale de 1,306,144 tonneaux, dont 727,202 de chargement; ils étaient montés par 93,084 hommes d'équipages. Comparativement à l'année 1861, il y a eu diminution de 1,674 navires, 82,399 tonneaux de jauge et 39,404 tonnes de chargement. Des 8,581 navires expédiés, 6,437 étaient chargés et 2,144 étaient sur lest; 4,076, dont 3,298 chargés et 778 sur lest, étaient espagnols et 4,505, dont 3,139 chargés et 1,366 sur lest, étaient étrangers.

Les pays étrangers avec lesquels l'Espagne a entretenu le plus de relations maritimes se présentent dans l'ordre suivant :

	Tonn.		Tonn.
Angleterre........	928,475	Algérie...........	71,803
France............	512,767	Possess. angl. en Amérique.......	71,712
Antilles espagnoles	221,017	États du Rio de la Plata...........	50,048
Royaume d'Italie.	151,015	Russie.............	47,062
Possess. angl. en Europe.........	132,173	Belgique..........	46,279
Suède et Norvége..	99,685	Uruguay..........	40,215
Etats-Unis d'Amérique...........	98,599	Danemark........	38,715
Portugal..........	73,133		

Chemins de fer en 1862.

CHEMINS EXPLOITÉS PAR LES COMPAGNIES.	LONGUEUR en kilomètres.	RECETTE totale en francs.	RECETTE kilométrique en francs.
Madrid-Saragosse-Alicante...	816	20,260,967	26,907
Nord-Madrid-Irun et embranchement................	524	8,301,647	18,048
Saragosse-Barcelone........	366	6,231,750	17,127
Pampelune-Saragosse......	166	2,256,848	12,600
Séville-Xérès-Cadix.........	166	4,210,512	25,364
Gras de Valence-Almansa...	203	2,958,854	18,152
Cordoue-Séville............	130	1,977,274	15,209
Isabelle II-Alar-del-Rey-Santander..................	105	3,195,289	30,431
Barcelone-Girone...........	174	2,900,257	17,263
Langres-Gijon..............	39	830,859	21,304
Barcelone-Martorell.........	29	531,033	18,311
Tarragone-Reuss...........	16	808,636	16,043
TOTAUX..............	2,369	45,877,583	21,983

ÉTATS ROMAINS.

(PONTIFICAT SOUVERAIN.)

Superficie : 11,754 kil. c. Population : environ 700,000 hab. Capitale, Rome. En 1864 : 203,896 hab.

Budget de 1864.

	Recettes.	Dépenses.
Impôt foncier et propriétés de la chambre apostolique..............	1,050,736 79 9	271,048 25 9
Cens et cadastre.........	» »	57,172 »
Douanes.................	2,609,910 »	435,395 »
Timbre et enregistrement	316,263 60	49,904 50
Postes..................	176,975 »	142,372 40
Loterie...	745,617 86 5	499,330 36
Monnaie et contrôle de garantie..............	66,110 »	57,754 »
Dette publique..........	202,156 35 8	5,363,260 60 8
Fonds spéciaux et dépenses gén. du ministère..	» »	1,303,386 75
TOTAUX.........	5,167,769 62 2	8,179,620 87 7

Ministère de l'intérieur...	45,264 »	873,975 27
Ministère du commerce et des travaux publics....	51,762 »	313,114 88 8
Ministère des armes.....	55,115 »	1,361,432 »
TOTAUX..........	5,319,910 62 2	10,728,143 03 5

Dette publique.—On l'évalue à 95,000,000 de scudi en capital. D'autres l'estiment à 30 millions de fr. de rente. Le chiffre vrai n'est pas connu.

Commerce. — 4 millions à l'importation, 3 millions à l'exportation.

ÉTATS-UNIS (RÉPUBLIQUE DES).

Superficie : 2,819,811 milles carrés anglais (le mille a 1,524 mètres, le mille carré 232 hectares ou 2,32 kil. carrés), soit 6,541,962 kil. car. avec une population ainsi divisée (recensement de 1860).

	Hommes blancs.	Hommes de couleur.		TOTAL.
		libres.	esclaves.	
États libres...	18,741,150	225,896	20	18,967,066
États à escl. (1)	8,262,164	262,100	3,953,750	12,478,014
Ensemble...	27,003,314	487,996	3,953,770	31,445,080

En outre 295,000 Indiens environ.

Capitale : Washington (district de Colombie) 61,122 hab.

Voici le tableau de la population des principales villes de l'Union américaine, avec la proportion dans laquelle l'élément étranger entre dans sa composition :

	Population.	Élément étranger.
New-York.................	895,650	47 p. 100
Philadelphie...............	585,529	28
Brooklyn..................	206,661	39
Baltimore.................	212,418	24
Boston....................	175,812	35
Nouvelle-Orléans...........	162,675	38
Cincinnati................	181,044	45
Saint-Louis...............	160,773	59

(1) On sait que l'esclavage est aboli. Voy., à la 5e partie le Coup d'œil.

Chicago	109,260	50
Buffalo	81,129	46
Newark	71,914	37
Louisville	68,033	33
Albany	62,367	34
Washington	61,122	17
San Francisco	56,802	50
Providence	50,666	24

Voy. sur la population des États-Unis d'amples détails dans les *Annuaires* de 1864 et 1865.

FINANCES.

ÉVALUATIONS POUR L'EXERCICE 1865-1866.

Recettes.

	Dollars (1).
Douanes	70,000,000
Impôts intérieurs (indirects)	300,000,000
Vente de terres	1,000,000
Divers	25,000,000
TOTAL	396,000,000

Dépenses.

	Dollars.
Service civil	33,082,097
Intérieur (indiens et pensions)	14,196,050
Département de la guerre	531,758,191
Département de la marine	112,219,666
Intérêts de la dette publique	127,000,000
TOTAL	818,256,004
Déficit	422,256,004

Ce déficit se trouvera considérablement atténué, s'il ne doit pas disparaître, par suite de la réduction de l'armée et de la marine (Voy. plus loin, p. 300.)

Dette au 1er janvier 1866.

	Dollars	
Dette portant intérêt en espèces	1,167,148,291	80
— portant intérêt en papier-monnaie	1,179,475,235	50
— sur laquelle l'intérêt a cessé	1,166,880	32
— ne portant aucun intérêt	459,519,950	37
TOTAL	2,807,840,357	99

(1) Le dollar vaut 5 fr 40.

Encaisse métallique du Trésor...........	45,735,550 60
— en papier-monnaie.............	44,993,271 11
TOTAL..................	90,728,881 81

Contributions intérieures (*indirectes*). — Nous donnons, ci-après, la liste des produits soumis à l'impôt indirect aux États-Unis, ainsi que les quantités de ces produits qui ont acquité la taxe en 1864-1865. (Le dollar, 5 fr. 40, se divise en 100 cents).

Articles taxés au poids ou à la mesure.

	Taux de l'impôt. Cents.	Montant de l'impôt. Dollars. C.	Quantités produites.
Sulfate de baryte, les 100 livres...........	10	20.713 04	207.130 q.
Casse, moulue et toutes imitations, les 100 l.	1	4.758 67	475.867 l.
Cément, vendu liquide, le gallon............	25	186 30	465 g.
Chocolat préparé, la liv.	1	12.611 40	1.261.140 l.
Cigares, au-dessous de 5 dollars le 1000, les 1000................	150	64.284 04	42.856 m.
Cigares, au-dessous de 10 dollars le 1000, les 1000................	200	256.213 »	128.106
Cigares, au-dessous de 20 dollars le 1000, les 1000................	250	478.589 65	191.436
Cigares, au-dessus de 20 dollars le 1000, les 1000................	350	456.338 10	130.382
Girofles, moulus et les succédannés, la liv...	1	2.325 52	232.552 l.
Houille, par tonne.....	3 1/2	572.436 06	16.355.316 t.
Cacao préparé, par liv.	1	4.339 06	433.906 l.
Café moulu et tous ses succédannés, la liv..	3 m.	80.198 81	26.732.937
Confiseries, au-dessous de 14 c. la liv., la liv.	2 c.	23.854 43	1.192.721
Confiseries, au-dessus de 14 c. et au-dessous de 40 c. la liv., la liv.	3	427.389 41	14.246.318

Coton brut, jusqu'au 7 mars 1864, la livre..	1/2	1.268.412 56	126.844.256
Coton brut, après le 7 mars 1864, la livre..	2		
Peaux de daim, apprêtées, la livre........	2	153 03	7.651
Esprits distillés, jusqu'au 7 mars 1864, le gallon..............	20	28.431.797 83	71.709.494 g.
Esprits distillés, après le 7 mars 1864, le gallon.................	60		
Esprit distillés, importés, le gallon........	40	176.038 57	440.096 g.
Bière : ale, par 31 gal..	60	1.092.089 12	1.820.223 b.
— bière ordin., p. 31 g.	60	495,721 29	826.202
— Lager-bier, id...	60	597.202 64	995.337
— Porter, id...	60	38.706 68	64.511
Gaz, la production n'excédant pas 500,000 p. cubes, par mois, les 1000 pieds cubes....	5	34.718 16	694.363 m.
— de 500,000 à 5,000,000 les 1000 p. c........	10	123.062 75	1.230.627
Gaz, au-dessus de 5 millions de pieds c., les 1000 p. c............	15	556.959 22	3.713.061
Gélatine, solide, la liv..	1/2	357 98	71.596 l.
Gingembre, moulu et toutes les imitations, la livre.............	1	12.584 63	1.258.463
Colle-forte, liquide, le gallon..............	25	1.355 08	5.420 g.
Colle-forte, solide, la livre................	5	24.274 07	485.481 l.
Or en feuilles, le paq..	15	9.073 48	60.486 p.
Poudre à feu, à 18 c. la la livre, la livre.....	1/2	48.607 26	9.721.452 l.
Poudre à feu, de 18 à 30 c. la liv., la livre.	1	400.073 86	10,007.386
Poudre à feu, au-dessus de 30 c. la liv., la liv.	6	6.620 95	110.349
Fer, rails, la tonne.....	1 50	175.838 25	117.226 t.
— rails lamin., la *tonne*	75	119.225 79	158.968
— *bandes, frettes et tôle, jusqu'au nº 18 de*			

jauge des fils métall.	1 50	116.506 20	77.670 »
— bandes, frettes et tôle au-dessous du n° 18, la tonne.........	2 »	39.486 11	19.736 »
— plaque, au-des. de 1/8 de pouce d'épaiss. t.	1 50	97.487 94	52.991 »
— plaque, au-dessous de 1/8 de pouce, tonne..	2 »	7.048 01	3.024 »
— de tout genre, autre que plaques, loupes et brides, tonne........	1 50	97.487 04	172.297 »
— fontes pour ponts et constructions, tonne..	1 »	33.483 65	33.483 »
— pièces de fonte, n'excédant pas 10 liv., t.	1 50	209.253 70	139.502 »
— clous à la mécanique et pointes, tonne.....	2 »	184.500 02	92.250 »
— vis au-dessus de 1/4 de pouce de diamètre, écrous, coussin., boulons et fers à chev., t.	2 »	34.778 01	17.389 »
— les mêmes, faits de fers qui ont acquitté les droits, tonne.....	50	8.951 48	17.903 »
— barres, verges, bandes, frettes, tôles, plaques, clous et pointes faits de fer, qui ont acquitté les droits de 1 dollar 50 c., p. tonne.	50	10.986 77	21.973 »
— creux, tonne........	1 50	23.316 90	15.542 »
Plomb, blanc, p. 100 liv.	25	48.563 88	194.256 »
Cuir, en lanières et en bottes, par livre.....	1	7.334 12	733.412 l.
— pour harnais, p. liv.	7 m.	101.393 40	14.484.771 »
— du Cap de Bonne-Espérance, p. livre...	1/2 c.	1.783 38	356:676 »
— de rebut et avarié, l.	1/2	93.726 93	18.745.386 »
— brut et étiré....... du cap de B.-Espér. l.	1/2	27.905 92	5.581.184 »
— brut et étiré, tanné en tout ou en partie au chêne, par livre......	1	236.870.70	23.687.070 »
— *tout autre* brut et étiré, *tanné* à la ciguë, p. liv.	7 m.	323.169 97	46.167.139 »
— *supérieur*, fini, fait de			

cuir, tanné à usage spéc. et n'ayant pas acquitté les droits à l'état brut, par livre...	1	207.236	47	20.723.647	»
— apprêté à l'huile, p. l.	2	13.945	44	697.272	»
— breveté ou verni, par 1 p. carré..........	1/2	40.279	25	8.055.850	p.c
de luxe, verni, breveté, par p. carré.	4 m.	7.617	30	1.904.325	»
breveté ou verni pour garniture..	11/2c.	644	56	42.971	»
veaux tann., par peau.	6	142.796	02	2.379.934	p.
Eaux minérales ou médicinales, chaq. bout. ne conten. pas plus d'un quart, par bouteille.	1	6.975	25	697.525	b.
Eaux minér. ou médicin., chaque bout. contenant plus d'un quart, par bouteille........	2	39	24	1.962	»
Moutarde moulue, et toutes imitat., p. liv.	1	9.760	13	976.013	g.
Huile, saindoux, p. liv.	2	108.242	96	5.412.148	»
Huile de graine de moutarde, par livre......	2	319	12	15.956	»
— de gr. de lin, p. liv.	2	99.358	56	4.969.928	»
végétales et animales, par livre........	2	9.370	81	468.540	»
minérale, par livre..	10	2.201.573	20	22.015.732	»
de charb. de terre, l.	8	53.755	60	671.945	»
Poivre, moulu, et toutes imitations, par livre.	1	29.078	59	2.907.859	»
Piment, moulu, et toutes imitations, par livre.	1	6.938	65	698.865	»
Saleratus et bi-carbonate de soude, p. livre...	1/2	32.974	32	6.594.864	»
Sel, par 100 livres.....	4	298.911	82	7.472.795	
Vis en bois, par livre..	11/2	62.943	36	4.196.224	»
Tabac à priser par livre.	20	240.934	24	1.204.671	«
Savons de Castille de Naples, au-dessous de 3 1/2 c., la livre. ..	1 m.	5.749	88	5.749.880	»
— de Castille, de Naples au-dessus de 3 1/2 c. l.	5 m.	168.473	66	33.634.732	»
— de fantaisie, au miel, parfumé, etc., la liv.	2 c.	40.701	65	2.035.082	»

—tous autres, except. les savons mous au-dessous de 3 1/2 c. p. liv.	1 m.	3.356 67	3.356.670 »
— tous autres, excepté les sav. mous au-dessus de 3 1/2 c. par l..	5 m.	231.019 82	46.203.964 »
Amidon, de pommes se terre, la livre........	1 m.	5.369 80	5.369.800 »
— de graines ou de blé, la livre.............	1 1/2	30.556 52	20.271.013 »
— de riz ou autre matière, la livre.........	4	335 25	83.812 »
Acier, en lingots, barres, tôles ou fils, d'au moins 1/4 de pouce, à 7 c. la liv. ou au-dessous, la tonne........	4 »	5.380 08	1.345 t.
— de 7 à 11 c. la livre.	8 »	35.162 44	4.395 »
—au dessus de 11 c. l. l.	10 »	51.225 90	5.122 »
Fourneaux, p. tonnes de 2,000 livres.........	1 50	100.171 96	66.781 »
Sucre, brut ou clarifié, produit directement de canne, la livre....	» 2	1.267.616 28	63.380.814 »
Tabac, cavendish, pressé, roulé, coupé ou manufacturé, la livre.	» 15	5.877.095 11	39.180.634 »
— à fumer, avec ses tiges, la livre........	» 5	1.146.329 43	22.926.588 »
— sans tiges, la livre..	» 5	63.260 20	1.265.204 »
Vin, le gallon.........	» 5	28.302 80	566.056 g.
Oxyde de zinc, les 100 l.	» 25	25.275 64	113.102 q.
Impôt total.......		50.236.466 28	

Articles taxés à la valeur.

	Impôt p. cent.	Montant de l'impôt. Dollars. c.	Valeur des produits. Dollars.
Cartons pour reliures.....	3	18.002 54	600.085
Os manufacturés.........	3	15.117 41	503.943
Laiton manufacturé.......	3	245.459 59	8.481.936
— cuivre et métal jaune pour doublage..........	1	76.874 28	7.687.428
Soies manufacturées......	3	38.176 26	1.272.542
Peaux de veau (brevet			

américain).............	5	3.471 92	69.438
Chandelles...............	3	186.228 45	6.207.615
Pendules, chronomètres et mouvements d'orloge...	3	39.165 88	1.305.529
Toiles, textiles, objets tricotés ou foulés, de matière autre que coton ou laine, sans être teints, imprimés, blanchis ou préparés de toute autre manière...............	3	20.006 59	666.886
Vêtements ou articles d'habillements faits sur commande.................	1	350.485 90	35.048.590
Confiseries, au-dessus de 10 c. la livre ou vendues autrement qu'au poids..	5	14.549 31	290.986
Cuivre manufacturé......	3	43.681 40	1.456.047
Coton —	3	1.835.027 75	61.167.592
Cotons, toiles et tissus de coton, cotons tricotés ou foulés, sans être teints, imprimés, blanchis ou préparés de toute autre manière..............	3	1.713.148 76	57.104.959
Diamants, émeraudes et tous autres joyaux.	3	183.746 62	6.124.887
Lins manufacturés,.......	3	73.926 55	2.464.218
Fourrures de toutes sortes, préparées ou manufacturées.................	3	113.827 64	3.794.255
Verre manufacturé.......	3	303.268 09	10.108.936
Peaux de chevreau manuf.	4	61.641 59	1.541.039
Or manufacturé..........	3	35.167 89	1.172.263
Gutta-percha manufacturé.	3	5.435 06	181.169
Chanvre — ...	3	214.116 57	7.137.219
Peaux de porc, tannées ou apprêtées.............	4	2.095 70	52.392
— de cheval id.........	4	3.235 63	80.891
Corne manufacturée......	3	15.435 55	514.518
Tuyaux élastiques de toutes sortes.................	3	3.985 76	131.192
Gommes élast. manufact..	3	223.782 85	7.459.428
Fers manufacturés.......	3	1.891.061 71	63.035.390
Ivoires —	3	25.234 89	841.163
Jutes —	3	14.627 83	487.594

Peaux d'agneau manufact.	4	3.114 15	77.854
Plomb manufacturé.......	3	110.527 13	3.684.238
Cuir —	3	2.492.830 41	83.094.347
Matériaux —	3	6.285.076 32	209.502.548
Machines pour la marine..	3	65.434 20	2.181.140
Maroquins manufacturés..	4	102.919 86	2.572.996
Peintures et couleurs.....	5	25.535 33	510.706
Papiers de toutes sortes..	3	663.447 »	22.114.900
Papiers, manufacturés....	3	248.467 72	8.282.257
Parasols et parapluies.....	3	68.769 94	2.292.331
Cartons..................	3	5.226 31	174.210
Conserves.	5	18.232 73	364.655
Plumes...................	5	22.009 70	440.194
Poteries, manufacturées..	3	47.424 83	1.580.827
Fruits conservés en bocaux ou en caisses...........	5	37.837 38	756.747
Viandes id............	5	12.195 51	243.910
Poissons et coquillages id.	5	92.725 54	844.511
Voiles, tentes, stores, bâches et sacs, de toutes sortes.................	3	35.945 73	1.198.191
Peaux de mouton, manuf.	4	129.981 84	3.249.546
Soies.....................	3	97.652 60	3.255.086
Navires et toutes embarc..	2	167.573 98	8.375.699
Argent, manufacturé.....	3	36.949 97	1.231.666
Acier, —	3	299.373 02	9.979.101
Ferblanc, —	3	299.368 32	9.978.944
Vernis....................	5	92.356 40	1.847.128
Osier manufacturé.......	3	4.116 92	137.231
Bois —	3	1 679.940 25	55.998.008
Laine —	3	3.007 885 73	100.262.858
Laines, toiles et tissus, tricotés ou foulés, sans être teints, imprimés ou préparés de toute autre manière..................	3	580.170 97	19.339.032
Estame manufacturée.....	3	67.075 64	2.235.855
Zinc —	3	7.868 56	262.285
TOTAL des droits à la valeur..............		25.400.850 29	842.769.147
Id. à la quantité.......		50.236.466 28	1.678.474.738
TOTAL général...		75.637.316 57	2.521.243.885

Ces 2,521 millions sont le produit d'un calcul basé sur *l'hypothèse* que la moyenne générale des droits est égale

à 3 p. 100 de la valeur, évaluation qui s'applique en effet exactement aux matières imposables taxées *ad valorem*. En 1860, la production des mêmes États n'avait été évaluée qu'à 1,462 millions, de sorte que, malgré la guerre civile, il y a eu en 5 ans une augmentation de 1,058 millions, chiffre qui doit cependant être considéré comme forcé ou exagéré, par suite de l'accroissement des prix de production en 1863-64, accroissement dù principalement au cours élevé du numéraire pendant cette année.

Statistique des faillites depuis 1857. — Il n'y a eu, en 1864, dans les États du Nord, que 510 faillites représentant un passif de 8,579,700 dollars. Le tableau qui suit établit la comparaison des faillites et de leurs passifs pour les huit dernières années.

1857	4,257	265,818,000
1858	3,113	73,608,747
1859	2,959	51,314,000
1860	2,733	61,739,474
1861	5,935	178,632,170
1862	1,652	23,049,300
1863	495	7,899,000
1864	510	8,779,700

Ainsi, malgré les circonstances difficiles que traversent en ce moment les États-Unis, le chiffre des faillites, qui, de 1857 à 1862, n'était pas tombé dans ce pays au-dessous de 1652, et qui s'était élevé en 1861 à 5,935, avec des passifs variant de 23 millions à 265 millions de dollars, s'est abaissé, dans ces deux dernières années, à 495 et à 510, représentant des passifs de 7,899,000 et 8,579,700 dollars.

Cette situation, due aux efforts de la spéculation et à l'usage du papier-monnaie, serait plus apparente que réelle. (*Annales du commerce extérieur.*) (1).

Production de l'anthracite depuis 1820 (en tonnes américaines).

	Tonnes.		Tonnes.
1820	365	1822	3,720
1821	1,073	1823	6,951

(1) Nous croyons que le petit nombre de faillites indiquerait avant tout le resserrement du crédit. Aux époques tourmentées, les affaires ne se font guère qu'au comptant.

1824............	11,408	1845............	1,975,085
1825............	34,893	1846............	2,284,659
1826............	48,047	1847............	2,914,852
1827............	63,434	1848............	3,027,708
1828............	77,516	1849............	3,139,342
1829............	112,113	1850............	3,250,207
1830............	174,734	1851............	4,374,716
1831............	176,820	1852............	4,833,432
1832............	363,871	1853............	5,016,484
1833............	487,748	1854............	5,769,372
1834............	376,636	1855............	6,490,296
1835............	560,758	1856............	6,720,313
1836............	684,117	1857............	6,412,491
1837............	862,441	1858............	6,460,702
1838............	725,697	1859............	7,418,253
1839............	797,863	1860............	8,119,199
1840............	841,584	1861............	7,878,[illegible]
1841............	942,312	1862............	7,401,7[illegible]
1842............	1,076,649	1863............	8,979,854
1843............	1,241,110	1864............	9,457,989
1844............	1,596,378		

Armée èt marine. — Le message de la fin de 1865 donne des chiffres qui montrent toute l'immensité du désarmement opéré en quelques mois aux États-Unis. La marine comptait, à la fin de la guerre civile, 530 vaisseaux et 3,000 canons; elle est aujourd'hui réduite à 117 navires et à 830 canons. L'Union avait plus d'un million d'hommes sous les armes; avant peu elle n'aura plus qu'une armée de 50,000 soldats, organisée de façon à pouvoir être élevée au besoin à 82,000. Le budget de la guerre, qui s'élevait au chiffre énorme de 516 millions de dollars, descendra aussi à 33 millions de dollars.

Quant au nombre d'hommes que la guerre civile a coûté aux États-Unis, conformément à une motion de là chambre des représentants, le secrétaire de la guerre vient de faire imprimer la statistique des enrôlements qui ont eu lieu dans les États du Nord pendant la durée de la guerre civile, c'est-à-dire de 1861 à 1865. En résumé, 2,653,062 hommes ont été appelés sous les drapeaux.

L'État de New-York en a fourni 455,568; la Pensylvanie, 366,326; l'Ohio, 317,133; l'Illinois, 258,217; l'Indiana, 195,147; le Massachussets, 151,785; le Missouri, 108,773.

Parmi les individus enrôlés, les uns l'ont été pour trois, six ou neuf mois; les autres pour un, deux, trois ou quatre ans.

Relativement aux États du Sud (les Confédérés), nous empruntons au *Moniteur de l'Armée*, du 6 nov. 1865, les chiffres suivants qu'il reproduit d'après le *Progrès de Raleigh* (Caroline du Nord).

— Voici le bilan humain puisé à des sources officielles de ces quatre années de guerre :

	Enrolés.	Tués ou estropiés.
Alabama	120,000	70,000
Arkansas	50,000	30,000
Floride	17,000	10,000
Georgie	131,000	76,000
Kentucky	50,000	30,000
Louisiane	60,000	34,000
Mississipi	78,000	45,000
Missouri	40,000	24,000
Maryland	40,000	24,000
Caroline du Nord	140,000	85,000
Caroline du Sud	65,000	40,000
Tenessee	60,000	34,000
Texas	93,000	53,000
Virginie	180,000	105,000
TOTAL	1,124,000	660,000

Commerce et monnayage des États-Unis. — Voy. l'*Annuaire* de 1865.

FRANCFORT (VILLE LIBRE DE),

Superficie, 100 kil. c. Population à la fin de 1864, 91,180 h., h., dont : district de la ville, 78,177 ; district de la campagne, 13,003.

La garnison fédérale se composait de : 1,116 Autrichiens, 1,884 Prussiens, 666 Bavarois, ensemble 3,666 hommes.

FINANCES. — *Budget de 1865.*

Recettes.

	Fl.	Kr.
Service du trésor public :		
Propriétés foncières urbaines	191,541	»

Gouvernement, police, frais de justice, amendes, timbre, etc.	429,300	»
Accise et droits de consommation	523,240	»
Commerce, foires et télégraphes	635,700	»
Éclairage de la ville et péage	48,000	»
Impôts de la campagne	13,234	44
Divers	6,850	»
Chemin de fer de jonction et du port	14,000	»
Établissements hydrauliques	9,500	»
TOTAL	1,871,363	44
Service de la caisse d'amortissement :		
Recettes des chemins de fer	400,000	»
Impôts sur les revenus et les locations, loterie	545,000	»
Intérêts des capitaux actifs et ventes de terres.	25,000	»
TOTAL	970,000	»
Service de la caisse du mont-de-piéte	12,200	»
TOTAL général des recettes	2,853,563	44

Dépenses.

Service du trésor public :		
Hauts fonctionnaires de l'État	165,827	»
Justice	152,320	41
Administration	601,777	8
Militaire et police	578,387	20
Cultes et instruction	124,582	37
Hospices et secours aux pauvres	83,521	»
Dépenses imprévues	2,000	»
Pensions, rente perpétuelle	162,944	26
Caisse des veuves et orphelins des fonctionnaires de l'État	20,000	»
Service de la caisse d'amortissement	521,000	»
Service du mont-de-piété	12,186	24
TOTAL général des dépenses	2,424,546	36

Dette publique au 31 décembre 1864.

Divers	7,540,220 fl.
Créance de la banque	1,000,000
Rachat des privilèges	1,419,000
Dette des chemins de fer	6,968,800
TOTAL	16,928,020 fl.

Contingent fédéral : 1 bataillon d'infanterie en 6 compagnies, 783 hommes; 224 hommes de réserve et 112 remplaçants; en tout, 1,119 hommes, y compris 100 tirailleurs.

CHEMINS DE FER EN 1863.

Chemins exploités par les compagnies.

	Kilom.	Recettes nettes.
Taunus	»»	318,698 36
Francfort-Hanau	41	233,667 37
Francfort-Hombourg	18	126,520 21

Chemins exploités par le gouvernement (1863).

	Kilom.	Recettes nettes.
Mein-Weser	200	182,895 33
Mein-Neckar	88	224,847 3
Francfort-Offenbach	7	46,425 12

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE (ROYAUME-UNI DE).

Territoire et population.—Recensement du 8 avril 1861.

	Milles carrés anglais (1).	Kilom. carrés.	Population (2).
Angleterre	50,923	131,981	18,954,444
Principauté de Galles	7,398	19,161	1,111,780
Iles adjacentes	354	917	143,447
Écosse	30,685	79,474	3,062,294
Irlande	31,755	82,245	5,798,967
	121,115	313,778	29,070,932

Capitale : Londres, 2,803,034 habitants.

Taux de la mortalité à Paris et à Londres.

ANNÉES.	Paris (p. 100).	Londres (p. 100).	ANNÉES.	Paris (p. 100).	Londres (p. 100).
1853	2.95	2.44	1858	2.73	2.39
1854	3.51	2.94	1859	2.86	2.27
1855	2.99	2.43	1860	2.53	2.25
1856	2.43	2.21	1861	2.57	2.32
1857	2.73	2.24	1862	2.49	2.36
			Moyenne décennale	2.78	2.39

(1) Le *mille carré équivaut* à 2.59 kil. carrés.

(2) Non compris les absents, militaires, marins.

Les omnibus de Londres. — Il existe à Londres environ 620 omnibus appartenant à la compagnie générale des omnibus, et 450 qui sont la propriété de particuliers. Le passant peut croire que le nombre en est beaucoup plus considérable, parce que les numéros des omnibus commencent à 6,000. Chacun paie un impôt annuel de 5 livres et 1 d. par mille, quelque soit la capacité de la voiture. Cependant les omnibus à trois chevaux contiennent presque deux fois le même nombre de voyageurs que ceux à un cheval. On avait songé à donner sur toutes les lignes des billets de voyage pour un quart de saison aux voyageurs réguliers et habitué, ce qui ferait gagner beaucoup de temps aux conducteurs car ils n'auraient plus à se faire payer, à changer l'argent, etc. (*Times.*)

Nombre des pauvres au 1er janvier des années suivantes.

ANNÉES.	Angleterre.	Écosse.	Irlande.
1861.	890,423	78,433	50,682
1862.	946,166	78,724	59,541
1863.	1,142,624	78,717	66,228
1864.	1,009,289	78,682	68,135
1865.	972,700	»	69,217

Émigration.

ANNÉES.	Angleterre.	Écosse.	Irlande.	Émigrants étrang., etc.	TOTAL.
1860.	26,421	8,733	68,835	32,480	128,469
1861.	22,147	6,730	36,322	26,563	91,770
1862.	35,587	12,596	49,680	23,451	121,214
1863.	61,243	15,230	116,3[illegible]1	30,893	223,758
1864.	56,618	15,035	115,428	21,819	208,900

Instruction primaire en Angleterre en 1864. — Du dernier rapport du comité d'éducation en Angleterre pour l'année 1864, il résulte que les 62 inspecteurs de la reine et les 14 inspecteurs assistants ont visité 10,928 écoles de jour, se divisant en : 2,231 écoles de garçons ; 2,008 écoles de filles ; 5,139 écoles mixtes ; 1,550 écoles d'enfants au-dessous de sept ans ; 890 écoles du soir ; et, de plus, le rapport indique une augmentation dans le nombre des écoles mixtes et s'en plaint. Ce serait, paraît-il, une conséquence du nouveau règlement (*revised code*).

Les écoles inspectées contenaient 1,133,291 enfants. On sait que le Comité d'éducation n'étend point son action sur toutes les écoles de l'Angleterre et n'a point la surveil-

lance de l'instruction en Irlande, qui reste en dehors de tous ces chiffres. D'après l'enquête générale de 1860, l'Angleterre comptait 58,975 écoles, peuplées de 2,535,462 élèves. Ce nombre s'est certainement accru depuis; mais on voit, par le chiffre des élèves des écoles inspectées en 1864, que l'influence du Comité d'éducation s'étend déjà sur près de la moitié de la population scolaire.

Le nombre des instituteurs diplomés (*certificated teachers*) augmente. De 10,136 en 1863, il s'est élevé à 10,809 en 1864. Le traitement moyen de ces maîtres diplomés ou brevetés est de : 2,200 fr. pour les instituteurs; 1,450 fr. pour les institutrices; 1,350 fr. pour les institutrices dans les écoles de petits enfants (salle d'asile).

La somme votée au budget par le Parlement, pour l'année 1864, était de 17,635,100 francs (l'Irlande non comprise). Les dépenses effectuées se sont élevées à 16,376,025 francs. En décomposant ces dépenses, on trouve que sur les fonds de l'État il a été donné : 1,711,750 francs aux maîtres; 2,391,650 francs aux écoles normales; 1,248,425 francs pour l'inspection; 707,625 francs pour les constructions et réparations d'écoles; 9,668,100 francs pour subvention (*grant*) aux écoles inspectées.

Moyenne de l'impôt par tête.

	Gr.-Bretagne.			Irlande.		
1800............	3 l.	15 s.	11 d.	0 l.	11 s.	1 d.
1817............	4	14			17	8
1822............	3	19	9		14	10
1842............	2	11	9		10	
1862............	2	13	1	1	3	4
1863............	2	12	7	1	2	6

FINANCES. — *Recettes.*

	Compte de 1864-1865. Liv. sterl.	Évaluation pour 1865-1866. Liv. sterl.
Douanes. Versé à l'Échiquier......	22,572,000	22,775,000
— *Produit brut*............	23,004,764	
Dont (1) : céréales..................	867,996	
— café..........................	391,429	

(1) *Nous n'indiquons pas la totalité des subdivisions, mais seulement les principaux articles.*

	Compte de 1864-1865. Liv. sterl.	Éval 186 Liv.
Dont : spiritueux	3,304,450	
— sucre	5,422,674	
— thé	4,471,086	
— tabac	6,115,997	
— vin	1,319,404	
Accise. Versé à l'Échiquier	19,558,000	19,0
— *Produit brut*	20,110,435	
Dont : voitur. publ. (hackney et stage.	232,002	
— chemins de fer	439,443	
— licences	2,159,899	
— malt	6,597,641	
— spiritueux	10,640,067	
Timbre. Versé à l'Échiquier	9,330,000	9,5
— *Produit brut*	9,831,569	
Dont : testaments	1,642,870	
— lettres de change	779,334	
— quittances, etc	519,288	
— assurances maritimes	403,199	
— — contre l'incendie	1,651,333	
— journaux	122,072	
— successions	2,347,083	
— garantie (or et argent)	73,204	
— brevets d'invention	113,579	
Taxes (land and assessed) : Versé	3,292,000	3,3
— — *Pr. brut.*	3,301,895	
Dont : A land-tax (impôt foncier)	1,134,303	
— schedules B maisons habitées	917,002	
— C domestiques	211,487	
— D voitures de maîtres	358,976	
— E chevaux de selle	251,471	
— F autres chevaux et mules	138,022	
— G chiens	210,409	
— H marchands de chevaux	13,590	
— I poudre à cheveux	1,027	
— J armoiries	61,561	
Income-taxe (Imp. s., le rev.). Versé.	7,958,000	7,8
— — *Prod. br.*	8,188,878	
Schedule (1) : A revenus fonciers.	3,709,485	
— B revenus des fermiers.	425,824	

(1) *Le total des chiffres relatifs à l'impôt sur le revenu ne conc[...] avec le total porté dans la colonne ci-dessus, parce que ces chiff[...] ferment le produit constaté et la colonne les sommes versées.*

Schedule : C revenus provenant des fonds publics.........	735,552	»
— D Industrie et commerce.	2,608,729	»
— E revenus provenant des fonctions publiques..	506,183	»
Taux de la taxe (par livre sterl.)...	6 d.	4 d.
Postes. Versé à l'Échiquier.........	4,100,000	4,250,000
— *Produit brut*.............	4,170,439	
Domaines. Versé à l'Échiquier......	340,000	345,000
— *Produit brut*..........	442,440	
Divers. Versé à l'Échiquier........	2,993,436	3,400,000
— *Produit brut*.............	2,993,436	
Total. Versé à l'Échiquier..........	70,313,436	70,470,000
— *Produit brut*...............	72,043,846	
A ajouter aux sommes versées à l'Échiquier, ci....................	70,313,436	
Le reliquat de caisse (balance)......	7,352,548	
Diverses perceptions, emprunts, y compris des bills de l'Échiquier (1,300,000 l.) et des bills d'insuffisance (1) (6,321,501 l.), ensemble, etc.........................	9,987,992	
TOTAL général..........	87,653,976	

Dépenses.

	1864-1865. Liv. sterl.	Évaluation. 1865-1866.
Dette consolidée.................	23,619,524	
Y compris :		
Intérêts des 11,015,100 liv. dues à la banque d'Angleterre............	330,453	
Intérêts des 2,630,769 liv. dues à la banque d'Irlande................	85,500	
Frais d'administr. de la dette consol.	200,219	
Dette viagère.....................	2,340,522	
(Dont 585,740 l. expirent en 1867.)		
Intérêts des *bills* et *bonds* de l'Éch..	409,352	
TOTAL de la dette publique...	26,369,398	26,350,000
Liste civile (1 vict. C. 2)...........	406,313	
(Non compris les apanages, plus loin)	313,750	
Annuités et pensions...............	438,000	
Dont aux memb. de la fam. royale.	188,000	
Traitements et allocations..........	157,016	

(1) *Voir Diction. polit.* de M. Maurice Block, V. Grande-Bretagne, *ch. II.*

	1864-1865. Liv. sterl.	Évaluation. 1865-1866.
Dont : chambre des communes.....	6,200	
— — des lords..........	2,000	
— cour des comptes (audit.)......	5,100	
— clergé écossais................	17,040	
— — des Indes..............	20,300	
— à diverses universités et colléges	50,389	
— lord lieutenant d'Irlande.......	20,000	
Traitements diplomatiques	171,828	
Dont pensions....................	22,784	
Cours de justice..................	671,978	
Dont : cour de la chancellerie.......	39,850	
— cour du banc de la reine.....	28,000	
— — des *common pleas*......	27,000	
— — de l'Échiquier..........	27,000	
— — of probate............	5,000	
— cours de police..............	27,900	
— — des comtés...........	75,000	
(Voy. aussi les services civils).		
Divers..........................	181,527	
TOTAL du fonds dit consolidé (1)..	1,402,912	1,900,000
Armée..........................	14,382,672 (2)	14,348,447
Dont : pour les troupes régulières, état-major et solde....................	»	5,434,567
— commissariat et mouvement des troupes...		1,205,800
— habillement, etc.............	»	574,256
— casernement................	»	609,900
— service religieux............	»	44,335
— justice militaire.............	»	26,300
— ambulance, etc..............	»	246,000
Marine et transport................	10,898,254	10,392,224
Dont : solde des marins...........	»	2,945,006
— habillements et provisions....	»	1,325,694
— service des côtes...........	»	284,395
— salaire des ouvriers..........	»	1,158,797
— magasins et matériaux.......	»	2,227,257
— service sanitaire...........	»	64,800
Services civils divers...............	7,257,727	7,650,000
I. Travaux publics...............	»	779,370
II. Services publics...............	»	1,580,185
Dont : parlement. 69,064	»	»

(1) Il est voté une fois pour toute, ou du moins, le vote n'est pas annuel. Ce fonds comprend les 5 chapitres qui suivent la dette.

(2) Selon les évaluations (estimates) 14,844,018 liv.



		1864-1865. Liv. sterl.	Évaluation. 1865-1866.
Dont : trésor...........	53,488	»	»
— intérieur.........	27,118	»	»
— affaires extér.....	66,885	»	»
— Mr des colonies...	31,658	»	»
— conseil privé. ..	20,842	»	»
— board of trade. .	68,523	»	»
— sceau privé ..	2,938	»	»
— com. des serv. civ.	8,874	»	»
— bur. du pay. gén..	20,391	»	»
— Échiquier (Londr.)	5,048	»	»
— bur. des trav. pub.	32,144	»	»
— id. Irlande.	22,864	»	»
— bur. des forêts et dom...........	28,482	»	»
— archives.........	22,006	»	»
— poor law commiss.	257,390	»	»
— monnaie.........	49,075	»	»
— cour des comptes.	36,559	»	»
— *general register.*	65,493	»	»
— service secret. .	32,000	»	»
— impression, etc...	365,410	»	»
— ports de lettre....	149,535	»	»
III. Justice, police et prisons.................			2,897,515
Dont : police et constables...........	1,200,439	»	
— procédure crim...	379,716	»	
— cours de justice..	459,252	»	
— prisons, etc	857,408	»	
IV. Éducation, sciences et arts..................			1,362,821
Dont : instruction primaire (G. B.)..	693,078	»	
— instruction primaire en Irl....	325,583	»	
V. Service colonial.			476,106
VI. Pensions civiles, hôpitaux, etc..............			339,109
VII. Divers................................			169,768
Bureau des brevets.....	31,003		
Département des revenus. Frais de perception.		4,606,471	4,657,000
Postes et paquebots.................		870,673	842,000
Rachat des péages de l'Escaut (2e moitié)..........................		174,599	
Fortifications (emprunt spécial).....		620,000	

Avances et prêts........................	1,359,365
Principalement pour travaux publics et pour l'amélioration du sol.........................	
Amortissement de la dette consolidée	849,949
Amortissement de la dette non consolidée........................	3,700,032
(Rachat de bonds et de bills de l'Échiquier).	
Remboursement d'avances temporaires.........................	6,321,501
Exchequer deficiency bills (voy. pour l'explication de cette sorte de bill, le *Dict. gén. de la politique* de M. Maurice Block, t. I, p. 1133.	
Balance en caisse...................	7,690,922
TOTAL général................	87,653,976

Dette en 1865. — Dette consolidée 775,768,295 l. st.; dette non consolidée 10,742,000.

Situation de la banque d'Angleterre à la fin des années suivantes

(en millions de livres sterling).

ANNÉES.	PASSIF.			ACTIF.		
	NOTES en circulation.	DÉPÔTS.	TOTAL.	PORTEFEUILLE et autres créances.	NUMÉRAIRE et lingot.	TOTAL.
1850	20.3	18.4	37.7	26.0	15.9	41.9
1851	20.7	17.1	37.8	25.1	15.9	41.0
1852	24.2	19.5	43.7	25.5	21.4	46.9
1853	23.3	18.3	41.6	29.4	15.4	44.8
1854	21.0	12.7	35.7	25.3	13.6	38.9
1855	20.4	16.2	36.6	28.6	11.3	39.9
1856	20.7	15.6	36.3	29.4	10.1	39.5
1857	21.0	19.3	40.3	35.0	8.8	43.8
1858	21.4	21.5	42.9	26.1	18.9	45.0
1859	22.4	21.5	43.9	30.1	17.0	47.1
1860	21.4	18.8	40.2	29.4	14.0	43.4
1861	21.2	18.1	39.3	28.0	14.6	42.6
1862	21.1	22.0	43.1	31.0	15.3	46.3
1863	21.7	20.8	42.5	31.8	13.9	45.7
1864	20.7	19.1	39.8	29.6	13.6	43.2

Circulation des notes des banques du Royaume-Uni en décembre des années ci-dessous (en millions de livres).

	1860.	1861.	1862.	1863.	1864.
Banque d'Angleterre.........	20.8	20.7	20.6	21.3	20.3
Banques privées.............	3.3	3.3	3.2	3.2	3.0
— par act. (joint stock).	2.9	2.9	2.9	2.8	2.7
— d'Écosse...........	4.6	4.6	4.5	4.6	4.6
— d'Irlande............	7.0	6.4	5.8	5.9	5.8
TOTAUX.............	38.6	37.9	37.0	37.8	36.4

Nombre des banques. — Au 1er juin 1864, il y avait en Angleterre, outre la Banque d'Angleterre et ses *onze* succursales, 140 banques *particulières* d'émission, avec 208 succursales, — 61 banques d'émission *à fonds réunis* avec 441 agences; — 138 banques *particulières* sans émission avec 64 agences, — et 56 banques *à fonds réunis*, sans émission, avec 303 agences; — de plus, 4 agences en Écosse, 1 en Irlande, et 14 à l'étranger.

En Irlande, il y avait 6 banques *à fonds réunis* d'émission, avec 191 agences; 4 banques à *fonds réunis* sans émission, avec 6 agences, — et 4 banques *particulières* sans émission.

En Écosse, il y avait 13 banques *à fonds réunis* d'émission avec 594 agences.

Monnayage en 1864.

	Nombre.	Valeur.		
Or. Souverains..........	8,656,352	8,656,252 l.	» sh.	» d.
Demi-souverains... .	1,758,490	879,245	»	»
		9,535,497	»	»
Argent. Florins.........	1,861,200	186,120	»	»
Shillings........	4,518,360	225,918	»	»
Six pences......	4,253,040	106,326	»	»
Quatre pences..	4,158	69	6	»
Trois pences....	1,335,048	16,688	»	3
Deux pences....	4,752	39	12	»
Pences.	7,920	33	»	»
		535,193	18 sh.	3 d.
Bronze. Pence..........	3,440,640	14,336		
Demi-pences....	537,600	1,120		
Deniers........	2,508,800	2,613		
		18,069	»	8

Armée. — 11,051 officiers, 19,112 sous-officiers, 183,358 soldats. Total : 213,521 y compris les dépôts et autres accessoires. L'armée proprement dite compte 141,518 h.

Marine.

Corps d'officiers de la marine royale en 1863.

	En activité.	A la 1/2 solde.	Total.
Amiraux	24	66	90
Vice-amiraux	27	57	84
Contre-amiraux	21	107	128
Capitaines de vaisseau	350	402	752
Commandants	450	723	1,173
Lieutenants	798	353	1,151
Total	1,670	1,708	3,408

Officiers et matelots de la flotte	39,000
Mousses à bord	6,500
— sur les vaisseaux-écoles	2,500
Gardes-côtes (officiers, matelots et mousses)	10,000
Troupes de la marine (y compris 107 officiers d'état-major et 120 officiers subalternes)	18,000
Ensemble	76,000

Navires d'après la Navy list.

Navires armés.		Vapeurs. A hélice. Nbre.	Vapeurs. A hélice. Chevaux.	Vapeurs. A aubes. Nbre.	Vapeurs. A aubes. Chevaux.	Navires à voiles. A flot. Nombre.	Total des navires.
121	canons.	1	800	»	»	»	1
102—115	»	5	3,300	»	»	1	6
97	»	1	500	»	»	»	1
80—86	»	12	7,900	»	»	4	16
70—79	»	28	14,450	»	»	7	35
60—69	»	14	5,100	»	»	»	41
50	»	1	[illegible]00	»	»	5	6
40—49	»	5	5,200	»	»	13	18
30—39	»	34	19,500	»	»	»	34
29—29	»	39	21,710	»	»	15	54
10—19	»	44	10,072	2	960	24	68
Au-dessous de 10 c.		77	16,077	49	12,112	13	90
Sans canons		41	4,113	31	3,623	19	60
9,756 canons		302	108,922	82	16,695	101	430

Chemins de fer en 1864. — Longueur, 12,789; capital versé, 425,483,438 l. s.; nomb. des passagers, 229,345,664; recettes brutes, 34,025,564 livres sterling.

Commerce du Royaume-Uni pendant l'année 1864. (Quantités et valeurs déclarées.)

Commençons par dire que la valeur réelle des importations a été, pour 1864, de 274,863,024 livres et la valeur déclarée des exportations de 160,436,302 livres.

Importations.

1° *Objets de consommation.*

	Unités.	Quantités.	Val. déclarées en liv. st.
Animaux vivants :			
Bœufs, taur. et vaches.	nombre.	179,507	3,208,851
Veaux..................	id.	52,227	
Moutons et agneaux....	id.	496,243	873,905
Porcs..................	id.	85,362	
Cacao..................	livres.	7,920,712	219,855
Café..................	id.	109,370,213	3,606,151
Céréales : Froment....	quint.	23,196,714	10,674,654
— Orge...........	id.	4,921,362	1,614,291
— Avoine.........	id.	5,562,959	1,827,990
— Pois...........	id.	1,114,083	428,076
— Fèves..........	id.	909,270	344,908
— Maïs...........	id.	6,285,938	1,977,955
Farine de froment.....	id.	4,512,391	2,832,200
— de maïs........	id.	4,027	2,941
Fruits : Rais. de Corinthe.	id.	764,492	719,680
— — secs.....	id.	307,462	477,802
— Oranges et citr.	boisseaux.	1,276,643	689,552
Pommes de terre......	quint.	742,384	142,986
Commestibles :			
Bœuf salé............	id.	302,860	520,032
Lard et jambon........	id.	1,069,490	2,292,739
Porc salé.............	id.	189,410	528,935
Beurre................	id.	1,054,617	5,652,704
Fromage...............	id.	834,844	2,176,248
Œufs..................	nombre.	335,298,240	835,028
Saindoux..............	quint.	217,275	490,425
Riz...................	id.	3,189,691	1,810,022
Épices :			
Cannelle..............	livres.	645,514	62,108
Gingembre.............	quint.	34,745	»
Noix muscades........	livres.	809,095	48,864
Piment.	quint.	44,045	»

Poivre	livres.	17,287,547	237,779
Spiritueux :			
Rhum	gallons.	3,499,894	480,172
Eau-de-vie	id.	4,907,770	1,505,382
Sucre non raffiné	quint.	10,767,538	14,408,838
— raffiné et candi	id.	945,663	1,668,768
Mélasse	id.	379,513	380,085
Thé	livres.	124,359,243	9,438,760
Tabac écôté	id.	10,605,418	631,627
— non écôté	id.	49,487,350	1,952,409
— manufacturé et à priser	id.	6,522,408	798,285
Vin rouge	gallons.	5,982,812	1,428,827
— blanc	id.	9,468,810	3,574,057

2° *Matières nécessaires à l'industrie.*

Cendres et potasse	quint.	176,327	»
Tan à l'usage des tanneurs et teinturiers	id.	331,366	»
Os brûlés ou non brûlés (noir animal)	tonnes.	68,869	408,205
Soufre	quint.	795,702	296,634
Poils	livres.	2,346,135	303,041
Caoutchouc	quint.	71,027	502,645
Coton	id.	7,975,923	78,203,729
Crème de tartre	id.	49,137	»
Bois du Brésil	tonnes.	2,050	»
Cochenille	quint.	23,396	416,021
Indigo	id.	76,214	2,248,112
Bois de Campêche	tonnes.	41,625	»
Garance et racines de garance	quint.	314,929	604,117
Garancine	id.	42,714	
Sumac	tonnes.	12,292	168,592
Terre du Japon	id.	11,426	»
Cachou	id.	2,980	359,873
Vallonée	id.	22,673	328,570
Dents d'éléphant	quint.	11,143	361,384
Lin serancé et non serancé et filasse	id.	1,842,947	5,323,053
Guano	tonnes.	131,358	1,457,088
Poils de chèvre	livres.	4,737,330	650,191
Chanvre peigné et non-peigné	quint.	1,010,688	1,609,820
Jute et autres textiles végétaux	id.	2,047,287	2,192,198
Cuirs et peaux non tan-			

nés : Secs	id.	272,685	1,023,398
verts	id.	682,075	1,644,413
Cuirs et peaux tannés, corroy., ouvrés, à l'except. des cuirs de Russ.	livres.	6,292,022	464,131
Gutta-percha	id.	35,636	275,000
Houblon	quint.	98,656	549,865
Métaux :			
Minerai de cuivre	tonnes.	66,916	1,094,032
Régule	id.	26,388	1,024,360
Cuivre brut ou en partie travaillé	quint.	498,780	1,030,014
Fer brut en barres	tonnes.	53,918	2,206,525
Acier brut	id.	7,619	625,283
Plomb	id.	30,616	»
Zinc	id.	31,282	611,273
Étain	quint.	98,098	720,384
Minerai d'argent		»	251,567
Huiles de pétrole	tonnes.	21,076	455,913
— de baleine et spermaceti	id.	14,704	853,991
— de palme	quint.	666,582	1,121,370
— de noix de cocos	id.	375,208	716,175
— d'olive	tonnes.	16,705	958,397
— de graines de toute sorte	id.	11,769	502,548
Térébenthine	id.	104,359	362,645
Tourteaux	quint.	105,570	828,969
Mercure	livres.	1,763,499	»
Salpêtre	quint.	343,582	554,212
Nitre en crist. cubiques	id.	670,448	509,955
Graines de trèfle rouge	id.	126,278	615,910
— de lin	quarters.	1,434,973	3,947,221
— de colza	id.	235,578	635,221
— de coton	tonnes.	84,642	»
Soies grèges	livres.	5,655,401	6,336,903
Bourre de soie, déchets, fleuret	quintaux.	24,876	»
Soie moulinée	livres.	73,160	123,281
Suif	quint.	1,014,566	2,077,726
Goudron	charges.	18,096	»
Bois de construction	id.	1,986,081	6,010,341
Douves	id.	62,121	588,076
Lattes, madriers, planches et autr. bois sciés.	id.	1,480,451	1,919,935
Térébenthine commune.	quint.	52,968	»
Laines de mouton et			

d'agneau.....	livres.	203,809,018	15,762,694
— d'alpaca et de lama.	id.	2,664,027	341,722
Levures...............	quint.	115,304	231,748
Chiffons...............	tonnes.	67,817	693,392
Bois d'acajou..........	id.	41,013	386,164
	3° Fabrications.		
Pendules...............	nombre.	375,922	507,513
Montres................	id.	133,753	
Cuirs fabriqués :			
Bottes, soul. et galoches.	paires.	220,768	»
Tiges de bottes........	id.	149,172	»
Gants..................	id.	10,099,266	1,094,132
Soieries d'Europe :			
Étoffes de soie.........	livres.	1,812,588	4,493,507
Rubans de toute sorte..	id.	544,151	1,305,962
Gaze et crêpes..........	livres.	650	1,853
Velours et peluches....	id.	253,331	531,994
Peluche pour chapeaux.	id.	95,500	531,994
Soieries des Indes. — Bandannas, coralis, etc...............	pièces.	86,890	69,332
Tissus de laine.........	liv. st.	»	1,669,347
— de coton........	id.	»	833,629
Châles, écharp. et mouchoirs..............	livres.	171,598	»
Fils de laine............	quint.	4,663,437	»
Verrerie...............	liv. st.	»	547,499

Exportations.

1° Objets de consommation.

Bière et ale...........	barils.	490,486	1,823,162
Beurre................	quint.	67,597	327,536
Fromage..............	id.	36,518	147,675
Poissons : harengs....	barils.	396,963	501,954
— espèces diver..	liv. st.	»	249,285
Conserves au vinaigre et sauces...........	id.	»	372,376
Sel....................	tonnes.	596,036	281,143
Spiritueux (britann.)..	gallons.	4,199,304	503,357
Sucre raffiné...........	quint.	119,534	201,977
Lard et jambons.......	id.	67,512	250,681
Bœuf et porc salés.....	id.	27,476	58,113

2° Matières nécessaires à l'industrie.

Métaux :			
Fonte de fer en gueuses	tonnes.	165,951	1,111,513
Fer en barres ou en			

verges	id.	277,672	2,559,009
Rails en tout genre	id.	402,331	3,260,761
Fil de fer	id.	18,296	396,757
Fonte moulée	id.	66,895	636,085
Fer martelé, laminé	id.	123,132	1,780,355
Fer ouv. de toute sorte.	id.	107,222	2,237,098
Vieux fer	id.	6,599	31,253
Acier brut	id.	26,332	881,503
Cuivre brut en blocs	quint.	120,042	588,355
— en feuilles et clous.	id.	591,931	2,920,592
Métaux :			
Cuivre ouvré de toute sorte	quint.	27,651	169,280
Laiton	id.	42,228	232,864
Plomb	tonnes.	34,792	761,673
Minerai de plomb, céruse et litharge	id.	6,504	165,623
Étain non ouvré	quint.	90,150	485,098
Étain ouvré	id.	1,003,569	1,264,100
Zinc	id.	103,691	111,976
Huile de graine de lin	gallons.	8,396,696	1,255,961
Couleurs à l'usage de la peinture	liv. st.	»	496,395
Charbon et coke	tonnes.	8,300,420	4,161,330
Peaux :			
Tannées non ouvrées	quint.	37,647	377,534
Ouvrées (sellerie et harnais exceptés)	livres.	1,060,279	198,975
Laines de mouton et d'agneau	id.	7,850,516	695,302
Soude	quint.	2,195,578	927,262

3° *Fabrications*.

Habits et hardes	francs.		
Livres imprimés	qnint.	33,917	465,752
Chandelles, etc	livres.	3,775,127	142,399
Cordages et câbles	quint.	36,518	147,676
Cotons, calicots, mousselines et étoffes div.	yards.	1,748,927,399	43,887,387
Dentelles et tulles	liv. st.	»	367,215
Bas, bonneterie	12 d. p.	611,628	247,711
Couvrepieds et art. div.	liv. st.	»	257,832
Divers	id.	»	213,438
Coton filet	livres.	75,738,845	9,096,209
Coton filé à coudre	id.	4,509,589	787,697
Poterie et porcelaine	valeur.	»	1,122,130
Meubles et tapisserie	id.		

Verrerie :			
Cristaux	quint.	108,159	331,285
Verre à vitres	id.	60,473	74,658
Bouteilles communes	id.	571,912	287,163
Glaces	p. carr.	506,596	64,126
Mercerie et art. de mod.	valeur.	»	4,786,899
Quincaillerie et coutell.	id.	»	4,159,107
Peaux ouvrées, sellerie et harnais	id.	»	345,495
Souliers	id.	»	1,482,631
Toile de lin, etc	id.	»	8,158,545
Fil de lin	id.	40,510,967	3,010,109
Machines à vapeur	valeur.	»	1,626,242
Autres machines	id.	»	3,227,848
Soieries :			
Tissus unis, etc	yards.	1,832,051	379,585
Châles, mouchoirs, etc.	douz.	191,074	285,779
Rubans	livres.	87,481	107,269
Autres articles de soie	valeur.	»	349,609
Soies mélangées	id.	»	337,662
Soies moulinées	livres.	468,591	558,419
Cordons et fil de soie	id.	522,953	269,971
Savon	quint.	182,329	231,314
Papiers à écrire	id.	116,071	426,185
— d'emballage	id.	51,734	123,957
Fil de laine	livres.	31,926,855	5,422,162
Tissus de toutes sortes	valeur.	»	18,566,078
Armes à feu	nomb.	260,986	314,476
Poudre à feu	livres.	15,466,844	432,208
Voitures et wagons	liv. st.	»	500,890
Argenterie, montres, bijoux, etc	id.	»	426,498

Réexportations (produits étrangers et coloniaux).

1° Objets de consommation.

Cacao	livres.	2,960,129	»
Café	id.	79,309,279	»
Riz	quint.	1,579,325	»
Épices :			
Cannelle	livres.	843,850	»
Poivre	id.	13,151,420	»
Spiritueux :			
Rhum	gallons.	2,132,231	»
Eau-de-vie	id.	750,121	»
Spiritueux mélangés	id.	1,079,678	»
Sucres :			
Non raffinés	quint.	354,441	»

Raffinés et candis.....	id.	46,025	»	
Mélasse.............	id.	63,355	»	
Tabacs :				
Écôtés...............	livres.	789,760	»	
Non écôtés..........	id.	13,089,806	»	
Fabriqués et à priser.	id.	3,448,473	»	
Vins rouge..........	gallons.	777,020	»	
— blanc.........	id.	1,273,410	»	
Thé................	livres.	27,545,341	»	
2° *Matières nécessaires à l'industrie.*				
Coton...............	quint.	2,184,842	»	
Cochenille..........	id.	15,305	»	
Indigo..............	id.	57,664	»	
Chanvre.............	id.	273,223	»	
Peaux non tannées :				
Sèches..............	id.	150,009	»	
Vertes..............	id.	55,610	»	
Houblon.............	id.	8,831	»	
Métaux :				
Cuivre brut et en partie travaillé........	id.	180,443	»	
Étain...............	id.	27,913	»	
Mercure.............	livres.	2,962,451	»	
Salpêtre............	quint.	27,498	»	
Graine de lin..........	quart.	127,036	»	
— de colza........	id.	73,135	»	
Soie brute...........	livres.	3,922,130	»	
Suif.................	quint.	18,557	»	
Laines :				
D'agneau et de mouton.	livres.	»		55,864,791
D'alpaca et de lama....	id.	»		68,948
Huile de pétrole.......	tonnes.	6,188	»	

Transit par l'Angleterre, depuis 1853, des tissus et objets manufacturés non dénommés (1).

D'après les tableaux publiés par le Board of Trade. — Le tableau suivant est un élément nouveau de la statistique commerciale du Royaume-Uni.

ANNÉES.	Entrées, venant de tous pays.	De France seulement.	Réexporté pour les États-Unis.
1853.....	115,875,000 f.	100,791,000 f.	91,439,000 f.
1854.....	109,183,000	93,316,000	87,892,000

(1) Non compris quelques envois d'horlogerie, de verrerie, de parfumerie et de papiers de toute sorte dont le transit total, en 1860, représentait 8 millions de francs.

1855.....	72,741,000	63,886,000	46,795,000
1856.....	86,760,000	71,780,000	57,896,000
1857.....	87,798,000	71,294,000	50,438,000
1858.....	87,175,000	73,646,000	52,869,000
1859.....	131,857,000	103,951,000	86,928,000
1860.....	98,921,000	68,611,000	65,036,000
1861.....	69,593,000	44,487,000	36,601,000
1862.....	77,888,000	49,783,000	49,178,000
1863.....	87,055,000	67,897,000	55,768,000

Progrès du commerce anglais depuis 1841. — Un document publié par ordre du Parlement a résumé, pour la période de 1841 à 1863 inclusivement, le mouvement des importations, exportations et réexportations des deux principales divisions du Royaume-Uni, la Grande-Bretagne et l'Irlande, en valeurs *officielles* et *réelles*. Les valeurs *officielles*, dont l'origine remonte, on le sait, à près de deux siècles, s'écartant considérablement du prix actuel des choses, seront omises dans la reproduction qu'on donne ici de ce relevé, qui ne comprendra que les valeurs *actuelles* ou *réelles*, lesquelles n'ont été constatées pour les importations et réexportations qu'à partir de 1854.

Il est essentiel de faire remarquer que ce document ne comprend pas les opérations effectuées entre les Iles-Britanniques elles-mêmes, dont le commerce mutuel ne paraît être l'objet d'aucun contrôle.

Il faut observer aussi que la valeur des marchandises directement expédiées d'Irlande aux colonies et à l'étranger est loin de comprendre la totalité des produits indigènes que cette île fournit à l'exportation. Quantité de produits irlandais, ceux de l'industrie linière notamment, ne passent qu'indirectement dans le commerce extérieur, par la voie de la Grande-Bretagne même, surtout par l'entremise des ports de Liverpool et de Bristol, principaux entrepôts, dans l'ouest de l'Angleterre, du trafic entre les deux îles, trafic important qui s'élevait, dès 1823, à plus de 150 millions de francs en articles importés d'Irlande et à plus de 120 en marchandises fournies à cette île par la Grande-Bretagne. Or ce mouvement a dû s'accroître depuis, dans des proportions non moindres, comme en témoigne la progression constante du cabotage à Liverpool.

Commerce extérieur du Royaume-Uni.

(Valeurs réelles en livres sterling.)

ANNÉES.	GRANDE-BRETAGNE. (ANGLETERRE ET ÉCOSSE.)				IRLANDE.			
	Importations. (1)	Exportations.	Réexportations (2).	TOTAL.	Importations (3).	Exportations.	Réexportations (4).	TOTAL.
1841	»	51,217,658	»	51,217,658	»	416,965	»	416,965
1842	»	47,012,645	»	47,012,645	»	368,378	»	368,378
1843	»	51,933,316	»	51,933,316	»	346,393	»	346,393
1844	»	58,346,280	»	58,316,280	»	268,012	»	268,012
1845	»	59,837,660	»	59,837,660	»	273,422	»	273,422
Moyenne annuelle pour la période 1841-1845	»	53,663,512	»	53,663,512	»	334,634	»	334,634
1846	»	57,554,986	»	57,554,986	»	240,890	»	240,890
1847	»	58,640,156	»	58,610,156	»	232,224	»	232,224
1848	»	52,615,547	»	52,615,547	»	233,899	»	233,899
1849	»	63,319,937	»	63,349,937	»	276,088	»	276,088
1850	»	71,474,370	»	71,441,370	»	256,515	»	256,515
Moyenne annuelle pour la période 1846-50	»	60,640,559	»	60,640,559	»	247,923	»	247,923

1851	»	74,213,427	»	74,213,427	»	235,295	»	235,295
1852	»	77,780,591	»	77,780,591	»	296,263	»	296,263
1853	»	98,709,688	»	98,709,688	»	224,093	»	224,093
1854	148,201,215	96,912,041	18,628,590	263,751,846	4,127,838	272,685	7,776	4,408,290
1855	139,286,967	95,346,429	20,996,194	255,629,590	4,255,883	241,656	7,024	4,604,566
Moyenne annuelle pour la période 1851-55	»	88,592,435	»	»	»	273,998	»	»
1856	168,006,728	115,544,154	23,380,699	306,931,584	4,537,426	282,794	12,706	4,832,926
1857	182,917,904	121,769,396	24,059,226	328,746,526	4,926,537	296,714	48,968	5,272,216
1858	159,354,304	116,250,439	23,158,190	298,759,930	5,232,534	358,847	15,833	5,606,684
1859	173,852,915	129,946,308	25,255,869	329,055,092	5,329,440	465,224	25,577	5,820,238
1860	203,408,636	135,613,165	28,623,824	377,645,625	7,122,237	278,062	6,300	7,406,599
Moyenne annuelle pour la période 1856-60	177,507,495	123,824,692	24,895,562	326,227,754	5,429,634	336,324	21,877	5,787,782
1861	209,871,962	124,890,535	34,514,573	369,274,070	7,613,062	212,279	18,111	7,843,442
1862	217,773,030	123,789,261	42,166,996	341,562,291	7,943,946	203,003	8,874	8,155,823
1863	242,202,958	146,417,039	50,292,034	438,912,031	6,777,984	185,308	8,495	6,971,782
Moyenne annuelle pour la période 1861-63	223,282,650	131,698,945	42,323,534	397,305,129	7,444,997	200,195	11,827	7,657,019

(1 à 4) On n'a les valeurs réelles qu'à partir de 1854.

Laines. — Tableau comparatif des quantités de laines coloniales et étrangères importées dans le Royaume-Uni de **1853 *à* 1862. (Livres anglaises) (1).**

ANNÉES.	Australie.	Cap de Bonne-Espérance.	Allemagne.	Espagne.	Autres pays d'Europe.
1853.....	47,076,010	7,221,448	11,584 800	154,146	26,861,166
1854.....	47,489,650	8,223,598	11.448 518	424,300	14,481.483
1855.....	49,142,306	11,075,965	6,128,626	68,750	8,119,408
1856.....	52,052,139	14,305,188	8.687,781	55,090	14,480,869
1857.....	49,209,655	14,287,828	6,088,002	397,238	23,802,520
1858.....	51,104,560	16,597,504	10,595.186	110 510	17,926,859
1859.....	53,700.542	14,269,343	12,036,125	153,874	27,145,518
1860.....	59,166,616	16,574,345	9,292,942	1,000,227	28,570,342
1861.....	68,506,222	18.676,286	3,344,928	630,554	20,432.505
1862.....	71,339,842	18,930,886	8,378,329	395,699	34,755,398
1863.....	77,173,446	20,166,617	9,161.307	256,115	25,341,995

ANNÉES.	Indes-Orientales.	Amérique du Sud.	Autres pays.	TOTAUX généraux.
1853.......	12,400,869	9,740,032	4,337,978	119,396,449
1854.......	14,965,191	6,134,334	2,954,921	106,121,995
1855.......	14,283,535	7,106,708	3,375,148	99,300,446
1856.......	15,386,578	8,076,317	3,167,430	116,211,392
1857.......	19,370,741	9.306,886	7,287,028	129,749,898
1858.......	17,333,507	10,046,381	3.024,216	126,738,723
1859.......	14,363,403	9,759,779	1,856,050	138,284,634
1860.......	20,214,173	8,950,629	4,627,303	148,396,577
1861.......	19,161,004	12,351,777	4,069,565	147,172,841
1862.......	17,959,404	12,663.805	7,520,114	171,943,472
1863.......	20,670,111	18,128,408	6,598,645	177,496,644

Laines coloniales et étrangères exportées du Royaume-Uni de **1853 *à* 1863.**

	Livres angl.		Livres angl.
1853..........	11,725,369	1859..........	29,406,750
1854..........	24,509,263	1860..........	30,761,867
1855..........	29,453,466	1861..........	54,377,404
1856..........	26,679,793	1862..........	48,050,628
1857..........	36,487,219	1863..........	64,932,929
1858..........	26,701,542		

Destination des laines exportées du Royaume-Uni en **1862 *et* 1863.**

Destinations.	Laines des possessions anglaises. 1862.	1863.	Laines étrangères. 1862.	1863.
Villes anséatiques. liv.	1,965,494	1,982,455	190.969	213,685
Belgique.......... id.	10,050,068	8,186,865	1,236,741	1,426,559

(1) La livre anglaise = 0 kilogr. 453.

France............. id.	18,827,185	20,692,252	442,216	844,288
États-Unis........ id.	3,903,340	5,890,590	7,675,086	11,150,059
Autres pays....... id.	2,695,535	2,592,125	1,063,909	947,982
TOTAL..........	37,441,617	49,344,277	10,609,011	14,582,540
Alpagas et Lamas.....			25,871	1,144
TOTAL général........			48,076,499	63,927,961

Quantités de laines coloniales et étrangères mises en consommation dans le Royaume-Uni de 1853 *à* 1863.

	Livres angl.		Livres angl.
1853..........	107,398,072	1859..........	104,177,881
1854..........	81,612,732	1860..........	117,734,710
1855..........	69,847,380	1861..........	92,613,418
1856..........	89,531,599	1862..........	123,839,672
1857..........	93,262,679	1863..........	109,042,153
1858..........	100,515,431		

INDUSTRIE COTONNIÈRE.

Effets de la crise. — Les informations réunies par le Département du Commerce sur les pertes que l'industrie cotonnière a essuyées chez nos voisins, se trouvent en quelque sorte résumées dans un document rédigé par M. Burns, de Manchester, pour le *Board of Trade*, et dont le consulat de France à Liverpool a obtenu communication à titre *confidentiel*. A un extrait des principaux résultats de ce travail, on joint ici une série de tableaux synoptiques présentant toutes les vicissitudes de l'approvisionnement cotonnier en tous pays, durant la période 1857-63, ainsi que des chômages de l'industrie du coton dans la Grande-Bretagne, pendant l'année 1863.

Selon M. Burns, de Manchester, l'industrie cotonnière comprend, dans le Royaume-Uni : 30,387,467 broches de filature, 400,000 métiers de tissage, 452,000 ouvriers des deux sexes et de tout âge.

M. Burns porte à 25 shillings par broche la valeur totale de l'effectif matériel de cette branche d'industrie, comprenant les broches de filature et les métiers de tissage; d'autre part, il évalue la perte résultant de la cessation du travail, perte réelle, intérêt et dépréciation, à 18 p. 100, à déduire sur les établissements fermés. Il estime, en outre, que les manufactures qui travaillent subissent une perte de 2 shillings par broche annuellement.

Sur 452,000 ouvriers, il y a eu, en1863 : 226,000 ouvriers travaillant, mais gagnant 25 p. 100 de moins, à cause de la qualité inférieure du coton de l'Inde; 226,000 ouvriers sans ouvrage, et recevant 10 shillings par semaine.

Sur les 30,387,467 broches, 15,193,733 ont continué de fonctionner, 15,193,733 ont été arrêtées; les 15,193,733 broches arrêtées, à 25 shillings, représentent une somme de 18,922,166 livres sterling. Si l'on déduit de cette somme la perte évaluée plus haut à 18 p. 100,

l'on a un chiffre de..................	3,418,578 liv. st.
Ajoutant 226,000 ouvriers à 10 shillings par semaine, on trouve..........	5,876,000
TOTAL..............	9,294,578 liv. st.
Soit....................	232,000,000 francs.

Tel est le total annuel de la perte résultant de la cessation du travail; mais, même sur les manufactures qui n'ont pas chômé, il faut déduire les deux shillings par broche dont il a été question plus haut, ce qui, sur 15,193,733 broches,

donne une somme de..................	1,519,373 liv. st.
plus la perte de 25 p. 100 résultant pour les ouvriers de la mauvaise qualité du coton, ce qui donne....................	1,469,000
TOTAL................	2,988,373 liv. st.
Soit près de................	75,000,000 francs.

Si l'on additionne ces deux totaux, on trouve une perte totale de 12,282,951 livres sterling pour l'année 1863, c'est-à-dire 306,773,775 francs.

Cette perte ayant été à peu près la même en 1862 qu'en 1863, constitue pour l'industrie cotonnière un déficit total de 24,655,902 livres sterling, c'est-à-dire 614,147,550 francs.

Mouvement des cotons. — Importation dans la Grande-Bretagne.

ANNÉES.	États-Unis.	Brésil.	Égypte et Smyrne.	Indes-Occid.	Indes-Orient. et Chine.	TOTAL.
	balles (1)	balles.	balles.	balles.	balles.	balles.
1857	1,482,000	168,900	75,900	11,300	680,500	2,418,000
1858	1,863,300	106,200	105,600	6,500	361,000	2,442,000
1859	2,086,300	124,900	101,400	6,800	510,700	2,830,100
1860	2,580,700	108,300	109,500	9,800	563,200	3,366,500
1861	1,841,600	100,000	97,800	9,700	986,600	3,035,700
1862	71,750	133,810	146,550	20,470	1,072,420	1,445,000
1863	131,900	137,900	246,700	23,000	1,390,700	1,932,200

D'après les documents officiels, les importations en Angleterre de cotons de toute sorte et de toute provenance se sont élevées en 1863 à 669,583,264 livres contre 523,973,296 livres en 1862. L'augmentation a donc été, malgré la petite quantité de cette marchandise expédiée d'Amérique, de 145,609,968 livres. En 1861, les quantités importées s'élevaient à 1,256,984,736 livres; en 1860, à 1,390,938,752 livres.

Dans la période de vingt ans qui s'est écoulée depuis 1844, il n'y a eu que cinq années, 1844, 1846, 1847, 1850 et 1862, dont l'importation en coton ait été au-dessous de celle de l'année dernière. On peut juger par là de l'immense développement de la consommation, puisque ce qui aurait été considéré en 1850 comme un approvisionnement abondant, laisse aujourd'hui un immense déficit.

Réexportations de coton de la Grande-Bretagne.

ANNÉES.	États-Unis.	Brésil.	Égypte et Smyrne.	Indes-Occid., etc.	Indes-Orient. et Chine.	TOTAL.
	balles,	balles.	balles.	balles.	balles.	balles.
1857	104,600	4.600	1,300	200	226,600	337.300
1858	157,900	10,300	6,400	200	173.900	348 700
1859	141,100	7,600	14.300	400	272,500	435.900
1860	230,400	8,300	3,500	400	345,800	608.400
1861	262,700	1,700	3,000	700	409,600	677,200
1862	86,800	25,700	9,000	3,800	439.600	564,900
1863	45,700	48,050	14,000	8,650	544,600	661.000

(1) *La* balle de coton varie en poids suivant la provenance. Celle des *États-Unis* pèse, en moyenne, 200 kilogrammes; celle du Brésil, 75; celle d'Égypte, 250; celle des Indes-Orientales, 160, et celle de Chine, 110 kilog.

Consommation de coton dans la Grande-Bretagne.

ANNÉES.	États-Unis.	Brésil.	Égypte et Smyrne.	Indes-Occid., etc.	Indes-Orient. et Chine.	TOTAL.
	balles.	balles.	balles.	balles.	balles.	balles.
1857......	1,409,900	154,300	92,300	6,900	368,000	2,031 400
1858......	1,535,500	114,100	89,900	10,500	324,500	2.174,500
1859......	1,904,400	106,700	96.800	6,600	182.200	2.296 700
1860......	2,136 900	112,600	93,700	6,300	173 700	2,523,200
1861......	1,808,700	85,000	108.600	12,800	348,500	2,368,600
1862......	250.550	100,910	120,650	15,070	698.320	1 185,500
1863......	118,700	111,850	238,400	15,850	892 800	1,377,600

Production houillère et métallurgique du Royaume-Uni en 1863.

Minerais ou charbons.	Unités.	Quantités.	Valeurs liv. st.
Quartz aurifère...........	tonnes.	385	1,500
Minerai d'étain...........	id.	15,157	963,985
— de cuivre.........	id.	210,947	1,100,554
— de plomb.........	id.	91,283	1,193,530
— d'argent..........	id.	88	5,703
— de zinc...........	id.	12,941	29,968
— de fer...........	id.	9,104,552	3,240,890
Pyrites de fer...........	id.	95,376	62,035
Wolfram.................	id.	13	67
Uranium.................	quint.	3	23
Gossan (oxyde de fer mêlé au quartz)............	tonnes.	4,424	4,576
Arsenic..................	id.	1,444	1,200
Charbons (vendus ou consommés)...............	id.	86,292,215	20,572,945
Minéraux terreux, environ.	id.		1,975,000
Valeur totale des minerais.................. ..			29,151,976
Soit en francs............................			728,799,000

Métaux extraits des minerais.

Or.....................	onces.	552	1,747
Étain....................	tonnes.	10,006	1,170,702
Cuivre..................	id.	14,247	1,409,608
Plomb...............	id.	68,220	1,418,985
Argent..................	onces.	634,004	174,351
Zinc.....................	tonnes.	3,835	90,889
Fer......................	id.	4,510,040	11,275,100
Valeur totale des métaux ci-dessus............			13,541,382

Valeur estimative des autres métaux.........	250,000
Charbons....................................	20,572,945
Valeur totale des métaux et des charbons.....	36,364,327
Soit en francs..............................	909,108,000

Exportations de fer en 1862 *et* 1863. — Les tableaux publiés par le *Board of trade* donnent un compte exact de la situation générale du commerce des fers en Angleterre, et concordent avec les résultats qui ont pu être observés dans les ports de Liverpool, Cardiff, Swansea, Llanelly et New-Port. Indépendamment de la consommation intérieure, les exportations du Royaume-Uni ont augmenté dans une proportion notable, ainsi que le font voir les chiffres suivants :

	1862. Tonnes.	1863. Tonnes.
Fonte en gueuses et fers puddlés......	444,708	468,564
Fers en barres, cornières et fers à clous.............................	308,061	329,282
Rails de toute espèce................	400,765	449,657
Cercles, feuillards et tôles pour chaudières...........................	116,694	140,037
Fers forgés de toute espèce...........	98,357	109,824
Fils de fer et fonte moulée...........	66,553	82,344
Vieux fer............................	25,786	13,872
TOTAL...............	1,460,924	1,593,580

Londres.

Navigation en 1863. — Le mouvement général de la navigation dans le port de Londres, en 1863, se traduit par un chiffre de 17,524 navires d'une capacité collective de 5,697,862 tonneaux.

IRLANDE.

Aperçu de son commerce extérieur de 1859 *à* 1863. — Un document publié en 1864 par ordre de la Chambre des communes résume ainsi qu'il suit les echanges directs de l'Irlande avec les colonies anglaises et l'étranger depuis 1859, en valeurs *actuelles* ou *réelles* : livres sterl.

	Importat.	Exportat.	Total.
1859...............	5,329,440	490,798	5,820,238
1860...............	7,122,237	284,362	7,406,599

1861..............	7,613,062	230,390	7,843,452
1862..............	7,943,946	211,877	8,155,823
1863..............	6,777,984	193,794	6,971,778

Les exportations consistent presque entièrement en produits irlandais; la réexportation des produits coloniaux ou étrangers n'y figure que dans les faibles proportions insignifiantes.

Voici le relevé comparatif des principaux articles ayant figuré en 1859 et en 1863 dans le commerce extérieur direct de l'Irlande :

1° Importations.

	1859.		1863.	
	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
Froment :		Liv. st.		Liv. st.
Grains. qua. (1).	964,851	2,102,571	1,221,523	2,451,224
Farines. quint. (2)	373,652	269,340	215,171	148,142
Maïs. quarters...	795,893	1,137,464	1,674,492	2,285,583
Orge. id........	54,741	72,076	20,816	27,018
Avoine. id......	43	45	11,655	10,970
Bois :				
De constr. ch. (3)	178,169	552,821	189,525	580,666
D'acajou. tonn...	299	3,136	834	5,836
Guano. tonn. (4).	1,470	15,072	26,172	324,860
Vins. gallons (5).	304,137	109,104	643,429	225,242
Sucre brut. quint.	207,927	279,576	92,076	97,895
— raffiné. id..	28,415	51,016	48,567	81,234
Herbes propres au tissage. quint..	200	1,600	9,858	78,864
Suif. id.........	47,576	47,986	20,806	43,576
Graine de lin. qua.	26,907	93,838	13,218	41,031
Lin brut. quint...	13,346	36,701	9,439	25,446
Chanvre brut. id.	23,148	34,275	7,651	12,779
Eau-de-vie. gall..	70,528	24,552	90,351	32,417
Douves. charges.	11,508	63,785	3,772	29,672
Vallonée. tonnes.	2,355	34,314	1,600	22,216
Porc salé. quint..	927	1,953	10,898	17,119

(1) Le quarter = 2 hectol. 9.
(2) Le quintal = 51 kilogrammes en nombre rond.
(3) La charge, *load* ou *last* de bois = 50 pieds cubes.
(4) La tonne = 1,016 kilogrammes.
(5) Le gallon = 4 litres 54.

Lard et jamb. id.	8	22	11,520	15,304
Tabac brut. liv. (1)	1,060,674	28,927	291,394	12,691
Goudron. lasts (2)	546	5,390	664	10,226
Morue. quintaux.	23,678	19,633	10,748	9,178
Harengs. id.....	9,798	5,060	7,694	8,678
Écorces. id......	91,088	34,158	18,118	8,472
Coton brut. id...	4,325	14,236	684	7,915
Huile :				
De graines. tonn.	179	6,121	171	7,377
D'olive. id.......	99	5,009	89	5,[illegible]
Oranges. boiss..	10,244	5,474	11,925	6,[illegible]
Térébenthine. q.	488	891	1,632	[illegible]
Raisins. quint...	5,168	9,598	4,658	6,246
Résine. id.......	19,974	7,740	4,286	5,986
Liége. tonneaux.	472	15,224	173	5,[illegible]
Soude. quintaux.	18,180	12,731	11,585	5,579
Oignons. boiss.	10,450	2,482	6,877	5,306
Marbres. quint.	2,116	5,254	2,602	4,149
Gr. de chanvre id.	1,000	3,000	2,487	4,418
Manganèse. tonn.	898	4,041	1,157	4,[illegible]
Glace. id........	5,075	5,075	4,454	4,[illegible]
Gr. de lin. quart.	11,715	26,148	1,425	3,870
Tourteaux. tonn.	334	2,555	476	3,096
Coques de cacao. quintaux.	3,684	2,978	6,780	3,644
Graisse. quintaux.	46	121	1,796	3,435
Os. tonneaux..	779	3,869	640	3,414
Peaux br. quint.	3,690	14,033	1,265	3,287
Pommes crues. boisseaux.	781	300	16,896	3,284
Huiles prép. livr.	231	169	723	2,990
Soufre. quintaux.	12,360	5,047	8,862	2,954
Sumac. tonneaux.	83	922	224	2,671
Raisins. quintaux.	295	442	2,316	2,471
Thé. livres......	780,520	60,572	123	10

2° *Exportations.*

	1859.		1863.	
	Quantités.	Valeurs. Liv. st.	Quantités.	Valeurs. Liv. st.
Beurre. quintaux.	17,844	90,488	16,854	74,250
Avoine. quarters.	38,834	40,552	23,095	25,692

(1) La livre = 0 kilogr. 453.
(2) Le last de goudron se compose de 12 barils.

Sel d'Eps. quint..	2,600	650	94,565	15,879
Tiss. de lin. yards	4,063,655	165,822	298,157	9,839
Vieux fer. tonn...	748	2,782	2,057	6,992
Fonte id.........	2,700	6,886	1,756	4,727
Fer en barres. id.	10	80	471	2,731
Bière. barils.....	4,898	11,393	1,357	2,940
Cuirs bruts. quint.	3,691	6,460	1,500	2,838
Provisions. »	»	2,094	»	2,787
Sel. tonnes.......	4,304	1,663	7,764	2,698
Tissus et fils de coton. yards....	870,569	15,018	110,030	2,508
Huîtres. boisseaux	»	»	17,200	2,585
Peaux de mouton. nombre.....	»	»	57,516	2,496
Houille. tonneaux.	2,171	1,157	4,272	2,391
Matér. de constr. quintaux....	2,010	1,270	6,014	2,356
Viande. id.......	3,006	10,957	931	1,932
Mercerie. »	»	24,082	»	1,836
Plomb. tonneaux.	64	80	1,420	1,800
Lard et jam. quint.	841	3,081	576	1,506
Pomm. de terr. id.	31,140	3,718	7,990	1,237
Spiritueux.gallons	67,930	10,814	8,962	1,122
Zinc. tonnes.....	»	»	804	1,105
Savon. quintaux..	9,692	9,088	839	1,085

Situation agricole, émigrations. — Les chiffres contenus dans la dernière statistique agricole d'Irlande dénotent l'état de souffrance continu de la population irlandaise.

L'étendue des terrains livrés à la culture a considérablement diminué en 1863, et, à part une exception assez remarquable en faveur du lin, cette diminution s'est répartie sur presque toutes les provinces et presque toutes les cultures. On n'a pas encore pu, à la date actuelle, établir le rendement moyen des récoltes ; ce résultat ne sera donné que dans un document postérieur, et, sans doute, il sera en harmonie avec les conditions généralement favorables de la dernière saison. Mais ce qui reste acquis dès à présent, c'est que les céréales ont couvert 144,719 acres (1) de moins qu'en 1862, soit une différence

(1) L'acre = 40 ares 467.

de 5 à 6 p. 100; que la culture des légumes, malgré une augmentation dans les plantations de pommes de terre, présente, une décroissance de 19,358 acres, et que, par suite, la superficie totale des terrains enlevés à la culture a été de 92,431 acres, même en tenant compte d'un progrès de 71,646 acres, pour les prairies et le lin. C'est à ce dernier produit que se rapportent à peu près les seules données réellement satisfaisantes du dernier rapport. Une étendue de 63,922 acres a été ajoutée, l'année dernière, aux terrains précédemment occupés par la même culture. Le territoire entier qui lui est dévolu se trouve ainsi porté à 213,992 acres, ce qui surpasse de 39,413 acres la plus grande étendue ensemencée depuis 1847, année où l'on a commencé à dresser une statistique de l'agriculture irlandaise. Ce progrès particulier a exclusivement sa raison d'être dans la rareté actuelle du coton.

Quant à l'explication du malaise que trahit l'agriculture de l'Irlande, malaise qui se manifeste non-seulement par un abandon partiel de la terre exploitable, mais encore par une sensible diminution dans l'élevage du bétail, on la trouve dans les relevés de l'émigration. Les Irlandais désertent le sol, et, bien que la situation présente des affaires d'Amérique ne leur laisse guère d'autre perspective que l'enrôlement militaire, ils semblent préférer ce sort à celui qui leur est fait dans leur pays. Les sept premiers mois de 1863 ont vu sortir de l'Irlande 80,506 émigrants, et, d'après la réflexion qui précède, on peut supposer qu'ils n'ont pas été pris dans la portion la moins valide de la population : le nombre des départs n'avait été que de 45,899 pendant la même période de 1862. Ces chiffres ajoutés à ceux qui ont été relevés depuis le 1er mai 1851, portent le nombre total des Irlandais qui ont émigré pendant ces douze années à 1,378,333, chiffre qui représente à peu près la population de Paris avant le déplacement des barrières. (*Annales du commerce extérieur.*)

GRÈCE (ROYAUME DE).

Superficie : 52,189 kil. c. Popul., 1,343,293 habitants.
Capitale : Athènes, 41,298 hab., avec le Pirée, 47,723.

Autres villes : Hermopolis (île de Syra), 35,000; Corfou, 25,000; Patras, 29,000; Argos, 11,000.

FINANCES EN 1864.

Recettes.

	Drachmes.
Impôts directs	10,492,000
— indirects	7,410,000
Divers	6,234,765
	23,348,685

Dépenses.

Liste civile (n'est pas encore votée)	840,000
Chambres	(?)
Ministères : affaires étrangères	575,209
— justice	1,569,523
— intérieur	3,871,894
— culte et instruction publique	1,227,806
— guerre	5,374,629
— marine	1,350,000
— finances	954,760
TOTAL	14,923,821
Dette publique	4,106,542
Autres dépenses	3,202,755
TOTAL	22,233,118

DETTE PUBLIQUE.

Extérieure. Emprunt de 1824 et 1825	200,000,000
— — Rothschild	155,000,000
— — Davarois	5,000,000
— — de 1860 à l'annexion des îles Ionniennes	20,000,000
Intérieure	70,000,000
	450,000,000

Armée en 1866. — 4,000 hommes.

Marine en 1864. — 9 bâtiments, 112 canons, 420 chevaux. Effectif du personnel de la marine en 1864 : 1,000 et quelques hommes.

Effectif de la marine marchande au 31 *décembre* 1862. — 4,335 bâtiments jaugeant 257,318 tonneaux ; 3,181 de ceux-ci jaugeaient plus de 60 tonneaux. Le nombre des matelots s'élevait à 23,839 hommes.

Iles Ioniennes. — 996 navires jaugeant 124,896 tonneaux sont entrés dans les ports ioniens en 1861, et 1,006 navires jaugeant 126,373 tonneaux en sont sortis. La comparaison avec 1860 donne pour cet exercice une différence en plus de 5 navires et de 1,343 tonneaux en moins, à l'entrée, et, à la sortie, de 32 navires et 4,792 tonneaux en plus.

GUATEMALA (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 105,106 kil. c. Population, 900,000 hab. Capitale, Guatemala, près de 60,000 hab.

FINANCES.

	1862.	1863.
Recettes..............	1,245,374 piast.	1,352,357 piast.
Dépenses..............	1,237,074	1,344,419

Dans le total des recettes de 1862, les douanes entrent pour 356,350, les droits sur l'eau-de-vie pour 213,903, sur le *chicha* (boisson de maïs), 72,288, sur la viande, 20,231, le papier timbré pour 10,841, le tabac pour 37,761, les postes pour 4,828, etc.

Dette intérieure (1864), 1,800,000 piastres; dette extérieure, 486,500 p.

Armée, 1,700 hommes; milices actives, 22,000 h.

Commerce en 1863. — Importation, 727,042 p. Exportation, 1,621,781 p.

On évalue pour 1864 la valeur du coton exporté à 2,500,000 piastres; il n'entre dans les 1,621,761 ci-dessus (1863) que pour 16,240.

Navigation en 1863.

Navires entrés dans les ports :

d'Izabal et Saint-Thomas.	51	jaugeant	1,599	tonneaux.
de Saint-José...........	49	—	32,694	—

Mouvement commercial. — Le commerce extérieur de la République de Guatemala a donné les résultats suivants :

	1861.		1862.	
	piastres (1).	fr.	piastres.	fr.
Importations.......	1,020,000 ou	5,457,000	1,093,000 ou	5,847,000
Exportations.......	1,273,000	6,811,000	1,587,000	8,491,000
TOTAL..............	2,293,000	12,268,000	2,680,000	14 338,000

L'ensemble du commerce de ce pays qui, depuis quelques années, suivait un mouvement ascensionnel, présente, comparativement aux années précédentes, une diminution importante en 1861. En effet, entre cet exercice et celui de 1860, il existe une différence en moins, au détriment de 1861, de 1,073,000 piastres, qui doit être attribué notamment à la dépréciation, sur les marchés d'Europe, de la cochenille, principal article d'exportation de cette contrée, et à la mauvaise récolte de ce produit.

L'augmentation de 387,000 piastres que présente l'année 1862 sur 1861, a été due à une exportation plus considérable de cochenille et d'autres produits du pays que les habitants sacrifiaient auparavant à la culture presque exclusive de cet insecte. Déjà, en 1861, les capitaux commençaient à se porter sur les exploitations agricoles, et les exportations de café et de sucre avaient pris un notable accroissement, car 1,600,000 pieds de cafés avaient été nouvellement plantés.

Les pays qui ont pris part à ce commerce ont été, à l'importation : (en piastres.)

	1861.	1862.
Angleterre	587,000	714,000
France..................	185,000	206,000
Allemagne................	81,000	70,000
Espagne et colonies........	79,000	33,000
Balize....................	29,000	»
États-Unis................	28,000	55,000
Belgique..................	13,000	6,000
Autres pays...............	18,000	9,000
TOTAL.........	1,020,000	1,093,000

Les principaux articles d'exportation du Guatemala ont été : (Valeur en piastres.)

(1) La piastre a été évaluée ici à 5 fr. 25 c. C'est l'évaluation ordinaire *du dollar des États-Unis*; mais on estime plus généralement la piastre *argent à 5 fr. 40 c. et la piastre* de compte à 5 francs.

	1861.	1862.		1861.	1862.
Cochenille.	759,000	836,000	Lainages. .	32,000	44,000
Indigo.....	166,000	219,000	Argent en barres...	27,000	22,000
Café.......	53,000	119,000	Minerai....	27,000	20,000
Peaux.....	51,000	94,000	Salsepar...	5,000	12,000
Sucre.....	92,000	92,000	Bois divers.	7,000	40,000
Bétail.....	5,000	84,000			

Navigation. — Voici le relevé de la navigation, à l'entrée seulement, en 1862 (1) :

	Nav.	Tonn.		Nav.	Tonn.
Panama......	19	19,590	Hambourg...	3	643
Angleterre...	8	2,481	France.......	2	522
Balize.......	48	1,270	Pérou.......	2	475
Californie....	4	945	Autres pays..	11	2,290
			TOTAL....	97	28,216

Récolte de café et de cochenille. Café. — La récolte de Costa-Rica, en 1862, s'est élevée à 106,000 quintaux (2), qui se sont répartis de la manière suivante :

	Quint.		Quint.
Angleterre........	36,000	États-Unis et Amérique du Sud....	15,000
Californie.........	25,000	Hambourg........	15,000
		Bordeaux.........	15,000
		TOTAL.........	106,000

Le prix d'achat, en moyenne 10 piastres 4 réaux le quintal, rendu au port d'embarquement, n'a pas varié.

La récolte de 1861 (72,000 quintaux) représentait une valeur de 756,000 piastres ; celle de 1862 (106,000 quintaux), 1,113,000 piastres. Différence en faveur de 1862, 34,000 quintaux et 357,000 piastres.

Cochenille. — La récolte de la cochenille dans l'État de Guatemala a été approximativement évaluée, pour 1663, à 7,000 surons représentant une somme d'environ 595,000 piastres ou 3 millions de francs (3). Le résultat a dépassé celui de l'année précédente d'environ 200,000 piastres. On si-

(1) Les tableaux fournis n'indiquent point la sortie ni les lieux de destination.

(2) Le quintal = 46 kilogrammes.

(3) En évaluant la piastre à 5 francs.

gnalait en même temps une décroissance dans la maladie qui ravageait la cochenille depuis cinq ans.

HAÏTI (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie, 76,036 kil. carrés. — Population, environ 800,000 hab. (évaluat. offic.) — Capitale, Port-au-Prince, 30,000 hab.

FINANCES EN 1863 ET 1864.

	1863.	1864.
Recettes des douanes........	15,280,000	12,560,000 fr.
Droits divers................	996,000	980,000
	16,276,000	13,540,000 fr.

Dépenses en 1863.

Traitement du président................	251,600 fr.
Sénat................................	288,000
Chambre des représentants...............	120,000
Ministères..........................	12,299,000
TOTAL................	12,958,000 fr.

Dette publique en 1865.

Dette extérieure. — Indemnité à payer aux colons français : 20,100,000 fr. ; emprunt (1825) : 11,949,840 fr.

Dette intérieure. — Papier monnaie : émission de 1826 à 1864, 50,513,467 dollars haïtiens ou gourdes d'une valeur de 22 à 23 centimes chaque.

Armée. — 50,000 hommes environ, avec la garde nationale.

Marine. — 6 vapeurs.

COMMERCE.

	Importations.	Exportations.
1860..................	32,326,900 fr.	31,945,430 fr.
1861..................	33,072,313	30,579,500
1862..................	38,689,956	43,396,153
1863..................	42,000,000	43,000,000

Mouvement de la navigation.

	1862.		1863.		1864.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Entrées.......	850	154,735	592	105,934	789	111,128
Sorties.......	848	155,498	599	107,760	786	130,636
TOTAL.....	1,698	310,233	1,191	213,794	1,525	241,764

HAMBOURG (VILLE LIBRE ET ANSÉATIQUE).

Superficie, 350 kil. carrés, avec la moitié de Bergedorf.

Population : Ville de Hambourg (recensement de 1860).	134,022 hab.
Faubourgs.	41,661 —
TOTAL de la ville et des faubourgs.	175,683 hab.
Campagne.	53,258
TOTAL général.	228,941 hab.

BUDGET DE L'EXERCICE 1864.

Recettes.

Propriétés de l'État, etc.	1,719,185 marcs crt.
Taxes et impôts.	6,753,800
Émoluments et amendes.	717,600
Recettes extraordinaires.	56,500
— transitoires.	2,102,660
TOTAL.	11,349,745 marcs crt.

Dépenses.

Traitements et indemnités alloués aux membres du Sénat et du conseil de bourgoisie.	469,005 marcs crt.
Affaires étrangères.	405,750
Finances	2,310,189
Justice.	332,859
Enseignement.	129,384
État militaire.	954,308
Travaux publics.	1,250,146
Commerce et navigation.	977,838
Police.	801,186
Établiss. de bienfaisance.	720,750
Faubourgs et campagne.	458,603
Dépenses extraordinaires.	648,833
— transitoires.	2,102,660
TOTAL des dépenses.	10,961,311 marcs crt.

Projet de budget pour 1865.

Recettes.	10,734,391
Dépenses.	somme égale.

Dette publique au 1er janvier 1864.

	Mcs. de B.
Dette ancienne	23,067,830
Empr. de la caisse d'assur. contre l'incendie	6,543,000
Emprunt à prime (75,750 obligations de 100 marcs de banque)	7,245,000
TOTAL	36,855,830

Armée. — Contingent fédéral, 2,163 hommes.

COMMERCE

Aperçu de l'importation par mer en 1864.

	Marcs de banque.	p. 100.
Importation des ports transatlantiques	54,054,220	6 99
— d'Europe et du Levant	301,315,120	38.98
— par Altona	51,041,400	6.60
Valeur de l'importation par mer	406,410,740	6.60

Aperçu de l'importation par fleuve et par terre.

IMPORTATION.	Marcs de banque.	p. 100.
Par le chem. de fer de Berlin-Hambourg	152,655,470	19,75
Par le roulage et la poste	101,809,250	13,17
De Harbourg	40,443,870	5,23
De l'Elbe supérieure	36,506,660	4,72
De Lubeck	14,926,070	1,94
De l'Elbe inférieure	6,569,080	0,85
Par le chemin de fer d'Altona-Kiel	13,144,460	1,70
Par Lunebourg	551,070	0,07
Val. de l'import. par terre et par l'Elbe	366,605,930	47,43
Valeur totale de l'importation par terre et par mer en 1864	773,016,770	»
Valeur totale de l'importation par terre et par mer en 1863	738,665,510	»
Augmentation en faveur de 1864 sur 1863	34,351,260	»

Depuis la suppression des droits de sortie, ainsi que de l'obligation des déclarations de sortie en 1857, les moyens de connaître l'exportation du port de Hambourg manquent.

Navigation maritime. — Mouvement du port de Hambourg pendant l'année 1864.

Au 1er janvier 1864 le port renfermait :

	234 navires, jaugeant	19,972 lasts (de 6,000 lb.)
Entrées.	5,042 navires, jaugeant	465,909 lasts.
Sorties..	5,006 —	463,074

Au 31 décembre il restait dans le port :

240 navires, jaugeant 22,807 lasts.

Dont vapeurs :

Entrées...............	1,422	jaugeant	245,862 lasts.
Sorties...............	1,430	—	246,957

Navigation fluviale sur l'Elbe supérieure. — Mouvement des ports de Hambourg et d'Altona en 1863.

Arrivages de l'Elbe supérieure.

Navires chargés.......................	4,298
— sur l'est.	1,075
Radeaux..............................	217
Chargement (quintaux de 50 kil.)........	6,541,980

Départ pour l'Elbe supérieure.

Navires chargés.......................	4,394
— sur l'est.	955
Chargement (quintaux)................	6,882,400

Effectif de la marine marchande à la fin de l'année 1864.

(1 last de commerce = 3,000 kilogrammes.)

Bâtim. à voiles .	509	d'une capacité de	73,228	lasts de comm.
Vapeurs........	21	—	6,152	—
Ensemble.....	530	d'une capacité de	79,380	lasts de comm.

L'*Annuaire* de 1865 renferme d'amples détails sur le commerce, la navigation et l'émigration de Hambourg pendant une série d'années.

HANOVRE (ROYAUME DE).

Superficie, 4,048 kil. carrés. — Population, 1,923,492 hab. — Capitale, Hanovre. Popul. avec Glocksee et Linden, 79,649 hab.

Autres villes : Hildesheim, 17,988 hab.; Osnabruck, *18,083;* Lunebourg, 15,641; Celle (et faubourg), 14,922; *Gœttingue,* 12,674; Harbourg, 13,179; Emden, 12,053.

FINANCES.

Projet de budget de l'exercice 1865-1866.

Recettes.

	Thalers.
Domaines et forêts	1,919,159
Impôts et douanes	7,662,600
Forêts et mines du Harz sup.	2,625,600
Mines du Harz inférieur	292,475
Mines de houille	298,900
Salines	55,005
Carrières à chaux de Lunebourg	45,760
Péages	187,400
Postes	1,093,000
Chemins de fer et des télégraphes	5,400,000
Péages, sur les routes et chaussées	192,000
Excédant de la loterie	188,316
Droits casuels	61,000
Intérêts des capitaux actifs	668,919
Autres recettes directes	27,920
Versements d'autres caisses	67,346
TOTAL des recettes	20,684,290

Dépenses.

Conseil des ministres	239,480
États (Diète)	64,938
Ministère des affaires étrangères	162,700
— de la guerre	2,714,200
— de la justice	1,060,480
— des affaires ecclés. et de l'instruction publique	290,454
— de l'intérieur	5,544,099
— du commerce	91,344
— des finances	6,171,245
Dettes	3,044,528
Pensions	547,394
Dépenses transitoires	211,914
— extraordinaires	598,274
TOTAL des dépenses	20,740,700

Budget voté.

Recettes	20,786,895
Dépenses	20,745,190

Dette au 1er janvier 1864.

	Thalers.
Ancienne caisse générale des impôts	15,192,897
— — — royale	1,753,142

Dettes des chemins de fer............	30,472,285
TOTAL........................	48,018,274
Intérêts de la dette pour 1864-1865........	2,353,011
— — 1865-1866........	2,353,011

Armée. — 26,938 hommes.

Effectif de la marine marchande en 1864.
(En lasts de commerce de 2,000 kilog.)

Long cours...............	863 navires.	Tonnage 59,915
Cabotage et rivières.......	2,721	30,309
Vapeurs..................	11	518

Chemins de fer en 1864. (*Chemins de l'État.*) — Longueur, 121,74 milles (903,2 kil.).

Recette totale : 6,111,329 th. brut; 3,137,489 th. net. Le thaler vaut 3 fr. 75 c.

Capital employé : 51,546,879 th.

1862-63, 174,601 dépêches télégraphiques payées.

HESSE ÉLECTORALE.

Superficie : 9,518 kil. carrés. — Population (fin 1864), 745,063. — Capitale : Cassel, 40,228 hab.

FINANCES. — *Budget pour la 11e période financière,* 1864-1866.

Recettes annuelles. (thalers)

Impôts directs..	899,500	Domaines......	353,740
Impôts indir...	1,173,450	Rec. annuelles.	5,133,440
Eaux minérales.	42,150	Recette pour les 3 années......	15,400,320
Forêts, chasses et pêches....	975,940	Excéd. de la période financ. 1861 à 1863..	1,041,700
Mines et salines.	323,340	—de 1858 à 1860.	8,450
Postes.........	53,010	Capit. d'exploit.	900,000
Chemins de fer.	572,890	TOTAL des 3 ann.	17,350,470
Produit des capitaux de l'État.	541,050		
Divers.........	181,900		
Ponts-et-chauss.	16,470		

Dépenses annuelles. (thalers.)

Liste civile.....	304,760	Finances.......	1,613,770
Apanages......	56,900	Guerre.........	1,081,920
Ministère d'État.	65,110	Extérieur......	49,780
Justice.	447,850	Pensions.......	359,600
Intérieur.......	1,268,530	Dép. annuelles.	5,248,220

Dépenses pour les 3 années..	15,744,660	Récapitul. pour les 3 années :	
Capital d'exploitation........	900,000	Recettes.........	17,350,470
		Dépenses......	16,644,660
TOTAL......	16,644,660	Excédant.....	705,810

Dette publique.

Désignation.	Capital primitif.	Capital 1864.	Époque de l'amortis.
Emprunts portant intérêts :			
21 oct. 1833, 3 1/2 p. 100...	1,265,850	705,950	»
14 déc. 1849, 4 1/4 p. 100..	1,000,000	600,060	1869
13 sept. 1852, 4 1/2 p. 100.	1,500,000	1,455,000	»
26 sept. 1853, 4 1/2 p. 100..	1,200,000	1,162,000	»
Emprunts à primes :			
3 avril 1844, 3 1/2 p. 100.	6,725,000	»	1896
Papier-monnaie.			
26 août 1848...............	1,000,000	1,000,000 (1)	1871
24 mars 1849...............	1,500,000		

Armée active : 7,896 ; réserve, 4,959 hommes.

HESSE GRAND-DUCALE.

Superficie : 8,392 kil. carrés.— Population, 856,907 h. — Capitale : Darmstadt, 28,529 hab.

FINANCES. — 1863-1865.

Recettes.

Domaines....................................	2,281,143 fl.
Droits régaliens............................	61,500
Impôts directs..............................	2,832,733
— indirects et douane..................	3,861,090
Divers......................................	256,497
TOTAL..................	9,292,963 fl.

Dépenses.

Charges et non-valeurs.....................	788,308 fl.
Dette publique..............................	923,459
Pensions....................................	389,210
Liste civile et apanages....................	770,000

(1) Ce papier-monnaie a dû être retiré de la circulation et remplacé par une *nouvelle émission* de 1,500,000 thalers en bons du Trésor seulement. *(Loi du 24 juin 1863.)* Le thaler vaut 3 fr. 75.

États du pays (Diète)	20,000
Guerre	1,067,180
Ministres d'État, conseil d'État et cabinet	33,415
Affaires étrangères	130,724
Intérieur	1,374,165
Justice	557,506
Finances	2,377,858
TOTAL	9,031,835 fl.

Dette publique, avec la dette des chemins de fer, 15,245,000 florins.

Armée. — 11,702 hommes.

HESSE (LANDGRAVIAT DE).

OBSERV. — Conformément à un traité spécial, le landgraviat n'est réuni, par la mort du dernier landgrave (mars 1866), avec le grand duché que sous la forme de l'union personnelle.

Superficie : 261 kil. carrés. — Population, 27,374. hab. — Capitale : Hombourg, 6,987 hab.

Finances. — Recettes en 1865 : 500,521 fl. ; dépenses, 441,167 fl. ; dette, 689,319 fl. ; créances, 262,255 fl.

Armée. — 366 hommes.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

Superficie : 60,390 kil. carrés. — Population, environ 350,000. — Capitale : Comayagua, avec environ 18,000 hab.

Finances en 1859. — Recettes : 1,250,000 fr. ; dépenses, 1,250,000 fr.

Commerce en 1859. — Importations : 3,700,000 fr. ; exportations, 4,125,000 fr.

ITALIE (ROYAUME D')

Superficie : 259,322 kil. carrés. — Pop., 21,777,334. hab. — Capitale : Florence, 114,363 hab.

(*Voy.*, dans l'*Annuaire* de 1865, la population d'un certain nombre de villes.)

Statistique de l'instruction primaire pour l'année scolaire 1862-1863.

En 1863, les salles d'asile publiques et privées (*scuole infantili private*), étaient au nombre de 1,806 : 457 asiles publics, et 1,349 asiles privés. Ces établissements contenaient 81,513 enfants, soit 4 élèves sur 1,000 habitants (39,564 garçons et 41,949 filles) : 53,442 dans les salles d'asile publique et 28,071 dans les salles d'asile privées.

Le personnel enseignant des salles d'asiles se composait de 2,568 personnes, dont 383 religieuses, 2,222 maîtresses et 346 assistantes (*assistenti*).

Les dépenses des salles d'asile publiques se sont élevées en Italie à 1,185,817 francs, dont 451,878 pour le personnel ; dépense moyenne : 988 francs.

En 1863, les écoles du soir (*scuole serali*), au nombre de 2,803, ont reçu 108,170 élèves, et les écoles du dimanche (*scuole domenicali*), au nombre de 495, ont été fréquentées par 16,031 élèves. La statistique ne donne pas l'augmentation dans le nombre des élèves ; mais la dépense du personnel, qui a été de 371,445 francs en 1863, au lieu de 176,180 en 1862, prouve que l'importance de cet enseignement a plus que doublé.

L'instruction élémentaire a été donnée dans 29,422 écoles : 17,159 pour les garçons et 12,263 pour les filles; 23,340 écoles publiques et 6,082 écoles privées; 1,397 écoles du second degré et 28,025 écoles du premier degré. C'est une école pour 740 habitants.

Il y a en Italie 26 écoles privées pour 100 écoles publiques et 71 écoles spéciales aux filles pour 100 écoles spéciales aux garçons. En France, on compte 31 écoles libres pour 100 écoles publiques, et 115 écoles spéciales aux filles pour 100 écoles spéciales aux garçons. Le nombre des écoles mixtes, qui n'est en Italie que de 136, ou 4.6 sur 1,000 écoles publiques et privées, s'élève en France à 17,683, ou 257 sur 1,000. Dans les écoles mixtes d'Italie, la réunion des élèves des deux sexes n'existe pas : les garçons et les filles reçoivent l'enseignement à tour de rôle et à des heures différentes.

Sur 8,016 communes, il y en a en Italie 209, ou 26 sur 1,000 qui sont dépourvues d'école publique ou privée.

Les communes privées d'écoles publiques de garçons sont au nombre de 253, soit 3 sur 100, et le nombre de celles qui sont privées d'écoles de filles s'élève à 1,807, soit 23 sur 100.

Il convient d'ajouter que, sur 9,388 centres de population appelés bourgades (*borgate*, sous-divisions des communes, *sections*) et qui, d'après la loi, doivent entretenir des écoles, 5,627 ont déjà satisfait aux prescriptions légales en créant des écoles publiques.

En Italie, l'enseignement primaire est donné par 31,421 maîtres et maîtresses : 23,680 dans les écoles publiques, et 7,741 dans les écoles privées. Sur ce nombre on compte 9,092 religieux, soit près de 29 sur 100, 7,290 maîtres et 1,802 maîtresses. Dans la Ligurie, l'Ombrie, les Abruzzes, la Basilicate, la Sicile et les Calabres, le nombre des religieux varie entre 40 et 49 sur 100. Dans la Lombardie, l'Émilie et la Sardaigne, il descend au-dessous de 20 sur 100.

Les 29,422 écoles élémentaires du royaume d'Italie ont été fréquentées, en 1863, par 1,109,224 élèves : 626,589 garçons et 482,635 filles. Sur ce nombré, 983,336 appartiennent aux écoles publiques et 125,888 aux écoles libres. Soit 5 élèves par 100 habitants.

Les dépenses du personnel des établissements publics se sont élevées à 9,937,035 livres, soit, en moyenne, à 419 livres par maître ou maîtresse.

Les écoles normales (*scuole normali*) ont reçu pendant l'année scolaire 1862-1863, 2,431 élèves : 886 élèves-maîtres et 1,543 élèves-maîtresses. Les écoles magistrales (*scuole magistrali*), ont été fréquentées par 1,879 élèves : 292 élèves-maîtres et 1,587 élèves-maîtresses. De plus, 736 maîtres et 333 maîtresses ont assisté aux conférences magistrales (*conferenze magistrali*). C'est une augmentation, en faveur de 1863, de 505 élèves dans les écoles normales et de 63 élèves dans les écoles magistrales.

C'est seulement depuis quelques années que l'Italie s'occupe de développer l'instruction primaire : aussi n'est-il pas étonnant que le degré d'instruction de la population

soit moins élevé que dans d'autres pays. Sur 21,777,334 habitants, 893,388 (384,393 hommes et 508,995 femmes) savent lire seulement (*sanno leggere senza più*); 3,884,245 (2,623,605 hommes et 1,260,640 femmes) savent lire et écrire; le reste, 16,999,701 (7,889,238 hommes et 9,110,463 femmes) ne savent ni lire et écrire (*sono analfabeti*). En résumé, sur une population de 1,000 habitants, 41 savent lire seulement, 178 savent lire et écrire, et 781 sont complétement illettrés.

En considérant comment l'instruction se trouve répartie entre les diverses provinces du royaume d'Italie, on trouve, aux deux extrémités de l'échelle, le Piémont, qui compte 573 illettrés (*analfabeti*) sur 1,000 habitants, et la Basilicate qui en compte 912. Après le Piémont, viennent la Lombardie (599 sur 1,000), la Ligurie (708), la Toscane (778) et l'Émilie (803). Dans la Basilicate, les Calabres, la Sicile et la Sardaigne, plus des 9 dixièmes des habitants ne savent ni lire ni écrire.

Cette situation s'améliore. Dans l'espace d'une année, de 1862 à 1863, on a constaté une augmentation de 133 salles d'asile et de 10,459 enfants. Le gouvernement du roi a ouvert 1,987 écoles élémentaires : 928 écoles de garçons et 1,059 écoles de filles; la population des écoles primaires s'est accrue de 100,550 élèves : 47,039 garçons et 53,511 filles. En France, pendant les seize dernières années, les écoles primaires ont gagné 806,233 élèves, soit, en moyenne, 50,000 par an.

Les dépenses du personnel des écoles primaires, qui n'étaient en 1862 que de 8,811,878 francs, se sont élevées à 9,937,035 francs. La subvention de l'État n'est, en Italie, que de 452,874 francs.

FINANCES. — *Projet de budget pour 1866.*

Recettes ordinaires.

	Francs.	
Impôt foncier	134,877,465	»
Impôt sur les revenus de la richesse mobilière	71,105,741	62
Impôt sur la transmission de la propriété et sur les affaires	75,950,000	»
Douanes	63,560,000	»
Droits intérieurs sur la consommation	27,500,000	»

Monopoles : Tabacs	86,000,000	»
Sels	52,000,000	»
Poudres	2,400,000	»
Loterie	60,100,000	»
Revenu patrimonial de l'État	20,067,453	28
Revenu d'autres patrimoines administrés	2,814,049	17
Revenus des services publics :		
Postes	15,000,000	»
Télégraphes	7,450,000	»
Autres services	7,662,000	»
Recettes éventuelles	1,114,300	»
Concours dans les dépenses et remboursem.	34,332,274	42
TOTAL de l'entrée ordinaire	662,933,276	49
Recettes extraordinaires	4,708,466	20
TOTAL général	667,641,742	69

Dépenses. — FINANCES.

	Dépense ordin.	Dépense extraord.
1re partie : Dette publique, garanties et dotations	436,479,750 24	6,970,091 81
2e partie : Administrations et monopoles de l'État	92,165,523 14	7,200,952 »
Ministères :		
Grâce, justice et cultes	32,304,144 44	487,234 63
Extérieur	3,766,900 »	102,972 49
Instruction publique	14,273,935 63	454,462 25
Intérieur	40,049,953 44	5,259,367 04
Travaux publics	36,537,284 32	16,955,437 96
Guerre	174,789,220 »	12,046,290 »
Marine	33,876,728 »	9,502,276 »
Agric., indust. et commerce	5,203,577 28	331,074 60
TOTAL pour la 2e partie du ministère des finances et pour les autres ministères	432,967,266 52	52,340,066 97
TOTAL général, avec rappel des dépenses extraordinaires		485,307,333 49

Voici les détails relatifs au ministère des finances :

1re *Partie. — Dette publique, garanties et dotations.*

Dépense ordinaire.

	Francs.
Dette consolidée	232,174,264 77

Dette rachetable (1)	23,569,222	58
Dettes non inscrites au grand livre (2)	30,831,887	89
Dettes var. : Pensions viagères ordin. (3)	38,000,000	»
Intérêts des bons du Trésor et intérêts dus à la Caisse des prêts et dépôts	12,650,000	»
Garanties accordées par l'État aux compagnies concessionnaires de chemins de fer	48,134,375	»
Lots gagnants à la loterie	36,000,000	»
Dotations : Maison du roi	14,350,000	»
Parlement	770,005	»
TOTAL de la dépense ordinaire	436,479,750	24

Dépenses extraordinaires.

	Francs.	
Apanages et allocations des princes	457,021	60
Pensions viagères extraordinaires, gratifications et secours	4,284,000	»
Remboursements et restitutions	2,229,070	21
TOTAL de la dépense extraordinaire	6,970,091	81
TOTAL de la 1re partie	443,449,842	05

2e *Partie. — Administration et monopoles de l'État.*

Dépense ordinaire.

	Francs.	
Ministère des finances	1,435,000	»
Cour des comptes	1,176,000	»
Direction générale de la dette publique	331.300	»
Dépense générale de service	859,500	»
Administration départementale :		
Contentieux financier	165,500	»
Dette publique	416,200	»
Trésor	1,435,300	»
Banque de Sicile	201,839	50

(1) Sur cette somme, 10,412,087 59 sont destinés à l'amortissement des diverses dettes en conformité des lois.

(2) Sur cette somme, 14,140,000 sont destinés au remboursement des obligations domaniales.

(3) Les pensions viagères accordées par mesure exeptionnelle figurent à la partie extraordinaire pour 3,910,000.

Les traitements de disponibilité et d'expectative aux employés civils figurent à la partie extraordinaire de chaque ministère et s'élèvent ensemble à 2,522,651 22.

Les traitements d'expectative aux officiers de l'armée figurent à la partie ordinaire du budget de la guerre pour 1,500,000.

Le total de ces dépenses est de 45,932,651 22.

Monnaie (1)	112,000	»
Taxes et domaines	24,742,003 91	
Loterie	1,314,000	»
Douane	3,762,620	»
Octroi	500,000	»
Sels	9,503,000	»
Tabacs	28,299,120	»
Poudres (2)	80,740	»
Dépenses communes aux diverses branches des gabelles	14,227,850	»
Dépenses communes pour l'administration financière	602,950	»
TOTAL de la dépense ordinaire	92,165,528 41	

Dépense extraordinaire.

	Francs.	
Dépenses supplémentaires, disponibilité et subsides	1,183,452	»
Commissions temporaires et personnelle des travaux extraord	630,000	»
Cens territorial	2,087,000	»
Achats éventuels d'immeubles et construction d'édifices et machines	2,300,500	»
Dépenses pour le retrait et le change des monnaies	1,000,000	»
Rembours. aux percepteurs de la Sardaigne par suite des rectifications cadastrales	100,000	»
TOTAL de la dépense extraordin	7,200,952	»
TOTAL de la 2e partie	99,366,475 40	

Dette publique à la fin de 1864.

RENTES.	RENTES inscrites. francs.	AMORTISSEM., primes, frais divers. francs.	VALEUR nominale du capital. francs.
Consolidées 5 %	180,905,967	»	3,618,119,342
— 3 %	6,155,760	»	205,142,003
TOTAL	187,061,727	»	3,823,261,345
Diverses	27,036,764	10,833,196	331,150,020
TOTAL général	216,098,491	10,833,196	4,154,411,365
Emprunt de 1865	8,000,000	»	160,000,000

(1) La dépense pour le retrait et le change des monnaies figure, dans la *partie* extraordinaire, pour 1,000,000.

(2) La dépense pour la fabrication des poudres figure dans celles de la *guerre*.

Monnaies.

Les monnaies d'Italie (Turin, Naples et Milan) ont fabriqué, pendant les années 1863, 1864 et les quatre premiers mois de 1865, des pièces d'or et d'argent pour une valeur de 166 millions, savoir en 1863.................... fr. 98,108,174
» en 1864.................... 43,070,886
Jusqu'au 30 avril 1865.................... 24,946,605

TOTAL.................... fr. 166,125,665

Ainsi répartis selon la valeur des pièces.

En or :

de 100 fr.	de 20 fr.	de 10 fr.	de 5 fr.
474	4,242,308	662,907	196,830

En argent :

de 5 fr.	de 2 fr.	de 1 fr.	de 50 c.	de 20 c.
383,450	6.460,753	45,644,662	19,796,468	16,186,180

Sociétés industrielles en 1864. — L'Italie, en 1864, avait 375 sociétés industrielles avec un capital de 2,216,849,000 francs, savoir :

	SOCIÉTÉS		
	nation.	étrang.	Capital.
Sociétés d'assurance........	80	14	85,014,000 fr.
— de chemins de fer..	27	3	1,269,216,000
— de crédit..........	26	1	348,514,000
— Industrielles div....	220	4	514,105,000
	353	22	2,216,849,000

Armée. — Sous les drapeaux, environ 200,000 hommes, disponibles, 351,000 h. Sur le pied de guerre, plus de 400,000 h.

Marine. — 18 navires cuirassés, 20 à hélice, 12 à voiles, 27 transports. Inscription maritime, 121,085 inscrits.

COMMERCE EN 1863.

Importations en Italie.	Commerce gén.	Commerce spécial.
Valeurs actuelles......	1,682,559,288	1,536,044,118 fr.
Valeurs officielles.....	1,364,383,030	1,241,354,335
Exportations de l'Italie.		
Valeurs actuelles......	700,265,636	633,859,052
Valeurs officielles.....	503,538,677	434,195,851

Voici les pays étrangers de provenance et de destina-

tion selon l'ordre de l'importance de leur commerce avec l'Italie en 1863 (en millions de francs).

Importation en Italie.

Valeur actuelle.

Pays de proven.	Com. génér.	Com. spéc.
France.......	285	267
Angleterre....	216	203
Autr. (Venise).	151	147
Suisse........	101	74
Russie........	46	46
Turquie.......	45	44
Pays-Bas......	26	25

Exportation de l'Italie.

Valeur actuelle.

Pays de destinat.	Com. génér.	Com. spéc.
France........	241	233
Suisse........	121	115
Angleterre....	89	88
Autriche......	79	70
Amér. du Sud.	34	29
Turquie.......	19	17
États romains..	18	13

Le commerce de transit en Italie pour 1863 est représenté par les chiffres suivants : valeur commerciale ou actuelle, 66,406,586 fr.; valeur officielle, 69,342,826 fr.

Les pays de provenance se classent dans l'ordre suivant : Suisse (27,572,000 francs); France (16,465,000); Angleterre (10,809,000); Autriche (4,601,000); les pays de destination : Autriche (8,650,000); Suisse (6,815,000); États romains (6,194,000); France (4,722,000); Amérique du Sud (4,313).

Mouvement de la navigation au long cours en 1864.

	Navires.	Tonn.	Équip.
Navires entrés sous pav. ital.	11,228	1,149,405	105,537
— — étranger	10,105	2,387,153	154,164
	21,739	3,536,558	259,701
Navires sortis avec pav. ital.	11,130	1,214,568	109,894
— — étrang..	10,395	2,282,916	152,030
	21,525	3,497,484	261,924

Cabotage en 1864.

	Nav.	Tonn.	Équip.
Navires entrés : pav. ital..	93,623	4,546,541	751,642
— — étrang..	1,095	245,148	22,513
	94,723	4,791,689	774,155
Navires sortis : pav. ital..	92,691	4,557,971	748,419
— — étrang..	1,229	382,562	29,582
	93,920	4,940,533	778,001

L'Italie avait en 1862, 57 vapeurs, de la force de 6,317 chevaux, jaugeant 10,228 tonneaux.

En 1863, 82 vapeurs, de la force de 10,248 chevaux, jaugeant 17,349 tonneaux.

En 1864, 90 navires jaugeant 19,837 tonneaux.

Effectif et tonnage de la marine à voile en 1864. — 13,133 navires jaugeant 658,761 tonneaux.

On a construit, en 1864, 787 navires, jaugeant 40,040 tonneaux.

Chemins de fer.

	En exploit.	En constr.	Total.
Chemins de fer dans l'Italie supérieure.	1,713	1,224	2,937
— dans l'Italie centrale...	932	549	1,481
— dans l'Italie méridionale.	678	1,143	1,821
— dans la Calabre, Sicile et Sardaigne..........	32	1,815	1,847
— dans les provinces non encore annex. au roy.	757	151	908
TOTAL..............	4,112	4,882	8,994

TOSCANE.

Industrie du fer. — Les forges et fonderies de la province de Florence sont nombreuses, mais peu importantes. Elles livrent à la consommation 20,840 quintaux de fer, travaillés par 226 ouvriers servant 36 forges ou fonderies. La province de Lucques contient 17 forges occupant 87 ouvriers. Sienne et la province qui en dépend fournissent 660 quintaux de métal fondu ou forgé dans 2 ateliers. Arezzo donne 450 quintaux préparés dans 3 forges. Grosseto et sa province ont 5 établissements pour la préparation du fer : 185 ouvriers y sont employés; ils produisent 18,200 quintaux de métal, comprenant 16,500 quintaux de fonte.

La Toscane produit 121,000 kilogrammes de clous et boulons : 206 hommes sont employés à cette industrie dans 34 fabriques; la ville de Pistoja compte à elle seule dans ces totaux pour 17 fabriques, 152 hommes et 110,000 kilogrammes.

La province de Florence a fourni, en 1861, 216 machines *fabriquées* dans 5 ateliers; 16 de ces machines,

destinées à la confection des pâtes, avaient ensemble une valeur de 27,000 francs.

340,000 kilogrammes d'instruments aratoires en fer sont produits en Toscane par 237 ouvriers et 92 usines. Capraia emploie en outre 18 hommes à la fabrication des ferrures pour navires, et la fabrique de Scarperia près Florence livre annuellement au commerce 18,250 douzaines de couteaux et 1,095 douzaines de paires de ciseaux.

Chapeaux de paille. — En Toscane même, les environs de Florence sont la seule localité qui produise de la paille d'une finesse et d'une beauté supérieures. Cette paille provient d'un blé d'une qualité particulière dont les tiges ne s'élèvent jamais à plus de 35 à 40 centimètres environ au-dessus du sol et dont les grains, assez peu nombreux d'ailleurs, servent uniquement à la reproduction de la plante. Lorsque le blé est arrivé à sa maturité, il est arraché avec soin, égrené et lié en petites bottes d'une poignée de paille à peu près. Les petites liasses sont alors ouvertes en éventail et exposées au soleil et à la rosée, au bord des rivières et sur les prés, de manière à faire blanchir un peu la paille. C'est là une opération très-délica- et qui demande beaucoup de soins, une grande surveil lance et une saison favorable. Un coup de soleil, un deu d'humidité peuvent amener des taches ineffaçables, rendre la paille cassante ou enfin la gâter d'une façon ou de l'autre. La paille est ensuite triée, assortie, puis taillée à une certaine longueur et vendue aux femmes qui font métier de la tresser. Toute femme du peuple est tresseuse de paille dans ce pays, et souvent les plus beaux chapeaux, les plus fins, ceux du tissu le plus régulier, sont sur la tête de paysannes qui les ont faits elle-mêmes et qui ne céderaient leur ouvrage à aucun prix. Les chapeaux des femmes du peuple sont cependant en général de finesse moyenne. La tresse une fois confectionnée, et c'est souvent le travail de 6 à 8 mois ou d'un an, vient un autre travail non moins difficile, non moins long, le cousage du *chapeau*; il faut en effet que le chapeau semble fabriqué d'une seule pièce, et cette opération demande un soin, une patience, une habileté que sont loin de posséder au

même degré toutes les paysannes. Enfin, le chapeau ter miné a, s'il est fin, de 80 à 160 tours, tous les chapeaux ayant du reste la même dimension et leur finesse se comptant au nombre de tours. Les plus fins sont d'une régularité, d'une perfection remarquables.

Voici quelques chiffres relatifs à cette intéressante industrie. La production des environs de Florence est évaluée à 100,000 tresses et 519,000 chapeaux. Certaines localités, comme Empoli, comptent 4,000 ouvrières. Dans d'autres, fort rares à la vérité, les hommes mêmes s'occupent de cette industrie. Ainsi, Sesto donnent 60,000 tresses fabriquées par 115 hommes et 1,695 femmes. La tresse a une longueur de 58 mètres.

Les documents officiels permettent d'évaluer ainsi qu'il suit la valeur annuelle des tresses, chapeaux et ouvrages en paille de la Toscane.

Chapeaux de paille	5,781,000 fr.
Tresses de paille	4,282,200
Paille à chapeaux	135,000
Autres ouvrages en paille	455,800
TOTAL	10,654,000

Soie. — La production séricicole est évaluée, en Toscane, à environ 1,147,700 kilogrammes, Les magnaneries sont au nombre d'environ 250, se répartissant ainsi qu'il suit entre les provinces de :

Florence,	91	magnaneries,	donnant	38,460 kil.
Lucques,	37	—	—	26,740
Pise,	6	—	—	4,220
Sienne,	31	—	—	70,200
Arezzo,	35	—	—	14,940

La différence qui existe entre le total de ces diverses quantités et le chiffre donné plus haut provient d'un assez grand nombre de petites magnaneries répandues dans la campagne toscane, et dont il n'a été possible de tenir compte qu'en bloc : 250 hommes et plus de 4,000 femmes sont employés à cette industrie. La province de Florence occupe à elle seule la moitié de ces travailleurs. Viennent ensuite les provinces de Lucques, avec 1,400 ouvrières, *Arezzo, 700; Sienne,* 300; Pise, 170. Il résulte des docu-

ls que, année moyenne, il s'importe en Tos-
)89,100 francs d'articles de soie, et qu'il s'en
4,369,700 francs.
de la soie occupe environ 560 hommes et
s; Pescia, près de Lucques, est la localité la
à ce travail, auquel on y emploie 400
,000 femmes.
de la soie est évalué à 874,500 mètres à Flo-
t article est fabriqué par 60 hommes et 3,340
ienne fournit 96,500 mètres de soie tissés par
es. Lucques produit, avec 500 tisseuses, pour
de 252,000 francs de soieries. D'autres ate-
ouvent à Galuzzo, Pistoja et Pise; on n'a pu
ne manière certaine les chiffres de leur pro-

JAPON (EMPIRE DU).

Superficie, 7,520 lieues carrés. Population 37 à 40 millions d'hab. — Capitale, Miaco, résidence du Micado, 600,000 habitants, et Yeddo, résidence de Taïcoun, 700,000 habitants.

Finances. — Produit des impôts généraux, 900 millions. Revenu du Taïcoun, 60 à 70 millions.

Adoption du système de monnayage français. — On écrit de Yeddo que le gouvernement japonais, ne pouvant plus fabriquer une quantité d'itchibous suffisante pour les besoins journaliers du commerce, a résolu d'adopter le système de monnayage suivi en France. Ce gouvernement se propose même de faire venir de Paris les machines et l'outillage nécessaires pour battre monnaie, ainsi que des agents capables de diriger cette opération.

Cette détermination de la cour de Yeddo témoigne de son désir de nouer des relations durables avec les Européens, et ne peut manquer d'exercer une heureuse influence sur le commerce français avec le Japon. (*Annales du commerce extérieur.*)

LUBECK (VILLE LIBRE ET ANSÉATIQUE).

Superficie : 328 kil. carrés.

Population (1862).

Dans la ville et les faubourgs...............	31,898
Dans les districts de la campagne..........	12,459
Bergedorf, part de Lubeck, en 1857..........	6,257
TOTAL général des habitants........	50,614

FINANCES. — *Budget de* 1865.

Recettes.

Domaines (les forêts principalement).....	304,360	marcs.
Concessions et redevances...............	27,208	
Divers (dividendes des actions du chemin de fer de Lubeck-Buchen, recettes des autorités administratives et judiciaires).	312,642	
Impôts indirects.........................	535,528	
—. directs.............................	231,482	
TOTAL..................	1,411,220	marcs.

Dépenses.

Sénat et bourgeoisie.....................	94,400	marcs.
Affaires étrangères......................	28,300	
Justice et police........................	166,656	
Administration générale................	70,006	
Travaux publics et pilotage..............	210,320	
Culte et instruction.....................	46,864	
Charité publique.........................	23,596	
Département de la guerre................	156,600	
Pensions, etc............................	23,512	
Intérêts et amortiss. de la dette publique.	515,750	
TOTAL................	1,336,004	

Dette publique. — 20,756,000 marcs.

Armée. — Contingent fédéral, 612 hommes.

Commerce en 1864.

Importation..........................	77,993,300	marcs.
Dont : Par chemin de fer..........	50,765,060	
— Par mer....................	21,792,140	
— *Poste et roulage*.............	4,427,729	
— *Par cabotage*................	1,008,371	

ı n *en* 1864. — Entrées, 1,484 navires de long
cc 578 vapeurs, d'une capacité de 115,460 lasts
(d res) ; sorties, 1,484 navires d'une capacité de
1 lasts.

e la marine marchande en 1864. — 52 na-
v. 14 vapeurs, jaugeant 7,270 lasts.

MAROC (EMPIRE DU).

e : 752,000 kil. carrés. — Popul. 7 à 8 millions.
. Fez, 88,000 hab. ; Maroc, 70,000.

Ports de Rabat et Salé.

COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1864.

Le commerce extérieur du Maroc en 1864 représente environ 50 millions de francs ainsi distribués par port :

	Importation.	Exportation.	TOTAL.
Tanger..............	9,664,000	4,875,000	14,539,000
Mogador.............	5,053,000	5,620,500	10,673,500
Mazagran............	4,238,000	3,620,500	7,858,500
Casablanca..........	3,650,000	3,131,000	6,781,000
Rabat...............	2,650,000	1,615,000	4,265,000

Mouvement commercial en 1862. — Le commerce maritime de Rabat et Salé, importation et exportation réunies, s'est élevé, pour 1862, au chiffre total de 3,752,500 francs, lequel, comparé à celui de 1861 (4,265,000 francs) accuse une différence en moins de 512,500 francs.

Deux pays seulement, la France et l'Angleterre, ont continué d'entretenir des relations d'affaires avec Rabat et Salé, et quoique l'importation, qui revient toute à Gibraltar, ait diminué de 135,000 francs, les valeurs du commerce anglais, ayant atteint, en 1862, 3,099,000 fr., offrent encore, comparativement à 1861, une augmentation de 12,000 francs, tandis que le commerce français, qui avait représenté, en 1861, 1,677,000 francs, ne s'est élevé en 1862 qu'à 654,000 francs. Ce résultat regrettable ne paraît pas avoir d'autre cause que la restriction du commerce des laines aux villes de la côte.

Le total des marchandises importées à Rabat et à Salé, en 1862, s'élève à la somme de 2,515,000 francs, dans laquelle les cotonnades anglaises figurent pour 1,845,500 fr. Le surplus se répartit ainsi qu'il suit :

Acier, cuivre et fer	kilog.	178,500	80,500 fr.
Café	id.	18,250	36,500
Droguerie et épicerie	id.	39,200	26,000
Mercerie et quincaillerie	id.	»	8,500
Sucre	id.	183,000	220,000
Thé	id.	4,500	72,000
Tissus de laine (draps)	mètres.	200	3,000
— de soie (foulards)	douz.	26	2,000
Numéraire		»	196,000
Articles divers (bougies, faïence, madriers, papier gris, rhum, tabac, etc.)		»	25,000

Sur le total des valeurs des exportations en 1862, 1,237,500 francs, les laines lavées et en suint figurent pour 1,027,400 francs, c'est-à-dire pour les cinq sixièmes. L'excédant, soit 210,100 francs, se décomposait ainsi :

Babouches	paires.	35,000	40,000
Cire	kilog.	11,000	40,000
Cuirs de bœuf salés	id.	400	250
Fèves	id.	160,000	14,170
Tissus de laine (haïcks)	id.	1,400	21,000
Numéraire		»	111,680
Articles divers (amandes, cornes, crins, cumin, oignons et piquants de porc-épic)		»	13,000

En 1862, il s'est exporté de Rabat et Salé :

Laines en suint	kilog.	415,000	539,500 fr.
— lavées	id.	287,700	487,900
TOTAL	id.	702,700	1,027,400

Le mouvement de la navigation du port de Rabat a été, pendant l'année 1862 :

Entrée	37 bâtim.,	jaugeant ensemble	2,621	tonneaux.
Sortie	38 —	—	2,756	—
TOTAL	75 —	—	5,377	—
— *de 1861.*	*100* —	—	7,339	tonneaux.

Port de Saffi.

nt commercial en 1862. — Le commerce de
s puissances étrangères s'est élevé, en 1862, à
tale de 4,495,000 francs, dont 2,148,000 appar-
c importations et 2,347,000 aux exportations.
nt ces résultats à ceux de l'année précédente,
t, en faveur de 1862, une augmentation de
ncs pour les importations et de 458,000 francs
ortations.

Port de Mogador.

ent commercial en 1862. — Le commerce de
ivec les puissances étrangères s'est élevé, en
à une valeur totale de 10,044,000 fr., dont 5,731,000 francs appartiennent aux importations, et 4,313,000 francs aux exportations. En comparant ces résultats à ceux de l'année précédente, on voit que les importations de 1862 présentent une augmentation de 677,000 francs et les exportations une diminution de 1,308,000 francs.

Pays qui ont pris part :

Aux importations.

	Francs.
Angleterre, pour	4,824,725
France.........	689,311
Portugal........	65,850
Belgique........	63,924
Pays-Bas........	54,944
Espagne........	32,050
TOTAL.....	5,730,804

Aux exportations.

	Francs.
Angleterre, pour	2,623,451
France..........	1,253,458
Espagne........	268,970
Portugal........	111,568
Belgique........	56,012
TOTAL.....	4,313,459

Marchandises d'importation.

	Francs.
Tissus de coton..	3,220,750
Numéraire......	558,970
Sucre...........	462,372
Tissus de laine..	281,300
Thé............	237,000
Quincaillerie....	163,325
Cuirs...........	101,639
Fer.............	73,000
Faïence.........	51,750

Marchandises d'exportation.

	Francs.
Amandes.......	1,156,321
Peaux de chèvre.	684,595
Plumes d'autruche..........	610,000
Huile d'olive.....	509,660
Cire.............	384,845
Laine lavée......	339,108
Sandaraque......	110,398

Navigation. — Le tableau de la navigation du port de Mogador, en 1862, donne, à l'entrée, 84 navires jaugeant ensemble 22,558 tonneaux. Il était entré, en 1861, 94 navires jaugeant ensemble 21,374 tonneaux. C'est donc une différence en moins de 10 navires et une différence en plus de 1,197 tonneaux.

L'Espagne a envoyé à Mogador.	32	nav. jaugeant	9,268	tonn.
l'Angleterre..................	27	—	6,312	—
la France.....................	17	—	6,146	—
le Maroc......................	3	—	305	—
la Belgique...................	2	—	234	—
le Portugal...................	2	—	204	—
les Pays-Bas..................	1	—	90	tonn.

A la sortie, on compte, en 1862, 82 navires jaugeant ensemble 22,144 tonneaux. En 1861, il y avait eu 92 navires jaugeant ensemble 21,259 tonneaux. C'est donc une différence en moins de 10 navires et une différence en plus de 885 tonneaux.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN (GRAND-DUCHÉ DE).

Superficie, 13,378 kil. carrés.—Population, à la fin de 1864, 552,612 hab.

Capitale : Schwérin, 23,919 hab.

Autres villes : Rostock, 26,396; Wismar, 13,128; Gustrow, 10,300 hab.

Finances.—Il n'y a pas de budget général pour le grand-duché de Mecklembourg. Les États concourent seulement à l'administration de la caisse générale ou caisse commune du pays.

Caisse générale du pays — En 1863, les recettes se sont élevées à 309,740 thalers, les dépenses à une somme égale.

(On évalue à 4 millions de thalers au moins les revenus du grand-duc.)

Dette publique.

Dettes de la caisse de réduction de 1861-62.......	5,478,940
Dettes communes du pays........................	2,578,330
Ensemble..................	8,057,270

Armée. — 5,385 hommes, avec 1,056 chevaux et 14 canons.

Commerce et navigation. — *Commerce.* — La valeur de l'importation des deux Mecklembourgs atteint 8 millions de thalers.

Navigation.

Warnemünde (Rostock).	entrée	620,	sortie	703	navires.
Wismar...............	—	283,	—	273	—
TOTAL en 1862........	entrée	903,	sortie	976	navires

Effectif de la marine marchande en janvier 1863.

Rostock.	367 bât.	d'une capacité de	43,339	lasts de	6,000	livr.
Wismar.	46 —	—	5,644	—	6,000	—
TOTAL.	413 bât.	d'une capacité de	48,983	lasts.		

Vapeurs à Rostock, 5; à Wismar, 1.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ (GRAND-DUCHÉ DE).

Superficie, 2,712 kil. carrés. — Population, 99,060.
Capitale : New-Strélitz, 7,715 hab.

Finances. — Il n'y a pas de budget. Les revenus sont évalués à 600,000 thalers par les uns, à 900,000 par les autres (le thaler = 3 fr. 75).

Dette. — 1,750,000 thalers.

Armée. — Contingent fédéral, 1,317 hommes.

MEXIQUE (EMPIRE DU).

Superficie : 2,637,423 kil. c. — Popul., 1857, 7,995,426 hab. D'après d'autres sources, superficie : 1,613,127 kil. c. — Popul., 8,137,853 hab. — Cap., Mexico, 205,000 hab. — Villes principales, Guadalajara, 90,000 hab.; Puebla, 85,000 hab.; Guanajuato, 48,954 hab.; San-Louis, 40,000 habitants.

La population se subdivise ainsi :

1° Blancs descendant des Espagnols (créoles)....	300,000
2° — — — et des Indiens.	800,000
3° *Indiens*......................................	5,000,000
4° *Métis*..	1,500,000
5° *Européens*....................................	40,000

Aperçu comparatif du produit des sources principales de recettes pendant le 1er trimestre de 1864 et de 1865. (*Moniteur*, 30 juin 1865.) (1).

Nature des produits.	1865.	1864.	Augment. en 1865.
Droits maritimes (export. et importation)........	2,827,281 (2)	799,881	2,027,400
Droits de l'intérieur......	1,454,381	947,601	506,790
— sur les mines.....	156,975	135,713	21,262
Contributions..........	278,538	161,523	117,015
Postes.................	35,542	14,174	21,368
Péages.................	122,118	66,741	55,377
Papier timbré..........	87,231	47,775	39,456
TOTAL.........	4,962,066	2,173,408	2,788,658

Dette publique. — Des données certaines sur la dette du Mexique manquent. En 1856 elle était évaluée à 133,524,242 piastres (dont dette extérieure : 52 3/4 de millions), une somme qui se sera probablement accrue jusqu'à 150 millions au moins, jusqu'en 1862 (commencement de l'intervention française).

Les réclamations des puissances étrangères, qui amenèrent la convention de Londres, s'élevaient, d'après le *Moniteur* du 16 juin 1863 (documents diplomatiques, 1862) à 40,800,000 piastres, dont : réclamations britanniques, 16,800,000, françaises, 12 mill., espagnoles 8 mill., d'autres, 4 mill., de piastres (3).

Lorsque l'empereur Maximilien accepta la couronne, on établit un grand livre de la dette extérieure du Mexique, dans lequel on a inscrit : 1. Les bons anglais, émis en 1851, sous la dénomination de « Mexican three per cent new consolidated Stock, » au capital nominal de 10,241,650 liv. sterl., portant intérêt à 3 p. 100. — 2. Des titres de

(1) Pour avoir le produit approximatif d'une année, il suffit de multiplier par 4.

(2) Suivant une autre donnée, de source officielle, le produit des droits maritimes s'est élevé en tout à 2,987,950 piastres. Ce chiffre se répartit entre les différents ports comme suit : Campêche, 32,619 ; Carmen, 12,484 ; Manzanillo, 385,376 ; Matamoros, 223,935 ; Mazatlan, 369,489 ; San-Blas, 149,884 ; Sisal, 112,085 ; Tampico, 401,096 ; Tuxpan, 6,500 ; Vera-Cruz, 1,253,882 piastres.

(3) Décrets du 10 et du 11 avril 1864, publiés dans le *Moniteur universel* du 16 avril 1864.

rentes annuelles 6 p. 100, s'élevant à 12,096,000 francs. ou 480,000 liv. sterl., formant les intérêts d'un emprunt de 8 millions de liv. sterl. ou de 201,600,000 francs, contracté le 20 mars 1864 (chez Glyn, Mills et Cie à Londres). Cet emprunt porte 6 p. 100 d'intérêt, et il en sera amorti chaque année, à partir du 20 avril 1869, 1 p. 100 du capital nominal. — 3. Des titres de rentes annuelles 6 p. 100, s'élevant à 6,600,000 fr. ou 261,905 liv. sterl. par an, qui furent remises à la disposition du ministre des finances de France; celui-ci donna quittance de la somme de 66 mill. de francs applicable aux stipulations de la convention diplomatique conclue le 10 avril 1864, savoir: 54 millions en déduction du paiement pour les frais de l'expédition française (qui a pris fin le 1er juillet 1864), dont la somme a été fixée par la même convention à 270 millions de francs, et 12 millions comme à-compte sur les indemnités dues à des sujets français. — 4. Des titres de rentes annuelles, s'élevant à 153,625 liv. sterl., pour les 20 coupons d'intérêts semestriels des anciens bons mexicains, qui n'ont pas été payés depuis l'année 1854, et qui ont été consolidés en nouveaux titres d'une dette extérieure 3 p. 100.—Les sommes indiquées ci-dessus produisent ensemble un intérêt annuel de 1,202,780 liv. sterl. ou de 30,310,056 fr. (1), somme équivalente à un capital d'environ 27,700,000 liv. sterl. ou de 700,810,000 fr. Si l'on ajoute à ce montant les 216 millions de francs (2), qui, après déduction des 54 millions soldés, restaient encore à payer pour les frais de l'expédition française, on obtient, pour l'époque de l'avénement de l'empereur Maximilien au trône mexicain, comme total de la dette extérieure le chiffre d'environ 916,810,000 fr., sans compter les indemnités dues aux sujets étrangers. Le Mexique doit en outre (depuis le 1er juillet 1864) entretenir les troupes auxiliaires françaises. — Il faut encore ajouter au total sus-indiqué de la dette extérieure le produit du nouvel emprunt de 250 millions, qui a été ouvert à Paris le 11 avril 1865. (*Alman. de Gotha*).

(1) 1 piastre = 5 fr. 40 c., 1 liv. sterl. = 25 fr. 20 c.
(2) Payables en annuités de 25 millions.

NASSAU (DUCHÉ DE).

Superficie : 4,685 kil. carrés; population, fin 1864 : 462,334. — Capitale, Wiesbade, 26,573 hab.

Finances de 1864.

Dépenses		6,145,360 fl.
Recettes		
Domaines et impôts indirects.	5,096,243 fl.	5,410,043 fl.
Impôt foncier et bâtiments..	203,782	
Impôt des patentes	110,018	

Capital de la dette publique à la fin de 1863 : 7,095,000 fl.; emprunt pour la construction des chemins de fer de l'État : 29,200,000 florins.

Voy. à l'*Annuaire* de 1865 des détails sur les sources minérales, les mines, etc.

NICARAGUA (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 119,462 kil. c. — Popul., 350,000 hab. — Cap., Léon, 25,000 hab. — Siége du gouvernement, Maragua.

Finances en 1864.

Recettes	1,118,241 fr.
Dépenses	1,109,086

Dette publique, 4 millions de francs.

OLDENBOURG (GRAND-DUCHÉ D').

Superficie, 6,290 kil. c. — Population fin 1864, 301,812 hab. — Capitale, Oldenbourg, 12,574 hab.

FINANCES. — *Projet de budget de* 1865 (en thalers).

	Gr.-duché d'Oldenb.	Duché d'Oldenbourg.	Principauté de Lubeck.	Princip de Birkenfeld.
Recettes...	540,000	1,368,800	[illegible]	180,100
Dépenses..	540,000	[illegible]	[illegible]	179,900

Dette publique à la fin [illegible]

Grand-duché d'Oldenbourg	[illegible]
Duché d'Oldenbourg	[illegible]
Principauté de Lubeck	[illegible]
— de Birkenfeld	[illegible]
Total.	

Armée, 4,048 hommes.

Navigation maritime en 1863.

	ENTRÉES.		SORTIES.	
	Navires.	Lasts.	Navires.	Lasts.
Navires au long cours.	950	71,883	928	76,[illegible]
Navires de cabotage..	8,877	161,080	9,200	168,[illegible]
TOTAL,........	9,827	232,963	10,128	244,997

Effectif de la marine marchande. — 1er janvier 1864 : 659 nav. de 58,330 lasts, montés par 2,680 h.

PARAGUAY (RÉPUBLIQUE DU).

Superficie : 908,364 kil. carrés. — Popul., en 1861, 1,337,439 hab. Capitale, Assomption, 48,000 hab.

FINANCES.

Recettes en 1860 : 12,441,323 fr. L'un des principaux revenus du Trésor provient de la vente de la *yerba maté* (thé du Paraguay) et de celle d'autres produits des domaines nationaux.

Dépenses : 12,000,000. fr.

Dette publique : néant. — Les bons du Trésor ne portant pas d'intérêts et dont l'émission s'élève à 900,000 pesos (4,500,000 fr.) sont couverts par une encaisse métallique suffisante.

Armée. — 15,000 h. ; réserve : 46,000 h.

Effectif de la marine : 15 vapeurs.

Commerce. — Voy. l'*Annuaire* de 1865.

PAYS-BAS (ROYAUME DE).

Superficie : 32,841 kil. carrés. — Popul., au 31 déc. 1864, 3,493,611 hab. Popul. du Luxembourg, 202,937 habitants. Capitale, Amsterdam. 261,455 hab.

Autres villes : La Haye (résidence du roi et de la famille royale), 85,689 ; Rotterdam, 114,052 ; Utrecht, *57,339* ; Leyde, 38,299 ; Groningue, 37,007 ; Harlem, *29,268* ; Maestricht, 28,547 ; Arnheim, 28,872 ; Leeuwar-

den, 24,866; Bois-le-Duc, 23,866; Dortrecht, 23,840; Nimègue, 22,274; Delft, 21,732.

FINANCES. — *Budget de l'année 1865.*

Recettes.	florins.
Contribution foncière	10,481,900
Personnelle	7,464,000
Patentes	3,110,400
Accises (1)	18,050,000
Contributions indirectes	12,799,500
Droits d'entrée et de sortie	4,180,350
Garanties des objets d'or et d'argent	256,500
Biens domaniaux	1,299,592
Postes	2,250,000
Télégraphes	445,960
Loterie de l'État	410,000
Chasse et pêche	100,000
Droits de pilotage	700,000
Droit sur les mines	885
Dette inaliénable à la charge de la Belgique	400,000
Payement du rachat du droit de barrière sur l'Escaut et intérêts	4,113,994
Remises coloniales	28,275,000
Boni des services antérieurs	7,600,090
Recettes diverses	1,714,576
Total des recettes	103,582,657

Dépenses.	
Maison du roi	900,000
Cabinet du roi	30,370
États généraux	247,940
Conseil d'État	96,465
Chambre des comptes	106,825
Chancellerie des ordres	58,600
Pensions, etc	40,512
Ministère de l'extérieur	526,558
Culte catholique	672,472
Ministère de la justice	2,955,495
Cultes protestant et israélite	1,747,273
Ministère de l'intérieur	23,711,995
— de la marine	8,906,609

(1) Savoir : accises sur les objets suivants : sucre, 2 millions de fl. ; vin, 1,320,000 ; *eau-de-vie*, 8,850,000 ; sel, 2,540,000 ; savon, 1,260,000 ; bière *et vinaigre*, 540,000 ; abattage des bestiaux, 1,440,000.

Dette nationale (1)	39,497,637
Ministère des finances	7,040,230
— de la guerre	12,675,000
— des colonies	4,118,395
Dépenses imprévues	50,000
Total des dépenses	103,348,065

Dette publique en 1864.

Désignation de la dette.	Capitaux.	Intérêts et amortissement.
Dette nationale à 2 1/2 p. °/°	674,344,170	16,858,604
— à 3 p. °/°	102,896,212	3,086,886
Bons du syndicat d'amortissement à 3 1/2 p. °/°	15,382,000	533,120
Dette nationale à 4 p. °/°	196,644,500	7,865,780
Divers	»	142,247
Amortissement	»	11,011,000
TOTAL	989,266,882	39,497,637

Armée. — 60,916 hommes.

Marine. — 177 navires portant 1,811 canons.

Commerce des Pays-Bas depuis une série d'années.

Années.	Importation générale. florins.	Mise en consommat. florins.	Exportation générale. florins.	Transit. florins.
1846 à 1850	266,059,816	176,477,361	211 879,487	840,346,606
1851 à 1855	329,380,615	221,060,834	282,172,998	108,767,798
1856 à 1860	418,819,300	302,584,451	351,425,936	114,870,150
1861	469,169,478	335,007,948	401,121,914	127,510,606
1862	445,587,477	381,383,470	381,383,470	127,687,400

Commerce en 1863 et en 1864.

Importation	442,438,906	474,337,775 fl.
Exportation	374,730,947	433,416,570

Mouvement de la navigation.

Bâtiments.	ENTRÉE. Nombre.	ENTRÉE. Tonneaux.	SORTIE. Nombre.	SORTIE. Tonneaux.
Charges en 1862	8,361	1,695,212	4,872	1,108,359
1863.	7,913	1,591,093	4,939	1,114,830

(1) Dont 11,011,000 fl. pour amortissement. Le capital nominal de la dette nationale est de 989,266,882 fl., l'intérêt de 28 486.637. On a amort. de 1850 à 1864 (inclus) une dette nominale de 243,743,557 fl. avec une *dépense réelle* de 181,266,163 fl. et réduit ainsi les intérêts annuels de 7,573,302 fl. Le florin vaut 2 fr. 12 c.

Charg. sur lest, 1862.	500	62,413	4,206	730,922
— 1863.	481	71,198	3,674	625,507

Effectif de la marine marchande au 31 *décembre* 1864. — 2,227 navires jaugeant 542,962 tonneaux.

État des navires entrés dans les ports des Pays-Bas et sortis de 1831 à 1862.

	ENTRÉS.		SORTIS.	
Années.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
1831..........	4,540	544,396	2,860	332,858
1841..........	5,709	873,893	3,720	550,689
1851..........	6,449	1,089,898	4,339	754,868
1860..........	8,217	1,591,419	5,016	1,062,385
1861..........	9,069	1,746,351	9,181	1,771,389
1862..........	8,861	1,757,625	9,078	1,839,281

Effectif maritime. — En comparant l'effectif de la marine marchande hollandaise pendant l'année 1862, à celui des deux années précédentes, on arrive à reconnaître que cette marine est loin d'être en progrès. En 1860, elle avait en cours de navigation, sans compter les embarcations employées à la pêche côtière ou fluviale, 2,319 navires à voiles du port de 287,513 tonneaux. En 1861, ce chiffre est descendu à 2,292 navires jaugeant 279,711 tonneaux, et, en 1862, à 2,251 navires de 270,804 tonneaux de jauge. Elle a donc perdu depuis trois ans 68 navires et 16,709 tonneaux. La même décroissance se remarque dans sa marine à vapeur, contrairement à ce qui arrive généralement dans les autres pays, où cette dernière tend à se substituer à la marine à voiles et conséquemment à s'accroître. En 1860, l'effectif des steamers était de 42, du port total de 6,873 tonneaux. En 1861, il est tombé à 40 navires jaugeant 6,506 tonneaux, et, en 1862, il n'était plus que de 38 navires de 6,318 tonneaux de jauge.

Si, remontant à une douzaine d'années, l'on met en regard les chiffres de 1850 et ceux de 1862, on constate qu'en 1850, la marine marchande hollandaise possédait 2,382 navires à voiles du port de 222,638 tonneaux et 13 navires à vapeur jaugeant 2,028 tonneaux, qu'elle a, conséquemment, perdu 131 navires à voiles et gagné 48,166 *tonneaux, et que* sa marine à vapeur s'est accrue de 25

navires et de 4,290 tonneaux ; c'est une augmentation d'environ 23 p. 100 sur le chiffre total du tonnage, dans une période de 12 années.

Constructions navales.

	Navires construits.	Tonnage.		Navires. construits.	Tonnage.
1855.....	178	52,394	1860.....	105	15,800
1865.....	227	58,768	1861.....	116	16,580
1857.....	205	54,974	1862.....	104	17,490
1858.....	155	32,212	1863.....	105	21,738
1859.....	106	21,574			

Commerce de la Hollande avec les cinq principaux États étrangers pendant les périodes quinquennales 1846-50, 1851-55, 1856-60, en 1861 et 1862.

Avec la Grande-Bretagne.

	Importat. générale. florins.	Marchandises entrées dans la consommat. florins.	EXPORTATION générale. florins.	EXPORTATION spéciale. florins.
Moyennes de :				
1846 à 1850.	66,505,029	37,078,579	46,487,247	31,861,659
1851 à 1855.	89,265,873	45,923,244	66,680,761	46,864,329
1856 à 1860.	106,347,423	59,308,332	76,806,302	59,330,884
1861........	135,146,994	79,434,065	82,136,381	60,973,617
1862........	117,274,066	68,271,294	85,797,305	62,171,026

Avec la Prusse.

Moyennes de :				
1846 à 1850.	47,066,036	22,152,642	83,082,630	30,046,261
1851 à 1855.	61,083,769	31,167,696	108,647,577	41,105,542
1856 à 1860.	84,718,892	51,878,020	130,235,022	67,405,345
1861........	100,333,491	61,838,495	147,444,078	80,179,101
1862........	107,608,356	67,546,922	146,659,509	79,820,924

Avec la Belgique.

Moyennes de :				
1846 à 1850.	18,024,187	14,902,522	20,171,488	18,029,949
1851 à 1855.	30,570,422	26,516,275	29,420,952	25,817,138
1856 à 1860.	46,439,521	40,506,526	37,300,131	31,020,544
1861........	37,022,579	30,432,074	49,070,770	40,122,568
1862........	39,922,387	35,186,274	40,742,087	33,905,466

Avec la France.

Moyennes de :				
1846 à 1850.	8,979,856	6,815,610	9,526,826	4,081,152
1851 à 1855.	12,778,328	9,257,881	11,276,221	5,513,429
1856 à 1869.	18,294,505	13,806,856	14,192,087	10,975,001

1861.......	16,206,129	12,043,854	11,024,587	8,607,574
1862.......	16,521,443	12,122,973	9,389,769	7,357,645

Avec la Russie.

Moyennes de :				
1846 à 1850.	8,367,840	5,350,590	4,080,467	3,404,576
1851 à 1855.	7,679,448	5,353,318	5,792,041	4,009,486
1856 à 1860.	11,616,059	8,581,050	9,328,095	5,180,483
1861.......	16,938,691	12,092,655	4,474,857	2,766,844
1862.......	8,338,725	6,215,088	4,572,615	2,956,565

Pêche du hareng. — D'après un rapport publié sur la situation des pêcheries néerlandaises, la pêche du hareng à saler a successivement obtenu les résultats ci-après :

	Navires.	Tonnes de poissons.	Moyenne par navires.
1820................	159	19,000	120 t.
1843................	128	16,000	126
1856................	82	36,000	434
1862................	90	44,000	500

Le produit des ventes se calcule ainsi :

1860................................	1,191,179
1861................................	1,170,240
1862................................	1,484,000

Exportations de harengs salés de Hollande, de 1851 à 1862. (Tonnes de 1,000.)

PAYS DE DESTINATION.

Années.	Union allem.	Belgique.	Russie.	Hambourg, Hanovre, Brême.	Norwége, Suède, Danem.	États-Unis.
1851....	8,537	6,200	3,630	1,642	705	1,296
1852....	6,513	2,668	1,755	1,784	592	894
1853....	5,475	5,065	3,288	993	610	1,630
1854....	5,707	7,253	88	1,204	949	1,912
1855....	7,165	5,623	6	1,157	1,106	1,216
1856....	7,047	5,505	2,085	1,645	905	2,969
1857....	3,915	3,382	1,139	2,017	1,105	1,341
1858....	8,636	3,853	1,961	676	822	1,891
1859....	4,601	6,164	2,007	1,267	597	2,582
1860....	11,541	4,841	3,044	925	835	1,751
1861....	22,513	4,633	1,906	1,764	719	780
1862....	23,143	5,618	2,850	3,254	1,342	2,490

PÉROU (RÉPUBLIQUE DU).

Superficie : 1,311,867 kilom. carrés. Population en 1860 : 2,865,000 hab. — Capitale, Lima, 80,000 habitants.

FINANCES EN 1864.

	Dollars.
Recettes :	
Douanes	4,324,261
Vente du guano	16,921,751
TOTAL	21,246,012
Dépenses :	
Intérieur	2,034,959
Extérieur, culte	429,460
Justice, instruction	1,092,665
Commerce, etc.	7,604,402
Guerre et marine	10,284,980
TOTAL	21,446,466

Dette en 1864.

Dette extérieure au 30 mai 1863	17,323,200
— intérieure consolidée au 31 décembre 1862.	6,135,561
Emprunt Thompson, 7 octobre 1862	35,000,000
TOTAL. dollars	58,458,761

Armée. — En 1864, 16,000 hommes.

Marine. — 8 vapeurs, 10 voiles; ensemble 90 canons.

Commerce. — Importation, environ 40 millions de dollars; exportation en 1863, 32,598,610 fr.

La quantité de guano exportée en 1863 des îles Chinchas s'élève à 313,479 tonneaux.

Effectif de la marine marchande en 1861. — 110 bâtiments jaugeant 24,234 tonneaux.

Mines d'argent. — Produit, 350,000 marcs par an.

Chemins de fer. — Du Callao à Lima; de Lima à Chorritos; de Jacna à Arica.

Lignes concédées, de Pisco à Yca; de Lima à Jauja; de Islay à Arequipa; de Yquique à Noria.

PERSE (ROYAUME DE).

Superficie, 1,427,400 kil. carrés.—Popul., 8 à 9 millions d'habitants, — Villes : Ispahan, 180,000 hab., Téhéran, 120,000 hab.

Finances. — Revenus civils, 78,450,000 fr.

Commerce. — Importation, 78,560,000 fr.; exportation, 78,750,000 fr.

PORTUGAL (ROYAUME DE).

Superficie : continent, 91,013 kil. carrés; îles, 3,836 kil. carrés. — Popul., 4,323,993 hab., dont 362,105 dans les îles. — Capitale, Lisbonne, 275,000 habitants (170,000 *intra muros*).

FINANCES. — *Budget de 1865-1866.*

Recettes.	Milreis.
Impôts directs	4,978,688
Impôts indirects et douanes	10,200,491
Domaines nationaux et recettes diverses	2,115,784
Réduction dans les dépenses	60,000
Recettes extraordinaires	3,377,394
TOTAL	20,732,357

Dépenses.	Milreis.
Dette intérieure	3,407,599
Dette extérieure	2,738,025
Finances	3,519,165
Intérieur	1,586,438
Justice, culte	551,504
Guerre	3,275,973
Marine	1,283,511
Extérieur	211,850
Travaux publics	1,370,021
Dépenses extraordinaires	3,377,394
TOTAL	21,021,480
A déduire des dépenses, crédits annulés	185,117

Budgets spéciaux.

	Recettes. Reis.	Dépenses. Reis.
Dotations du clergé (1856-1857).	669,216,151	669,216,151
Bulle de la croisade (1863-1864).	50,000,000	50,000,000
Comités gén. des districts (1852).	257,218,943	257,218,943
Chambres municip. (1860-1861).	1,581,642,225	1,512,923,951
Couvents de religieuses (1859).	230,870,846	223,222,684
Établiss. de bienfaisance (1861).	1,131,049,576	1,038,178,192

Dette au 30 juin 1864.

	Dette intér. Milreïs.	Dette extér. Livr. sterl.
Nouveaux fonds de 3 p. 100, au 30 juin 1862	89,771,400	18,918,426
Émis en 1863 et 1864	8,907,400	2,613,250
TOTAL	98,678,800	21,531,676
Amortis ou convertis de 1863-64	1,491,200	1,381,672
Au 30 juin 1864	97,187,600	20,150,004

TOTAL de la dette intérieure et extérieure : 185,117,541 milr.

Dette différée au 30 juin 1864 : intérieure, 92,877 ; extérieure (51,663 livr. sterl. =) 225,443 ; total, 318,320 milreïs.

Dette aux juros (intérêts) : intérieur), 671,316 ; extérieur (341,153 livr. sterl. =) 1,488,670 ; ensemble 2,159,986 milreïs.

Total de la dette publique : 187,595,817 milreïs (en 1863 : 177,304,932 milreïs).

Armée. — 37,362 hommes.

Marine. — 36 bâtiments avec 364 canons.

Commerce en 1861 (*valeur en milreïs*). — Importation, 26,634,918 ; exportation, 14,383.186 ; ensemble 41,018,104 milreïs ; réexportation, 1,605,823 milr.

Pendant l'année, finissant le 30 juin 1862, le mouvement commercial des deux principaux ports portugais a présenté les chiffres suivants :

(Valeur en milreïs.)

Lisbonne	Import.	14,287,289	Export.	4,000,[illegible]
Porto	—	8,936,348	—	6,093,783

Navigation en 1861.

PAVILLON.	Entrés.	Tonneaux.	Sortis.	Tonneaux.
Bâtiments portugais	6,734	481,048	6,677	558,095
— étrangers	3,057	528,196	3,454	595,772
	9,791	1,009,244	10,131	1,153,867

CHEMINS DE FER EN 1865.

Compagnie royale des chemins de fer portugais.

	kil.		kil.
Lisbonne-Santarem	75	pagnole	48
De Santarem à l'embran-		De l'embranchement à	

chemant..........	22	Caixarias..........	32
Santarem-Abrantès.....	64	Caixarias-Pombal......	34
Abrantès-Ponte de Sor.	28	Pombal-Coïmbre......	47
Ponte de Sor-Assumar..	65	Coïmbre-Aveiro.......	55
Assumar-Frontière es-		Aveiro-Porto..........	59.
TOTAL..........	262	TOTAL..........	227

MINES.

Houille. — Deux mines seulement ont été exploitées : l'une de charbon de terre, celle de San-Pedro-da-Cova, l'autre de lignite, celle de Buarcos, toutes deux dans la province de Beira. L'exploration des autres gisements a été insuffisante ou impraticable jusqu'ici.

Le produit de la mine de San-Pedro-da-Cova depuis l'origine de l'exploitation (1823) a été approximativement évalué à 250,100 tonneaux.

De l'examen des plans et des rapports les plus récents, il résulte que la superficie intacte ou peu explorée de la mine serait d'environ 400,000 mètres carrés.

L'extraction du lignite de Buarcos donnerait aisément plus de 120,000 tonnes.

Fer. — Des gisements abondants de minerais de fer existent à Leiria, à côté des lignites. Une compagnie, concessionnaire des terrains où ils se trouvent, n'attend, dit-on, pour mettre la main à l'œuvre, que la concession par l'État d'un élément nécessaire, le combustible végétal.

La consommation actuelle du fer en Portugal est de 20,000 tonnes métriques, comprenant l'acier, les fers fondus et malléables, bruts ou travaillés, le tout représentant une valeur approximative de 1,200 contos ou millions de reïs (6,666,666 francs) à l'arrivée en Portugal, valeur qui augmente dans une proportion énorme lorsque ces fers parviennent au consommateur après avoir acquitté les droits de douane.

Cuivre. — Les gisements de cuivre sont nombreux et très-importants en Portugal ; les principaux sont concentrés dans la région au delà du Tage. Le premier de tous est celui de San-Domingos (Mertola), province de l'Algarve. Le minerai sur ce point ne contient guère que 3 ou 4 p. 100 de cuivre, mais il rachète par son extrême abon-

dance ce qui lui manque en richesse métallique. Outre le cuivre, ce minerai contient, en moyen terme, 47 p. 100 de soufre, dont la presque totalité est employée directement par les fabriques d'acide sulfurique. Deux tonnes et demie de minerai donnent une tonne de soufre qui en produit trois d'acide sulfurique à 66°. Si l'on veut extraire le soufre sans le brûler pour en faire de l'acide sulfurique, quatre ou cinq tonnes de minerai peuvent en donner facilement une de soufre. Avec une seule tonne de minerai on peut produire plus de deux tonnes de couperose. Enfin les ocres forment aussi un produit secondaire de la mine. Ses exportations, dans l'espace de deux ans et demi, jusqu'à la fin du premier semestre 1861, se sont élevées à 75,112 tonnes métriques.

La mine de Palhal est, après celle de San-Domingos, la seule qui ait encore exporté du cuivre pour l'Angleterre. En 1860-61, la production de cette mine a été de 1,098 tonnes.

Après ces mines, dès à présent productives, il reste à faire mention de celles qui sont en exploration, telles que Grandola et Almodovar, dans la zone centrale de l'Alemtejo, et dans la zone orientale, celles de Cherez et de Barcas, dans le district de Reguengos.

Plomb. — Les mines de plomb, en Portugal, sont, au point de vue de la fonte, dans une meilleure condition que celles de cuivre, en ce que les minerais plombifères se contentent de combustible de moins bonne qualité. La mine de Braçal, la seule dont l'entrepreneur se charge lui-même de fondre le métal, en a produit, en 1861, 630 tonnes. Des autres mines il s'est extrait à peine jusqu'à présent quelques tonnes de minerai. Le distriet de Portugal le plus riche en plomb est celui d'Aveiro (province de Beira) et il a l'avantage de se trouver dans de bonnes conditions pour l'exportation. Le plomb de ce pays est généralement pauvre en argent, pas assez, cependant, pour qu'il n'y ait pas avantage à en extraire ce dernier ; mais on en est encore à attendre des expériences suffisantes pour apprécier la proportion qui y est contenue.

Étain. — Les gisements de ce métal sont nombreux en Portugal, principalement dans la province de Traz-os-

Montes. L'exploration en est restée jusqu'à présent bien incomplète.

Antimoine. — Les gîtes ne sont pas rares ; mais deux seulement ont été exploités, celui de Vallongo, à peu de distance du Douro, très-anciennement découvert, fort riche, et celui d'Alcontim, récemment reconnu.

Pêcheries. — Du rapport annuel publié par l'Administration des Pêcheries du royaume, sur la situation de cette industrie dont la prospérité intéresse vivement le Portugal, il résulte que la perception des droits de pêche y a produit, pendant l'année 1861, une somme de 59,481,062 reïs (330,444 fr.) sur laquelle 10,154,440 reïs (56,413 fr.) ont dû être prélevés pour les frais de régie. Bien que les droits sur les pêcheries aient été récemment abaissés, la recette nette pour cette année a été de 274,036 francs, c'est-à-dire supérieure à celle de 1860.

Le produit des pêcheries, pour la même année, a été évalué, d'après les droits prélevés par l'administration, à 901,228,212 reïs (5,006,823 fr.), y compris 500 contos ou millions de reïs, approximativement (2,777,777 fr.), pour la seule pêche de la sardine. En ajoutant à cette somme la partie du rendement de la pêche employée comme amorce ou pour la consommation des pêcheurs et que la loi exempte de toute redevance, en second lieu la valeur du poisson recueilli dans les petites rivières, les lacs et étangs, qui n'est, non plus, assujettie à aucun droit, enfin une part qui échappe inévitablement à l'action du fisc, on arrive à un chiffre équivalent à peu près au tiers de la somme ci-dessus mentionnée, et l'on peut assurer sans exagération que la valeur totale des produits de la pêche pendant l'année 1861 s'est élevée à 1,201,637,610 reïs (6,675,764 fr.).

D'après les renseignements recueillis par l'administration, les barques, filets, engins et ustensiles de toute sorte à l'usage de la pêche dans le royaume, représentent approximativement une valeur de 2 milliards de reïs (11,111,111 fr.). Si l'on défalque du produit de la pêche de 1861, 300 millions de reïs (1,666,666 fr. pour frais d'entretien du matériel, il reste pour cette industrie un béné-

fice net de 900 millions de reïs (5 millions de francs), c'est-à-dire 45 p. 100 du capital engagé.

Les côtes et rivières du Portugal produisent 127 espèces de poisson et 19 de crustacés. Plusieurs de ces espèces, complétement inconnues en France, n'ont même pas de nom correspondant en français.

La pêche occupait, en 1861, savoir :

Pêcheurs immatriculés	20,223
— non immatriculés	4,873
Barques grandes	527
— moyennes	1,382
— petites	1,443
TOTAL des barques	3,352
Engins et filet divers, ensemble	28,006

Iles Açores. — Les îles Açores, situées dans l'océan Atlantique, à l'ouest de l'extrémité nord de l'Afrique, forment un groupe de sept îles, dont les principales sont Terceire, Fayal, Santa-Maria, San-Miguel et Flore. On évalue l'étendue totale de cet archipel à 3,125 kilomètres carrés. Les renseignements recueillis ci-après portent seulement sur le mouvement commercial de Terceire et de Fayal.

Ile de Terceire. — Le commerce de cette île, qui s'effectue par le port de Villa da Praya da Victoria, a atteint, en 1862, en y comprenant les échanges effectués par la voie du cabotage, 3,162,000 francs, dont 1,909,000 à l'importation, et 1,253,000 à l'exportation ; 84 bâtiments, jaugeant 48,000 tonneaux (entrée et sortie réunies), ont figuré dans ce mouvement. Lisbonne a expédié des marchandises portugaises et de l'argent monnayé ; l'Angleterre et l'Amérique des articles de consommation, des tissus et des bois, et le Brésil de l'argent et de l'or. Les exportations ont compris notamment des céréales à destination de Lisbonne et de Madère, et des fruits pour l'Angleterre. L'île produit en abondance le blé, le maïs, le seigle, l'orge, les pois, les lentilles, les fèves, les pommes de terre, les ignames et le lupin blanc. On évalue à 20,000 muids, soit 165,600 hectolitres, la production du blé et du maïs. Mais, afin d'assurer l'alimentation de la population, l'exportation

n'est permise que jusqu'à concurrence de 6,000 moïos, ou 49,680 hectolitres pour ces deux produits réunis. La moyenne du prix a été pour le blé, de 2 fr. 50 c. l'alqueire ou 13 litres 8 c., et pour le maïs de 2 francs. Les arbres fruitiers, pommiers, poiriers, pêchers, abricotiers, pruniers, orangers, citronniers, figuiers, bananiers, néfliers, y croissent très-bien, ainsi que le chêne vert, le hêtre, le peuplier, le sapin noueux, le noyer, le châtaignier et l'acacia.

Avant la maladie de la vigne, l'île produisait du vin pour la consommation des habitants, qui sont obligés aujourd'hui de recourir au Portugal. La récolte de 1862 a été expédiée tout entière en Angleterre par 33 bâtiments, dont 29 anglais et 4 portugais, qui ont transporté 30,000 caisses et 1,000 tonneaux d'une valeur de 36 millions de reïs, soit 180,000 francs. Les frais commerciaux à ajouter au prix d'achat sont de 6 livres sterling (150 fr.) par tonne (la livre au change de 5,600 reïs). La tonne égale de 20 à 30 caisses, suivant la dimension : fret, 33,000,000 reïs, soit 165,000 francs. L'assurance est de 1/2 p. 100 ; 1,044,000 reïs, soit 5,229 francs. Total 70,044,000 reïs, soit 350,000 francs.

Ile de Fayal. — Les opérations du port de Horta se sont ainsi résumées en 1862 :

Importations	1,200,000 fr.
Exportations	262,000

Voici les divers pays qui ont pris part à ce mouvement commercial :

Portugal	661,000 fr.
Angleterre	525,000
États-Unis	162,000
Brésil	114,000
TOTAL	1,462,000 fr.

A l'entrée et à la sortie le nombre des bâtiments s'est élevé à 126, jaugeant 36,236 tonneaux, dont 27 avec 18,449 tonneaux sous pavillon américain, 49 et 11,166 tonneaux sous pavillon portugais, 34 et 6,923 tonneaux sous pavillon anglais, et seulement 3 avec 1,377 tonneaux sous pavillon français.

Ile de Madère. — Le mouvement commercial de Madère s'est élevé, pendant l'année 1862, à 8,430,000 francs, dont 5,911,000 à l'importation et 2,519,000 à l'exportation. Ces chiffres se décomposent comme suit entre les divers pays :

	Importation.	Exportation.	TOTAL.
Angleterre	2,467,000	1,495,000	3,962,000 fr.
Portugal	1,920,000	420,000	2,340,000
Hollande, Belgique... Italie, Russie et Allem.	350,000	344,000	[illegible]
États-Unis	258,000	160,000	418,000
France	250,000	80,000	330,000
Brésil	26,000	20,000	46,000

En outre, le Maroc et les Antilles figurent aux importations pour 640,000 francs.

Les principales marchandises qui ont donné lieu aux échanges de Madère ont été :

1° A l'importation.

	Francs
Maïs	943,000
Charbon	750,000
Sucre	350,000
Blé	252,000
Huile d'olive	200,000
Riz	145,000
Planches	135,000
Articles divers	2,445,000

2° A l'exportation.

	Francs.
Vin (3,013 hectolitres	1,548,000
Ouvrages en brod. et vannerie	500,000
Sucre	396,000

L'Angleterre a envoyé du charbon et du sucre et a reçu 1,793 hectolitres de vin, d'une valeur de 920,000 francs, et la totalité des ouvrages en broderie et vannerie. Pour l'exportation des vins, la Russie vient au second rang avec 389 hectolitres et 200,000 francs ; puis, les États Unis, 311 hectolitres et 160,000 francs ; la France, 155 hectolitres, d'une valeur de 80,000 francs. Le commerce des vins de Madère, si considérable avant la maladie de la vigne, ne se soutient plus maintenant que par les existences en magasin, qui s'élevaient à peine à 600 pipes en 1863. Aussi le prix de l'hectolitre dépassait-il 516 fr. Cependant des essais de nouvelles plantations sont tentés, grâce au soufrage.

La navigation du port de Funchal, capitale de Madère, à compté, en 1862, à l'entrée et à la sortie, 134 navires jaugeant 32,980 tonneaux. La plus forte part revient au pavillon anglais, qui a couvert 49 navires et 15,630 tonneaux.

Pêche du corail au cap Vert. — On écrivait de Lisbonne au commencement de 1864 : Deux bâtiments italiens du port de Livourne viennent de se livrer, avec l'autorisation du gouvernement portugais, à la pêche du corail dans les eaux de Santiago du cap Vert, et leurs opérations, sur un banc jusqu'à présent peu connu, ont amené d'excellents résultats. Ils ont, en effet, retiré 1,300 livres environ de corail d'une belle qualité.

PRUSSE (ROYAUME DE).

Superficie, 280,194 kil. c. — Capitale : Berlin. Population (1864) : 609,733 habitants civils, 23,016 militaires.

Villes principales (population civile) : Breslau, 156,644, Cologne, 117,000 ; Kœnigsberg, 94,827 ; Magdebourg et faubourgs, 91,028 ; Danzig, 78,131 ; Aix-la-Chapelle, 62,444 ; Stettin, 65,053 ; Elberfeld, 61,995 ; Krefeld, 53,379 ; Barmen, 45,143 ; Posen, 45,729 ; Halle, 59,526 ; Dusseldorf, 40,972 ; Potsdam, 35,031 ; Francfort-sur-l'Oder, 36,688 ; Dortmund, 27,339 ; Essen, 31,306, Erfurt, 35,503 ; Gœrlitz, 30,707 ; Elbing, 27,081 ; Ratzebourg (Lauenbourg), 39,895.

FINANCES.

Budget de 1865, arrêté par le gouvernement, le 5 juill. (Monit. prussien, 19 *juillet* 1865).

Recettes.

	Thalers.	Thalers.
Ministère des finances		93,690,933
Domaines et forêts (1)	11,210,621	
Rachat de servitudes, vente de domaines et de forêts	1,002,863	
Impôts directs	31,511,632	
— indirects	27,207,533	

(1) Défalcation faite de la rente de 2,573,099 thalers, versés en vertu du décret *du 17 janvier 1820,* au fonds du fidéi-commis de la couronne.

Sel (monopole du)............	9,185,840	
Loterie.....................	1,337,900	
Établissement (Seehandlung)..	500,000	
Banque......................	947,000	
Monnaie.....................	71,710	
Administration générale de la caisse.................	716,454	
Ministère du com., de l'ind., et des trav. publics:		43,790,[illegible]
Administration des postes, du recueil des lois et des journ.	12,692,500	
Administration des télégraphes.	1,241,300	
Manufactures de l'État, (porcelaine, etc.),...............	238,000	
Recettes diverses............	201,696	
Administration des salines, mines et usines...............	12,924,987	
Administration des chem. de fer.	16,490,686	
Ministère de la justice....................		6,613,845
— de l'intérieur....................		678,575
— de l'agriculture....................		965,222
— du culte, de l'instruction publique et des affaires médicales..........		1[illegible],072
— de la guerre....................		46,[illegible]
— de la marine....................		44,[illegible]
— de l'extérieur....................		40,255
Total....................		150,448,771
Hohenzollern (466,200 fl.)........		265,267
Ensemble pour 1865.........		150,714,034

Dépenses ordinaires.

1. Frais d'administration, de perception et d'exploitation.

	Thalers.	Thalers.
Ministère des finances.		12,198,297
Domaines et forêts...........	3,719,390	
Impôts directs...............	1,345,964	
— indirects..............	4,461,533	
Sel (monopole du)............	2,785,080	
Loterie......................	24,300	
Établis. de comm. maritime(1).	»	
Monnaie (frais d'administration et d'exploitation)...........	71,170	

(1) Les frais d'administration se montent à 60,218 thalers et sont payés sur le fonds de l'établissement.

Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics			33,023,596
Postes, etc.		11,060,900	
Télégraphes		998,410	
Manuf. de porcel., etc. (Berlin).		218,400	
Salines, mines et usines		10,152,807	
Salines	815,602		
Mines	6,459,223		
Usines	2,456,640		
Administ. et divis.	421,342		
Chemins de fer, (non compris les frais des dettes)		10,608,596	
TOTAL I			46,221,840
II. Dotation pour la rente du fonds du fidéi-commis de la couronne. Liste civile			500,000
Dette publique, y compris la dette des chemins de fer (4,896 660)			16,329,250
Dotation pour les deux chambres de la diète			239,610
TOTAL II			17,068,860
III. Administration de l'État :			
Ministère d'État			353,075
— des affaires étrangères			976,510
— des finances			6,613,815
— du commerce, de l'industrie et des travaux publics			6,761,288
— de la justice			11,718,000
— de l'intérieur			5,566,279
— de l'agriculture			1,828,292
— de l'instruction publique, des cultes et des affaires médicales			4,262,992
— de la guerre			30,496,561
— de la marine			1,378,143
TOTAL III			78,950,015
TOTAL des totaux I, II et III			142,240,685
Hohenzollern (410,300 fl.)			234,457
TOTAL des dépenses ord. en 1865			142,475,142

Dépenses extraordinaires.

	Thalers.
Ministère des affaires extérieures	88,000
— des finances	584,000
— du commerce, de l'industrie et des travaux publics	[illegible]

Ministère de la justice	[illegible]
— de l'intérieur	[illegible]
— de l'agriculture	[illegible]
— des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicales	[illegible]
— de la guerre	[illegible]
— de la marine	[illegible]
TOTAL	[illegible]
Hohenzollern ([illegible] f.)	[illegible]
TOTAL des dépenses extraord. pour 1865	[illegible]
TOTAL général des dépenses pour 1865	[illegible]

Dette d'après le budget de 1865.

I. Dettes portant intérêts.

Dettes générales :	Thalers.
Dette consolidée du 2 mai 1842	75,815,400
Emprunt volontaire de 1848	7,836,200
— de 1850	14,491,500
— de 1852	13,191,200
— de 1853	4,278,700
— de 1854	12,407,300
— à primes (1855)	12,830,000
— des chemins de fer (1855)	6,943,300
— de 1856	15,502,500
— de 1857	7,437,000
— 5 % de 1859	29,377,450
2e emprunt de 1859	17,815,600
Emprunt de 1862	4,800,000
Dette de 1864 pour chemins de fer	12,000,000
Dette dite d'*impôts* (loi du 21 mai 1861)	10,000,000
Cautionnements	3,900,000
Caisse des veuves de militaires	890,400
TOTAL des dettes générales portant intérêts	246,216,250
Dettes provinciales	3,233,349
Actions et obligations de chemins de fer	18,857,188
TOTAL en 1865 (capital)	268,306,787

II. Dettes ne portant pas intérêts.

Papier-monnaie	15,842,347
Dettes provinciales (droits non reclamés, etc.)	477,793
TOTAL en 1865 (capital)	16,315,140

Total général d'après le budget de 1865 (non

compris le capital de 426,261 th. de rentes)..	284,922,227
Dépenses de la dette en 1865.........	16,329,250

dont pour le service des intérêts, 10,928,810; pour l'amortissement, 4,896,266; pour d'autres dépenses (y compris les rentes). 504,174 th.

Armée.

	Pied de paix.	Pied de guerre.
A. Armée de campagne.........	191,033	256,532 h.
B. Troupes de dépôt............	»	123,923
C. Troupes de garnison.........	8,265	153,966
Ensemble (sous-offic. et soldats).	199,298	634,421 h.

Officiers : 8,000 (pied de paix) à 10,000. L'*Annuaire militaire de Prusse* énumère encore divers corps qui portent, pour le pied de guerre (le 2e ban de la landwehr compris pour 95,000 h.), le total de l'effectif de l'armée à 743,294 hommes.

Commerce. — Voy. Zollverein.

Navigation.—Effectif de la marine marchande en 1864 : 1,439 navires jaugeant 186,560 lasts.

En 1863..............	1,420	navires.	183,960 lasts.
1862..............	1,366	—	176,268
1861..............	1,328	—	170,016
1860..............	1,338	—	170,972
1859..............	1,301	—	172,128

Navigation dans les ports prussiens en 1864.

Entrés.	Chargés.		Sur lest.		Total.	
	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.
Sous pav. étrang...	2,830	250,253	2,879	193,881	5,409	444,084
— pruss ...	2,166	156,496	809	64,247	2,975	220,743
TOTAL.........	4,996	406,749	3,688	258,078	8,384	664,827
Sortis.						
Sous pav. étrang..	5,127	404,125	288	32,188	5,415	436,313
— pruss...	2,615	209,169	412	26,142	3,027	235,311
TOTAL	7,742	613,294	700	58,330	8,442	671,624
Dont vapeurs entrés.........					892	140,440
— — sortis.........					912	142,660

Voy. Divers renseignements sur la navigation dans l'*Annuaire* de 1865.

AGRICULTURE

Rendement par gouvernements en 1864. (Scheffels de 55 litres par Morgens de 25 ares.)

Gumbinnen.........	6.75	Liegnitz..............	9.92
Kœnigsberg.........	6.59	Magdebourg.........	11.11
Marienwerder.......	9.27	Mersebourg..........	12.32
Danzig..............	8.63	Erfurt...............	9.14
Posen..............	7.43	Munster............	7.14
Bromberg...........	9.00	Minden.............	7.80
Stettin..............	9.49	Arensberg..........	8.55
Cœslin	7.78	Cologne.............	9.41
Stralsund...........	11.35	Dusseldorf..........	10.25
Potsdam............	10.45	Coblenz.............	9.06
Francfort...........	8.76	Aix-la-Chapelle......	12.06
Breslau.............	8.82	Trèves..............	8.41
Oppeln..............	8.29	Sigmaringen........	14.47
		Moyenne...........	9.32

Ce chiffre de 9 scheffels 32 par 25 ares ou 4 fois autant par hectares (20 hectolitres 40) équivaut à peu près à celle d'une année moyenne.

Postes. — L'Administration des postes comptait en 1864 un personnel de 19,318 et en 1863 un personnel de 18,613 agents de tous grades; en 1864, 2,523 bureaux et, en 1863, 2,360 bureaux.

Elle a transporté en 1864, 3,592,996 voyageurs et 3,518,300 en 1863.

Le produit total des ports de lettres a été, en 1864, de 9,440,229 thalers et en 1863 de 8,916,924 thalers.

Le nombre de tous les objets expédiés par la poste (y compris les lettres) était en 1864 de 172,445,546 et en 1863 de 157,796,925; celui des journaux et des envois sous bande a été en 1864 de 82,476,171 et en 1863 de 75,492,693; celui des lettres et des paquets chargés ou recommandés et des mandats de poste a été en 1864 de 14,018,644 et en 1863 de 13,072,798.

Le nombre des paquets sans déclaration de valeur expédiés par la poste a été, en 1864, de 17,421,209 et en 1863 de 16,179,410.

L'ensemble de leur poids en quintaux de 50 kilogr. a été, en 1864, de 1,406,012 et en 1863 de 1,298,695.

Le nombre des paquets avec déclaration a été, en 1864, de 7,378,436 et en 1863 de 7,775,053.

Le montant du numéraire envoyé par la poste a été, en 1864 de 1,444,329,250 thalers et en 1863 de 1,503,201,453 thalers.

Le nombre des timbres-poste et des enveloppes timbrés vendus en 1864 a été de 49,821,748 et en 1863 de 44,045,208.

La valeur des timbres et des enveloppes timbrés a été, en 1864, de 1,954,669 thalers et en 1863 de 1,734,355 thalers.

Chemins de fer en 1864.

Chemins exploités par l'État.	Long. en milles de 7 kil. 4.	Recette totale, en thalers.	Capital employé, en thalers.
Chemins de l'est...........	108.70	4,971,848	43,722,838
Basse-Silésie-Marche	51.62	5,552,394	28,681,771
Chemin de jonction à Berlin.	1.38	70,090	299,732
Chemin de Westphalie.....	27.71	1,036,649	13,309,828
Chemin de Sarrebruck.....	18.63	1,283,205	13,615,375
TOTAUX...........	208.03	12,913,684	99,629,544
Chemins concédés, régis par l'État.			
Chemin-Guillaume.........	21.38	651,527	33,642,921 (1)
Haute-Silésie..............	35.35	3,883,603	17,119,978 (2)
Breslau-Posen-Glogau......	27.84	1,185,810	12,161,622
Stargard-Posen...........	22.63	880,232	6,559,651
Berg-Marche :			
Ligne principale........	33.03	3,751,298	21,961,122
Chemin de Ruhr-Sieg-Duisbourg.	11.39		11,844,503
Aix-la-Chapelle-Dusseldorf..	11.49	620,516	7,442,859
Ruhrort-Crefeld-Gladbach..	5.59	410,267	3,448,852
Rhin-Nahe................	16.17	655,341	16,703,018
Haute-Salésie (embranch. ind.)..................	12.00	72,656	3,388,241

(1) Y compris 12 kil. de Kattowitz-Idahutte-Emmanuelssegen, exploités par la compagnie du Chemin-Guillaume, et 2 kil. de Myslowitz, frontière d'Autriche.

(2) Non *compris 12 kil. de* Kattowitz-Idah-Utte-Emmanuelssegen et 2 kil. *de Myslowitz, frontière* d'Autriche.

Embran. de Basse-Silésie..	9.50	234,778	2,495,534
Breslau-Schweidnitz-Freibourg..................	22.89	1,249,328	9.136,334
Neisse-Brieg............ ..	5.83	134,226	1,336,313
Oppeln-Tarnowitz..........	10.12	169,520	2,459,881
Berlin-Stettin-Stargard......	22.43	1,416,207	7,433,774
Stargard-Cœslin-Colberg...	22.70	368,632	9,237,279
Angermünde-Stralsund.....	30.44	266,793	8,957,398
TOTAUX.............	320.78	15,950,684	150,350,451

Chemins exploités par les compagnies.	Long. en milles de 6 kil. 4.	Recette totale en thalers.	Capital employé en thalers.
Berlin-Hambourg..........	39.72	2,799,328	16,195,552
Magdebuurg-Wittenberg...	14.28	500,585	6,264,836
Magdebourg-Leipzig.......	19.17	1,804,972	9,152,677
Berlin-Potsdam-Magdeb....	19.54	2,093,227	14,129,202
Magdebourg-Halberstadt...	11.69	1,009,243	4,570,122
Berlin-Anhalt..............	47.39	2,580,079	15,500,000
Chemin de Thuringe.......	37,26	2,593,809	20,900,000
Cologne-Minden...........	71.01	7,748,506	59,795,211
Chemin rhénan............	47.62	3,230,174	32.771,672
Aix-la-Chapelle-Maëstricht..	12.40 (1)	317,086	5,550,000
TOTAUX.............	456,02	28,589,157	229,274,026 (2)

Chemins de fer construits et exploités depuis le 1er janvier jusqu'au 30 septembre 1865.

		m. prus.
Chemin des montagnes de Silésie :	Kolsfnrs-Reibnitz.	11.74
— —	Gœrlitz-Lauban..	
Chemin-Guillaume :	Friedrichegrube-Lazisk..........	1.28
Tilsit-Insterbourg	....	7.10
Chemin de la Prusse orient. :	Kœnigsberg-Pillau....,	6.07
Chemin rhénan :	Euskirchen-Stechernich............	1.87
—	Cleve-Zevenaar.................	2.48
—	Cleve-Nymwegen.................	3.53
TOTAL................		34.07

RUSSIE (EMPIRE DE).

Superficie : 4,939,288 kil. carrés. — Population en Europe, 60,100,000; Caucase, 4,308,520; Sibérie, 4,230,938;

(1) Y compris la ligne belge de Landen-Hasselt (28 kil.).
(2) Non compris la ligne belge de Landen-Hasselt (28 kil.).

See p 394 + 395

Pologne, 4,764,446; Finlande, 1,636,549; total, 76,040,453. Capitale, Saint-Pétersbourg, 539,475 hab.

Villes principales en 1862-1863.

Moscou	351,628	Astrakhan	45,159
Odessa	118,970	Nicolajeff	43,791
Kichéneff	91,532	Nijni-Novgorod	41,543
Riga	77,468	Voronége	41,500
Kieff	70,590	Khersson	38,832
Vilna	69,464	Jitomir	38,293
Kasan	63,084	Tiflis (1858)	37,930
Saratoff	62,923	Tamboff	36,029
Toula	58,268	Kolouga	34,669
Berditcheff	53,522	Orel	34,656
Kharkoff	52,056	Samara	34,131
Cronstadt	48,413	Jaroslaw	27,741

FINANCES.

Budget de l'exercice 1865.

Recettes brutes.

		Roubles-Argent.
Impôts directs.	Capitation	34,288,361
—	Patente de commerce	10,095,500
Impôts indirects.	Boissons	132,854,862
—	Sels	9,862,834
—	Tabacs	4,504,100
—	Sucre de betteraves	559,700
—	Douanes	28,865,300
—	Timbre	5,477,000
—	Enregistrement	1,893,400
—	Divers	4,745,572
Droits régaliens.	Mines	2,307,995
—	Monnayage	3,074,428
—	Postes	7,942,825
—	Télégraphe	2,137,476
Biens de l'État.	Domaines, Mines (y compris le chemin de fer Nicolas, pour 10,403,853)	56,490,104
Recettes diverses		11,391,945
Revenu de la Transcaucasie		3,453,642
	TOTAL des recettes ordin. brutes	349,945,044
Ressources extraordinaires.	Bons du Trésor	12,000,000
Sur le produit de l'emprunt anglo-hollandais		10,398,106
	TOTAL des ressources extraordinaires	22,398,106

22

Recettes d'ordre	7,750,363
TOTAL général des recettes brutes	380,093,514
Y compris les frais de perception pour	42,184,366

Dépenses.

Dépenses ordinaires.	Roubles-argent.
Service de la dette publique	64,290,556
Institutions supérieures (cabinet de l'emp., etc.)	1,197,157
Saint synode et clergé orthodoxe	5,806,210
Ministère de la maison de l'empereur	7,755,444
— des affaires étrangères	2,186,909
— de la guerre	127,772,644
— de la marine	22,322,458
— des finances et frais de perception	61,406,298
— des domaines de l'empire	9,285,926
Administration des colonies du midi	158,853
Ministère de l'intérieur	12,539,405
— de l'instruction publique	6,467,455
Direction générale des travaux publics	23,155,255
— — des postes	12,083,648
Ministère de la justice	6,542,989
Contrôle général de l'empire	676,698
Direction générale des haras	578,954
Administration des provinces transcaucasiennes	3,946,378
TOTAL des dépenses ordinaires	368,343,151
Non-valeurs	4,000,000
Dépenses d'ordre	7,750,363
TOTAL général	380,093,513

Dette en 1863.

	Roubles-argent.
Dettes à terme (11 emprunts)	52,600,000
Dettes perpétuelles étrangères (6 emprunts)	166,777,400
Emprunts (54) aux institutions de crédit	148,258,878
Liquidation de 32 petites dettes remboursables	3,241,652
Emprunts de trésorerie (5)	5,072,492
Billets métalliques (4 p. 100) de la Banque	47,640,000
Bons du Trésor 4. 32 p. 100	138,000,000
Dette perpétuelle 6 p. 100 amortissable	49,957,114
Dette 4 p. 100 provenant de la conversion des dépôts	147,500,976
TOTAL	759,048,512
Papier-monnaie. Billets de crédit	685,100,387
Bons du Trésor	180,000,000

De ce passif doit être défalquée une somme de 20,580,109 roubles de prêts de rachat faits aux anciens serfs et remboursable, et une somme diversement évaluée d'autres prêts faits par le gouvernement.

Commerce de la Russie avec les pays étrangers en 1863.
(Valeurs en roubles.)

Exportation et importation par les	Exportat.	Importat.
Ports de la mer Blanche........	2,278,586	121,755
Frontière de Finlande...........	6,048,496	3,006,281
Ports de la Baltique............	64,187,612	85,348,432
Frontières de Prusse et d'Autriche.	21,651,253	28,694,039
Ports de la mer d'Azoff et de la mer Noire..................	11,227,755	12,994,083
Ports asiatiques de la mer Noire.	4,005,525	2,094,759
Frontières de la Turquie et de la Perse (Caucase)..............	543,490	2,537,438
Ports de la mer Caspienne.......	913,532	2,546,988
Front. d'Orenbourg et de Sibérie.	4,904,925	9,760,727
Commerce de Kiachta (Chine)....	3,333,094	7,039,408
Ports de l'Océan Pacif. (Amour)...	»	15,120
TOTAL...........	152,094,268	154,159,030

Part des pays étrangers au commerce de 1863.

Provenance et destination.	Importation.	Exportation.	Total:
Grande-Bretagne.....	66,979,493	42,664,384	109,643,877
Allemagne (1)........	26,839,562	39,167,280	66,006,842
France.............	11,077,535	9,372,417	20,449,952
Pays-Bas...........	6,548,964	8,891,922	15,440,886
Turquie............	5,311,653	5,201,656	10,513,309
Autriche............	5,017,929	5,028,266	10,036,195
Italie...............	2,348,227	4,092,012	6,484,240
Norwége............	1,744,449	2,260,035	4,004,484
Espagne............	66,014	3,763,861	3,829,875
Principautés danub...	1,968,454	1,434,206	3,402,660
Belgique............	1,780,195	738,511	2,518,706
Indes-occidentales....	»	2,206,059	2,206,059
Amérique...........	1,634,038	276,638	1,910,676
Danemark...........	1,683,468	137,231	1,820,699
Portugal............	768,835	952,578	1,721,413
Grèce et îles Ioniennes.	49,685	965,996	1,015,681
Suède..............	752,193	143,331	895,524

(1) *Prusse*. . . . . Exp. 20,728,551, imp. 30,520,005, total 51,248,556
Hambourg, Lubeck. — 4,605,166 — 8,558,090 — 13,163,256

Principales marchandises importées ou exportées par les ports de la Baltique. en 1863.

Importation.	Roubles arg.	Exportation.	Roubles arg
Sucre brut et raffiné	9,918,026	Lin	14,810,216
Coton en laine	8,088,674	Suif	7,970,493
Vins, etc.	7,068,493	Chanvre	7,805,8[illegible]3
Matières tinctor.	6,496,464	Graines de lin	6,708,844
Huile d'olive	4,370,831	Céréales	6,285,229
Machines	4,289,120	Soies de porc	3,042,092
Métaux divers	4,165,700	Bois	2,881,204
Thé	3,202,424	Laine	2,305,862
Métaux ouvrés	3,190,721	Tissus de lin, etc.	2,096,225
Poissons	3,094,249	Fil de chanvre	1,077,261
Café	2,924,369	Potasse	1,031,012
Fruits	2,523,709		
Houille	2,372,443		

Mouvement de la navigation en 1863.

Dans les ports :	Arrivages.	Départs.
De la Baltique	4,830 nav.	4,826 nav.
De la mer Blanche	636 —	670 —
De la mer Noire et de la mer d'Azoff	4,427 —	4,449 —
Ensemble	9,893 nav.	9,945 nav.

Le nombre des arrivés des vapeurs faisant le service entre les ports russes et finlandais a été de 1,658; cabotage : 19,066 arrivages.

Parmi les arrivages on a compté : navires anglais, 2,028, russes 1,890, turcs 1,183, hanovriens, prussiens, mecklembourgeois 1,159, hollandais 688, italiens 638, norwégiens, 491, autrichiens 339, etc.

Chemins de fer en 1862.

NOMS DES LIGNES.	Long. en kilomèt.	Recette totale en francs.	Recette kilomét. en francs.
Exploitées par l'État :			
Nicolas (St-Pétersbourg à Moscou)	621	34,445,704	053,440

Exploitées par les Compagnies :			
Grande société des chem. de fer russes	1,792	21,865,224	19,734
Riga à Dunabourg	218	2,155,372	9,887
Moscou à Rianzan	125	1,190,780	10,205
Moscou à Jaroslaw	71	454,684	6,404
St-Pétersbourg à Tsarskoé-Selo	26	1,461,900	56,226
St-Pétersb. à Péterhof	42	960,480	22,630
Helsingfors à Tavastehus	107	222,952	2,654
Varsovie à Vienne	345	7,367,616	21,355
Varsovie à Bromberg	140	891,792	7,584
Don au Volga	78	[illegible]	[illegible]

ARMÉE.

	1863.	1864.
Armée active.		
Infanterie	364,422	694,514
Cavalerie régulière	38,306	49,183
Artillerie	41,731	48,773
Sapeurs	13,413	16,203
TOTAUX	457,872	808,670
Armée active locale.		
Bataillons de ligne	80,455	74,561
Troupes de garnison en régiments	80,455	23,470
— en bataillons	19,830	29,892
TOTAUX	180,740	187,993
Troupes non incorporées.		
Réserves de toutes armes, etc	254,036	199,380
TOTAUX généraux	892,648	1,135,873
Troupes irrégulières	177,160	hommes.

Marine. — Voici, d'après l'*Annuaire de la Marine*, de Saint-Pétersbourg, la composition de la marine russe à vapeur en 1864 ;

6 vaisseaux à vapeur, 8 frégates, 2 frégates cuirassées, 22 corvettes, 11 clippers, 3 batteries cuirassées en fer, 11 canonnières cuirassées, 80 barques canonnières, 7 schooners, 4 yachts, 24 goëlettes, 70 bateaux de transports, 14 barques et chaloupes. Total : 273 navires, deux de moins qu'en 1863.

Cette marine représente une force de 37,244 chevaux. Elle est armée de 2,095 canons.

La marine russe comprend, en outre, les navires à voiles suivants : 1 corvette, 6 schooners, 3 tenders, 11 bateaux de transport, 9 yachts, 2 canonnières, 11 barques, etc. Total : 48 navires (deux de moins qu'en 1863), avec 73 canons.

A cela il faut ajouter 14 batteries flottantes cuirassées, avec 28 canons.

Total général, 325 navires, armés de 2,196 canons.

En 1865, la marine russe s'est accrue de 40 navires et batteries exclusivement cuirassés.

POLOGNE.

Superficie : 2,257 milles carrés ou 125,683 kil. carrés. — Population (1860) : 4,850,466 hab. — Capitale Varsovie (1861), 162,777 hab.

D'après les cultes, population en 1859, grecs-orthodoxes, 4,856 ; catholiques, 3,657,140, grecs-unis, 215,967 ; luthériens, 274,707 ; réformés, 4,189 ; mennonites, 1,581 ; frères moraves, 1,451 ; israélites, 599,875, etc.

FINANCES. — *Budget de l'exercice 1865.*

Recettes.

	Roubles arg.
Impôt foncier	2,563,250
— des maisons	1,749,970
Indemnité du trésor impérial pour les revenus des douanes	1,339,227
Impôts de consommation	2,000,000
Impôt des cabarets	50,000
Fabrication et vente des eaux-de-vie	3,580,000
Timbre	818,386
Sel (monopole)	4,450,378
Tabacs	675,035
Patentes de commerce	40,000
Fabrication du sucre de betterave	120,000
Loterie	144,240
Postes (excédant des recettes sur les dépenses)	161,367
Revenus des domaines et des forêts de l'État	1,316,326
Revenus divers	1,711,921
Recette extraordinaire.	
Subvention du Trésor	870,315
Revenus des caisses qui ont une administration *séparée* de celle du Trésor	1,724,726
TOTAL des recettes	23,245,444

Dépenses.

Intérêts de la dette et amortissement	3,909,751
Dépenses de la couronne	285,165
Contribution aux dépenses génér. de l'empire	3,150,000
Budget des autorités supérieures, tels que : le conseil d'administration, le conseil d'État, le Sénat, la Cour des comptes, les fonds à la disposition du lieutenant, etc	1,349,788
Budget de l'instruction publique	1,354,303
Intérieur et cultes	2,306,396
Justice	752,291
Administration du Trésor	1,264,962
Voies et communications	748,910
Dépenses d'autorités spéciales	9,355
Service des télégraphes	2,180
Dépenses de guerre locales	3,370,109
Administr. de la police générale du royaume	87,318
Dépenses des caisses qui ont une adm. séparée	1,724,726
TOTAL des dépenses	23,315,254

FINLANDE.

Superficie : 6,870 milles carrés ou 376,476 kil. carrés. — Population (1860) : 1,745,897 hab. — Capitale : Helsingfors, 21,698 hab. — Abo, 16,870.

FINANCES. — *Budget de* 1864 (en marcs ou francs).

Recettes.

Impôt foncier	2,551,200
— des manufactures	99,000
Capitation	1,252,700
Impôts indirects (douanes, timbre, eau-de-vie)	7,776,578
Revenus accidentels	1,346,766
TOTAL	13,026,244

Dépenses.

Non-valeurs	87,000
Gouvernement	1,282,682
Administration de la justice	451,364
— militaire	261,697
— civile	3,290,746
Culte, instruction publique	1,613,077
Dépenses extraordinaires	2,097,058
Fondations charitables, hygiène	1,198,118

Agriculture, commerce	1,921,595
Dotations, pensions	707,668
TOTAL	12,912,306

Budget militaire de 1864.

Dépenses.

Non-valeurs	10,400
État militaire, dotations, pensions, etc	2,652,345
TOTAL des dépenses	2,662,745
TOTAL des recettes	2,663,410
Excédant des recettes	665

Les pasteurs, les soldats de la milice et quelques fonctionnaires civils reçoivent leurs appointements, soit des communes, soit des terres domaniales (bostållen) affectées à cet usage. Ces dépenses ne font point partie du budget général.

Dette publique (1864).

	Roubl. arg.
Dette intérieure, contractée pour la construction de canaux et de chemins de fer	2,360,000
Créance de la maison de Rothschild	4,408,000

L'armée et la flotte se composent :

D'engagés volontaires (vaerfvade), qui servent pendant 6 ou 10 ans	1,535 h.
De la milice (indelta, troupes cantonnées) 9 bataillons de tirailleurs	2,720
TOTAL	4,245 h.

La marine compte 744 pilotes, dans 91 stations et 8 phares.

Commerce et navigation en 1863.

	Importation.		Exportation.	
Russie	6,741,078	Roubl. arg.	3,462,726	Roubl. arg.
Suède et Norw.	1,064,583	—	859,748	—
Autres pays	6,134,837	—	5,588,793	—
TOTAL	13,940,498	Roubl. arg.	9,911,267	Roubl. arg.

Marine marchande en 1863. — 442 bâtiments à voiles et 31 vapeurs, jaugeant ensemble 60,851 lasts de commerce et montés par 5,692 hommes; et 1,093 bâtiments jaugeant *plus de* 5 lasts, d'une capacité de 39,674 lasts.

SAN-SALVADOR (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 18,906 kilomètres carrés. — Population : 600,000 hab. — Capitale, San Salvador, 40,000 hab.

Finances en 1861. — Recettes, 659,623 dollars ; dépenses, 604,847.

Dette publique (1862). — Bons du Trésor (libranzas) en circulation, 175,245 dollars.

Armée. — Troupes permanentes, 1,000 h.; milices, 5,000 h.

Commerce. — En 1861, l'importation s'est élevée à 1,319,727, l'exportation à 2,340,778 dollars.

Navigation. — En 1861, 20 vapeurs jaugeant 19,168 tonneaux et 21 navires à voiles jaugeant ensemble 5,386 tonneaux sont entrés dans les ports de la République.

SANDWICH (ILES, OU ROYAUME DE HAWAÏ).

Superficie des îles. — Hawaï, 187.06; Maui, 28.49; Kauai, 24.69; Ooahu, 24.69 ; Molakai, 7.99; Ranai, 4.71; Nihau, 3.29; Kadulaw, 2.82. Total : 283.74 m. c. géogr. ou 15,549 kil. carrés. (Les petites îles inhabitées, au nombre de 14, sont comprises dans ces chiffres).

Population en 1861. — 69,800 hab., dont 67,084 indigènes (35,379 hommes, 31,705 femmes), et 2,716 étrangers.

3

Depuis 1778, date de la découverte de ces îles par Cook, leur population a sans cesse été en diminuant. Le chiffre en était alors d'au moins 200,000 hab. En 1823, M. Ellis en trouvait moins de 150,000, dont 85,000 dans la grande île de Hawaï. Les constatations des recensements postérieurs ont été encore moins considérables : en 1832, 130,313; en 1836, 108,579 ; en 1849, 84,163 ; en 1853, 71,019; en 1860, 67,979 hab.

FINANCES. — *Exercice* (1er avril 1864 au 31 mars 1865).

Recettes.	Dollars.
Divers	688,687
Dépenses.	
Liste civile	89,000
Reine douairière et père du roi	20,000

23

Affaires étrangères	21,200
Instruction publique	38,000
Armée	40,000
Tribunaux	74,625
Travaux publics	51,000
Presse gouvernementale	45,000
Divers	367,236
	666,061
Excédant	23,583

Dette publique au 1er *avril* 1860 : 166,650 doll.

Commerce.

ANNÉES.	Importation.	EXPORTATION. Produits étrang.	Produits indig.	TOTAL en doll.
1856	1,152,000	204,000	379,000	583,000
1859	1,555,000	303,000	628,000	931,000
1864	1,712,000	548,000	1,113,000	1,662,000

Les ports hawaïens ont été visités en 1864 par 9 navires de guerre étrangers, 157 navires de commerce du port total de 75,393 tonneaux, et 140 navires baleiniers. En tout 306 navires.

Voy. des détails variés dans l'*Annuaire* de 1865.

SAXE ROYALE.

Superficie : 14,894 kil. carrés. — Population, 2,343,994 habitants. — Capitale, Dresde, 145,728 hab.

Autres villes : Leipzig, 85,394; Chemnitz, 54,827; Zwickau, 22,432.

FINANCES. — *Budget annuel de la période* 1864-1866.

Recettes.	Thalers.
Domaines et autres biens de l'État	1,471,740
Droits régaliens et produits d'établiss. de l'État	3,006,540
Intérêts et capitaux, et produits accidentels	1,272,528
Impôts directs ordinaires	2,230,800
Impôts indirects ordinaires	3,110,000
Versement des sommes restant disponibles du capital flottant de l'État, lesquelles doivent au besoin être augment. par des opérations de crédit.	2,567,375
TOTAL des recettes annuelles	[illegible]8,884



SAXONY has ceased

Dépenses	Ordinaire.	Transitoires.
Besoins généraux de l'État..........	4,188,078	169,648
Ministère général..................	29,490	2,400
Département de la justice...........	581,492	9,655
— de l'intérieur...........	958,512	92,514
— des finances...........	490,874	47,589
— militaire...............	2,294,875	10,567
— du culte et de l'instruction publique.......	397,670	100,845
— de l'extérieur..........	91,445	7,300
Contingent aux dépenses de la Confédération germanique..............	35,000	
Pensions..............................	596,910	
Travaux publics.....................	911,420	2,543,200
Fonds de réserve.....................	100,000	
TOTAL des dépenses annuelles..	13,658,984	

Dette à la fin de 1863.

	Thalers.
Obligations à 3 p. 100, créées en 1830...........	6,157,350
Bons du Trésor à 4 p. 100, créés en 1847........	8,479,500
Bons du Trésor à 4 p. 100, créés en 1852, 1855, 1858, 1859 et 1862.........................	38,118,000
Bons du Trésor à 3 p. 100, créés en 1855........	4,365,600
Actions du chemin de fer saxon-silésien.........	3,576,700
TOTAL........................	60,977,158
A ajouter, dette ancienne........................	15,367
Bons de la caisse, ne portant pas d'intérets.......	7,000,000
TOTAL général................	67,992,517
Cours des obligations de l'État au 17 sept. 1864.	2 °/₀ 86,5
— — — 1865.	2 °/₀ 101,0

Armée. — 25,441 hommes.

CHEMINS DE FER EN 1864.

Chemins de fer exploités par l'État.

	Long. en kilomèt.	Recette totale en francs.	Capital employé.
Leipzig-Zwickau-Hof. .... Zwickau-Schneeberg-Schwarzenberg. .... Riesa-Zwickau et Gœssnitz, Wustenbrand-Wurschnitz.	368	15,761,164	120,118,677
Dresde-Rodenbach...........	65	1,929,802	21,899,921

Dresde-Goerlitz	102	4,428,615	28,721,678
Loebau-Zittau	34	429,519	10,090,327
Zittau-Reichenberg	27	569,727	13,810,691
Tharandt-Freiberg	26	431,104	13,000,000
TOTAL	622	23,549,941	207,941,294

Chemins de fer exploités par les compagnies.

Leipzig-Dresde	152	7,939,620	33,553,845
Dresde-Tharandt	35	914,689	9,750,000
TOTAL	187	8,854,309	43,303,845

SAXE-ALTENBOURG (DUCHÉ DE).

Superficie : 1,315, kil. carrés. — Population, 141,839 habitants. Capitale, Altenbourg, 17,966 hab.

FINANCES. — *Budget de l'exercice* 1865-1867.

Recettes.	Thalers.
Revenus des domaines ducaux et des propriétés de l'État	314,538
Recettes des établissements et des privilèges de l'État	48,711
Impôts directs (189,700 thal.); indirects (239,500)	429,200
Recettes diverses	86,455
TOTAL	878,904
Dépenses.	
En y comprenant une rente domaniale pour la maison ducale de 158,000 thalers (3 f. 75)	878,888

A la fin de 1861, les valeurs actives s'élevaient à 1,187,313 thalers et les valeurs passives à 929,055 thalers, y compris 418,000 thalers de papier-monnaie en circulation.

Armée. — Contingent fédéral, 1,473 hommes.

SAXE-COBOURG-GOTHA (DUCHÉ DE).

Territoire et population en 1864.

	Milles carrés géographiques.	Population.
Duché de Cobourg	10	47,966
— Gotha	25,84	116,561
TOTAL	35,84	164,527

Soit 5,964 kilom. carrés.

Capitales : Gotha, 17,955 hab. ; Cobourg, 10,724 hab.

Finances. — Voici les budgets des deux duchés pour la période financière 1865-1869 (à Cobourg, en florins de 2 fr. 10 c. ; à Gotha, en thalers de 3 fr. 75 c.) :

Caisse domaniale.

Recettes.

	Cobourg.	Gotha.
Domaines et forêts............	146,836 fl.	552,168 th.
Intérêts de créances..........	32,062	30,074
Autres recettes..............	15,510	6,938
TOTAUX.........	194,408	589,180

Dépenses.

	Cobourg.	Gotha.
Liste civile (*Jahresrente*) du duc.........................	»	100,000
Intérêts et amortissement des dettes......................	29,795	52,191
Culte et instruction (subventions)......................	18,774	77,499
Régie des domaines...........	64,102	211,208
Divers.......................	16,137	42,972
TOTAUX.........	128,808	483,870
Excédant des recettes...	65,600	105,310

Dans le duché de Cobourg, le duc n'a pas de liste civile proprement dite (somme fixe), mais il a droit à la moitié de l'excédant du produit des domaines, soit 32,800 flor. pour la période 1861-1865. Dans le duché de Gotha, outre les 100,000 thalers, le duc a droit à la moitié de l'excédant, qui s'élève à 35,904 thalers et davantage. La part de l'État dans l'excédant des domaines est de 69,406 thalers par an et au-dessus.

Caisse de l'État.

Recettes

	Cobourg.	Gotha.
Impôt foncier.................	56,234 fl.	80,119 th.
— sur le revenu...........	67,700	94,000
— indirects...............	215,573	189,017
Intérêts de créances..........	12,431	67,000
Excédant des domaines........	52,414	102,275
Divers.......................	80,948	137,389
TOTAUX.........	485,000	669,800

Dépenses.

…ortissement des …	104,270	110,336
…générale	101,498	117,891
Intérieur et police	54,014	122,189
Justice, culte, instruction	85,000	131,149
Finances	75,675	75,902
Armée	51,000	64,162
Divers	13,546	48,171
TOTAUX	485,000	669,800

Les dettes s'élèvent, abstraction faite des créances, pour Cobourg, à 2,100,000 de fl., dont 350,000 fl. de papier-monnaie ; pour Gotha, à 707,979 th., dont 400,000 th. de papier-monnaie.

Armée. — 2,046 hommes.

SAXE-MEININGEN (DUCHÉ DE).

Superficie : 2,466 kil. carrés. — Population, au 3 décembre 1864, 178,065 hab. — Capitale, Meiningen, 7,228 hab.

FINANCES. — *Budget de la période financière* 1866-1869.

Recettes.		Dépenses.	
Domaines.... fl.	923,550	Domaines.... fl.	856,050
Impôts et autres recettes	1,131,850	— de l'État..	1,131,850
	2,055,400		1,987,900
		Excédant	67,500

Dette au 31 *mars* 1865.

Dette ancienne portant intérêt	1,785,150 fl.
Dette nouvelle contractée pour la construction du chemin de fer de la Werra	816,960
Dette contractée pour la garantie des intérêts promise au chemin de fer de la Werra	578,086
Dette ne portant pas intérêts (bons du Trésor émis : 1,049,990 fl. ; fonds de garantie : 714,410 fl.). Différence	335,587
TOTAL de la dette publique	3,515,783

Armée. — Contingent fédéral, 1,726 hommes.

SAXE-WEIMAR-EISENACH (GRAND DUCHÉ DE).

Superficie : 3,617 kil. carrés. — Population, 282,202 habitants. — Capitale, Weimar, 14,282 h.

Autres villes : Eisenach, 12,071 h.; Apolda, 8,731 h.; Jéna, 7,233 h.

FINANCES. — *Exercice* 1866-68.

Recettes.

	Thalers.
Domaines et biens de l'État	670,476
Droits régaliens	178,530
Impôt foncier	169,000
— indirect	437,950
— direct sur le revenu	265,500
— sur les chiens	6,900
Divers	1,775
TOTAL	1,730,131

Dépenses.

Liste civile	280,000
Diète	7,000
Affaires fédérales	16,192
Intérêts et amortissement de la dette	224,910
Régie des domaines de l'État	100,743
Frais d'exploitation des mines, etc	2,950
Frais d'administration	625,591
Armée	200,250
Sûreté publique	37,986
Ponts-et-chaussées	20,000
Établissements d'utilité publique	45,736
Culte et instruction publique	126,530
Divers	200
Fonds de réserve	12,000
TOTAL	1,700,088

Dette publique en 1862. — 4 millions de thalers.

Armée. — Contingent, 3,685 hommes.

Chemins de fer en 1863. — Chemin de la Werra : longueur, 170 kilom.; recette totale, 2,187,853; recette kilométrique, 12,870 fr.; capital employé, 33,762,214.

Chemin de la Thuringe : longueur, 281 kilom.; recette totale, 9,999,027 fr.; recette kilométrique, 35,584 fr.; capital employé, 78,375,000 fr.

Ligne d'Eisenach-Lichtenfels....................	149 kilom.
Et embranchement Cobourg-Sonnenberg.........	21 —
TOTAL..........................	170 —

SCHLESWIG-HOLSTEIN

Holstein.

Superficie, 8,494 kil. carrés. — Population, 553,210 habitants.

Villes principales : Kiel : 18,695 hab.; Altona, 52,781 hab.; Rendsbourg, 9,412 hab.

FINANCES. — *Budget de* 1865.

Recettes.	Marcs.
Domaines et forêts................................	1,075,670
Droits régaliens......................................	1,025,530
Impôts directs..	2,220,450
Douanes..	3,290,000
Droits sur le canal de l'Eider......................	43,500
Passeports des commerçants.......................	24,000
Timbre et papier timbré.............................	257,500
Droits sur l'eau-de-vie...............................	323,000
Droits de succession..................................	260,000
Postes et télégraphes.................................	602,800
Actif du Trésor...	25,900
TOTAL des recettes..............	9,148,350

Dépenses	
Apanages..	135,750
Gouvernement central................................	150,062
Dépenses fédérales.....................................	220,000
Justice...	152,280
Instruction publique et cultes......................	287,900
Administration intérieure............................	1,017,555
— des finances....................	3,996,453
TOTAL des dépenses...........	5.960,000

Dette publique. — La part des deux duchés dans la dette danoise a été d'environ 29 millions de rixdalers.

Commerce en 1862.

Importation...........................	17,192,564
Exportation.............................	16,153,904
Production de l'eau-de-vie.............	3,662,854

Navigation (*Effectif à la fin de* 1862). — 144 navires, jaugeant 25,008 lasts.

Schleswig.

Superficie, 9,051 kilom. carrés. — Population, 405,369 habitants.

Villes principales : Flensbourg, 20,138 hab. ; Schleswig, 10,994.

FINANCES. — *Budget de* 1864-1865.

Recettes.	Marcs.
Domaines et forêts	626,870
Droits régaliens	1,296,000
Impôts directs	1,947,598
Douanes	1,735,000
Droits sur le canal de l'Eider (moitié)	43,500
Passe ports des commerçants	4,500
Timbre et papier timbré	163,000
Droits sur l'eau-de-vie	300,000
Droits de succession, etc	180,000
Postes et télégraphes	536,900
Actif du Trésor	154,130
TOTAL des recettes	6,987,498

Dépenses.	
Gouvernement central	130,000
Justice	101,975
Instruction publique et culte	298,116
Administration intérieure	1,056,911
— des finances	3,387,221
— de la guerre	»
TOTAL des dépenses	4,974,223

Dette publique. — La part des deux duchés dans la dette danoise a été d'environ 29 millions de rixdalers.

Commerce en 1862.

Importation	9,804,794
Exportation	4,571,681
Production de l'eau-de-vie	4,671,846

Navigation (*Effectif à la fin de* 1862.) — 1,553 navires jaugeant 30,546 lasts.

SUÈDE ET NORWÉGE
UNION DYNASTIQUE (ROYAUME DE).

SUÈDE.

Superficie : 439,813 kil. carrés. — Population en 1863. 3,548,334 hab. de la campagne et 474,230 habitants des villes. Total, 4,022,564 hab. Capitale, Stockholm, 128,576 hab.

Villes principales : Gothembourg, 43,346 ; Norköping, 22,032 ; Malmö, 21,720 ; Carlskrona, 16,000 ; Gefle, 12,138 ; Upsala, 9,815 ; Lund, 9,437 ; Colmar, 8,813 ; Orebro, 8,713 ; Jönkpöing, 9,262.

FINANCES. — *Budget ordinaire pour la période triennale* 1864-1866.

Recettes annuelles.

		Rikdalers (1).
Recettes dites ordinaires :		
Contribution foncière	6,754,250	
Produits des domaines	331,000	
Capitation	525,000	
Droits de phares et de lamanage	350,000	
Diverses	349,700	8,309,950
Recettes dites extraordinaires :		
Droits de douanes	13,500,000	
Produit de la poste	1,500,000	
Droit de timbre	1,200,000	
Droit sur la fabricat. de l'eau-de-vie.	8,400,000	24,600,000
TOTAL		32,909,950

Dépenses annuelles.

	Riksdalers.		Riksdalers.
Liste civile	1,230,000	— des finances	5,552,300
Minist. de la just.	2,185,300	Minist. de l'inst. publique et culte	4,032,000
— des aff. étr.	479,200	Pensions	1,264,500
— de la guerre	9,206,200		
— de la marine	3,593,700		
— de l'intér.	3,706,800	TOTAL	31,250,000

Budget extraordinaire pour l'ensemble de la période financière de 1864-1866.

Recettes :	Riksdalers.
Excédant des années précédentes	14,083,926
Excédant du budget ordinaire	4,979,850

(1) Le riksdalers vaut 1 fr. 42.

Rentes et amortissement	2,750,000
Bénéfices de la banque de Suède	3,333,333
Impôt sur le revenu	7,717,876
Recettes diverses	1,576,750
TOTAL	34,441,735

Dépenses :
(Non compris celles qui doivent être couvertes par des emprunts)........ 34,373,211

dont 12,283,965 pour desservir les rentes et l'amortissement des emprunts contractés pour la constructiou des chemins de fer de l'État.

Selon le compte financier, les recettes annuelles ont produit en 1863 :

	Riksdalers.
Recettes dites ordinaires	9,874,000
Droits de douanes	15,342,000
Produit de la taxe des lettres	2,129,000
Droit de timbre	1,765,000
Droit sur la fabrication de l'eau-de-vie	9,849,000
TOTAL	38,459,000

ou 4,549,050 riksd. de plus que les prévisions du budget.

Une grande partie de l'armée et de nombreux fonctionnaires civils reçoivent leurs traitements sur les produits de certaines terres domaniales qui ne figurent pas au budget.

Dette publique. — La dette suédoise, presque entièrement contractée pour la construction des chemins de fer, et amortie annuellement par de forts excédants de recettes, est descendue à la fin de 1864 à 47,228,800 riksdalers.

ARMÉE SUÉDOISE.

Indelta ou troupes cantonnées, 28,000 hommes, non compris les officiers et sous-officiers.

Värfvade ou armée permanente (engagés volontaires), 6,500 hommes, non compris les officiers et sous-officiers.

Beväring (réserve). 84,000 hommes, dont 77,000 exercés.

Milice nationale de l'île de Gothland : 8,500 hommes. Cette milice, qui n'est tenue qu'au service intérieur de l'île, comprend les hommes de 18 à 60 ans.

L'armée suédoise, officiers et troupes de toutes armes

compris, forme un effectif d'environ 130,000 hommes. Les corps des volontaires, organisés comme les *volunteers* de l'Angleterre, comptent à présent à peu près 25,000 hom.

Marine.

Vaisseaux de ligne	2	à vapeur,	5	à voiles.
Frégates à hélice	4	—	3	—
Corvettes	5	—	4	—
Bricks et schooners	»	—	8	—
Chaloupes canonnières	16	—	76	—
Monitors	2	—	»	—

De plus 6 petits vapeurs, plusieurs yoles canonnières à rames et petits transports.

Commerce.

	Importation. riksdal.	Exportation. riksdal.
1854	78,655,000	79,215,000
1855	84,841,000	95,847,000
1856	105,844,000	92,433,000
1857	85,290,000	78,434,000
1858	56,920,000	58,884,000
1859	74,241,000	78,667,000
1860	82,469,000	86,496,000
1861	106,570,000	81,084,000
1862	98,520,000	86,638,000
1863	96,627,000	92,524,000

CHEMINS DE FER EN 1865.

Chemins de fer exploités par l'État.

	Longueur.
Ouest. Stockholm-Gothembourg et embranchem.	481 kil.
Sud. Falkoping-Malmo	381
TOTAL	862

De plus, en construction, les lignes de Stockholm-Upsala, Katrineholm-Norköping et Laxa, frontière de Norwége, ensemble environ 320 kil.

Chemins de fer exploités par les Compagnies.

	kil.		kil.
Orebro-Arboga	59	Gefle-Falun	92
Nora-Ervalla	18	Norberg-Amanningen	18
Boras-Herrljunga	43	Wessman-Barken	16
Christinehamn-Sjonadan	12	Ammeberg-Isasen	12
Eslof-Ystad	76	Soderhamn-Bergvile	16
Helsingborg-Billeberga	28	Bersbs Atvidaberg	11
Landskrona-Eslof	32	Hudikwall-Forsa	12
Christianstad-Hesslcholm	30	2 petits chemins	18
Wexio-Aifvestad	18	TOTAL	511

De plus, en construction, 126 kilomètres.

Navigation en 1863. — Navires chargés.

	ENTRÉES.		SORTIES.		TOTAL.	
Pavillons.	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.
Suédois..	3,164	69,236	3,891	103,294	7,055	172,530
Norvég...	889	31,610	1,680	131,878	2,569	163,488
Étranger.	2,323	64,752	2,357	114,515	4,680	179,267
TOTAL.	6,376	165,598	7,928	349,687	14,304	515,285

Non compris à l'entrée : 297 navires (275 suédois), et à la sortie : 272 navires (235 suédois), dont la capacité en last n'était pas connue.

Effectif de la marine marchande en 1863. (Le last de commerce équivaut à 42.51 quintaux métr.). — 3,236 navires d'une capacité de 86,404 lasts effectif.

Vapeurs en 1863 : 251 navires d'une force de 9,051 chevaux.

NORVÉGE.

Superficie, 317,800 kil. carrés. — Population des campagnes (1855), 1,292,232 hab., des villes 197,815 hab., total 1,490,047. — Capitale : Christiania (avec les faubourgs). Population, au 31 déc. 1563, 55,125 hab.

Autres villes (en 1855) : Bergen, 25,797; Trondhjem, 16,012; Stavanger, 11,717; Drammen, 9,916; Christiansand, 9,521; Fredrikshald, 7,408 hab.

FINANCES. — *Budget annuel pour la période financière* 1863-1866 (commençant au 1er avril).

Recettes.

	Riksdal. spec.
Douanes	2,850,000
Droit sur l'eau-de-vie et sur la drèche	760,008
Timbre	68,000
Postes et télégraphes	382,000
Mines d'argent	99,000
Revenus des biens-fonds appartenant à l'État	55,000
Intérêts et dividendes des créances de l'État	360,000
Recettes diverses	196,000
TOTAL	4,770,000

Dépenses.

	Riksdal. spec.
Liste civile	99,000
Storthing	84,000
Conseil d'État, bureau ministériel	183,000
Affaires étrangères	113,000
Ministère de la guerre	1,005,000
— de la marine. *a.* Postes	520,000
— — *b.* Marine	522,000
— de la justice	367,000
— du culte	155,000
— de l'intérieur	395,000
— des finances	802,000
Dette publique	461,000
Dépenses imprévues	64,000
TOTAL	4,770,000

Dette publique (fin 1863).

	Riksdal. spec.
Ancienne dette intérieure (consolidée)	1,677,000
Emprunt de chemin de fer de 1848	955,000
Emprunt de 1851	855,000
Emprunt de chemin de fer de 1858 (3 6/10 millions à 4 1/2 p. 100	3,243,000
Emprunt de chemin de fer de 1863	1,488,000
TOTAL	8,218,000

Les créances de l'État étaient à la fin de 1863 de 8,500,000 riksdal. spec., non compris la valeur des chemins de fer et des biens-fonds publics. En outre, l'État possède un *fonds pour l'instruction publique* de 4,329,000 riksdalers species (de 5 f. 61).

Armée de terre.

Ligne	24,000
Landwehr	18,900
TOTAL	42,900

Marine. — 124 navires armés de 396 canons.

Commerce.

	Importation.		Exportation.	
1859	15,485,385	riksd. spec.	9,648,997	riksd. spec.
1860	15,597,750	—	10,742,217	—
1861	17,530,250	—	10,277,345	—
1862	16,220,109	—	11,448,315	—
1863	17,834,756	—	11,388,414	—

Mouvement de la navigation en 1864.

	Navires norvégiens.		Navires étrangers.		Total.	
ENTRÉES.	Nomb.	Lasts.	Nomb.	Lasts.	Nomb.	Lasts.
Chargés..	3,274	134,779	2,246	62,416	5,520	197,195
Sur lest..	3,285	307,540	2,578	108,268	5,863	415,803
Ensemble.	6,559	442,319	4,824	170,679	11,383	612,998
SORTIES.						
Chargés..	5,693	356,170	4,312	151,825	10,005	507,995
Sur lest..	711	73,001	477	17,422	1,188	90,423
Ensemble.	6,404	429,171	4,789	169,247	11,193	598,418

Effectif de la marine marchande. (Le last de commerce équivalant à 2 tonn. angl.)

Au 31 déc. 1863, 5,621 nav. jaugt 301,778 l. avec 35,700 h. d'éq.
— 1864 5,678 — 317,455 — 36,694 —

SUISSE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DE).

Superficie, 41,418 kil. carrés. — Population (recensement du 10 déc. 1860), 2,510,494 âmes.

Ces chiffres se répartissent comme suit d'après les cantons, leur étendue territoriale et le culte des habitants.

Cantons.	Kilom. carrés.	Population totale.	Catholiques.	Protestants.
Zurich	1,723	266,265	11,256	253,793
Berne	6,889	467,141	58,319	405,727
Lucerne	1,501	130,504	127,867	2,619
Uri	1,076	14,741	14,705	36
Schwitz	908	45,039	44,509	524
Unterwalden. le-Haut.	475	13,376	13,283	93
Unterwalden. le-Bas.	290	11,526	11,475	51
Glaris	691	33,363	5,827	27,506
Zug	239	19,608	18,990	609
Fribourg	1,669	105,523	89,970	15,522
Soleure	785	69,263	59,624	9,545
Bâle-Ville	37	40,683	9,746	30,513
Bâle-Campagne	421	51,582	9,751	41,605
Schaffhouse	300	35,500	2,478	32,950
Appenzell Rh.-Ext.	261	48,431	2,183	46,218

Appenzell Rh.-Int.	159	12,000	11,884	115
Saint-Gal........	2,019	180,411	110,731	69,492
Grisons..........	7,185	90,718	39,945	50,760
Argovie..........	1,405	194,208	88,424	104,467
Thurgovie........	988	90,080	22,019	67,735
Tessin...........	2,836	116,343	116,233	98
Vaud............	3,223	213,157	12,790	199,452
Valais...........	5,247	90,792	90,088	693
Neuchâtel	808	87,369	9,234	77,095
Genève...........	283	82,876	42,099	40,069
TOTAL.......	41,418	2,510,494	1,023,430	1,476,982

En ajoutant aux catholiques et aux protestants 5,866 adhérents de diverses sectes chrétiennes et 4,216 israélites, on retrouve le chiffre de la population totale.

Capitale : Berne, 29,016 hab.; autres villes : Genève, 41,415 h.; Bâle, 37,918 h.; Lausanne, 20,515 h.; Zurich, 19,758 h.; Saint-Gall, 14,532 h.; Lucerne, 11,522 h.; Fribourg, 10,454 h.; Neuchâtel, 10,382 h.

FINANCES.

Recettes.	Compte de 1864. Francs.	Projet de budget. 1866.
I. Produits des immeubles et des	192,066	164,265
capitaux, total...............	13,034	107,268
II. Intérêts des cap. de roulement	8,735,275	8,000,000
et des avances..............	7,950,132	8,607,500
III. Régies et administrations :		
Péages (douanes...............	657,583	745,000
Postes......................	982,548	993,971
Télégraphes.................	54,079	30,000
Poudres et capsules...........	91,758	»
Monnaies....................	42,726	41,500
Ateliers des télégraphes........	96,783	91,250
École polytechnique...........	73,442	335,000
Atelier et laboratoire de Thun...	»	62,246
Administr. de la régie des chev.	»	
IV. Recettes et bonifications div.		
TOTAL des recettes..........	18,979,426	19,175,090

Dépenses.		
I. Intérêts.....................	193,951	170,900
II. Frais généraux d'administration :		
Conseil national...............	81,597	90,000

Conseil des États	6,745	7,200
Conseil fédéral	57,659	61,000
Chancellerie fédérale	145,770	154,250
Tribunal fédéral	7,638	10,000
Pensions	25,425	25,500
III. Départements :		
Politique	135,883	166,800
Intérieur	737,604	892,850
Militaire	19,743	19,600
Finances	67,351	49,600
Commerce et douanes	51,500	14,000
Justice et police	38,742	19,500
IV. Administrations spéciales :		
Armée	3,429,328	3,280,000
Douanes	3,479,483	3,501,000
Postes	7,950,432	8,607,500
Télégraphes	572,084	695,000
Poudres	915,781	845,000
Capsules	38,338	47,708
Monnaies	54,079	30,000
École polytechnique	482,059	291,500
Ateliers des télégraphes	81,004	»
Administr. des chev. de la rég.	100,544	93,400
Atelier et laboratoire de Thun	»	335,000
V. Dépenses imprévues	4,203	7,692
TOTAL des dépenses	18,716,243	19,415,000
TOTAL des recettes	18,979,426	19,175,000
Différence	263,183	240,000
Montant de la fortune nette de la Confédération, fin de 1864	12,024,257	»

Tableau des recettes et dépenses cantonales.

D'après le compte de l'État.		Recettes.	Dépenses.
Berne	1861.	5,111,485.39	4,964,555.12
Zurich	1861.	3,174,331.82	3,012,618.25
Vaud	1861.	2,979,165.93	2,903,549.95
Tessin	1861.	2,904,848.75	2,787,523.93
Argovie	1861.	2,041,279.30	2,091,193.05
Genève	1861.	2,041,641.68	3,711,167.99
Fribourg	1861.	1,829,018.84	1,870,325.54
Soleure	1861.	1,686,608.62	1,798,307.28
Saint-Gall	1861.	1,527,057.93	1,632,112.91
Bâle-Ville	1861.	1,230,465.46	1,732,642.87
Neuchâtel	1862.	1,068,377.37	1,074,180.03

Thurgovie..........	1861.	1,052,408.78	814,866.76
Lucerne...........	1861.	959,768.76	1,042,867.06
Bâle-Campagne....	1861.	830,920.26	739,[illegible].00
Grisons............	1861.	731,886.91	965,984.57
Valais.............	1861.	716,251.33	833,150.58
Schaffhouse........	1860-61.	679,662.60	645,954.54
Glaris.............	1862.	442,728.78	400,000,06
Unterwald-le-Haut..	1859-60.	239,601.35	166,800.75
Appenzell, Rh.-Ext..	1862.	216,870.47	177,253.85
Schwitz............	1861.	207,204.83	270,048.42
Uri................	1862-63.	181,771.42	192,226.57
Appenzell, Rh.-Int...	1860-61.	136,818.57	135,229.78
Zoug...............	1861.	113,510.10	155,582.33
Unterwald-le-Bas...	1861.	89,262.79	76,504.80

Tableau indiquant l'impôt direct et indirect moyen payé par habitant dans chaque canton (en 1864).

Cantons.	Impôt dir.	Impôt ind.	Cantons (suite).	Impôt dir.	Impôt ind.
Bâle-Ville...fr.	10.47	16.75	Valais...... fr.	1.43	5.96
Genève........	6.58	14.25	Schaffhouse....	1.41	5.48
Vaud..........	2.95	9.61	Thurgovie......	1.57	5 »
Uri............	» »	11.67	Saint-Gall......	2.12	4.08
Fribourg.......	4.44	7.23	Unterwalden...	2.17	3.36
Soleure........	» »	11.31	Zug............	1.65	4.31
Berne.........	3 »	6.44	Lucerne.......	» »	5.30
Tessin.........	1.32	8.10	Appenzell R.-ex.	3.30	1.84
Neuchâtel......	4.15	5.19	— R.-int.	3.33	1.78
Glaris.........	5.99	3.32	Argovie........	» »	4.78
Grisons........	2.66	5.75	Schwyz........	1.37	2.43
Bâle-Campagne.	» »	7.34	Oberwalden....	» »	3.67
Zurich.........	2.86	4.58	Moyenne.....	2.47	6.45

Mouvement comparatif des principales marchandises en 1864 et 1865.

1° **Importations.**

		1864.	1865.
Gros bétail...................	têtes.	119,547	101,117
Menu bétail..................	id.	117,155	103,407
Instruments agricoles (valeur en fr.)..		955,150	426,014
Bois.........................	colliers.	100,392	95,028
Houille, coke, etc............	id.	288,499	350,742
Chaux et plâtre...............	id.	16,766	15,657
Amidon......................	Quint.	41,087	32,148
Médicaments..................		85,122	89,377
Coton en laine,................		225,413	256,436
Coton filé....................		6,658	9,[illegible]

Tissus de coton	24,639	23,537
Plumes à lits	5,574	4,262
Eau-de-vie et alcool en fûts	98,259	100,447
Beurre et saindoux	41,626	37,302
Livres et musique	10,622	12,305
Chicorée en poudre	58,821	58,287
Racines de chicorée	3,574	3,417
Drogueries et articles de teinture	50,936	52,863
Fer forgé et laminé, tôle et fil de fer	289,418	234,396
Fer brut, et fer pour la construction de machines et de bâteaux	226,281	250,662
Fonte de fer non ouvrée	49,384	152,062
Ouvrages en fer ou en acier	78,842	69,600
Vinaigre	2,239	2,872
Bois de teinture pulvérisés et non pulvérisés	50,818	57,990
Ocre et craie	7,534	7,648
Chanvre, lin et étoupe	16,027	14,657
Froment	2,377,957	2,515,784
Autres céréales	705,483	725,082
Verreries	43,569	42,024
Meubles et objets en bois	26,986	24,486
Café et ses succédanés	142,382	152,264
Fromages	5,790	7,839
Garance et racine de garance	29,661	38,303
Cuirs	48,577	48,363
Ouvrages en cuir	7,681	7,484
Toiles et rubans de lin	46,429	45,312
Fils de lin et de chanvre, cordages	26,761	24,890
Machines et parties de machines	67,012	42,209
Farine	510,436	474,394
Métaux bruts, excepté le fer	29,806	38,836
Eaux minérales	9,476	10,876
Huiles communes grasses non aliment.	215,400	247,470
Huiles alimentaires	14,480	
Papier et carton de toute espèce	12,364	12,270
Riz	82,768	77,823
Semences	60,539	60,368
Sels	222,773	208,663
Soie et bourre de soie	21,914	22,750
Déchets de soie	17,670	16,510
Tissus de soie et de mi-soie	2,791	2,038
Savon	30,088	29,435
Fruits du Midi	47,477	46,509
Tabac en feuilles	77,547	80,386
Tabac manufacturé	18,224	18,387

Suif et autres matières grasses	19,182	21,805
Poteries fines	17,364	15,856
Poteries communes	13,288	12,164
Vin en tonneau	843,952	945,839
Vins, liqueurs et autres boissons spiritueuses en bouteilles	6,278	6,995
Laine brute	14,535	16,786
Laine filée	9,078	8,051
Manufactures de laine	42,434	40,122
Sucre	207,237	240,062
2° Exportations.		
Gros bétail ... têtes.	45,308	74,372
Menu bétail ... id.	44,308	49,040
Bois équarri, scié et charbon de bois, valeur en francs	6,382,030	7,108,961
Minerai de fer ... colliers.	7,205	4,261
Plâtre brut et en poudre	8,323	7,345
Chaux, tuiles, briques	17,056	17,052
Déchèts d'animaux, quintaux	7,896	7,634
Écorce et tan	20,576	14,672
Coton en laine	25,956	21,961
Coton filé	39,570	40,457
Coton manufacturé	162,822	180,680
Eau-de-vie et alcool	1,223	2,251
Beurre	14,047	30,008
Livres et musique	5,119	5,961
Droguerie et produits chimiques	4,005	5,080
Fer et acier bruts	19,634	26,368
Fer en barres, laminé, tôle et fil	5,540	16,597
Ouvrages en fer et fonte	16,439	15,811
Bois de teinture	11,045	11,907
Peaux et fourrures non apprêtées	42,576	47,317
Bourre de soie	4,784	6,084
Céréales et légumes secs	26,156	21,994
Meubles et objets en bois	12,048	12,994
Café	1,612	1,478
Fromage	185,432	233,607
Son	23,215	22,561
Os	15,933	19,131
Garance	1,691	2,068
Cuir	6,439	6,613
Ouvrages en cuir	567	1,037
Manufacture de lin	2,078	2,508
Drilles	3,348	4,920
Machines	53,519	61,111

Farine	10,467	11,993
Fruits séchés	3,524	6,234
Cidre et poiré	246	205
Huiles de toutes sortes	4,901	5,480
Riz	1,577	1,270
Graines à ensemencer	4,503	7,460
Colimaçons	1,218	1,069
Soie	8,923	7,914
Déchets de soie	6,809	6,839
Manufactures de soie et de mi-soie	39,486	36,335
Poterie	3,037	3,452
Chapeaux de paille	4,458	5,828
Tabac en feuilles	1,667	1,338
— manufacturé	9,321	9,585
Montres de toutes sortes	2,631	2,608
Vin	7,498	6,412
Tartre	2,651	3,155
Esprit d'absinthe	6,232	10,152
Laine brute	11,034	12,924
— filée	355	274
— manufacturée	2,998	2,960
Sucre	1,785	1,748

3° Transit.

	1864.	1865.
Bétail (gros et menu) têtes.	94,480	97,825
Bois de toutes sortes, planches, chaul, etc. colliers.	31,763	35,675
Marchandises diverses quint.	795,606	807,260

TURQUIE (EMPIRE DE).

Superficie, 2,085,596 kil. carrés.

		Habitants.
Dans la Turquie d'Europe proprement dite et les îles, non compris les pays tributaires		9,880,000
Dont : Chrétiens de toutes les communions	8,660,000	
Osmanlis	1,150,000	
Juifs	70,000	
Dans la Turquie d'Asie, la Syrie et l'Arabie, non compris les pays tributaires et vassaux		13,430,000
Dont : Musulmans de toutes sectes, *y compris* 4,500,000 *Osmanlis*	9,[illegible],000	

Chrétiens de toutes communions	4,300,000
Juifs	80,000
TOTAL général	23,340,000

Capitale, Constantinople, 855,000 habit.; avec la population flottante, près de 1,100,000 h.

FINANCES.

Budgets 1863-1864, 1864-1865.

Recettes.	Bourses. 1863-1864.	Piastres.	Bourses. 1864-1865.	Piastr.
Contributions directes	731,378	352	728,575	352
— indirectes	2,150,248	233	2,383,049	321
Postes	20,152	90	20,152	90
Tribut d'Égypte	80,000	»	80,000	»
— de Valachie	5,000	»	5,000	»
— de Moldavie	3,000	»	3,000	»
— de Servie	4,600	»	4,600	»
— de Samos	800	»	800	»
— du mont Athos	174	»	144	400
Ministère de la marine	12,069	244	12,876	278
— du commerce	1,347	216	927	315
— des trav. publ.	1,769	200	3,064	203
TOTAL en bourses	3,010,539	835	3,242,190	452
TOTAL en francs	331,159,363	70	356,640,988	45
Dépenses.				
Dette extérieure	351,570	299	458,048	50
— intérieure	460,373	115	493,906	286
Pensions	156,068	375	210,146	252
Liste civile	240,982	160	241,199	395
Ministère de la guerre	865,813	144	790,396	184
— de la marine	210,357	179	205,205	317
— de la justice	20,894	368	20,945	89
— des vacoufs	40,240	475	39,455	287
— de l'intérieur	352,239	257	368,235	215
— des affaires étr.	26,228	234	26,375	354
— du commerce et de l'indust.	3,990	229	4,785	243
— de l'instruction publiq. et des trav. publics.	9,430	86	12,588	42
— de la police	32,949	390	32,512	113
— des finances	130,434	144	136,364	84

Dépenses temporaires diverses	62,431	87	116,511	294
— Émigration des Circassiens..	5,000	»	50,000	»
TOTAL en bourses...	2,969,004	492	3,205,672	185
TOTAL en francs...	326,590,538	40	352,623,960	70
Excédant en bourses..	41,534	343	36,518	274
— en francs...	456,969	45	401,747	30

DETTE PUBLIQUE. — *Au 1er novembre 1865.*

Dette extérieure :

Emprunt 1854.	Dent, Palmer, Bischoffsheim et Ce.	3,000,000
— 1855.	Rothschild et Ce	5,000,000
— 1858.	Dent, Palmer et Ce	5,000,000
— 1860.	Mirès	2,037,000
— 1862.	Devaux, Ottoman Bank	8,000,000
— 1863 et 1864.	Banq. impér. de Turquie.	8,000,000
	TOTAL	31,037,000

Dette intérieure. — Par arrêté en date des 29, 30 et 31 mars 1865, les différentes dettes intérieures ont été converties en obligations du Grand-Livre de la dette générale de l'empire ottoman, garanties par les revenus généraux. Cette conversion établit le chiffre de la dette intérieure à 30,000,000 livres sterling.

Armée. — Pied de guerre, 170,376 h. ; pied de paix, 148,680 h.

Réserve (redif)	148,680
Auxiliaires	100,000
Irréguliers	87,000
	484,360

On croit pouvoir évaluer la production générale de la Turquie, en 1863, à deux milliards cinq cents millions de francs (1). C'est à cet accroissement de la production du

(1) Des relevés fournis par M. Dufour, il résulterait que l'importation en Turquie et en Perse serait d'environ 400 millions de fr., que l'exportation de ces deux pays réunis dépasserait 600 millions, et qu'en comprenant dans cette dernière branche des échanges (l'exportation) les envois des Principautés danubiennes, de la Russie méridionale, de la Transcaucasie et de l'Égypte, l'ensemble des produits que le bassin du Levant expédie à l'*Europe et au reste du* monde atteindrait près de 1 milliard 900 *millions. Ces évaluations sont nécessairement approximatives.*

pays qu'il faut attribuer le développement des relations commerciales de l'Orient avec l'Europe; car la population de la Turquie proprement dite est loin d'avoir augmenté. En voici le dénombrement d'après des renseignements dignes de foi :

Aperçu de l'importation en Turquie en 1862 (1).

D'Angleterre :	fr.	
Cotonnades de toute sorte et cotons filés	80,000,000	130,000,000
Houilles	7,500,000	
Fer brut	1,500,000	
Tissus de soie — de laine Cuivre, zinc et ferblanc Plomb en saumons et laminé Drogueries, indigo, cochenille et amidon Couleurs de toute sorte Beurre, poissons, thé Café et sucre Faïence et verrerie	41,000,000	
De France :		
Soieries	15,000,000	90,000,000
Cotonnades de toute sorte	12,000,000	
Étoffes de laine, draperie et nouveautés	15,000,000	
Cuirs de toute sorte et de toute qualité	5,000,000	
Meubles	2,000,000	
Bijouterie	1,000,000	
Joaillerie	4,000,000	
Orfévrerie	5,000,000	
Cuivre, ferblanc, zinc et plomb en saumons et laminé Papeterie Substances alimentaires, boissons, beurre, fromage Bougies et amidon Toile cirée, quincaillerie et pointes de Paris Porcelaine, cristaux et verrerie Armes de guerre et de chasse, fer travaillé et grenaille Fez et modes Droguerie, cochenille et soufre raffiné	31,000,000	

(1) D'après M. Dufour.

De Suisse :

Cotonnades et soieries		10,000,000

De Moldo-Valachie :

Divers articles		8,000,000

D'Allemagne et d'Autriche :

Draperies et étoffes de laine	15,000,000	32,000,000
Cotonnades de toute sorte	3,000,000	
Bijouterie	4,000,000	
Ambre brut	1,000,000	
Porcelaine, cristaux et verrerie; Cuivre de toute sorte; Quincaillerie et fer travaillé; Droguerie, boissons et papeterie	9,000,000	

De Hollande :

Diamants	20,000,000	30,000,000
Café et sucre	7,000,000	
Fromage et tabac en carottes et à priser	3,000,000	

D'Italie :

Étoffes de soie; — de laine; Substances alimentaires, riz, farine et pâte de Gênes; Droguerie et soufre		6,000,000

De Belgique :

Draperie, étoffes de laine et cotonnades	3,000,000	6,000,000
Armes de guerre et de chasse	1,000,000	
Verre à vitres et bouteilles	1,500,000	
Cuivre, ferbl. papeterie et bougies	500,000	

De Grèce :

Cuirs de toutes qualités	1,000,000	3,000,000
Étoffes de laine; Meubles tels que chaises; Substances alimentaires, boissons et fromage	2,000,000	

De Russie :

Caviar, beurre, suif et bougies; Étoffes de soie; Laines, cordages, céréales et bestiaux		10,000,000

D'Amérique :

Spiritueux	4,000,000	10,000,000
Fer et fonte travaillés, bougies	2,000,000	
Café et sucre brut	4,000,000	

TOTAL de l'importation 335,000,000

Produits exportés de la Turquie proprement dite et de ses vassales, l'Égypte et la Moldo-Valachie.

	Turquie proprement dite.	Égypte.	Servie, Moldo-Valachie et Bessarabie roumaine.	Total pour tout l'empire ottoman.
Cocons, soie, fris., grain. de v. à soie.	69,662,000	120,000	2,250,000	72 032,000
Cotons............	206,833,000	990,000,000	»	1,196 833,000
Lain., tap., châles.	58,262,500	»	8,750,000	67,012,500
Poils de chèvre....	15,120,000	»	»	15 120,000
Peaux brutes div..	6,190,000	»	300,000	6,490,000
Céréales.........	60,990,881	»	57,560,937	118,551,818
Graines oléagineus.	33,687,412	»	18,115,625	51,803,037
Tabac............	28,125,000	»	»	28,125,000
Opium scammonée, safran, salep......	9,842,000	»	»	9,842,000
Essence de roses...	1,153,600	»	»	1,153,600
Garance, graine ja., noix de galle vallon.	18,568,000	»	»	18,568,000
Gomme mastic, gom. adragant..........	3,812,500	»	»	3,812,500
Cire jaune, Éponges. suif............	4,408,750	»	200,000	4,608,750
Fruits secs, y comp. les pistaches et les caroubes.........	29,230,000	»	»	29,230,000
Fruits frais........	1,740,000	»	»	1,740,000
Huile d'oliv. et oliv.	23,200,000	»	»	23,200,000
Vins.............	4,375,000	»	»	4,375,000
Bois divers........	6,050,000	»	6,000,000	12,050,000
Cuivre 1re fusion, minerais, chevaux.	4,900,000	93.776.562		4,900,000
Total général.............				1,669,447,[illegible]

586.150.643

MOUVEMENT MARITIME EN 1863.

Navigation du Danube. — Cette navigation est à peu près exclusivement entre les mains de la Compagnie autrichienne dite de *Navigation du Danube*, qui, au 1er janvier 1864, possédait 130 bateaux à vapeur, jaugeant ensemble 12,268 tonnes et 492 chalands, jaugeant 98,176 tonnes. De Donawerk à Soulina, elle compte 114 stations, dont 14 sur territoire turc. Pendant la même année ses recettes ont été de 4,745,920 francs, savoir :

Transport des passagers, 1,114,415 fr.; frêt des marchandises, 3,461,400 fr.; frêt d'espèces monnayées, 74,935 francs.

Les dépenses ont été de 3,664,750 fr.

ÉGYPTE.

Superficie, 458,676 kil. carrés, dont un dixième environ est cultivé — Population, 5,125,000 hab. — Capitale, le Caire, 350,000 hab.

Autres villes : Alexandrie, 160,000; Damiette, 37,000; Rosette, 18,500 hab.

Finances. — Les chiffres officiels manquent, mais la moyenne du revenu est de 98,750,000 fr.

Le tribut annuel payé à la Porte est de 80,000 bourses (10,000,000 fr.). D'après le hatti-achérif du 13 février 1841, il est de 1,133,000 piastres fortes d'Espagne.

Dette.

Dette flottante à la fin de 1859		125,000,000 fr.
Emprunt.	Août 1860 à Paris	28,000,000
—	Mars 1862	40,000,000
—	Août 1864 (Banques anglaises)	17,500,000
—	Oct. 1864 à Paris et à Londres	125,000,000
		335,500,000 fr.

Armée. — 24,000 hommes

L'égypte doit fournir au sultan un contingent en temps de guerre.

Marine (1862). — 7 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 9 corvettes, 7 bricks, 18 chaloupes canonnières, quelques petits bâtiments et 27 transports.

PRINCIPAUTÉS-UNIES.

Superficie, 141,603 kil. carrés. — Popul., 4,500,921 h. dont 125,000 cathol., 100,000 israélites, 18,903 protestants.

FINANCES. — *Budget de 1865.*

Recettes.

	Piastres.
Contributions directes	47,383,844
— indirectes	29,905,750
Domaine de l'État	40,532,155
Postes et télégraphes	5,600,000
Divers	8,445,218
Extraordinaires	27,299,710
	159,166,677

Dépenses.

	Piastres.
Conseil des ministres	406,000
Conseil d'État	487,000
Ministères. Intérieur, travaux publics, agriculture et commerce	38,087,[illegible]
— Affaires étrangères	4,765,344
— Justice, instruction publique et cultes	32,482,[illegible]
— Guerre	39,713,[illegible]
— Finances	45,529,271
	196,610,222
Excédant : piastres	306,436

Dette. — La Moldavie avait en 1856 9 1/2 millions de piastres de dettes, la Valachie à la fin de 1857 au moins 14 millions, non compris 6 millions pour le rachat de la servitude en Moldavie. Un emprunt de 916,000 livres sterling a été contracté avec des capitalistes de France et d'Angleterre, au mois d'août 1864.

Armée. — 14,000 hommes.

SERBIE.

Superficie, 54,610 kil. carrés. — Population, 1,116,668 habitants. Capitale, Belgrade, 22,760 habitants.

Budget de l'exercice 1865 (En piastres d'impôt, chacun valant 42 centimes).

Recettes.

Revenus des propriétés de la principauté ; dîmes, 25,000 ; fermage, etc., 320,000 ; intérêts de capitaux, 20,000 ; imprimerie de l'État, 250,000 ; haras, etc., 30,000 ; postes, 185,000 ; télégraphes, 150,000 ; institutions de crédit, 320,000 ; total...	1,300,000
Contributions. Capitation des 212,000 contribuables, 15,444,000 ; taxes des bohémiens nomades, 66,000 ; taxes des domestiques, 120,000 ; total	15,630,000
Douanes	3,800,000
Taxes judiciaires et administratives	1,397,000
Revenus casuels et extraordinaires	4,402,385
Droits régaliens	1,000,000
TOTAL	27,529,385

Dépenses.

Liste civile	1,200,000
ribut à la Porte	1,176,005

Subventions au patriarche de Constantinople.....	5,040
Assemblée nationale..........................	30,000
Sénat......................................	488,368
Pensions et subsides........................	854,367
Dépenses imprévues.........................	1,246,000
Sécrétariat du prince........................	14,400
Contrôle....................................	275,496
Dépenses des ministères : justice, 2,994,342 ; culte, et instruction, 2,405,547 ; extérieur, 952,695 ; intérieur, 5,545,837 ; finances, 1,653,272 ; guerre, 7,434,836 ; trav. publics, 1,284,960 ; ensemble..	22,239,459
TOTAL...............	27,529,385

Valeur des immeubles du pays.. 234,189,000 fr.

Commerce en 1863.

	Importation. Piastres.	Exportation. Piastres.	Transit. Piastres.
Autriche....	50,128,515	83,377,341	2,629,108
Turquie...........	12,058,029	15,170,149	9,407,734
Valachie..........	16,701,350	2,599,520	1,493,584
TOTAL..........	78,887,894	101,147,010	13,530,426

URUGUAY (RÉPUBLIQUE DE L').

Superficie : d'après la nouvelle délimitation de frontières avec l'empire du Brésil, 63,322 milles de 60 au degré, soit : 7,084 lieuës carrées de 20 au degré, ou 218,452 kilom. carrés.

Population, d'après les recensements de 1859 et 1860, environ 241,000 hab., tant nationaux qu'étrangers.

Capitale, Montevideo, siége du gouvernement. En 1862, par suite de l'annexion des bourgades du Cordon et de la Aguada, 60,230 habitants, savoir : 32,150 nationaux, 24,310 étrangers et 3,770 gens de couleur,

Finances. — Le revenu total de la République est annuellement d'environ 10 ou 11 millions de piastres fortes, soit 50 ou 55 millions de fr.

Dette publique en 1860 : environ 20 millions de piastres, dette de 50,000 liv. sterl. réglée avec la Grande-*Bretagne non comprise*. La dette consolidée seule mon-

tait, en 1861, à 4,500,000 piastres portant intérêt à 6 p. 100.

A ces dettes il faut ajouter l'indemnité franco-anglaise pour préjudices de guerre s'élevant à 4,000,000 de piastres, à 5 p. 100 par an et quelques autres qu'on s'occupe de régler définitivement et qu'on évalue à 2,000,000 de piastres.

En 1863, le gouvernement a émis pour 2 millions et demi de piastres d'obligations à 6 p. 100 pour faire face aux frais de la guerre contre le général Florès.

Armée. — 2,800 hommes environ, dont 1,300 dans la capitale, plus une garde nationale de 20,000 hommes.

Agriculture et commerce. — La valeur de la propriété foncière qui a presque doublé dans les dix dernières années a été estimée à 140 millions de piastres, celle des bestiaux (bœufs, moutons, chevaux et mules) à plus de 50 millions de piastres.

Commerce. — L'importation s'est élevée en 1862 à 12 millions, l'exportation à 10 millions de piastres.

Le nombre des navires d'outre-mer entrés dans les ports de la République a été en 1858 de 723, jaugeant ensemble 162,773 tonneaux, et celui des bâtiments de cabotage de 1,701 jaugeant 88,043 tonneaux. Les navires d'outre-mer se sont ainsi répartis : 86 brésiliens, jaugeant 17,081 tonneaux; 110 français, 35,203 tonneaux; 123 espagnols, 33,788 tonneaux; 265 anglais, 84,718 tonneaux et 28 italiens, 4,429 tonneaux.

VENEZUELA (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie, 1,101,315 kilom. carrés. — Population en 1858, environ 1,565,000 hab. — Capitale, Caracas, 50,000 habitants.

FINANCES.

Recettes en 1856	20,525,275 fr.
Dépenses	20,525,275

Dette publique en 1859.

Dette intérieure	9,517,033 fr.
— extérieure	104,611,063
TOTAL	114,128,100 fr.

Armée. — 10,000 hommes.

Marine. — 2 frégates à vapeur et 4 goëlettes.

Commerce.

Importation en 1856	27,985,644 fr.
Exportation	32,180,520
TOTAL	61,166,164 fr.

Navigation en 1855. — 1,158 bâtiments, jaugeant 172,055 tonneaux.

WURTEMBERG (ROYAUME DE). 186

Superficie, 19,450 kil. carrés. — Population, 1,720,708 habitants. — Capitale, Stuttgart, 56,503 hab.

Autres villes : Ulm, 22,736; Esslingen, 15,059; Heilbronn, 14,333; Reutlingen, 13,449.

FINANCES. — *Budget de la période financière de 1864 à 1867.*

Recettes.	Florins.	Dépenses.	Florins.
Domaines	15,077,654	1864-1865	16,467,307
Impôts directs.	11,190,000	1865-1866	16,984,232
Impôts indir.	14,692,682	1866-1867	17,741,169
Reliquats	10,266,449	TOTAL	51,192,708
TOTAL	51,226,785	Excédant	34,077

Voici la division de la dépense par services :

Liste civile	897,556 fl.
Apanages	278,192
Dette publique	4,044,460
Rentes	54,939
Indemnités	47,316
Pensions de retraite	680,100
Traitements de disponibilité	15,000
Gratifications	105,000
Conseil privé	43,483
Département de la justice	1,180,185
— de l'extérieur	317,481
— de l'intérieur	1,865,216
— du culte et de l'instr. publique	2,356,911
— de la guerre	3,966,012
— des finances	913,604

Indemnités allouées aux membres des

chambres	187,778
Fonds de réserve	70,000
TOTAL	16,984,282

Dette.

Au 30 juin 1859	54,792,802 fl.
Au 30 juin 1860	63,426,292
Au 30 juin 1861	71,104,642
Au 30 juin 1862	70,243,442
Au 30 juin 1863	76,575,802

Armée. — Pied de paix, 10,000; pied de guerre 25,000 hommes.

ZOLLVEREIN.

Association douanière allemande.

	Habitants au au 3 déc. 1864.
Prusse et territoires, ensemble	19,642,984
Luxembourg	202,967
Bavière et territoires	4,813,076
Saxe royale	2,343,994
Hanovre et territoires, ensemble	1,943,772
Wurtemberg	1,748,328
Bade	1,425,478
Hesse Électorale	716,889
Grand-duché de Hesse et territoires	871,839
Thuringe, savoir :	
Les cercles prussiens, Erfurt, Schleusingen, Ziegenrück, les villages de Mollschütz et Kischlitz	112,607
Schmalkalden (Hessse-Électorale)	28,174
Saxe-Weimar	266,638
Saxe-Meiningen, avec Abt-Loebnitz (Prusse)	178,065
Saxe-Altenbourg	141,891
Saxe-Cobourg-Gotha	159,117
Schwarzb.-Sondershausen, la haute-seigneurie	28,649
Schwarzbourg-Rudolstadt, idem	57,560
Reuss, ligne aînée	43,881

Reuss, ligne cadette	86,472
Kaulsdorf (Bavière)	506
Thuringe, ensemble	1,103,530
Brunswick et territoires, ensemble	268,523
Oldenbourg et territoires, ensemble	244,407
Nassau	468,311
Ville libre de Francfort	92,244
TOTAL général du Zollverein	35,886,282

Recettes du Zollverein en 1864 et leur répartition.

ÉTATS.	Étendue des frontières.	Recettes brutes.	Recettes nettes.	Part de chaque État.
Prusse	581	13,816,531	12,664,438	10,963,143
Luxembourg.	127	134,972	27,366	114,896
Bavière	53 1/4	1,423,512	1,043,427	2,728,385
Saxe (roy.)	60	2,670,397	2,507,088	1,293,028
Hanovre	140	1,960,364	1,435,145	2,176,166
Wurtemberg.	3 1/2	488,663	467,467	999,858
Bade	67 2/5	1,191,829	843,253	793,590
Hesse élect.	»	363,115	363,114	412,957
Hesse grand-ducale	»	515,086	505,466	508,141
Thuringe	»	314,624	314,623	621,645
Brunswick	»	267,994	250,630	149,698
Oldenbourg	33 7/8	220,292	106,306	272,002
Nassau	»	102,000	99,695	263,996
Francfort	»	899,735	669,487	»
Ensemble	1066 1/40	24,369,114	21,297,505	21,297,505

Sucre. — Voici quelle a été l'importance de la fabrication du sucre de betterave, dans le Zollverein, pendant la période de 1850 à 1864.

ANNÉES.	Nombre de fabriques en activité.	Quantité de betteraves travaillées. en quintaux.
1850-51	104	14,724,308
1854-55	222	19,188,402
1860-61	247	29,354,031
1861-62	247	316,92,394
1862-63	247	36,719,258
1863-64	253	39,911,520

D'après des données officielles, la fabrication du sucre indigène dans le Zollverein a absorbé, pendant la campagne 1864-65, 41,641,204 quintaux (de 50 kilogrammes) de betteraves, qui se sont partagés entre 270 raffineries en activité.

Le nombre des raffineries du Zollverein a augmenté de 17 pendant la dernière campagne et ces établissements ont consommé environ 1,730,000 quintaux de matière première de plus qu'en 1863-64 et près de 5 millions de quintaux de plus qu'en 1862-63.

La moyenne du rendement, dans la dernière campagne, a été de 1 sur 12,2, au lieu de 1 sur 12,5, c'est-à-dire qu'il n'a fallu que 12,2 quintaux de matière première pour produire un quintal de sucre. On calcule, d'après cela, que cette production s'est élevée à 3,413,214 quintaux au lieu de 3,023,600 quintaux en 1863-64 et 2,760,849 quintaux en 1862-63.

Production minérale en 1863.

Production des mines.	Nombre des mines.	Produit en quintaux.
Houille	671	388,184,152
Anthracite	843	109,189,899
Fer	2,018	47,494,909
Or et argent	207	694,288
Mercure	5	55
Plomb	191	3,216,948
Cuivre	94	2,811,586
Zinc	63	5,833,864
Étain	48	4,273
Cobalt	9	35,775
Arsénic	4	39,290
Antimoine	5	5,247
Maganèse	214	364,847
Alun	3	340,007
Vitriol	24	792,263
Graphite	37	16,077
Asphalte	2	10,300
Castine	19	105,543

Production des usines.	Nombre des mines.	Product. en quintaux.
Fer brut	307	14,611,477
Fonte de première fusion	40	1,191,061

e de seconde fusion..............	839	3,363,809
en barres et cylindres.........	489	8,745,185
....	34	4,224,621
ie fer.........................	159	633,638
r brut.........................	6	447,969
r..............................	177	1,085,009
....	2	94
nt.............................	47	136,512
ure............................	»	»
ib.............................	18	747,708
re.............................	40	113,654
re jaune.......................	45	38,878
....	54	1,512,026
l..............................	7	2,207
uits de fabriques de safre......	6	18,825
el.............................	6	12,099
nic............................	3	11,891
moine..........................	3	1,370
....	13	32,810
ol.............................	9	92,029
re.............................	1	7,062
lines :		
gemme..........................	65	5,569,120
ommun..........................	7	2,712,509
et jaune.......................	»	183,982
ie calcaire....................	18	144,491

Nombre des usines dans les États du Zollverein.

se.............	3,170	Wurtemberg........	66
lt.............	29	Bade..............	94
e..............	1	Hesse électorale....	105
leck-Pyrmont..	7	— grand-ducale.	94
mbourg........	19	Thuringe..........	367
re............	687	Oldenbourg.........	9
....	711	Nassau.............	678
vre et Brunsck............	293	TOTAL.............	6,822

Assurances sur la vie.

	Polices souscrites dans l'année.		Nombre des polices à la fin de l'année.	
42	5,236	5,892,909	16,980	57,568,918
20	14,645	16,382,098	90,126	100,684,400
26	42,209	35,621,323	183,812	176,607,810
27	47,368	43,563,903	194,818	203,306,761
27	55,357	50,649,634	220,394	[illegible]

s assurances ont payé

En 1862 :	2,743,276 thal.	pour	3,063	décès.
— 1863 :	3,423,078 »	»	3,408	»
— 1864 :	3,637,507 »	»	3,852	»

Pour le commerce du Zollverein pendant une série d'années et pour divers autres renseignements, voir l'*Annuaire* de 1865.

CAISSES D'ÉPARGNE DE DIVERS PAYS.

ANGLETERRE. — Le nombre des déposants qui était au 20 novembre 1863 de 1,555,656 ne se trouvait plus au 20 novembre 1864 que de 1,492,771 et la somme totale des dépôts était descendue à 41,262,185 livres sterling, soit un milliard trente-un millions cinq cent cinquante-quatre mille francs. Toutefois ces chiffres sont encore relativement bien considérables eu égard à ceux des caisses d'épargne dans les autres pays.

AUTRICHE (*Vienne*). — La première caisse d'épargne autrichienne à Vienne au commencement de l'année 1864 comptait 157,288 déposants pour un solde de 34,614,000 florins, soit 69,228,000 francs; au 31 décembre 1864, le nombre des déposants n'était plus que de 150,725 et le solde qui leur appartenait s'élevait à 33,557,000 florins, soit 67,114,000 francs. Ces chiffres donnent pour l'année 1864 une diminution de 6,563 déposants et de florins 1,057,000, soit 2,114,000 francs. Le rapport que nous avons eu sous les yeux attribue cette diminution aux besoins de la population qui se multiplient chaque année et au développement des institutions de crédit qui offrent un placement plus avantageux des capitaux.

WURTEMBERG (*Stuttgart*). — La caisse d'épargne wurtembergeoise a présenté pour l'année 1864 une augmentation de 17,343 comptes et de 553,000 florins, soit 1,106,000 francs. Le nombre des déposants qui était au 1er janvier 1864 de 246,972 s'élevait au 31 décembre de la même année à 263,315 et la somme totale des dépôts, de florins 7,565,000, soit 15,130,000 francs, montait à 8,118,000 florins, soit 16,236,000 francs.

BELGIQUE (*Bruxelles*). — Au 31 décembre 1863, il y

avait 25,050 dépôts individuels et 1,363 dépôts d'administration, et le solde qui leur était dû était de 15,053,200 fr. pour les premiers et 2,581,800 fr. pour les secondes, soit ensemble 17,635,000 fr.

Au 31 décembre 1864, le solde n'était plus que de 17,029,000 fr., savoir : 14,605,200 fr. pour 24,160 livrets de particuliers, et 2,423,800 fr. pour 1,291 livrets d'administration. L'année 1864 a donc présenté une diminution de 890 livrets particuliers et de 72 livrets d'administration, soit ensemble 962 livrets. Le solde dû aux particuliers diminuait de 448,000 fr., et celui dû aux administrations de 158,000 fr., soit au total une diminution de 606,000 fr. La moyenne des livrets a peu changé, elle est de 605 fr. pour les livrets de particuliers et de 1,878 pour les livrets d'administration.

LIÉGE. — Nous voyons dans les documents que nous avons sous les yeux, que la Banque liégeoise et caisse d'épargne établissait ainsi le bilan de la caisse d'épargne au 31 décembre 1864.

Solde du compte des dépôts sur livrets particuliers.	945,400
Solde du compte des dépôts sur livrets d'établissements publics............................	3,655,500
TOTAL....................	4,511,000

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN. — La caisse d'épargne de Francfort-sur-le-Mein comptait, au 31 décembre 1863, 8,938 déposants, avec un solde de 3,455,000 fl., soit 6,910,000 fr. Au 31 décembre 1864, le nombre des déposants était de 9,093, et le solde de 3,453,000 flor., soit 6,906,000 fr.

Le résultat de l'année 1864 est donc une augmentation de 155 déposants, tandis que le solde a diminué de 2,000 fl., soit 4,060 fr.

ESPAGNE (*Madrid*). — La caisse d'épargne de Madrid devait le 31 décembre 1864 à 14,833 déposants un solde de 27,471,500 réaux, soit 6,868,000 fr. Au commencement de ladite année 1864, le capital dû à 14,974 déposants était de 27,532,000 réaux, soit 6,888,000 francs; d'où il résulterait qu'il y a eu en 1864, diminution de 141 déposants et de 61,000 réaux, soit 15,000 francs, diminution

insignifiante que les directeurs de cette caisse attribuent aux placements que l'on fait sur des fonds offrant de plus gros intérêts que la caisse.

Barcelone. — Au 1er janvier 1864, la caisse d'épargne de la province de Barcelone comptait 15,184 déposants et à la fin de 1864, le nombre s'élevait à 16,130, soit une augmentation de 946; le montant des dépôts s'élevait au 31 décembre 1864 à 16,652,000 réaux, soit 4,163,000 francs.

SUISSE. *Neuchâtel.* — Années 1863 et 1864 :

Au 31 décembre 1863 le nombre des déposants est de 13,235 et leurs dépôts s'élèvent à la somme de 10,442,900 fr.; au 31 décembre 1862 ce nombre était de 12,446 et leurs dépôts s'élevaient à la somme de 9,740,400 francs; le nombre des déposants a ainsi augmenté en 1863 de 789 et les dépôts ont augmenté de 702,500 francs.

Au 31 décembre 1864 le nombre des déposants était de 13,683 et le montant des dépôts de 10,813,600 francs; il y a eu en 1864 augmentation de 448 déposants et le solde des dépôts s'est accru de 370,600 francs.

Genève. — Au 31 décembre 1863, la caisse d'épargne de Genève devait à 13 544 déposants une somme de 5,323,500 francs; au 31 décembre 1864, le nombre de ses déposants s'élevait à 14,407, et le solde qui leur était dû à 5,887,200 francs, d'où résulte pour 1864 une augmentation de 863 déposants et de 564,300 francs dans le solde leur revenant.

Aarau. — La caisse d'épargne d'Aarau devait, au 31 décembre 1864, à 4,595 déposants, un solde de 714,200 francs; au 31 décembre de l'année précédente, ce solde était de 725,700 francs; il y a donc eu en 1864 diminution de 11,500 francs.

Fribourg. — A l'époque de la dernière clôture des comptes de la caisse d'épargne de la ville de Fribourg, le 30 septembre 1864, le nombre de ses déposants était de 1,469, et le montant des dépôts de 485,900 francs; au 30 septembre de l'année précédente le solde dû à 1,443 déposants était de 523,800 fr. Il résulte de ces chiffres que le nombre des déposants s'est accru de 26, tandis que le solde diminuait de 37,900 fr.

Saint-Gall. — Au 1er novembre 1863, la caisse d'épargne de Saint-Gall comptait 9,600 déposants, pour un solde de 4,933,200 fr. Au 31 octobre 1864, le nombre des déposants n'était plus que de 8,882, et le montant des dépôts de 4,466,700 fr., soit une diminution de 718 déposants et de 466,500 fr. dans le chiffre des dépôts.

Zurich. — A la fin de l'année 1864, la caisse d'épargne de Zurich comptait 15,535 déposants et le solde qui leur était dû s'élevait à 3 millions 788,000 fr.

ITALIE (*Turin*). — Au 1er janvier 1864, le nombre des déposants s'élevait à 9,425, il diminuait pendant l'année 1864 de 29, et n'était plus, au 31 décembre 1864, que de 9,397. Le montant des dépôts qui était, au commencement de l'année, de 3,245,100 fr., diminuait de 300,100 fr. et n'était plus, au 31 décembre 1864, que de 2,945,000 fr.

Lombardie. — En 1862, ces caisses étaient au nombre de 16; en 1863, il y en avait 29, et, en 1864, 31 caisses étaient en activité. Le nombre des livrets, en 1864, s'est élevé de 132,021 à 141,586, soit une augmentation de 9,565 pendant l'année, et le solde dû aux déposants qui, au 1er janvier 1864, était de 97,433,300 fr., s'élevait, au 31 décembre 1864, à 108,499,700 fr., soit une augmentation de 11,066,400 fr.

Florence. — La caisse d'épargne de Florence au 1er janvier 1863 comptait 26,619 déposants dont le solde s'élevait à 10,941,000 fr.; au 31 décembre 1863 le nombre des déposants s'élevait à 27,623 et le montant des dépôts à 11,546,500 francs, soit une augmentation de près de mille livrets et d'une somme de 605,500 francs dans le solde dû aux déposants.

Provinces de Florence, de Livourne, de Lucques, de Pise et d'Arezzo. — Le nombre des livrets dans ces diverses caisses d'épargne était au 1er janvier 1864 de 42,200 et au 31 décembre 1864 de 42,754, soit une augmentation de 554 déposants. Au commencement de ladite année 1864, le montant des dépôts était de 22,202,500 fr. et à la fin de l'année il n'était plus que de 20,982,800 fr., soit une diminution de 1,219,700 fr.

Rome. — Le nombre des livrets, qui était au 1er janvier 1864 de 22,535, s'élevait au 31 décembre 1864 à

23,954, soit une augmentation de 1,419 déposants. Au commencement de l'année 1864, le montant des dépôts s'élevait à 2,865,400 écus romains, soit environ 14,327,000 francs et, à la fin de ladite année, il était de 3,052,100 écus, soit environ 15,260,500 fr.; il y a donc eu en 1864 augmentation dans le montant des dépôts de 933,000 francs environ.

CINQUIÈME PARTIE.

VARIÉTÉS.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES (AVRIL 1865. — MARS 1866).

Bureau. — Le renouvellement du bureau a porté à la présidence M. Léonce de Lavergne, vice-président, en place de M. Wolowski ; M. de Parieu a été élu vice-président.

Commissions. — MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Louis Reybaud ont été maintenus dans la commission administrative de l'Institut.

Décès et Élections. — L'Académie a perdu, le 10 novembre 1865, M. Dupin aîné ; le 9 mars 1866, M. Bérenger, et le 30 mars suivant, M. Gustave de Beaumont. A la fin du 1er trimestre, où se termine la présente notice, le premier de ces trois membres est seul remplacé. M. Dupin aîné, ancien président de la Chambre des députés, proreur général à la Cour de cassation, devait ses illustracutions académiques à ses immenses travaux d'avocat, de magistrat, d'écrivain et d'orateur politique. Il a été remplacé, à la section de législation, par M. Delangle, déjà membre de la section de politique, conformément aux antécédents de l'Académie (MM. Jouffroy, Villermé, Laferrière). M. Bérenger avait brillé comme criminaliste.

Après avoir conquis sa réputation dans les lettres par ses livres sur l'esclavage aux États-Unis (*Marie*), sur l'Irlande et sur le système pénitentiaire, après avoir brillé dans le Parlement comme député libéral, après avoir honorablement représenté notre pays à l'étranger comme ambassadeur, M. Gustave de Beoumont avait consacré ses

dernières années à la publication d'une nouvelle édition des œuvres de M. de Tocqueville, auquel l'unissait depuis sa jeunesse une intime amitié et une collaboration assidue.

M. Wolowski a honoré dans son discours d'adieu la mémoire de M. Dupin aîné; M. de Lavergne a consacré, par deux notices, les titres de MM. Bérenger et Gustave de Beaumont à l'estime des contemporains et aux souvenirs de l'Académie.

L'Académie a nommé correspondants : 1° dans la section de morale, M. Naville, en remplacement du baron de Wessemberg, décédé ; — 2° dans la section de politique, M. Henri Reeve, en remplacement de M. Everett, décédé; — 3° dans la section d'économie politique, M. Fonblanque, en remplacement de M. Jacob William, et le comte Arrivabene, en remplacement de M. Senior, l'un et l'autre décédés; — 4° dans la section d'histoire, M. Milmann, en remplacement de M. de Raumer, nommé associé étranger.

A la suite de délibérations approfondies, l'Académie a décidé de proposer au gouvernement la suppression de la section de *Politique, administration et finances*, dont les membres seraient répartis entre les autres sections. Ces membres sont : MM. d'Audiffret, P. Clément, de Cormenin, de Parieu, Dumon, Vuitry, Baudrillart, Husson, Mortimer-Ternaux.

L'Académie a entendu, pendant l'année 1864-1865, la lecture des Mémoires, Fragments et Rapports suivants.

SECTION DE PHILOSOPHIE. — M. Saint-Hilaire a achevé la lecture d'un grand travail sur le Japon, destiné à faire connaître, d'après les contemporains les plus dignes de foi, l'organisation politique, sociale et économique d'un pays qui s'ouvre enfin à la science et au commerce de l'Europe. — Le même membre a lu l'introduction destinée à sa traduction du *Traité du ciel*, par Aristote, ce qui a donné lieu à l'éloquente revendication de M. Cousin en l'honneur de Philolaüs, l'inventeur du mouvement de la terre, injustement méconnu par le philosophe grec.—M. Ad. Franck a lu divers chapitres d'une *Étude sur Martinez Pasqualis, ses doctrines mystiques et son influence sur Saint-Martin* (le philosophe inconnu) : cette étude est devenue un livre sous le titre de : Le Mysticisme au XVIIIe

siècle. Le même membre a lu un mémoire sur l'ouvrage de J.-B. Vico, ayant pour titre : *le Principe unique et la fin unique du droit universel*. Le même membre a fait divers rapports : 1° sur une nouvelle traduction, par M. Pradier-Fodéré, du *Traité de la paix et de la guerre*, de Grotius : 2° sur un ouvrage de M. Ubicini, intitulé : *les Serbes de la Turquie ;* 3° sur un ouvrage de M. Frigier, intitulé : *les Juifs algériens*. — M. Ch. Lévêque a lu une étude sur *la Cause et la liberté selon les principaux philosophes grecs*, et en particulier sur *le Libre arbitre dans Platon*.

SECTION DE MORALE. — M. Augustin Cochin a lu un mémoire sur *les Petites assurances sur la vie par l'État dans les bureaux de poste en Angleterre ;* intéressant exposé de ce qui a été tenté dans cette direction en un pays qui est signalé comme antipathique à toute intervention de l'État dans les affaires privées. — Le même membre a lu un mémoire sur la manufacture des glaces de Saint-Gobain de 1665 à 1865, un des rares établissements qui ont traversé un période de deux siècles. — M. Paul Janet a lu un mémoire sur *un Précurseur français de Hegel au* XVIII*e siècle ;* le bénédictin Deschamps, auteur d'un ouvrage inédit, intitulé : *le Vrai système*, qui respire le plus parfait athéisme. — Le même membre a raconté les origines, les travaux et les vicissitudes d'*une Académie politique sous le cardinal de Fleury*, de 1724 à 1731 ; institution consacrée aux mêmes recherches que la présente Académie, mais avec des incursions sur le terrain de la politique courante qui la perdirent. Ce mémoire a été lu en séance générale des cinq Académies de l'Institut. — M. Louis Reybaud a terminé son enquête sur la *Condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie de la laine*. La Picardie, la banlieue de Paris, et puis l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, etc., ont été l'objet de ses lectures, qui ont révélé à côté des grands progrès dans l'industrie, bien des vices et de misères dans les populations industrielles. — M. Ch. Lucas a fait un rapport verbal sur divers ouvrages relatifs à la peine de mort et au régime pénitentiaire (de MM. *Ducpétiaux*, *Léon* Vidal, J. de Lamarque, Parchappe.)

M. Jules Simon a lu un fragment intitulé : *les Sociétés coopératives de construction de logements*, chapitre détaché de son ouvrage sur *le Travail*, nouveau fleuron de cette couronne de livres à la fois savants, littéraires et populaires qui comprennent : *le Devoir*, *la Religion naturelle*, *la Liberté*, *l'Ouvrière*.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE. — M. Giraud a communiqué un nouveau chapitre de son *Histoire de Saint-Évremond*, relatif à *Ninon de Lenclos* et *Mme de Maintenon*, tableau des mœurs élégantes mais très-légères de la belle épicurienne du XVIIe siècle et des humbles débuts de la veuve Scarron. — M. Renouard a lu un mémoire sur *le Chômage des dimanches et jours fériés*, favorable à l'abolition de la loi de 1814, par une loi nouvelle, à défaut d'une jurisprudence qui se croit liée par les textes.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET STATISTIQUE. — M. de Lavergne a fait un rapport sur l'*Économie rurale de la Néerlande*, par M. de Laveleye, complément du livre du même auteur sur l'*Économie rurale de la Belgique*. — Le même membre a lu une note sur *le Taux des monnaies d'argent sous le règne de Henri IV, à la fin du* XVIe *siècle*. — M. Michel Chevalier a fait sur l'ouvrage de M. Jules Duval, intitulé : *les Colonies et la Politique coloniale de la France*, un rapport qui a donné lieu à une importante discussion entre cet académicien et MM. Giraud, Passy et Baudrillart, dont s'est dégagé, comme conclusion finale, un hommage au génie colonisateur de la France, malgré de contraires apparences. — M. Hippolyte Passy a fait un rapport sur un ouvrage de M. Giovanni Bruno, professeur d'économie politique, à Palerme, intitulé : *la Science de l'ordre social* ou *Nouvelle exposition de l'Économie politique;* deux volumes ont paru sur les quatre qui doivent composer l'ouvrage. — Le même membre a fait deux autres rapports, l'un sur un ouvrage de M. Jacques Maissiat, intitulé : *Jules César en Gaule*, et l'autre sur un ouvrage en cinq livraisons de M. d'Escayrac de Lauture, intitulé : *Mémoires sur la Chine*, recueil des observations et des recherches de l'auteur dont la captivité, fut un des épisodes les plus dramatiques

de la guerre de Chine; — sur un ouvrage de M. Friedlander, intitulé : *Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins.* — M. Wolowski a lu un mémoire sur *la Suspension des paiements de la Banque d'Angleterre et le Bullion-Report.* — Le même membre a commencé la lecture d'un travail sur *l'Histoire commerciale de la France; Mazarin et Cromwell.* — Le même membre a fait des rapports : 1° sur un ouvrage de M. Engel (Berlin), intitulé : *Preussische Statistik*; 2° sur trois ouvrages d'économie financière : *le Marché monétaire et ses crises depuis cinquante ans*, par M. Ém. de Laveleye; *la Mécanique de l'Échange*, par M. Cernuschi; *Les Métaux précieux considérés au point de vue économique*, par M. C. Roswag. — Et 3° sur un mémoire de M. Jules Duval, intitulé : *Second discours sur les rapports de la Géographie et de l'Économie politique* (l'Algérie).

Section de politique, administration et finances. — M. Dumon a fait un rapport verbal sur un ouvrage de M. Calmon, intitulé *William Pitt*, étude financière. — M. Pierre Clément a lu un mémoire sur les *Émeutes sous Louis XIV*, d'après des documents nouveaux, qui montrent sous un jour peu favorable l'état de la France sous le grand roi, et se rattachent aux grandes publications de l'auteur sur Colbert et le règne de Louis XIV. — M. Mortimer-Ternaux a lu un chapitre sur les *Élections municipales de Paris*, à la fin de 1792, fragment détaché de son *Histoire de la Terreur.* — M. de Parieu a fait un rapport verbal sur *la Délimitation de la Guyane française et du Brésil*, recueil des procès-verbaux des négociations engagées entre ces deux États et confiées au baron de Butenval pour la France, au vicomte de l'Uruguay pour le Brésil : la surface contestée est de cinquante lieues environ en largeur. — Le même membre a lu un rapport sur un écrit de M. Frédéric Hendriks, intitulé : *Monnayage décimal*, destiné à montrer par quelles transactions l'Europe entière pourrait arriver à l'adoption du système métrique.

Correspondants. — M. Quételet (de Bruxelles) a fait un rapport verbal sur un ouvrage intitulé : Statistique *internationale (Population)*, publié sous sa direction et celle de M. Heuschling, avec la collaboration des statisti-

ciens officiels des différents états de l'Europe et des États-Unis; là sont rapprochées les données les plus certaines obtenues jusqu'à ce jour, sur la population de la plupart des États civilisés. — M. Du Chatellier (du Finistère) a lu un mémoire sur *les Prisons et Détenus de l'an II de la République dans les départements placés sur la rive droite de la Loire*, nouveau témoignage ajouté à tant d'autres sur la sauvage violence des passions révolutionnaires aux premières années de la Convention.

LAURÉATS. — M. Levasseur a achevé la lecture de son *Étude sur la France industrielle en* 1789, introduction à un mémoire sur *l'Histoire des classes ouvrières depuis* 1789, précédemment couronné par l'Académie. — M. Batbie a lu un mémoire sur *la Révision du Code Napoléon*, au point de vue de la science économique : il a signalé de nombreuses et inutiles infractions aux droits de la liberté comme appelant un redressement.

SAVANTS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE. — M. Sévin, conseiller à la Cour de cassation, a lu un mémoire sur *les Origines révolutionnaires du Code Napoléon*, consacré, comme ce titre l'indique, à rechercher, dans les lois de la république, l'origine de la plupart des dispositions dont on fait honneur au Code impérial. — M. Perrens a lu une *Étude historique consacrée à la comtesse Mathilde de Toscane et au Saint-Siége*. — M. Éd. de La Barre Duparcq a lu un fragment sur les *Imitations militaires*. — M. Révilloud lit un mémoire sur *l'Histoire de la profession médicale sous l'empire romain*. — M. Calmon a lu un mémoire sur *le baron Louis considéré comme financier*. — M. Poirson lit un mémoire sur *l'Assemblée des Notables tenue à Rouen en* 1596-97 ; instructif et piquant tableau des rapports entre le roi Henri IV et les représentants de la nation.

Concours académiques.

Le seul dont le résultat soit connu est celui relatif à la *Circulation fiduciaire*. Sur cinq mémoires présentés, trois ont été jugés dignes d'un encouragement de 500 fr. chacun. M. Worms et Juglar se sont fait connaître comme les auteurs des mémoires inscrits sous les numéros 4 et 5.

L'Académie n'ayant pas tenu de séance générale en 1865, il n'y a rien de changé dans les programmes de concours que contient le précédent *Annuaire*, sauf la fondation, par M. Cousin, d'un prix de 3,000 francs, à distribuer tous les trois ans, pour un sujet relatif à *l'Histoire de la Philosophie ancienne*. Le sujet du premiers concours est : *Socrate*, considéré surtout comme métaphysicien. Le terme du concours est fixé au 31 décembre 1867.

Jules Duval.

COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Questions discutées : De la suppression des droits de navigation sur les canaux, amélioration des voies navigables. — Mort de Richard Cobden. — De l'impôt. — Crise agricole. — Y a-t-il une science financière? — Conséquences de la dernière loi sur les coalitions. — Logements spéciaux d'ouvriers. — Rapports de l'économie politique et de la statistique. — Qui doit utiliser les capitaux? — Réforme de la législation des sociétés commerciales et industrielles. — L'économie politique et les nationalités.

I

C'est comme un haut enseignement, c'est comme un enseignement philosophique qui s'accomplit par les discussions ouvertes chaque mois dans les réunions de la Société d'économie politique. Là les hommes les plus autorisés prennent la parole sur les questions les plus ardues de la science et les élucident avec une incontestable supériorité. L'analyse de la discussion de la séance de janvier 1865 figure dans l'*Annuaire* de 1865.

La séance du 5 février 1865, présidée par M. Michel Chevalier, sénateur, a donné la mesure de la latitude que la compagnie laisse parfois à ses membres d'épuiser une question et d'en permettre le développement de la manière la plus large. *En effet*, après que M. Joseph Garnier, *secrétaire perpétuel*, a eu signalé, en les caractérisant avec

netteté les ouvrages offerts à la société, après quelques paroles sur Proudhon qui venait de s'éteindre, paroles sévères pour l'économiste et le publiciste utopiste, mais sympathiques pour l'écrivain dans sa vie privée, toujours digne dans la pauvreté, M. Peut a été invité à développer la question formulée par lui en ces termes : *Nécessité et possibilité d'une grande réduction des prix de transport;* il l'a fait on ne peut plus largement sans fatiguer l'attention de son auditoire.

M. Peut établit d'abord que les frais de transport, pour un grand nombre de choses, constituent, selon lui, les trois quarts, pour beaucoup d'autres même les neuf dixièmes du prix de revient. Il faut donc perfectionner les voies de communication, c'est l'un des plus grands besoins sociaux à satisfaire.

L'on pourrait obtenir de grands résultats de la suppression des droits de navigation, qui ne produisent au Trésor que 4 ou 5 millions, et de l'emploi de quelques centaines de millions, (rien que cela !) pour améliorer les voies navigables. Avec un réseau complet de navigation, l'agriculture, la manufacture, le commerce recevraient une vigoureuse impulsion; la diminution des frais de transport amenerait la diminution du prix de revient. M. Peut a développé sa proposition avec complaisance en y mêlant des considérations spéciales sur le canal Saint-Louis, du Rhône à la Méditerranée à l'occasion duquel il a publié une brochure remarquée.

M. Dupuit, inspecteur général des ponts-et-chaussées, verrait avec peine que l'on enlevât à l'État les 4 ou 5 millions que lui rendent les droits de navigation; car il faudrait bien qu'il les retrouvât ailleurs. Il regarde comme une illusion la supériorité que la gratuité de la navigation nous donnerait sur les autres nations. Les droits de navigation sont un de ces rares impôts qui sont le prix d'un service rendu, et dont la justice et la légitimité sont parfaitement comprises par ceux qui les payent.

M. Wolowski reproche à M. Peut d'avoir commis une grave erreur en affirmant que les frais de transport *entrent* pour les 9 dixièmes dans le coût de beaucoup de produits. Le total actuel de la production en France est de

16 milliards, est-il admissible un seul instant que les frais de transport s'élèvent à 14 milliards ! L'orateur venge les chemins de fer des attaques dont ils ont été l'objet, et cette défense lui paraît superflue en présence des grandeurs du nouveau mode de transport.

M. de Labry, ingénieur des ponts-et-chaussées, considère comme digne d'attention la proposition de M. Peut; il serait utile, selon lui, de réduire ou de supprimer les droits perçus par l'État sur la navigation intérieure, surtout pour les voies d'eau où l'industrie des transports est en souffrance.

II

Le 6 mars a été marqué par une discussion lumineuse sur *l'Enseignement obligatoire et l'enseignement gratuit.*

M. Laboulaye, de l'Institut, considère l'éducation du peuple comme une question d'intérêt public, il dit que la formule *service pour service* est bonne en économie politique; mais qu'une pareille question déborde l'économie politique; dans une démocratie comme la nôtre, l'éducation du peuple est une impérieuse nécessité. L'orateur cite les États-Unis où l'instruction donnée par la commune est entièrement gratuite. La commune fournit papier, plumes et encre, on ne demande au père que son enfant, il cite ce mot remarquable de Webster : *C'est pour dormir avec des portes sans verrous que nous avons nos écoles.*

M. de Lavergne, de l'Institut, qui abonde dans le sens de M. Laboulaye sur la nécessité de l'instruction, dit néanmoins que la gratuité absolue n'est pas indispensable, et qu'elle est contraire aux principes de l'Économie politique. L'orateur s'en tient à la loi de 1833, elle satisfait à tous les besoins. Il voit plus d'inconvénients que d'avantages à l'instruction obligatoire, ce qu'il veut c'est la multiplicité des écoles primaires, dont l'éloignement est une cause d'abstention pour bien des familles, pendant les mauvais temps. Il signale les obstacles que rencontrent les fondateurs d'écoles qui sont écartés de toute influence sur ces mêmes écoles, ce qui paralyse l'élan des hommes de bonne volonté *qui multiplieraient* les établissements privés.

Pour M. Baudrillart, de l'Institut, la gratuité n'est

qu'un mot, tout service coûte à remplir. L'instruction primaire universellement gratuite, aussi bien pour ceux qui peuvent payer que pour ceux qui ne le peuvent pas, ne paraît pas conforme aux règles de la justice. C'est l'instruction des enfants appartenant aux classes aisées, payée par les familles pauvres. C'est à celles-ci qu'on vient, en effet, demander leur part de contributions destinées à faire les frais de toutes les charges publiques.

M. Villiaumé voudrait que les trois degrés d'instruction : primaire, secondaire et supérieure fussent gratuits; mais il repousse l'instruction obligatoire comme attentatoire à la liberté du père de famille.

M. Jules Simon signale deux erreurs dans l'argumentation de M. de Lavergne, qui pense que l'instruction est gratuite pour tous ceux qui ont besoin de la gratuité, M. de Lavergne oublie l'article 13 du règlement de 1832 qui limite invariablement le nombre des élèves indigents et laisse ainsi beaucoup d'enfants privés des bienfaits de l'instruction primaire.

Quant à l'obligation qu'on déclare impossible, elle est imposée dans plus de la moitié de l'Europe. Elle supprime l'ignorance en Prusse. L'orateur repousse cette imputation banale qui consiste à présenter la loi sur l'instruction obligatoire comme attentatoire à la liberté du père de famille, mais il y a là une obligation pareille à celle de nourrir son enfant; cette obligation est dans la nature. Il s'agit ici d'un mineur incapable de se protéger lui-même, et surtout de se protéger contre son propre père qui lui refuse l'aliment intellectuel. Ici tout commande l'action de la loi; elle est légitime, elle est indispensable. Si l'on admet que l'instruction obligatoire est une atteinte à la liberté, tout le Code pénal y passera. La faute des pères en est une contre la victime et contre la société. La société est donc armée, pour les punir, du droit qu'elle a de protéger les tiers, de celui qu'elle a de protéger les mineurs et les impuissants, et enfin de celui qu'elle a de se protéger elle-même. Nous n'imposons pas de maîtres, nous n'imposons pas de méthodes, nous n'imposons pas de doctrines, nous demandons que dans un pays où tout le monde est un citoyen, tout le monde puisse être un homme.

Selon *M. Paul Coq*, l'instruction est, par dessus tout, un intérêt social; c'est ainsi qu'à la faveur de plus de lumière, la généralité se met à couvert d'une foule d'infractions qui violent journellement les droits de la personne et de la propriété.

M. Jules Duval, directeur de *l'Économiste français*, invite les partisans de la loi absolue de contrainte et de gratuité à peser dans la balance, d'un côté l'inquiétant accroissement de pouvoir qu'ils confèrent à la centralisation, à l'État, aux fonctionnaires de tout ordre; et de l'autre, les avantages que la loi assurerait à l'enfance et qui se peuvent obtenir par les mœurs, le bon vouloir et les encouragements. Ils reconnaîtront qu'ils achètent un peu d'instruction au prix de beaucoup de servitude.

M. Renouard, de l'Institut, ancien pair de France, fait l'historique de la Société d'éducation élémentaire fondée en 1815 sous les auspices du ministre Carnot. Il montre les développements successifs de l'enseignement primaire qui amenèrent la loi de 1833 et voit dans l'éducation un devoir des individus et des familles; il veut que l'on se confie à la liberté pour procurer à l'accomplissement de ce devoir ses premiers et ses plus sûrs moyens d'extension; ne faites pas de l'État, dit l'orateur en terminant, le dispensateur et le maître des pouvoirs d'éducation que la nature a conféres aux familles; que l'État n'intervienne qu'avec ses devoirs de surveillance, avec la générosité de ses secours.

M. Wolowski, de l'Institut, se prononce pour le principe de l'enseignement obligatoire. Quand la loi civile oblige le père à élever ses enfants, on ne saurait restreindre ce dernier à la simple alimentation, et aucune atteinte ne sera portée à la loi véritable, si le père est obligé à faire apprendre à lire, à écrire, à compter. Personne n'entend le forcer à envoyer l'enfant à l'école publique : qu'il lui fasse enseigner ces premiers éléments des connaissances humaines, où il veut, comme il veut, c'est son droit, il doit demeurer pleinement libre du choix; la seule liberté qu'on ne saurait lui concéder, c'est celle de laisser son enfant dans l'ignorance absolue. S'il ne ... d'autre
moyen d'enseignement, l'État ...

car l'État est le corps de réserve de la société : il intervient alors que l'initiative individuelle fait défaut ; il doit laisser faire, mais c'est à condition que l'on fasse, et si cette condition n'est point remplie, il agit.

Dans cette remarquable discussion, où les maîtres les plus autorisés ont pris la parole, il y a eu cela de notable que des convictions formées sous l'empire d'une appréciation erronée ont été modifiées ; ainsi M. de Lavergne déclare noblement qu'il a combattu la thèse de l'enseignement obligatoire telle qu'elle est généralement présentée ; mais qu'il la considère comme singulièrement atténuée par les explications données par MM. Jules Simon et Wolowski, il est heureux, ajoute-t il, d'avoir provoqué ces explications. Néanmoins l'honorable orateur attend tout de la liberté, il repousse la coercition, la véritable puissance est ici dans les mœurs ; que le père de famille qui néglige de faire instruire ses enfants soit voué au mépris de ses voisins, voilà la sanction ; pour en venir là il faut que l'enseignement soit vivifié par la liberté, qu'il soit présent à la fois partout, qu'il jaillisse en quelque sorte du sol. Voyez ce qu'une législation libérale a déjà fait sans coercition, et demandez-vous ce qu'elle pourra faire quand elle sera plus libérale encore.

M. Garbé, ancien préfet, repousse l'enseignement obligatoire ; il le regarde comme inutile, vexatoire et antilibéral. Aucun père de famille ne refuse aux enfants les bienfaits de l'instruction. L'instruction obligatoire est difficile à concilier avec la liberté de l'enseignement que l'on promet de respecter. Avec les mesures proposées la liberté de l'enseignement ne tarderait pas à disparaître et c'est avec cette liberté seulement que l'on rencontre le remède au mal ; la gratuité de l'enseignement public peut être étendue de la manière la plus large ; mais toute mesure coercitive doit être absolument repoussée.

Cette lumineuse discussion, qui laissera trace dans les fastes de la Société d'Économie politique, y était abordée pour la seconde fois ; déjà en 1858 la question avait été débattue et l'on avait entendu MM. F. Passy, de Molinari, de Lavergne, Dupuit, Dunoyer, Pellat, Buffet, Jules Pautet, Joseph Garnier, Quijano et Baudrillart.

III

Le 5 avril M. H. Passy, ancien ministre, préside la réunion douloureusement affectée par la mort de Richard Cobden; l'assemblée s'associe aux regrets noblement exprimés par M. Passy, qui rappelle les services rendus par Cobden à la science et à l'humanité, il signale les unanimes regrets qu'elle excite en Angleterre et en France et termine en disant que la vie de Cobden a été un grand et tutélaire enseignement; elle a montré tout ce que peuvent l'énergie du caractère, la rectitude de l'esprit, la hauteur du sens moral dans les temps où nous vivons. Cobden a fait pour l'apaisement des haines nationales, pour l'extinction des rivalités jalouses qui, tant de fois, ont armé les peuples les uns contre les autres, pour les intérêts fondamentaux de l'humanité, plus que n'a fait aucun des hommes d'État auxquels a appartenu jusqu'ici le gouvernement des nations. Cobden n'est plus, mais ses œuvres subsistent et l'avenir les respectera : car de jour en jour en apparaissent plus distinctement la sagesse et l'utilité.

M. Michel Chevalier, sénateur, s'associe vivement à l'hommage rendu à Cobden, il insiste sur le caractère de cet homme excellent et entre dans plusieurs considérations relatives au traité de commerce, aux difficultés que les négociateurs ont eu à vaincre, et aux avantages qui sont résultés et résulteront encore de la politique commerciale libérale que le gouvernement français aura eu l'honneur d'inaugurer par le traité de 1860.

MM. Joseph Garnier, Bénard et Fouché de Careil ont successivement pris la parole pour rendre hommage au grand citoyen cosmopolite.

Après la présentation des ouvrages, la conversation se fixe sur l'*Analogie de l'impôt : sur le capital, sur le revenu et sur la consommation*.

M. Baudrillart se préoccupe avant tout, au nom de la science, de ce qui est juste et désirable. Il y a des différences réelles entre l'impôt sur le capital et l'impôt sur le revenu; mais il existe entre eux d'évidentes analogies, dans le but et dans les intentions. Le but c'est toujours d'*arriver au revenu*. Tous deux veulent saisir directement

le revenu au lieu de recourir à des moyens détournés, tels que l'impôt indirect et les autres taxes. M. Baudrillart croit à la supériorité théorique de ces deux formes d'impôts qui savent ce qu'ils font, et font précisément ce qu'ils veulent. L'impôt sur le revenu est loyal, il s'adresse sans détour au contribuable pour lui demander sa quote-part en comptant sur sa probité. Il voit entre les deux impôts une sorte de consanguinité qu'il s'étonne de voir méconnue et par M. de Girardin et par M. du Puynode.

L'impôt sur le capital prend pour base les valeurs accumulées, constatées, appréciables, le capital foncier, le capital mobilier, c'est une base fixe; mais on peut lui reprocher de n'atteindre qu'imparfaitement le revenu des producteurs intellectuels, il manque de proportionnalité, il frappe sur le capital dormant aussi bien que sur le capital actif, En résumé il y a des différences entre ces deux formes d'impôts et elles sont loin d'être à l'avantage de l'impôt sur le capital. Mais les analogies de but et d'intention paraissent l'emporter.

M. du Puynode pense qu'il y a des différences extrêmes, des oppositions radicales entre l'impôt du revenu et l'impôt du capital, l'impôt du revenu est un moyen très-arriéré; on le trouve à peu près partout succédant à la dîme; il est très-fâcheux et toujours très-impopulaire. La proportionnalité devrait exister relativement à *l'avoir réalisé*.

M. H. Passy, président, est entièrement de l'avis de M. Baudrillart, il pense qu'il y a bien plus d'analogies que de différences entre l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital; tout impôt sur le revenu atteint naturellement le capital, tout impôt sur le capital atteint infailliblement le revenu. Pour décider entre l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital, il n'y a qu'à examiner quel est celui des deux impôts qui laisse le moins d'accès à la fraude et offre à la perception la base la plus stable et la plus facile à constater. Or, nul doute que c'est l'impôt sur le revenu.

M. Passy ne méconnaît pas les graves inconvénients que présente l'impôt sur le revenu, il reconnaît que c'est avec raison que l'on redoute les recherches du fisc en ce qui le concerne. Le revenu a néanmoins des signes auxquels on peut s'adresser, le montant des loyers, par

exemple, suffirait pour servir de base à une répartition de l'impôt assez équitable. Le capital est plus difficile encore à constater que le revenu, et la base qu'il offrirait serait d'une mobilité sans pareille. Le mieux serait que l'impôt fût proportionnel au revenu et ce serait justice.

M. Dupuit voudrait que l'impôt se mesurât aux dépenses et aux jouissances de l'individu qui le paie.

La discussion s'est terminée par quelques paroles de M. Baudrillart et de M. du Puynode sur les gros budgets sous l'empire desquels il faut diversifier les impôts. Mais la question des budgets est une question d'attribution de l'État, toujours est-il que tous deux condamnent l'impôt indirect comme ne renfermant aucun des éléments de justice de l'impôt direct et qui reste forcément proportionnel, non aux ressources, mais aux besoins des contribuables.

IV

La réunion du 5 mai, présidée par M. Renouard, de l'Institut, s'est occupée de la question de la crise agricole, mais avant de commencer la discussion le président donne des regrets à la mort de M. le duc d'Harcourt, l'avocat persévérant des bonnes causes ; puis il se rend l'interprète fidèle de la Société en disant que l'unanimité de ses membres a ressenti une douleur profonde à la nouvelle de l'assassinat du président Lincoln.

M. Wolowski rappelle les services rendus par M. le duc d'Harcourt au progrès des saines idées d'économie politique.

M. Courtois entretient l'assemblée d'une autre perte, celle de M. Auguste de Laveleye, rédacteur en chef du *Moniteur des intérêts matériels*.

M. le secrétaire perpétuel présente, au nom de la chambre de commerce de Lyon, le compte-rendu des travaux de cette chambre pendant l'année 1864, et *M. Horn* signale comme un fait heureux et symptomatique, l'*Exposition ouvrière anglo-française* qui va s'ouvrir en juillet.

Après ces communications *M. d'Esterno* a la parole sur la crise agricole, il avait ainsi formulé la question : « *L'agriculture ne peut être soulagée que par la suppression des entraves qui pèsent encore sur elle.* » Il dit que les

plaintes de l'agriculture doivent être prises en sérieuse considération, parce que d'une part elles sont fondées sur une souffrance réelle ; parce que, d'autre part, nul ne peut assigner un terme à ces souffrances. Depuis 50 ans le prix moyen de vente pour le froment était de 20 francs l'hectolitre et son prix de revient était évalué, en moyenne, à 18 fr., l'agriculture avait alors 2 fr. de bénéfice net. Aujourd'hui son prix de vente est de 16 fr. ; d'après les calculs anciens l'agriculture a deux francs de perte. Mais le prix de la main-d'œuvre s'étant élevé de 60 p. 100, depuis dix ans, le prix de revient s'est élevé en même temps. Un assez bon nombre d'agriculteurs attribuent cet état de choses à la suppression de l'échelle mobile, M. d'Esterno le comprend, bien qu'il ne soit pas de cet avis. Il y a deux manières de sortir de cette crise, élever le prix de vente et abaisser le prix de revient. Il faut augmenter la puissance du sol par les engrais; mais il faut des institutions de crédit pour se procurer l'argent nécessaire à l'amélioration de la culture.

M. d'Esterno demande aussi la liberté des transactions, l'agriculture est privée des ressources du crédit, l'orateur voudrait que la Société s'associât à ses efforts pour lui en ouvrir les voies.

Pour *M. Wolowski* la dépréciation actuelle provient, non de la liberté du commerce, mais de l'augmentation rapide de la production. Celle-ci était, en moyenne, de 50 millions d'hectolitres, elle est aujourd'hui de 100 millions; la récolte de 1863 est arrivée à la quantité énorme de 116 millions d'hectolitres, le prix du blé a naturellement été influencé par cette abondance. On ne saurait non plus admettre comme prix rémunérateur nécessaire celui de 20 fr. l'hectolitre, ni même celui de 17 fr.

M. Horn dit que l'agriculture n'a pas assez amélioré ses moyens de production, elle n'a pas suivi le progrès général. Les souffrances de l'agriculture sont dues à des causes passagères que personne ne peut dominer si ce n'est la prévoyance de l'agriculture elle-même.

M. Dupuit voudrait savoir si le bas prix du blé est un bien ou un mal ; le bas prix est une conséquence de l'abondance, et en vérité il serait bien étrange que cette abon-

dance fût un malheur public dont l'État et la science eussent à s'occuper. Condamner l'avilissement du prix des céréales comme un mal auquel il faille porter remède, est par cela même condamner tout progrès ou perfectionnement agricole, car tel est leur but et leur résultat.

MM. Javal et Paul Coq s'associent aux plaintes que vient de formuler M. d'Esterno, et M. Paul Coq ajoute que l'infirmité du crédit, au point de vue des exigences de l'agriculture, est le point de départ des souffrances que l'on signale, il affirme que le Crédit foncier, tel qu'il existe, et en vertu d'une centralisation qui nuit à son action dans les départements, est beaucoup plus urbain que rural.

M. Wolowski repousse les attaques dirigées contre le Crédit foncier et le Crédit agricole. L'institution, fondée il y a douze ans à peine, aura prêté, avant la fin de l'exercice courant, plus de 800 millions de francs, tant aux particuliers qu'aux communes. Quant au Crédit agricole, que les départements fondent des comptoirs locaux, ils le peuvent.

M. Joseph Garnier résume ainsi les aspirations de l'agriculture : on a supprimé la protection douanière, et on a dit aux agriculteurs : *Laissez passer ;* à son tour, l'agriculture s'adresse justement à qui de droit pour lui dire : *Laissez-moi passer*, c'est-à dire supprimez, dans les lois et l'organisation administrative, ce qui me gêne, laissez-moi notamment emprunter comme je l'entends, afin que je puisse combiner mes ressources et produire au mieux de mes intérêts qui sont aussi ceux des consommateurs.

V

Est-ce qu'il y a une science financière? Telle est la question posée par M. Dupuit, inspecteur général des ponts-et-chaussées, et qu'il développe dans la séance du 6 juin, présidée par M. Michel Chevalier.

M. Dupuit, étant pour la négative, voudrait que les croyants parlassent les premiers, néanmoins il dit que dans tous les temps ceux que l'on a appelés des financiers n'étaient que des charlatans comme Law, qui prétendaient créer la richesse à l'aide de certaines combinaisons finan-

cières indépendantes du travail et de l'épargne. On ne devrait pas plus croire aux financiers qu'aux sorciers.

M. Joseph Garnier, auteur d'un *Traité de finances*, repousse aussi les charlatans, mais il dit que l'emploi des ressources collectives et la perception de ces ressources, c'est-à-dire les dépenses publiques, la gestion de la fortune publique, les impôts et les emprunts, les effets qui en résultent sur l'économie sociale, sur la richesse générale et sur la richesse individuelle, peuvent faire l'objet d'observations, d'une étude spéciale, d'un ordre spécial de connaissances, c'est-à-dire d'une Science.

M. de Labry refuse à la finance le titre de science, elle n'a pas fait assez de progrès, n'a pas encore assez observé et déduit pour mériter cet honneur.

M. Horn dit qu'il est impossible de nier l'existence d'une science financière, bien qu'elle ne soit qu'à ses débuts, il distingue entre la science financière et la finance; autre chose est la science, autre chose est l'art. L'art financier consiste à couvrir de la manière la plus équitable et de la manière la moins onéreuse pour les populations, les besoins réellement indispensables des services publics.

M. Dupuit fait observer que ceux qui, dans cette séance, ont voulu démontrer qu'il y avait une science financière, se sont rejetés sur l'économie politique, dont ils ont transformé quelques principes pour en faire des principes financiers. Il conclut qu'il n'y a point de question purement financière, point de question qu'une science spéciale puisse résoudre en dehors du principe économique, et qu'on ne peut être un grand financier sans être un profond économiste.

Selon *M. Courtois* la science financière ne pourrait se former que de principes; et en finances il y a des expédients, mais pas d'autres règles, pas d'autres principes que ceux de la science économique.

M. Batbie divise les financiers en deux grandes catégories: les hommes d'expédients, tels que Brienne et Calonne, et les financiers à principes qui cherchent à faire prévaloir la justice en même temps que la science comme Necker et Turgot; mais ils ne se séparent pas de l'économie politique.

Pour *M. Duval* il y a une science financière réelle peu avancée, il est vrai, mais il y en a une.

VI

Dans la réunion du 5 juillet, la Société examine *les conséquences de la dernière loi sur les coalitions d'ouvriers.*

M. Dupuit affirme que cette loi a été rendue sous l'empire de cette idée fausse, que les maîtres ou patrons pouvaient abuser de la puissance que leur donne le capital pour abaisser les salaires au-dessous du taux normal. Or il n'en est pas ainsi, les salaires sont fixés par la loi de l'offre et de la demande, et il n'est pas plus possible aux maîtres de les abaisser qu'aux ouvriers de les élever par des coalitions. La loi économique de l'offre et de la demande domine tous les salaires ; dire que ces salaires peuvent être influencés par des coalitions de patrons ou d'ouvriers, c'est nier une loi économique.

M. Villiaumé veut que l'on respecte toutes les coalitions et toutes les réunions d'ouvriers; un économiste logique ne peut approuver les lois portées contre les coalitions d'ouvriers, parce que tout citoyen doit jouir de la liberté naturelle.

M. Batbie croit que l'on ne tient pas assez compte de la coutume qui arrête souvent le mouvement naturel de l'offre et de la demande. La loi de 1864 est une amélioration, si elle n'a pas admis le droit de réunion, c'est que les réunions d'ouvriers prennent facilement le caractère de réunions politiques. On se trompe en disant que les coalitions n'ont jamais réussi, celle des typographes, en 1862, a amené une élévation du tarif. L'ouvrier doit pouvoir se coaliser pour faire entendre ses justes réclamations ; ce que l'on ne doit pas permettre c'est seulement la violence, ce sont les atteintes à la liberté d'autrui.

M. Horn considère la loi nouvelle comme incomplète, parce qu'elle ne donne pas le droit de réunion qui est le corollaire du droit de coalition. Le meilleur moyen de prévenir les grèves qui sont toujours fâcheuses, comme toute mesure extrême et de guerre, c'est de laisser toute *la liberté possible à la* coalition.

M. Dupuit affirme de nouveau qu'il est absolument impossible que les ouvriers obtiennent une amélioration de condition par suite d'une coalition. Si la coalition échoue, cela est évident, si elle réussit, elle amène une réduction dans la demande du travail, qui compense et au delà l'effet du taux plus élevé du salaire. La liberté de coalition est un présent très-funeste fait aux ouvriers, et on peut dire que toutes les conséquences de la dernière loi sur les coalitions ont été mauvaises.

M. Joseph Garnier dit que le bon côté de la liberté des coalitions c'est d'être conforme aux principes du droit et de la justice, et d'être une conséquence naturelle et forcée du principe de propriété et du principe de la liberté du travail.

M. C. Lavollée établit que l'une des grèves qui ont eu lieu n'avait pas été du goût de tous les ouvriers; qu'ils s'y étaient associés forcément et par la contrainte; il y avait dans les demandes d'augmentation de salaire et de changements dans les conditions du travail tant d'impossibilités, qu'il est évident que les ouvriers avaient été opprimés par les meneurs en s'associant à ces prétentions. Il y a dans ces manifestations violence et contrainte. Beaucoup d'ouvriers se laissent entraîner dans une mauvaise voie, il faut les éclairer sur les conséquences funestes de leurs exigences souvent déraisonnables.

M. Wolowski veut que l'on défende la liberté du travail et le droit laissé à chacun de s'abstenir si les conditions ne lui conviennent pas, mais il demande en même temps que toute atteinte dirigée contre ceux qui veulent continuer leur labeur soit fermement réprimée.

VII

La Société, dans sa réunion du 5 août, a donné de sympathiques regrets à la mort de l'abbé Corbière, économiste distingué et à celle de l'abbé Peyrève, ecclésiastique de tant de cœur et de tant de talent, qui s'acheminait à continuer noblement le libéralisme catholique de son illustre ami le R. P. Lacordaire. Puis elle a abordé la question de la réforme des logements d'ouvriers, ainsi formulée par M. Joseph Garnier : « Des objections faites au

système des logements spéciaux pour les ouvriers. »

M. Jules Simon, de l'Institut, député de Paris, dit que personne ne songe à faire des logements *spéciaux* pour les ouvriers qui ne se plaisent pas dans les grandes casernes construites pour eux, il y a vingt ans. Il n'y a plus guère debout aujourd'hui que la cité ouvrière de Lille et le Familistère de Guise; dans les logements construits par un patron pour ses ouvriers, le même homme se trouve être, et cela n'est pas bon, patron, propriétaire et fournisseur, il est maître à trop de titres.

Quand on parle de la réforme des logements, il n'est pas seulement question des ouvriers, mais de tous ceux qui ne peuvent payer qu'un loyer restreint. On demande des logements isolés avec jardin, on ne s'adresse pas à l'État dont la fonction doit se borner à proscrire les habitations insalubres. Ce que veulent tous les promoteurs de la réforme des logements, c'est que l'industrie privée comprenne que les logements bâtis exprès pour les petites bourses, dans de bonnes conditions d'aménagement et d'aération, peuvent être une bonne opération économique.

L'illustre orateur décrit avec éloquence les terribles effets des mauvaises habitations, et passe en revue les établissements qu'il vient de visiter à Londres. Il cite une expérience curieuse, c'est celle des *building societies* et des *land societies*. On peut en voir le type le mieux réussi à Sheffield où la plupart des ouvriers sont propriétaires de leurs maisons. Les *land societies* ont pour but d'acheter des terrains et les *building societies* d'y construire des maisons. Le principe est celui-ci : les ouvriers se réunissent pour former une société, et, au moyen d'un versement minime et de la responsabilité des associés, ils donnent aussitôt des crédits à cette société, qui achète les terrains. Une fois propriétaires des terrains, elle les revend à ceux de ses membres qui désirent en faire l'acquisition, et qui la remboursent par annuités, profitant ainsi, grâce à l'association, d'un crédit qu'ils ne pouvaient pas ... comme individus. Quand le même lot est convoité ... compétiteurs, l'adjudication est faite au plus ... une source de bénéfices pour la société ;

ce système a un avantage sur celui de Mulhouse, c'est que les ouvriers y font tout par eux-mêmes, sans concours de l'État, ni des capitalistes. Les maisons en général n'y sont pas si bien entendues que celles de Mulhouse, les jardins sont moins vastes. Plusieurs ouvriers de Sheffield ont pu acheter jusqu'à deux maisons, et sont en train de devenir propriétaires terriers. Scheffield est du reste un des pays du monde où il est le plus facile à un ouvrier de s'enrichir par le travail.

M. Vée, chef de division à l'Assistance publique, cite une acquisition de terrains, près de Rouen, par des ouvriers, qui prouve que nos compatriotes ont une aptitude égale à celle des ouvriers anglais pour arriver à la propriété d'habitations saines et commodes. Il veut aussi que l'État fasse disparaître les habitations malsaines, mais sans précipitation pour ne pas laisser sans abri, ce qu'on n'a vu que trop souvent, de malheureuses familles exposées à toutes les intempéries des saisons.

M. Batbie dit que pour faire déserter les logements insalubres il faut offrir aux locataires, par l'initiative particulière, des maisons plus saines où le loyer soit cependant proportionné à leurs ressources.

M. Louis Halphen approuve l'expression de *logements spéciaux*, la spécialité est motivée par la pensée de voir les ouvriers devenir acquéreurs des maisons qu'ils habitent, au moyen de l'épargne prélevée sur leur salaire. C'est la généralisation du système de Mulhouse qui doit être l'objectif des économistes, et venir compléter l'œuvre des associations coopératives.

VIII

La réunion de septembre, quoique peu nombreuse, et en l'absence du Bureau et du secrétaire perpétuel, a néanmoins discuté les *rapports de l'économie politique et de la statistique*, sous la présidence de M. Villiaumé, doyen d'âge. M. Quételet, qui fait autorité en matière de statistique, était présent comme invité. Tous les orateurs se sont accordés à reconnaître que la statistique est nécessaire à l'élucidation des questions économiques ; et réciproquement, que les connaissances économiques sont indispensa-

bles pour une bonne direction des recherches statistiques.

L'honorable *M. Quételet* a tenu à établir qu'en Belgique la statistique est confiéeà u ne commission centrale, composée de quinze membres parfaitement indépendants et incapables de se prêter à des constatations qui ne seraient pas l'expression exacte des documents recueillis.

Faisant allusion aux erreurs et omissions prétendues volontaires qui se glissent dans les statistiques, *M. Baude* dit que c'est à la presse qu'il appartient de replacer sous leur vrai jour les faits dénaturés, et cela au moyen des enquêtes publiques. Le rôle du statisticien est de constater des faits positifs, en faisant abstraction de tout système, de toute idée préconçue, de toute pression extérieure. Bien des erreurs viennent de ce que les documents à l'origine, émanent d'agents nombreux, non contrôlés, et dont plusieurs peuvent donner des chiffres arbitraires.

IX

Après avoir entretenu l'assemblée du 5 octobre du projet d'un impôt sur la mouture en Italie, et de l'enseignement de l'économie politique dans les instituts techniques italiens, le secrétaire perpétuel rend compte de la quatrième session de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales qui s'est tenue à Berne, du 2 au 7 septembre.

La conversation se fixe sur la question suivante :

« *Vaut-il mieux, au point de vue du développement des richesses, que les capitaux soient utilisés par des emprunteurs plutôt que par les propriétaires.* »

M. Léon Say qui a proposé la question, la développe ; les capitaux, dit-il, sont quelquefois employés avec plus d'ardeur par ceux qui les empruntent que par ceux qui les possèdent ; mais il arrive souvent que l'on risque plus facilement le capital des autres que le sien. Une législation qui favoriserait les emprunteurs et aurait pour résultat d'amener un taux d'intérêt artificiellement bas, aurait aut[illegible]ients qu'une législation qui aurait pour ré[illegible]tenir artificiellement haut. Les

emprunteurs n'ont pas plus que qui que ce soit droit à notre faveur.

M. Joseph Garnier partage l'opinion de M. Say et veut que la neutralité la plus complète soit observée par le législateur et le gouvernement entre les possesseurs de capitaux et ceux qui les font valoir. Il faut, ici comme ailleurs, le régime de la liberté.

Après quelques considérations générales *M. Horn* se demande si en prêchant la force bienfaisante et féconde des capitaux associés, les économistes n'ont pas eux-mêmes contribué quelque peu à faire naître l'exagération.

M. Jules Simon ne s'effraie pas du développement des entreprises par association et il insiste sur le grand avantage social qui résultera de plus en plus de la réunion du capital et du travail, c'est-à-dire des moyens de produire avec la capacité dirigeante et active, réunion qui aura de plus en plus lieu par les progrès de la science économique et ceux de la moralité, lesquels amèneront la diminution du charlatanisme des individus et de l'État tendant à pousser les épargnes dans une fausse direction.

M. Wolowski partage l'opinion de M. Jules Simon sur l'utilité de mettre en rapport le capital et le travail; mais il se demande si de trop grandes facilités offertes à toutes sortes d'entreprises ne risquent point d'exciter les opérations aventureuses et de compromettre les résultats de l'épargne.

M. Paul Coq veut aussi la liberté, mais il ne la veut pas maculée par des monopoles puissamment constitués, et en face desquels le public est désarmé. Partout où de grandes compagnies armées du privilége pèsent de tout leur poids sur le marché des capitaux, partout où ceux-ci ne peuvent pas aller librement, facilement et à toute heure, là où ils trouvent, avec la sécurité, une variété de conditions qui ne sont point le produit de la faveur, on peut dire que le propriétaire de capitaux n'est pas libre dans ses mouvements. Alors les prix sont fatalement faussés, et le public souffre de l'exagération de certains services.

M. Say croit que l'on s'exagère les faveurs faites par la loi à certains prêteurs et pense que ces faveurs, si elles existent, n'ont aucun effet sur le taux de l'intérêt.

X

M. Wolowski a présidé la réunion du 4 novembre, où l'on a discuté la « *Réforme de la legislation des associations commerciales et industrielles.* »

M. Joseph Garnier avait formulé cette question d'une manière hardie en disant : Amendement au projet de loi sur les associations commerciales : — Art. 1er. Les lois et les articles du Code de commerce relatifs aux sociétés commerciales sont supprimés. — L'honorable secrétaire perpétuel a la parole pour développer sa proposition. Il dit que si cette partie du Code de commerce a jamais été bonne, elle se trouve aujourd'hui en complet et parfait désaccord avec les progrès de l'industrie, de l'esprit d'association et du développement des affaires commerciales. Si donc la réglementation du passé est nuisible, il faut la supprimer.

M. Horn trouve la loi que M. Joseph Garnier propose, trop courte, il y voudrait un complément. Si l'on admettait la proposition, les sociétés commerciales tomberaient sous le droit commun ; or le droit commun c'est la responsabilité personnelle et illimitée de tous les sociétaires pour tous les faits et gestes de la société. Ce n'est assurément pas ce que l'on veut. Cette responsabilité illimitée serait la mort de toute association.

M. Hérold combat l'objection de M. Horn et dit que le droit commun, dans l'espèce, serait la liberté des conventions.

M. Dupuit ne veut pas la suppression demandée par M. Garnier, il réclame le complément des dispositions de la loi : la réforme ne peut consister dans la suppression.

M. Wolowski estime que les modifications qu'il y aurait à apporter au Code de commerce sont moins importantes qu'on ne le dit, à ses yeux les articles de ce Code ont parfaitement résumé les types des associations commerciales dans lesquelles peuvent se mouvoir toutes les entreprises, y c[illegible] ssociations ouvrières.

[illegible] it que la loi n'a à intervenir que pour [illegible] la publicité à tout acte de société [illegible] de cela les associés seraient in-

définiment et solidairement tenus de tous engagements contractés à cette occasion. Ce serait une sanction suffisante.

Répondant à M. Hérold qui dit que, même avec la loi, les parties restent libres de leur convention, *M. de Parieu* vice-président du Conseil d'État, demande à M. Hérold si ce système sur les sociétés commerciales ne le conduirait pas à demander aussi la suppression des lois sur le contrat de mariage.

M. Hérold ne verrait aucun inconvénient à cette suppression, sinon de toute la loi, au moins des neuf dixièmes, ce qui, selon lui, présenterait de sérieux avantages.

M. Jules Simon adoptant l'opinion de MM. Joseph Garnier et Hérold touchant les lois relatives aux associations commerciales et industrielles, dit qu'il faut travailler à obtenir un minimum de réglementation.

XI

La discussion du 5 décembre a porté sur la question de savoir *si l'économie politique fournit des lumières pour la délimitation des circonscriptions nationales.*

Les principes économiques sont de tous les temps, selon *M. Bénard*, ils existaient même quand ils étaient méconnus, et ils existent là où on refuse de les appliquer. Les séparations des peuples en diverses nations soumises à des lois et à des gouvernements différents ne modifient en rien les principes économiques. L'orateur ne voit pas comment les principes économiques pourraient donner des lumières pour les délimitations de frontières.

M. Renouard croit que l'économie politique, en tant que science, n'a pas à usurper un rôle qui n'appartient qu'à la politique, que par conséquent elle n'a rien à voir dans les délimitations des nationalités.

M. H. Passy, président, insiste sur ce point que les faits économiques et les intérêts qui en résultent ont eu de tout temps une influence notable pour les aspirations des peuples et les déterminations des gouvernements.

M. Joseph Garnier soutient que la question dont il est l'auteur est tout à fait économique et en dehors de la politique. Les circonstances économiques ont fait naître des

intérêts qui, tendant à se coaliser, ont pesé sur l'opinion publique et les gouvernements, et considérablement contribué aux combinaisons diplomatiques et à la délimitation des circonscriptions nationales, telles que nous les montrent l'histoire et la géographie.

Pour *M. Labry* l'économie politique mettrait en lumière le principe des grandes circonscriptions nationales. Ce principe tend de plus en plus à prédominer sur les errements contraires de l'ancienne diplomatie.

M. Wolowski fait remarquer que de fausses idées économiques ont quelquefois empêché des réunions d'États qui auraient fait disparaître les limites entre des peuples reliés par la langue, par les souvenirs et par les tendances.

M. Pelletan ayant demandé si l'intérêt de la civilisation n'exigerait pas longtemps encore l'armement des peuples civilisés, pour tenir en respect les peuples moins avancés et ne se sentant point de répugnance à imposer, par la force, le triomphe des vrais principes, il lui a été répondu par MM. Joseph Garnier, Bénard et Jules Pautet.

Selon *M. Joseph Garnier* la propagande de la civilisation sera d'autant meilleure qu'elle sera plus pacifique.

M. Bénard ne voit que la glorification de la force dans le droit qu'on s'arrogerait d'imposer la civilisation au moyen du canon.

M. Jules Pautet s'élève contre l'opinion de M. Pelletan. Il veut le progrès pacifique par les échanges et les relations internationales. Répondant à un préopinant qui parlait de l'absorption des petites nationalités comme nécessaire, M. Jules Pautet ne voit là qu'une épouvantable centralisation, il veut qu'on laisse les nations être ce qu'elles peuvent et veulent être, d'après leurs traditions, leurs mœurs et leurs usages, il voudrait seulement qu'elles se reliassent toutes par une immense fédération pacifique.

Jules PAUTET.

COUP D'ŒIL SUR L'ANNÉE 1865.

Une tendance très-heureuse fait de plus en plus sentir ses effets, c'est celle de régler les différends internationaux par des congrès ou des conférences, c'est-à-dire à l'amiable. Peut-être flattons-nous notre époque, en parlant de « différends, » nous aurions dû nous borner à dire les « intérêts ; » seulement nous pouvons nous féliciter que les intérêts considérés comme communs se multiplient. Une fois c'est le service postal, une autre fois celui des télégraphes ; aujourd'hui le sucre, demain la monnaie divisionnaire, une autre fois la santé publique. Nous demandons au ciel de bénir ces bienfaisants intérêts communs; qu'ils croissent et se multiplient et étendent leur influence sur tous les rapports sociaux et internationaux, *amen*.

I. France.

SOMMAIRE : Enseignement spécial. — Enquête sur les sociétés coopératives. — Enquête agricole. — Chemins de fer d'intérêt local. — L'Algérie. — Réduction dans l'effectif de l'armée. — Receveurs généraux. — Emprunt de la ville de Paris.

Nous avons, cette année, à enregistrer plusieurs mesures, dont quelques-unes très-libérales. Nous ne suivrons pas l'ordre chronologique, mais nous classerons les matières de manière à réunir celles qui se tiennent à un point de vue quelconque.

Donnons avant tout les principales dispositions de la loi du 21 juin 1865 sur l'enseignement professionnel ou plutôt « spécial. »

Art. 1er. L'enseignement secondaire spécial comprend : L'instruction morale et religieuse ; la langue et la littérature françaises ; l'histoire et la géographie ; les mathématiques appliquées, la physique, la mécanique, la chimie, l'histoire naturelle et leurs applications à l'agriculture et à l'industrie, le dessin linéaire, la comptabilité et la tenue des livres.

Il peut comprendre en outre une ou plusieurs langues

vivantes étrangères ; des notions usuelles de législation et d'économie industrielles, rurales et d'hygiène; le dessin d'ornement et le dessin d'imitation ; la musique vocale et la gymnastique.

Art. 2. Dans les communes qui en font la demande, les colléges communaux peuvent être organisés en vue de cet enseignement, après avis du conseil académique.

Art. 3. A la fin des cours, les élèves sont admis à subir, devant un jury dont les membres sont nommés par le ministre de l'instruction publique, un examen à la suite duquel ils obtiennent, s'il y a lieu, un diplôme.

Les élèves de l'enseignement libre peuvent se présenter devant le jury et obtenir le même diplôme.

Art. 4. Le diplôme de bachelier peut être suppléé, pour l'ouverture d'un établissement libre d'enseignement secondaire spécial, par un brevet de capacité, à la suite d'un examen dont les programmes sont réglés par des arrêtés délibérés en conseil impérial de l'instruction publique.

Art. 5. Les établissements libres jouissent, pour l'enseignement secondaire spécial, du bénéfice de l'art. 69 de la loi du 15 mars 1850.

Art. 6. A dater de la promulgation de la présente loi, l'enseignement primaire peut comprendre, outre les matières déterminées par le paragraphe 2 de l'article 23 de la loi du 15 mars 1850, le dessin d'ornement, le dessin d'imitation, les langues vivantes étrangères, la tenue des livres et des éléments de géométrie.

Cette loi donne, dans une certaine mesure, satisfaction à un besoin vivement senti, un projet de loi sur les sociétés commerciales était destiné à satisfaire un autre vœu du public en donnant un peu plus de liberté aux conventions. Ce projet n'a pas encore été voté. Une de ses parties concerne les sociétés dites coopératives, dans l'intérêt desquelles une double enquête a été ouverte vers la fin de 1865. L'une de ces enquêtes était purement administrative, elle avait un but statistique. L'autre s'adressa à tout le monde. Elle était dirigée par une commission nommée par le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. *Voici le questionnaire* qui a servi de base à cette enquête :

1° Pour quelle nature d'opérations les diverses sociétés coopératives existant aujourd'hui en France se sont-elles constituées?

2° Depuis quelle époque sont-elles établies?

3° Quelle est leur situation?

4° Dans quelles formes se sont-elles constituées?

5° Spécialement, y a-t-il des sociétés coopératives établies comme sociétés civiles?

6° Les sociétés existantes ont-elles trouvé dans les dispositions de la législation civile ou commerciale des obstacles à leur formation ou à leur développement?

7° Y a-t-il des exemples de sociétés coopératives auxquelles, par suite de ces obstacles, on a été obligé de renoncer?

8° Quelles seraient les modifications qu'il conviendrait d'apporter à la législation existante pour rendre possible ou du moins plus facile la formation des sociétés de coopération?

9° Devrait-on, notamment, leur permettre de se constituer avec un capital social variable?

10° Ne devrait-on pas autoriser la création d'actions sans déterminer un minimum?

11° Devrait-on modifier les formalités prescrites pour la publication des actes de sociétés commerciales?

12° Y a-t-il en France des sociétés coopératives fondées sur le système de M. Schultz (de Delitzsch)?

13° La solidarité de tous les membres des sociétés coopératives doit-elle être établie comme un principe fondamental?

14° Le projet de loi actuellement soumis au Corps législatif, sur les sociétés coopératives, est-il susceptible de modifications? — Quelles seraient ces modifications?

On sait que cette enquête avait été précédée par celle sur les banques, et par d'autres, dont nous avons parlé dans les Annuaires précédents. Une nouvelle enquête nous est annoncée en ces termes dans le discours du trône du 22 janvier 1866 :

« L'agriculture a fait de grands progrès depuis 1852.
» Si en ce moment elle souffre de l'avilissement du prix
» des céréales, cette dépréciation est la conséquence iné-
» vitable de la surabondance des récoltes et non de la
» suppression de l'échelle mobile.

» Les transformations économiques développent la pros-
» périté générale, mais elles ne peuvent pas prévenir des
» gênes partielles et des perturbations temporaires. J'ai
» pensé qu'il était utile d'ouvrir une sérieuse enquête sur

» l'état et les besoins de l'agriculture. Elle confirmera, » j'en suis convaincu, les principes de liberté commerciale, » offrira de précieux enseignements, et facilitera l'étude » des moyens propres, soit à soulager les souffrances lo» cales, soit à réaliser les progrès nouveaux. »

Le décret qui institue la commission ou les commissions d'enquêtes, car il y en a une à Paris et une dans chacun des six groupes départementaux formés à cet effet, est du 28 mars 1866.

Voici une loi, celle du 8 juillet 1865, qui peut être considérée comme le résultat de l'initiative — nous allions dire privée — mais il faut dire préfectorale. C'est M. Migneret, alors préfet du Bas-Rhin, qui a conçu l'idée des chemins de fer vicinaux et c'est par suite de ses démarches en faveur de l'Alsace, que le gouvernement a pensé à généraliser les avantages conférés au Bas-Rhin. De là la loi sur les chemins de fer d'intérêt local dont voici le texte :

Art. 1er Les chemins de fer d'intérêt local peuvent être établis :

1° Par les départements ou les communes, avec ou sans le concours des propriétaires intéressés ;

2° Par des concessionnaires, par le concours des départements ou des communes.

Ils sont soumis aux dispositions suivantes :

Art. 2. Le conseil général arrête, après instruction préalable par le préfet, la direction des chemins de fer d'intérêt local, le mode et les conditions de leur construction, ainsi que les traités et les dispositions nécessaires pour en assurer l'exploitation.

L'utilité publique est déclarée et l'exécution est autorisée par décret délibéré en conseil d'État, sur le rapport des ministres de l'intérieur et des travaux publics.

Le préfet approuve les projets définitifs après avoir pris l'avis de l'ingénieur en chef, homologue les tarifs et contrôle l'exploitation.

Art. 3. Les ressources créées en vertu de la loi du 21 mai 1836 peuvent être affectées en partie par les communes et les départements à la dépense des chemins de fer d'intérêt local.

L'article 13 de ladite loi est applicable aux centimes extraordinaires que les communes et les départements s'imposeront pour l'exécution de ces chemins.

Art. 4. Les chemins de fer d'intérêt local sont soumis aux

dispositions de la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer, sauf les modifications ci-après :

Le préfet peut dispenser de poser des clôtures sur tout ou partie du chemin.

Il peut également dispenser d'établir des barrières au croisement des chemins peu fréquentés.

Art. 5. Des subventions peuvent être accordées sur les fonds du Trésor pour l'exécution des chemins de fer d'intérêt local. Le montant de ces subventions pourra s'élever jusqu'au tiers de la dépense que le traité d'exploitation à intervenir laissera à la charge des départements, des communes et des intéressés.

Il pourra être fixé à la moitié pour les départements dans lesquels le produit du centime additionnel au principal des quatre contributions directes est inférieur à 20,000 fr. et ne dépassera pas le quart pour ceux dans lesquels ce produit sera supérieur à 40,000 fr.

Art. 6. La somme affectée, chaque année, sur les fonds du Trésor, au paiement des subventions mentionnées en l'article précédent, ne pourra dépasser 6 millions.

Art. 7. Les chemins de fer d'intérêt local qui reçoivent une subvention du Trésor peuvent, seuls, être assujettis envers l'État à un service gratuit ou à une réduction du prix des places.

Art. 8. Les dispositions de l'article 4 de la présente loi seront également applicables aux concessions des chemins de fer destinés à desservir des exploitations industrielles.

— Pendant l'été de l'année 1865, l'Empereur a fait un voyage en Algérie, par suite duquel il a publié une « Lettre au duc de Magenta, » gouverneur de l'Algérie, lettre qui a paru en brochure et qui a été reproduite par diverses feuilles périodiques, notamment par l'*Économiste français* (9 et 16 novembre 1865), dont le rédacteur en chef, M. Jules Duval, a fait paraître une brochure critiquant celle de Napoléon III. L'espace ne nous permet pas de donner des extraits de cette lettre célèbre — et vivement attaquée, mais comme elle a eu pour effet une convention, entre une société formée par M. Fremy Talabot et autres, d'une part, et l'État de l'autre, convention dont on aura plus tard à examiner les résultats, nous allons en reproduire les stipulations :

Art. 1er La Société s'engage à mettre à la disposition de l'État une somme de 100 millions, qui devra être employée en Algérie, dans un délai de six années, à l'exécution de grands tra-

vaux d'utilité publique, consistant en routes, ports, chemins de fer, canaux, barrages, irrigations, etc., etc.

Chaque année, le programme des travaux à exécuter à l'aide de cette somme sera arrêté par le gouvernement, sur l'avis d'une commission spéciale, la Société entendue.

Ladite somme de 100 millions sera versée au Trésor public par sixième, d'année en année et par trimestre, le premier versement devant avoir lieu le 1er avril 1866.

Le montant de chaque versement sera remboursé par l'État à la Compagnie au moyen d'annuités calculées au taux d'intérêt de 5 fr. 25 c. pour 100, et comprenant la somme nécessaire pour l'amortissement en cinquante années. Chaque annuité sera exigible par semestre, et le premier terme semestriel sera payable le 1er avril 1867.

Les annuités de l'État seront affectées comme gage spécial aux obligations que la Société émettrait pour l'exécution des travaux dont il s'agit.

Art. 2. Néanmoins, pendant le cours des trois premières années, qui commenceront à courir à partir du premier versement, le gouvernement aura la faculté de réduire à 72 millions la somme que la Compagnie doit mettre à sa disposition.

Art. 3. L'État promet de vendre à la Compagnie 100,000 hectares de terre à prendre parmi celles qui seront disponibles dans le domaine de l'État en Algérie. Le prix de chaque hectare est fixé à 1 fr. de rente par hectare et par an, payable annuellement à chaque prise de possession et pendant cinquante années.

Le gouvernement s'engage en outre à concéder à la Compagnie les mines dont elle découvrira les gisements pendant un délai de dix années.

Art. 4. La présente convention ne deviendra définitive qu'après la constitution de la Société sur les bases ci-dessus indiquées, et qu'après la ratification par les pouvoirs compétents.

Ce projet de convention a été délibéré et adopté par le conseil d'État dans sa séance du 31 mai 1865.

— Les revenus n'ayant pas suivi en 1865 le progression à laquelle on était habitué, tandis que les dépenses étaient restées fidèles, elles, à leurs tendances progressives, le gouvernement songea à faire des réductions pour rétablir l'équilibre. L'une de ces réductions s'appliquait à l'armée et fut problamée par le décret du 15 novembre. Les journaux ayant exagéré la portée de cette mesure, le Moniteur

du 19 nov. 1865 publia ce qui suit, en tête de sa « partie *non officielle.* »

« Il paraît nécessaire, pour éviter des appréciations excessives ou incomplètes sur les conséquences et la portée du décret du 15 novembre, de préciser le chiffre de la réduction qu'il opère sur l'effectif de l'armée et de déterminer l'économie qui en résultera sur le budget du département de la guerre.

» Le cadre d'une compagnie ou d'un escadron se compose des officiers, sous-officiers, caporaux ou brigadiers, tambours ou trompettes, soit de 19 militaires pour une compagnie, et de 35 pour un escadron.

» Le cadre d'une batterie à pied, formé des mêmes éléments, s'élève à 32 hommes; celui d'une batterie montée, à 46.

» Il faut multiplier ces chiffres par celui des compagnies, escadrons ou batteries dont les cadres ont été supprimés par le décret du 15 novembre, pour connaître la réduction d'effectif opérée dans l'année; cette réduction s'élève à 10,396 hommes. Quant aux soldats qui figuraient dans ces cadres, ils doivent être répartis dans les compagnies, escadrons ou batteries conservés.

» Les économies que ces mesures doivent amener dans le budget de 1867 se décomposent ainsi.

1° Solde des cadres supprimés.............	4,415,000 fr.
2° Réduction d'effectif résultant de la suppression même de ces cadres et de quelques dispositions accessoires.....................	6,000,000
TOTAL...............	10,415,000 fr.

» Les services administratifs du département de la guerre devront éprouver des déductions analogues dans les éléments dont ils se composent, soit aux termes du décret du 15 novembre, soit en vertu des différentes mesures d'ordre qui seront exposées dans la note préliminaire du budget. Ces économies atteindront le chiffre de 3,320,000 fr. La réduction totale s'élèvera ainsi à 13,435,000 fr. Mais il convient d'en déduire la dépense afférente à la création de trois nouveaux bataillons de tirailleurs algériens, représentant environ 790,000 fr. L'économie finale et effec-

tive sera donc pour le budget de 1867 de 12,645,000 fr.

» Ces chiffres démontrent victorieusement que les conditions de la bonne organisation et de la force de l'armée ont été sagement conciliées avec les exigences financières, et qu'aucun des deux grands intérêts qui se trouvaient en présence n'a été sacrifié à l'autre. Si quelques suppressions d'emplois ont été inévitables, les mesures prises par le gouvernement et la haute sollicitude de l'Empereur pour tout ce qui tient à l'armée sont un sûr garant qu'aucune situation particulière ne sera laissée en souffrance. »

Un autre moyen d'économie parut consister dans la suppression des receveurs généraux. Cette matière est assez intéressante pour donner ici les principales pièces officielles.

Voici d'abord une circulaire du 21 octobre 1865, adressée par le ministre des finances aux receveurs généraux :

Monsieur, à l'occasion de la vacance de la recette générale de la Haute-Vienne, j'ai proposé à l'empereur de faire l'essai d'une organisation plus simple et plus économique pour la perception et la centralisation des revenus publics, et Sa Majesté a bien voulu m'autoriser à tenter cette épreuve.

Le payeur de ce département, sous le titre de receveur-payeur central des finances, prendra le service de l'arrondissement chef-lieu, et aura la surveillance des recettes particulières. Les fonds provenant des recouvrements seront versés au compte du Trésor public à la succursale de la Banque de France, et le receveur-payeur en disposera pour acquitter toutes les dépenses publiques.

Dans la pensée de l'empereur, cette modification ne menace point votre position personnelle, l'intention de Sa Majesté étant qu'elle ne soit mise en pratique qu'au fur et à mesure des vacances qui surviendront dans les recettes générales.

Je compte sur la continuation de votre dévouement et de votre zèle dans l'exercice de vos fonctions, comme vous pouvez compter sur ma juste appréciation des services que vous avez rendus et de ceux que vous êtes appelé à rendre encore. Signé : Achille FOULD.

Cette circulaire a été suivie d'un décret du 21 novembre

1865, établi d'après des bases fort différentes de la circulaire qui précède; en voici les dispositions :

Art. 1er. Les fonctions de receveur général et de payeur dans chaque département de l'Empire sont réunies et confiées à un fonctionnaire qui prendra le titre de trésorier-payeur général.

Art. 2. Les trésoriers-payeurs généraux seront substitués aux droits et obligations attribués aux receveurs généraux et aux payeurs. — Ils seront justiciables de la Cour des comptes. — Des instructions ministérielles détermineront la forme du compte de gestion qu'ils auront à rendre.

Art. 3. Un compte courant à intérêts réciproques sera ouvert au Trésor public à chaque trésorier-payeur général. Ce compte sera réglé par trimestre.

Art. 4. Les trésoriers-payeurs généraux sont nommés par décret de l'Empereur.

Ils sont divisés en trois classes, savoir :

3e classe, au traitement fixe de 6,000 fr.
2e classe, au traitement fixe de 9,000
1re classe, au traitement fixe de 12,000

Il sera, en outre, alloué à chaque trésorier-payeur général pour le couvrir des frais de bureau, l'indemniser des risques résultant des maniements de fonds et de valeurs et de la responsabilité qui lui incombe, une commission spéciale sur les recettes et paiement effectués dans son département, et dont la quotité sera déterminée par une décision du ministre des finances.

Art. 5. Nul ne peut être nommé trésorier-payeur général de 3e classe s'il ne compte dix années de services publics, dont cinq au moins dans l'administration des finances, et s'il ne justifie de la propriété du cautionnement exigé en espèces.

Nul ne peut être nommé trésorier-payeur général de 2e ou de 1re classe s'il n'a passé quatre années dans la classe précédente.

Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux receveurs généraux et aux payeurs actuellement en exercice.

Art. 6 L'installation du trésorier-payeur général sera

faite pair le préfet du département; la remise au nouveau comptable du service du receveur général et du payeur sera constatée par un procès-verbal, dressé en présence d'un inspecteur des finances.

Art. 7. L'exécution des dispositions qui précèdent aura lieu au fur et à mesure de l'organisation du nouveau service financier dans les départements, et au plus tard au 1er janvier 1867.

Il sera alloué un traitement de disponibilité à ceux des fonctionnaires en activité de service qui n'auront pu être replacés à ladite époque.

Art. 8. Notre ministre des finances est chargé, etc., etc.

On trouvera sur cette question une note intéressante insérée dans l'*Opinion nationale* du 26 mars 1866, à laquelle l'administration a répondu par un *Communiqué* inséré dans le numéro du 28 du même mois.

En 1865, la ville de Paris a contracté un nouvel emprunt, il y avait 600,000 obligations à émettre (au taux de 450 fr. pour 500), le public en a souscrit 899,964. Le *Moniteur* du 12 août 1865 publie un rapport détaillé sur les résultats de cet emprunt.

II. Grande-Bretagne.

SOMMAIRE : Fin de la crise cotonnière. — Visites réciproques des flottes des deux pays. — Le télégraphe indo-anglais. — Épizootie. — Faits divers. — Lois nouvelles.

L'année 1865 a été marquée pour l'Angleterre par la fin de la crise cotonnière, mais en même temps par le mouvement des fénians, société secrète sur laquelle nous ne pourrions donner que les renseignements que les journaux auront déjà communiqués au lecteur. D'ailleurs, nous ne croyons pas qu'il se rattache un intérêt économique quelconque à ce mouvement.

L'été dernier on a beaucoup célébré les visites que se sont faites mutuellement les flottes française et anglaise; on considère ces visites comme du meilleur augure pour la durée indéfinie de la paix entre les deux nations que leurs rivalités ont porté à verser tant de sang.

— Le télégraphe électrique forme maintenant une ligne non interrompue entre l'Angleterre et l'Inde et déjà on est parvenu à faire parvenir en dix heures une dépêche de Calcutta à Londres.

— On sait qu'une épizootie terrible (cattle plague, peste bovine), a été importée en Angleterre en 1865. La perte a été, au 7 oct. 1865, de 11,300 têtes, au 4 novembre de 20,897 têtes, au 2 décembre de 39,714 têtes, au 30 décembre de 73,549 têtes, au 27 janvier de 126,740 têtes. Elle est actuellement (mai 1866) dans sa période de décroissance et a déjà coûté 181,000 têtes de bétail à la Grande-Bretagne.

— Parmi les autres faits dont il n'est pas sans intérêt de retenir les dates, nous citons les suivants :

17 janvier. On commence l'embarquement, dans le *Great-Eastern*, du cable télégraphique de l'Atlantique, mais ce n'est qu'en juillet qu'on opère l'immersion et c'est le 2 août que le cable se brise.

9 mai. Le prince de Galles ouvre l'Exposition universelle de Dublin.

7 juin. Inauguration de l'Exposition ouvrière anglo-française.

— Ajoutons les dates de quelques nouvelles lois :

27 mars (28 Victoria, cap. 3). Le *Board of Trade* est autorisé à permettre l'exposition publique — pour six mois au plus — d'inventions ou de dessins, sans que cette *publication* préalable puisse porter préjudice aux droits de l'inventeur à un brevet (une patente).

9 mai (28 V., c. 22). Défense de pêcher le hareng en Écosse du 1er févr. au 31 mai.

2 juin (28 V. c. 34). L'acte temporaire qui établit un asile pour les pauvres sans abri de Londres est rendu permanent.

19 juin (28 V., c. 43). Une loi édicte des dispositions en faveur des femmes mariées séparées de leurs maris et habitant l'Irlande.

18 juin (28 V. c. 50). Une loi, applicable à l'Irlande seulement, établit un droit de licence (une taxe) sur les chiens.

29 juin (28 V., c. 66). Loi qui dispose que le malt ou la drèche sera imposé au poids.

29 juin (28 V., c. 75). Loi relative à l'utilisation du sewage (produit des égoûts) qui donne sur ce point des pouvoirs étendus aux autorités municipales.

5 juillet (28 V., c. 83). Loi qui règle l'emploi des locomotives sur des routes ordinaires. (C'est la 2e loi sur cet objet, la 1re est de l'année 1861.)

5 juillet (28 V., c. 96). Nouveau tarif ou nouvelle progression de l'impôt du timbre.

III. Allemagne, Autriche, Prusse.

SOMMAIRE : Protection des marques de fabrique en Autriche. — Traités avec le Zollverein. — Divers votes de la Chambre wurtembergeoise. — Modification dans la durée de l'exercice financier en Bavière. — Canal entre la Baltique et la mer du Nord. — La guerre.

— La chambre des députés du Reichsrath autrichien a adopté un projet de loi qui assure, en Autriche, aux étrangers, la protection accordée aux nationaux pour leurs marques de fabrique (mai 1865).

— La commission chargée par la Chambre des députés autrichienne d'examiner le traité de commerce conclu entre l'Autriche et le Zollverein a consenti à là ratification de ce traité (mai 1865).

Une dépêche de Stuttgard, 11 mai, annonce que la Chambre des députés a voté par 69 voix contre 4 l'abolition de la bastonnade, et par 76 voix contre 5 la suppression des gouvernements des provinces. Elle a également voté la suppression de la peine de mort.

— Le *Moniteur universel* du 13 mai 1865 publie les différents actes diplomatiques dont les ratifications venaient d'être échangées, à Berlin, entre la France et la Prusse, soit en son nom seul, soit au nom de tous les États du Zollverein. Les actes se composent :

1° D'un traité de commerce suivi de tarifs ;

2° D'un traité de navigation ;

3° D'un arrangement pour le service international des *chemins de fer dans* ses rapports avec la douane ;

4° D'un protocole de clôture, en date du 2 août 1862, qui interprète, modifie et complète certaines clauses de ces trois actes signés par la Prusse au nom de ses coassociés;

5° D'une convention pour la garantie réciproque de la propriété des œuvres d'esprit et d'art, signés par la Prusse en son propre nom;

6° D'un protocole du 14 décembre 1864 qui précise le sens de certaines clauses des traités et qui complète les tarifs;

7° D'un procès-verbal d'é[illegible]e des ratifications, du 9 mai 1865, qui contient une [illegible]ation ayant pour objet d'assimiler les ports hansé[illegible]s de la Trave à ceux situés sur l'Elbe et le Weser [illegible]nt au traitement applicable aux navires français e[illegible]nands.

Ces différents actes cons[illegible] l'entente définitive qui s'est établie entre la France e[illegible]ollverein. On sait qu'après de laborieuses négociations [illegible]ommencées en 1861, la Prusse seule avait signé, au mois d'août 1862, les divers traités qu'il lui restait alors à faire accepter par les autres membres de l'Union allemande. Ce n'est qu'en 1865 que l'adhésion unanime des États de l'association a été obtenue; mais, si l'on tient compte des diffcultés et des lenteurs qui devaient être la conséquence du nombre même des parties contractantes, de leur situation politique et, à certains égards, de la diversité de leurs intérêts économiques, on s'expliquera sans peine le long intervalle qui s'est écoulé entre la signature et la ratification des traités du 2 août 1862.

Ces actes sont en vigueur depuis le 1er juillet 1865, bien qu'à la rigueur on eut pu en retarder l'application jusqu'au 1er janvier 1866.

Les ratifications du traité de commerce conclu entre la Belgique et les gouvernements faisant partie du Zollverein ont été échangées à Berlin le 29 juin 1865, et le 30 a eu lieu l'échange des ratifications du traité conclu entre le Zollverein et l'Angleterre.

— En Bavière le budget avait toujours été voté pour six ans. Une nouvelle loi décide que le budget serait à l'avenir voté pour deux ans seulement.

— On s'est beaucoup occupé en Allemagne d'un canal qu'on se propose de creuser entre la Baltique et la mer du Nord. Voici ce que dit de ce projet un journal habituellement bien renseigné :

« D'après le mémoire élaboré par ordre du ministre du commerce de Prusse, par M. l'ingénieur Lenze, les frais de construction du canal de la mer du Nord à la Baltique, aboutissant aux points de Margarethen et d'Eckernfoerde s'élèveraient à 28,192,000 thalers. Ce canal aurait des dimensions utiles égales à celles qui suffisent à la navigation dans le Belt et le Sund. Il abrégera de plus de 200 milles marins la route des bâtiments naviguant entre la Baltique et la Manche ; le commerce important avec les ports charbonniers des embouchures de la Tees, de la Wear et de la Tyne, y gagnera 90 milles marins. La profondeur du canal serait suffisante pour tous les bâtiments ; la largeur serait telle qu'il pourrait y passer de front trois bateaux de la plus grande dimension à vapeur, dont deux remorquant des bâtiments à voiles. Une seule écluse suffirait entre les deux mers.

— Une guerre qui menace en ce moment d'ensanglanter les fertiles contrées d'outre-Rhin exerce une influence pernicieuse sur la fortune publique. Nous espérons encore que la guerre n'éclatera pas; mais dès maintenant beaucoup de mal est fait, et il faudra quelque temps pour qu'il soit réparé. Ces préoccupations de guerre auront retardé bien des progrès économiques.

IV. Italie, Espagne, Portugal et autres pays.

SOMMAIRE : Le plan financier de M. Sella. M. Scialoja. — Emprunt de 1865. — Son succès. — Exposition à Florence. — Reconnaissance de l'Italie par l'Espagne. — Renonciation de la reine Isabelle aux trois quarts du domaine de la couronne. — Victor-Emmanuel. — Saint-Domingue. — Chili. — Marine. — Chemins de fer. — Amsterdam, exposition. — Portugal, discours du trône. — Belgique. Suppression du courtage privilégié.

Dans la séance du 17 mars 1865, M. Sella, alors ministre des finances en Italie, a fait, à la chambre

putés, l'exposé de la situation financière du royaume d'Italie. En voici le résumé :

Le chiffre total des découverts, tels qu'ils ont été constatés ou prévus, jusqu'à l'année 1866 inclusivement, s'élèvera, à la fin de ladite année, à la somme de 624 millions. Sur ce chiffre, 317 millions proviennent des exercices 1862, 1863, 1864; 207 millions sont prévus pour l'année 1865 et 100 millions pour l'année 1866.

Pour liquider cette situation, le ministre des finances compte sur 200 millions, produit de la vente des chemins de fer de l'État, et demande à la Chambre l'autorisation d'émettre un nouvel emprunt de 425 millions.

Il demande en outre, dans le but d'augmenter d'une manière permanente les ressources du Trésor :

1° La faculté d'étendre à toutes les provinces l'impôt sur les bâtiments, qui existe déjà en Piémont et en Lombardie;

2° Celle d'élever à 60 millions au lieu de 30 l'impôt sur la richesse mobilière;

3° L'abolition des ports francs;

4° Certaines modifications à la loi sur le timbre et l'enregistrement, destinées à en augmenter le produit et en faciliter la perception.

Pour arriver à la situation exposée par le ministre, il avait dû faire de notables économies sur les dépenses, économies qui se sont élevées à 53 millions. Cependant ces économies n'étaient pas suffisantes, et comme la Chambre ne parut pas disposée à accepter les projets de M. Sella, ce financier éminent se retira. M. Scialoja, économiste dont le lecteur connaît les remarquables travaux, lui succéda. Nous ne connaissons pas encore le sort du plan financier de M. Scialoja. On dit qu'il a été profondément modifié par la Commission financière qui substitue à quelques-uns des impôts proposés par M. Scialoja un impôt sur le revenu de 8 p. 100.

Nous croyons devoir reproduire les principaux articles du décret royal du 14 mai 1865.

Art. 1er. La rente 5 p. 100 à inscrire sur le grand-livre de la dette publique aura cours à partir du 1er janvier 1865

et sera aliénée en partie par contrat privé et en partie par souscription publique en Italie.

Art. 2. La partie de la rente destinée à la souscription publique est de 160 millions de capital nominal, équivalant à 8 millions de rente.

Art. 3. Le prix d'acquisition pour la rente destinée à la souscription publique sera notifié par décret du ministre des finances et devra être payé en dix versements égaux, c'est à-dire : premier dixième, au moment de la souscription; second dixième, le 15 juin 1865; troisième dixième, le 8 août 1865; quatrième dixième, le 8 octobre 1865; cinquième dixième, le 15 décembre 1865; sixième dixième, le 8 février 1866; septième dixième, le 8 avril 1866; huitième dixième, le 15 juin 1866; neuvième dixième, le 8 août 1866; dernier dixième, le 1er octobre 1866.

Art. 8. Les certificats provisoires seront divisés, dans es séries suivantes, suivant la demande qui devra être faite dans la déclaration de souscription : certificats de 10 fr.; d°, de 50 fr.; d°, de 100 fr.; d°, de 500 fr.; d°, de 1,000 fr. Les quittances des versements des dixièmes seront apposées sur les certificats provisoires eux-mêmes. Le paiement du second dixième et des suivants devra être fait à la caisse auprès de laquelle aura eu lieu le payement du premier dixième.

Art. 9. Au moment du payement du deuxième dixième et dans le délai successif, on pourra avancer le payement des dixièmes restants. En cas d'avance pour solde, un intérêt de 5 p. 100 par an sera alloué, à partir du jour du versement. Sur les avances des dixièmes qui ne formeraient pas le solde du certificat provisoire, aucun intérêt ne sera alloué.

Art. 10. Les intérêts des semestres des 1er juillet 1865, 1er janvier et 1er juillet 1866, seront payables à partir du 15 juin et du 15 décembre 1865, et 15 juin 1866, à ceux qui présenteront les certificats provisoires sur lesquels les dixièmes échus seront portés soldés.

Le résultat de cet emprunt a atteint presque onze fois la somme fixée. Le gouvernement demandait 8 millions de rentes le pays a apporté 86 millions.

— Le 13 mai, le roi d'Italie ouvre l'exposition organisée à Florence à l'occasion des fêtes du Dante.

— Dans le courant du même mois, les principaux services publics avaient été transférés de Turin à Florence.

— Vers cette époque, l'Italie a été reconnue par l'Espagne, pays qui rendit aussi, le 5 juillet suivant, l'indépendance à Saint-Domingo qui s'était mis un moment sous sa domination.

— En considération de la situation du Trésor, la reine d'Espagne fit abandon des 3/4 du domaine de la Couronne, évalué à 600 millions de réaux (le roi Victor-Emmanuel avait de son côté fait abandon d'une partie de la liste civile).

— Le 15 février 1865, le ministre d'État a annoncé à la Chambre des députés que la paix était signée entre l'Espagne et le Pérou. Ce dernier s'est engagé à payer une indemnité de 100 millions de réaux. Malheureusement cette paix ne fut pas consolidée; en ce moment la flotte espagnole bloque les ports du Chili et le Pérou est l'allié de son voisin.

La *Gazette officielle* a publié le 1er août 1865, une ordonnance royale qui annonce pour le mois d'octobre la mise en adjudication de deux lignes de steamers complétant celle de Cadix à la Havane et destinées à desservir les Antilles et le golfe du Mexique. Pour chaque voyage, aller et retour, de la Havane à Vera-Cruz, touchant à Sisal, le maximum de la subvention est fixé à 5,000 piastres, et à 4,500 pour le voyage, *vice versâ*, de la Havane à Porto Rico, touchant à Nuevitas, Baracoa, Santiago de Cuba et Mayagüex.

En Espagne les entreprises de chemins de fer, malgré les difficultés inséparables des travaux qu'elles ont à accomplir, sont parvenues cette année à des résultats satisfaisants. Elles ont ouvert en 1865 au service public 743 kilomètres, et les travaux qui s'achèvent actuellement portent les kilomètres exploités à un chiffre plus élevé que celui d'aucune des années précédentes. Ainsi le réseau qui, à la fin de 1864, était de 4,062 kilomètres, dépassera cette année le chiffre de 5,000, et l'on espère que parmi les travaux terminés au commencement de 1866 se trouveront

ceux de la ligne de Ciudad Real à Merida, qui établira une communication directe entre l'Espagne et le Portugal.

— Le 13 août 1865, on a inauguré le chemin de fer de Malaga à Cordoue.

— En 1865, à partir du 18 juillet, et pendant 3 mois, Amsterdam renfermait une exposition internationale des beaux-arts appliqués à l'industrie.

Les objets, pour être admis, devaient appartenir à une des classes suivantes : 1° Architecture; 2° Statuaire, sculpture; 3° Sculpture d'ornement; 4° Peinture et dessin, 5° Meubles d'art; 6° Bronzes; 7° Orfévrerie; 8° Peinture sur Porcelaine; 9° Verrerie; 10° Fleurs artificielles; 11° Industries diverses (petits meubles, tabletterie, articles de Paris, poupées, etc.); 12° Tissus pour l'habillement et la toilette; 13° Photographie.

— Dans le discours prononcé par le roi de Portugal lors de l'ouverture des Cortè, ce souverain annonce que le budget se soldera (pour la 1re fois) sans déficit. Divers projets seront présentés pour régler les questions douanières et spécialement le commerce des vins. Le roi exprime l'espoir d'un arrangement amical des difficultés qui se sont élevées entre l'Angleterre et le Brésil.

— Par une loi du mois de mai 1866 le courtage privilégié a été supprimé en Belgique.

V. Russie, Turquie.

SOMMAIRE : Russie. Extension des droits des étrangers. Réduction de l'armée. Emprunt. — Turquie. Voies de communication. Caisses d'épargne.

— Un ukase en date du 20 avril décide que les étrangers pourront dorénavant acquérir par voie d'achat ou de toute autre manière des propriétés en Russie, en se soumettant à certaines obligations.

L'empereur a décrété, en octobre 1865, par un ordre du jour, une réduction dans l'effectif de l'armée russe; 24 *divisions d'infanterie* passeront de l'effectif renforcé à

l'effectif ordinaire de paix, et 10 autres divisions, qui renferment présentement l'effectif ordinaire de paix, seront réduites à ce que l'on appelle les cadres limités.

Conformément à la dernière organisation de l'armée russe effectuée au mois d'août 1862, les bataillons d'infanterie doivent contenir un effectif de 900 hommes sur le pied de guerre. Le pied de paix comporte trois différents degrés qui sont :

1° L'effectif renforcé de paix, avec 680 hommes par bataillon;

2° L'effectif ordinaire de [illegible]t, avec 600 hommes;

3° Enfin les cadres limités [illegible]ec 320 hommes.

Une autre réforme est en [illegible] moment à l'étude au ministère de la guerre. Autref[illegible] la durée du service militaire était de vingt-cinq ans, et c'est l'empereur Alexandre qui l'a réduite à quinze. Il s'a[illegible]ait maintenant, au moyen d'une levée annuelle de 15[illegible]00 hommes, de diminuer encore le temps que le soldat doit passer sous les drapeaux. Ce temps serait limité à sept années, et l'on arriverait à ce résultat en congédiant annuellement un nombre à peu près égal d'hommes. Ceux-ci, déjà formés à la discipline militaire, resteraient pendant un certain délai à la disposition du gouvernement, et l'on constituerait ainsi une sorte de landwehr très-bien organisée.

Le gouvernement russe a décidé, au commencement du mois de mars 1866, l'émission d'un nouvel emprunt de cent millions de roubles argent, et le journal de Saint-Pétersbourg a publié l'ukase contenant cette décision. L'emprunt sera inscrit au grand-livre de la dette publique sous le nom de « deuxième emprunt intérieur, à 5 p. 100, et avec primes. » Il doit s'effectuer dans les mêmes conditions que celui de 1864. La seule différence consistera dans le mode adopté pour l'émission. En 1864, c'est le système de souscription publique qui a prévalu. Aujourd'hui l'on procède en ouvrant des bureaux à la banque de Saint-Pétersbourg et dans les différentes succursales de l'intérieur de l'empire. L'emprunt y sera vendu en détail, moyennant un prix fixé chaque jour par le ministre des finances.

Les obligations seront remises à la banque de l'État

conformément à un règlement spécial. Les payements pour le service des intérêts, de l'amortissement et des primes seront ordonnancés sur le Trésor. Il y aura un million d'obligations à cent roubles au porteur. L'amortissement doit s'opérer dans le courant de 60 ans, à des prix montant de 120 à 150 roubles par obligation. A cet effet, le nombre voulu d'obligations sera amorti par le tirage au sort le 1er/13 mars et le 1er/13 septembre de chaque année.

L'exposé des motifs de l'ukase donne pour principale raison de l'emprunt la nécessité d'étendre sans interruption le réseau des chemins de fer russes et de restituer à la banque les sommes avancées par elle pour la construction de ces voies ferrées.

—Une des plus grandes préoccupations du gouvernement turc, dit une correspondance de Constantinople adressée au *Moniteur* en mai 1865, est l'amélioration de l'état regrettable où les routes se trouvent encore en Turquie. Cette préoccupation seule est un signe de progrès. Car, pour tous ceux qui connaissent l'Orient, les routes sont destinées à exercer une très-grande influence sur l'avenir qui lui est réservé, et contribueront autant, et peut-être plus, à la transformation des mœurs et des institutions. En attendant que le nouveau cahier des charges en voie d'élaboration au ministère des travaux publics soit terminé et que la Porte confie, comme on lui en attribue l'intention, à de grandes compagnies industrielles la construction d'un vaste réseau de chemins de fer, toute l'attention du gouvernement se porte sur la création de routes carrossables et de chemins vicinaux destinés à relier plus tard les lignes ferrées. De nouvelles instructions viennent d'être adressées à tous les ingénieurs du gouvernement par le conseil des ponts-et-chaussées. Elles prescrivent, entre autres détails relatifs à l'exécution des travaux, un mode progressif de construction qui promet les plus grands avantages. D'après ces instructions, une route sera considérée comme ouverte dès qu'elle présentera sur toute sa longueur un terrassement de 3 mèt. 75.

La même feuille (29 juillet 1865) nous apprend ce qui suit :

Midhat pacha, gouverneur général du *vilayet du Danube*, vient de former une caissse d'épargne et de crédit foncier dans chaque arrondissement au moyen du surplus de la récolte de l'année écoulée. Quelques-uns de ces établissements ont commencé à fonctionner et ont pu prêter de l'argent à 12 p 100. Dans des pays qui étaient anciennement dévorés par l'usure, la création de pareilles institutions est inappréciable et l'on doit en féliciter sincèrement celui qui en a conçu l'idée et qui a su l'exécuter.

Le capital de l'année passée, joint à celui de l'année présente, produira 4 millions et mi de francs, qui formeront après douze mois le fonds de la caisse d'épargne.

VI. Amérique.

SOMMAIRE : Abolition définitive de l'esclavage. — Ratification de cette décision par les États du Sud. — Extrait du rapport de M. Mac Culloch. — Proclamation du président Johnson. — Statistique de la guerre civile.

Voici la proclamation du 18 décembre 1865 par laquelle M. Seward annonce l'abolition de l'esclavage définitive dans tout l'étendue des États-Unis :

Attendu que le congrès des États-Unis a, le 1er février 1865, adopté une *résolution* ainsi conçue :

Résolu par le Sénat et la Chambre des représentants des États-Unis d'Amérique, assemblés en congrès, et adopté à la majorité des deux tiers dans les deux Chambres, qu'on proposera aux législatures des divers États l'amendement suivant à la Constitution des États-Unis, qui, lorsqu'il aura été ratifié par les trois quarts de ces législatures, fera partie de la Constitution, savoir :

ARTICLE XIII.

Section 1re. Ni l'esclavage, ni la servitude involontaire, excepté dans le cas de punition d'un crime qui aura été légalement prouvé, ne pourront exister dans toute l'étendue des États-Umis ni dans aucun lieu soumis à leur autorité.

Section 2. Le Congrès sera autorisé à faire les lois nécessaires pour assurer l'exécution de cet article.

Attendu que, d'après les documents officiels reçus par mon département que l'amendement à la Constitution des États-Unis précité a été ratifié par les législatures des États de l'Illinois, du Rhode-Island, du Michigan, du Maryland, de New-York, de la Virginie occidentale, du Maine, du Kansas, du Massachussetts, de la Pennsylvanie, de l'Ohio, du Missouri, du Nevada, de l'Indiana, de la Louisiane, du Minnesota, du Wisconsin, du Vermont, du Tennessee, de l'Arkansas, du Connecticut, du New-Hampshire, de la Caroline du Sud, de l'Alabama, de la Caroline du Nord et de la Géorgie, en tout par vingt-sept États;

Attendu que le nombre des États est de trente-six;

Attendu que les États précités dont les législatures ont ratifié l'amendement, contionnent les trois quarts des États;

En conséquence, moi, William H. Seward, secrétaire d'État des États-Unis, en vertu de la seconde section de l'acte du Congrès approuvé le 20 avril 1818, et qui a pour titre : « Acte réglant le mode de promulgation des lois des États-Unis, » je certifie que l'amendement précité est devenu valide dans toute sa teneur et qu'il fait partie de la Constitution des États-Unis.

Cette décision a été ratifiée même par ceux qui, naguère, en étaient les adversaires les plus prononcés, car voici un fait du mois d'octobre 1865 :

La convention constituante de la Caroline du Sud, qui représente le premier État où la rébellion s'est déclarée il y a quelques années, vient d'adopter à l'unanimité la déclaration de principes suivante.

« Reconnaissant, disent les députés caroliniens, que, dans l'interprétation des pouvoirs conférés par la constitution des États-Unis, nous avons été deux fois battus, une première fois par une majorité politique, une seconde fois par l'épée, nous acceptons franchement les résultats de la dernière guerre, et nous proclamons solennellement que nous prendrons pour base de conduite les règles ci-dessous, que nous nous engageons à observer fidèlement.

» L'Union doit passer aux yeux du peuple américain avant toute autre considération.

» *La souveraineté*, une et indivisible, qui chez toutes les na-

tions doit exister quelque part, réside dans le peuple américain lui-même, et son représentant autorisé *dans les limites de la constitution* est le gouvernement fédéral.

» La véritable politique du peuple américain est de renfermer strictement le gouvernement général dans les limites de la constitution et de reconnaître à chaque État le droit inaliénable de régler à sa guise ses propres affaires.

» L'esclavage est mort à jamais, et toute tentative de notre part pour le faire revivre serait aussi impolitique et insensée que funeste et désastreuse. »

— Nous croyons devoir donner quelques extraits du remarquable rapport du ministre des finances, M. Mac Culloch.

Le retour aux paiements en espèces, autrement dit la suppression du papier-monnaie, tel est le principal objet des préoccupations de M. Mac Culloch, au point que cette question semble presque dominer en lui celle de l'amortissement de la dette publique.

A son avis, le Congrès ne tient de la Constitution aucun pouvoir qui l'autorise à émettre du papier-monnaie. Il est justifiable, sans doute de l'avoir fait dans un moment où le salut public en imposait la nécessité, mais c'est là une mesure de guerre, qui ne doit pas être maintenue en temps de paix, un seul jour de plus qu'il n'est besoin.

Si ce droit existait autrement que dans des circonstances exceptionnelles, et pour raison de salut, commercialement il serait désastreux, politiquement il serait immoral et contraire aux libertés publiques.

La circulation fiduciaire d'un pays doit être flexible; elle doit pouvoir augmenter ou diminuer suivant les exigences du commerce. Si elle dépend de l'État, au lieu d'être régie par les besoins légitimes du commerçant, elle sera gouvernée par ceux du Trésor. En outre, est-il certain que le parti au pouvoir résisterait toujours à la forte tentation d'user d'une semblable faculté dans un tout autre but que le bien public?

La surabondance du papier-monnaie a sur le peuple une influence de démoralisation. Elle détruit l'industrie et remplace le travail par la spéculation. Elle augmente le prix

de toutes choses; elle crée une prospérité factice, qui s'évanouit dans une ruine générale. M. Mac Culloch en donne pour preuve le tableau de la circulation fiduciaire des banques américaines aux différentes époques de crises qu'aient eus à traverser les États-Unis.

Ces divers principes posés, le secrétaire du Trésor reconnaît qu'un retour immédiat aux paiements en espèces est impossible; qu'il serait préjudiciable aux intérêts du pays de l'amener trop tôt; qu'on doit y arriver par gradations, avec la plus grande prudence, afin que le commerce n'en éprouve pas de choc, et que les revenus publics n'en subissent aucune diminution.

A cet effet, il demande que le Congrès lui donne en quelque sorte plein pouvoir d'émettre, à sa discrétion, de la dette consolidée produisant intérêt en or, et dont le produit devra être affecté au rachat du papier-monnaie.

. . . .

Des évaluations de M. Mac-Culloch concernant les recettes et les dépenses, il ressort que le budget de l'année courante se soldera probablement par un déficit de cent douze millions de dollars. Cela tient à ce que le budget de la guerre figure encore au chiffre des dépenses pour la somme considérable de 473 millions de dollars. L'armée réduite au pied de paix de 50,000 hommes, les dépenses de ce département tombent à 39 millions; de sorte que le budget de 1867 devra se solder par un excédant de 111,682,818 dollars, — en admettant même que les recettes soient inférieures de beaucoup à ce qu'elles sont aujourd'hui. Or, il est peu probable que les recettes décroissent, car la fortune des États Unis du Nord s'accroît tous les jours, et les États du Sud, qui sont à peine rentrés dans l'Union, et qui ne fournissent encore qu'un faible contingent de revenus, seront, en 1867, complétement réorganisés et en état de supporter une bonne part du fardeau national que leur révolte a créé.

M. Mac-Culloch pense donc qu'à dater de 1867, 200 millions de dollars au moins pourront être affectés au service de la dette publique, tant pour en payer les intérêts que pour *l'amortir*. Mais cette somme sera de beaucoup

dépassée, et l'on arrivera probablement à rembourser chaque année 200 millions sur le capital même de la dette.

— Une proclamation du président Johnson, datée du 2 avril 1866, déclare la rébellion close et émet l'avis que les États du Sud doivent rentrer purement et simplement dans l'Union.

— La statistique suivante que nous trouvons dans le *Moniteur* du 24 août 1865, ne semble pas sans intérêt.

Pendant la [illegible] civile que les États-Unis viennent de tr[illegible] armées ennemies se sont livré 252 batail[illegible] plus ou moins importants. — 89 ont eu lieu [illegible] Virginie ; 37 dans le Tennessee ; 22 dans le Misso[illegible] dans la Georgie ; 10 dans la Caroline du Sud ; 11 [illegible] Caroline du Nord ; 7 dans l'Alabama ; 13 dans la [illegible]ne ; 16 dans l'Arkansas ; 5 dans la Floride ; 5 au Texas [illegible] dans le Maryland ; 14 dans le Kentucky ; 1 en Pennsylvanie (à Gettysburg) ; 1 au Nouveau-Mexique et 1 dans le territoire indien. (Voy. p. 300).

REVUE FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 1865 (1).

I. Finances publiques.

Ce qui caractérisera le budget de 1867 comparativement à ceux qui l'ont précédé, c'est le rétablissement, sous une autre forme, de l'amortissement des rentes de l'État, amortissement suspendu depuis 1848, passant sous silence la reprise partielle et momentanée de 1859 et 1860.

Nous ne ferons pas l'histoire des caisses d'amortissement établies en France ; les tableaux publiés dans l'*Annuaire* de 1860 (pages 40 à 44) y suppléeraient en partie en cas de besoin. Arrivant de suite à la période actuelle, nous dirons que la base principale du projet proposé est l'affectation à la Caisse d'amortissement des bois de l'État et de la nu-propriété des chemins de fer dont la jouissance a été concédée et doit faire retour à l'État ; on se rappelle qu'en effet les concessions de chemins de fer ne sont pas perpétuelles ; au maximum elles atteignent une durée de 99 ans ; le 31 décembre 1960 au plus tard l'État sera en possession des réseaux des six grandes compagnies qui, à 1,511 kil. près sur 21,000, composent le réseau total de la France ; et ce réseau devra être livré à la nation en parfait état d'entretien et d'établissement, voie et matériel fixe. Les compagnies n'ont donc que l'usufruit des lignes qu'elles construisent ; la nu-propriété appartient à l'État. C'est cette nu-propriété que le gouvernement met en face de la dette publique et lui offre ainsi que les bois de l'État pour la garantie de son remboursement.

Pour passer du droit au fait, disons que dans l'économie du nouveau système la dotation annuelle de la Caisse d'amortissement sera alimentée par le produit net des coupes ordinaires et des produits accessoires des forêts ; par le produit net des coupes extraordinaires et des aliénations que des lois pourront autoriser ; par le produit de l'impôt du dixième sur le prix des places et sur le transport

(1) Voir les *Annuaires* précédents depuis 1848.

des marchandises dans les chemins de fer; par les s(à provenir du partage des bénéfices entre l'État et le: pagnies de chemins de fer; par les bénéfices réalisés (année par la Caisse des dépôts et consignations, par l rérages de rentes rachetées par la Caisse d'amortiss jusqu'au moment de leur annulation; enfin par le: dants de recettes du budget de l'État qui seront a par la loi à cette destination. En retour, la Caisse d'am(ment doit satisfaire au paiement annuel des intérêts, et amortissement des emprunts spéciaux pour canau› au paiement annuel des sommes dues par l'État p rachat des actions de jouissance des canaux; au pa annuel des sommes dues par l'État pour le rachat (cessions de canaux et ponts; enfin au paiement des intérêts et de l'amortissement des obligations naires. A ce dernier chapitre près, fort diminué, on depuis la conversion de 1862, les charges que repré ces différents articles sont déterminées et on en tr l'énumération annuelle dans le tableau suivant :

État indiquant les annuités diverses mises à la c
de la Caisse d'amortissement.

ANNÉES.	INTÉRÊTS, primes et amortiss. des emprunts spéciaux pour canaux.	ANNUITÉS des act. de jouissance des canaux.	ANNUITÉS des concess. de canaux et de ponts.	TOTAL des charges annuelles.
1867. .	4,602,807	1,346,327	4,814,755	10,763,88
1868. .	4,126,638	1,346,327	4,814,755	10,287,7
1869. .	2,617,290	1,346,327	3,917,250	7,880,86
1870. .	1,834,969	1,346,327	3,917,250	7,098,54
1871. .	1,257,290	1,346,327	3,917,250	6,520,86
1872. .	1,257,290	1,346,327	3,130,460	5,734,07
1873. .	1,257,290	1,346,327	3,130,460	5,734,07
1874. .	1,257,290	1,346,327	2,796,496	5,400,11
1875. .	1,257,290	1,346,327	2,796,496	5,400,11
1876. .	....	1,346,327	2,796,496	4,142,8
1877. .	....	1,346,327	2,796,496	4,142,8
1878. .	....	1,346,327	2,796,496	4,142,8
1879. .	....	1,346,327	2,796,496	4,142,8
1880. .	....	1,346,327	2,796,496	4,142,8
1881. .	....	1,346,327	2,796,496	4,142,8
1882. .	....	1,346,327	2,796,496	4,142,8
1883. .	....	....	2,796,496	2,796,49
1884. .	....	....	2,796,496	2,796,4

1885..	....	....	2,796,496	2,796,496	1885
1886..	....	....	2,796,496	2,796,496	1886
1887..	....	....	2,796,496	2,796,496	1887
1888..	....	....	2,796,496	2,796,496	1888
1889..	....	....	2,796,496	2,796,496	1889
1890..	....	....	2,796,496	2,796,496	1890
Tot...	19,468,154	21,541,232	75,182,612	116,191,998	Tot..

En outre la Caisse d'amortissement doit faire l'avance des sommes à débourser annuellement pour les garanties de minimum d'intérêt accordées aux chemins de fer (1), sauf à bénéficier des rentrées, capital et intérêt, provenant de ce chef. C'est alors, seulement alors, que la Caisse d'amortissement, rentrant dans ses fonctions, amortira en employant la totalité du solde annuel de son budget en rachats de rentes au-dessous du pair, sans mettre en réserve, comme la loi de 1833 le prescrivait, sans mettre en réserve la part proportionnelle des rentes dont le cours serait supérieur au pair. En un mot, elle achètera pour la totalité de ses ressources des rentes 3 p. 100 tant qu'elles se trouveront au-dessous du pair.

Nous ne discuterons pas les principes sur lesquels le gouvernement appuie ce nouveau projet de loi; nous n'examinerons pas si comme sous le consulat et l'empire, en créant une caisse destinée à relever les cours, le crédit public comme on dit, plutôt qu'à amortir, il ne prend pas le signe pour la chose; qu'importe un cours élevé pour la rente si le taux de la sécurité des habitants

(1) Voici un état indiquant les sommes qui devront être affectées annuellement aux garanties d'intérêt dues aux compagnies de chemins de fer :

Années.	Annuités.	Années.	Annuités.
1867........	31,000,000	1876........	32,000,000
1868........	31,000,000	1877........	28,000,000
1869........	26,000,000	1878........	25,000,000
1870........	26,000,000	1879........	21,000,000
1871........	41,000,000	1880........	17,000,000
1872........	41,000,000	1881........	14.000,000
1873........	43,000,000	1882........	11,000 000
1874........	42,000.000	1883........	6,000,000
1875........	37,000,000	1884........	1,000,000

Nous avouons ne pas comprendre comment l'administration a pu supputer *des sommes d'un caractère aussi éventuel*.

est exorbitant et surtout si elle est acquise au prix de droits imprescriptibles; ce cours s'élèvera de lui-même, sans efforts, sans moyens détournés ou indirects du jour où les populations jouiront avec sécurité de la liberté à laquelle elles ont droit. D'ailleurs ce principe erroné, suivant nous, qui fait la base du projet de loi actuel, est le pendant de cet autre qu'une dette publique est utile pour un pays et qu'il serait regrettable qu'elle fût amortie; à nos yeux l'idéal financier d'un gouvernement est au contraire de n'avoir pas de dettes, de ne léguer aucune charge, conséquence d'un capital absorbé, à une génération à venir et de ne recourir à l'emprunt que dans les moments suprêmes, dans les cas d'invasion ou de désastres. Nous ne parlons pas de guerres civiles, nous ne les supposons que dans un État où les droits de certaines classes de citoyens sont méconnus. Si les États-Unis de l'Amérique du Nord n'avaient pas eu des États à esclaves, ils n'auraient pas eu de guerre civile.

Une autre critique que l'on peut adresser au nouveau projet de loi est de constituer un budget particulier en dehors du budget général pour la Caisse d'amortissement, budget ayant des ressources spéciales et des charges distinctes. Cette division ne donne pas plus de certitude à la vitalité du nouveau mode d'amortissement, et il a l'inconvénient de compliquer, loin de simplifier les rouages financiers déjà si multipliés chez nous. L'unité de budget nous semble un progrès indispensable à une bonne gestion des finances publiques et nous voyons avec regret que l'administration actuelle s'écarte de ce principe, loin de s'y conformer.

Cette réforme exposée, il ne nous reste rien à dire de saillant du budget de 1867, dont voici les chiffres généraux :

	Recettes.	Dépenses.	Excéd. de recettes.
Budget ordinaire.........	1,622,856,877	1,612,383,181	10,478,696
Budget extraordinaire....	133,996,066	133,479,201	517,465
Budget sur ress. spéciales.	245,878,988	245,878,988	»
Budget des serv. spéciaux.	108,086,304	108,086,304	»
Budget de l'amortissem..	79,146,000	79,146,000	»
Totaux...........	2,190,964,835	2,178,973,674	10,991,161

On voit que les projets si souvent mis en avant de diminuer les dépenses, de réduire les charges des contribuables se résument en réalité à peu de choses, si même en somme, il y a eu amélioration quelconque, car l'amortissement, réduit dans ce budget à ses opérations réelles, figurait les années précédentes aux recettes et dépenses, ce qui équivalait à une écriture d'ordre. (Voy. p. 469.)

Les taux d'intérêt des bons du Trésor ont subi, en 1865, des variations assez multipliées. En voici les chiffres détaillés :

Échéances de	3 à 5 mois.	6 à 11 mois.	un an.
1865 13 février...	3 1/2 °/°	4 °/°	4 1/2 °/°
— 16 — ...	3 °/°	3 1/2 °/°	4 °/°
— 6 mars.....	3 °/°	3 1/2 °/°	3 1/2 °/°
— 20 —	2 1/2 °/°	3 °/°	3 1/2 °/°
— 29 mai......	2 °/°	2 1/2 °/°	3 °/°
— 28 juillet....	1 1/2 °/°	2 °/°	2 °/°
— 11 décembre.	2 1/2 °/°	3 °/°	3 1/2 °/°
1866 18 février...	3 °/°	3 1/2 °/°	4 °/°
— 18 mars.....	2 °/°	2 1/2 °/°	3 °/°

Le rendement des impôts et revenus indirects a été en 1865 légèrement supérieur à 1864; 1,223 millions contre 1,178 millions; cette amélioration est due au 2e semestre, le 1er ayant au contraire été inférieur de 35 millions en 1865 sur 1864.

II. Chemins de fer.

La situation des chemins de fer français a peu varié dans le courant de 1865. Actuellement le développement total des lignes concédées est de 21,000 kil., dont 13,570 sont en exploitation et 7,430 en construction. Voici comment on divise ce réseau.

Longueur des chemins de fer français au 31 décembre 1865

Compagnies.	En exploitation.	A terminer.	Réseau total.
Nord.	1,197 kil.	416 kil.	1,613 kil.
Est.	2,512	576	3,088
Ouest.	1,857	663	2,520
Orléans.	3,067		[illegible]
Lyon	3,1[illegible]		[illegible]

Midi..............	1,496	756	2,252
Divers..............	243	1,268	1,511
TOTAUX.........	13,570 kil.	7,430 kil.	21,000 kil.

Sur les 7,430 kil. à terminer, il en est encore 608 qui ne sont concédés qu'éventuellement.

Ce réseau est estimé comme dépense totale d'établissement à 9,195,057,863 fr., ainsi répartis.

	DÉPENSES		
	faites.	à faire.	TOTALES.
Par l'État.....	970,218,000	484,839,863	1,455,057,863
Par les compagnies.......	5,840,000,000	1,900,000,000	7,740,000,000
TOTAUX...	6,810,218,000	2,384,839,863	9,195,057,863

En 1865 on a concédé 100 kil.; 304 kil. concédés éventuellement sont devenus concessions définitives. Enfin 516 kil. ont été livrés à l'exploitation. En 1866 et 1867, on pense que 2,200 kil. viendront se joindre au réseau actuellement exploité.

Voici les résultats de l'exploitation des chemins de fer français pour les années 1865 et antérieures.

CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

Recettes brutes kilométriques, trimestrielles et annuelles.

EXERCICES.	RÉSEAU moyen exploité	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	ANNÉE entière.
	kil.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1852	3,694	8,153	8,153	10,097	9,309	35,714
1853	3,978	8,372	10,125	12,127	11,088	41,712
1854	4,348	9,797	10,986	12,401	12,479	45,663
1855	4,800	10,514	12,933	15,247	12,623	51,317
1856	5,392	10,638	11,204	13,380	12,826	48,048
1857	6,804	11,490	11,314	11,730	10,725	45,259
1858	8,100	9,320	9,985	11,276	10,749	41,330
1859	8,851	9,483	11,182	11,608	11,635	43,908
1860	9,171	9,639	10,652	12,026	11,657	43,975
1861	9,608	10,679	11,608	12,871	12,880	48,038
1862	10,507	10,549	11,178	12,286	11,306	45,319
1863	11,518	9,803	10,481	11,536	11,360	43,190
1864	12,374	9,546	10,613	11,419	10,897	42,475
1865	13,240	9,232	10,437	11,433	11,194	42,296

Recettes brutes annuelles par réseau.

	ANCIEN RÉSEAU.		NOUVEAU RÉSEAU.		RÉSEAU TOTAL.	
	rés. moy exploit.	Recettes brutes.	rés. moy. exploit.	Recettes brutes.	Rés. moy. exploit.	Recettes brutes.
	kil.	fr.	kil	fr	kil.	fr.
1859	6,808	50,241	2,043	22,803	8,851	43.908
1860	6,962	50,930	2,309	22,921	9,271	43,954
1861	6,980	57,126	2,628	23,901	9,608	48,038
1862	7,092	56,106	3,415	22,917	10,507	45,319
1863	7,476	54,856	4,042	21,614	11,518	43,190
1864	7,633	55,809	4,741	21,407	12,374	42,475
1865	7,783	57,272	5,457	20,937	13,240	42,296

III. Institutions de crédit.

Voici les variations subies dans les taux d'escompte des banques publiques de France et d'Angleterre depuis le 1er janvier 1865.

FRANCE.

		Effets.	Avances.
9 févr.	1865	4 %	5 %
9 mars	—	13 1/2 %	4 %
1er juin	—	3 %	4 %
5 oct.	—	4 %	5 %
9 —	—	5 %	2 1/5
23 nov.	—	4 %	4 1/2 %
4 janv.	1866	5 %	5 1/2 %
15 fév.	—	4 1/2 %	5 %
22 —	—	4 %	4 1/2 %
22 mars	—	3 1/2 %	4 %
11 mai	—	4 %	4 1/2 %

ANGLETERRE.

		Effets.
12 janv.	1865	5 1/2 %
26 —	—	5 %
2 mars	—	4 1/2 %
30 —	—	4 %
4 mai	—	4 1/2 %
25 —	—	4 %
1er juin	—	3 1/2 %
15 —	—	3 %
27 juil.	—	3 1/2 %
3 août	—	4 %
28 sept.	—	4 1/2 %
2 oct.	—	5 %
5 —	—	6 %
7 —	—	7 %
23 nov.	—	6 %
27 déc.	—	7 %
4 janv.	1866	8 %
22 février	—	7 %
15 mars	—	6 %
3 mai	—	7 %
8 —	—	8 %
11 —	—	9 %
12 —	—	10 %

Il résulte de là que le taux moyen de l'escompte pour 1865 a été de 3 72 p. 100 en France, et 4 78 p. 100 en Angleterre, quand, en 1864, il avait été de 6 1/2 p. 100 en France, et 7 35 p. 100 en Angleterre, taux moyens maxima *dans les deux pays* depuis le commencement de ce siècle.

Résultats comparés des bilans mensuels de la Banque de France ...sales.

ÉPOQUES des bilans mensuels.	NOMBRE de succursal. en activité.	ESPÈCES en caisse.	EFFETS en porte-feuille.	AVANCES SUR lingots et monnaies.	AVANCES SUR effets publics.	AVANCES SUR titres de chemins de fer.	avances à l'État.	BILLETS en circulat.	... passés à vue.	... trésor.	... particuliers.
		millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	...ions.	millions.	millions.	millions.
12 janv. 1865.	53	315	678	19	24	47	60	...06	7	94	153
9 fév.. ..—..	53	339	636	17	24	45	60	...06	6	87	158
9 mars. .—..	53	411	544	19	22	45	60	...73	6	87	107
13 avril. ..—..	53	433	523	24	23	47	60	...07	6	94	131
11 mai. ..—..	55	461	523	36	25	49	60	...18	9	88	109
8 juin. ..—..	55	494	492	49	25	49	60	...06	9	92	204
13 juill. ..—..	55	499	594	62	26	53	60	...84	8	143	188
10 août. ..—..	55	486	629	72	25	52	60	897	8	148	200
14 sept. ..—..	55	499	591	61	24	52	60	850	8	165	201
12 oct. ...—..	55	438	688	51	23	53	60	894	9	156	193
9 nov. ...—..	55	412	679	25	22	52	60	875	8	125	169
14 déc. ...—..	55	435	651	22	21	50	60	876	7	105	180
11 janv. 1866.	55	399	742	16	20	52	60	954	8	65	186
8 fév. ...—..	55	406	704	11	18	49	60	925	6	64	190
8 mars. .—..	55	467	579	18	17	49	60	881	5	88	159
12 avril. ..—..	55	504	578	20	17	51	60	895	7	90	177
10 mai. ..—..	55	520	664	18	20	54	60	884	11	97	276

IV. — Bourse.

L'année 1865 aura vu, en fait d'affaires financières, des désastres qui ne seront surpassés, il faut le craindre, que par ceux que nous prépare 1866. Quelques entreprises qui s'annonçaient jadis par de pompeuses promesses ont sombré, particulièrement à l'étranger, ce qui s'explique, les commanditaires, les plus intéressés des surveillants, étant en France, sont loin du cercle des opérations ; d'autres, en plus grand nombre, ont suspendu, la plupart, le paiement des intérêts et dividendes aux actionnaires, quelques-unes même le service, intérêt et amortissement des obligations, ce qui les constitue en état de suspension de paiement.

Taux °/₀ par an des reports mensuels des rentes françaises 4 1/2 °/₀ et 3 °/₀.

Liquidation	4 1/2 °/₀.			3 °/₀.		
de	1864.	1865.	1866.	1864.	1865.	1866.
Janvier	6 »	5.32	3.22	5.43	4.24	1.31
Février	5.02	5.28	3.02	5.43	3.56	1.57
Mars	5.94	4.42	2.49	5.69	3.33	0.62
Avril	6.21	3.45	2.55	5.17	1.78	2.51
Mai	6.26	4.40	»	5.84	3.21	»
Juin	6.11	4.08	»	6.39	2.03	»
Juillet	6.20	3.09	»	5.91	1.25	»
Août	6.01	2.44	»	5.41	1.52	»
Septembre	6.01	4.04	»	5.93	1.83	»
Octobre	6.69	4.03	»	6.97	1.99	»
Novembre	6.47	4.02	»	5.98	1.54	»
Décembre	5.74	3.20	»	4.51	1.10	»
Moyennes	6.05	3.98	»	5.72	2.28	»

TABLEAU DES FLUCTUATIONS MENSUELLES AU COMPTANT

des rentes françaises 3 °/₀, 4 °/₀ et 4 1/2 °/₀

Pendant l'année 1865 et les quatre premiers mois de l'année 1866.

		3 °/₀.		4 °/₀.		4 1/2 °/₀.	
Janvier	1865.	67 30	66 80	84 50	[illegible]	96 10	93 90
Février	—	67 85	66 85	85 40	83 40	97 »	95 »
Mars	—	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	97 »	94 30
Avril	—	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	96 10	95 »
						92	

Mai.......	1865.	67 80	67 10	84 80	84 80	96 »	95 10
Juin.......	—	67 50	66 30	84 50	84 30	96 »	95 20
Juillet....	—	67 85	66 60	88 50	85 75	97 50	95 45
Août......	—	68 80	67 65	88 50	88 50	98 »	97 »
Septembre	—	69 57	68 20	87 50	87 »	99 »	96 25
Octobre,..	—	68 70	67 55	87 »	87 »	97 »	95 75
Novembre.	—	68 80	67 92	87 25	87 25	97 25	96 10
Décembre.	—	69 15	68 »	» »	» »	98 »	97 »
Janvier...	1866.	68 80	68 17	89 »	88 75	98 70	97 50
Février...	—	69 55	68 50	90 »	89 50	99 50	98 »
Mars......	—	69 75	67 50	88 50	87 20	100 25	96 »
Avril.....	—	68 »	65 35	[illegible] 20	87 80	98 »	96 »

Tableau des plus hauts et plus bas Cours au comptant

DES PRINCIPALES VALEURS

cotées aux Bourses de Paris, Lyon, Marseille, etc.

PENDANT L'ANNÉE 1865.

Fonds français publics et municipaux.

		Plus haut.		Plus bas.
Oblig. trentenaires,	décemb..	468 75	janvier....	437 50
4 can. (act. de cap.)	janv.-déc.	1,250 »	juin.......	1,220 »
4 can.(act.de jouis.)	mars....	77 50	novembre .	77 50
Can.de Bourg.(cap.)	novembre	995 »	avril-déc..	985 »
Can.de Bour.(jouis.)	mars	120 »	décembre .	115 »
Obl. v. Paris, 1852.	octobre. .	1,165 »	janv.-juil..	1,140 »
— — 1855-60.	janv.-déc.	430 »	juillet.....	403 75
— — 1865...	novembre	495 »	août......	456 25
Obl. dép. Seine....	avril.....	233 75	juillet.....	221 75
Obl. v. Bordeaux...	octobre. .	83 »	juin.......	76 25
Obl. v. Lille, 1860.	j.-mars..	98 75	avril......	91 25
— — 1863..	nov.-déc.	90 »	février....	84 25
Obl.v.Lyon,1854-57.	juillet. ..	1,120 »	janvier....	1,050 »
— — 1859..	juin.....	1,100 »	janvier....	1,035 »
— — 1865..	mai.	1,001 25	mai.......	990 »
— — — ..	octobre..	502 50	nov.-déc. .	500 »
Obl.v.Mans,4 1/2 %..	janvier ..	925 »	janvier....	900 »
— — 1864..	mars....	970 »	janvier....	915 »
— — — ..	juillet....	990 »	janvier....	975 »
— —5 % anc..	avr.-déc.	1,010 »	janvier....	970 »
— —5 1/4 %..	octobre. .	1,012 50	août.	985 »
— —5 % 1859.	mars. ...	1,025 »	janvier....	987 50
— — — 1862.	décembre	512 50	janvier....	[illegible] »

ans 5 °/o 1863.	juill.-déc.	420 »	fév.-avril..	403 75
— 1865.	octobre..	500 »	nov.-déc..	486 25
. Rouen....	mai.....	980 »	mars......	950 »
urc. Roubaix	janv.-fév.	40 »	août......	32 50

Fonds publics étrangers.

rre, 3 °/o...	décembre	97 1/2	Avril......	88 7/8
°/o anglo..	juillet....	85 »	novembre.	74 1/2
°/o métal...	novembre	65 1/2	janvier....	58 »
- 1859...	août.....	79 »	octobre...	74 »
s 1860.....	avril.....	1,100 »	décembre.	980 »
l. 1865.....	décembre	346 25	décembre.	345 »
e 3 °/o......	janvier...	82 »	avril......	71 »
2 1/2 °/o....	novembre	58 1/4	février....	57 »
4 1/2 °/o...	avril.....	101 1/2	décembre.	96 1/2
ux. 1856....	mars.....	105 »	septembre.	92 50
1853....	mai-déc..	95 »	septembre.	94 25
1863....	fév.-mai..	98 75	septembre.	92 50
°/o ext. 1841	juillet....	46 1/2	mai.......	41 »
°/o int. 1841	mars.....	44 »	novembre.	36 3/4
iffér. 1851..	mars.....	41 3/4	décembre.	36 1/2
ass.. 1851..	février...	33 »	décembre.	26 1/2
ext. 1852-56	avril.....	46 1/2	août......	40 1/2
nnuités.....	février...	700 »	décembre.	635 »
°/o 1861...	juillet....	67 25	janv.-juill.	64 40
°/o 1861...	mars-nov.	42 25	décembre.	38 50
, 6 °/o 1864.	janvier...	56 »	juin.......	44 1/8
Obl. 1865.	mai-sept.	341 25	juillet.....	285 »
s, 2 1/2 °/o.	février...	67 »	janvier....	60 1/2
l, 3 °/o 1852	juin......	48 »	août.......	45 1/4
5 °/o 1851...	mai......	77 »	décembre.	68 1/2
1/2 °/o 1849.	avril.....	89 »	avr.-déc..	84 1/2
°/o 1862....	juill.-août	94 »	janvier....	85 »
t.) obl. 1834.	octobre..	1,125 »	juil.-sept..	1,025 »
— 1849.	janvier...	970 »	décembre.	925 »
— 1850.	mai......	930 »	mars......	900 »
°/o Hambro..	novembre	73 »	novembre.	73 »
7 °/o 1863...	octobre..	416 25	janvier....	350 »
— 1865...	décembre	412 50	juillet.....	367 50
, obl. 1861.	mai-déc..	375 »	janvier....	350 »
— 1863.	juin......	370 »	janvier....	338 75
5 °/o 1865.	oct.-déc..	45 »	décembre.	42 10

Mai.......	1865.	67 80	67 10	84 80	84 80	96 »	95 10
Juin......	—	67 50	66 30	84 50	84 30	96 »	95 20
Juillet....	—	67 85	66 60	88 50	85 75	97 50	95 45
Août......	—	68 80	67 65	88 50	88 50	98 »	97 »
Septembre	—	[illegible]	68 20	87 50	87 »	99 »	96 25
Octobre...	—	68 70	67 55	87 »	87 »	97 »	95 75
Novembre.	—	68 80	67 92	87 25	87 25	97 25	96 10
Décembre.	—	69 15	68 »	» »	» »	98 »	97 »
Janvier...	1866.	68 80	68 17	89 »	88 75	98 70	97 50
Février...	—	69 55	68 50	90 »	89 50	99 50	98 »
Mars......	—	69 75	67 50	88 50	87 20	100 25	96 »
Avril.....	—	68 »	65 35	88 20	87 80	98 »	96 »

Tableau des plus hauts et plus bas Cours au comptant

DES PRINCIPALES VALEURS

cotées aux Bourses de Paris, Lyon, Marseille, etc.

PENDANT L'ANNÉE 1865.

Fonds français publics et municipaux.

	Plus haut.		Plus bas.	
Oblig. trentenaires,	décemb..	468 75	janvier....	437 50
4 can. (act. de cap.)	janv.-déc.	1,250 »	juin.......	1,220 »
4 can. (act. de jouis.)	mars....	77 50	novembre.	77 50
Can. de Bourg. (cap.)	novembre	995 »	avril-déc..	985 »
Can. de Bour. (jouis.)	mars....	120 »	décembre.	115 »
Obl. v. Paris, 1852.	octobre..	1,165 »	janv.-juil..	1,110 »
— — 1855-60.	janv.-déc.	430 »	juillet.....	403 75
— — 1865...	novembre	495 »	août......	456 25
Obl. dép. Seine....	avril.....	233 75	juillet.....	221 75
Obl. v. Bordeaux...	octobre..	83 »	juin.......	76 25
Obl. v. Lille, 1860.	j.-mars..	98 75	avril......	91 25
— — 1863..	nov.-déc.	90 »	février....	81 25
Obl. v. Lyon, 1854-57.	juillet...	1,120 »	janvier....	1,050 »
— — 1859..	juin.....	1,100 »	janvier....	1,035 »
— — 1865..	mai.....	1,001 25	mai.......	990 »
— — —..	octobre..	502 50	nov.-déc..	500 »
Obl. v. Mans, 4 1/2 %..	janvier..	925 »	janvier....	900 »
— — 1864..	mars....	970 »	janvier....	915 »
— — —..	juillet....	990 »	janvier....	975 »
— — 5 % anc..	avr.-déc.	1,010 »	janvier....	970 »
— — 5 1/4 %..	octobre..	1,012 50	août......	985 »
— — 5 % 1859.	mars....	1,025 »	janvier....	987 50
— — — 1862.	décembre	512 50	janvier....	[illegible]

390	»
381	25
10	»
205	»
290	»
447	»
280	»
185	»
32	»
145	»
77	50
10	»
45	»
148	75
410	»
600	»
425	»
100	»
414	25
230	»
1,050	»
740	»
68	»
82	50
65	»
462	50
765	»
577	50
[illegible]	»
[illegible]	»
[illegible]	»
[illegible]	»

Obligations des chemins de fer.

INTÉRÊT pour 100.	COMPAGNIES.	CAPITAL remb.	PLUS HAUT.			PLUS
4	Paris-St-Germain, 1842-49.	1,250	Avril.....	1090	»	Août.....
4	Paris-Orléans, 1842......	1,250	Janv.-Mai.	1090	»	Janvier...
4	Paris-Versailles R.D. 1843	1,250	Decembre	980	»	Février...
4	Strasbourg-Bâle 1843....	1,250	Janv-Nov.	1000	»	Août.....
3.2	Paris-Rouen, 1845	1,250	Décembre.	790	»	Mars.....
4	Rouen-le-Havre, 1845-1847	1,250	Mars-Avr.	1000	»	Sept.-Nov.
4	Paris-Rouen, 1847-54.....	1,250	Mai.	1000	»	Janvier...
4	Paris-Orléans, 1848......	1,250	Nov.-Déc.	1005	»	Janv.-Juil.
4.8	Rouen-le-Havre, 1848.....	1,250	Juill.-Nov.	1060	»	Fév.-Mars
4	Avignon-Marseille, 1850...	1,250	Mai.......	1040	»	Juil.-Sept.
3	Nord, 1851...............	500	Juin......	318	»	Janvier...
5	Paris-Lyon, 1852.........	1,250	Septembre	1080	»	Avril-Mai.
4	Strasbourg-Bâle, 1852.....	625	Décembre	515	»	Janvier...
4	Ouest, 1852-54...........	1,250	Nov.-Déc.	1030	»	Fév.-Mars
4	Est (Paris-Strasb.), 1852..	650	Novembre	513	75	Janvier...
3	Paris-Orléans, 1852......	500	Décembre.	309	25	Janvier...
4	Lyon-Méditerranée, 1852..	625	Septembre	540	»	Janv.-Juin
3	— — 1852..	500	Décembre.	320	»	Janvier...
4	Paris-Sceaux (Orsay), 1853	500	Mai.	367	50	Août-Sep.
3	Rhône-Loire, 1853........	500	Nov.-Déc..	314	»	Janvier...
4	— — 1853........	625	Novembre	520	»	Janvier...
3	Nord (Erquelines, act.)...	562	Septembre	335	»	Avril.....
4	Ouest (Dieppe, act.) 1855.	500	Mai-Nov..	375	»	Décembre.
3	Lyon-Genève, 1855.......	500	Décembre.	312	»	Janv.-Fév.
3	Paris-Lyon 1855.........	500	Juil.-Sept.	317	50	Janvier...
3	Grand-Central, 1855.	500	Novembre	308	75	Janvier...
3	Ouest, 1855..............	500	Décembre.	310	»	Janvier...
3	Bourbonnais, 1856........	500	Novembre	312	»	Janvier...
3	Midi, 1856...............	500	Décembre.	308	»	Janvier...
4	Ouest, 1855..............	1,250	Juillet....	985	»	Juillet....
3	Est (Paris-Strasb.), 1856..	500	Novembre	309	»	Janvier...
3	Bessèges-Alais, 1856......	500	Octobre...	306	25	Janvier...
3	Lyon-Genève, 1857.......	500	Décembre.	307	»	Janvier...
3	Ardennes, 1857	500	Décembre.	310	»	Janvier...
3	Dauphiné, 1857..........	500	Décembre.	310	»	Janvier...
3	Paris-Médit. (fusion), 1857	500	Décembre.	309	50	Janvier...
3	Lyon-Croix-Rousse........	500	Février...	230	»	Août.....
3	Est (Dieuze).............	500	Décembre.	295	»	Janvier...
3	Libourne-Bergerac.	500	Janvier...	265	»	Décembre
3	Victor-Emmanuel, 1861...	500	Septembre	290	»	Janvier...
3	Charentes, 1863..........	500	Juin.	283	75	Décembre
3	Chemins autrichiens, 1855	500	Août.	266	25	Sept.-Oct.
3	Rhône-Simplon. 1860.....	500	Janvier...	212	50	Sept.-Déc.
3	Ch. Lombards-Vénit., 1857	500	Avr.-Mai.	252	50	Octobre ..
3	— Romains, 1858........	500	Mars-Avr.	218	75	Octobre...
3	Victor-Emmanuel, 1864...	500	Mars.	230	»	Octobre ..
3	—Madrid-Saragosse, 1853.	500	Janv.-Fév.	250	»	Novembre
3	—Séville-Xérès, 1859......	500	Janvier...	271	25	Oct.-Nov.
3	Cordoue-Séville, 1859.....	500	Janvier...	250	»	Octobre...
3	Pampelune-Saragosse, 1860	500	Janvier...	210	»	Décembre.
3	Nord Espagne, 1860......	500	Janvier...	252	50	Décembre.
3	Montblanch Reus. 1860. .	500	Février...	216	25	Novembre
3	Séville-Xérès, 1861......	500	Janvier...	212	50	Octobre
3	Chemins Portugais, 18[illegible]	[illegible]	[illegible]	2[illegible]3	75	Octobre
3	Turin à Savone.....	[illegible]	[illegible]	215	»	Octobre

Obl. v. Mans 5 °/₀ 1863.	juill.-déc.	420 »	fév.-avril..	403 75
— — 1865.	octobre..	500 »	nov.-déc..	486 25
Obl. v. Rouen....	mai.....	980 »	mars......	950 »
Obl. Tourc. Roubaix	janv.-fév.	40 »	août......	32 50

Fonds publics étrangers.

Angleterre, 3 °/₀...	décembre	97 1/2	Avril......	88 7/8
Autr., 5 °/₀ anglo..	juillet....	85 »	novembre.	74 1/2
— 5 °/₀ métal...	novembre	65 1/2	janvier....	58 »
— — 1859...	août.....	79 »	octobre...	74 »
— lots 1860.....	avril.....	1,100 »	décembre.	980 »
— Obl. 1865.....	décembre	346 25	décembre.	345 »
Belgique 3 °/₀......	janvier...	82 »	avril......	71 »
— 2 1/2 °/₀...	novembre	58 1/4	février....	57 »
— 4 1/2 °/₀...	avril.....	101 1/2	décembre.	96 1/2
Obl. Brux. 1856....	mars.....	105 »	septembre.	92 50
— 1853....	mai-déc..	95 »	septembre.	94 25
— 1863....	fév.-mai..	98 75	septembre.	92 50
Esp., 3 °/₀ ext. 1841	juillet....	46 1/2	mai.......	41 »
— 3 °/₀ int. 1841	mars.....	44 »	novembre.	36 3/4
— differ. 1851..	mars.....	41 3/4	décembre.	36 1/2
— pass.. 1851..	février...	33 »	décembre.	26 1/2
— 3 °/₀ ext. 1852-56	avril.....	46 1/2	août......	40 1/2
Haïti, annuités.....	février...	700 »	décembre.	635 »
Italie, 5 °/₀ 1861...	juillet....	67 25	janv.-juill.	64 40
— 3 °/₀ 1861...	mars-nov.	42 25	décembre.	38 50
Mexique, 6 °/₀ 1864.	janvier...	56 »	juin.......	44 1/8
— Obl. 1865.	mai-sept.	341 25	juillet.....	285 »
Pays-Bas, 2 1/2 °/₀.	février...	67 »	janvier....	60 1/2
Portugal, 3 °/₀ 1852	juin......	48 »	août......	45 1/4
Rome, 5 °/₀ 1851...	mai......	77 »	décembre.	68 1/2
Russ., 4 1/2 °/₀ 1849.	avril.....	89 »	avr.-déc..	84 1/2
— 5 °/₀ 1862....	juill.-août	94 »	janvier....	85 »
Sard. (ét.) obl. 1834.	octobre..	1,125 »	juil.-sept..	1,025 »
— — 1849.	janvier...	970 »	décembre.	925 »
— — 1850.	mai......	930 »	mars......	900 »
— 5 °/₀ Hambro..	novembre	73 »	novembre.	73 »
Tunis, 7 °/₀ 1863...	octobre..	416 25	janvier....	350 »
— — 1865...	décembre	412 50	juillet.....	367 50
Turquie, obl. 1861.	mai-déc..	375 »	janvier....	350 »
— — 1863.	juin......	370 »	janvier....	338 75
— 5 °/₀ 1865.	oct.-déc..	45 »	décembre.	42 10

Obligations des chemins de fer.

INTÉRÊT pour 100.	COMPAGNIES.	CAPITAL remb.	PLUS HAUT.		PLUS BAS.	
4	Paris-St-Germain, 1842-49.	1,250	Avril.....	1090 »	Août.....	[illegible] »
4	Paris-Orléans, 1842......	1,250	Janv.-Mai	1090 »	Janvier...	1030 »
4	Paris-Versailles (R.D.) 1843	1,250	Decembre	980 »	Février...	973 »
4	Strasbourg-Bâle 1843....	1 250	Janv-Nov.	1000 »	Août.....	991 25
3.2	Paris Rouen, 1845	1,250	Décembre.	790 »	Mars......	765 »
4	Rouen-le-Havre. 1845-1847	1,250	Mars-Avr.	1000 »	Sept.-Nov.	955 »
4	Paris-Rouen, 1847-54.....	1,250	Mai.......	1000 »	Janvier...	950 »
4	Paris-Orléans, 1848......	[illegible]	[illegible] Déc.	1005 »	Janv.-Juil	973 »
4.8	Rouen-le-Havre, 1848....	[illegible]	[illegible] Nov.	1060 »	Fév.-Mars	1030 »
4	Avignon-Marseille, 1850...	[illegible]	[illegible]....	1040 »	Juil.-Sept.	1010 »
3	Nord, 1851...............	[illegible]	[illegible]....	318 »	Janvier...	302 50
4	Paris-Lyon, 1852..........	[illegible]	[illegible]mbre	1080 »	Avril-Mai.	1025 »
4	Strasbourg-Bâle, 1852.....	[illegible]	[illegible]mbre	515 »	Janvier...	473 »
4	Ouest, 1852-54............	[illegible]	Nov. Déc.	1030 »	Fév.-Mars	970 »
4	Est (Paris-Strasb.), 1852..	[illegible]	N[illegible]mbre	513 75	Janvier...	478 75
3	Paris-Orléans, 1852......	[illegible]	D[illegible]mbre.	309 25	Janvier...	296 25
4	Lyon-Méditerranée, 1852..	625	S[illegible]mbre	540 »	Janv.-Juin	510 »
3	— — 1852..	500	D[illegible]mbre.	320 »	Janvier...	305 »
4	Paris-Sceaux (Orsay), 1853	500	Mai.......	367 50	Août-Sep.	350 »
3	Rhône-Loire, 1853.........	500	Nov.-Déc.	314 »	Janvier...	287 50
4	— — 1853.........	625	Novembre	520 »	Janvier...	486 25
3	Nord (Erquelines, act.)...	562	Septembre	335 »	Avril.....	320 »
4	Ouest (Dieppe, act.) 1855.	500	Mai-Nov..	375 »	Décembre.	355 »
3	Lyon-Genève, 1855........	500	Décembre.	312 »	Janv.-Fév.	290 »
3	Paris-Lyon, 1855..........	500	Juil.-Sept.	317 50	Janvier...	300 »
3	Grand-Central, 1855.	500	Novembre	308 75	Janvier...	287 50
3	Ouest, 1855...............	500	Décembre.	310 »	Janvier...	281 50
3	Bourbonnais, 1856.........	500	Novembre	312 »	Janvier...	295 »
3	Midi, 1856................	500	Décembre.	308 »	Janvier...	283 75
4	Ouest. 1855...............	1,250	Juillet....	985 »	Juillet....	985 »
3	Est (Paris-Strasb.). 1856..	500	Novembre	309 »	Janvier...	286 25
3	Bességes-Alais, 1856......	500	Octobre...	306 25	Janvier...	286 25
3	Lyon-Genève, 1857........	500	Décembre.	307 »	Janvier...	283 75
3	Ardennes, 1857	500	Décembre.	310 »	Janvier...	283 75
3	Dauphiné, 1857...........	500	Décembre.	310 »	Janvier...	285 »
3	Paris-Médit. (fusion), 1857	500	Décembre.	309 50	Janvier...	285 »
3	Lyon-Croix-Rousse........	500	Février...	230 »	Août.....	148 75
3	Est (Dieuze)..............	500	Décembre.	295 »	Janvier...	275 »
3	Libourne-Bergerac.	500	Janvier...	265 »	Décembre	90 »
3	Victor-Emmanuel, 1861...	500	Septembre	290 »	Janvier...	267 50
3	Charentes, 1865..........	500	Juin.....	283 75	Décembre	259 75
3	Chemins autrichiens, 1855	500	Août.....	266 25	Sept.-Oct.	145 »
3	Rhône-Simplon. 1860.....	500	Janvier...	212 50	Sept.-Déc.	46 »
3	Ch. Lombards-Vénit., 1857	500	Avr.-Mai.	232 50	Octobre..	220 »
3	— Romains, 1858........	500	Mars-Avr.	218 75	Octobre...	144 »
3	Victor-Emmanuel, 1864...	500	Mars.....	230 »	Octobre..	196 »
3	—Madrid-Saragosse, 1858.	500	Janv.-Fév.	240 »	Novembre	180 »
3	—Séville-Xérès, 1859......	500	Janvier...	271 25	Oct.-Nov..	100 »
3	Cordoue-Séville, 1859.....	500	Janvier...	240 »	Octobre...	200 »
3	Pampelune-Saragosse, 1860	500	Janvier...	210 »	Décembre.	123 »
3	Nord Espagne, 1860.......	500	Janvier...	252 50	Décembre.	160 »
3	Montblanch-Reus. 1860..	500	Février...	216 25	Novembre	23 »
3	Séville-Xérès, 1861........	500	Janvier...	212 50	Octobre...	78 »
3	Chemins Portugais, 1861..	500	Février...	253 75	Octobre...	142 50
3	Turin à Savone..........	500	Juin......	215 »	Octobre...	175 »

Obligations diverses.

Crédit foncier de France..	500	Novembre	488 75	Janvier...	447 50
—	500	Av.-Sept..	460 »	Janvier...	436 25
—	100	Septembre	99 50	Janv.-Mai.	91 25
—	100	Mars......	97 50	Janvier...	87 50
— prom. d'obl....	1,000	Août......	1015 »	Mars......	900 »
— obl. comm.....	500	Fév.-Mars	405 »	Janv.-Mai.	382 50
— — cinquième.	100	Fév.-Mars.	85 »	Mai.......	76 25
— — 1863 4 %.	500	Février...	487 50	Janvier...	461 25
Crédit fonc. colonial, 1861.	500	Janv.-Juil.	500 »	Janvier...	462 50
— — 1865.	500	Février...	476 25	Août......	455 »
Omnibus de Paris........	500	Décembre.	481 25	Janvier...	457 50
Ports de Marseille........	500	Décembre.	522 50	Janvier...	495 »
Messag. imp. serv. marit.	500	Mars-Sept.	535 »	Octobre...	512 50
Mines de la Loire (anc.)..	1,250	Février...	1171 25	Décembre.	1157 50
— (nouv.).	1,250	Juil.-Déc.	1025 »	Février...	983 75
Grand'Combe, 1844.......	1,250	Mars......	1050 »	Mars-Nov.	1035 »
— 1858.......	1,250	Février...	1035 »	Janvier...	1020 »
Firminy.................	275	Octobre...	250 »	Octobre...	250 »
Châtillon-Commentry....	312	Mai-Déc..	252 50	Janvier...	247 50
Fourchambault...........	250	Mai-Déc..	246 25	Mars-Août	240 »
—	1,250	Septembre	905 »	Septembre	905 »
Horme (anciennes).......	500	Avril-Oct.	485 »	Janv-Août	480 »
— (nouvelles)........	300	Août-Sept.	295 »	Janv.-Déc.	280 »
Terre-Noire, La Voulte....	500	Janv.-Mai.	465 »	Novembre	430 »
J. F. Cail et compagnie...	450	Août......	430 »	Janvier...	400 »
Rue impériale (Lyon) anc.	625	Décembre.	561 25	Janvier...	525 »
— nouvelle.	625	Décembre.	536 »	Janv-Mars	500 »
Rue de la Bourse (Lyon)..	625	Mai......	495 »	Juillet....	490 »
Docks-Ent. de Marseille...	500	Mars-Nov.	280 »	Janvier...	268 75
Compe immobilière.......	500	Juin-Déc..	267 50	Janvier...	245 »
Gaz de La Guillotière.....	300	Décembre.	297 50	Janvier...	268 75
Gaz de Marseille.........	625	Septembre	507 50	Mars.....	487 50
Gaz de Naples...........	690	Mai-Sept.	465 »	Juillet....	450 »
Gaz de Lyon, anc........	300	Août-Sep.	310 »	Août.....	305 »
— nouv......	500	Décembre.	286 25	Janv.-Fév.	270 »
Gaz de Paris............	500	Novembre	500 »	Janv.-Juil.	460 »
Union des gaz...........	250	Avr.-Juin.	232 50	Janvier...	215 »
Compe génér. des eaux...	500	Juil.-Déc.	295 »	Janv.-Fév.	273 75
Salines de l'Est..........	625	Mars.....	460 »	Mars.....	460 »

Banques et Caisses (actions).

que de France.........	nov. dé.	3,800 »	janv. ...	3,440 »
se Béchet et comp.....	mars-n.	500 »	sept. ...	470 »
ptoir d'escompte......	déc. ...	1,025 »	juin	870 »
lit foncier............	sept. ..	1,350 »	juillet...	1,235 »
lit mobilier...........	janv....	1,000 »	juillet...	652 50
-comp. des entrepren...	mai....	245 »	déc.....	190 »
p. E. Naud et Cie......	mars...	57 50	janv. ...	37 50
lit indust. et comm....	janv....	755 »	nov.-d.é.	665 »
it foncier colonial......	janv....	710 »	janv.-ao.	605 »
it agricole, act. anc....	mai....	800 »	juin-jui.	620 »
— act. nouv....	mai....	640 »	juillet...	600 »
-comp. comm. et ind...	janv....	550 »	nov.....	490 »
dép. et comp. cour....	janv....	575 »	juin-dé..	550 »
prov. (halle et march.)..	fév.....	545 »	mar.-av.	500 »
pt. de l'agriculture....	oct....	530 »	janv. ...	485 »
été générale..........	sep.-o..	625 »	janv-av..	580 »
que de l'Algérie........	nov. ...	1,025 »	janv. ...	915 »

Omnium lyonnais.........	fév....	585	»	nov-dé.
Comp. Collet et Cie (Lyon)	jan.-ju.	580	»	avril...
Société lyonnaise.........	oct....	497	50	nov-dé.
Crédit lyonnais..........	janv...	543	75	sept. ..
Société marseillaise......	déc....	495	»	déc....
Crédit foncier autrichien	ao.-sep	675	»	juin....
Crédit mobilier espagnol.	janv...	600	»	juillet..
Crédit en Espagne........	janv...	85	»	mai....
Crédit mobilier italien...	janv...	475	»	juin....
Banque des Pays-Bas....	sept...	540	»	nov....
Créd. mob. néerlandais..	janv...	410	»	oct. ...
Banque ottomane.......	fév....	695	»	déc....

Assurances (actions).

Générale..........	Marit.	mars.	56 °/o b	mars..
Lloyd français.....	—	janv..	12 °/o b	janv..
Centrale..........	—	mars.	12 °/o b	mars..
Réunion..........	—	janv..	25 °/o b	janv..
Comptoir.........	—	mai..	16 °/o b	mars.
L'Ind. française....	—	oct...	20 °/o p	oct...
Générale.........	Inc.	nov..	930 °/o b	nov. .
Phénix............	—	mai. .	350 °/o b	mai-d.
Nationale.........	—	mars.	188 °/o b	mai..
Union...........	—	juill..	90 °/o b	oct...
France..........	—	juin..	70 °/o b	avr...
Urbaine..........	—	mai..	130 °/o b	sept..
Providence.......	—	nov..	118 °/o b	nov. .
Paternelle.	—	fév...	25 °/o b	fév...
Union...........	Vie.	avr. .	29 °/o b	fé.-ao.
Nationale.........	—	avr. .	50 °/o b	avr...
Phénix...........	—	mars.	2 °/o b	mars.
Urbaine.........	—	sept..	7 °/o b	sept..
Générale..........	Grêle.	avr. .	48 °/o p	avr...

Chemins de fer (actions).

Orléans.................	mars..	932	50	oct....
— act. de jouiss.....	mars..	560	»	avr....
Nord..................	déc. ..	1,153	»	janv...
Est.....................	sept...	540	»	juin. ..
— act. de jouiss.........	a.-juin.	460	»	juill. ..
Ouest...................	mars..	562	50	juill. ..
Midi....................	avril. .	618	75	juill. ..
Bességes-Alais.	ao-sep.	925	»	janv. ..
Paris-Lyon-Méditerranée.	mar-av.	985	»	nov....
Lyon Croix-Rousse.......	janv.. .	205	»	juin. ..
Croix-Rousse-Sathonay...	janv.. .	80	»	janv.-j.
Charentes.	janv.-f.	395	»	nov.-d.
Libourne-Bergerac.	juill...	390	»	mars. .
Médoc..................	janv.. .	457	50	oct.. ..
Ch. de f. et doc. de St-Ouen	avril. .	378	75	déc....
Ch. Guillaume-Luxemb. .	av.-dé.	132	50	mar-juil

Ch. Autrichiens	janv...	452 50	oct....	390 »
— Lombards	fév....	556 25	nov...	381 25
— Ligne d'Italie (Simplon)	mars..	97 50	sep.-n.	10 »
— Sardes (Vict.-Emman.)	juin...	322 50	nov...	205 »
— Méridional Italien	sept..	350 »	déc....	290 »
— Romains, ancien	avril. .	288 75	déc....	147 »
— — act. trenten.	janv.-f.	440 »	oct....	280 »
— Saragosse	janv..	450 »	déc...	185 »
— Séville-Xérès	janv..	292 50	nov....	32 »
— Nord-Espagne	janv...	382 20	juillet..	145 »
— Barcelone	janv...	200 »	déc....	77 50
— Pampelune	janv...	240 »	déc....	80 »
— Montblanch-Reus	déc....	30 »	nov....	15 »
— Cordoue-Séville	mai..	300 »	oct....	148 75
— Portugais	janv...	291 25	oct....	180 »

Canaux, voitures et navigation (actions).

Touage Basse-Seine-Oise	mars..	780 »	mars..	600 »
— Conflans à la mer..	fév....	375 »	juillet..	125 »
Canalisation de l'Èbre	avril. .	117 50	juin...	100 »
Canal de Suez	fév....	465 »	nov....	411 25
Canal Cavour	fév....	345 »	déc....	230 »
Omnibus de Paris	janv...	1,195 »	juillet..	1,050 »
— act. de jouiss...	avril. .	740 »	avril...	740 »
Cie imp. des voit. de Paris.	avril. .	95 »	juin....	68 »
Omnibus de Londres	mai-oc.	100 »	mai....	82 50
Omnibus de Lyon	janv...	65 »	ao-sept.	55 »
Cie générale transatlant..	déc...	570 »	mai..	462 50
Mess. imp., serv. mar.	janv..	830 »	juillet..	765 »
Navigation mixte	janv...	630 »	juin....	577 50
Marc Fraissinet et Cie	janv..	610 »	sept...	490 »
Cabotage international...	janv..	530 »	sept...	400 »
Cie phocéenne	janv.-d.	125 »	juill-ao.	100 »
Société générale de transp.	avril. .	521 25	oct....	480 »

Charbonnages (actions).

Grand'Combe	sept-oc	1,020 »	janv...	932 50
Loire	mars..	195 »	avril...	171 25
Montrambert et la Béraud.	mar-av	152 50	nov....	137 »
Saint-Étienne	avril. .	187 50	janv...	166 25
Rive-de-Gier	fév....	125 »	janv...	98 75
Carmaux	sept...	335 »	juillet..	295 »
Roche-Molière et Firminy.	janv..	540 »	fév....	530 »
Ban-Lafaverge	janv..	165 »	janv...	165 »
Grandes-Flaches	avril. .	100 »	mai....	98 75
Ahun	juin...	800 »	mars...	750 »

Mines métallifères (actions).

Mouzaïa (Algérie)	juin...	8 25	avril...	7 25
Approuague (Guyane)....	janv..	90 »	juin....	60 »
Vieille-Montagne (Belg.)..	avril. .	287 50	déc....	187 50
Silésie (Prusse)	nov.-d.	130 »	avril...	100 »

Hauts fourneaux, forges et usines (actions).

Basse-Indre.............	nov...	200	»	nov....	200	»
Châtillon-Commentry....	janv...	280	»	mai....	235	»
Firminy (Verdié et Cie)...	mars-d	250	»	janv.-n.	220	»
Givors (Prenat et Cie)....	déc...	300	»	déc....	300	»
Pont-Évêque (Harel et Cie)	août...	147	»	fév....	112	50
Méditerranée...........	mars..	1,425	»	juillet..	1,290	»
Fourchambault..........	fév.-av	450	»	juill.-d.	405	»
Horme................	av.-mai	812	50	nov....	675	»
Creusot (Schneider et Cie)	janv...	610	»	juin-n..	575	»
Petin, Gaudet et Cie.....	mai...	820	»	janv...	727	50
Terre-Noire, la Voulte, etc.	fév....	475	»	nov....	285	»
J.-F. Cail et Cie..........	mars..	955	»	déc....	800	»
Océan................	janv...	525	»	déc....	430	»
Moteurs Lenoir..........	janv.-f.	270	»	mai....	403	75
Chant. Falguière et Cie...	f.-juin.	310	»	nov....	282	50
Chant. Frossard et Cie...	mars..	575	»	déc....	500	»

Sociétés immobilières (actions).

Mag. gén. de Paris......	déc...	690	»	juillet..	560	»
Docks Marseille, anc....	janv...	610	»	déc....	462	50
— — nouv....	janv...	560	»	juill.-n.	465	»
Docks du Havre..........	nov...	450	»	nov....	450	»
Gare de Vaise...........	mai...	491	25	août...	485	»
Halle aux cuirs..........	déc....	560	»	déc....	505	»
Rive gauche de la Seine..	fév....	500	»	mars...	270	»
Marché du Temple.......	janv..	615	»	mars...	585	»
Deux-Cirques............	fév....	245	»	juill-oc.	220	»
Cie immobilière.........	mai...	583	»	fév....	480	»
Soc. boul. du Temple....	f.-mars	205	»	avril...	190	
Chât. des fleurs (mars)...	mai...	25	»	juin....	22	5
Abattoirs de Lyon........	déc...	435	»	fév....	402	!
Rue impér. de Lyon.....	déc...	430	»	janv-av	400	

Éclairage au gaz (actions).

Cie cent. Lebon et Cie....	mars..	530	»	février.	478	
L'Union des gaz.........	juin-jui	190	»	janvier.	14[illegible]	
Paris.................	f.-mars	1,830	»	juin....	1,61[illegible]	
Gaz général de Paris.....	mai...	422	50	mai....	32[illegible]	
Angers...............	mai...	480	»	mai....	4[illegible]	
Clermont..............	mai...	511	25	mai....	5[illegible]	
La Corogne............	mai...	481	25	mai....	4[illegible]	
Le Puy...............	mai...	240	»	mai....	2[illegible]	
Florence..............	mar.av	950	»	juill.-n.	[illegible]	
La Guillotière, etc.......	oct.-dé.	1,950	»	janvier.	1,[illegible]	
Lyon.................	août...	2,755	»	janvier.	2,[illegible]	
Malaga...............	octobre	280	»	octobre		
3 villes du Midi.........	juillet.	570	»	juillet..		
Marseille..............	janvier	545	»	avril...		
Metz.................	mars...	1,650	»	mars...	1[illegible]	
Moulins...............	nov...	423	»	nov....		

ellier.	mai. ..	1,400	»	sept....	1,225	»
use.	janvier	465	»	février.	345	»
s.	sept...	800	»	août. ..	705	»
e, Vicence, Trévise.	mars. .	320	»	mars...	380	»
....	juillet .	680	»	juillet..	680	»
s.	août...	1,150	»	octobre	1,150	»
Etienne...............	sept...	2,075	»	sept. ..	2,075	»
s.	mai. ..	630	»	mai....	650	»
....	déc....	1,650	»	nov....	1,500	»
lles.	déc....	515	»	juin-ju.	452	50
Filatures (actions).						
s (Maberly)........	août...	640	»	janvier.	540	»
. Cohin et Cie.....	sept...	555	»	janvier.	400	»
chsine (Lyon)......	nov.dé.	325	»	juin....	200	»
Sociétés diverses (actions).						
s-Guadeloupe.......	nov. ..	200	»	nov....	200	»
.Massot et Cie (Mars)	déc....	800	»	mars...	660	»
. Rostand et Cie....	janvier.	758	75	sept. ..	7	50
msens et Cie.......	fé.-juil.	500	»	juillet. .	447	50
aurin et Cie........	février.	472	50	octobre	195	»
antaises............	juin. ..	395	»	déc.. ..	400	»
le Vichy............	février.	650	»	f.-déc..	600	»
nérale des eaux....	avril. ..	367	50	janvier.	337	50
zool. de Marseille.	f.-avril	51	25	av.-juil.	50	»
de Montluçon.....	nov. ..	402	»	nov....	402	»
lleries de Lyon....	mars. .	300	»	mars...	300	»
ries Raabe et Cie...	juin. ..	210	»	f.-mai .	190	»
hollet et Cie.......	avril. .	17	50	mars. .	12	50
chim. Prat et Cie..	m.-av.	120	»	nov....	75	»
s de l'Est..........	mai. ..	895	»	janvier.	708	75
x-Servitude.......	mai-dé.	165	»	mai-no.	160	»
ivanienne (Marseille)	janvier.	480	»	oct.-dé.	250	»

Alph. COURTOIS fils.

LA TÉLÉGRAPHIE

FRANCE, EN ANGLETERRE ET EN DIVERS PAYS.

I. Statistique de la Télégraphie en France

progrès accomplis en France par le service télé-
ique pendant l'année 1864 ressortent des tableaux
its dont les chiffres sont empruntés aux documents
els.

LIGNES ET BUREAUX DE L'ÉTAT.

Réseau départemental (Corse comprise).

	1863.	1864.	En plus.	En moins.
ètres de lignes	26,684	27,859	1,175	»
» *de fils*...	90,327	95,086	4,759	»

Service électro-sémaphorique du littoral.

Kilomètres de lignes	1,503	1,461	»	42
— de fils...	2,119	2,192	73	»

Nombre de bureaux de l'État ayant donné des produits et qui sont desservis par des agents :

De l'administration.	526	544	18	»
Municipaux.........	11	63	52	»
Sémaphoriques	»	3	3	»
	537	610	73	»

Nombre de dépêches taxées :

Françaises.........	1,490,	,654,406	164,383	»
Internationales.....	264	313,342	48,498	»
	1,754,8	1,967,748	212,881	»

Produits totaux des taxes :

Françaises.........	3,305,994	3,565,934	259,940	»
Internationales.....	2,631,911	2,557,338	»	74,573
	5,937,905	6,123,272	185,367	»

Produits moyens :

	f. c.	f. c.		f. c.
Par kil. de ligne....	222 52	219 83	»	2 69
— de fil.......	65 73	64 39	»	1 34
Par dépêche franç.	2 22	2 15	»	0 07
— internat....	9 94	8 16	»	1 78

SERVICE DE PARIS

compris dans les totaux généraux ci-dessus :

	1863.	1864.	En plus.	En moins.
Nombre de bureaux.	29	38	9	»

Nombres des dépêches taxées :

Françaises.........	314,127	387,277	73,150	»
Internationales.....	127,416	153,281	25,865	»
	441,543	540,558	99,015	»

Produits totaux des taxes :

Françaises.........	817,213	917,378	100,165	»
Internationales.....	1,391,066	1,276,127	»	114,939
	2,208,279	2,193,505	»	14,774

Produit moyen par dépêche :

	f. c.	f. c.		f. c.
Française..........	2 60	2 36	»	0 24
Internationale......	10 91	8 32	»	2 59

Les dix départements qui suivent se placent en tête de la liste pour l'importance des recettes effectuées en 1864 :

Seine..........	2,199,108f	Nord...........	206,199f
B.-du-Rhône...	672,134	Hérault.........	116,361
Seine-Infér.....	452,541	Loire-Infér.....	115,357
Rhône..........	286,956	Haut-Rhin......	105,090
Gironde........	224,530	Alpes-Maritimes	99,286

Les villes qui ont donné les produits les plus élevés, sont :

	Bureaux.	Dépêches de départ.	Recettes.
Paris.................	38	540,588	2,193,505
Marseille.............	2	124,274	637,755
Le Havre.............	3	85,188	299,783
Lyon..................	4	88,333	281,582
Bordeaux.............	1	68,580	207,963
Rouen................	3	40,547	98,219
Nantes...............	2	30,973	92,967
Lille..................	2	32,633	86,356
Mulhouse.............	1	21,231	71,463
Nice..................	1	17,468	69,659
Toulouse.............	1	21,763	50,329

L'exposé de la situation de l'Empire, présenté au Sénat et au Corps législatif à l'ouverture de la session de 1866, nous permet d'ajouter aux chiffres qui précèdent des renseignements plus récents qui se rapportent à l'année 1865. La télégraphie privée a pris pendant cette dernière année de nouveaux développements plus marqués même que ceux de l'année précédente. Si l'on compare les recettes de l'année 1865 aux recettes de 1864, on trouve une augmentation de 11 p. 100 environ. Le développement du réseau cantonal a été activement poursuivi ; 216 bureaux municipaux ont été ouverts dans le courant de la même année. Au 1er janvier 1866, le nombre total des bureaux ouverts est de 2,012, ainsi répartis :

Bureaux de l'État (ordinaires)	552
Burea[illegible]inicipaux	287
Séma[illegible]s	125
Gares [illegible]rtes au service privé	1,048
	2,012

En outre, l'administration a exécuté en 1865 de nouvelles opérations de télégraphie sous-marine. Un câble heureusement posé entre la Sicile et la côte septentrionale d'Afrique fonctionne depuis le mois de juin dernier. Dans le courant de la même année, un certain nombre de postes électro-sémaphoriques [illegible] struits pour le service maritime dans les îles du litto[illegible] de l'Océan ont été reliés au continent par des câbles sous-marins. 21 nouvelles stations se trouvent ainsi en communication avec le réseau général.

On sait que le gouvernement avait convié à une conférence générale tous les États de l'Europe. Cet appel a été accueilli de la manière la plus favorable. Les délégués de vingt États se sont réunis le 1er mars à Paris aux représentants de la France. La convention du 17 mai 1865 qui a été le fruit des travaux de cette conférence, et qui a été mise en vigueur le 1er janvier, a étendu à toute l'Europe l'uniformité de taxe et les tarifs réduits. Le tableau suivant donne la mesure des réductions réciproquement consenties.

TAXES DES DÉPÊCHES AVEC L'ÉTRANGER.

Taxe de la dépêche de vingt mots entre la France et

	fr.	c.
L'Autriche	6	»
Le Danemark	8	»
La Grèce	10	»
Le Hanovre	6	»
Le Mecklembourg	6	»
La Norwége	10	50
Les Pays-Bas	4	»
La Russie d'Europe (sauf la région du Caucase)	10	50
La Russie d'Europe (région du Caucase)	13	50
La Saxe	6	»
La Suède	8	50
La Turquie d'Europe	10	50
Le Wurtemberg	3	»

Nous croyons utile de rappeler ici que d'après diverses conventions qui ont reçu leur application en 1864 ou au commencement de 1865, le prix de la dépêche de vingt mots est fixé comme suit entre la France et

L'Espagne	4	Suisse	3
La Bavière	3	Bade	3
L'Italie	4	Prusse. — Provinces occidentales	3
Le Portugal	5	Autres	4
États-Romains	5		

Des arrangements additionnels étendent les mêmes principes à la correspondance de la France avec la Sibérie, et de l'Algérie avec tous les États signataires de la convention de Paris. Des négociations actives se poursuivent d'ailleurs avec ceux des États qui n'ont pas encore adhéré aux principes de la convention du 17 mai.

II. Statistique de la télégraphie privée en Angleterre.

Nous reproduisons ici, d'après les annales télégraphiques qui l'ont empruntée à une publication officielle du gouvernement anglais, la statistique des lignes, des bureaux, des appareils et des dépêches en Angleterre, pendant une période de trois années, de 1861 à 1863.

Longueur des lignes en kilomètres.

Noms des compagnies.	1861.	1862.	1863.
Electric and international	10,826	12,226	13,245
British and Irish magnetic	6,279	6,640	6,754
South-Eastern Railway	498	505	508
London, Brighton and south-coast-Railway	309	321	341
London district	149	166	172
United Kingdon	491	598	1,337
	18,552	20,456	22,357

Longueur des fils en kilomètres.

Noms des compagnies.	1861.	1862.	1863.
Electric and international	52,764	56,432	62,830
British and Irish magnetic	27,427	26,929	27,772
South-Eastern Railway	3,914	3,996	4,253
London, Brighton and South-Coast-Railway	628	730	871
London district	609	645	692
United Kingdon	3,467	[illegible]	[illegible]

Noms des compagnies.	Nomb. des stations ouvertes.		
	1861.	1862.	1863.
Ele[illegible]ernational...........	772	909	1,022
Br[illegible] magnetic..........	404	449	464
So[illegible]ailway..............	89	92	94
Lo[illegible]on and South-Coast-			
[illegible]......................	35	60	46
[illegible]......................	78	84	81
[illegible]......................	16	22	18
	1,391	1,616	1,755

Noms des compagnies.	Nombre d'appareils.		
	1861.	1862.	1863.
Electric and international..........	3,529	4,003	4,489
British and Irish magnetic..........	1,084	932	1,042
South-Eastern Railway.............	135	145	142
London, Brighton and south-Coast-Railway........................	131	156	159
London district.....................	188	198	192
United Kingdom.....................	65	88	172
	5,132	5,522	6,196

Noms des des compagnies.	Nombre des dépêches privées.		
	1861.	1862.	1863.
Electric and international...	1,201,515	1,534,590	non constaté.
British and Irish magnetic (1).	689,738	671,550	827,424
South-Eastern Railway......	55,085	62,825	62,968
London, Brighton and South-Coast Railway............	21,680	30,024	43,208
London district (2)..........	144,022	243,849	247,606
United Kingdom............	11,549	133,514	226,729
	2,123,589	2,676,352	»

Nous croyons devoir mentionner ici la tentative, encore une fois malheureuse, faite l'année dernière pour la pose du câble transatlantique. On sait que le câble avait été embarqué sur le *Great-Eastern*. Ce bâtiment avait effec-

(1) Dans ce relevé ne sont pas comprises les dépêches de ou pour le continent transmises par ou reçues de la compagnie du télégraphe sous-marin, ainsi que les dépêches de journaux, de chemins de fer et des sociétés abonnées.

(2) On ne compte pas les dépêches transmises par les fils concédés à des particuliers et par les fils des sapeurs-pompiers de Londres.

tué près des deux tiers de son voyage lorsque, le 2 août, le câble se rompit tout à coup et tomba à la mer. 1,200 milles de câbles gisent aujourd'hui au fond de l'Océan, et malgré les plus grands efforts, il n'a pas été possible de les retrouver. Toutefois, les conseils d'administration des diverses compagnies intéressées dans cette opération, montrent la plus grande confiance dans un prochain succès Cette année même, une nouvelle tentative sera faite. On construira un nouveau câble que le *Great-Eastern* emportera en allant à la recherche de l'autre. On est enfin parfaitemest résolu à achever la communication télégraphique entre l'Angleterre et l'Amérique.

III. Renseignements télégraphiques en divers pays.

Russie. — Le nombre des dépêches a été, en 1863, de 741,901, savoir : 4,779 dépêches de Leurs Majestés Impériales, 59,308 dépêches de gouvernement, 605,118 dépêches des particuliers et 72,696 dépêches du service des administrations. Cette dernière catégorie comprend 25,054 dépêches du ministère de la guerre, 18,681 du ministère de l'intérieur, 4,379 du ministère de la marine, 2,686 du ministère des finances, 2,409 du ministère de la cour, 731 du ministère des domaines, etc.

La correspondance avec l'étranger est représentée par 78,054 dépêches, savoir : 28,131 pour l'Allemagne, 12,339 pour l'Angleterre, 11,721 pour la France, 6,959 pour l'Autriche, 3,704 pour l'Italie, 2,477 pour les Pays-Bas, 1,898 pour la Belgique, 1,858 pour la Suède, 1,378 pour la Moldavie, 1,663 pour la Turquie, etc.

Roumanie. — Pendant le cours de l'année 1863, il a été reçu en Roumanie 174,101 dépêches télégraphiques contenant 3,633,029 mots et représentant une somme de 1,547,831 piastres comme valeur de la taxe perçue; ces dépêches ont été expédiées de l'intérieur par des particuliers. Le gouvernement a fait expédier à l'intérieur 62,926 télégrammes contenant 2,540,110 mots et représentant une valeur de 1,027,382 piastres. Le nombre de télégrammes internationaux privés a été de 19,530 contenant 503,238 mots et ayant rapporté à l'État 675,715 piastres. Quant aux télégrammes internationaux de l'État, le

nombre en est de 1,162 contenant 68,101 mots et représentant une valeur de 129,826 piastres.

De la Turquie ont été envoyés 6,683 télégrammes; de l'Autriche, 17,709; de la Russie, 1,365; de la Servie, 121.

Les télégrammes transmis en transit se répartissent comme suit : d'Autriche en Turquie, 5,940; d'Autriche en Russie, 367; d'Autriche en Servie, 16; de Turquie en Autriche, 2,519; de Turquie en Russie, 1,924; de Russie en Autriche, 328; de Russie en Turquie, 1,872; de Servie en Autriche, 39.

En résumé, le mouvement télégraphique de l'année 1863 se compose de la réception et transmission de 296,652 télégrammes contenant 7,673,714 mots et représentant une valeur de 3,746,164 piastres. En retranchant les taxes payées aux États étrangers pour les dépêches internationales, il reste au profit du Trésor 3,244,244 piastres.

États-Unis. — Nous n'avons pas de renseignements sur la situation des nombreux réseaux qui sillonnent le territoire de l'Union, mais voici quelques chiffres qui peuvent donner une idée de l'importance des communications télégraphiques dans ce pays.

Par une loi de juin 1864, le congrès a décidé qu'il serait prélevé une taxe de 5 p. 100 sur les recettes brutes des compagnies télégraphiques. En vertu de cette loi la *American telegraph company* a payé, du 1er juillet 1864 au 31 mai 1865, une somme de 65,294 dollars (346,058 f.) pour une recette totale de 1,305,891 dollars (6,921,222 f.).

La *United states telegraph company* a payé pour le même temps 16,788 doll. (88,976 fr.) pour une recette de 335,760 doll. (1,779,528 fr.), et la *people's line* 16,181 d. (85,759 fr.) pour 323,620 doll. (1,715,186 fr.).

D'autre part, le réseau américain continue à s'accroître dans d'énormes proportions. Une communication directe est établie aujourd'hui entre New-York et San-Francisco. La distance est de 6,500 kil. C'est le plus long circuit télégraphique que l'on ait jamais établi.

Sur tout le réseau télégraphique des États-Unis et des provinces britanniques de l'Amérique du Nord, il y a 95 câbles sous-marins, sous-fluviaux ou sous-lacustres. Ces câbles ont en général trois conducteurs, quelquefois un ou

deux seulement ; l'un d'eux, qui traverse l'Hudson dans l'État de New-York, en a sept. Ils sont presque tous très-courts, mais d'après leur nombre on peut juger que ce mode de franchir les rivières est entré en Amérique dans la pratique habituelle.

Ligne d'Alexandrie. — La ligne d'Alexandrie a transmis, en 1864, 141 dépêches du gouvernement et 34,866 dépêches privées, dont 8,363 de transit. Le produit brut s'est élevé à 64,058 liv. sterl. (1,601,450 fr.).

Turquie d'Asie. — Les bureaux de Mossoul et de Bagdad ont été rattachés au réseau européen et ouverts à la télégraphie privée. Le prix d'une dépêche simple de Paris pour Bagdad est de 39 fr. par la voie la plus courte.

Perse. — Cet état vient d'ouvrir à la correspondance privée seize bureaux télégraphiques qui sont en relation avec le réseau européen. Les principaux sont ceux de Boushir, Chiras, Ispahan, Tauris et Téhéran. La dépêche simple de Paris pour Téhéran coûte 95 fr.

Ligne de l'Inde. — La ligne directe de communication télégraphique entre l'Angleterre et ses vastes provinces de l'extrême Orient est enfin ouverte au public. Maintenant on transmet des dépêches entre Londres et la partie la plus éloignée de l'empire indien, et même jusqu'aux frontières de la Chine. La taxe d'une dépêche de Paris pour Calcutta est de 123 fr. Edmond Bouquet.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE ET LA TAXE DES PAUVRES EN ANGLETERRE.

Nous extrayons les renseignements suivants d'une Histoire de l'assistance publique récemment publiée (1) :

Par le bill de 1834, les maisons de travail, hideux refuges où l'on entassait pêle-mêle avec les indigents jusqu'aux filous et aux prostituées, furent affectées spécialement à la réclusion des pauvres valides. Ce bill fit plus encore : il porta le premier coup à l'indépendance paroissiale, réduisit l'autorité administrative des juges de paix,

(1) *Histoire de l'assistance publique dans les temps anciens et modernes*, par M. Alexandre Monnier, ouvrage couronné par l'Académie française, 2e édition ; Paris, Guillaumin, 1866, grand in-8.

et permit au gouvernement d'exercer une surveillance indirecte sur les overseers et de contrôler leur gestion.

Ce contrôle était devenu d'autant plus utile, que souvent ces magistrats, non rétribués et temporaires, sans discernement, sans expérience, requis et contraints pour un service ingrat, osaient à peine résister aux obsessions ou aux menaces, et soutenaient avec nonchalance les intérêts dont ils avaient la garde. Parfois même leur ignorance était si profonde, qu'elle aurait dû les faire exclure d'une fonction aussi délicate à remplir; dans la partie septentrionale du Devonshire, par exemple, l'enquête prouva qu'un quart des overseers ne savait pas écrire, et pourtant l'un deux avait à répartir une somme de 175,000 francs.

L'acte attribue encore au gouvernement le pouvoir d'instituer une administration centrale, dont les membres, étrangers au parlement, sont élus pour cinq années. Cette commission supérieure surveille la police des pauvres, et rédige les instructions ou règlements sur les distributions de secours, l'apprentissage des enfants et les devoirs des officiers paroissiaux. C'est à elle d'approuver les emprunts que votent les propriétaires assemblés et les contribuables pour déterminer, par une prime d'émigration, des milliers d'individus misérables à un exil volontaire.

L'acte permet aussi aux paroisses de construire ou d'entretenir à frais communs des maisons de travail, pourvu que les juges de paix aient donné leur assentiment à la délibération des habitants et du comité paroissial. La direction des Workhouses de district est confiée à des curateurs (guardians) élus tous les ans par les contribuables des paroisses réunies.

Enfin, l'administration peut infliger des amendes, de deux à dix livres sterling, aux overseers qui s'écarteraient des règles tracées par la distribution des secours, et à ceux qui, au terme assigné, auraient négligé de rendre leurs comptes trimestriels. Un des premiers fruits de cette loi a été le remplacement des overseers à titre gratuit par des collecteurs rétribués, et par des trésoriers qui centralisent les recettes et acquittent les dépenses.

Aujourd'hui l'on cherche à faire prévaloir l'usage de

restreindre le secours aux individus que le dénûment réduit à se laisser enfermer dans les maisons de travail. Cette forme de bienfaisance disciplinaire, qui rétréoit l'aumône, l'échange contre la liberté et sépare les membres d'une même famille, a pris le nom de *Workhouse test.*

Sommes dépensées pour secourir les pauvres.

ANNÉES.	Sommes dépensées en francs.	Population de l'Angleterre.
1801..............	101,290,527	8,872,980
1803..............	102,803,632	9,148,314
1811..............	167,800,407	10,163,676
1814..............	158,686,387	10,775,034
1815..............	136,609,107	10,979,437
1816..............	144,523,194	11,160,557
1817..............	174,224,419	11,349,750
1818..............	198,422.893	11,524,389
1819..............	189,496,107	11,700,965
1820..............	184,795,753	11,898,155
1821..............	175,442,667	11,978,875
1822..............	160,302,877	12,313,810
1823..............	145,536,271	12,508,956
1824..............	144,627,198	12,699,098
1825..............	145,889,992	12,881,906
1826..............	149,457,510	13,056,931
1827..............	162,379,828	13,242,019
1828..............	158,772,580	13,441,913
1829..............	159,640,056	13,620,701
1830..............	172,160,148	13,811,467
1831..............	171,399,966	13,897,187
1832..............	177,401,963	14,105,645
1833..............	171,196,042	14,317,229
1834..............	159,257,998	14,531,957
1835..............	139,320,997	14,703,002
1836..............	118,931,452	14,904,456
1837..............	101,967,920	15,105,909
1838..............	103,956,056	15,307,363
1839..............	111,471,359	15,508,816
1840..............	115,385,287	15,710,270
1841..............	120,023,620	15,911,757
1842..............	123,818,864	16,113,214
1843..............	131,294,360	16,314,671
1844..............	125,447,304	16,716,128
1845..............	127,050,912	16,917,585
1846..............	124,895;482	17,119,042
1847..............	133,582,420	17,320,499

1848............	155,817,060	17,521,956
1849............	146,040,597	17,723,413
1850............	136,008,504	17,765,000
1851............	125,109,767	17,927,609
1852............	123,470,638	18,205,000
1853............	124,513,863	18,402,000
1854............	133,180,724	18,617,000
1855............	148,487,933	18,840,000
1856............	151,366,991	19,043,000
1857............	148,707,638	19,207,000
1858............	148,198,043	19,444,000
1859............	140,134,549	19,578,000
1860............	1[illegible],642	19,837,000
1861............	1[illegible],153	20,066,224
1862............	1[illegible],405	20,228,000
1863............	1[illegible],577	20,445,000
1864............	1[illegible],485	20,663,000

Ces chiffres sont extraits de Porter, *The progress of the nation*, sect. I, ch. IV, 3ᵉ éd., 1851, du 70ᵉ *Annual report of the poor Law Board*, p. 8, 1865.

Pour les années 1801, 1811, 1821, 1831, 1841, 1851 et 1861, les chiffres inscrits à la colonne de population marquent les nombres obtenus à chaque recensement décennal; pour les autres années, le mouvement de la population a été calculé d'après les relevés des décès et des naissances.

Dans ce tableau, la livre sterling a été évaluée d'après l'Annuaire du Bureau des longitudes, à 25 fr. 21 c.

BIBLIOGRAPHIE.

(*Publications de Mai* 1864 *à Mai* 1865.)

ABOUT. — *Les questions d'argent; l'Assurance*, in-18 jésus, 159 p. Hachette.

— *La justice et la liberté dans l'industrie typographique*, in-18, 34 p. Impr. Claye.

ACOLLAS. — *Nécessité d'une refonte des Codes* et notamment du Code Napoléon au point de vue démocratique, in-8, VIII-260 p. Libr. internationale.

Aliénation (l') des forêts de l'État, in-8, 32 p. Douniol.

L'aliénation des forêts de l'État devant l'opinion publique, in-8, 492 p. Rothschild. —2e édit. 496 p.

ANIZON. — *Situation des classes nécessiteuses de la Loire-Inférieure*, in-8, 92 p. Nantes, Impr. Mellinet.

Annuaire de l'administration française pour 1865, par M. Block (8[e] année), in-12, VIII-540 p. Berger-Levrault.

Annuaire de l'Économie politique et de statistique, 1865; (22[e] année), in-18, 658 p. Guillaumin.

Annuaire de la marine marchande (1866), publié avec l'autorisation du ministre de la marine, par A. Laurent et J.-B. Vattier, in-8, XXXII-512 p. et 3 tableaux. Le Havre. Lemâle.

Archives parlementaires, publiées par MM. J. Mavidal et E. Laurent. Recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises de 1800 à 1860, faisant suite à la réimpression de l'ancien *Moniteur* et comprenant un grand nombre de nouveaux documents, t. V, 1[re] partie (du 7 floréal an XI, 27 avril 1803, au 17 pluviôse an XII, 7 février 1804), gr. in-8, 404 p. Paul Dupont.

Cette importante publication en est arrivée au tome VI. Chaque volume contient 800 pages. Les volumes V et VI sont très-précieux pour l'étude des lois du Code civil.

AUBÉ (Ph.) père. — *Enquête sur la circulation monétaire et fiduciaire*; réponses au questionnaire, in-4, 20 p. Rouen, Lapierre et C[e].

AUBRY LE COMTE. — *Produits tirés des eaux et des rivages dans les colonies*, in-8, Challamel.

AUDIGANNE (A). — *Les ouvriers d'à présent et la nouvelle économie du travail*, in-8, XII-464 p. E. Lacroix.

— *Les ouvriers en famille*, 7[e] édition, gr. in-18, 175 p. Capelle.

Avenir financier de la Turquie, in-8, 44 p. Libr. Donnaud.

BABAUD-LARIBIÈRE (L.). — *Lettres charentaises*, in-8° v-206 p. Angoulême, Baillarger.

BARANTE (de). — *De la décentralisation en* 1829 *et en* 1833, précédée de quelques mots sur le projet de Nancy par M. Robert de Nervo, in-18, 360 p. Douniol.

BARNI (J.) — *Histoire des idées morales et politiques en*

France au XVIII°, siècle t. I, gr. in-18, VIII-360 p. Germer Baillière.

Barrau (Th.) —*Conseils aux ouvriers sur les moyens d'améliorer leur condition*, in-18 jésus, III-306 p. Hachette.

Barrier. — *Répertoire général de voirie vicinale*, in-8, XXX-463 p. Dunod.

Batbie. — *Mélanges d'Économie politique* (Mémoire sur le prêt à intérêt. — Mémoire sur l'impôt avant et après 1789), in-8, 451 p. Cotillon.

— *Nouveau cours d'économie politique professé à la Faculté de droit de Paris*, 2 vol. in-8, 937 p. Cotillon.

— *Révision du Code Napoléon*. Mémoires lu à l'Académie des Sciences morales, in-8, 54 p. Cotillon.

Baudoin (J.-M). — *Rapport sur l'état actuel de l'enseignement spécial et de l'enseignement primaire en Belgique, en Allemagne et en Suisse*, in-4, IV-515 p. Imp. impériale.

Baumefort (de) — *Du morcellement de la propriété*, in-8, 32 p. Avignon. Impr. Séguin aîné.

Beaufumé. — *Coup d'œil sur les Colonies au* XIX[e] *siècle*, suivi de l'examen des difficultés de la colonisation de l'Afrique et des moyens d'y remédier, in-8, 47 p. Challamel.

Richard (Amédée). — *Quelques mots sur le libre échange et les grandes industries du Midi*, in-16, 23 p. Nîmes, imp. Clavel-Ballivit et C[e].

Bell (G.). — *De la situation présente de l'Angleterre vis-à-vis de ses colonies*, in-8°, Challamel.

Bellet (Louis). — *Le propagateur des assurances contre l'incendie*, in-32, 63 p. Impr. Balitout et C[e].

Besnier de la Pontonerie. — *Les accidents et leurs effets* atténués au moyen de l'assurance à prime fixe, in-32, 192 p. Dubuisson.

Blanc (Louis). — *Lettres sur l'Angleterre*, 1[re] série, 2 vol. in-8; 2[e] série, t. I[er], in-8, 413 p. Libr. internationale.

Bohan (Henry). — *Voyage dans les Indes orientales; coup d'œil sur* leur importance politique *et com-*

merciale; recherches sur différentes origines, avec illustrations, in-8, 266 p. Chamerot et Lauwereyns.

Boinvilliers (Édouard). — *Études politiques et économiques*, t. III, in-8, 433 p. Hachette.

Boiteau (Paul). — *Fortune publique et Finances de la France*, 2 vol. in-8, xxvii-1200 p. Guillaumin.

L'une des plus importantes publications de l'année. On trouve dans cet ouvrage l'inventaire exact et complet du patrimoine national, l'exposition du système financier de la France et l'histoire, si peu connue, des finances françaises depuis 1789.

Bondilh. — *La question du courtage devant le suffrage universel*, in-8°, 16 p. Marseille, imp. Samat.

Bonjean (le président). — *Du Cadastre*; dans ses rapports avec la propriété foncière (discours prononcé au Sénat), in-8, 47 p. Paris, impr. Lahure.

Bonnal (Edmond). — *La liberté de tester et la divisibilité de la propriété*, in-8. 366 p. Guillaumin.

Borie (Victor). — *Le patrimoine universel*, avec une introduction par Michel Chevalier, in-8°, 31 p. Dentu.

Bor-Rigaud (du). A M. le gouverneur de la Banque de France. — *Exposé d'un système d'Escompte*, in-8, 8 p. Guillaumin et C°.

Boudon (Raoul). — *Simples réponses aux 42 questions de la Commission d'enquête sur la Banque de France*. in-8°, 28 p. Dubuisson.

Bouillet (J.-B). — *Notice sur le papier monnaie émis en Auvergne, de* 1790 à 1793, in-8, 16 p. Clermont-Ferrand, imp. F. Thibaud.

Boullier (Aug.). — *L'île de Sardaigne. Description, statistique, mœurs, état social*, in-8, 384 p. Dentu.

Bourguignon (J.-F.) — *Lettre d'un paysan à l'Empereur* sur la situation de l'agriculture, in-8, 32 p. Dentu.

Boutarel. — *Enquête sur la circulation monétaire et fiduciaire*. Mémoire présenté à MM. les membres du Conseil supérieur du commerce et de l'agriculture et de l'industrie, in-8, 29 p. Guillaumin.

— *Déposition à l'enquête sur la circulation monétaire et fiduciaire*, in-8°, 29 p. Guillaumin.

Bouthors (A.) — *Les sources du droit rural cherchées*

da ... istoire des communaux et des communes, in-8, VII ... 8 p. Durand.

— *P...ctes de l'administration en France avant* 1790, in-8, 16 p. Amiens, imp. Lemer.

BOUTIGNY (Édouard). — *Questions ouvrières. — Du travail des femmes dans les imprimeries*, gr. in-18, 36 p. Jondé.

BOYER DE SAINTE-SUZANNE. — *L'administration sous l'ancien régime* (Les intendants de la généralité d'Amiens.), in-8, 615 p. P. Dupont.

BRULON (J.-B.). — *...ues et du crédit agricole*, in-8, 16 p. Imp. Joua...

CALMON (A.). — *Les i... avant* 1789, in-8, 48 p. Douniol.

CASANOVA (J.). — *De l'... r et de l'amélioration des populations ouvrières ...spérité* foncière par les asiles agricoles en France, i... ... p. Dentu.

CAZE. — *De l'impôt da... ncienne province du Languedoc*, in-8, 48 p. ...se, imp. Rouget frères et Delahaut.

CERFBERR DE MEDELSHEIM. *Vénalité des offices*. — Lettre à un député à propos de la loi sur l'abolition du courtage, in-8, 32 p. Lib. centrale.

— *Vénalité des offices du courtage*, in-8°, VIII-141, p. Librairie centrale.

CERNUSCHI (Henri). — *Mécanique de l'échange*, in-8, 244 p. Libr. internationale.

— *Illusions des Sociétés coopératives*, in-12, 103 p. Guillaumin.

— *Contre le billet de banque*, in-12, 142 p. Lib. internationale, Guillaumin.

CHAGOT (J.). — *Discours sur les travaux publics* (voies de communication), in-8, 26 p. Guyot et Scribe.

CHAILLOT. — *Du commerce des messes et des livres*, dissertation canonique, in-12, 189 p. Hervé.

Chambre de commerce de Metz. — Enquête sur les principes et les faits généraux qui régissent la circulation monétaire et fiduciaire, in-8, 69 p. Metz, imp. ...nc.

...ENTIER. — Observations sur le projet de loi con

cernant les droits des auteurs et des artistes, suivies de considérations sur la perpétuité de ce droit, in-8°, 14 p. Libr. Charpentier.

CHEVALIER (Auguste). — *Discours sur le budget de l'agriculture*, in-8°, 20 p. E. Panckoucke et Cᵉ.

CHEVALIER (Michel). — *Richard Cobden*, gr. in-8, à 2 col., 8 p. Imp. Paul Dupont (Extrait de l'*Annuaire encyclopédique*).

CIBRARIO (Louis). — *Les conditions économiques de l'Italie au temps de Dante*, in-12, 72 p. A, Aubry (112 exempl.).

CLÉMENT (Pierre). — *La police sous Louis XIV*, in-8, XIV-480 p. Didier.

— *Jacques Cœur et Charles VII;* l'administration, les finances, l'industrie, le commerce, les lettres; les arts au XVᵉ siècle. Étude historique précédée d'une notice sur la valeur des anciennes monnaies françaises ; nouvelle édition, revue et corrigée, in-8, LXXII-520 p. Didier.

— V. COLBERT.

COCHIN (A.). — *Les petites assurances sur la vie par l'État dans les bureaux de poste en Angleterre*, in-8, 49 p. Guillaumin.

— *La manufacture de glaces de Saint-Gobain*, de 1865 à 1865, in-8, 194 p. Douniol.

— *La Réforme sociale en France*, résumé critique de l'ouvrage de M. Le Play, in-8, 61 p. Douniol.

Cochinchine française (la), in-8, 75 p. et carte. Challamel, 2 fr. 50.

Code annamite, lois et règlements du royaume d'Annam, traduits du texte chinois par G. Aubaret, t. I et II, gr. in-8, XV-711 p. B. Duprat.

COHEN (Felix). — *Étude sur les impôts et sur les budgets* des principaux États de l'Europe, in-8, XIII-650 p. Guillaumin et Cᵉ.

COLBERT. — *Lettres, instructions et Mémoires publies* par P. Clément, t. III, 2ᵉ partie, gr. in-8ᵉ, LXXXIV-799 p. Imp. impériale.

Convertibilité (de la) et du cours légal du billet de banque, *in-8, 34 p. Imp.* Seringe frères.

Contrain (la) *par corps*, étude économique, gr. in-8, 6 ... and.

Co ... . — *Le secret du peuple de Paris*, in-18, 416 ... re.

C ... ph.), *Enquête sur la circulation fiduciaire* e ... *aire*. Réponse au questionnaire. Rouen, in-8, 3 ... ierre et Cᵉ.

Co ... HUNVAL. — *Enquête sur les banques*. Solution ... érents problèmes, in-8, 96 p. Guillaumin.

C ... o (de). — *L'Algérie en* 1865, coup d'œil d'un ... sateur, 2ᵉ ... xxi-226 p. Challamel.

Co ... T (P.-J.). — ... *circulation monétaire*, ... *ue et le crédit*, in-8, ... ii-480 p. Furne et Guil- l

COURCELLE-SENEUIL (J.-G.). — *Traité sommaire d'économie politique*, gr. in-18, VII-288 p. Guillaumin.

DABOS (Hippolyte). — *Des crises financières et d'un moyen propre à les prévenir*, in-8°, 106 p. Mont-de-Marsan.

DAMBRICOURT (Alex.). — *Enquête sur la circulation monétaire et fiduciaire*. Quelques réponses au Questionnaire de la Chambre de commerce de Saint-Omer, in-8, 25 p. Saint-Omer, imp. Guermonprez.

DAUDIN (A). — *En attendant l'enquête*. Examen sommaire des causes qui tendent à déprécier les produits de l'agriculture française et la valeur de la propriété foncière, in-8, 32 p. Imp. Lainé et Havard.

DAVENNE (H.-J.-B.). — *De l'organisation et du régime des secours publics en France*, 2 vol. in-18, 800 p. P. Dupont.

DAVESIÈS (Lucien) DE PONTES. — *Études sur l'Angleterre*, réformes sociales, in-8, VIII-417 p. Michel Lévy.

DECAENS. — *Des associations ouvrières de consommation*, in-8, 24 p. Rouen, imp. Boissel.

Décentralisation (de la). Objections au projet du comité de Nancy, in-8, 160 p. Libr. centrale.

DE FONTENAY (comte). — Actualité. Les luzernes, trèfles, et sainfoins placés sur le cadre de réserve par l'intro-

duction en France du brôme de Schrader, in-8, 12 p. Alençon, de Broise.

DELAVERGNE (Paul). — *De la propagation des œuvres d'utilité populaire*, in-12, 24 p. Guillaumin.

DELBREIL. — *Quelques observations sur la question de l'émigration.* Grand débouché à offrir aux émigrants, in-8, 39 p. Bordeaux, Chaumas.

DELESALLE. — *L'industrie linière* dans le nord de la France, in-8, 56 p. Lille, imp. Danel.

DELPECH (H.). — *De la suppression des tours*, au double point de vue de la morale et de la société, in-8, 24 p. Bordeaux, imp. Bissei.

DE METZ-NOBLAT. — *Discours d'ouverture du cours libre d'économie politique* fait à la faculté de Nancy, in-8°, 35 p. Nancy, imp Vagner.

DENECHAUD. — *L'Italie*, ses finances, sa rente, ses chemins de fer, son industrie et son commerce, in-8, 77 p. Imp. Schiller.

DESCIEUX (le docteur). — *Influence de l'état moral de la société sur la santé publique*, in-8, 96 p. Librairie Lecoffre.

DEVÈZE. — *Réponse adressée à la Commission d'enquête sur la question des banques*, in-8, 72 p. Guillaumin et Cᵉ.

DIARD. — *Statistique morale de l'Angleterre et de la France;* études sur cet ouvrage (de M. Guerry), nouvelle édition, in-8, 48 p. J.-B. Baillière.

Division (de la) *administrative et territoriale en France*, in-8, 29 p. Dentu.

DREUILLE (de). — *Du métayage et des moyens de le remplacer*, gr. in-18, 103 p. Libr. agricole.

DUCROCQ (Th.), — *De la Monnaie au point de vue de l'économie politique et du droit*, et du service monétaire de la France, comparé à celui des principaux États européens, gr. in-8, 84 p. Cotillon.

DUCUING (F.). — *Les sociétés coopératives*, in-8, 24 p. Imp. Bourdier et Cᵉ.

DULAURENS (Ern.). — *Les assurances sur la vie*, conférences faites à Bordeaux, in-8, 45 p. Bordeaux, Imp Bissei.

DURAN (Étienne). — *Encore la question des banques*, avec un tableau synoptique du mouvement financier de la France en 1857, 1863 et 1864, in-8°, 283 p. Guillaumin.

DUMESNIL (Léopold). — *Des assurances sur la vie*, in-8°, 64 p. Marseille, imp. Vᵉ Olive.

DU MESNIL-MARIGNY. — *Le bien-être pour les travailleurs, ou le Catéchisme d'économie politique*, édition populaire, 4ᵉ édition; gr. in-18, 252 p. Cournol.

— *Solution de la question des salaires. Fin des grèves*, in-8°, 31 p Cournol.

DUPRAT (Pascal). — *Les Encyclopédistes, leurs travaux, leurs doctrines et leur influence*, in-18, 200 p. Libr. internationale.

DUVAL (Ernest). — *La France sous Napoléon III*, ou Renseignements instructifs et curieux sur les développements commerciaux et industriels des 89 départements et des colonies, in-12, 240 p. Lib. Renou.

DUVERNOIS (Alex.). — *Le régime civil en Algérie*; urgence et possiblité de son application immédiate, in-8, xv-166 p. Rouvier.

DUVEYRIER (Ch.). — *La civilisation, les conditions de son enfantement et de ses progrès* (discours prononcé au grand amphithéâtre de l'École de médecine), in-8, 45 p. Imp. Claye.

— *La Civilisation et la démocratie française* (deux conférences suivies d'un projet de fondation d'Institut du progrès social), 2ᵉ édition, in-8, 164 p. Impr. Claye.

ÉBRARD (E.). — *Misère et charité* dans une petite ville de France, de 1560 à 1862. Essai historique et statistique sur les établissements et institutions de bienfaisance de la ville de Bourg, in-8, XLIX-498 p. Savy.

ECK (Ch.) — *L'art et l'industrie. — Influence des expositions sur l'avenir industriel*, gr. in-18, 431 p. Impr. Balitout etc.

Écueils (les) *de la Bourse*, gr. in-18, 195, p. Libr. du *Petit-Journal.*

EHRMANN. — Réponses *au questionnaire* adressé par le conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie sur les principes et les faits généraux qu'

régissent la circulation monétaire et fiduciaire, in-8, 59 p. Strasbourg, imp. Heitz.

— *Considérations* sur la cherté de l'argent, sur la part de responsabilité qui en revient à la Banque de France et sur les moyens d'y remédier, in-8, 28 p. Strasbourg, imp. Heitz.

Empire mexicain (l') *et son avenir* considéré au point de vue des intérêts européens, in-8, 16 p. Dentu.

Emprunts (les) *égyptiens*, aperçu de la situation financière de l'Égypte (septembre 1865), in-8, 16 p. Impr. Gaittet.

ENFANTIN (P.). — *Le Crédit intellectuel*, œuvre dernière et inédite, in-8, 32 p. Dentu.

Enquête sur la Banque de France et les crises monétaires. Questionnaire : réponse du délégué de la Chambre de commerce de Clermont-Ferrand, in-8, 31 p. Libr. Thibaud à Clermont.

Enquête sur les engrais industriels, t. I. Dépositions, in-4, IV-982 p. Imp. impériale.

Enquête sur la législation relative au taux de l'intérêt, t. I, Dépositions orales, t. II, Dépositions écrites, in-4, XXXVIII-1479 p. Imp. impériale.

Enquête sur la marine marchande (publication du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics), t. III. Algérie-sucres; in-4, XII-566 p. Imp. impériale.

Enquête sur les sociétés de coopération (Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics), in-4, XLIX-603 p. Imp. impériale.

ESQUIROU DE PARIEU. — *Essai sur la statistique agricole du département du Cantal*, 2e édition, corrigée et augmentée, in-12, 176 p. Guillaumin.

Essai sur les questions formulées par le conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, constitué en commission d'enquête par décision impériale du 9 janvier 1865, in-8, 15 p. Orléans, impr. Masson.

ESTERNO (d'). — *De la crise agricole et de son remède, le crédit agricole*, in-8, 95 p. Guillaumin.

ESTRANGIN (E.). — *De la loi des chèques*, in-8, 16 p. Marseille, Camoin.

EXPILLY (Ch.) — *Le Brésil, Buenos-Ayres, Montevideo et le Paraguay devant la civilisation*, in-8, 157 p. Dentu.

Extinction du paupérisme. — Création des invalides civils de France. Travaux préparatoires, in-8, 96 p. Tous les libraires.

Extraits des enquêtes parlementaires anglaises sur les questions de banque, de circulation monétaire et de crédit, traduits et publiés par ordre du gouverneur et du conseil de régence de la Banque de France et sous la direction de MM. Coullet et Juglar, in-8, dix livraisons (environ 1500 pages). Guillaumin et Furne.

FÉROT (Alfred). — *Les chemins de fer en* 1865. Situation des grandes compagnies. Chemins de fer d'intérêt local. Conclusion in-8, 72 p. Dentu.

FERRAND (Stanislas). — *Les tarifs de la ville et les Grèves*, in-8, 16 p. Guillaumin.

Les Finances de l'Autriche et le budget de 1866, in-8, 32 p. Libr. internationale.

FLAUX (A. de). — *La régence de Tunis au* XIX*e siècle*, in-8, 411 p.

FLORENT-LEFEBVRE. — *Chemins vicinaux;* de la prestation en nature et de la nécessité de modifier cette taxe, in-8, 100 p. Marescq aîné.

Forêts (les), *les finances et l'agriculture*, in-8, 24 p. Lebigre-Duquesne frères.

FOULD (A.). — *Discours prononcé au Sénat* sur des pétitions relatives à l'aliénation des forêts, in-8, 13 p. Impr. Lahure.

FOUQUET. — *La question agricole*, in-8, 40 pages. De Mourgues.

FOURMESTRAUX (E.). — *Les idées napoléoniennes en Algérie*, in-8, 197 p. Challamel.

FRANCIS (G.). — *De la colonisation de la Cochinchine*, in-8, 39 p. Challamel.

FRANQUEVILLE (de). — *Discours sur les chemins de fer* (27 juin 1865, séance du Corps législatif), in-8, 47 p. Panckoucke.

Frignet (Ém.). — *De l'influence des nouveaux principes économiques* sur la législation et la justice commerciales, in-8, 48 p. Schlesinger.

— *La Californie :* histoire, organisation politique et administrative, législation, description physique et géologique, agriculture, industrie, commerce, in-8, 479 p. Schlesinger.

Fustel de Coulanges. — *La cité antique,* étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome, in-8, 527 p. Hachette.

Galos (Henri). — *Enquête sur la marine marchande,* in-8, 88 p. Amyot.

Gandon (Camille). — *Sur la liberté du courtage,* in-8, 7 p. Guillaumin.

Gauthier (Louis). — *Des rapports du droit avec l'économie politique* (discours de rentrée de la Cour de Grenoble), in-8, 48 p. Grenoble, impr. Baratier.

Gérard-Boilletot. — *De l'hôpital et des secours à domicile,* in-8, 15 p. Troyes, impr. Dufour-Bouquot.

Godin (Alex.). — *Introduction* à l'enquête agricole, in-8, 101 p. Dentu.

Gommez (Auguste). — *Enquête sur la circulation monétaire et fiduciaire.* Réponse au questionnaire, in-8, 35 p. Toulouse, imp. Rouget frères et Delahaut.

Goschen (George-J.). — *Théorie des changes étrangers,* traduit et précédé d'une introduction par M. Léon Say, in-8, xxxix-155 p. Guillaumin.

Écrit capital pour l'intelligence de la question des banques.

Gosset (P.). — *Désormais notre agriculture sera protégée par sa banque spéciale, par son ministère spécial,* etc. 2e partie, in-8, 33-64 p. Imp. Guérin.

— *Elle se meurt notre agriculture ; elle va renaître par sa banque spéciale,* etc., in-8, 64 p. Impr. P. Dupont.

— *La Banque du convertible et des prêts en espèces 3 p. 100 maximum, spéciale à l'agriculture de France,* in-8, 32 p. Impr. Guillois.

Gouin (Eugène). — *Enquête sur les principes et les faits généraux* qui régissent la circulation monétaire

et fiduciaire. Réponses aux questions de la Commission d'enquête adoptées par la Chambre de commerce de Tours, in-8, 96 p. Tours, imp. Mazereau.

GRANIER DE CASSAGNAC. — *État de l'instruction primaire en France* (discours prononcé au Corps législatif, le 17 juin 1665), in-8, 37 p. Impr. Panckoucke.

GUERBER (Oscar). — *Guide-Guerber.* Indicateur international des services maritimes réguliers américains, anglais, français, espagnols, italiens, mexicains, russes, etc., in-8, 179 p. Le Mesle.

GUÉRIN (H.). — *Statistique agricole du canton de Benfeld* (Bas-Rhin, arrondissement de Schlestadt) avec 16 cartes coloriées, in-folio, XII-205 p. Strasbourg, impr. autogr. E. Simon.

GUINIER (T.) — *Le droit des nations*, solutions radicales des contradictions financières, in-8, 260 p. Ledoyen.

GURNAUD (A.). — *Conserver les forêts de l'État et réaliser le matériel surabondant*, in-8, 63 p. Besançon, Jacquin.

GUYS (Henri). — *Étude sur les mœurs des Arabes* et sur les moyens d'amener ceux de l'Algérie à la civilisation, in-8, 48 p. Dentu.

HAYEM (Armand). — *Des octrois*, in-12, 31 p. Impr. Donnaud.

HESSE. — *Péréquation de l'impôt foncier entre les départements*, in-8, 43 p. Amiens, impr. Challier.

HUBERT-DELISLE. — *Rapport et discours* concernant les canaux du Midi, in-8, 45 p. Imp. Panckoucke.

HUDELOT (Émile). — *Quelques remarques sur l'amortissement des obligations de chemins de fer*, où l'amortissement est expliqué sans le secours des logarithmes ni d'aucune formule algébrique, in-8, 32 p. Guillaumin

IBN-AL-AWAM. — *Le livre de l'agriculture*, traduit de l'arabe par J.-J. Clément-Mullet, t. I, in-8, 561 p. Libr. Franck.

JACQUEMART (D.-A.). — *Réponse aux lettres de M. Michel Chevalier*, relatives à l'aliénation des forêts de l'État, in 8, 15 p. Imp. Bourdier et Cᵉ.

— *Lettre à MM. les députés de la France* sur les vices et les lacunes du projet de loi concernant les sociétés anonymes, in-8, 48 p. Impr. Bourdier.

JAEGER (Ch.) — *Le canal de Suez et la compagnie de l'extrême Orient.* Considérations générales sur l'exploitation des deux compagnies, avec tableaux et atlas, gr. in-8, x-84 p. Impr. Chaix.

JAYBERT (Léon). — *Situation financière de l'Espagne*, in-8, 47 p. A. Faure.

JOUSSERANDOT (L.) — *La civilisation moderne*, 2e édition. in-12, VII-480 p. Didier.

KERGORLAY (de). — *Discours à la société d'agriculture de France* sur le cours des céréales et la loi de 1861, in-8, 15 p. Bouchard-Huzard.

KHANIKOF (N. de). — *Études sur l'instruction publique en Russie*, avec carte, in-8, VIII-152 p. Gauthier-Villars.

LABOULAYE (E.). — *Études* morales et politiques, in-18 jésus, VIII-387 p. Charpentier.

LAISNÉ. — *Question de la liberté du courtage*, Le Havre, in-8, 15 p. Imp. Lemâle.

LA MOTTE (Ferrand). — *Réponse au questionnaire* sur la circulation monétaire et fiduciaire, in-8, 39 p. Troyes, imp. Dufour-Bourquot.

LANGERON. — *La question communale*, in-8, 32 p. Dijon, impr. Grange.

LARCHER (AUG.). — *Du taux de l'intérêt* et considérations générales sur les institutions de crédit et sur la Bourse, in-8, 21 p. Saint-Étienne, impr. Théolier.

LAVELEYE (de) — *Le marché monétaire* et ses crises depuis cinquante ans, in-8, 318 p. Guillaumin et Ce.

Cette étude est l'une des mieux faites, des plus utiles à consulter et des mieux accueillies du public que l'examen des questions de banques ait fait naître dans ces derniers temps.

LAVERGNE (L. de). — *L'agriculture et la population*, 2e édit. revue et augmentée, in-18, Guillaumin.

— *Economie rurale* de la France depuis 1785, 3e édition, in-18, XII-483 p. Guillaumin.

LAVIELLE. — *L'intérêt de l'argent*, in-8, 120 p. Cosse et *Marchal, Guillaumin.*

LAVOISIER. — *OEuvres* publiées par les soins du ministre de l'instr. publique, t. III, in-4, XI-799 p., portrait et 12 pl. Impr. impériale.

Collection de travaux admirables que les savants en physique et en chimie honorent de leur respect, mais où l'économie politique a aussi sa part. C'est M. Dumas, de l'Académie des sciences, qui s'est chargé de cette publication.

LAYA. — *Philosophie du droit. — Les plaies légales,* in-8, XII-265 p. Libr. centrale.

LE BON. — *Les forêts de l'État* et les principes économiques actuels, in-8, 42 p. Donnaud.

LEDOYEN (F.). — *Projet de reconstitution de la Banque de France sur de nouvelles bases* et moyens d'obvier à l'élévation du taux de l'escompte de cet établissement. in-8, 16 p. Saint-Omer, impr. Fleury-Lemaire.

Législation de la propriété minière. — Erreurs générales d'un demi-siècle. Impossibilité actuelle d'exécuter la lo- du 21 avril 1810 sur les mines et nécessité d'une révii sion de cette loi, in-8, 40 p. E. Lacroix.

LE GRAND DE LA LIBRAYE. — *Notes historiques sur la nation annamite,* in-8, 107 p. Challamel.

LEGOYT. — *De la vitalité de la race juive en Europe,* in-8, 24 p. Berger-Levrault.

— *La France et l'étranger,* 2e édition avec de nombreux changements, gr. in-8, XV-668 p. Berger-Levrault.

LEJEAN. — *Théodore II,* le nouvel empire d'Abyssinie et les intérêts français dans le sud de la mer Rouge, in-18, XII-304 p. Amyot.

LE LIÈVRE (Ch.). — *Le travail et le prêt à intérêt,* in-18, 84 p. Lecoffre et Guillaumin.

LEMIRE (Amand). — *Enquête sur la circulation monétaire et fiduciaire.* Réponse au questionnaire en ce qui touche la Banque de France, in-8, 28 p. Rouen, impr. Lapierre.

LÉON. — *De l'accroissement de la population en France et de la doctrine de Malthus,* in-8, 23 p. Impr. Dubuisson.

LENEVEUX (H.) — Les Grèves, in-18, 33 p. Pagnerre.

L'Espée (Henri de). — *L'Enquête sur l'agriculture*, in-8, 65 p. Nancy, imp. Lepage.

Lesseps (F. de). — *Conférence à Lyon* sur l'isthme de Suez et le canal, in-8, 86 p. Chaix.

Lettre sur la politique de la France en Algérie, adressée par l'Empereur au maréchal de Mac-Mahon, gr. in-8, 88 p. Plon.

Levasseur. — *La France industrielle en* 1789, in-8, 158 p. Durand.

Libertés (les) *nécessaires*, in-8, 32 p. Dentu.

Londet (A.). — *Traité d'économie rurale*, t. II, in-8, 407 p. Libr. Bouchard-Huzard.

Lortal (A.). — *Le véritable crédit foncier*, in-8, 48 p. Dentu.

Maygrier. — *Essai de bibliographie et de statistique* sur la vaccination, br. in-8, 32 p. J.-B. Baillière.

Majoux (J.-M.). — *Projet d'association communale pour les assurances :* 1° contre l'incendie; 2° contre les chances du recrutement militaire; 3° assurances agricoles; 4° assurances sur la vie; 5° assurances maritimes, in-8, 270 p. Guillaumin.

Martin (Henri). — *La Russie d'Europe*, in-8, VI-135 p. Furne.

Mannequin (Th.). — *Les sociétés hispano-américaines*, considérations sur leur état politique et économique, in-8, 48 p. Guillaumin.

— *Les lois naturelles de la prospérité et de la justice*, déduites de l'économie politique, in-8, VI-374 p. Guillaumin.

C'est la suite du livre du même auteur *Travail et Liberté*. On y trouve la même manière élevée de traiter la science et le même zèle pour la défense des vérités.

Mareschal (Jules), ancien directeur des Beaux-Arts, secrétaire de la commission de la propriété littéraire en 1825-26. — *Les droits de l'auteur et le droit du public relativement aux œuvres de l'esprit*, gr. in-8, 40 p. Hachette.

Marie (J.-B.) et Beylet (Ch.). — *Les financiers*. — *La première aux capitalistes*, in-8, 16 p. Achille Faure.

Méduis Le Moyne. — *Lettres* adressées aux personnes

sympathiques aux idées sociales et providentielles, in-8, 548 p. Metz, impr. Linden.

Mémoire sur la question des banques en 1865. Réponses d'un commerçant au questionnaire de la Commission d'enquête, in-8, XXIII-132 p. Lyon, imp. Nicolle.

Mil huit cent soixante-cinq. Liberté (argent), *égalité* (crédit), *fraternité* (assurance), in-8, 14 p. Amyot.

MIEGEVILLE. — *Manuel de l'assurance sur la vie*, in-18, 179 p. Le Chevalier.

MILL (John St.). — *Le gouvernement représentatif*, traduit et précédé d'une introduction par M. Dupont-White, 2e édition, in-10 jésus, 41-404. Guillaumin.

MOMMSEN. — *Histoire de la monnaie romaine*, traduite de l'allemand par le duc de Blacas, t. I, in-8. XLV-415 p. et 20 pl. Hérold (Wieveg).

MONTPEZAT (de). — *De la domination française en Algérie*, in-8, 29 p. Plon.

MORET (J.-D.). — *L'agriculture et le crédit*, in-8, 72 p. Guillaumin.

Moyennes décennales. — Prix courant légal des marchandises en gros sur la place de Paris, in-8, 60 p. Impr. Wittersheim.

MULLER (L.) — *Le commerce du globe.* Comptes de revient de marchandises échangées entre toutes les principales places de commerce du monde, 2e édition entièrement refondue, 1re livraison, in-4 oblong, 176 p. Le Havre, Le Mâle.

NERVO (de). — *L'administration des finances sous la Restauration*, 1814-1830, in-8, 56 p. Michel Lévy.

— *Les Finances françaises sous la Restauration*, 1814-1830, t. I, in-8, XL-587 p. Michel Lévy.

— T. II, in-8, 482 p. Michel Lévy.

NERVO (Robert de). V. BARANTE.

NIOBEY. — *Lettres sur la liberté de l'intérêt*, in-8, 30 p. Bayeux, impr. Duvant.

NOUGUIER (L.) — *Commentaire théorique et pratique de la loi du 23 mai 1865 concernant les chèques*, in-8, 216 p. Cosse et Marchal.

OBRIOT. — Économie politique étudiée dans un ordre

méthodique naturel, in-plano, une feuille, Paris, lith. Barousse.

ONFFROY DE THORON. — *L'Amérique équatoriale*, son histoire, sa géographie, ses richesses, etc., avec une carte, in-8, XII-676 p. Jules Renouard.

PAGÈS DU PORT. — *Le crédit de l'État et le crédit industriel*, in-8, 44 p. Libr. internationale.

PARIEU (E. de). — *La question monétaire* en France et à l'étranger, in-8, 15 p. (Revue contemporaine.)

PASSY (H.). — *Rapport* fait au nom de la section d'économie politique sur le concours relatif au prêt à intérêt, in-4, 22 p. F. Didot.

— *Rapport* sur le concours pour le prix quinquennal fondé par M. Félix de Beaujour, in-4, 23 p. F. Didot.

PEREIRA DE SILVA. — *Situation sociale, politique et économique de l'empire du Brésil*, in-18 jésus, 252 p. Durand.

PEREIRE (MM.). — *Du système des banques et du système de Law* (articles publiés en 1834), in-8, 41 p. Paul Dupont.

PEREIRE (Isaac). — *Enquête sur la Banque de France. Déposition*, in-8, IV-108 p. P. Dupont.

PÉRIER (Casimir). — *Équilibre des budgets départementaux*, in-8°, 20 p. Troyes, imp. Bertrand-Hu.

PERRET (J.-B.). — *De la colonisation de l'Algérie* à l'aide des jeunes détenus, in-8, 56 p. Rouen, Lapierre et Ce.

PERRIN DE GRANDPRÉ. — *De l'agriculture française* et des causes de sa misère. L'impôt ; la loi de 1861 ; la loi de 1807, in-8, 64 p. Guillaumin.

PERTUSIER (G.). — *De la décentralisation* et de la brochure de Nancy, in-8, 80 p. Dentu.

PICARD (Ch.). — *Saint-Quentin*, son commerce et son industrie, vol. I, 1re partie, in-8, XV-467 p. Saint-Quentin, imp. Moureau.

PIEDEVACHE. — *La liberté du commerce* et le prix des céréales, in-8, 18 p. Prudhomme.

PLANAVERGNE (H.). — *Solution* de la question des chemins de fer à bon marché, in-8, 14 p. Marseille, imp. Senès.

PLANCHE (L.). — *Mémoire* à la commission d'enquête sur la Banque de France, in-8, Malteste et Ce.

PONCINS (de). — *Les cahiers de* 89 ou les vrais principes libéraux, in 8, 415 p. Didier et Cᵉ.

POSTEL (Raoul). — *Études* sur le régime légal des communautés religieuses en France, in-8, VI-129 p. Durand.

POTHERAT DE THOU. — *Banque*, taux de l'escompte, in-8, 36 p. Guillaumin.

PRADIER-FODÉRÉ. — *Précis de droit commercial*, 2ᵉ édition, revue et augmentée, in-18, XXIV-564 p. Guillaumin.

Le plus simple et le plus commode des guides à recommander aux négociants.

PREVOST (Agathon). — *Manuel des Caisses d'épargne*, in-8, 142 p.

PROUDHON. — *OEuvre posthume.* — Théorie de la propriété. Projet d'exposition perpétuelle, etc., in-18 jésus, 318 p, Libr. internationale.

— *De la capacité politique des classes ouvrières*, in-8 jésus, 459 p. Dentu.

PRUDHAN. — *Études* sur toutes les valeurs de Bourse, in-12, Garnier frères.

QUENTIN (Ch.). — *Le Paraguay*, in-8, 104 p. Garnier frères.

QUINET (Édgar). — *La Révolution*, 2 vol. in-8, III-1123 p. Libr. internationale.

OEuvre magistrale qui, dès son apparition, a fait la sensation la plus vive.

RAILLARD. — *Les irrigations de la France*, in-8, 30 p. et pl. Metz, imp. Blanc.

RAINNEVILLE (de). — *La Femme* dans l'antiquité et d'après la morale naturelle, in-8, VIII-324 p. M. Lévy.

REBOUL. — *Les questions d'argent.* — *L'assurance par E. About*, in-8, 7 p. Saint-Germain, imp. Toinon.

— *Etudes sur les assurances.* — Assurances sur la vie, avec une préface par M. Alf. de Courcy, 3ᵉ édition, revue et corrigée, in-18, 159 p., tous les libraires, 4ᵉ et 5ᵉ édit. 160 p.

Réformes financières en Turquie. Conversion et unification de la dette intérieure, in-8, 48 p. Dentu.

REGNARD. — *De l'usage des cours d'eau* non navigables

ni flottables suivant l'ancien et le nouveau droit, in-8, 179 p. Valenciennes, imp. Henry.

RENAUD (F.). — *Notes sur les Banques*, in-8, 14 p. Besançon, imp. Bonvalot.

RENAUD (G.). — *De la sériciculture en France*, in-8, 23 p. Guillaumin.

REVERCHON (E.). — *De la saisie administrative*, in-8, 60 p. Maresq aîné.

REYBAUD (L.). — *Rapport* sur la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie de la laine, in-4, 360 p. Firmin Didot.

Volume qui fait pendant au beau rapport sur l'industrie du coton publié en 1863.

RIBBE (Ch. de). — *Les corporations ouvrières de l'ancien régime en province*, in-8, 94 p. Aix, impr. Illy.

RICHARD (Ch.). — *Examen critique* de la lettre de l'Empereur sur l'Algérie, in-18, 45 p. Challamel, 2e édit., *ibid.*

RIVET (Charles). *Lettres à un haut fonctionnaire* sur l'application du crédit à l'agriculture, in-8, 40 p. Chaix et Ce.

ROMIEU (Mme). — *Des paysans* et de l'agriculture en France au XIXe siècle, in-8, VII-889 p. Bouchard-Huzard.

ROSSI (Pellegrino). — *OEuvres complètes* de P. Rossi, publiées sous les auspices du gouvernement italien : *Cours d'Écononomie politique*, 4e édition, revue et augmentée de leçons inédites recueillies par M. A. Porée, précédée d'une notice bibliographique sur les œuvres de Rossi, par M. J. Garnier, t. I-IV, xv-2366 p. Guillaumin.

— Le *Cours de droit constitutionnel*, ouvrage inédit de Rossi, paraîtra prochainement. La collection des OEuvres complètes du grand publiciste, que réclament également pour leur gloire la France et l'Italie, comprend quatre publications distinctes : le *Cours d'économie politique*, 4 volumes; le *Traité de droit pénal*, 2 volumes; le *Cours de droit constitutionnel*, 4 volumes et les *Mélanges*, 2 volumes.

ROSWAG. — *Les métaux précieux* considérés au point de

vue économique (28 gravures, 16 planches), in-8, xv-424 p. E. Lacroix.

ROZY (H.). — *Des souffrances de l'agriculture. — Du commerce des engrais*, in-8, 61 p. Guillaumin.

ROY. — *Question des banques*. Mémoire présenté au conseil supérieur du commerce, in-8, 16 p. Berger-Levrault.

SABRAN (H.) — *De l'intérêt de l'argent et de l'usure*, in-8, 163 p. Lyon, Vingtrinier.

SAINT-MARTIN. — *Des chemins ruraux*, in-8, 59 p. Le Mans, impr. Monnoyer.

SAINT-SIMON et ENFANTIN. — *OEuvres*, précédées de deux notices historiques et publiés par les membres du conseil institué par Enfantin pour l'exécution de ses dernières volontés, t. I, in-8, XVI-224 p. Dentu; t. II, III, IV, V, VI et VII *ibid.*

SARCEY (F.) — *Faut-il s'assurer?* Variétés sur les Études sur les assurances de M. E. Reboul, in-8, 8 pages. Saint-Germain, imp. Toinon.

SAUVAGE (R.-E.). — *Banque de compensation. — Organisation du crédit*, 2e édition, gr. in-8 à 2 colonnes, 24 p. Imp. Dubuisson.

SAVARDAN. — *Avenir*, études d'économie sociale, gr. in-16, XIII-520 p. Lib. des Sciences sociales.

SAY (Léon) et WALRAS (Léon). — *Les obligations populaires*, in-8, 56 p. Guillaumin et Dentu.

SAY (Léon). V. GOSCHEN.

SEBILLOT (A). — *Le mouvement industriel et commercial en* 1864-65. Chemins de fer; navigation intérieure, navigation maritime, 1re année, gr. in-18, XVI-216 p. E Lacroix.

SEIGNOURET (P.-M.). — *La démocratie, la banque et le taux de l'intérêt*, 2e édit., in-8, 31 p. Dentu.

SEINGUERLET (E.) — *Organisation du crédit populaire*. — Les banques du peuple en Allemagne, in-18 jésus, 301 p. Libr. internationale.

SIMON (Jules). — *Le travail*, in-8, III-425 p. Libr. internationale.

[redacted] n'est ici que la forme charmante d'une étude com-

plète de la question la plus intéressante que l'on puisse jamais traiter. M. Jules Simon s'y est montré aussi instruit qu'éloquent et aussi sage que persuasif.

SIMONIN. — *La richesse minérale de la France*, in-8, 39 p. Charpentier.

— *La richesse minérale de la France*, in-8, 64 p. Noblet et Baudry.

SIMONNET (L.). — *Le travail*, conférence faite aux cours publics de Colmar, in-8, 18 p. Colmar, imp. Decker.

Simples observations d'un négociant en réponse au programme de l'enquête sur la circulation monétaire et fiduciaire, in-8, 159 p. Dentu.

Statistique des naufrages sur les côtes de France, de 1856 à 1863, in-8, 10 pl. Paul Dupont (extr. de la Revue maritime et coloniale de sept. 1865).

SUCKAU (H. de). — *Une voie nouvelle à travers l'Amérique centrale*. Étude géographique, ethnographique et statistique sur le Honduras, in-8, 48 p. et carte. Libr. centrale.

Tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères pendant l'année 1864. (Publication faite par la Direction générale des douanes et des Contributions indirectes en sept. 1865.) In-4, XXI-716 p. Imp. impériale.

TAILLEFER (Oswald). — *La Cochinchine*, ce qu'elle est, ce qu'elle sera. Deux ans de séjour (1863-1865), in-8, 87 p. Périgueux, imp. Dupont.

TARGET (P.-L.) — *La crise agricole*, in-12, 24 p. Dentu.

THEE-TA-JIN. — *Du rôle de la France dans les mers de la Chine et du Japon*, in-8, 26 p. B. Duprat.

THIERS. — *Discours sur les finances*, prononcé dans la discussion du budget, séances des 2 et 6 juin 1865, in-8, 158 p. Lheureux et Cᵉ.

TOCQUEVILLE (œuvres complètes). — *L'ancien régime et la Révolution*, 7ᵉ édition, in-8, XIV-450 p. Michel Lévy.

— *Études économiques*, politiques et littéraires, in-8, VIII-656 p. Michel Lévy.

Traité de commerce (le) *franco-allemand de* 1862-65.

Quelques mots sur ses effets probables par un exportateur parisien, in-8, 32 p. Imp. Claye.

TRIMOND (de). — *La fortune de la culture progressive*, bénéfice net, 15 à 20 p. 100 du capital d'exploitation, in-18, 172 p. Goin.

Un projet de décentralisation, 3e édition, in-8, 197 p. Dentu.

VALETTE. — *Le progrès agricole* par le colonage partiaire, in-8, 23 p. Panckoucke.

VALLÈS (F.). — *De l'aliénation des forêts* aux points de vue gouvernemental, financier, climatologique et hydrologique, in-8, VIII-184 p. Dunod.

VALORI (de). — *L'unité politique et la décentralisation* en Europe, in-8, 29 p. Dentu.

VAVASSEUR et JAY. — *Projet de loi sur les sociétés civiles et commerciales*, in-8, 56 p. Marescq aîné.

VEAUCE (de). — *Discours* sur la liberté de tester et l'agriculture, prononcé au Corps législatif le 5 avril 1865, in-8, 21 p. Maulde et Renou.

VÉRON. — *Les associations ouvrières de Mulhouse et des environs*, in-8, 408 p. Hachette.

VILLARD. — *Étude sur les baux à ferme* avec projet de bail, 2e édition, in-18, 64 p. Librairie centrale.

VILLE (George). — *La crise agricole devant la science*, in-8, 32 p. Giraud.

VINSON (A.). — *Voyage à Madagascar, au couronnement de Radama II*, gr. in-8, 650 p. et 7 pl. Roret.

VOMARNE (G.). — *De l'expropriation* pour cause d'utilité publique en Algérie, in-8, 32 p. Challamel.

WALKER (George). — *La dette américaine* et les moyens de l'acquitter, in-8, 32 p. Dentu.

WALRAS (L.) — *Les associations populaires* de consommation, de production et de crédit. Leçons publiques faites à Paris en janvier et en février 1865, in-18 jésus, XXXIII-225 p. Dentu.

V. SAY.

WANNER (F.) — *Enquête sur la question des banques. — Quelques réflexions en réponse au Questionnaire de la commission d'enquête*, in-8, 16 p. Le Havre, Lemâle.

WARNIER (A.). — *L'Algérie devant l'Empereur*, in-8, XVI-328 p. Challamel.

WOLOWSKI (L.) — *Un chapitre de l'histoire financière*, la suspension des payements de la Banque et le *Bullion-Report*; in-8, 71 p. A la Revue britannique.

— *Rapport* fait sur le concours du prix Léon Faucher, relatif à l'histoire de la Ligue Hanséatique, in-4, 27 p. F. Didot.

SUPPLÉMENT.

ALGÉRIE ET COLONIES.

ALGÉRIE (1).

Population européenne. — La population européenne s'est accrue depuis 1831, dans les proportions suivantes :

1831	3,228	1862	204,877
1841	37,374	1863	213,061
1851	131,283	1864	235,570
1861	192,746		

Dans ces chiffres n'est pas comprise la population en bloc, qui se compose du personnel du service des hôpitaux, des orphelinats, des lycées, des colléges, des pensionnats, des séminaires, des couvents, des dépôts d'ouvriers, etc.

Le nombre des mariages dans la population française-européenne était, en 1863, de 1,948. Il n'a été, en 1864, que de 1,608. Le chiffre des naissances était, en 1863, de 8,531; en 1864, de 8,408. Le chiffre des décès, en 1863, de 6,347, en 1864, de 5,497.

Récapitulation des trois dernières années.

	Naissances.	Décès.	Décès par 100 naissances.	
1862	8,648	5,903	68	100
1863	8,581	6,347	74	100
1864	8,408	5,497	65	100

(1) Les chiffres suivants sont extraits du tableau de la situation des établissements français de l'Algérie publiés en 1866 par le ministère de la guerre et concernant l'année 1864.

La population européenne s'augmente chaque année, selon une moyenne à peu près constante, de 6,000 immigrants, colons et ouvriers (compris dans les chiffres pré cédents).

Les états de situation indiquent, pour l'effectif des troupes, pendant les quatre dernières années, les différences suivantes :

	Officiers.	Soldats.
1861.....................	3,120	66,449
1862.....................	2,906	59,400
1863............	2,833	62,407
1864............	3,844	88,762

Population indigène. — [illegible]'après le recensement de 1861, la population indigèn[illegible] divisait ainsi :

Israélites.................. [illegible]		28,097
Arabes des territoires civils.... [illegible]	358,760	
— des territoires militaire [illegible]	2,300,764	
Aghaliks de l'extrême sud (Ouar[illegible]a, etc.), Musulmans..................................	33,288	
	2,691,812	

La population israélite était, en 1864, de 30,099.

Les naissances et les décès de musulmans n'ont pu être relevés, depuis cette époque, que dans le ressort administratif des centres européens. Les naissances ont été, en 1864, de 5,476; les décès de 6,449. Dans la population israélite l'excédant des naissances sur les décès est de 667 par année moyenne.

Justice. — Les crimes et délits commis en territoire civil par les Européens et les indigènes sont justiciables des tribunaux criminels ordinaires (Ordonnance du 26 septembre 1842). Les crimes et délits commis en territoire militaire par des Européens ou des Israélites, sont de même déférés aux tribunaux ordinaires (Décret du 15 mars 1860). Les crimes et délits commis en territoire militaire par les musulmans sont donc seuls justiciables des conseils de guerre. Le nombre des justiciables des deux territoires s'élève, en 1864, à 622,427 individus, dont 235,570 Européens et 386,857 musulmans ou israélites.

Les cours d'assises jugent sans l'assistance des jurés.

Voici le résultat de leurs opérations en 1863 et en 1864.

	1863.	1864.
Nombre :		
D'accusations	287	231
D'accusés	483	357
D'acquittements	95	60
De condamnations	391	297
Condamnations :		
A mort	3	3
Aux travaux forcés à perpétuité	13	10
A temps	63	56
A la réclusion	121	109
A l'emprisonnement	190	110
A la détention dans une maison de correction	1	1

Si l'on compare ces chiffres à ceux des années 1862 et 1863, on trouve 136 accusations de moins qu'en 1862, et 56 de moins qu'en 1863; 173 accusés de moins qu'en 1862, et 120 de moins qu'en 1863.

Instruction publique. — Les établissements de l'instruction publique se composaient, en 1865, de 3 cours d'arabe, 1 école de médecine, 1 lycée, 4 collèges communaux, 2 institutions secondaires publiques, 1 institution secondaire privée, 12 maîtrises, 1 école normale et 503 écoles primaires ou salles d'asile.

Enseignement supérieur. 1° *École de médecine et de pharmacie.* — Le nombre des élèves qui était, en 1863, de 37 et 10 auditeurs, a été, en 1864, de 39, plus 8 auditeurs. Le nombre des diplômes délivrés s'est élevé de 6 à 8. 6 élèves indigènes ont suivi les cours.

2° *Cours publics d'arabe.* — 40 élèves français, 4 israélites, 1 musulman, ont suivi, en 1864, celui d'Alger; 20 français, 4 israélites, 7 musulmans, celui de Constantine; 20 français, 2 israélites, celui d'Oran. Le cours public d'Alger a fait admettre deux interprètes militaires, celui d'Oran, un.

3° *Médersas* (Ecoles supérieures musulmanes gratuites). — L'enseignement comprend la grammaire et la littérature, le droit et la jurisprudence de l'islamisme, la théologie musulmane. Nombre des élèves dans les trois dernières années :

	1862.	1863.	1864.
Médersa d'Alger..................	32	35	39
— de Tlemcen..............	68	61	62
— de Constantine...........	40	43	27
	140	139	128

Enseignement secondaire. — Les élèves sont répartis dans les établissements suivants, pour les deux années 1863 et 1864.

	1863.	1864.
Lycée impérial d'Alger...............	503	503
Collége communal de Bône...........	121	130
— — de Constantine.....	134	120
— — de Philippeville....	77	88
— — d'Oran............	132	129
— — de Tlemcen et Mascara.............	25	26
Institution privée ecclésiastique de N. D. d'Oran............................	139	139
	1,131	1,135

Ces établissements comprenaient, en 1864, au point de vue de la nationalite, 896 Français, 100 étrangers, 101 Israélites, 112 musulmans (en tout 1,109, le calcul n'ayant pas été fait pour les colléges de Tlemcen et Mascara).

Enseignement primaire. — Le nombre des établissements d'instruction primaire était, en 1862, de 471; en 1864, de 487, ainsi divisés :

	1862. ÉCOLES			1864. ÉCOLES		
	publ.	lib.	Tot.	publ.	lib.	Tot.
Écoles de garçons et écoles mixtes.....................	187	46	233	193	44	237
Écoles de filles..............	91	68	149	88	67	155
Salles d'asile................	78	11	89	84	11	95
	346	125	471	365	122	487

Le nombre des élèves se répartissait ainsi :

Écoles de garçons et écoles mixtes...................		14,841	2,158	16,999
Écoles de filles.		7,065	3,595	10,660
Salles d'asile................		9,756	806	10,562
	35,909	31,662	6,559	38,221

Ces élèves se répartissaient ainsi au point de vue de la nationalité :

			1862.		1864.
Européens :	français	[illegible]	31,325	29,875	32,624
—	étrangers	[illegible]		12,749	
Indigènes :	Israélites	4,376	4,674	5,133	5,597
—	musulmans	298		464	
			35,999		38,222

Sur 218 centres de population européenne, 76 sont dépourvus de moyen d'instruction; la plupart de ces centres ont moins de 100 hab. Il existe des salles d'asile dans le 1/3 des centres de population. Sur les 30,163 élèves des écoles primaires publiques, 5,724 seulement payent une rétribution scolaire.

Finances. — Les recettes de l'Algérie, effectuées au profit du Trésor, se décomposent ainsi pour l'année 1864 :

Contributions directes	706,659 fr.	45 c.
Enregistrement, timbre et domaines	5,205,692	77
Forêts	443,317	22
Douanes	2,406,087	68
Contributions indirectes	4,488,706	30
Postes	6,894,631	65
Contributions arabes	6,454,481	67
Produits divers (redevances, mines, télégraphie, brevets)	582,744	82
Id. (prises, contributions de guerre)	2,511,892	73
	20,093,814 fr.	29 c.

Ces recettes dépassent notablement les prévisions du budget; la loi de finances du 13 mai 1863 n'évaluait les produits de l'Algérie qu'à 18,800,000 fr.

Les recettes de 1863 étaient de	18,693,583 fr.	» c.
Celles de 1862	19,391,743	31

Les recettes des communes se sont élevées en 1862 et en 1863 :

Communes du département d'Alger	3,943,830	3,519,359
— — d'Oran	1,896,839	2,048,384
— — de Constantine	2,574,566	2,554,522
	8,415,235	8,112,262

Colonisation. — L'Algérie comprenait, à la date du 31 décembre 1864, environ 240 villes, villages ou autres agglomérations européennes, dites périmètres de colonisation; 7 routes impériales, 38 routes provinciales et 45 chemins de grande communication, qui embrasseront, après complet achèvement, un parcours de 6,661 kil.; 3,826 kil. sont empierrés en 1864. Le chemin de fer d'Alger à Blidah, sur une longueur de 49 kil., a transporté :

En 1863....	155,802 voyag.,	20,894 tonneaux de marchand.
En 1864....	196,670 —	[illegible]587 — —

Le produit total s'est élevé, en [illegible]	à.....	540,151 fr.	65 c.
— — er[illegible]	à.....	639,154	»
Le produit kilométrique, er[illegible]	à.....	11,023	50
— — [illegible]	à.....	13,043	95

Agriculture. — L[illegible] européennes ont une étendue totale de 567[illegible]res, dont 188,521 ensemencés en 1864; les propriétés indigènes, dans les centres colonisés, une superficie totale de 951,174 hectares, dont 418,157 ensemencés en 1864.

Les deux populations agricoles européennes et indigènes, se répartissent ainsi dans les centres colonisés :

	Européens.	Indigènes.
Alger.	51,229	84,378
Oran.	32,754	34,078
Constantine.	26,570	199,853
	110,553	318,309

La culture du coton a produit, en 1861-1862......	524,060 kil.
— — en 1862-1863......	530,115
— — en 1863-1864......	451,094 (1)

La culture du tabac produisait en 1863, 3,886,499 k., sur 5,253 hect. cultivés par 10,567 planteurs; en 1864, 4,716.060 k., sur 6,108 hect. cultivés par 11,642 planteurs.

(1) Les primes accordées à la culture du coton étaient :

En 1861-1862	314,318 fr.
En 1862-1863	314,712
En 1863-1864	475,314

La production de la soie a presque quadruplé en 4 ans.

1861..	4,206 k. de cocons.	1863..	8,497 k. de cocons.
1862..	4,722 —	1864..	15,534 —

Les forêts couvrent une superficie de 1,800,000 hectares, dont 1,000,200 susceptibles d'exploitation; 155,118 hectares sont concédés pour 90 ans; 61,424 pour des durées moindres.

Les mines en exploitation au 31 décembre 1864 sont au nombre de 7, dont 3 de cuivre, 2 de fer, 1 de plomb sulfuré, 1 de plomb argentifère.

Banque. — Le mouvement de 1863-1864 comparé avec, celui de 1862-1863, a produit :

	1862. Effets.	1863. Sommes.	1863. Effets.	1864. Sommes.
Escomptes.....	107,145	72,798,117	104,007	77,194,541
Agios..........		623,656		676,354
Effets reçus à l'encaissem...	31,325	15,423,039	42,347	25,273,028
Circulation des billets.......		5,468,450		5,036,950

Commerce extérieur. — Le mouvement de ce commerce s'est augmenté, depuis deux ans, dans les proportions suivantes :

1862.	Importations....................	104,015,476
—	Exportations....................	35,358,927
		139,374,403
1864.	Importations....................	136,458,793
—	Exportations....................	108,067,354
		244,526,147

C'est toujours avec la France que les relations commerciales sont les plus fréquentes. La part de la France à l'importation est de 88.97 p. 100 (pour la consommation), et de 3.95 (pour les entrepôts). L'Espagne, l'Italie et les États barbaresques viennent ensuite (3.75, 0.94 et 081). Les relations avec l'Espagne ont fléchi de 66 p. 100 et sont tombées à 0.81, par suite des demandes moins considérables des ouvrages en métaux et des tissus qui arrivent maintenant en Algérie, depuis que le décret du 6 oc-

tobre 1862 a exempté de tous droits à l'entrée les produits de la métropole fabriqués avec des matières premières admises temporairement.

Pour les exportations, l'Angleterre, au contraire, tire de l'Algérie plus que l'Italie et l'Espagne (12.39 p. 100, contre 4.56 et 4.07). La France garde le premier rang (74.27 p. 100).

Navigation. — Le mouvement maritime de l'Algérie a employé, en 1864, à l'entrée, 3,561 navires, de 465,845 tonneaux montés de 45,808 hommes; augmentation sur 1863, 621 navires, 66,149 tonneaux, 6,221 hommes.

A la sortie, 3,501 navires, de 462,349 tonneaux, montés de 45,399 hommes; augmentation sur 1863, 605 navires, 60,222 tonneaux, 6,457 hommes.

La navigation se répartit, sous le rapport du tonnage, dans les relations de l'Algérie avec les principales puissances, selon les proportions suivantes : France, 78.76 p. 100; Espagne, 7.28 p. 100; Angleterre, 5.03 p. 100; Italie, 4.84 p. 100.

Le cabotage entre les ports de l'Algérie s'élevait en 1863, à 507,222 pour les marchandises expédiées; il s'élève en 1864 à 508,738; et aux mêmes sommes pour les quantités entrées.

La pêche du corail a employé en 1863, 113 navires; en 1864, 186. Les exportations de ce produit présentent sur celles de 1863, une augmentation de 2,257 kilogrammes.

Pendant le cours de l'année 1864, l'Algérie a envoyé en France pour 80,262,225 fr. de produits (céréales, laines, tabac, liége, cotons, soie) contre 37,431,116 fr. seulement en 1863.

Institutions de bienfaisance et de prévoyance. — Il existe maintenant en Algérie 41 hôpitaux ou ambulances militaires et 14 hôpitaux civils. 38,433 malades civils y ont été reçus en 1864. En 1863 il y avait, outre les 41 hôpitaux militaires, 18 hôpitaux civils. Le nombre des admissions avait été de 43,260. 432 malades ont été traités, en 1864, dans les trois principaux établissements d'eaux thermales (Hamman Rira, Bains de la Reine, Hamman-Meskoutin).

Les bureaux de bienfaisance étaient, en 1863, de 12, 3 dans la province d'Alger, 6 dans celle d'Oran, 3 dans celle de Constantine. Deux bureaux nouveaux ont été institués, en 1864, dans cette dernière province.

Comparaison des finances de ces bureaux avec 1863.

	Recettes.	Dépenses.	Indigents secourus.
1863...........	164,894 fr.	106,408 fr.	10,596
1864...........	153,327	104,407	10,019

Il existe en Algérie 9 orphelinats, outre l'établissement de la Miséricorde d'Alger.

Situation de ces établissements.

Enfants restant au 31 décembre 1863..........	1,070
Entrés en 1864............................	295

Les Caisses d'épargne sont toujours au nombre de 5, à Alger, Oran, Constantine, Philippeville et Bône. Leurs mouvements de fonds, en 1863 et 1864, sont les suivants :

	Sommes déposées.	Livrets.	Rembour-sements.	Soldes dus aux déposants.
Au 31 déc. 1863	2,038,045 fr.	5,022	770,192 fr.	1,267,853 fr.
— 1864	2.053,145	5,078	732,629	1,320,516

On comptait, en 1863, 20 sociétés de secours mutuels ; 11 dans la province d'Alger, 3 dans celle d'Oran, 6 dans celle de Constantine. Il en a été créé ou reconstitué 15 nouvelles en 1864, ce qui en a porté le nombre à 35, 20 dans la province d'Alger, 4 dans celle d'Oran, 11 dans celle de Constantine; mais 25 seulement ont fonctionné pendant tout l'exercice.

Le nombre des sociétaires était, en 1863, de 5,695 ; en 1864, de 5,117 seulement Le produit des cotisations, qui était de 65,000 fr. en 1863, s'est élevé en 1864 à 69,375 fr., 1,602 malades avaient été secourus en 1863 ; 1,293 l'ont été en 1864.

On a compté parmi les sociétaires, en 1863, 3,620 Français, 1,826 étrangers, 45 Musulmans et 714 Israélites. En 1864, 3,466 Français, 1,348 étrangers, 86 Musulmans et 277 Israélites.

Jacques DE BOISJOSLIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIERE PARTIE.

France.

DEUXIÈME PARTIE.

Ville de Paris.

TROISIÈME PARTIE.

Algérie et colonies.

QUAT[illegible] PARTIE.

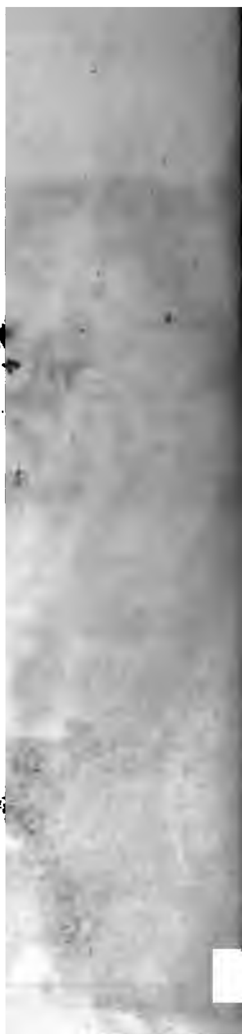
Pays étrangers.

SUPPLÉMENT.

FIN DE LA TABLE.

Saint-Denis. — Typographie de A. MOULIN.

whole Turkish empire, according
census made for the assessment of
uths,' comprises in the aggregate a
tion of nearly 42,000,000, of which
000 are in Europe, and 24,000,000 in
Servia, Moldavia and Wallachia
r 6,000,000 inhabitants, so that there
s a population of 36,000,000 for Tur-
oper. Setting aside the provinces
ng self-government, this population
led into eleven different races: Greek
2,000,000; Armenians, 2,500,000;
s and Chaldeans, 300,000; Sclaves,
00; and Albanians, 2,000,000; total,
000. These constitute the Christian
t. Including in it the Syrians and
ans, we cannot reasonably add to it
,000 Jews found in those countries.
llows the Mussulman portion, com-
of 15,800,000 souls, without reckon-
0,000 Tartars, 100,000 Turcomans,
00 Arabians, 40,000 Druses, and
00 Kurds; or in all, 6,900,000 Mo-
dans of different kinds. To sum up
are Christians, 12,800,000; Moham-
s, 6,900,000; and Mussulmans, 15,-
0; or a total population of 35,500,000;
ch must be added, to make up the
r of 36,000,000, t ... and
200,000 gypsies, ... fig-



ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

PAR

MM. GUILLAUMIN, JOSEPH GARNIER, Mce BLOCK

1866

PAR M. MAURICE BLOCK

ET

MM. J. DE BOISJOSLIN — PAUL BOITEAU — BOUQUET — ALF. COURTOIS
JULES DUVAL — A. LEGOYT — A. MONNIER — JULES PAUTET, ETC.

23e Année.

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES

Éditeurs du *Journal des Économistes*, de la *Collection des principaux Économistes*
du *Dictionnaire de l'Économie politique*,
du *Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation*, etc.

14, RUE RICHELIEU

1866

Nouvelles Publications de la Librairie Guillaumin et Cie

DEPUIS JUIN 1865.

Traité sommaire d'Économie politique, par M. COURCELLE-SENEUIL. 1 vol. in-18 .... 2 fr.

Études sur la circulation monétaire. — La Banque et le crédit, par M. P.-J. COULLET. 1 vol. in-8° .... 6 fr. 50

Études sur les impôts et sur les budgets des principaux États de l'Europe, par M. Félix COHEN, auditeur du Conseil d'État. 1 vol. in-8° .... 8 fr.

Annuaire financier de la Belgique, par M. Eug. de MOLINARI, 1re année 1865. 1 vol. gr. in-8° avec tableau graphique ligné. 10 fr.

— Le même avec tableau graphique pointillé .... 8 fr.

Le travail et le prêt à intérêt par M. LE LIÈVRE, ancien élève de l'École polytechnique, broch. in-18 .... 1 fr. 50

La Traite, l'Emigration et la Colonisation au Brésil, par M. Ch. EXPILLY. 1 vol. in-8° .... 7 fr. 50

Les Ouvriers d'à présent, et la nouvelle économie du travail, par M. A. AUDIGANNE. 1 vol. in-8° .... 6 fr.

Traité de comptabilité et d'administration industrielles, par M. A. GUILBAULT, chef de comptabilité, inspecteur aux forges et chantiers de la Méditerranée. 1 vol. gr. in-8° avec atlas de 39 planches lithographiées .... 12 fr.

Encore la question des banques, par Étienne DURAN. 1 vol. in-8° .... 6 fr.

Projet d'association communale pour les assurances, par J.-M. MAJOUX, avocat. 1 vol. in-8° .... 6 fr.

Ce qui est et ce qui devrait être, ou réponse aux quarante-deux questions de la commission d'enquête sur les banques, par M. CORNET D'HUNVAL, ancien président de la Chambre de commerce d'Amiens. 1 vol. in-8° .... 3 fr.

De l'origine des espèces, par M. DARWIN, traduit par Mlle C.-A. ROYER. 2e édition. 1 vol. in-8° .... 7 fr. 50

Fortune publique et finances de la France, par M. Paul BOITEAU. 2 vol. in-8° .... 15 fr.

Théories des changes étrangers, par GOSCHEN, traduit et augmenté d'une introduction par M. Léon SAY. 1 vol. in-8° .... 3 fr.

La femme pauvre au XIXe siècle, par Mlle J.-V. DAUBIÉ. Ouvrage couronné par l'Académie de Lyon. 1 vol. in-8° .... 7 fr. 50

ANNUAIRE

DE

l'Économie politique et de la Sta

1844 à 1855, par MM. Joseph Garnier et Guilla
1856 à 1866, par MM. Maurice Block et Guilla

Année 1844	(épuisée)		Années	1848 et 1849
— 1845	1 fr.	50	—	1850 à 1854
— 1846 et 1847 chac.	2	50	—	1855 à 1866

23e année. — Prix : 5 fr.

Il sera fait une remise de 20 % aux personnes qui collection complète de 1845 à 1866, soit 78 fr. 80 c. au 50 c. et *franco*.

Sous Presse :

Le droit de la guerre et de la paix, par Hugo Grotius ; *duction*, précédée d'un essai biographique et historique et son temps, accompagnée d'un choix de notes de Burlamaqui, complétée par des notes nouvelles, mise a progrès du droit public moderne, et suivie d'une table matières, par M. P. Pradier-Fodéré. 2 vol. in-8°. . . .
—Le même, format in-18. 2 vol. . . . .

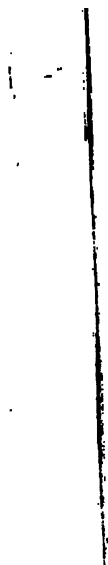
Du Crédit et de la Circulation, par M. le comte Cieszkowski revue et beaucoup augmentée. 1 vol. in-8°. . . . .
—Le même, format in-18. . . . .

La liberté des banques, par M. J.-E. Horn. 1 vol. in-8°

L'Économie politique avant les Physiocrates. (Étude su*bert*, couronnée par l'Institut), par le même. 1 vol. in-

Code annoté des chemins de fer en exploitation, 2e édi courant de la législation et de la jurisprudence par M. I ingénieur des mines, professeur de droit administratif d dustrielle à l'École des mines. 1 fort vol. in-8°.

[illegible]




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06268 7689


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06268 7689


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06268 7689

